

HISTOIRE
DES CROISADES.

IMPRIMERIE ANTR^e. BOUCHER, RUE DES BONS-ENFANS, N°. 34.

HISTOIRE

DES CROISADES,

CONTENANT

LA FIN DE LA SIXIÈME CROISADE ET LA PREMIÈRE EXPÉDITION DE SAINT LOUIS;

PAR M. MICHAUD,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE,

PLACE DES VICTOIRES, N°. 3;

ET AU DÉPÔT DE L'AUTEUR, RUE GÎT-LE-COEUR, N°. 10.

1827.

HISTOIRE
DES CROISADES.

LIVRE XIII.

En commençant cet ouvrage, j'étais bien loin de 1221
connaître la tâche que je m'étais imposée; animé par l'intérêt de mon sujet, plein d'une trop grande confiance en mes forces, je croyais sans cesse toucher au terme de mon travail, semblable à ces pauvres villageois qui, partis pour la première croisade, croyaient, à chaque ville qu'ils rencontraient, être arrivés à Jérusalem.

Nous avons laissé les croisés s'éloignant tristement d'une terre qu'ils avaient conquise. La sixième croisade avait été déjà signalée par de grandes victoires, par de grands revers, et le prince que le chef de l'Eglise désignait pour commander les saintes expéditions en Orient, n'avait point quitté l'Europe. La domination de la Sicile et de l'Italie attirait tour-à-tour l'attention de la cour de Rome et celle de l'empereur d'Allemagne, et la délivrance des saints lieux servait de voile aux entreprises de la politique. Les pontifes avaient, sans doute, le projet sincère de secourir les colonies chrétiennes. L'histoire contemporaine raconte

1221 leurs prédications, leurs travaux et les prodiges de leur zèle infatigable. Mais l'ambition de Frédéric II cachait d'autres desseins, et l'agrandissement de son empire en Occident occupait plus ses pensées que la conquête de Jérusalem.

Avant la prise de Damiette, Frédéric avait envoyé en Egypte, comme ses lieutenans, le duc de Bavière et Mathieu, comte de la Pouille. Il leur avait ordonné de s'entendre avec le légat du pape, et de ne faire la paix avec les Sarrasins que du consentement de l'église romaine. Malgré cette déférence pour le Saint-Siége, lorsque les chrétiens vaincus dans Mansoura furent obligés d'abandonner leur conquête, des plaintes s'élevèrent de
1222 toutes parts contre l'empereur d'Allemagne, et le pape lui-même l'accusa d'avoir, par ses retards, contribué aux désastres de l'armée chrétienne. Frédéric rappela avec chaleur les services qu'il avait rendus à la croisade; et comme la cour de Rome persistait à l'accuser, au lieu de protester de son innocence il fit éclater sa colère. Dès-lors, Honoré, soit qu'il fût intimidé par les discours de Frédéric, soit qu'il obéît à la modération de son caractère, ne s'occupa plus que d'appaiser un prince qu'avaient irrité ses menaces. Pour intéresser Frédéric au projet de la croisade, il eut la pensée de lui offrir un royaume en Asie, et lui proposa d'épouser Yolande, fille et héritière du roi de Jérusalem (1). Les grands-maîtres des Templiers,

(1) Constance, fille du roi d'Aragon et première femme

des Hospitaliers, de l'ordre Teutonique, le pa- 1222
triarche de Jérusalem, appelés en Italie pour délibérer sur les affaires de la croisade, applaudirent à cette union qui leur assurait le secours d'un puissant monarque (1). Frédéric accepta un royaume qu'il promit de défendre, et consentit à être excommunié s'il manquait à ses promesses (2).

Le roi Jean de Brienne, qui avait assisté aux 1223
conférences de la Campanie, parcourut l'Europe, annonçant aux princes sa nouvelle alliance avec l'empereur d'Allemagne, et sollicitant des secours

---

de Frédéric II, étant morte dans l'année 1222, le pape Honoré, par un diplôme daté de Ségni, aux nones du mois d'août, leva l'empêchement que la parenté mettait au mariage de l'empereur avec la fille du roi de Jérusalem. Le même pape, dans une lettre adressée à Philippe-Auguste, roi de France, et datée de Latran, annonce ce nouveau mariage, qu'il représente comme le garant du zèle que Frédéric apportera à la guerre sainte. (Voy. liv. VII des *Épîtres d'Honoré*, ép. 141, 176; et liv. VIII, ép. 7.)

(1) D'après la lettre d'Honoré que nous venons de citer, ce fut sur les instances du patriarche de Jérusalem et de quelques autres chrétiens d'Orient, que Frédéric s'engagea par serment, et en présence de toute l'assemblée qui se tint en Campanie pour délibérer sur les affaires de la Terre-Sainte, à prendre la fille du roi Jean pour son épouse légitime.

(2) Suivant Raynaldi, il existe dans le livre des priviléges de l'église romaine une formule de serment par lequel Frédéric et son fils Henri s'engagent à être soumis au Saint-Siége, et à ne jamais rien entreprendre contre l'église romaine. (Voy. *Annal. eccles.*, ad ann. 1223, nº. 1.)

1223 pour son propre royaume (1). Lorsqu'il arriva en France, les Français pleuraient la mort de Philippe-Auguste. Jean de Brienne assista aux funérailles de son bienfaiteur, qui avait légué, en mourant, trois mille marcs d'argent aux défenseurs de la Palestine. Après avoir rendu les derniers devoirs à Philippe, le roi de Jérusalem se rendit en Angleterre et en Allemagne, où sa présence et ses discours rappelèrent aux chrétiens les malheurs de la Terre-Sainte.

De son côté, l'empereur Frédéric faisait tous les préparatifs nécessaires pour une expédition qu'il devait diriger en personne. On construisait, par ses ordres, dans tous les ports de la Sicile, des vaisseaux pour le transport des croisés (2). « Le » ciel et la terre, écrivait-il au pape, me sont té» moins que je désire de toute mon âme le triom» phe des armes chrétiennes, et que je ne néglige » rien pour assurer le succès de la sainte expé» dition (3). » Dans toutes ses lettres, Frédéric ex-

(1) Math. Pâris, sous la date de 1223, dit que Jean de Brienne arriva en Angleterre dans l'octave de la fête de saint Pierre et de saint Paul pour demander des secours, et qu'étant retourné en France, il assista aux funérailles de Philippe-Auguste, mort aux ides de juillet de cette année.

(2) Le moine Godefroi dit que la flotte que préparait Frédéric était de cinquante bâtimens de transport, et que ces bâtimens étaient si grands qu'ils pouvaient porter ensemble dix mille hommes armés et deux mille chevaux avec leurs cavaliers. (Voy. les Annal. de Godefroi, à l'année 1224.)

(3) Les lettres dont il est ici question se trouvent dans le

hortait le souverain pontife à ne rien négliger pour augmenter le nombre des soldats de Jésus-Christ. Devenu tout-à-coup plus zélé pour la croisade que le pape lui-même, il reprochait à la cour de Rome d'épargner les indulgences et de confier la prédication de la guerre sainte à des orateurs vulgaires; il conseillait au pape de redoubler d'efforts pour appaiser les querelles entre les princes chrétiens, et faire signer la paix aux rois de France et d'Angleterre, afin que la noblesse et le peuple de ces deux royaumes pussent prendre part à la croisade (1). Frédéric ne pouvant se rendre en Allemagne (2) y envoya le grand-maître de l'ordre Teutonique et le chargea d'exhorter le landgrave de Thuringe, le duc d'Autriche, le roi de Hongrie et les autres princes de l'empire à faire le serment de combattre les infidèles. Il s'engageait à fournir aux croisés des vaisseaux, des vivres, des armes et tout ce qui leur serait nécessaire pour l'expédition d'outre-mer; enfin l'em- 1223

registre pontifical : Raynaldi les a copiées sous la date de 1224, n°. 4. Fréderic promet, au commencement de ces lettres, qu'il partira pour la Terre-Sainte après qu'il aura épousé la fille du roi de Jérusalem.

(1) Ces reproches et ces conseils de Frédéric sont exprimés dans les lettres que nous venons de citer.

(2) L'empereur dit au pape, dans ces mêmes lettres, que sa présence en Sicile étant nécessaire pour traiter d'un accommodement avec les Sarrasins de ce pays, il n'a pas cru devoir s'absenter, et qu'il a envoyé en Allemagne le frère Hermann, grand-maître de l'ordre Teutonique.

1223 pereur déployait tant d'activité, montrait tant d'ardeur et de zèle, que toute l'attention des chrétiens se portait vers lui, et qu'il était regardé comme l'âme, le mobile et le chef de la sainte entreprise (1).

Les chrétiens de la Palestine plaçaient en lui toutes leurs espérances. Le patriarche d'Alexandrie, dans une lettre au pape (2), disait qu'on attendait l'empereur d'Allemagne sur les bords du Nil et du Jourdain *comme autrefois les saints avaient attendu le Messie ou le Sauveur du monde.* Le patriarche parlait avec douleur de l'oppression et de la servitude qui pesaient sur les chrétiens

---

(1) Le pape, de son côté, ne négligeait rien, comme Frédéric le lui conseillait, pour le succès de la croisade. Il ordonna au duc de Brabant, qui apportait diverses excuses, de hâter son départ. Il promit 15 mille marcs d'argent au marquis de Montferrat, qui se disposait à passer la mer avec une troupe choisie. Ce seigneur ayant promis, au nom du pape, mille marcs au comte Dauphin d'Auvergne, qui devait lui amener cent chevaliers, Honoré ratifia cet engagement. Ce pontife avait exhorté Philippe-Auguste à se joindre à Frédéric, en lui annonçant, comme nous l'avons dit plus haut, le résultat de l'assemblée tenue en Campanie. Il exhorta son successeur, Louis VIII, à se réconcilier avec le roi d'Angleterre, afin de concourir à l'expédition de la Terre-Sainte. (Voy. Raynaldi, ad ann. 1223 et 1224.)

(2) Cette lettre du patriarche se trouve dans le registre d'Honoré, liv. VIII, ép. 14, et se lit aussi dans Raynaldi, ad ann. 1223, n°. IX. Nous en avons donné la traduction aux pièces justificatives.

établis en Egypte depuis la dernière invasion des croisés. Les malheureux disciples du Christ ne pouvaient avoir dans leurs maisons des armes et des chevaux, ni porter une croix aux funérailles de leurs amis et de leurs parens; cent quinze de leurs églises avaient été détruites depuis la conquête de Damiette. Accablés de tributs, condamnés à des travaux honteux, bannis de leurs demeures, errant autour des ruines de leurs temples et de leurs autels, ils invoquaient, pour leur délivrance, la miséricorde du ciel et la valeur des guerriers de l'Occident (1). 1223

Le bruit des préparatifs de Frédéric était parvenu jusque chez les peuples de la Géorgie. La reine de cette contrée écrivait au chef de l'église de Rome (2) que le connétable de son royaume et un grand nombre de ses sujets n'attendaient que l'arrivée de l'empereur d'Allemagne pour voler au secours de la Palestine. Les Géorgiens passaient 1224

(1) Le patriarche donne au pape des conseils sur la manière dont l'empereur et les croisés doivent arriver en Égypte. Il voudrait que les galères et les vaisseaux, quels qu'ils soient, entrassent par la branche du Nil qui débouche à Rosette, et jetassent l'ancre près d'une ville située dans une île de ce fleuve, nommée Fohe. En agissant ainsi, dit le patriarche, on obtiendrait, Dieu le permettant, toute la terre d'Égypte sans éprouver de désastre.

(2) La lettre que la reine de Géorgie écrivit au pape se trouve dans le liv. VIII des *Épît. d'Honoré*, ép. 432. Elle est aussi copiée par Raynaldi, ad ann. 1224.

1224 pour un peuple belliqueux; ils étaient redoutés des Musulmans; leurs pélerins avaient le privilége d'entrer à Jérusalem sans payer le tribut imposé aux autres chrétiens (1). Lorsque le prince de Damas fit démolir les remparts de la ville sainte, les guerriers de la Géorgie jurèrent de venger cet outrage fait à la cité de Dieu; mais l'invasion des Tartares les empêcha de sortir de leur territoire. Depuis cette époque, les hordes de la Tartarie ayant porté leurs ravages vers d'autres contrées, les croisés du Caucase et des bords de la mer Caspienne promettaient de se réunir dans les plaines de la Syrie et de l'Égypte aux croisés venus des bords du Rhin et du Danube.

1225 Cependant Frédéric ne pouvait point encore remplir ses promesses tant de fois répétées. Le royaume de Sicile et de Naples renfermait des germes de discordes et de rébellion : les républiques de Lombardie se déclaraient ouvertement contre

(1) Sanut, liv. III, part. VIII, ch. 3, dit en parlant de ces peuples : « Ils sont très belliqueux, très habiles dans la » guerre, robustes et puissans par leur nombre, très redou- » tables aux Sarrasins, aux Mèdes, aux Perses et aux Assy- » riens, au milieu desquels ils sont placés. Ils ont souvent » fait beaucoup de mal dans leurs expéditions aux infidèles » qui les environnent de toutes parts. » C'est Sanut qui parle du privilége qu'avaient les Géorgiens d'entrer dans la ville sainte enseignes déployées, sans payer de tribut. Jacques de Vitry, dans son *Hist. orient.*, donne aussi des détails assez curieux sur les mœurs des Géorgiens au treizième siècle.

l'empereur d'Allemagne; le Saint-Siége, qui voyait 1225
avec peine les projets ambitieux de Frédéric sur l'Italie, encourageait tous les ennemis d'une puissance dont il redoutait le voisinage. Ainsi la politique de la cour de Rome, les révoltes de la Sicile, les entreprises des républiques italiennes, ne permettaient point à l'empereur de conduire ses armées en Asie. Frédéric demanda au pape un délai de deux années pour accomplir son serment; il fonda sa demande sur la nécessité d'assembler ses armées, et déclara qu'il voulait attendre, pour commencer la guerre sainte, l'expiration de la trève faite avec les Musulmans, montrant ainsi, pour les traités conclus avec les infidèles, plus de respect qu'on n'en montrait parmi les chrétiens, plus de respect qu'il n'en avait lui-même (1). Le pape, mécontent, ne pouvait refuser le délai que lui demandait l'empereur; il dissimula sa colère et se contenta d'exiger de nouvelles promesses, qui furent faites comme toutes les autres, avec la plus grande solennité (2).

---

(1) Les lettres de Frédéric, adressées au pape pour demander un délai de deux ans, se trouvent dans le registre d'Honoré, liv. VI, ép. 8. Raynaldi les a copiées sous la date de 1225, nº. 4.

(2) Richard de St.-Germain, et, d'après lui, l'annaliste Raynaldi, nous ont transmis les conditions qui furent imposées à l'empereur, et que les cardinaux envoyés auprès de ce prince lui firent jurer par serment de remplir. Voyez ces conditions dans notre Éclaircissement sur les démêlés

1225 Les nouveaux sermens de Frédéric avaient surtout pour garantie son mariage avec l'héritière du roi de Jérusalem; ce mariage fut célébré à Rome au milieu des bénédictions du clergé et des acclamations du peuple (1). Tous les chrétiens de l'Occident en apprirent la nouvelle avec joie. Cette union leur semblait être le gage le plus assuré des victoires que les croisés devaient remporter sur les infidèles. Jean de Brienne, qui avait assisté à la cérémonie, s'applaudissait d'avoir un empereur pour gendre et pour appui; mais sa joie ne fut pas de longue durée. Bientôt l'ambition, la jalousie, tout ce qu'il y a de plus profane dans les passions humaines, vint troubler une union contractée au nom de Jésus-Christ. Frédéric, après son mariage, dédaigna sa nouvelle épouse (2), et ne vit plus dans Jean de Brienne, qui prit vivement la défense de sa fille délaissée, que le frère de ce Gauthier qui avait porté le titre de roi de Naples et de Sicile. Il

de l'empereur Frédéric II avec la cour de Rome, à la fin de ce volume.

(1) Ce mariage, arrêté en 1223 dans l'assemblée tenue en Campanie, n'eut lieu qu'en 1225. Il fut célébré à Brindes. L'année suivante, Yolande fut couronnée impératrice et reine de Jérusalem par le pape, dans l'église de St.-Pierre de Rome. (Voy. Sanut, ch. 10; Sigonius, liv. XVII; Hérold, liv. III, et Richard de St.-Germain.)

(2) Le continuateur de Guillaume de Tyr rapporte ici des détails plus que naïfs. (Voy. l'extrait de cet auteur, *Biblioth. des Crois.*, tom. I.)

le regarda comme un ennemi de sa puissance, et lui disputa la possession du royaume de Jérusalem. Le pape charmé de voir l'ambition de Frédéric intéressée à la puissance des chrétiens en Orient, ne s'opposa que faiblement à une prétention dont il espérait tirer parti pour le succès de la croisade. L'empereur se fit reconnaître sans peine comme roi de Jérusalem (1). Ainsi Jean de Brienne, qui s'était montré jusque-là le plus ardent apôtre de la guerre d'outremer, outragé comme père et comme roi, dépouillé de sa couronne, et désormais étranger aux affaires de la Terre-Sainte, fut obligé d'attendre, dans le silence et la retraite, une occasion favorable pour se venger de son gendre et retrouver un royaume. 1225

Frédéric poursuivait les préparatifs de la guerre 1226
sainte, et semblait, plus que jamais, disposé à partir pour l'Orient. Dans tous les royaumes de l'Europe on prêchait la croisade au nom du chef de l'Église. Le souverain pontife écrivit à tous les princes pour les exhorter à suspendre leurs divi-

(1) Frédéric après avoir, pour ainsi dire, arraché le sceptre de Jérusalem à Jean de Brienne, envoya Hugues de Montbelliard administrer, en son nom, les affaires de la Terre-Sainte; et un nommé Thomas qui, à son arrivée, s'acquit une grande estime en s'emparant, avec les Allemands, d'une citadelle très fortifiée qui se nommait Montfort; mais la division qui régnait alors entre les princes chrétiens d'Orient, nuisit beaucoup aux affaires de la Palestine. (Math. Pâris et Raynaldi, ad ann. 1226.)

1226 sions et à ne s'occuper que de la guerre d'outre-mer.

Comme les hostilités venaient de recommencer entre l'Angleterre et la France, Honoré ordonna à Louis VIII de déposer les armes, et le menaça de l'excommunication s'il ne faisait promptement la paix. Le roi de France, avant d'obéir aux ordres du pape, voulut faire la conquête du Poitou (1); et tandis que les foudres de Rome grondaient sur sa tête, le peuple et le clergé remerciaient le ciel de ses victoires dans toutes les églises du royaume.

La guerre contre les Anglais n'était point le seul obstacle au départ des croisés français; on poursuivait l'expédition contre les Albigeois (2). Lors-

(1) Dans l'année 1224, le pape Honoré pressa Louis VIII de faire la paix avec le roi d'Angleterre, afin de tourner toutes ses forces contre les Sarrasins; mais le roi de France, aussitôt après l'expiration de la trève qui avait été conclue entre Philippe-Auguste, son père, et le roi Henri d'Anglererre, se porta en Poitou avec une grande armée pour recouvrer les pays que le roi Jean, père de Henri, avait possédés par droit de conquête. Il écrivit au pape une lettre datée de son camp devant Poitiers, dans laquelle il disait au pontife que le Poitou et autres pays voisins étant retombés sous la domination de Philippe-Auguste par la sentence des pairs de France, qui en avait dépossédé le roi Jean, avant que Henri son fils fût né, il avait résolu de rentrer dans les droits que ses prédécesseurs avaient sur ces provinces. (Voy. Math. Pâris et l'auteur anonyme des *Gestes de Louis VIII.*)

(2) Voyez notre Éclaircissement sur la guerre des Albigeois, à la fin du volume précédent.

que Louis VIII eut conclu une trève avec l'Angleterre, il se décida enfin à prendre la croix, et fit le serment, non point d'aller combattre les Sarrasins en Asie, mais les hérétiques dans le Languedoc. Dans cette croisade, le roi de France avait le double avantage de ne point sortir de ses états, et de faire des conquêtes qui devaient un jour agrandir son royaume. Les seigneurs et les barons suivirent Louis VIII dans les provinces méridionales, et ne songèrent point à délivrer Jérusalem. 1226

Dans le même temps, les envoyés du pape et ceux de Frédéric exhortaient les peuples d'Allemagne à secourir les chrétiens de la Palestine. Leurs prédications, qui avaient d'abord obtenu un grand succès finirent par inspirer peu de confiance et d'enthousiasme. Comme le pape avait recommandé aux prédicateurs de la croisade de prodiguer les indulgences de l'Église, on vit avec étonnement les plus grands criminels prendre la croix, et faire le serment d'expier leurs péchés par le saint pèlerinage. On se rappelle que saint Bernard avait appelé à la défense de Jésus-Christ les voleurs et les meurtriers; mais les opinions et les mœurs commençaient à changer; et ce qui avait réussi dans le siècle précédent, n'était plus qu'une source de scandale. Le moine d'Ursperg, auteur contemporain, nous apprend que la facilité accordée aux hommes les plus pervers, de racheter leurs forfaits en prenant la croix et les armes (1), ne fit

(1) La chronique d'Ursperg attribue à cette indulgence

1226 que multiplier les grands criminels et refroidir le zèle des véritables défenseurs de Jésus-Christ.

Les orateurs qui prêchaient la croisade en Angleterre recueillirent plus de fruit de leurs travaux, et durent surtout leurs succès à des phénomènes célestes dont l'apparition vint seconder les efforts de leur éloquence. Un crucifix lumineux, avec les marques des cinq plaies du Sauveur, parut tout-à-coup dans le ciel. Cette vue miraculeuse enflamma l'enthousiasme du peuple; et si l'on en croit Mathieu Pâris (1), plus de soixante mille Anglais firent le serment de prendre les armes pour délivrer les saints lieux.

L'Espagne était toujours le théâtre d'une guerre sanglante entre les Maures et les chrétiens. Les uns, soutenus par des guerriers venus d'Afrique; les autres, par des chevaliers et des soldats qui accouraient des provinces de France, se livraient chaque jour des combats, sans détruire réciproquement leurs moyens d'attaque ou de défense. Au

---

des prédicateurs de la croisade, le meurtre du respectable Engelbert, archevêque de Mayence. (Voy., sur les causes de ce meurtre, Césarius, historien contemporain. (Liv. 2, ch. 3 et suiv.)

(1) Math. Pâris, qui raconte ce prodige, dit qu'il eut lieu le jour de la St.-Jean-Baptiste, et qu'il fut vu par un marchand de poissons. (Voy. *Biblioth. des Croisades*, tom. 1, chap. 803.) La chronique d'Ursperg et le moine Godefroi parlent de semblables apparitions qui eurent lieu dans le même temps en Allemagne.

milieu de ces guerres, où l'on invoquait tour-à-tour Mahomet et Jésus-Christ, l'Espagne n'entendait point les plaintes et les gémissemens de Jérusalem. 1226

Un autre enthousiasme que celui des croisades, celui de la liberté, agitait alors les plus belles contrées de l'Italie. La plupart des villes, entraînées par la jalousie et toutes les passions des républiques, se déclaraient la guerre entr'elles, combattaient tantôt pour leur territoire, tantôt pour leur indépendance. Dans chacun de ces petits états, les partis s'attaquaient, se poursuivaient avec fureur, se disputaient les armes à la main l'exercice du pouvoir. Les villes, les principautés, les seigneuries, invoquaient, les unes l'autorité des papes, les autres l'autorité des empereurs d'Allemagne; les factions des Guelphes et des Gibelins troublaient toutes les cités, divisaient toutes les familles. Ces discordes, ces guerres civiles, détournaient les peuples chrétiens de la guerre d'outre-mer.

Les villes de la Lombardie avaient formé une puissante confédération qui donnait de continuelles inquiétudes à Frédéric, et le retenait en Occident. Honoré employa tous les moyens en son pouvoir pour rétablir la paix et diriger tous les esprits vers la croisade (1). Il fit enfin promettre aux

(1) On peut voir dans Raynaldi, aux années 1224 et suivantes, les efforts que fit le pape pour amener une conci-

républiques lombardes de se réunir à l'empereur d'Allemagne pour la délivrance de la Terre-Sainte.

1227 Quoique les peuples eussent perdu quelque chose de leur enthousiasme pour la guerre sainte, on pouvait encore former une armée redoutable, en rassemblant tous les guerriers qui avaient pris la croix dans plusieurs contrées de l'Europe. Les nouveaux croisés devaient se réunir dans le port de Brindes, où l'on préparait des vaisseaux pour les transporter en Orient. A leur arrivée dans son royaume de Naples, l'empereur d'Allemagne leur fournissait des vivres et des armes; tout était prêt pour l'expédition; le pape allait enfin voir ses vœux accomplis et recueillir le prix de ses travaux et de ses prédications, lorsqu'il fut enlevé à la chrétienté, et remplacé par Grégoire IX (1).

---

liation entre les sujets de la Lombardie et l'empereur; nous renvoyons aussi à notre Éclaircissement sur les démêlés de la cour de Rome avec Frédéric II. On y verra que le pape ne laissa pas de donner quelques sujets de défiance à l'empereur d'Allemagne; ces démêlés des empereurs et des papes sont un des plus grands sujets d'histoire dans les temps modernes.

(1) Le cardinal Hugolin, évêque d'Asti, devenu Grégoire IX, était de la famille des comtes de Seigni, à laquelle appartenait déjà Innocent III. La cérémonie de son couronnement se fit avec une magnificence inconnue jusqu'alors; l'histoire remarque surtout qu'il portait deux couronnes, symboles des deux puissances.

A peine Grégoire fut-il monté sur le trône ponti- 1227
fical, que les préparatifs de la croisade fixèrent toutes ses pensées, et devinrent le principal objet de son active sollicitude (1). Les croisés rassemblés dans la Pouille eurent beaucoup à souffrir de l'influence du climat et de la saison (2); le souverain pontife ne négligea rien pour adoucir leurs maux et pour hâter leur départ. Il exhorta l'empereur à s'embarquer, en lui disant: « Le Seigneur » vous a mis en ce monde comme un chérubin » armé d'un glaive tournoyant, pour montrer à » ceux qui s'égarent le chemin de l'arbre de la » vie (3). » Cependant la mort moissonnait chaque jour un grand nombre de croisés; les pélerins avaient déjà vu les funérailles du landgrave de

(1) Raynaldi, sous la date de 1227, donne la lettre que ce pontife adressa à Frédéric II pour l'exhorter à la guerre sainte. Grégoire y explique à l'empereur les mystères cachés sous les insignes de la dignité impériale, et lui montre ainsi les devoirs qu'il a à remplir dans le haut rang où il est placé.

(2) Suivant Richard de St.-Germain, l'abbé d'Ursperg et Sigonius, les croisés arrivèrent dans la Pouille pendant les plus grandes chaleurs de l'été, qui sont excessives dans ce pays-là. Une maladie épidémique se mit parmi eux, en enleva une grande partie, et fit rebrousser chemin à plusieurs, qui périrent presque tous de misère avant d'avoir pu regagner leur pays.

(3) Voy. la lettre que nous venons de citer, Raynaldi, ad ann. 1227, n°. 21.

1227 Thuringe (1) et de plusieurs seigneurs allemands, lorsque Frédéric, n'osant plus résister aux volontés du Saint-Siége, donna enfin le signal du départ. Dans toutes les provinces de son empire on adressait au ciel des prières pour le succès de son pèlerinage; mais il se trouvait à la tête d'une armée découragée par toutes sortes de souffrances, et lui-même paraissait peu ferme dans sa résolution. A peine la flotte était-elle sortie du port de Brindes qu'elle fut assaillie et dispersée par une violente tempête; l'empereur tomba malade, et redoutant les suites de son mal, les écueils de la mer, peut-être aussi les projets de ses ennemis, touché des plaintes de ceux qui l'accompagnaient, il renonça tout-à-coup à son entreprise lointaine et débarqua dans le port d'Otrante.

Grégoire avait célébré le départ de Frédéric comme un triomphe de l'Église; il regarda son retour comme une véritable révolte contre le Saint-Siége. La petite ville d'Agnani, où le pape s'était retiré, fut témoin de sa colère et vit naître le formidable orage qui troubla si long-temps le monde chrétien. Accompagné des cardinaux et de plusieurs évêques, Grégoire se rendit dans la principale église, et, monté en chaire devant tout le peuple assemblé, il prononça un sermon qui avait

(1) Le landgrave de Thuringe mourut de la maladie. On accusa Frédéric de sa mort. (Voyez notre Éclaircissement sur les démêlés de Frédéric II avec la cour de Rome.)

pour texte : *Il est nécessaire qu'il arrive des scandales*. Après avoir cité les prophètes, parlé du triomphe de saint Michel sur le dragon, il lança contre Frédéric les anathèmes de l'Église (1). 1227

L'empereur envoya d'abord au pape des ambassadeurs pour expliquer et justifier sa conduite. Grégoire inexorable refusa de les entendre, s'adressa à tous les souverains de l'Europe (2), et leur représenta Frédéric comme un prince infidèle et parjure; il l'accusait d'avoir exposé les croisés à périr de faim, de soif et de chaleur dans les plaines de la Pouille; d'avoir enfin, sous le vain prétexte d'une maladie, violé son serment et déserté les drapeaux de Jésus-Christ *pour retourner aux délices ordinaires de son royaume*. Frédéric irrité répondit avec amertume aux accusations de Grégoire (3); dans son apologie, qu'il envoya à

(1) Voyez, sur cette fulmination, l'auteur anonyme de la vie de Grégoire, cité par Raynaldi sous la date de 1227, nº. 29, et les historiens Richard de Saint-Germain, le moine Godefroi, Math. Pâris, Conrad d'Ursperg, Henri Stéron, etc.

(2) Voyez ép. 177 et 178 du Recueil des lettres de Grégoire IX, liv. 1, rapportées par Raynaldi, ad ann. 1227, nºs. 30 et suiv., et par Math. Pâris, ad ann. 1228.

(3) L'abbé d'Ursperg, favorable à Frédéric II, a rapporté en entier la lettre de ce prince sous la date de 1227. Cette lettre, mentionnée par Math. Pâris, se trouve aussi dans le Recueil de lettres de Pierre de Vignes, secrétaire de l'empereur.

1227 tous les princes de la chrétienté, il se plaignait des usurpations du Saint-Siége, et montrait sous les couleurs les plus odieuses la politique et les desseins ambitieux de la cour de Rome. « L'Église romaine, disait-il, envoie partout des légats *avec pouvoir de punir, de suspendre, d'excommunier, non dans le dessein de répandre la parole de Dieu, mais pour ramasser de l'argent et recueillir ce qu'ils n'ont pas semé.* »

Dès-lors la guerre se trouva déclarée entre le pape et l'empereur; ni l'un ni l'autre ne paraissaient disposés à sacrifier leurs projets ambitieux et leurs prétentions jalouses au retour de la concorde et de la paix; Grégoire avait été le disciple et le confident d'Innocent III, et l'exemple de ses prédécesseurs était pour lui comme une tradition sainte. Persuadé qu'il combattait pour Dieu lui-même, il se jetait dans tous les périls avec le zèle ardent, avec le courage opiniâtre des martyrs; quoique parvenu à un âge très avancé, il poursuivait ses desseins avec une activité infatigable, et ne laissait point de repos à ses ennemis, toujours prêt à s'armer contre eux du glaive spirituel et du glaive temporel. D'obscures allégories que, selon l'usage du temps, il mêlait à ses discours apostoliques, ses manifestes, tout remplis des menaces de l'Ecriture, donnaient à son caractère et à sa politique quelque chose de mystérieux et de solennel qui le faisait regarder comme l'interprête du ciel irrité, et le ministre des vengeances divines. Frédéric n'était pas un prince moins habile, un ennemi moins

redoutable; l'art de la guerre n'avait point de secrets 1227
et de stratagèmes qu'il ne connût, la politique point de moyens qu'il ne sût employer: doué d'un esprit vif et pénétrant, versé dans les sciences humaines, il savait confondre ses ennemis dans une discussion, comme il savait les vaincre sur le champ de bataille; descendant, par les femmes, de ces fameux Normands qui avaient conquis la Sicile et le royaume de Naples, il unissait comme eux le courage et la ruse, l'audace et la dissimulation; pour plaire à la cour de Rome, il avait fait des lois barbares contre les hérétiques; et devenu l'ennemi des papes, il ne craignit point d'armer les hérétiques et les Sarrasins contre la cour de Rome. Lorsqu'on lui offrit le royaume de Jérusalem, il ne mettait pas un grand prix à cette possession; mais il l'accepta avec joie pour augmenter sa popularité dans le monde chrétien, et pour s'armer un jour contre les souverains pontifes, d'un titre qui était alors en vénération.

Une guerre entre de pareils ennemis devait 1228
être terrible et répandre la désolation et le trouble dans toute la chrétienté. Grégoire, de retour à Rome, renouvela son excommunication dans l'église de Saint-Pierre (1); Frédéric, pour

(1) Voy. les Lettres de Grégoire IX, adressées à tous les archevêques et évêques de la Pouille, liv. 1er. du Recueil des lettres de Grégoire, ép. 180. Le renouvellement de l'excommunication eut lieu le jeudi saint; Raynaldi, ad ann. 1228, nos. 1, 2 et suiv.

1228 s'en venger, attira dans son parti la noblesse romaine (1), qui prit les armes, insulta le souverain pontife jusqu'au pied des autels, et le força d'abandonner la capitale du monde chrétien. Le pape chassé de Rome, poursuivit son ennemi avec plus de fureur, et déployant la formidable autorité de l'Église universelle, il délia les sujets de Frédéric du serment de fidélité, en leur rappelant qu'on ne devait point d'obéissance à ceux qui *s'opposaient à Dieu et à ses saints* (2).

Cependant les chrétiens de la Palestine ne cessaient pas d'implorer les armes de l'Occident. Une lettre du patriarche de Jérusalem, des évêques de Césarée, de Bethléem, des grands-maîtres des trois ordres militaires (3), vint apprendre au souverain pontife le désespoir dans lequel étaient tombés les fidèles d'Orient, lorsqu'on leur avait annoncé que Frédéric différait son départ. Le pape accueillit

---

(1) Frédéric ne s'en tint pas à une guerre de plume et à des invectives; il appela auprès de lui les Frangipani et autres grands seigneurs de Rome. Il leur fit estimer leurs terres, les acheta et les leur rendit ensuite, pour qu'ils les tinssent de lui à titre de fief. Par ce moyen, il parvint à exciter une sédition dans Rome et à en chasser le pape. (Voy. l'abbé d'Ursperg, les actes de Grégoire, Albert de Stade, Sigonius, Math. Pâris.)

(2) Ces expressions du souverain pontife se lisent dans les lettres adressées aux évêques de la Pouille, que nous venons de citer.

(3) Cette lettre des évêques de la Palestine est rapportée par Math. Pâris, sous la date de 1227.

leurs plaintes, et mit d'autant plus de zèle à les faire 1228
connaître à tous les chrétiens, qu'elles lui fournissaient une nouvelle occasion d'accuser l'empereur d'Allemagne. Mais les plaintes de la Palestine et les pressantes exhortations de Grégoire, ne purent émouvoir les peuples d'Occident, occupés de leurs propres dangers et consternés à la vue des violens orages qui venaient d'éclater. Ainsi, dans cette circonstance malheureuse, les colonies chrétiennes abandonnées à elles-mêmes et livrées aux plus grands désordres, auraient pu être envahies et détruites de fond en comble, si la Providence n'eût suscité de nouvelles discordes parmi leurs ennemis.

Pendant le siége de Damiette, le danger avait réuni les enfans de Malek-Adel. Après la victoire l'ambition reprit la place de la crainte; les princes ayoubites se disputèrent les villes et les provinces que leur réunion avait sauvées de l'invasion des chrétiens. Coradin, prince de Damas, redoutant les entreprises de son frère Malek-Kamel, sultan d'Égypte, venait d'appeler à son secours Gelal-eddin, souverain du vaste empire du Karisme. Le sultan du Caire craignit pour lui-même les suites de cette alliance, et tourna ses regards vers les princes de l'Occident. Depuis plusieurs années, le seul bruit des préparatifs de Frédéric jetait l'effroi parmi les puissances musulmanes. L'empereur d'Allemagne était regardé dans l'Orient comme le chef de toutes les nations de l'Europe. Le sultan d'Égypte (1)

(1) Ces détails, ignorés de tous les historiens d'Occident,

1228 mettait le plus grand prix à désarmer un ennemi formidable; et comme les plaintes du pape, comme le bruit des discordes qui avaient éclaté parmi les chrétiens, étaient parvenus jusqu'à lui, il conçut l'espoir de trouver dans Frédéric un allié sincère, un auxiliaire puissant.

Malek-Kamel envoya des présens et des ambassadeurs à l'empereur d'Allemagne; il invitait Frédéric à se rendre en Orient, et promettait de lui livrer Jérusalem. Cette proposition causa autant de joie que de surprise à l'empereur, qui envoya à son tour en Égypte un ambassadeur chargé de connaître les intentions du sultan du Caire, et de lui offrir son amitié. L'envoyé de Frédéric fut reçu à la cour du sultan avec de grands honneurs, et revint annoncer à son maître que Malek-Kamel était prêt à le seconder dans son expédition d'outre-mer.

Cette négociation, qui fut ignorée du pape et de tous les chrétiens de l'Occident (1), détermina

sont rapportés par Aboulféda et par la plupart des auteurs arabes qui racontent les événemens de cette époque. Les mêmes auteurs nomment l'envoyé musulman *Fakr-eddin*; ils défigurent le nom de l'envoyé de Frédéric, et disent que ce prince avait choisi pour cette mission celui qui dans son enfance avait été son gouverneur. Nous renvoyons, à cet égard, aux *Extraits des auteurs arabes*, traduits par M. Reinaud, *Biblioth. des Crois.*, §. 78.

(1) Le père Maimbourg dit cependant que le bruit courut que l'empereur s'était concerté avec le soudan avant que

Frédéric à poursuivre le projet de la croisade; il avait plusieurs autres motifs pour ne point renoncer à son expédition d'Orient. Il savait que Jean de Brienne était sur le point de retourner en Palestine, et de se remettre en possession du royaume de Jérusalem. Le pape continuait à le représenter comme l'ennemi de Jésus-Christ et le fléau des chrétiens. Pour faire échouer le projet de Jean de Brienne et répondre au souverain pontife d'une manière victorieuse, Frédéric résolut de s'embarquer pour la Terre-Sainte; il voulut proclamer son dessein avec le plus grand appareil, et fit placer dans la plaine de Barlette un trône magnifique sur lequel il monta en présence d'une foule innombrable de spectateurs. Dans tout l'éclat de la magnificence impériale, il parut revêtu de la croix des pélerins, et lui-même annonça au peuple assemblé qu'il allait partir pour la Syrie. Afin de donner plus de solennité à cette pompeuse cérémonie, et pour toucher les cœurs de la multitude, l'Empereur fit lire à haute voix son testament; les barons et les seigneurs jurèrent au pied de son trône de faire exécuter ses dernières volontés, s'il venait à perdre la vie au milieu des périls de la mer et de la guerre d'Orient (1). 1228

---

de partir; mais il n'ose le croire, parce qu'il n'en trouve aucune preuve dans l'histoire. (Liv. x, pag. 285.) On voit que Maimbourg n'avait pas connaissance des auteurs arabes.

(1) On peut consulter sur cette assemblée Richard de St.-Germain, et l'abbé d'Ursperg, ad ann. 1228. Richard de

1228 Cette manière toute profane de proclamer une guerre sainte ne devait point réveiller l'enthousiasme dans les esprits. Ce qui étonne le plus, au milieu d'une cérémonie si nouvelle dans l'histoire des croisades, c'est l'absence même de la religion qu'on avait la prétention de servir, et le silence de cette foule de croisés prosternés devant les trônes de la terre, osant à peine invoquer le Dieu pour lequel ils allaient combattre. Qu'on se reporte par la pensée au concile de Clermont, présidé par Urbain, et qu'on juge la différence des temps, des mœurs et des opinions.

Lorsque le pape apprit cette résolution de Frédéric, il lui envoya des ecclésiastiques pour lui défendre de s'embarquer. Le souverain pontife reprochait à l'Empereur d'offrir au monde le scandale d'une croisade dirigée par un prince réprouvé de Dieu (1). Comme la flotte de Frédéric n'était composée que de vingt galères, et qu'il n'emmenait avec lui que six cents chevaliers, Grégoire l'accusait de n'avoir point rempli ses promesses, et comparait sa tentative imprudente à l'expédition d'un chef de pirates. L'Empereur ne répondit point aux envoyés du pape. Plus le chef de l'É-

St-Germain dit qu'Yolande, seconde femme de Frédéric, venait de mourir en mettant au monde un fils qui fut connu depuis sous le nom de Conradin.

(1) Les actes du pape Grégoire font mention de cette ambassade envoyée à Frédéric pour lui défendre d'aller dans la Terre-Sainte.

glise mettait d'opposition à son départ, plus Frédéric se montrait impatient de partir et d'accomplir son dessein : dans son indignation, il s'applaudissait d'avoir à braver tout ensemble les foudres de Rome et les armes des Sarrasins. Il laissait en Sicile la plus grande partie de son armée; le duc de Spolète, son lieutenant, était chargé tout-à-la-fois de négocier la paix avec le pape et de poursuivre la guerre commencée contre l'état romain (1). 1228

Lorsqu'il apprit le départ de l'Empereur, Grégoire se trouvait dans la petite ville d'Assise, occupé de la canonisation de saint François. Pendant plusieurs jours, il avait chanté les hymnes de l'espérance et de la joie: « *François*, disait-il, *avoit paru comme l'étoile du matin, comme la lune dans son éclat* (2). Ce langage de paix, cet appa-

---

(1) Selon Richard de St.-Germain, le duc de Spolète et son frère Bertold exercèrent de grandes cruautés et firent beaucoup de ravages dans la marche d'Ancone.

(2) Dans la bulle que le pape adressa à l'église de France pour lui annoncer la canonisation de saint François d'Assise, il s'exprimait en ces termes:

« Comme cette lumière a brillé dans le monde, de manière que, grâce à Dieu, elle a mérité d'être placée, non sous le boisseau, mais sur le chandelier, nous vous prions et vous exhortons, par nos lettres apostoliques, d'exciter la dévotion des fidèles à la vénération de cet homme saint, et à célébrer, tous les ans, sa fête le 5 des nones d'octobre, afin que le Seigneur, par ses prières, vous accorde sa grâce dans ce siècle présent, et sa gloire dans le siècle à venir. » (Raynaldi, ad ann. 1228, no. 36.)

1228 reil de fête fut tout-à-coup interrompu par les malédictions que le pape prononça contre Frédéric. Le souverain pontife se rendit au pied des autels et conjura le ciel de confondre l'orgueil des monarques impies et de faire échouer leurs entreprises sacriléges.

Cependant l'Empereur était arrivé sur les côtes de Syrie; il fut reçu à Ptolémaïs par le patriarche, le clergé et les grands-maîtres des ordres militaires (1). Pendant plusieurs jours les chrétiens d'Orient virent en lui le libérateur et le roi de Jérusalem; mais il s'opéra bientôt un changement dans les esprits. Deux disciples de saint François, envoyés par le pape, vinrent annoncer aux fidèles qu'ils avaient reçu un prince rebelle aux volontés de l'Église (2). Dès-lors le mépris, la haine, la défiance, prirent la place du respect et de la soumission. On commença à s'apercevoir que Frédéric n'était suivi que d'un petit nombre de guerriers, et qu'il n'avait point assez de troupes pour se faire

(1) Sur cette réception faite à l'empereur Frédéric, lisez Math. Pâris, Sigonius, la lettre de Gérold, patriarche de Jérusalem, et Raynaldi, ad ann. 1229.

(2) Bernard Marangone, dans sa chronique de la ville de Pise, dit que le pape écrivit au soudan lui-même pour le prévenir des desseins de Frédéric, et l'engager à se venger de ce prince. Le soudan, pour augmenter les divisions qui régnaient entre le pape et l'empereur, ne crut pouvoir mieux faire que d'envoyer à celui-ci la lettre du pontife. (Voy. *Biblioth. des Crois.*, tom. 1, pag. 647.)

redouter ni des infidèles ni des chrétiens. On ne 1228
parlait dans Ptolémaïs que de l'excommunication du pape, des moyens de se soustraire à l'obéissance d'un prince hérétique : jamais on n'avait moins songé à la délivrance de Jérusalem.

Au moment où Frédéric arrivait en Syrie, Coradin (1), souverain de Damas, venait de mourir, laissant ses états aux mains d'un jeune prince incapable de les défendre. L'esprit de licence qu'on remarquait déjà dans les dernières guerres parmi les troupes de Syrie et de l'Égypte, faisait chaque jour de nouveaux progrès, et mettait en péril tous les trônes musulmans. Le sultan du Caire était venu, à la tête d'une armée, dans la Palestine, pour s'en emparer sur le fils de Coradin. La renommée annonçait qu'il venait pour défendre Jérusalem et pour combattre les chrétiens; mais son véritable dessein était de profiter des événemens de la guerre et des discordes qui éclataient de toutes parts, pour s'emparer de Damas et triompher des ennemis que la jalousie et l'ambition lui avaient suscités parmi les Musulmans et les princes de sa propre famille.

L'empereur d'Allemagne sortit de Ptolémaïs avec son armée et vint camper entre Césarée et Jaffa. Il avait envoyé auprès de Malek-Kamel le

(1) L'historien arabe Ibn-Alatir donne d'utiles notions sur l'état de la Syrie et la rivalité des princes musulmans à l'arrivée de Frédéric. (Voy. *Biblioth. des Crois.*, extraits des auteurs orientaux, par M. Reinaud, §. 78.)

1228 seigneur de Sidon et le comte Thomas de Célano, pour lui rappeler ses promesses et lui dire que, maître des plus vastes provinces de l'Occident, il ne venait point en Asie pour faire des conquêtes, qu'il n'avait d'autre projet que de visiter les saints lieux et de prendre possession du royaume de Jérusalem qui lui appartenait.

Lorsque les ambassadeurs chrétiens arrivèrent auprès de l'armée musulmane, campée dans le voisinage de la ville sainte, les circonstances qui avaient engagé Malek-Kamel (1) à solliciter le secours de Frédéric, étaient changées, et le sultan se trouvait dans une position embarrassante (2). On ne redoutait plus l'invasion des Karismiens, mais celle des guerriers de l'Occident. Naguère il avait promis de livrer Jérusalem à l'empereur des Francs; maintenant, pour obtenir la possession de Damas, il venait de promettre aux princes musulmans de conserver la Judée sous les lois de l'islamisme. Le sultan reçut avec distinction les députés de Frédéric, mais il ne

(1) L'historien Aboulféda remarque que le sultan se repentit alors d'avoir appelé Frédéric. (*Biblioth. des Crois.*, extraits des auteurs arabes, §. 78.)

(2) On peut consulter ici l'historien Ibn-Alatir, qui rapporte une lettre du sultan d'Égypte à son frère le prince de Kélat, qui était venu de la Mésopotamie pour secourir son neveu le prince de Damas. Malek-Kamel parvint à mettre son frère dans ses intérêts en le menaçant de se retirer en Égypte avec son armée, et de le laisser aux prises avec les Francs. (*Biblioth. des Crois.*, auteurs orientaux, §. 78.)

répondit point à leurs propositions (1); toutefois, il envoya une ambassade à l'empereur, chargée d'exprimer son désir de la paix, et son estime particulière pour le plus grand prince de la croyance d'Issa. On était alors au milieu de l'hiver, et les deux armées ennemies n'attendaient point le signal des combats. Des négociations pacifiques s'établirent, dans lesquelles l'empereur d'Allemagne et le sultan du Caire se témoignèrent une affection réciproque. Frédéric, dont le nom seul avait répandu l'effroi parmi les infidèles, excitait vivement leur attention et leur curiosité. On parlait des puissans royaumes qui formaient son empire au-delà des mers. Ce prince, si on en croit les chroniques musulmanes, était roux et chauve, il avait la stature petite, la vue faible, ce qui faisait dire aux Orientaux que (2) *s'il eût été esclave, on n'en aurait pas donné deux cents dragmes.* Cependant on admirait ses vertus guerrières et sa magnificence impériale. On vantait à la cour du sultan ses lumières dans la médecine, dans la dialectique, dans 1228

(1) L'historien des patriarches d'Alexandrie parle de l'ambassade que Frédéric envoya au sultan. Il ajoute que le sultan alla au-devant des ambassadeurs, et que toute l'armée musulmane prit les armes. (*Biblioth. des Crois.*, extraits des auteurs orientaux, §. 78.)

(2) Ce portrait de l'empereur d'Allemagne se trouve dans la chronique d'Yafeï, lequel cite le témoignage d'Ibn-Giouzi, auteur contemporain. (Voyez les traductions de M. Reinaud.)

1228 la géométrie, et les Musulmans de la Syrie et de l'Egypte se plaisaient d'autant plus à relever le mérite de ses connaissances qu'ils les attribuaient aux leçons des Arabes de la Sicile.

D'un autre côté, Malek-Kamel n'était pas moins digne de fixer l'attention et d'attirer l'estime de ses ennemis. Ce prince avait souvent montré une modération qu'on aurait pu regarder, en Orient, comme un phénomène, et les chrétiens n'avaient pas sans doute oublié que, dans la dernière guerre, il avait sauvé de la mort l'armée prisonnière du roi de Jérusalem. Le sultan du Caire passait aussi pour aimer les savans et pour cultiver les lettres. Il se montrait si passionné pour la poésie, comme on a pu le voir dans cette histoire, qu'il écrivait quelquefois en vers à ses lieutenans, à ses alliés, et que ceux-ci, pour obtenir son amitié ou sa faveur, lui répondaient dans le même langage.

L'émir Fakr-eddin que Malek-Kamel avait renvoyé auprès de Frédéric en Sicile, et qui, à l'époque dont nous parlons, était chargé des négociations pour la paix (1), connaissait les lois et les mœurs de l'Occident. Fils d'un des scheiks les plus savans de l'Egypte, il avait lui-même une grande réputation de savoir et d'habileté. Aussi, dans les fré-

(1) L'auteur arabe Yafeï rapporte que l'émir Fakr-eddin était entré fort avant dans la confiance de l'empereur, et qu'ils avaient de fréquens entretiens sur la philosophie. (*Biblioth. des Croisades*, extraits des auteurs orientaux, §. 78.)

quentes conférences qui eurent lieu entre les Musulmans et les chrétiens, on parla bien plus souvent de la géométrie d'Euclide, des aphorismes d'Averrhoès et de la philosophie d'Aristote, que de la religion de Jésus-Christ et de celle de Mahomet. Imitant en quelque sorte ces rois d'Orient qui, au temps de Salomon, envoyaient à leurs voisins des énigmes à deviner, Frédéric (1) adressa plusieurs fois au sultan du Caire des problêmes de géométrie et de philosophie. Le sultan, après avoir consulté les scheiks les plus savans, chargeait ses ambassadeurs de porter sa réponse à l'empereur, et lui envoyait à son tour de nouveaux problêmes à résoudre. 1228

Quoique Jérusalem fût le principal et même l'unique objet des négociations, aucun des deux princes ne paraissait mettre un grand prix à la possession de la ville sainte (2). Malek-Kamel n'y voyait que *des églises et des maisons en ruines*; et Frédéric répétait sans cesse aux envoyés musulmans qu'il ne désirait planter son étendard sur le Calvaire et sur la montagne de Sion que *pour conserver l'estime des Francs et lever sa tête parmi les rois de la chrétienté* (3).

---

(1) Makrisi parle des problêmes que s'envoyaient réciproquement les deux souverains. (*Ibid.*)

(2) Voyez, pour cette négociation, Makrisi, *ibid.* Yafeï ajoute que le sultan avait déclaré qu'il reprendrait Jérusalem au premier prétexte de guerre que lui donneraient les chrétiens. (*Ibid.*)

(3) On peut voir la lettre écrite par Frédéric au sultan

1228 Ce fut un singulier spectacle, dans cette croisade, que celui de deux grands monarques opposés par la religion, rapprochés par une tolérance réciproque, peut-être par l'indifférence, unis par les mêmes goûts et confondant leurs vœux pour la paix, tandis qu'autour d'eux tout respirait la haine, la barbarie et la guerre. Dans l'armée chrétienne, on faisait un crime à Frédéric d'avoir envoyé au sultan du Caire sa cuirasse et son épée comme un gage de ses dispositions pacifiques. Parmi les Musulmans, on reprochait à Malek-Kamel de rechercher l'alliance des ennemis de l'islamisme, en envoyant au chef des Francs, un éléphant, des chameaux et les plus rares productions de l'Arabie, de l'Inde et de l'Egypte (1). Le mécontentement s'accrut encore dans les deux camps lorsque l'empereur reçut en présent, du sultan du Caire, une troupe de jeunes femmes élevées, selon l'usage des Orientaux, pour danser dans la salle des festins (2).

---

du Caire. Cette lettre nous a été conservée par l'historien arabe Dehebi. (*Biblioth. des Crois.*, extraits des auteurs orientaux, §. 78.)

(1) Les historiens latins parlent tous de ces présens envoyés à Frédéric par le sultan du Caire.

(2) Seize ans plus tard, on reprocha, dans le concile de Lyon, à l'empereur Frédéric, son commerce avec les femmes musulmanes. Thadée de Suesse justifia son maître, en disant que ces femmes n'étaient destinées qu'à amuser l'empereur par leurs tours d'adresse, et que sachant qu'elles

Les moezins, ou crieurs publics, affectaient 1228
d'annoncer la prière à une heure indue devant la tente du sultan, comme pour lui reprocher l'oubli de la foi musulmane. Les prédicateurs de l'islamisme accusaient hautement Malek-Kamel de trahir à-la-fois la religion du prophète et la gloire de Saladin. L'empereur des Francs n'était pas traité plus favorablement parmi les chrétiens. Les chevaliers de Saint-Jean et du Temple s'étaient séparés de lui et le suivaient de loin. Dans le camp, on n'osait prononcer le nom du chef de l'armée. Frédéric avait été obligé de faire disparaître l'étendard de l'empire, et ses ordres n'étaient proclamés qu'au nom de Jésus-Christ et de la république chrétienne (1).

Les préventions et la haine éclatèrent à la fin par la trahison et les complots les plus odieux. L'empereur, presque seul, ayant visité le château

---

étaient devenues une occasion de reproches et de scandale, Frédéric les avait pour jamais éloignées de lui.

(1) Suivant le manuscrit de Jordan, les deux franciscains, envoyés en Palestine par le pape, y arrivèrent au moment où Frédéric et Malek-Kamel étaient en négociation. Ces envoyés présentèrent au patriarche et aux trois grands maîtres des ordres militaires les lettres du souverain pontife, qui défendait à ceux-ci d'obéir à l'empereur, et ordonnait au patriarche de le déclarer excommunié. Frédéric se vit donc tout-à-coup abandonné des chevaliers des trois ordres, et craignant de rester seul avec ses Allemands, il dissimula son ressentiment et permit que ses lieutenans donnassent ses ordres de la part de Dieu et de la chrétienté.

1228 des Pélerins, et témoignant le désir de l'occuper pendant la guerre, les Templiers, à qui ce château appartenait, le menacèrent de le jeter *dans un lieu d'où il ne sortirait plus* (1). Comme ce prince avait formé le projet d'aller se baigner dans les eaux du Jourdain, les mêmes Templiers adressèrent une lettre à Malek-Kamel, et lui indiquèrent les moyens de surprendre le chef de l'armée chrétienne dans son pélerinage (2). Le sultan méprisa cette trahison, et renvoya à Frédéric la lettre qu'il avait reçue.

1229 C'est au milieu de cette agitation générale des esprits que le sultan du Caire et l'empereur d'Allemagne poursuivaient depuis plusieurs mois les négociations pour la paix. En butte aux complots de la haine, environnés de dangers dans leur propre camp, ils résolurent enfin de se rapprocher et de conclure un traité qui leur permît de disposer de leurs forces pour leur sûreté ou leur ambition personnelle. Une trève fut enfin conclue, le 20 février 1229, pour dix ans cinq mois et quarante jours. Malek-Kamel abandonna à Frédéric Jérusalem, Bethléem, et tous les villages situés sur la

---

(1) Ce trait est raconté par le continuateur de Guillaume de Tyr, pag. 109, nº. 89, tom. II, manuscrit de dom Berthereau.

(2) Cette circonstance est rapportée par Math. Pâris et par les auteurs arabes qui nous ont transmis la lettre que Frédéric écrivit alors au sultan. (*Biblioth. des Crois.*, auteurs orientaux, traduits par M. Reinaud, §. 78.)

route de Jaffa et de Ptolémaïs (1). D'après les conditions du traité, les Musulmans devaient conserver dans la ville sainte la mosquée d'Omar et le libre exercice de leur culte. La principauté d'Antioche et le comté de Tripoli n'étaient point compris dans la trêve. L'empereur d'Allemagne s'engageait à détourner les Francs de toute espèce d'hostilités contre les sujets et les terres du sultan. 1229

Lorsqu'on connut les dispositions du traité, la paix fut regardée dans les deux camps comme impie et sacrilége. Les Sarrasins qui habitaient Jérusalem, abandonnèrent en pleurant leurs demeures, et maudirent le nom de Malek-Kamel. Les poëtes déplorèrent les conquêtes des chrétiens dans des vers lugubres ou satiriques que l'histoire orientale nous a conservés. Quand la nouvelle de la trêve parvint dans la capitale de la Syrie (2), un des plus célèbres orateurs de l'islamisme prononça, dans la grande mosquée, le panégyrique de Jérusalem, et, rappelant en termes pathétiques la perte que ve-

(1) Ce traité est rapporté par Raynaldi avec des notes critiques de Gérold, patriarche de Jérusalem, ann. 1229, nº. 16 et suiv. (Voy. l'Éclaircissement sur les démêlés de Frédéric et du pape.)

(2) Les auteurs orientaux nous apprennent que Malek-Kamel fut obligé d'écrire au calife de Bagdad pour se justifier. Makrisi parle du désespoir des habitans de Jérusalem. Yaféï rapporte plusieurs pièces de vers composées dans cette circonstance. L'iman qui prononça le panégyrique de Jérusalem, était l'historien Ibn-Giouzi, qui raconte lui-même le fait.

1229 naient de faire les Musulmans, il arracha des larmes à tout le peuple assemblé.

L'indignation et la douleur éclatèrent plus vivement encore parmi les chrétiens. Les prélats et les évêques déclamaient avec véhémence contre un traité qui laissait subsister des mosquées en présence du Saint-Sépulcre, et confondait en quelque sorte le culte de Mahomet avec la religion de Jésus-Christ. L'archevêque de Césarée jeta un interdit (1) sur les saints lieux recouvrés, et le patriarche de la Judée refusa aux pélerins la permission de visiter le tombeau du Sauveur. Jérusalem n'était plus pour les fidèles la ville sainte et l'héritage du Fils de Dieu.

Lorsque l'empereur y fit son entrée, un morne silence régnait sur son passage (2); accompagné des barons allemands et des chevaliers teutoniques, il se rendit à l'église de la Résurrection, qui était tendue de deuil, et qui semblait gardée par l'ange

(1) Richard de St.-Germain dit que le même jour que l'empereur entra dans la ville de Jérusalem, l'archevêque de Césarée, envoyé par le patriarche, vint mettre l'interdit sur la ville, et particulièrement sur le Saint-Sépulcre, *couvrant ainsi, non de sa bénédiction, mais de l'anathème, un acte de restauration.* (*Biblioth. des Croisades*, tom. 1, pag. 588.)

(2) Nous avons sur le séjour de Frédéric à Jérusalem plusieurs détails curieux qui nous ont été transmis par le desservant de la mosquée d'Omar. (Voy. les extraits des auteurs arabes, *Biblioth. des Crois.*, §. 78.)

de la mort (1). Tous les ecclésiastiques, gardiens 1229
du saint Tombeau, avaient déserté le sanctuaire où ils croyaient voir *l'abomination de la désolation*, annoncée par les menaces de l'Écriture. Frédéric prit lui-même la couronne, et, la plaçant sur sa tête, il fut proclamé roi de Jérusalem sans aucune cérémonie religieuse. Les images des apôtres et des saints étaient voilées. On ne vit au pied des autels que des épées et des lances, et les voûtes sacrées ne retentirent alors que des bruyantes acclamations des guerriers.

Après son couronnement, Frédéric écrivit au pape et à tous les princes de l'Occident qu'il avait reconquis Jérusalem (2) sans effusion de sang, et

---

(1) Suivant la lettre du patriarche Gérold, et celle de Frédéric, rapportée par Math. Pâris, et d'après le témoignage de Sanut, l'Empereur se rendit le troisième dimanche de carême, revêtu de ses habits impériaux, et avec beaucoup de pompe et de majesté, à l'église du Saint-Sépulcre. Après avoir fait sa prière, il fit mettre une couronne d'or sur le grand autel, et sans s'inquiéter de ce qu'on n'observait pas les cérémonies usitées au couronnement des rois, il alla lui-même la prendre, et se la mit sur la tête aux acclamations des Allemands et des chevaliers Teutoniques, qui avaient hautement approuvé le traité de l'empereur.

(2) Frédéric, dans sa lettre, invite les rois et les princes chrétiens à rendre de solennelles actions de grâces à Dieu, qui manifeste quelquefois sa puissance, non par l'appareil et le nombre des chevaux et des chars, mais par des moyens faibles en apparence, et qui est toujours admirable dans ses

1229 comme par un miracle de la puissance divine. Dans le même temps, le patriarche adressait une lettre à Grégoire (1) et à tous les fidèles de la chrétienté, pour leur montrer l'impiété et la honte du traité que venait de conclure l'empereur d'Allemagne. En apprenant le succès de Frédéric, le souverain pontife déplora la conquête de Jérusalem comme on aurait déploré sa perte, et compara le nouveau roi de la Judée à ces monarques impies que la colère de Dieu avait fait asseoir sur le trône de David.

Frédéric ne put rester long-temps dans la ville sainte, qui retentissait d'imprécations contre lui; il

---

conseils sur les enfans des hommes : car il a permis que sans effusion du sang chrétien, et presque sans forces, l'entreprise que tant de grands princes n'avaient pu exécuter avec tant de puissantes armées et après tant de batailles, fût miraculeusement achevée en peu de jours, c'est-à-dire que la sainte cité et le sépulcre du Sauveur fussent rendus aux chrétiens par les infidèles. Cette lettre, rapportée par Math. Pâris à l'année 1229, a été copiée par Raynaldi sous la même date, nº. 22.

(1) La lettre du patriarche, dans laquelle était renfermée la copie du traité avec des notes critiques, n'est d'un bout à l'autre qu'une déclamation violente contre Frédéric. Cette lettre, rapportée par Math. Pâris, et copiée par Raynaldi sous la même date de 1229, a été traduite dans l'extrait de Math. Pâris, *Biblioth. des Crois.*, tom. I. Le patriarche commence par dire que de la plante de ses pieds au sommet de sa tête on ne pourrait trouver un grain de bon sens dans ce prince. Toute la lettre tend à justifier ce jugement.

revint à Ptolémaïs où il ne trouva que des sujets révoltés et des chrétiens scandalisés de ses succès (1). Le patriarche et le clergé avaient jeté un interdit sur la ville pendant le temps que l'empereur devait 1229

(1) Les opinions des historiens sur cette expédition de Frédéric II, sont si opposées, que nous avons cru devoir en présenter ici une courte analyse :

Richard de St.-Germain dit que lorsque l'emperenr retourna à Acre, le patriarche, les grands-maîtres du Temple et des Hospitaliers agirent de telle sorte, qu'il fut plus clair que le jour que ce furent eux qui excitèrent contre lui dans cette ville une guerre intestine.

L'auteur anonyme des *Antiquités de Goslar*, recueil de Heineccius, s'attache à justifier l'empereur et n'hésite point à condamner la cour de Rome, qu'il accuse d'avoir voulu dominer en Italie et d'avoir employé tous les moyens pour y parvenir.

Mutius, collection de Pistorius, montre beaucoup de réserve à l'égard de Frédéric, et se contente de dire que le pape désapprouva le traité conclu avec les Musulmans. En parlant ensuite des embarras qu'on avait suscités à l'empereur, il ajoute que ce prince *fit comme le chasseur qui chasse malgré les chiens.*

Jean Villani prétend que tous les chrétiens de la Palestine regardèrent la paix faite avec le soudan comme une paix fausse, honteuse et onéreuse à la chrétienté, et qu'ils prévirent qu'après le départ de Frédéric la Terre-Sainte et la Syrie retomberaient dans un état pire qu'auparavant.

François Pipin ne parle que des avantages qui résultaient de cette paix, et semble approuver la haine que l'empereur avait pour les Templiers qui lui avaient été contraires dans ses démêlés avec le pape.

1229 y rester. Tout exercice du culte était interrompu : les autels étaient dépouillés de leurs ornemens, et les croix, les reliques, les images des saints renversées par terre; on n'entendait plus le son des cloches ni les hymnes religieux. Un silence lugubre régnait dans le sanctuaire où les prêtres célébraient la messe à voix basse et les portes fermées. Les morts étaient enterrés dans les champs, sans prières et sans cérémonies funèbres; tout annonçait enfin le temps des grandes calamités et l'effroi des vengeances du ciel : c'est ainsi qu'on reçut à Ptolémaïs le libérateur de Jérusalem.

On était alors dans la semaine sainte; cette époque religieuse donnait plus de crédit au clergé et plus de solennité aux menaces et aux malédictions de l'Église. Frédéric se vit obligé de négocier la paix avec les chrétiens comme il l'avait fait avec les infidèles, et ne pouvant réussir à ramener les esprits, il les anima encore davantage par ses violences. Il fit fermer les portes de la ville, défendit qu'on apportât des vivres aux habitans, plaça partout des archers et des arbalétriers pour insulter les Templiers et les pélerins; enfin des frères prêcheurs furent enlevés au pied des autels, et battus de verges sur la place publique (1).

---

(1) Il est assez difficile de connaître la véritable cause de ces violences exercées par Frédéric; car nous n'avons à cet égard que la lettre du pape Grégoire adressée au duc d'Autriche, dans laquelle il lui dit, d'après les rapports que le patriarche et les Templiers, ennemis de l'empereur,

On porta de part et d'autre la haine et la vengeance jusqu'aux derniers excès. L'empereur, entouré d'ennemis, ne pouvait rester long-temps à Ptolémaïs; chaque jour, d'ailleurs, il recevait d'Italie des lettres qui le rappelaient en Europe. Le pape avait déclaré la guerre à son implacable ennemi : une armée pontificale était entrée dans le territoire de Naples. Les soldats du pontife portaient une clef sur leurs habits, pour moutrer qu'ils combattaient pour les droits et l'autorité de saint Pierre(1). Grégoire avait confié le commandement de cette armée et le soin de sa vengeance à Jean de Brienne et à deux capitaines siciliens qui avaient à se plaindre de Frédéric. L'empereur, averti de ces hostilités, se hâta de quitter la Palestine et de revenir dans ses états menacés. Lorsqu'il partit de Ptolémaïs, on chanta les hymnes de la délivrance 1229

avaient fait passer au pontife de Rome, que Frédéric, voulant s'emparer des biens des chevaliers, les avait tenus assiégés pendant cinq jours dans la ville d'Acre, et que ne pouvant réussir dans son entreprise, il avait enlevé toutes les machines de guerre, dont il avait envoyé une partie au sultan, et gardé l'autre qu'il emporta avec lui sur ses vaisseaux. L'empereur fit en outre briser les galères qu'on avait précédemment laissées dans le port d'Acre pour la défense du pays. La lettre de Grégoire est datée de Pérouse, le 15 des calendes du mois d'août 1229, et se lit dans Raynaldi sous la même date, nos. 22 et suiv.

(1) Cette circonstance des clefs, représentées sur les habits et les étendards des défenseurs du pape, est rapportée par Richard de St.-Germain.

1229 et de la joie. Il avait accusé les Templiers d'avoir voulu le livrer aux Sarrasins; ceux-ci l'accusèrent, à leur tour, d'avoir voulu livrer les villes chrétiennes au sultan du Caire (1). Ces accusations et mille autres, dictées par la haine, doivent inspirer une juste défiance à l'historien. Les chrétiens pouvaient faire à Frédéric un reproche plus raisonnable : il n'avait pris aucune mesure pour conserver sa conquête; on était fondé à croire qu'il n'avait fait son entrée à Jérusalem que dans la vue de confondre le Saint-Siége, et de dater de la cité de Dieu une réponse aux inculpations de Grégoire. Parvenu à son but, il avait trompé les fidèles, en les appelant dans une ville qu'il ne voulait ni défendre ni fortifier. Après la conclusion du traité, le sultan d'Égypte s'était emparé de Damas, et Frédéric savait combien ce voisinage formidable devait jeter d'alarmes parmi le peuple nouveau de la ville sainte. L'empereur, au reste, était peu ébloui lui-même des avantages qu'il faisait célébrer dans le monde chrétien. La plupart des vieux chroniqueurs s'accordent à dire que, pendant son séjour

(1) Suivant ce que nous avons vu plus haut, d'après Mathieu Pâris et les auteurs orientaux, l'accusation de Frédéric contre les Templiers n'était pas sans fondement; mais celle des Templiers contre Frédéric n'était peut-être fondée que sur ce que l'empereur, au rapport de François Pipin, avait laissé aux Sarrasins, par son traité, la maison ou temple de Salomon qui appartenait anciennement aux Templiers, et qu'il avait mis une garnison d'Allemands dans la tour de David.

à Jérusalem, il montra peu de respect pour les 1229
lieux saints, et, si on en croit les auteurs arabes, les Musulmans eux-mêmes furent quelquefois étonnés de son indifférence pour une cause qu'il était venu défendre en Asie (1).

A son retour en Italie, il trouva une guerre plus sérieuse que celle qu'il venait de soutenir en Syrie. Non seulement le pape avait levé des troupes pour ravager ses états, il avait soulevé contre lui les républiques lombardes. Jean de Brienne, dépouillé du titre de roi de Jérusalem, songeait à se faire reconnaître empereur, et ses prétentions étaient appuyées de tout ce qu'il y avait alors de plus sacré, l'autorité de l'Église et le droit de la victoire. La présence de Frédéric rendit le courage à ses sujets, dont on n'avait point encore ébranlé la fidélité; il livra à ses ennemis plusieurs combats dans lesquels il obtint l'avantage; l'armée de Jean de Brienne fut dispersée, les troupes pontificales quittèrent en désordre les villes et les provinces qu'elles venaient de conquérir (2).

---

(1) La plupart des auteurs arabes qui parlent de Frédéric, tels qu'Ibn-Giouzi, Makrisi, Ibn-Alatir, paraissent croire que ce prince avait un secret penchant pour la religion musulmane. Ils sont d'accord sur ce point avec plusieurs chroniqueurs occidentaux, surtout avec le continuateur de Guillaume de Tyr, qui soupçonne l'empereur d'être chaud en la *mécréandise*. (Voy. *Biblioth. des Crois.*, t. 1, l'extrait de ce chroniqueur.)

(2) Jean de Brienne, aidé du cardinal Pélage, avait atta-

1229 Le pape, apprenant que la fortune abandonnait ses drapeaux, appela de nouveau à son secours les foudres de la religion et remplit la plus terrible de ses menaces contre Frédéric; il déclara excommuniés tous ceux qui entretiendraient quelque commerce avec l'empereur, qui s'assiéraient à sa table, assisteraient à ses conseils, célébreraient devant lui le service divin et lui donneraient quelques marques d'attachement et de respect (1). Frédéric fut effrayé de cette sentence publiée avec solennité dans toute l'Europe et dans ses propres états; il envoya des ambassadeurs (2) au pape, qui, malgré les foudres dont il était armé, craignait les suites de la guerre et se montra disposé à recevoir la soumission d'un ennemi qu'il redoutait.

---

qué Gaëte. Le pape avait offert à cette ville, de même qu'à Sessa et à Sora, de grands privilèges, si elles voulaient éprouver la douceur du gouvernement ecclésiastique; mais ces villes n'ayant pas assez de force, ne purent résister, et Frédéric les ramena bientôt sous son obéissance. Cependant Sora fut livrée aux flammes. Richard de St.-Germain rapporte le distique suivant, que l'empereur fit sur la ruine de cette ville :

Vi Caperis, vi capta ruis, merito peritura,
Sera ruis, tua damna luis, Sero reditura.

(1) Cette sentence d'excommunication fut adressée en forme de lettre à l'évêque de Lugano, le 13 des calendes de septembre 1229. Ceux qui y sont soumis y sont nommément désignés. (Voy. liv. III du Recueil des lettres de Grégoire, ép. 46, et Raynaldi, ad ann. 1229, n°. 37.)

(2) Richard de St.-Germain nomme ceux que Frédéric

Après une négociation qui dura plusieurs mois, 1230
on fit un traité dans lequel le pape vaincu imposa des lois à l'empereur victorieux, et parut, en recevant la paix, accorder un pardon (1). Malgré ce traité de paix, les effets de la discorde subsistaient encore et se faisaient sentir jusque dans l'Orient, où les débats élevés au nom de l'Église avaient divisé les esprits et affaibli les courages. Les états chrétiens, pour lesquels l'Europe avait pris les armes, étaient restés sans appui et sans défense. Depuis que Frédéric avait abandonné Jérusalem sans la fortifier, les fidèles qui habitaient la ville sainte redoutaient sans cesse l'invasion des Musulmans qui habitaient les montagnes de Naplouse et les rives du Jourdain; plusieurs fois des cris d'alarmes s'étaient fait entendre sur le mont Sion, et les chrétiens avaient cherché un asile, les uns dans la forteresse de David, restée debout au milieu des

envoya en ambassade auprès du pape; c'étaient les archevêques de Reggio et de Bari, et le grand-maître de l'Ordre Teutonique. L'abbé d'Ursperg dit que l'empereur ne cessa, tant qu'il fut excommunié, de demander au pape, avec tous les signes du dévouement et de l'humilité, l'absolution pontificale: mais si l'empereur affecta de la soumission envers le Saint-Siége, le pape ne montra pas moins de disposition à la clémence, comme on peut le voir dans sa lettre au cardinal Pélage, datée de Pérouse, le 14 de juin 1229.

(1) Voyez sur ce traité l'auteur anonyme de la vie de Grégoire, livre III, cité par Raynaldi, ad ann. 1230, et la chronique de Richard de St.-Germain.

1230 ruines, les autres dans les lieux déserts (1). Le patriarche de Jérusalem, les prélats, les barons et le peuple de la Palestine, qui n'avaient plus de chef, plus de roi, imploraient en vain les secours des guerriers et des princes de l'Occident. Des prières et des plaintes si fréquemment répétées ne réveillaient plus dans le cœur des fidèles ni le sentiment de la pitié, ni cet enthousiasme qui, tant de fois, leur avait fait prendre la croix et les armes. On ne pouvait croire à des périls qui suivaient de si près la victoire; on désespérait surtout de pouvoir jamais assurer la délivrance d'un pays qu'il fallait délivrer si souvent.

1232 Cependant le pape n'avait point oublié le projet de la croisade, et conservait encore l'espoir de ranimer par ses exhortations l'ardeur et le zèle des guerriers chrétiens; il convoqua à Spolette une assemblée à laquelle assista Frédéric avec les patriarches de Constantinople, d'Antioche et de Jérusalem. On résolut dans cette assemblée (2) de recommencer la guerre en Palestine, malgré la

(1) « Un poi après que l'emperor se fust parti de la terre de Jérusalem, s'assemblèrent vilains de la terre os Sarrasins, et allèrent à Jérusalem une matinée pour occire les chrestiens qui desdans estoient. » (Contin. de Guill. de Tyr.) Le même auteur ajoute que les chevaliers chrétiens qui se trouvaient alors à Ptolémaïs, vinrent au secours de Jérusalem, et qu'ils tuèrent un grand nombre de Musulmans.

(2) Voy. sur cette assemblée, Raynaldi, ad ann. 1234, nº. 28.

trève conclue avec le sultan du Caire. Grégoire 1234
était impatient d'accomplir ses desseins et de proclamer les lois de l'Église dans les riches contrées de l'Orient; en attendant qu'on pût y envoyer des guerriers, il ordonna à plusieurs missionnaires de traverser les mers, et d'aller, armés du glaive de la parole, convertir les infidèles de la Syrie et de l'Égypte. Le souverain pontife était si persuadé du succès de cette croisade qu'il écrivit au calife de Bagdad (1), au prince de Damas (2), aux principaux chefs des Musulmans, pour les exhorter à embrasser le christianisme. L'histoire ne dit pas quel fut le sort des Frères Prêcheurs en Orient; mais le calife de Bagdad et les princes musulmans ne cessèrent point d'être les ennemis des chrétiens. Grégoire IX fut mieux inspiré et plus heureux lorsqu'il envoya dans plusieurs provinces de l'Occident des orateurs sacrés, pour appaiser les troubles et les guerres civiles qui nuisaient au triomphe de la religion et détournaient les peuples de la grande entreprise des guerres saintes.

(1) Le souverain pontife s'attache à prouver au calife et au sultan que le Christ a été promis par les prophètes, et leur démontre par combien de miracles il a manifesté sa gloire. Il menace le sultan de la colère céleste s'il refuse de croire en J.-C., et sollicite le calife à embrasser sa foi. Il est aisé de juger que les lettres de Grégoire firent peu d'impression sur l'esprit de ces princes infidèles. (Voy. Raynaldi, ad ann. 1233, nº. 16 à 22.)

(2) On le nommait Malek-Aschraf Moussa, et il était fils de Malek-Adel.

1234 Les disciples de saint Dominique et ceux de saint François d'Assises, chargés d'une mission digne de l'Évangile, parcoururent les campagnes et les cités en prêchant la paix et la concorde. Parmi les prédicateurs envoyés pour pacifier les états, frère Jean de Vicence (1) se fit remarquer par les prodiges qu'opéraient ses paroles (2); dans tous les pays qu'il parcourait, les nobles, les paysans, les bourgeois, les guerriers accouraient pour l'entendre, juraient d'oublier leurs injures, de terminer leurs querelles. Après avoir rétabli la paix dans plusieurs villes troublées par l'esprit de jalousie et par toutes les passions orageuses de la liberté, il annonça qu'il prêcherait dans la plaine de Paquéra sur les bords de l'Adige. Tous les habitans des cités voisines, ayant à leur tête leur clergé et leurs magistrats, se rendirent au lieu indiqué, pour entendre l'ange de la concorde et l'orateur de la paix publique; en présence de plus de

(1) Les prédications de Jean de Vicence avaient principalement pour but de pacifier les villes de Florence et de Sienne. La chronique de Vérone, publiée par Muratori, dit que Jean de Vicence s'arrogea le souverain pouvoir dans Vérone, non par ambition, mais pour réformer les lois et les mœurs et appaiser les troubles. On peut voir les ép. 130 et 260 du pape Grégoire, adressées à ce zélé prédicateur pour le féliciter sur ses travaux évangéliques. (Raynaldi, ad ann. 1233, nº. 37.)

(2) Consultez, pour les prédications de Jean de Vicence, l'*Hist. ecclés.* de Fleuri, tom. XVII, et l'*Hist. des Républ. d'Italie*, par Sismondi.

quatre cent mille auditeurs, frère Jean monta dans 1234
une chaire élevée au milieu de la plaine de Pesquiera; un profond silence régnait dans l'assemblée; tous les regards étaient fixés sur le saint prédicateur; ses paroles semblaient descendre du ciel. Il avait pris pour texte ces mots de l'Écriture : *Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix.* Après avoir fait un tableau effrayant des malheurs de la guerre et des effets de la discorde, il ordonna aux villes lombardes de renoncer à leurs inimitiés, et leur dicta, au nom de l'Église, un traité de pacification universelle. Jamais le moyen âge n'avait offert un spectacle plus touchant et plus sublime; l'historien de cette époque, qui n'a que des troubles et des guerres à raconter, doit se plaire à décrire une scène imposante et solennelle, où la religion rappelle aux peuples assemblés tout ce que ses maximes renferment de plus consolant et de plus salutaire. Le discours du frère Jean remplit son auditoire d'un saint amour pour la paix, et les villes qui se faisaient la guerre jurèrent devant lui d'oublier à jamais le sujet de leurs longues divisions et de leurs éternelles rivalités.

Ces prédications évangéliques rendirent à l'Ita- 1235
lie quelques jours de paix, et permirent au Saint-Siége de faire prêcher avec succès la nouvelle croisade. Grégoire adressa des instructions pastorales à tous les évêques et prélats de la chrétienté (1).

(1) Grégoire adressa des lettres encycliques, datées de

1235 Dans ses lettres aux évêques de France, il appliquait à la guerre sainte ces paroles de Jésus-Christ: *Si quelqu'un veut venir avec moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte ma croix tous les jours et me suive; qui voudra sauver sa vie, la perdra, et qui la perdra pour l'amour de moi, la sauvera.* Le souverain pontife déclarait coupables de trahison ceux qui ne feraient pas tous leurs efforts pour conquérir l'héritage du Sauveur; les circulaires du pape recommandaient à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe de payer un denier par semaine pour les frais de la croisade (1). Le chef de l'Église comparaît ces aumônes à celles que sollicitait saint

Pérouse le 15 des calendes de décembre 1234, à tous les fidèles de la chrétienté. Il écrivit aussi en particulier au patriarche d'Aquilée et à plusieurs évêques. Il s'adressa encore aux rois et princes d'Allemagne; et pour que les discordes de l'Orient ne fussent point un obstacle au succès de la nouvelle croisade, il envoya en Palestine Théodore, archevêque de Ravenne, avec la qualité de légat, pour y rétablir la paix. (Voy. ép. 182, 183, 316, 33; l'*Histoire de Ravenne*, liv. VI, et Raynaldi, ad ann. 1234, nos. 30 et suivans.)

(1) « A l'exemple de l'apôtre qui faisait des collectes chez » les nations, pour en envoyer le produit aux frères indigens de Jérusalem, nous avons jugé convenable que tous » ceux qui font profession de la religion chrétienne, tant » hommes que femmes, clercs et laïcs, quelle que soit leur » condition, donnent un denier par semaine pour cette œuvre sainte. Nous n'en exceptons que ceux qui, ayant pris » la croix, se disposent à partir. » (Ép. 135 de Gré-

Paul pour les pauvres de Jérusalem, et ne craignait point d'assurer d'avance qu'elles suffiraient à entretenir l'armée des croisés pendant dix ans. 1235

La prédication de cette croisade fut confiée aux religieux de Saint-Dominique et de Saint-François, qui avaient en Asie des missionnaires pour la conversion des infidèles, et dans tout l'Occident des prédicateurs pour rétablir la paix entre les chrétiens. Les nouveaux apôtres de la guerre sainte reçurent du pape le pouvoir non seulement de donner la croix, mais de commuer le vœu du pèlerinage en aumône pécuniaire, ce qu'on n'avait vu que rarement depuis le commencement des croisades; ils avaient aussi la faculté d'accorder des indulgences de plusieurs jours aux fidèles qui venaient entendre leurs sermons (1). D'après l'esprit de leur institution, les disciples de saint François et de saint Dominique vivaient dans les austérités de la pénitence; ils se vouaient à la pauvreté, et devaient donner l'exemple de l'humilité chrétienne; mais dans cette circonstance, le pape voulut qu'ils fussent reçus avec pompe dans les mo-

goire IX, datée de Pérouse, le 4 des calendes de juillet 1235, et adressée à l'archevêque de Reims et à ses suffragans.)

(1) Voyez la lèttre de Grégoire citée ci-dessus, et Math. Pâris à l'année 1234, où il rapporte une autre lettre du pape adressée aux fidèles du royaume d'Angleterre, pour les exhorter à contribuer, par leurs aumônes, aux frais de la croisade.

1235 nastères et dans les villes; que le clergé vînt à leur rencontre avec la bannière et les plus beaux ornemens des églises. Soit que cette magnificence eût altéré la simplicité de leurs mœurs, soit que les peuples ne pussent s'accoutumer à voir dans un pompeux cérémonial ceux qu'on voyait naguère voués à la pauvreté évangélique, les prédicateurs de la croisade n'inspirèrent ni estime, ni respect à leurs auditeurs dont la foule diminuait chaque jour. Comme ils recevaient d'abondantes aumônes dont on n'apercevait point l'emploi, la solennité de leur mission, la sainteté de leur caractère, ne purent les défendre des accusations et des défiances de la multitude : les murmures et les plaintes qui s'élevèrent de toutes parts affaiblirent enfin l'autorité de leurs paroles et contribuèrent à refroidir le zèle et la dévotion des chrétiens pour la guerre sainte (1).

L'enthousiasme des peuples, que ne pouvait ranimer l'éloquence chrétienne, avait besoin, pour se montrer encore, de l'exemple des princes et des guerriers les plus illustres. C'était surtout du royaume de France que la chrétienté attendait le signal, de ce royaume d'où lui étaient venus tant de modèles d'un pieux héroïsme, et que les colonies chrétiennes d'Orient regardaient comme leur véritable appui. Mais, à cette époque, la France venait d'épuiser ses forces dans la malheureuse

(1) Voy. Math. Pâris, *ibid.*

guerre des Albigeois, et la minorité de Louis IX, 1235
en donnant aux grands vassaux l'espoir de secouer le joug de la couronne, avait répandu, parmi les seigneurs et les barons, un dangereux esprit de faction et de discorde. A la tête de la ligue formée contre la royauté, on remarquait le duc de Bourgogne (1); Thibault, comte de Champagne et roi de Navarre (2); Pierre de Dreux, comte de Bretagne (3), que ses démêlés avec le clergé avaient

(1) Hugues IV, duc de Bourgogne, était fils d'Eudes III et d'Alix de Vergi. Il épousa en 1229 Yolande, fille de Robert III, comte de Dreux, et entra presqu'aussitôt dans la ligue des princes formée contre le comte de Champagne. Il se mit en marche pour les joindre; mais apprenant que Louis IX était à la poursuite des confédérés, il revint sur ses pas.

(2) Le roi de Navarre était fils posthume de ce brave Thibault IV, qui mourut lorsqu'il se disposait à la croisade de 1200, dont il devait être le chef. Thibault V avait découvert les embûches que les princes ligués avaient dressées pour surprendre le jeune roi Louis IX, et avait rendu par-là un service signalé à la France. Il avait alors trente-trois ans; il était beau et de fort bonne mine, d'une humeur douce et agréable; d'un esprit extrêmement vif et poli par la culture des lettres et surtout de la poésie. Thibault avait les inclinations très nobles, et était fort attaché à la religion. Tous les historiens parlent de la passion qu'il avait conçue pour la reine Blanche, qui n'y répondit jamais que par l'indifférence, mais qui sut habilement en profiter.

(3) Pierre de Dreux, duc de Bretagne, fut surnommé Mauclerc, suivant les uns, parce qu'ayant été destiné à la cléricature, il avait embrassé le parti des armes; ou, suivant

1235 fait surnommer *Mauclerc*. La fermeté de la régente, et le caractère de Thibault, qui ne put se montrer constant ni dans sa soumission ni dans sa révolte, firent à la fin échouer les entreprises plusieurs fois renouvelées des factieux et des rebelles. Comme on prêchait alors dans tout l'Occident la croisade contre les Musulmans, et la paix entre les princes chrétiens, l'ambition déçue des chefs de la ligue, leur orgueil trompé par la fortune des armes, se changèrent tout-à-coup en un sentiment religieux qui leur inspira la résolution d'expier dans une guerre sainte les crimes de la guerre civile (1). Thibault avait moins de réputation parmi

---

d'autres, parce qu'il avait travaillé à diminuer la juridiction ecclésiastique. Il était fils de Robert II, comte de Dreux, lequel était petit-fils de Louis-le-Gros, roi de France. Il épousa en 1212 Alix, fille aînée de Guy de Thouars et de la duchesse Constance. Alix lui apporta en dot le comté de Richemont en Angleterre. Pierre de Dreux était le prince le plus spirituel et le plus habile de son temps; mais il avait plus de penchant au mal qu'au bien, et dans ce qu'il avait de bon, il se glissait toujours quelque vice qui en effaçait le mérite. Inquiet et turbulent, il eut toujours les armes à la main, et les employa, tour-à-tour, contre les ennemis de l'état, contre ses sujets, contre son roi et contre les infidèles.

(1) Suivant Math. Pâris, le comte de Champagne s'était engagé, dans une assemblée tenue en 1230 par Louis IX et la régente sa mère, à passer dans la Terre-Sainte avec cent chevaliers. Comme il passait pour le principal auteur des troubles qui avaient eu lieu, on voulut l'éloigner, et on l'obligea à se croiser. (Voy. Math. Pâris, ad ann. 1230.)

les guerriers que parmi les troubadours, et la postérité connaît plus son goût pour la poésie, ses mœurs chevaleresques et galantes, qu'elle ne connaît ses exploits et ses travaux militaires. Des bruits long-temps accrédités et recueillis par des chroniques contemporaines, des chansons du comte de Champagne qui nous sont restées, nous autorisent à croire que des souvenirs (1) d'amour et le ver- 1235

(1) La mère de saint Louis, née en 1188, avait alors près de quarante-huit ans. Nous ne répéterons point ici les accusations dirigées contre Thibault et la reine elle-même, accusations recueillies par Mathieu Pâris en des termes qu'on s'étonne de trouver sous la plume d'un écrivain ecclésiastique. Nous nous bornerons à citer un passage des grandes chroniques de St.-Denis, qui parlent avec un ton romanesque, mais décent, d'une entrevue du comte Thibault avec la reine. « A donc, disent les chroniques, le comte » regardant la reine, qui tant étoit belle et sage, s'escria » tout esbahi de sa grande beauté : *Par ma foi, ma dame,* » *mon cœur et toute ma terre sont à votre commandement,* » *ne n'est rien qui vous pust plaire si que ne fissé volon-* » *tiers; et jamais, à Dieu plaist, contre vous ni les votres* » *n'en irai.* D'illec se partit tout pensif, et lui venoit sou- » vent en remembrance le doux regard de la reine et sa » belle contenance, lors si entroit dans son cœur la dou- » ceur amoureuse; mais quand il lui souvenoit qu'elle étoit » si haute dame et de si bonne renommée, et de si bonne » vie et nette, si muoit sa douce pensée en grande tris- » tesse. » Il suffit de connaître ce passage assez curieux pour juger que la reine Blanche avait assez d'ascendant sur l'esprit de Thibault pour l'envoyer à la croisade, et la sagesse avec laquelle elle gouvernait le royaume de son fils, nous laisse penser qu'elle ne mit point de scrupule à se servir de cet ascendant pour assurer la paix de la France.

1235 tueux ascendant de la dame de ses pensées, eurent quelque part dans la pieuse détermination qu'il prit tout-à-coup de partir pour l'Orient. Sa muse, qui n'avait chanté que des amours profanes, fit entendre les plaintes de Jérusalem, et ranima par des chansons chrétiennes l'ardeur des soldats de la croix. « Apprenez, disait-il, dans ses » vers, que le ciel est fermé à tous ceux qui ne » traverseront pas la mer pour visiter et défendre » le tombeau de Dieu. Oui, tous les braves qui » aiment Dieu et la gloire n'hésiteront pas à pren- » dre la croix et les armes; ceux qui préfèrent le » repos à l'honneur, ceux qui redoutent les périls » resteront seuls dans leurs foyers. Jésus-Christ, au » jour du jugement, dira aux uns : *Vous qui m'ai-* » *dâtes à porter ma croix, montez au lieu qu'ha-* » *bitent les anges et ma mère Marie;* il dira aux » autres : *Vous qui ne m'avez point secouru, des-* » *cendez au séjour des méchans* (1). »

1236 L'exemple du duc de Bourgogne et du comte de Bretagne (2), les poétiques exhortations de Thibault, réunies aux prédications du St.-Siége, réveillèrent un moment l'enthousiasme des croisa-

(1) Cette poétique exhortation, adressée aux chevaliers, se trouve dans les poésies de Thibault.

(2) Pierre de Dreux, surnommé *Mauclerc*, s'engagea, comme le roi de Navarre, à passer dans la Terre-Sainte, au moment même où il vint se soumettre au roi de France après avoir appelé à son secours le roi d'Angleterre. (Voy. la *Monarchie française*, par Montfaucon.)

des dans les provinces de la France. Les comtes 1236
de Bar, de Forêts, de Mâcon, de Joigny, de Nevers; Amauri, fils de Simon de Montfort; André de Vitry, Geoffroy d'Ancenis, une foule de barons et de seigneurs, prirent la croix et firent le serment d'aller en Asie combattre les infidèles.

Comme la prédication de la croisade avait été 1237
accompagnée de plusieurs abus qui pouvaient nuire au succès de la sainte expédition, un concile assemblé à Tours (1) s'occupa d'y remédier et d'arrêter le mal dans sa source. On a vu précédemment que les prédicateurs de la guerre sainte, en recevant les criminels sous les bannières de la croix, avaient scandalisé les chevaliers chrétiens; les croisades, ainsi qu'on l'avait vu dans le douzième siecle, n'étaient plus regardées comme un moyen de salut pour tous les fidèles, et comme la voie du seigneur dans laquelle tout le monde pouvait entrer. Les grands coupables ne trouvaient plus leur place dans les rangs des pieux défenseurs de Jésus-Christ. Le concile de Tours décida que les croisés arrêtés par la justice seraient remis entre les mains d'un juge ecclésiastique qui n'aurait aucun égard à leurs priviléges, et leur ôterait même la croix s'il les trouvait coupables d'homicide ou

(1) Le concile de Tours eut lieu en 1237; l'abbé Fleuri en parle au ch. 59 du liv. XXX de son *Hist. ecclés.* (Voy. aussi tom. XI des conciles, pag. 504.) Raynaldi l'a passé sous silence, mais le P. Mansi a réparé cet oubli dans une note.

1237 de quelque grand forfait commis contre les lois divines et humaines.

Ainsi que dans les autres croisades, le peuple s'était porté à de violens excès contre les juifs, qu'on accusait d'avoir immolé le Dieu pour lequel on allait combattre, et qui retenaient entre leurs mains d'immenses trésors, tandis que les croisés étaient obligés d'engager leurs biens pour faire le voyage de la Palestine. Afin d'arrêter le cours des violences populaires, le concile défendit, sous peine des censures ecclésiastiques, de maltraiter les juifs, de les dépouiller de leurs biens et de leur faire aucun outrage.

On avait remarqué un autre abus non moins préjudiciable à la croisade que tous les autres. Les prédicateurs de la guerre sainte et plusieurs théologiens, permettaient aux croisés de se racheter de leur vœu en payant la somme qu'ils auraient dépensée dans leur pélerinage : cet abus (1) causa un grand scandale parmi les fidèles, mais le Saint-Siége, qui en retirait des sommes considérables, n'eut aucun égard aux plaintes qui s'élevèrent à ce sujet en Angleterre et dans plusieurs états de l'Europe.

1238 Les croisés faisaient les préparatifs de leur départ, lorsque tout-à-coup un nouveau cri d'alarme

(1) Math. Pâris s'élève fortement contre cet abus, qui fit naître beaucoup de murmures en Angleterre. (Voy. ad ann. 1240, pag. 470.)

retentit dans l'Occident. L'empire des Latins à 1238
Constantinople était réduit à la dernière extrémité (1). Après le règne de Baudouin de Flandre et de son frère Henri, la famille de Courtenai, appelée au trône impérial, n'avait connu des grandeurs que les chagrins et les revers qu'elles entraînent après elles dans un empire qui s'écroule. Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, lorsqu'il allait prendre possession du trône de Baudouin, fut surpris dans la Macédoine et massacré par les ordres de Théodore Comnène, prince d'Épire. Peu de temps après, l'impératrice, qui s'était rendue par mer à Constantinople, mourut de douleur en apprenant la fin tragique de son époux. Robert de Courtenai, second fils de Pierre, ne monta sur le trône que pour voir la rapide décadence de l'empire latin; vaincu dans une grande bataille par Vatace, successeur de Lascaris, il perdit toutes les provinces situées au-delà du Bosphore et de l'Hellespont; d'un autre côté, le prince d'Épire s'empara de la Thessalie et d'une grande partie de la Thrace. Constantinople, menacée par des ennemis formidables, voyait du haut de ses tours flotter les étendards des Grecs de Nicée et des barbares du mont Hémus. Au milieu des désastres qui désolaient l'empire, Robert

(1) Sur les événemens arrivés dans l'empire latin à Constantinople, on peut consulter Nicetas, Acropolite, Richard de St.-Germain, et les épîtres de Grégoire, liv. III, ép. 51, et notre Éclaircissement au volume précédent.

1238 mourut, n'ayant pour successeur que son frère Baudouin encore dans l'enfance. Jean de Brienne, que la fortune fit un moment roi de Jérusalem, avait été appelé sur le trône chancelant de Constantin; les Grecs et les Bulgares, animés par l'ardeur du pillage, étaient aux portes de la capitale. Leurs flottes pénétrèrent jusque dans le port; leurs innombrables bataillons se préparaient à escalader les remparts de la ville; le nouvel empereur leur livra plusieurs batailles, s'empara de leurs vaisseaux et dispersa leurs armées (1). Les victoires miraculeuses de Jean de Brienne augmentèrent sa renommée, mais ne firent qu'épuiser ses forces: après avoir vaincu ses ennemis, il se trouva sans armée; et tandis que les poètes le comparaient à Hector, à Roland, à Judas Machabée, il était obligé d'attendre dans la capitale des secours qu'on lui avait promis et qui n'arrivaient point. Agé de plus de quatre-vingts ans, il termina sa carrière en disputant aux Barbares les restes d'une puissance que les armes avaient fondée, et dont les misérables débris ne purent être sauvés par les prodiges de la valeur.

---

(1) On peut lire quelques détails sur ces victoires de Jean de Brienne, dans la lettre que le pape Grégoire adressa à Bela, roi de Hongrie, pour lui demander des secours en faveur de ce prince. Sa lettre est datée de Viterbe, le 15 des calendes de janvier 1235. (Raynaldi, ad ann. 1235, n°. 53.) Voy. aussi notre Éclaircissement sur l'empire des Latins à Constantinople, au volume précédent.

Les ruines qui l'entouraient à ses derniers momens, durent lui faire sentir le néant des grandeurs humaines et le ramener aux sentimens de l'humilité chrétienne. Il avait passé les premiers jours de sa jeunesse dans les austérités du cloître. A son lit de mort, il déposa la pourpre impériale et voulut rendre les derniers soupirs sous l'habit d'un disciple de Saint-François d'Assise (1). Un simple chevalier français, assis pendant quelques jours sur deux trônes près de s'écrouler, gendre de deux rois (2), beau-père de deux empereurs, Jean de Brienne, ne laissa en mourant que le souvenir de ses exploits et l'exemple d'une étrange desti- 1238

(1) Wading, dans ses Annales des Frères-Mineurs, année 1240, rapporte que Jean de Brienne, désirant ardemment connaître l'heure de sa mort, eut une vision pendant la nuit. Un vieillard vénérable, vêtu de blanc, se présenta à lui, tenant dans ses mains l'habit et les sandales des Frères-Mineurs, et lui dit que la volonté de Dieu était qu'il mourût sous ce vêtement. La nuit suivante il vit deux vieillards, et la nuit d'après trois vieillards vêtus de même, qui lui dirent la même chose. Jean de Brienne fit appeler frère Ange, son confesseur, à qui il raconta ces trois visions, et qui lui répondit qu'il en avait eu une semblable. L'empereur n'hésita plus: peu de jours après il prit l'habit et entra dans l'ordre des Frères-Mineurs, où il termina *heureusement* sa vie dans l'année 1237. (Voy. notre Éclaircissement sur l'empire des Latins à Constantinople, au volume précédent.)

(2) Jean de Brienne avait épousé en secondes noces une fille du roi d'Aragon.

1238 née. Le jeune Baudouin, qui avait épousé sa fille, et qui devait lui succéder, ne put recueillir son déplorable héritage; sorti comme un fugitif de sa capitale, il parcourut l'Europe dans une attitude de suppliant, implorant la charité des fidèles, et n'obtenant souvent que leur mépris. Revenu en France, il réclama les domaines de sa famille qu'il avait quittés pour l'empire d'Orient, et reprit les armes à la main la petite principauté de Namur, qu'il engagea ensuite pour une somme modique. Baudouin obtint avec peine un secours de sept cents marcs d'argent du roi d'Angleterre, qui lui avait d'abord refusé l'entrée de son royaume (1). Louis IX lui abandonna l'argent confisqué sur les juifs, argent qu'on regardait comme le produit honteux de l'usure et qu'on croyait en quelque sorte purifier en l'employant dans une guerre sainte.

Pendant que l'empereur d'Orient parcourait l'I-

---

(1) Math. Pâris dit que Baudouin fut reçu dans Londres avec de grands honneurs, après qu'il eut déclaré qu'il venait, non pas pour *troubler le royaume*, mais pour demander des secours. Les Annales de Meyer rapportent que ce prince recueillit beaucoup d'argent dans la Champagne et dans la Belgique, et que ce fut avec le secours du roi de France qu'il recouvra le comté de Namur. Guillaume de Nangis raconte que Baudouin racheta la couronne d'épine et les autres reliques qu'il avait engagées à Venise pour faire de l'argent, et que ces reliques furent transportées à Paris, où Louis IX les reçut avec grande pompe. (Voyez notre Éclaircissement sur l'empire des Latins à Constantinople, au volume précédent.)

talie, la France et l'Angleterre, Constantinople 1238
restée sans défenseurs, et livrée à tous les genres de misères, vendait jusqu'aux reliques, objet de la vénération du peuple et derniers trésors de l'empire. Le souverain pontife fut touché de la détresse et de l'abaissement de Baudouin, et ne put entendre sans pitié les gémissemens de l'église latine de Bysance. Il publia une nouvelle croisade pour la délivrance de l'empire d'Orient (1).

Les croisés, qui devaient partir pour la Terre-Sainte, furent invités à secourir leurs frères de Constantinople; mais les prières et les exhortations du Saint-Siége ne produisirent que de faibles secours; les esprits étaient divisés; les uns voulaient défendre l'empire des Latins, les autres le royaume de Jérusalem (2).

(1) La pitié ne fut pas le seul motif qui fit agir le pontife de Rome. On voit, par la lettre qu'il adressa de Viterbe, le 17 des calendes de janvier 1235, à Bela, roi de Hongrie, que la crainte qu'inspiraient les succès des schismatiques Vatace et Asan, avait détourné Grégoire de la guerre d'outre-mer, et qu'il ne songeait plus qu'à secourir Constantinople, vivement menacée par les ennemis des Latins.

Dans une autre lettre datée d'Interamne, le 6 des ides de décembre 1236, et adressée aux évêques de France et de Hongrie, le pape demande des secours pour l'empereur de Constantinople, et veut que ceux qui ont fait vœu d'aller dans la Terre-Sainte changent de desseiu, et aillent se joindre aux troupes de Jean de Brienne et de Baudouin. (Raynaldi, ad ann. 1235, no. 52, et 1236, no. 69.)

(2) Pierre de Dreux, duc de Bretagne, et plusieurs autres seigneurs, soit pour faire plaisir au pape, soit parce

1239 Cependant les princes et les seigneurs français persistaient dans leur résolution d'aller combattre les Sarrasins en Asie. Les barons et les chevaliers engageaient ou vendaient leurs terres pour acheter des chevaux et des armes, quittaient leurs donjons et leurs châteaux, s'arrachaient aux embrassemens de leurs épouses. Thibault, leur chef et leur interprète, faisait ses adieux à la France dans des vers qui nous sont restés, et qui expriment à-la-fois la dévotion des chrétiens et le caractère de la chevalerie. Sa muse, en même temps pieuse et profane, déplorait les tourmens de l'amour, les chagrins de l'absence, et célébrait la gloire des soldats de Jésus-Christ; pour se consoler d'avoir perdu la dame de ses pensées, le roi de Navarre invoquait la vierge Marie, *dame des cieux*, et terminait sa plainte par ce vers qui peint si bien les mœurs du temps :

Quand dame perds, dame me soit aidant.

---

que l'entreprise en faveur de Constantinople leur paraissait moins difficile et moins dangereuse, s'attachèrent d'abord à Baudouin : mais le roi de Navarre, le duc de Bourgogne et les comtes de Bar, de Vendôme et de Montfort, trouvaient étrange qu'on ruinât, ou du moins qu'on affaiblît une croisade pour une autre. Ils se plaignirent au pape, et lui reprochèrent son changement. Grégoire répondit qu'on ne pourrait jamais chasser les infidèles de la Terre-Sainte, si l'on n'assurait la conquête de Constantinople. (Voyez le livre XII des Ép. de Grégoire, ép. 351 et 399.)

D'autres troubadours, à l'exemple du roi de 1239
Navarre, chantaient le départ des pélerins; ils promettaient dans leurs vers les indulgences de la croisade aux guerriers qui partaient pour la Syrie, et conseillaient aux dames et aux demoiselles de ne point écouter ceux qui restaient en Europe; car, disaient-ils, il ne restera que les lâches : tous les braves vont chercher en Orient la gloire des combats.

Tandis que la France répétait les chansons des troubadours, on adressait au ciel, dans toutes les églises, de ferventes prières pour le succès des expéditions d'outre-mer. Toutefois il se mêlait aux chants de la poésie et aux hymnes de la piété un spectacle douloureux et trop digne d'un siècle barbare. La guerre des Albigeois avait jeté dans le cœur des peuples un esprit ardent de persécution et d'intolérance. Au moment même où les chevaliers et les barons se disposaient à porter la guerre au pays des infidèles, dans plusieurs cités du royaume on dressait des bûchers pour les fauteurs de l'hérésie. Peu de jours avant son départ pour la croisade, le comte de Champagne assista au supplice de cent quatre-vingt-trois de ses vassaux, qui furent brûlés comme hérétiques (1). A ces scènes

(1) Ces hérétiques étaient de la secte des Bulgares ou des Albigeois. Ils furent brûlés sur le mont Aimé, en Champagne, près de Vertu. Outre le roi Thibault et les seigneurs de Champagne, plusieurs évêques et autres prélats assistèrent à ce supplice comme à une fête. On y compta jusqu'à

1239 déplorables se joignaient les tristes effets des démêlés du pape et de l'empereur, démêlés qui jetaient le trouble dans le sanctuaire comme hors du sanctuaire, et répandaient partout les germes d'une funeste discorde entre la noblesse et le clergé, entre l'autorité civile et l'autorité religieuse (1).

Au milieu de la fermentation générale des esprits, et des hostilités toujours prêtes à éclater, le souverain pontife, à la voix duquel les croisés avaient pris les armes, n'applaudissait plus à leur enthousiasme; Grégoire, qui s'était créé de formidables ennemis en Occident, paraissait avoir oublié une guerre qu'il avait prêchée et ne songeait plus qu'à ses propres périls.

La plupart des chefs de la croisade d'outremer étaient assemblés à Lyon pour délibérer sur leur entreprise, lorsqu'ils reçurent un nonce du souverain pontife, qui leur ordonna de retourner dans leurs foyers. Cet ordre inattendu de Grégoire IX scandalisa les princes et les barons qui répondirent

---

sept cent mille personnes présentes. (Voy. *Hist. des Comtes de Champagne et de Brie*, tom. II, pag. 70.)

(1) La paix conclue en 1230 entre le pape et l'empereur, ne dura pas plus de six ans. Grégoire se plaignit à Frédéric de l'oppression sous laquelle il tenait l'église de Sicile. L'empereur essaya de se justifier; mais, au rapport de Richard de St.-Germain, Frédéric, dans l'année 1236, excita dans Rome, à l'aide de Pierre Frangipani, une sédition contre le pape et le sénat. (Voyez, sur ce sujet, Raynaldi, sous la date de cette année, n°. 14 et suiv.)

à l'envoyé de la cour de Rome que le pape pouvait 1239
changer de politique, désapprouver ce que lui-même avait ordonné; mais que les défenseurs de la croix, ceux qui s'étaient voués au service do Jésus-Christ, restaient inébranlables dans leurs desseins : « Nous avons fait, ajoutaient-ils, tous nos » préparatifs; nous avons engagé ou vendu nos » terres, nos maisons et nos meubles; nous avons » quitté nos amis et nos familles, annoncé notre » arrivée en Palestine : la religion et l'honneur nous » défendent de retourner sur nos pas (1). »

Comme le nonce du pape voulut faire parler l'autorité de l'Église, et qu'il accusa les barons de trahir la cause qu'ils allaient défendre, les guerriers chrétiens ne purent contenir leur indignation; les soldats et les chefs s'emportèrent au point de maltraiter l'ambassadeur du souverain pontife; ils l'auraient immolé à leur colère sans les conseils et les prières des prélats et des évêques (2).

A peine les croisés venaient de renvoyer avec mépris le nonce du pape, qu'ils virent arriver des députés de l'empereur d'Allemagne (3), qui les

---

(1) Voy. dans la *Biblioth. des Crois.*, extrait des Chroniques anglaises, ce que Math. Pâris raconte à ce sujet. Voy. aussi Raynaldi, Alberic, Richard de St.-Germain, et l'*Hist. ecclés.* de Fleuri.

(2) Voy. encore Math. Pâris, *ibid.*

(3) Frédéric avait écrit au pape une lettre datée de Crémone le 7 décembre 1238, pour le prier de faire retarder l'expédition, promettant d'en être lui-même à la Saint-Jean-

1239 suppliaient également de suspendre leur marche, et d'attendre que lui-même eût rassemblé ses troupes pour se mettre à leur tête. Les chevaliers et les barons, animés d'un zèle sincère pour la délivrance des saints lieux, ne pouvaient concevoir ces retards qu'on voulait mettre à leur entreprise, et gémissaient sur l'aveuglement des puissances qui voulaient les détourner de la voie du salut. Le roi de Navarre, les ducs de Bretagne et de Bourgogne, la plupart des seigneurs qui avaient pris la croix, persistèrent dans le dessein d'accomplir leur serment, et s'embarquèrent à Marseille pour se rendre en Syrie.

Un nouveau démêlé venait d'éclater entre le

Baptiste de l'année suivante; mais Frédéric n'avait d'autre but que d'empêcher cette expédition. Il devait craindre que les nouveaux croisés n'allassent en Palestine augmenter le nombre de ses ennemis et changer la face des affaires qu'il y avait établies. Ainsi, d'un côté le pape, de l'autre l'empereur, par des motifs différens, s'opposaient à l'expédition. S'il faut en croire une chronique manuscrite dont nous parlerons plus bas, Frédéric envoya une première fois prier les seigneurs croisés de différer leur départ d'un an, promettant de les accompagner alors. Les seigneurs croisés délibérèrent entr'eux et consentirent à attendre une année. Quand cette année fut révolue, et que Frédéric sut que les croisés se disposaient à partir, il leur envoya faire la même prière, promettant de les accompagner dans un an, lorsque les affaires qui le retenaient encore seraient arrangées. Les seigneurs croisés, dit la chronique, virent bien que ce *n'étoit que guille et treicherie que li emperor leur mandoit, et se décidèrent à partir.*

pape et Frédéric, qui se disputaient la souveraineté de la Sardaigne (1). Toutes les passions se mêlèrent bientôt à cette querelle, et s'armèrent tour-à-tour des vengeances du ciel et des fureurs de la guerre. Grégoire, après avoir de nouveau excommunié Frédéric (2), voulut attaquer sa renom- 1239

(1) « J'ai juré, dit Frédéric dans une de ses lettres, de » réunir, comme tout le monde le sait, toutes les parties de » l'empire, et je ne négligerai rien pour remplir ce but. » (Voy. Math. Pâris, ad ann. 1239.) Cette phrase de Frédéric explique toute sa politique et ses vues. Son projet était de ressusciter l'empire romain, dont la Sardaigne faisait autrefois partie, mais qui était alors un fief relevant du St.-Siége. Ce projet, hautement annoncé, devait soulever contre l'empereur toutes les puissances de l'église; quoique Frédéric fût supérieur à son siècle, il n'était pas assez fort pour le dominer. Il devait succomber dans son entreprise.

(2) La guerre entre le pape et l'empereur commença par des écrits, des lettres et des manifestes qu'on fit courir de part et d'autre, et qui contenaient les accusations et les réponses. Math. Pâris les rapporte en grande partie. L'empereur reprochait des abus à la cour de Rome, surtout sa conduite injuste envers lui. Le pape reprochait à Frédéric ses envahissemens sur les droits de l'autorité spirituelle et l'oppression des églises. Les reproches, de part et d'autre, n'étaient pas dénués de vérité. Frédéric, qui voulait relever l'empire des anciens Césars, sentait que le plus grand obstacle lui viendrait de la cour de Rome et du clergé; il voulait commencer par abattre l'un et l'autre; de-là les violences qu'il exerça sur l'église de Sicile. Il nomma lui-même à des siéges vacans, comme on peut le voir dans Raynaldi, sous la date de 1236, nos. 14 et suivans, que nous avons déjà cités.

1239 mée, et le poursuivre dans l'opinion de ses contemporains. On lut, dans toutes les églises de l'Europe, des monitoires et des brefs du pape, dans lesquels on représentait l'empereur comme un impie, comme un complice des hérétiques et des Sarrasins, comme un oppresseur de la religion et de l'humanité. Frédéric répondit par de violentes déclamations aux accusations du souverain pontife; il s'adressa aux Romains pour les exciter à la révolte contre le Saint-Siége, il appela tous les princes de l'Europe à défendre sa cause : « Rois et » princes de la terre, disait-il, regardez l'injure » qui nous est faite comme la vôtre (1); *apportez* » *de l'eau pour éteindre le feu allumé dans votre* » *voisinage;* un pareil danger vous menace. » Le pape irrité lança toutes les foudres de l'Église contre son adversaire; il alla même jusqu'à prêcher une croisade contre l'empereur, disant qu'il y avait plus de mérite à combattre un prince rebelle aux successeurs de saint Pierre, qu'à délivrer Jérusalem (2). Au milieu de la lutte scandaleuse qui ve-

(1) Voy. dans Math. Pâris la longue lettre que Frédéric adressa au comte de Cornouailles, son beau-frère, ad ann. 1239.

(2) Le pontife, dans sa bulle d'excommunication datée de Latran, les ides d'avril 1239, accuse l'empereur d'avoir excité dans Rome une sédition contre l'église romaine, de vouloir en chasser le pontife et les cardinaux, de marcher en armes contre Rome malgré ses sermens et ce qu'il doit à la liberté de l'église, et d'avoir empêché l'évêque de Preneste, légat du St.-Siége, d'aller fortifier la foi catholique

nait de s'élever, les partis étaient tellement animés, 1239
que, pour les uns, l'Église n'avait plus rien de sacré, et, pour les autres, l'autorité des princes rien de légitime. D'un côté, le souverain pontife et ses partisans regardaient les sujets restés fidèles à l'empereur comme les ministres et les complices du démon; d'un autre côté, l'empereur et ceux qui défendaient sa cause ne voulaient point reconnaître le pape pour le vicaire de Jésus-Christ. Enfin, Grégoire promit la couronne impériale à celui des princes qui prendrait les armes contre Frédéric, et le ferait descendre du trône (1). Une lettre apostolique fut lue devant Louis IX et ses barons, dans laquelle le souverain pontife donnait à Robert, frère du roi, la couronne impériale et la couronne de Sicile, si la France se déclarait contre l'empereur d'Allemagne. Les seigneurs du royaume, remplis de surprise, protestèrent de leur zèle pour la défense de la foi et de leur respect pour l'Église; mais tous déclarèrent qu'ils ne pouvaient servir la colère de Grégoire qu'ils croyaient injuste, ni profiter de la disgrâce de Frédéric, dont ils ignoraient les motifs (2).

---

contre les erreurs des Albigeois. Il lui reproche en outre l'oppression des églises, la profanation des temples, etc.

(1) Voyez sur cette offre de l'empire, faite d'abord au fils de Voldemar II, roi de Danemarck, et ensuite à Robert, frère de Louis IX, le n°. 39 des *Ann. ecclés.*, ad ann. 1239, et la note du P. Mansi qui y est jointe. Voyez aussi sur tous ces événemens, notre Éclaircissement sur les démêlés de Frédéric II avec la cour de Rome.

(2) Math. Pâris, qui rend compte de la réponse des ba-

1239 On en vint bientôt aux hostilités. Frédéric, après avoir remporté une grande victoire sur les Milanais, et porté l'effroi dans toutes les républiques de Lombardie, marcha vers Rome à la tête d'une armée. Grégoire, qui n'avait point de troupes, parcourut sa capitale à la tête d'une procession. Il montra aux Romains les reliques des apôtres, et, fondant en larmes, il leur dit qu'il ne pouvait défendre ce sacré dépôt sans leur secours (1). La noblesse et le peuple, touchés des prières du pape, jurèrent de mourir pour la défense du Saint-Siége. On fit des préparatifs de guerre; on fortifia à la hâte la ville de Rome, et lorsque l'empereur s'approcha des portes, il vit ces mêmes Romains, qui

rons à la proposition du pape, leur fait dire que si l'empereur a mérité d'être déposé, il ne peut l'être que par un concile général. *Qui si meritis suis exigentibus deponendus esset, non nisi per generale concilium cassandus judicaretur.* S'il est vrai que les barons de France aient reconnu le droit qu'un concile général a de déposer les rois, on ne doit plus s'étonner que l'Europe ait approuvé, par son silence, la sentence de déposition prononcée, six ans plus tard, dans le concile de Lyon contre l'empereur Frédéric.

(1) Voyez, à ce sujet, le récit de l'auteur de la vie de Grégoire, copié par Raynaldi, ad. ann. 1240, nº. 12. Cet historien dit que Frédéric fit périr au milieu des supplices ceux qui refusèrent de quitter la Croix que le pape leur avait fait prendre contre lui, et que des ecclésiastiques souffrant ainsi le martyre (pour une cause qui n'était rien moins que sainte) chantèrent au milieu des flammes *te martyrum candidatus laudat exercitus.*

peu de temps auparavant avaient embrassé sa cause 1239
contre le pape, rangés en bataille sur les remparts, et déterminés à mourir pour le chef de l'Église (1). Frédéric assiégea la ville sans pouvoir s'en emparer; dans sa colère il accusa les Romains de perfidie, et se vengea par d'horribles cruautés exercées sur les prisonniers. Bientôt la haine allumée entre l'empereur et le souverain pontife passa dans l'esprit des peuples, et les fureurs de la guerre civile ravagèrent toute l'Italie.

Au milieu du désordre et de l'agitation générale, on n'entendit plus les cris et les prières des chrétiens de la Palestine. A l'expiration de la trève conclue avec Frédéric, le prince de Carac était rentré dans Jérusalem, avait détruit la tour de David (2) et les faibles remparts élevés par les

(1) Le P. Maimbourg fait à cet égard la réflexion suivante : « Tant l'esprit du peuple tourne aisément, en passant même d'une extrémité à l'autre, particulièrement » quand on fait agir par quelqu'objet éclatant la religion, » qui peut tout sur lui, quand elle s'en est une fois rendue » maîtresse. »

(2) La chronique manuscrite dont nous avons parlé tout à l'heure donne quelques détails sur la destruction de cette tour. « Les pierres estoient, dit-elle, si avant, que tous » s'émerveilloient; elle estoit si fort maçonnée à chanlx et » à ciment, et les pierres soudées à plomb et à grosses » bandes de fer et à crocs, et d'une part et d'autre, que à » trop grant peine et à trop grant forces le porrent abatre

1229 chrétiens. Cette conquête, qui ranima le courage des Musulmans, jetait dans le désespoir les malheureux habitans de la Terre-Sainte. Au lieu de recevoir dans ses murs les armées innombrables qu'annonçait la renommée, Ptolémaïs ne voyait plus arriver que des pèlerins sans armes qui racontaient les déplorables querelles des princes et des monarques chrétiens. La plupart des communications étaient fermées avec l'Orient (1); toutes les flottes des villes maritimes d'Italie combattaient, les unes pour la cause de l'empereur, les autres pour celle du souverain pontife. Plusieurs des croisés qui avaient fait le serment de se rendre en Syrie, accompagnèrent Baudouin à Constantinople, ou prirent parti dans la croisade prêchée contre Frédéric. Les princes et les seigneurs français qui, malgré les ordres du pape, partirent pour l'Asie et

---

» jus. » On peut comparer ce récit à celui des auteurs arabes, *Biblioth. des Crois.*, §. 79.

(1) Les croisés réunis à Lyon craignirent de n'avoir pas assez de vaisseaux pour s'embarquer. Les Génois, qui tenaient le parti du pape, avaient besoin des leurs pour se défendre contre la flotte de Frédéric. Les Vénitiens étaient occupés à servir l'empereur de Constantinople contre les Grecs. Les Pisans, déclarés pour Frédéric, étaient toujours prêts à s'opposer aux Génois. Il n'y eut que les ports de la Provence et du Languedoc où les croisés purent trouver des vaisseaux pour leur passage; et comme il n'y en avait pas assez pour transporter tous les pèlerins, ceux-ci furent contraints de se partager. (Voy. Richard de St.-Germain, Sanut, Blondus, Bosius et Hérold.)

s'embarquèrent dans les ports de Provence, ne 1239
purent conduire avec eux en Palestine qu'un petit nombre de guerriers.

A l'arrivée des croisés, l'Orient n'était pas moins troublé que l'Occident. Le sultan du Caire, Malek-Kamel, venait de mourir, et sa mort devint le signal de plusieurs guerres sanglantes entre les princes de sa famille, qui se disputaient tour-à-tour le royaume d'Égypte, les principautés de Damas, d'Alep, de Hamah; au milieu de ces divisions, les émirs et les mamelouks, dont on implorait sans cesse le dangereux appui, s'étaient accoutumés à disposer de la puissance, et se montraient plus redoutables à leurs souverains qu'aux ennemis de l'islamisme. L'autorité suprême semblait être le prix de la victoire ou de l'habileté dans la trahison; les trônes musulmans se trouvaient environnés de tant de périls, qu'on vit un prince de Damas abandonner le sceptre et se vouer à la retraite, en disant qu'*un épervier et un chien de chasse lui plaisaient mieux que l'empire*. Les princes divisés entr'eux avaient appelé à leur secours les Karismiens et d'autres peuples barbares qui brûlaient les villes, pillaient les provinces, achevaient de détruire les puissances qu'ils venaient défendre, et mettaient le comble à tous les maux enfantés par la discorde (1). Les croisés au-

(1) Il n'est pas de notre sujet d'entrer plus avant dans le détail de ces révolutions. Nous renvoyons aux Extraits des auteurs arabes par M. Reinaud, *Biblioth. des Crois.*, §. 79.

1239 raient pu profiter des troubles de l'Orient; mais ils ne réunirent jamais leurs efforts contre les ennemis qu'ils avaient juré de combattre; le royaume de Jérusalem n'avait point de gouvernement qui dirigeât les forces de la croisade; la foule des pélerins n'avait point de lien, point d'intérêt commun qui pût les tenir long-temps rassemblés sous les mêmes étendards. On voyait partout des troupes de soldats, mais nulle part une armée; chacun des chefs et des princes suivait un plan de campagne, déclarait la guerre, proclamait la paix en son nom, et semblait ne combattre que pour son ambition et sa renommée (1).

Le duc de Bretagne, suivi de ses chevaliers, porta la guerre sur les terres de Damas, et revint au camp des croisés avec une multitude de chameaux, de bœufs, de chevaux, d'ânes et de buffles enlevés aux Sarrasins. Le comte de Bar, le duc de Bourgogne et *autres grands barons de l'Ost*, dit une relation manuscrite que nous avons sous les yeux (2),

(1) Sanut, Math. Pâris, Nangis et Jordan, *apud* Raynaldi, ann. 1240, parlent des divisions qui régnaient alors en Orient parmi les infidèles et parmi les chrétiens, et du peu de succès qu'y obtinrent les nouveaux croisés. Le roi de Navarre y fut sans autorité et ne put rien faire. Le duc de Bretagne prit et saccagea quelques places peu importantes du territoire de Damas, et revint, chargé d'un riche butin, à Ptolémaïs, avec de grandes acclamations des soldats, comme s'il eût remporté sur les ennemis quelque victoire mémorable.

(2) Voy. l'extrait de cette relation manuscrite que nous

orent grant envie et grant dépit de cette proie que 1239
le comte de Bretagne avait gaignée sur les mescréants. Ils résolurent donc de faire, à leur tour, quelqu'expédition où ils pussent s'enrichir des dépouilles de l'ennemi, et se disposèrent à marcher sur le territoire de Gaza, dont la renommée vantait les riches pâturages et les fertiles moissons. Quand leur dessein fut connu, les plus sages des seigneurs et des barons vinrent auprès d'eux et les conjurèrent de ne pas se séparer de l'armée chrétienne. Le comte de Champagne, qu'on avait nommé le chef de la croisade, leur ordonna, au nom de Jésus-Christ, de rester au camp. Toutes les remontrances, toutes les prières furent vaines; les comtes de Bar, de Montfort, plusieurs autres seigneurs se contentèrent de répondre qu'ils étaient venus en Syrie *pour guerroyer les infidèles*, et partirent avec leurs hommes d'armes. Ceux qui restaient au camp, redoutant quelque malheur, pri-

---

avons déjà citée, *Bibl. des Crois.*, à la suite de l'analyse que nous avons faite du continuateur de Guillaume de Tyr.

Ce butin, dont il est ici question, avait été enlevé par le duc de Bretagne à un émir qui conduisait des vivres à Damas, que les Sarrasins savaient devoir être assiégé par les croisés. Un grand combat avait eu lieu, dans lequel on s'était battu à l'épée et à la masse. Les chrétiens étaient près de succomber, mais le comte de Bretagne, qui tenait des troupes en embuscade, ayant fait sonner du cor, les troupes embusquées étaient accourues et avaient forcé les Sarrasins à prendre la fuite, abandonnant à leurs vainqueurs toutes les bêtes et les provisions qu'ils conduisaient.

1239 rent le parti de suivre de loin leurs compagnons imprudens et se dirigèrent vers Ascalon. La troupe qui avait abandonné les drapeaux de l'armée, arriva vers la fin de la journée (1) au ruisseau que l'Écriture appelle *Egyptus*, et qui bornait le royaume de Jérusalem du côté de l'Égypte. Malgré les conseils de Gauthier, comte de Jaffa, elle marcha toute la nuit dans l'espoir d'atteindre une vaste prairie où paissaient les troupeaux des Musulmans. A l'approche du jour, les croisés fatigués se trouvèrent dans un défilé situé entre des collines de sable, et suspendirent leur marche, attendant que *les bestes fussent envoyées aux champs et que les gens fussent au labourage*. La chronique que nous venons de citer, décrit ici la halte de cette troupe aventureuse : *Les riches homes firent mettre les nappes et se mirent à mangier le pain, les gallines et chapons, la chair cuite qu'ils avaient apportée avec eux, sans oublier le vin en bouteilles et en barils*. Les uns mangeaient, ajoute le chroniqueur, les autres dormaient, d'autres soignaient leurs chevaux; telle était leur aveugle sécurité, qu'ils songeaient à peine aux ennemis qu'ils allaient chercher : ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que *notre sire Jésus-Christ ne veult mie que on le serve en telle manière*.

(1) « La nuit estoit moult bele et moult soucre, dit la re-
» lation manuscrite; la lune et les estoiles luisoient et ren-
» doient moult grant clarté. »

Le commandant de Gaza, averti de l'arrivée des 1239
chrétiens, avait fait allumer pendant la nuit de grands feux qui furent comme un signal d'alarmes pour tous les habitans. De toutes parts les Sarrasins accoururent en armes; à l'approche des ennemis, le comte de Bar se mit à la tête de ses cavaliers, et s'avança dans la plaine pour reconnaître le nombre et la force des Musulmans. Des cris menaçans, le bruit des tambours, des cornets, retentissaient dans toute la contrée; des hommes armés couvraient la campagne; les frondeurs et les archers occupaient les hauteurs (1). Alors les chefs des croisés tinrent conseil; le comte de Jaffa, le duc de Bourgogne, étaient d'avis que les chrétiens *s'en retournassent* et qu'*ils n'attendissent mie la bataille*, attendu qu'ils avaient du sable jusqu'aux genoux et que les Sarrasins étaient treize contre un. Les comtes de Bar et de Montfort voulaient qu'on se battît, et la raison qu'ils en donnaient, c'est que l'ennemi était présent, et qu'il y avait plus de péril et surtout plus de honte à se retirer qu'à combattre. Le comte de Jaffa et le duc de Bourgogne répondaient qu'*ils ne voulaient mie perdre eux-mêmes et leurs gens*, et donnèrent le signal de

(1) Le commandant de Gaza avait ordonné à ses gens qui occupaient les montagnes voisines, « qu'ils getassent pierres » vigoureusement pour occire et combriser eulx et leurs » chevaulx, ce pooient-ils légièrement faire ce disoit; car li » nostres ne pooient mie poindre à eulx contre mout les » montagnes. » (Relat. manusc.)

1239 la retraite. Les pélerins qui persistaient à rester en présence d'un ennemi redoutable, sentaient tout le danger du parti qu'ils avaient pris, et voyant leurs compagnons s'éloigner et prendre le chemin d'Ascalon, ils les conjurèrent d'engager le roi de Navarre et les autres chefs à venir au plus tôt les secourir. En vain le duc de Bourgogne et le comte de Jaffa les supplièrent de nouveau de se dérober à une perte certaine, ils ne purent vaincre leur obstination. Déjà les Sarrasins donnaient le signal du combat, une grêle de traits fut lancée contre les croisés (1); les archers chrétiens firent d'abord reculer l'ennemi; mais les traits et les flèches leur manquèrent, ce qui redoubla le courage des Musulmans. Plusieurs fois, ayant à leur tête les comtes de Bar et de Montfort, les cavaliers se précipitèrent sur les infidèles. Après avoir dispersé l'immense multitude qu'ils avaient devant eux, ils revinrent occuper le défilé où ils avaient dressé leurs tentes, et qui leur servait de camp retranché. Après plusieurs attaques, le commandant de Gaza les attira dans la plaine, en feignant de fuir, et dans le même temps il ordonna à ses soldats, placés sur les collines, de s'emparer du lieu qu'occupaient les

(1) « Quant li mescréants qui estoient ès montagnes s'approchèrent tant que il porrent traire et geter si espessément, commencièrent à ruer pierres et à fondefler et à traire sayettes et quarriaux que pluie ne gresieur ne peust faire graigneur obscureté, et moult y ot navré de nos chrestiens et de leurs chevaulx. » (Relat. manusc.)

chrétiens (1). Cette manœuvre lui ayant réussi, les croisés se trouvèrent environnés et assaillis de toutes parts, sans autre espoir que de vendre chèrement leur vie. Les comtes de Bar, de Montfort et quelques barons et chevaliers résistèrent encore long-temps et firent *merveilles d'armes;* à la fin ils succombèrent, accablés de fatigue et couverts de blessures. 1239

Cependant les croisés, arrivés avec le roi de Navarre dans les murs d'Ascalon, apprirent bientôt que leurs téméraires compagnons d'armes étaient en danger de périr. Les plus braves se précipitèrent sur la route de Gaza : lorsqu'ils approchèrent du lieu du combat, les guerriers chrétiens ne résistaient plus; les Musulmans s'occupaient de lier leurs prisonniers et de dépouiller les morts. L'ennemi n'attendit point les croisés, et se retira emportant son butin et traînant à sa suite les captifs. Le champ de bataille était couvert de cadavres nus (2); quelques blessés, qui vivaient encore, furent placés sur les écus des chevaliers

(1) Suivant la relation manuscrite, les chrétiens commirent une grande faute en quittant de nouveau ce défilé pour courir après les ennemis. Les auteurs arabes disent la même chose. Le commandant de Gaza, qui l'avait prévu, sut habilement en profiter. Notre chroniqueur accuse ici amèrement l'*orgueil et la grant fierté des chrétiens.*

(2) « Ils trouvèrent les chrestiens tous désarmés et tous » découpés, gisans tous mors et tous nus, car li Sarrasins » en avoient toutes portées leurs dépouilles. Aucuns en

1239 pour être transportés à Ascalon. Comme plusieurs des pélerins demandaient qu'on poursuivît les Sarrasins dans leur retraite, le roi de Navarre et les autres chefs prirent conseil des chevaliers du Temple et de Saint-Jean, qui connaissaient le pays. Ceux-ci répondirent qu'il serait dangereux d'attaquer les Musulmans protégés par leurs forteresses, et qu'une poursuite imprudente pouvait compromettre la vie des prisonniers chrétiens (1). Les amis et les parens de ceux qui avaient été pris par les infidèles, n'écoutaient qu'un aveugle désespoir; mais de si grands malheurs avaient déjà marqué cette journée, qu'on ne voulut point tenter de nouveaux périls; il fut décidé qu'on reprendrait le chemin d'Ascalon, où il y *eust grant criées et grant brairies pour cette doloreuse aventure* (2).

Amaury de Montfort (3) et plusieurs autres sei-

» trouvèrent-ils qui n'estoient mie encore mors; de ceulx » fu messire Anliaus de Lisle, cui ils trouvèrent tout nus » gisant tout de plaie. » (Relat. manusc.)

(1) Un auteur arabe accuse à ce sujet les chevaliers et les chrétiens du pays, d'avoir eux-mêmes, *suivant leur coutume*, livré leurs frères au fer des Égyptiens. (Voy. *Biblioth. des Crois.*, auteurs orientaux, §. 79.)

(2) « Cette doloreuse aventure avint à la chrétienté cet » an et ce mois même que nous avons devant dit le die» manche qui est après la feste Saint-Martin, qui est au » mois de novembre 1239. » (Relat. manusc.)

(3) La relation manuscrite s'exprime ainsi sur l'issue du combat :

« En la fin ils furent lassés et li Sarrasins leur coururent

gneurs tombèrent entre les mains des infidèles et furent donnés en spectacle dans la capitale d'Égypte (1); on ne put jamais savoir ce qu'était devenu le comte de Bar, et l'incertitude de son sort avait fait naître une foule de récits merveilleux qu'on répéta long-temps parmi les croisés. L'armée chrétienne revint tristement à Ptolémaïs; elle se rendit ensuite à Sydon, à Tyr, à Tripoli, et *autres bonnes villes chrétiennes* A leur arrivée en Syrie, les chefs de la croisade avaient eu le dessein d'assiéger Damas; mais cette entreprise était abandonnée. Les chefs, qui s'étaient ruinés pour la guerre, et qui comptaient sur la guerre pour réparer leurs pertes, n'osaient plus risquer le sort des combats, dans la crainte de tout perdre et de devenir eux-mêmes la proie ou le butin de l'ennemi. Le roi de Navarre, dont les chansons avaient excité les guerriers à prendre les armes, gardait le silence, et sa muse n'entreprit pas même d'exhorter ses 1239

» sus de toutes parts. En cete bataille, fu ou mors ou
» pris, on ne sait mie bien lequel, li quens de Bar, li
» quens de Montfort fu pris, Philippe de Nanteuil, et assés
» d'autres que nous ne savons mie nommer qui furent
» liés et traînés en prison en Égypte, à Damiette et au
» Caire, etc. Li mécréans, ajoute la relation, prirent fiente
» de chevaux et autres bestes, et les mestoient és enchen-
» seirs (encensoirs), et les encensoient, assés leur faisoient
» de hontes et de vilennies; quand ils passoient parmi les
» rues, tous li mescréans, petit et grant, les eouroient voir
» de toutes parts. »

(1) Voy. le récit des Orientaux à l'endroit cité.

1239 compagnons découragés à la patience et à la résignation. Néanmoins, parmi les chevaliers, et sous les tentes des soldats de la croix, il se rencontra plusieurs troubadours qui chantèrent les douleurs de l'exil, et dont les pèlerins répétaient les tristes complaintes (1). A l'exemple des prophètes dont les chants avaient retenti dans les mêmes lieux, ils annonçaient les malheurs du peuple choisi, et déploraient l'inaction et les misères d'une armée à qui le ciel irrité refusait son appui. Les ecclésiastiques prêchaient contre l'orgueil, la jalousie, l'avarice des seigneurs qu'on accusait de montrer peu de zèle pour le triomphe de la croix. *Maître Guillaume*, légat du pape, terminait chacun de ses sermons par

(1) Philippe de Nanteuil, qui fut fait prisonnier et mené au Caire, fit dans sa prison plusieurs chansons qui furent envoyées à l'armée des chrétiens. La relation manuscrite en cite une qui commence ainsi :

La France, douce contrée,
Que tous soulent (ont coutume) honorer,
Votre joie est acornée,
De tout en tout en plourer.
Toujours mais serez plus mue,
Trop vous est mésavenue,
Tel dolours est avenue
Avez vos contes perdus.
Las! quens de Bar quel souffraite
De vous li Français auront,
Quand ils sauront la nouvelle de vous,
Grant duel (deuil) en feront, etc.

(Voyez, dans la *Bibliothèque des Croisades*, l'extrait de la chronique manuscrite déjà citée.)

ces paroles : *Pour Dieu, belles gens, priez Dieu qu'il rende les cœurs aux hauts homes de cet ost.* 1240

Au milieu de l'oisiveté naquirent de grands débats, dans lesquels les chefs se reprochaient réciproquement les malheurs et la honte des croisés. Dans l'impossibilité de faire triompher leurs armes, ils traitèrent séparément avec les infidèles, et firent la paix comme ils avaient fait la guerre. Les Templiers et quelques chefs de l'armée convinrent d'une trève avec le prince de Damas, et obtinrent la restitution des saints lieux; de leur côté, les Hospitaliers, le comte de Champagne, les ducs de Bretagne et de Bourgogne, conclurent un traité avec le soudan d'Égypte, et s'engagèrent à le défendre contre les Musulmans de Syrie qui assuraient aux chrétiens la possession de Jérusalem (1).

Après avoir troublé la Palestine par leurs désordres, les croisés l'abandonnèrent pour revenir en Europe, et furent remplacés à Ptolémaïs par des Anglais arrivés sous la conduite de Richard de Cornouailles, frère de Henri III. Richard, qui possédait les mines d'étain et de plomb du comté de Cornouailles, était un des princes les plus riches de l'Occident; si l'on en croit les vieilles chroni-

(1) Rien n'est plus curieux que d'entendre le récit des auteurs arabes sur ces négociations. (Voy. la *Bibliothèque des Crois.*, §. 79.) Les Musulmans étaient scandalisés de voir leurs princes alliés avec les soldats de la Croix. Les chaires des mosquées retentissaient de plaintes à cet égard.

1240 ques, Grégoire IX (1) aurait cherché à le détourner de son pélerinage de la Terre-Sainte, dans l'espoir que ses trésors et ses soldats pourraient être employés, soit à défendre l'empire latin de Constantinople, soit à soutenir la cause de Rome dans la guerre déclarée à Frédéric. Richard résista à toutes les prières du pape, et lorsqu'il arriva devant Ptolémaïs, le peuple et le clergé allèrent au-devant de lui en répétant ces paroles de l'Évangile : *Béni soit celui qui vient au nom de Dieu.* Ce prince était neveu de Richard-Cœur-de-Lion (2), que son courage et ses exploits avaient rendu célèbre dans tout l'Orient. Le seul nom de Richard jetait l'effroi parmi les Sarrasins; le prince de Cornouailles égalait son oncle en bravoure; il

(1) Dans une lettre datée du 8 des calendes de décembre 1238, et adressée aux rois de France et d'Angleterre, le pape, après avoir exhorté ces princes à porter des secours à Constantinople, et à ajourner l'expédition de la Terre-Sainte, faisait la même exhortation à Richard, comte de Cornouailles, qui s'était déjà croisé.

(2) Richard, second fils du roi Jean-Sans-Terre, et par conséquent neveu de Richard Ier., partit accompagné d'une bonne partie de la noblesse du royaume d'Angleterre. Il passa par Paris, où saint Louis le reçut avec magnificence. Il s'embarqua à Marseille vers la mi-septembre. Trois jours après son arrivée à Acre, Richard fit crier à son de trompe, par toute la ville, que si quelqu'un de ceux qui étaient demeurés dans la Terre-Sainte avait besoin d'argent, il lui en fournirait tout le temps de son service. (Voyez Mathieu Pâris.)

était plein de zèle et d'ardeur, et son armée partageait son enthousiasme pour la religion et pour la gloire. Tout semblait lui présager des succès; mais après quelques jours de marche et quelques avantages remportés sur les ennemis, il se trouva abandonné par les Hospitaliers, qui voulaient qu'on respectât la trève faite avec le sultan d'Égypte, et par les Templiers(1), qui refusaient de rompre la trève faite avec le souverain de Damas. Se voyant peu secondé par les chrétiens du pays, il fut obligé de renoncer à la guerre et de renouveler les traités de paix (2). Pour tout fruit de son expédition, il ne put obtenir que l'échange des prisonniers et la permission de rendre les honneurs de la sépulture aux chrétiens tués à la bataille de Gaza (3). Après avoir visité Jérusalem, délivrée pour la seconde 1240

---

(1) « Li Templiers le tinrent moult près qu'il se tenit à » la trève et os convenances du soudan de Damas, et qu'il » la tenist; les Hospitaliers li redemandoient et le reprie- » rent moult de ce et en Acre meime, en avoient-ils parlé » à lui qu'il se tenist à la trève du soudan de Babylone. » (Continuat. de Guill. de Tyr, liv. XXVI.)

(2) Mathieu Pâris nous a conservé une lettre de Richard, dans laquelle ce prince raconte en détail tout ce qu'il a fait dans la Palestine. (Voy. Mathieu Pâris, ad ann. 1242.)

(3) Richard, après avoir fait ramasser et enterrer honorablement dans le cimetière d'Ascalon les os des Français tués à la bataille de Gaza, remonta sur sa flotte, emmenant avec lui le connétable de Montfort, qui avait été traité dans sa prison plus rigoureusement que les autres, parce qu'il n'avait pas voulu déclarer la qualité des barons

1241 fois depuis la croisade de Frédéric II, Richard s'embarqua pour l'Italie (1), où il trouva le pape toujours occupé de la guerre contre les ennemis de la cour de Rome. Toute l'Europe était en feu; un concile, convoqué pour la paix de l'Église, n'avait pu s'assembler (2). Au milieu du désordre uni-

---

qui étaient avec lui dans les fers. En arrivant à Otrante, ce seigneur généreux mourut des maux qu'il avait soufferts dans sa captivité. (Math. Pâris.)

Comme il était très considéré du pape pour son propre mérite et pour celui de son père, Grégoire lui fit faire de magnifiques funérailles à Rome. Il fut inhumé dans l'église du Vatican, et son cœur, comme il l'avait ordonné en mourant, fut porté en France et mis dans sa statue qu'on voyait dans l'église du monastère de Haute-Bruyère. (Voy. Spond., ann. 1241.)

(1) Le comte Richard, en passant par l'Italie, alla voir l'empereur Frédéric, son beau-frère, qui lui fit une brillante réception. Entre autres fêtes de toute espèce que lui donna l'empereur, Mathieu Pâris parle du spectacle de deux femmes musulmanes élégamment vêtues qui, portées chacune sur deux globes placés sur un pavé ou parquet uni, faisaient divers tours de souplesse, battant des mains, chantant de diverse manière, jouant des castagnettes et s'agitant d'une façon prodigieuse.

Après ces divertissemens, Frédéric envoya Richard à la cour de Rome, pour essayer de faire sa paix avec le pape; mais le comte de Cornouailles trouva Grégoire intraitable, et s'en revint sans avoir rien fait.

(2) Par des lettres datées de Fayença, le 13 de septembre 1240, Frédéric essaya de détourner le roi d'Angleterre et les évêques de ce pays d'envoyer des députés ou de se ren-

versel, Grégoire mourut en maudissant son redoutable adversaire (1), et fut remplacé par Célestin IV, qui ne porta la thiare que seize jours. 1241
La guerre se poursuivait avec une nouvelle fureur; l'Église resta sans chef, et Jésus-Christ sans vicaire sur la terre; les cardinaux erraient dispersés; Frédéric en retenait plusieurs dans les fers. La cour de Rome, dit Fleuri, était désolée et tombée dans un grand mépris. Cette déplorable anarchie dura près de deux ans; toute la chrétienté faisait entendre ses gémissemens, et demandait au ciel un pape qui pût réparer les malheurs de l'Europe et de l'Église.

Le conclave se réunit enfin; mais l'élection d'Innocent IV, faite au milieu du trouble et des discordes, n'arrêta ni le scandale, ni les fureurs de la guerre qui désolait les chrétiens; le nouveau pontife suivit l'exemple d'Innocent III, de Grégoire IX, et le désordre alla toujours croissant; on oublia en Europe les chrétiens de la Grèce et de la Palestine; des missionnaires parcouraient vainement les royaumes de l'Occident pour exhorter les fidèles à faire la paix entr'eux,

---

dre eux-mêmes au concile. (Raynaldi, ad. ann. 1240, no. 56.)

(1) Grégoire mourut le 12 des calendes de septembre 1241. Frédéric annonça cette mort au roi d'Angleterre et à d'autres princes dans des termes qui respiraient à-la-fois la haine et la joie.

1241 à tourner leurs armes contre les Sarrasins; plusieurs de ces anges de paix furent proscrits par Frédéric, qui était à-la-fois en guerre avec le souverain pontife, l'empereur d'Orient, et tous ceux qui, en prenant la croix, avaient juré de défendre Rome, de délivrer Constantinople ou Jérusalem. Nous ne raconterons point les violences dont l'Occident, et surtout l'Italie, furent le théâtre. L'attention se fatigue de rester long-temps sur les mêmes tableaux : les guerres, les révolutions qui prêtent tant de vie à l'histoire, finissent par n'offrir qu'un récit fastidieux; et c'est ici surtout que le lecteur peut s'apercevoir que les passions ont aussi leur uniformité et les orages leur monotonie.

On a pu voir que cette sixième croisade, qui renferme un espace de près de trente ans, fut plus féconde en débats scandaleux, en discordes civiles, qu'en glorieux événemens. Chose remarquable! plus les chefs de l'Église s'efforçaient de soumettre les expéditions d'Orient à leur direction suprême, plus ces expéditions semblaient s'éloigner de cet esprit de dévotion ardente qui les avait fait naître. Dans les premières croisades, l'ambition, l'amour de la gloire, l'amour des périls, furent sans doute de puissans mobiles, mais ces sentimens se mêlaient et se confondaient avec l'enthousiasme religieux, dont l'entraînement paraissait dominer toutes les opinions. Peu à peu les passions de ce monde terrestre se montrèrent davantage, et la révolution qui s'opéra insensiblement dans les es-

prits, arriva au point que la voix de la religion 1241
était à peine entendue dans les guerres saintes. Qui aurait pu croire, par exemple, après avoir eu sous les yeux le spectacle des croisades précédentes, qu'une croisade dût jamais être regardée comme une entreprise impie, et la conquête de Jérusalem comme une profanation des saints lieux : tel fut du moins le jugement qu'on porta dans la chrétienté sur l'expédition de Frédéric.

Le souverain pontife et la plupart des fidèles jugèrent l'entreprise de l'empereur d'Allemagne comme Dieu juge les actions humaines, d'après les intentions cachées et les sentimens secrets de la conscience. Cette justice qui *sonde les reins et les cœurs*, et qui n'est point de ce monde, cette *sainte colère de l'Évangile*, que l'Évangile n'avait pas toujours allumée, n'était point propre à favoriser les progrès, à conserver les fruits salutaires d'une croisade où s'introduisirent toutes les passions de la politique. Lorsqu'on vit les malédictions du ciel tomber ainsi sur le libérateur du St.-Sépulcre, il arriva que les chrétiens de la Palestine mirent moins de zèle à la conservation de Jérusalem, et que les chrétiens d'Occident ne s'empressèrent plus de prendre les armes pour défendre une conquête profane. On a vu, dans la première croisade et même dans celle de Richard, l'enthousiasme des croisés à l'approche de la ville sainte. Dans celle-ci on ne vit rien de semblable, et le nom de Jérusalem était à peine prononcé dans le camp des chrétiens.

1241 Il faut avouer aussi que Frédéric ne cherchait point à relever par ses discours l'importance de la conquête qu'il venait de faire. On rapporte qu'au retour de son expédition, il avait coutume de dire, que si *Dieu avait connu le royaume de Naples, il ne lui aurait pas préféré les rochers stériles de la Judée;* ces paroles sacriléges devaient être un grand scandale pour les pélerins.

La plupart des guerres saintes ont trouvé des chroniqueurs qui nous les ont racontées avec fidélité; l'expédition de Frédéric est presque restée sans historiens. C'est la piété et la dévotion qui avaient inspiré les récits des autres entreprises en Orient : en racontant celle d'un prince excommunié, les pieux cénobites qui se chargeaient de nous transmettre l'histoire des croisades, n'auraient pas cru faire *une chose agréable à Dieu.*

L'expédition du roi de Navarre et des autres grands vassaux de la couronne de France, ne présente pas un spectacle plus édifiant. Une ambition désordonnée, une activité inquiète, l'impuissance de faire la guerre dans leur propre pays, qu'on décorait du nom de repentir religieux, poussèrent en Orient ces nouveaux champions de la croix. Leur chef, qui se vantait d'être inspiré à-la-fois par l'amour de Dieu et par l'amour des dames, montra, sous les drapeaux de Jésus-Christ, l'inconstance et la légèreté qu'on avait remarquées jusque-là dans sa conduite et dans ses sentimens. Aussi ne vit-on plus dans une guerre qu'il conduisait, les

hauts faits d'armes et les grands coups de lance des anciens preux ; et la Palestine, après avoir retenti si long-temps du signal des formidables combats, n'entendit plus que les chansons et les complaintes des troubadours. Il nous reste de cette époque plusieurs pièces de vers qui en peignent assez fidèlement le caractère et l'esprit. S'il nous restait quelques-uns des sermons dans lesquels on reprochait aux croisés leur inaction, leur orgueil, leur avarice, leurs discordes, il ne nous manquerait rien pour compléter l'histoire de cette croisade. On peut la regarder en quelque sorte comme une condition de la royauté, qui imposa la peine de l'exil à ceux qu'elle avait vaincus et dont elle redoutait les complots. Si la Judée ne recueillit aucun avantage de leur expédition, le royaume profita du moins de leur absence. Richard de Cornouailles, qui s'était ruiné en Syrie, ne put, à son retour, prendre possession du duché de Poitiers sur lequel il avait des droits. Henri III reconnut dans les plaines de Taillebourg et de Saintes, qu'il avait perdu ses plus puissans auxiliaires sur le continent. Tels furent les heureux fruits de cette croisade pour la France. 1241

Remontant à des considérations plus générales, nous devons dire ici qu'à l'époque dont nous venons de retracer l'histoire, on prêcha trop de croisades à-la-fois pour que les regards des fidèles ne fussent pas détournés du premier objet de ces saintes expéditions. Parmi tant de causes à défendre, on ne savait plus quelle était la cause de Dieu et de

1241 Jésus-Christ; tant d'intérêts présentés en même temps à l'attention des chrétiens et recommandés à la bravoure des guerriers, firent naître l'incertitude; l'incertitude amena l'indifférence. L'Europe, long-temps agitée, éprouvait l'inquiétude vague d'un changement; les états songeaient davantage à leur indépendance, les peuples à leur liberté. Les passions, que la politique fait naître, prenaient la place des passions dont la religion est le mobile.

Les sanglans démêlés de l'empereur et des papes contribuèrent à la révolution qui se faisait dans les esprits : le motif qui animait les chefs de l'Église n'était pas tout-à-fait religieux; les empereurs d'Allemagne et les pontifes de Rome avaient eu des prétentions à la domination de l'Italie, et se trouvaient depuis long-temps en rivalité d'ambition. Grégoire voyait avec peine Frédéric maître du royaume de Naples; et lorsqu'il le pressait d'aller en Asie pour faire la guerre aux Sarrasins, on aurait pu le comparer à ce personnage de la fable, qui, pour se défaire de son rival, l'envoya combattre la chimère.

Quatre papes d'un caractère différent, et qui se trouvèrent dans les mêmes circonstances, suivirent la même politique. Frédéric, par ses cruautés, ses injustices, son ambition extrême, justifia souvent les violences du Saint-Siége, dont il fut tour-à-tour le pupille, le protecteur et l'ennemi; comme ses prédécesseurs, il ne cachait point le projet de relever l'empire des Césars, et sans l'influence des

papes, il est probable que l'Europe aurait subi le 1241
joug des empereurs de la Germanie.

La politique des souverains pontifes, en affaiblissant la puissance impériale, favorisait en Allemagne la liberté des villes, l'accroissement et la durée des petits états. Nous ne craignons pas d'ajouter ici que les foudres du Saint-Siége sauvèrent l'indépendance de l'Italie, et peut-être celle de la France, qui fut moins maltraitée par la cour de Rome que les royaumes voisins.

Sans vouloir justifier la domination des papes, on peut dire qu'ils furent amenés à s'emparer du suprême pouvoir par les circonstances où se trouvait l'Europe dans les XIe. et XIIe. siècles; la société européenne, sans expérience, sans lois, plongée dans l'ignorance et l'anarchie, s'était jetée entre les bras des papes, et croyait se mettre sous la protection du ciel.

Comme les peuples n'avaient d'autre idée de la civilisation que celle qu'ils recevaient de la religion chrétienne, les souverains pontifes se trouvèrent naturellement les arbitres suprêmes des nations; au milieu des ténèbres que la lumière de l'Évangile tendait sans cesse à dissiper, leur autorité dut être la première établie et la première reconnue; la puissance temporelle avait besoin de leur sanction; les peuples et les rois imploraient leur appui, consultaient leurs lumières : ils se crurent autorisés à exercer une dictature souveraine.

Cette dictature s'exerça souvent au profit de la morale publique et de l'ordre social; souvent elle

1241 protégea le faible contre le fort; elle arrêta l'exécution de projets criminels; elle rétablit la paix entre les états; elle sauva la société naissante des excès de l'ambition, de la licence et de la barbarie (1). Lorsqu'on parcourt les annales du moyen âge, on ne peut s'empêcher d'admirer un des plus beaux spectacles qu'aient jamais offert les sociétés humaines : celui de l'Europe chrétienne, ne

---

(1) En comparant l'Europe moderne à l'Europe du moyen âge, on peut voir que, si nous avons acquis quelques lumières dans l'art de la civilisation, nous sommes loin encore de les avoir mises à profit pour la liberté publique : les peuples sont aujourd'hui entraînés par l'esprit de la révolution française, comme ils l'étaient, au moyen âge, par l'esprit de la cour de Rome et par l'enthousiasme des croisades. La révolution française a commencé par les idées libérales; elle a été continuée par des victoires. L'esprit militaire est venu s'allier au fanatisme des idées nouvelles, comme il s'était allié autrefois à l'enthousiasme religieux. En jetant un coup-d'œil sur notre Europe, on s'étonne d'y voir deux choses contradictoires et qui semblent s'exclure réciproquement : presque partout on y trouve une tendance à favoriser la propagation des idées libérales, en même temps qu'un penchant à augmenter la masse des armées; il est difficile d'expliquer une politique qui tend, d'un côté, à multiplier les apôtres de la liberté, de l'autre à multiplier les soldats; qui, tour-à-tour proclame un principe, et lève un régiment; qui parle à-la-fois de recrutement et de constitution; qui paraît n'avoir jamais assez de lois, et jamais assez de canons et de baïonnettes. Il est facile de prévoir les résultats futurs et prochains d'un si monstrueux amalgame.

reconnaissant qu'une religion, n'ayant qu'une loi, 1241
ne formant en quelque sorte qu'un empire, gouverné par un seul chef qui parlait au nom de Dieu, et dont la mission était de faire régner l'Évangile sur la terre.

Dans les onzième et douzième siècles, les nations de l'Europe, soumises à l'autorité de Saint-Pierre, étaient unies entr'elles par un lien plus fort que celui des lumières, dirigées par un mobile plus puissant que celui de la liberté; ce mobile, ce lien, qui était celui de l'Église universelle, entretint et favorisa long-temps l'enthousiasme et les progrès des guerres saintes. Quelle que soit l'origine des croisades, il est certain qu'elles n'auraient jamais pu être entreprises sans cette unité de sentimens religieux qui doublait la force de la république chrétienne. Les peuples chrétiens, par l'accord de leurs sentimens et de leurs passions, montrèrent au monde tout ce que peut l'enthousiasme qui s'accroît en se communiquant, et cette foi vive qui, répandue parmi les hommes, est une puissance miraculeuse, puisque l'Évangile lui accorde la faculté *de transporter les montagnes.* A mesure que les peuples, unis par un même esprit, se divisèrent et cessèrent de faire cause commune, il devint plus difficile de réunir les forces de l'Occident, et de poursuivre ces entreprises gigantesques dont notre siècle peut à peine concevoir la possibilité.

On a pu remarquer que l'autorité pontificale et l'enthousiasme des croisades éprouvèrent les

1241 mêmes vicissitudes ; les opinions et l'exaltation de l'esprit religieux, qui faisaient prendre les armes contre les Sarrasins, durent accroître en même temps l'influence des souverains pontifes. Mais des ressorts si actifs et si puissans ne tardèrent pas à se briser par la violence avec laquelle on les fit agir.

Les papes, revêtus d'une autorité sans bornes, exercèrent cette autorité sans modération ; et comme l'abus d'un pouvoir entraîne tôt ou tard sa ruine, l'empire des souverains pontifes finit par décliner comme tous les autres empires. Leurs longues contestations avec Frédéric commencèrent leur décadence ; toute l'Europe fut appelée à juger leur cause ; leur puissance, fondée sur l'opinion, et dont l'origine est toute religieuse, perdit beaucoup à être livrée aux disputes des hommes.

En même temps que les souverains pontifes abusaient de leur puissance, on abusait aussi de l'esprit et de l'enthousiasme qui avaient produit les guerres saintes. Plusieurs princes chrétiens prirent la croix, tantôt pour obtenir la protection des papes, tantôt pour avoir un prétexte de rassembler des armées, et jouir des avantages temporels accordés aux soldats de Jésus-Christ. Les chefs de la chrétienté, sans avoir donné naissance aux guerres d'Orient, voulurent en profiter, d'abord pour étendre leur empire, ensuite pour satisfaire des passions violentes. Dès-lors on dut voir les sociétés chercher un autre appui que celui du Saint-Siége,

les guerriers une autre gloire que celle des croi- 1241
sades.

Thibault, roi de Navarre, qui, dans ses vers, avait prêché la guerre d'outre-mer, était scandalisé des troubles excités en Europe par le chef de l'Église, et déplorait avec amertume *un temps plein de félonie, d'envie et de trahison.* Il accusait les princes et les barons d'être *sans courtoisie*, et reprochait aux papes d'excommunier *ceux qui avaient le plus raison.* Si quelques troubadours faisaient encore entendre leurs voix pour exhorter les chrétiens à prendre la croix et les armes, plusieurs ne partageaient plus l'enthousiasme des guerres saintes, et ne voyaient, dans le pélerinage d'outre-mer, que les chagrins d'une longue absence et les rigueurs d'un pieux exil (1).

---

(1) Dans un tenson qui est parvenu jusqu'à nous, Folquet de Romans demande à Blaccas, le modèle des troubadours et des chevaliers, s'il partira pour la Terre-Sainte. Après avoir répondu qu'il aime et qu'il est aimé, et qu'il demeurera auprès de sa dame (c'était la comtesse de Provence), Blaccas termine ainsi sa naïve chanson.

Je ferai ma pénitence
Entre mer et Durance,
Auprès de son manoir.

Ces sentimens étaient dans les mœurs des troubadours et des chevaliers; mais au temps des premières croisades, les idées religieuses se mêlaient davantage aux idées de galanterie; un poète, invité à prendre la croix, n'aurait point

1241 Dans cette croisade, on poussa jusqu'à l'excès le mépris de la foi jurée et l'oubli du droit des gens. En signant une trève on préparait une guerre; souvent les armées chrétiennes durent leur salut à un traité de paix; et le souverain pontife, loin d'en respecter les conditions, prêchait une nouvelle croisade contre les infidèles. Il faut dire aussi que les engagemens les plus solennels furent souvent violés par les Musulmans. La durée de la paix ne reposait jamais que sur l'impuissance où l'on était de combattre avec quelque avantage. Le moindre espoir de succès faisait reprendre les armes; la plus légère circonstance suffisait pour ranimer toutes les fureurs de la guerre. Le continuateur de Guillaume de Tyr dit naïvement, en parlant de la mort d'un souverain de Damas : *quand le sultan fut mort, toutes les trèves furent mortes.* Ces mots seuls peuvent donner une idée de l'état de l'Orient pendant la sixième croisade, et du peu de respect qu'on avait alors pour les lois de la paix et de la guerre.

Pendant la durée des autres croisades, la religion et la morale de l'Évangile reprenaient leur empire, et répandaient partout leurs bienfaits; à la voix des saints orateurs, on faisait pénitence, les chrétiens réformaient leurs mœurs, tous les orages politiques s'appaisaient au seul nom de Jérusalem,

---

osé parler de sa dame, sans parler aussi de la miséricorde de Dieu et de la captivité de Jérusalem.

et l'Occident restait dans une profonde paix. Il n'en 1251
fut pas de même à l'époque que nous venons de décrire; jamais l'Europe n'avait été plus agitée et peut-être plus corrompue que pendant les trente années que dura cette croisade.

FIN DU LIVRE XIII.

HISTOIRE
DES CROISADES.

LIVRE XIV.

1241 Nous avons cherché à faire connaître les peuples qu'on a vus tour-à-tour sur la scène : les Francs, avec leur rudesse guerrière, leur amour de la gloire, leurs passions généreuses; les Turcs et les Sarrasins, avec leur religion belliqueuse et leur valeur barbare; les Grecs, avec leurs mœurs corrompues, leur caractère à-la-fois superstitieux et frivole, et leur vanité qui leur tenait lieu de patriotisme: une nation nouvelle vient s'offrir au pinceau de l'histoire, et se mêler aux événemens dont nous retraçons le tableau. Nous allons dire quelques mots sur les mœurs et les conquêtes des Tartares dans le moyen âge.

Les hordes de cette nation, à l'époque de la sixième croisade, avaient fait une invasion dans plusieurs contrées de l'Asie, et les progrès de leurs armes eurent une grande influence sur la politique des puissances musulmanes de la Syrie et de l'Égypte, qui étaient alors en guerre avec les chrétiens. Au temps dont nous parlons, le bruit de leurs victoires ébranlait tout l'Orient, et répandait

l'effroi jusque dans les contrées les plus reculées de 1241
l'Europe.

Les Tartares habitaient les vastes régions qui s'étendent entre l'ancien Emaüs, la Sibérie, la Chine et la mer de Kamtchatka; ils étaient divisés en plusieurs nations, qui toutes se vantaient d'avoir la même origine; chacune de ces nations, gouvernée par un kan ou chef suprême, se composait d'un grand nombre de tribus conduites elles-mêmes par un chef particulier, appelé myrza : les produits de la chasse, le lait de leurs jumens, la chair de leurs troupeaux, suffisaient à tous les besoins des Tartares; ils vivaient sous la tente avec leurs familles; des habitations mobiles, traînées par des bœufs transportaient d'un lieu à un autre leurs femmes, leurs enfans, tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Dans l'été, toute la tribu se rapprochait des contrées septentrionales, et campait sur les bords d'un lac ou d'un fleuve; en hiver, ils dirigeaient leurs courses vers le midi, et cherchaient l'abri des montagnes qui les défendaient des vents glacés du nord.

Les chefs des hordes tartares se réunissaient chaque année en automne ou au printemps. Dans ces réunions, qu'on appelait *couraltaï*, ils délibéraient à cheval sur la marche des tribus, sur la distribution des pâturages, sur la paix et la guerre. C'est dans ces assemblées tumultueuses que se formait la législation des peuples de la Tartarie, législation simple et laconique comme toutes celles des Barbares, et qui n'avait guère d'autre but que

1241 de maintenir la puissance des chefs, d'entretenir la discipline et l'émulation parmi les guerriers.

Les peuples de la Tartarie reconnaissaient un Dieu souverain du ciel, auquel ils n'adressaient ni encens ni prières. Leur culte était réservé pour une foule de génies qu'ils croyaient répandus dans les airs, sur la terre, au milieu des eaux. Un grand nombre d'idoles, grossiers ouvrages de leurs mains, remplissaient leurs demeures, les suivaient dans leurs courses, veillaient sur les troupeaux, sur les esclaves, sur la famille. Leurs prêtres, élevés dans les pratiques de la magie, étudiaient le cours des astres, prédisaient l'avenir, s'exerçaient à séduire les esprits par des sortiléges. Leur culte religieux, qui ne leur enseignait point la morale, n'avait point poli leurs mœurs grossières, ni adouci leur caractère âpre et sauvage comme leur climat. Aucun monument élevé sous les auspices de la religion, aucun livre inspiré par elle ne leur rappelait ni les fastes de la gloire, ni les préceptes et les exemples de la vertu. Dans leur vie errante, les morts qu'ils traînaient quelquefois avec eux sur leurs chariots, leur semblaient un fardeau incommode; ils les enterraient à la hâte dans des lieux écartés, et les recouvrant de la poussière du désert, ils se bornaient à les dérober aux regards et aux outrages des vivans.

Tout ce qui pouvait les fixer dans un lieu plutôt que dans un autre, et les détourner de leur manière de vivre, excitait l'animadversion ou le dédain de ces peuples. De toutes les tribus qui habi-

taient la Tartarie mogole, une seule connaissait 1241
l'écriture et cultivait les lettres (1); tout le reste méprisait le commerce, les arts, les lumières qui font l'éclat des sociétés policées. Les Tartares dédaignaient de bâtir des villes. Dans le XIIe. siècle, leur vaste contrée n'avait qu'une seule cité (2), dont l'étendue, au rapport du moine Rubruquis, n'égalait pas celle de la petite ville de Saint-Denis. Se bornant aux soins de leurs troupeaux, ils regardaient les travaux de l'agriculture comme une occupation vile, et propre seulement à exercer l'industrie des esclaves ou des peuples vaincus (3). Jamais leurs plaines immenses n'avaient vu jaunir des moissons, ni mûrir des fruits semés par la main de l'homme. Le spectacle le plus agréable pour un

(1) Ce sont les Ouigours, sur lesquels on trouve des détails intéressans dans les *Recherches sur les Tartares*, de M. Abel-Rémusat, tom. 1, pag. 22 et 45.

(2) Carakoroum, résidence de la branche principale des successeurs de Gengiskan. Ce n'est que tout récemment que le véritable emplacement de cette ville a été fixé par M. Abel-Remusat; elle était située sur la rive gauche de l'Orgon, non loin de la jonction de cette rivière avec le Selinga, au sud du lac de Baïkal, par le 49e. degré de latitude, et le 102e. de longitude. (*Voy.* le Recueil des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tom. VII.)

(3) Cet état n'a changé que dans les contrées de la Tartarie qui sont tombées au pouvoir de la Russie; encore les nomades ont-ils résisté tant qu'ils ont pu à tout établissement fixe. (*Voy.* la *Biographie univers.*, au mot *Ouboucha*. *Voy.* aussi les Recherches de M. Abel-Remusat, tom. 1, pag. 5 et suiv.)

1241 Tartare était la vue d'un désert dans lequel l'herbe croît sans culture, ou celle d'un champ de bataille couvert de ruines et de carnage.

Comme rien n'était réglé pour les limites de leurs pâturages, il devait s'élever entre les Tartares de fréquentes querelles; l'esprit de jalousie agitait sans cesse les hordes errantes; les chefs ambitieux ne pouvaient souffrir des voisins ou des rivaux. De-là les guerres civiles; du sein de ces guerres sortait un despotisme tout armé, au devant duquel les peuples couraient avec joie, parce qu'il leur promettait des conquêtes. Toute la population était guerrière, et les combats lui semblaient être la seule gloire et la plus noble occupation de l'homme. Les campemens des Tartares, leurs marches, leurs chasses, ressemblaient à des expéditions militaires; l'habitude leur donnait tant d'aisance et de fermeté sur leurs chevaux, qu'ils prenaient leur nourriture et se livraient au sommeil sans en descendre; leur arc, d'une pesanteur énorme, annonçait leur force et leur vigueur; leurs flèches acérées allaient, à une grande distance, frapper l'oiseau dans son vol rapide, ou percer de part en part les ours et les tigres du désert; ils surpassaient leurs ennemis par la rapidité de leurs évolutions; ils excellaient dans l'art perfide de combattre en fuyant, et souvent la retraite était pour eux le signal de la victoire. Tous les stratagêmes de la guerre leur semblaient familiers (1), et comme si un funeste instinct

(1) Roger, chanoine de l'église de Waradin, dans son

leur eût fait connaître tout ce qui sert à la des- 1241
truction de l'espèce humaine, les Tartares, qui ne bâtissaient point de villes, savaient construire les machines de guerre les plus formidables, et n'ignoraient aucun moyen de répandre la terreur et la désolation parmi leurs ennemis. Dans leurs expéditions, l'inclémence des saisons, les montagnes et les précipices, la profondeur des rivières qu'ils traversaient sur des bateaux de cuir, ne pouvaient arrêter ou suspendre leur marche. Un peu de lait durci et détrempé dans de l'eau, suffisait à la nourriture d'un cavalier pendant plusieurs jours; la peau d'un mouton ou d'un ours, quelques lambeaux d'un feutre grossier, formaient son vêtement; les guerriers montraient une obéissance aveugle pour leurs chefs; au moindre signal, on les voyait braver tous les périls et courir au trépas. Ils étaient divisés par dix, par cent, par mille, par dix mille; leurs armées se composaient de tous ceux qui pouvaient manier l'arc et la lance, et ce qui devait causer à leurs ennemis autant de surprise que d'effroi, c'était l'ordre et la discipline qui régnaient dans une multitude que le hasard semblait avoir réunie. D'après leur législation militaire, les Tartares ne pouvaient faire la paix qu'avec un ennemi vaincu; celui qui fuyait au

---

Carmen miserabile, ou *Histoire de la destruction du royaume de Hongrie par les Tartares, sous le roi Bela IV*, cite plusieurs exemples des ruses de guerre que ces peuples employaient dans leurs expéditions.

1241 milieu d'un combat ou qui abandonnait ses compagnons dans le péril, était puni de mort; ils répandaient le sang des hommes avec la même indifférence que celui des animaux sauvages, et leur férocité ajoutait encore à la terreur qu'ils inspiraient dans leurs expéditions.

Les Tartares, dans leur orgueil, méprisaient toutes les nations et croyaient que le monde devait leur être soumis. D'après certaines opinions, transmises d'âge en âge, les hordes mogoles (1) abandonnaient le septentrion aux morts qu'ils avaient laissés dans les déserts, et tournaient sans cesse leurs regards vers le midi promis à leur valeur. Le territoire et les richesses des autres peuples excitaient leur ambition, et, ne possédant ni richesses ni territoire, ils n'avaient presque rien à craindre des conquérans. Non seulement leur éducation guerrière, mais leurs préjugés, leurs usages, l'inconstance de leur caractère, tout semblait chez eux favoriser les expéditions lointaines et les guerres d'invasion. Les pays qu'ils abandonnaient ne leur laissaient ni regrets, ni souvenirs; et s'il est vrai de dire que la patrie n'est pas dans l'enceinte d'une ville, dans les limites d'une province, mais dans les affections et les liens de la famille, dans les lois, les mœurs et les usages d'un peuple, les Tartares, en changeant

(1) On a longuement disputé sur les dénominations de *Mogol* et de *Tartare*. On croit démêler à travers beaucoup d'incertitudes que les Mogols formaient dans l'origine une tribu enclavée dans les vastes contrées de la Tartarie.

de climat, avaient toujours avec eux la patrie. La présence de leurs femmes, de leurs enfans, la vue de leurs troupeaux et de leurs idoles, devaient partout enflammer leur patriotisme et soutenir leur courage. Accoutumés à consulter leurs penchans et à les prendre pour la seule règle de leur conduite, ils n'étaient jamais retenus ni par les lois de la morale, ni par les sentimens de l'humanité (1); comme ils avaient une profonde indifférence pour toutes les religions de la terre, cette indifférence même, qui ne réveillait point la haine des autres peuples, facilitait leurs conquêtes, en leur laissant la liberté d'accueillir ou d'embrasser les opinions et les croyances des nations qu'ils avaient vaincues, et qu'ils achevaient ainsi de soumettre à leurs lois. 1241

Dans la plus haute antiquité, les hordes de la Tartarie avaient envahi plusieurs fois les vastes régions de l'Inde, de la Chine et de la Perse; elles avaient porté leurs ravages jusque dans l'Occident: l'ambition ou le caprice d'un chef habile, l'excès de la population, le manque de pâturages, les prédictions d'un devin, suffisaient pour enflammer cette nation tumultueuse, et la précipiter tout entière sur des régions éloignées. Malheur aux peuples que les Tartares rencontraient sur leur passage! A leur approche, les empires s'écroulaient avec un

(1) Un Tartare, pour être accompli, devait avoir neuf qualités, parmi lesquelles était celle d'adroit voleur. (*Voy.* les Recherches de M. Abel-Remusat, tom. 1, pag. 177.)

1241 horrible fracas; les nations étaient refoulées les unes sur les autres comme les flots de la mer; le monde était ébranlé et se couvrait de ruines. L'histoire a conservé le souvenir de plusieurs de leurs invasions; la postérité la plus reculée ne prononcera qu'avec une sorte d'effroi les noms des Scythes, des Avares, des Huns, des Hérules, de toutes ces nations errantes qui, les unes venues du fond de la Tartarie, les autres entraînées à la suite des vainqueurs ou chassées devant eux, fondirent sur l'empire chancelant des Romains, et se partagèrent les dépouilles du monde civilisé : on comparait, dans le moyen âge, les guerres des Tartares aux tempêtes, aux inondations, aux irruptions des volcans; et les peuples résignés croyaient que la justice de Dieu tenait en réserve au septentrion ces innombrables essaims de barbares, pour les verser dans sa colère sur le reste du monde, et châtier par leurs mains les nations corrompues.

1163 Jamais les Tartares ne s'étaient montrés plus redoutables que sous le règne de Gengiskan. Temugin, c'est le premier nom du héros barbare, naquit d'un prince qui régnait sur quelques hordes de l'ancien Mogolistan (1). Les traditions rapportaient

---

(1) Petits de Lacroix a publié une vie de Gengiskan, d'après les auteurs orientaux. Cette histoire, quoique le fabuleux y soit mêlé quelquefois à la vérité, est un des meilleurs ouvrages qu'on puisse consulter. Deguignes, dans son *Histoire des Huns*, a parlé longuement des Tartares et de Gengiskan; il annonce qu'il s'est écarté du récit de Petits

que le septième de ses ancêtres avait été engendré 1163
dans le sein de sa mère par l'influence miraculeuse des rayons du soleil. A la naissance de Temugin, sa famille remarqua avec joie du sang caillé dans la main du nouveau né, présage sinistre pour l'humanité, et dans lequel la flatterie ou la superstition voyait la gloire future d'un conquérant. L'histoire a peu de notions exactes sur l'éducation de Temugin; mais on s'accorde à dire qu'il était né pour la guerre et pour commander à un peuple belliqueux. Doué d'une grande pénétration d'esprit et d'une sorte d'éloquence, habile à voiler ses projets, unissant l'audace à la ruse, sacrifiant tout à une ambition sans frein comme sans scrupule; implacable dans sa haine, terrible dans ses vengeances, il avait les qualités, les passions et les vices qui conduisent à l'empire chez les barbares, et même quelquefois chez les peuples policés. Ses dispositions naturelles se développèrent dans l'adversité, qui endurcit son caractère et lui apprit à tout braver pour parvenir à ses desseins. Dès l'âge de quatorze ans, l'intérêt qu'ins-

---

de Lacroix; mais comme il ne cite pas toujours les sources où il a puisé, il ne peut inspirer pour cette partie de son histoire une entière confiance. On trouve quelques détails sur Gengiskan, dans la Bibliothèque orientale de d'Herbelot.

Le père Gaubil a traduit une Histoire chinoise de Gengiskan: cette histoire est peu instructive, et ne donne des détails curieux que sur la famille et les successeurs du conquérant.

1176 pirait son enfance abandonnée, l'enthousiasme qu'il fit naître dans l'âme de ses compagnons, par ses premiers exploits, attirèrent d'abord autour de lui une foule de guerriers déterminés à partager sa fortune. Les tribus des Karaïtes, celles du Mogolistan le reconnurent pour chef, et bientôt la victoire soumit à ses lois toutes les hordes qui
1212 campaient entre la frontière de la Chine et le Volga (1). Proclamé souverain des Mogols dans une diète générale, il prit le titre de *Gengis*, *roi des rois*, ou *maître du monde*, et la renommée publia qu'il avait reçu ce titre pompeux d'un prophète descendu du ciel sur un cheval blanc. Les guerriers tartares l'avaient reconnu avec d'autant plus de joie pour le monarque universel et le maître de la terre, qu'ils espéraient s'enrichir des dépouilles de tous les peuples vaincus par ses armes. Ses entreprises se dirigèrent d'abord contre la Chine : ni la barrière de la grande muraille, ni l'ascendant des lumières et des arts ne purent défendre un empire florissant contre les attaques d'une multitude que la soif du butin, un instinct belliqueux, poussaient au-devant des périls et rendaient invincible. La Chine éprouva deux fois les horreurs d'une invasion, et, privée de la moitié de sa population, couverte de ruines, elle devint une des provinces du nouvel empire fondé par les pâtres

(1) Voyez sur les commencemens de Gengiskan, Hayton, pag. 2; Sanut, liv. III, pag. 13; Blondus, Sabellius, Vincent de Beauv., liv. 29 et 30.

du Mogolistan. La conquête ou plutôt la destruction du Karisme suivit de près celle de la Chine ; 1220
le Karisme touchait aux frontières de l'empire du Mogol, et s'étendait d'un côté jusqu'au golfe Persique, de l'autre jusqu'aux limites de l'Inde et du Turquestan. Gengis rencontra l'armée des Karismiens sur les bords du Jaxarte ; la plaine où se livra la bataille était couverte de douze cent mille combattans ; le choc fut terrible, le carnage épouvantable ; la victoire se décida contre Mahomet, sultan du Karisme, qui, dès-lors, tomba avec sa famille et tout son peuple dans un abîme de calamités.

Le formidable empereur des Mogols, qui comparait lui-même la colère des rois à un incendie, 1227
s'occupait d'une troisième expédition contre la Chine rebelle, lorsque la mort vint l'arrêter dans sa course (1). Quelques historiens ont dit qu'il fut écrasé par la foudre, comme si le ciel eût voulu briser lui-même l'instrument de ses vengeances ; d'autres, plus dignes de foi, nous apprennent que le héros tartare mourut dans son lit,

(1) Les historiens orientaux ont loué Gengiskan pour avoir donné des lois aux peuples qu'il avait conquis. Ces lois, dont le but était de maintenir la paix des familles et de porter l'esprit des peuples vers la guerre, conservèrent long-temps l'obéissance et le respect des Mogols. Comme dans sa législation Gengis reconnaissait un Dieu souverain de la terre et du ciel, et qu'il admettait toutes les croyances, quelques écrivains modernes en ont pris occasion de vanter sa tolérance religieuse. Mais quelle pouvait être la tolérance d'un

1227 entouré de ses enfans, auxquels il recommanda de rester unis pour achever la conquête du monde. L'aîné de ses fils, Octaï, lui succéda à l'empire, et, selon la coutume des Mogols, les grands se rassemblèrent et lui dirent : *Nous voulons, nous vous prions, nous vous ordonnons que vous ayez toute puissance sur nous.* Le nouvel empereur répondit : *Si vous voulez que je sois votre kan, êtes-vous résolus de m'obéir en tout, de venir quand je vous appellerai, d'aller où je voudrai vous envoyer, et de mettre à mort ceux que je vous ordonnerai de faire mourir?* Après qu'ils eurent répondu : *oui*, il proclama lui-même sa puissance souveraine, en disant : *Désormais ma simple parole me servira de glaive.* Tel était le gouvernement des Tartares. Octaï devait régner sur un empire composé de plusieurs grands empires ; ses frères, ses neveux, commandaient les armées innombrables qui avaient conquis la Chine et le Karisme ; ils gouvernaient en son nom au Midi, au Nord, à l'Orient, des royaumes dont on connaissait à peine

conquérant farouche qui se faisait appeler le fils du Soleil, le fils de Dieu ; qui ne suivait lui-même aucun culte, et pour lequel toutes les religions étaient également indifférentes, pourvu qu'elles ne contrariassent ni son ambition ni son orgueil. (*Voy.* au reste, sur les lois de Gengiskan, le Mémoire que M. Langlès a publié dans le tom. v des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi.* Dans ce Mémoire M. Langlès a donné, d'après Mirkhond, historien persan, la Collection des institut. du monarque tartare.

l'étendue; chacun de ses lieutenans était plus puis- 1229
sant que les plus grands rois de la terre, et tous
lui obéissaient comme ses esclaves. Pour la première fois peut-être on vit la concorde régner entre des conquérans, et cette union monstrueuse fut la perte de tous les peuples de l'Asie : le Turquestan, la Perse, l'Inde, les provinces méridionales de la Chine qui avaient échappé aux ravages d'une première invasion, ce qui restait de l'empire des Abassides et de celui des Seljoucides, tout succomba, tout périt sous les coups de la redoutable postérité
de Gengiskan. Plusieurs des souverains que, dans 1231
ces jours de désordre et de calamité, le sort des armes renversa du trône, avaient invoqué le secours des Mogols et favorisé les entreprises de cette nation belliqueuse contre des puissances voisines ou rivales. La fortune les enveloppa dans la même ruine, et l'histoire orientale les a comparés à ces trois derviches dont les vœux et les prières indiscrètes ranimèrent dans le désert les ossemens d'un lion qui, du sein de la poussière, s'éleva contre eux et les dévora.

La conquête des plus riches contrées de l'Asie 1235
avait tellement enflammé l'enthousiasme des Tartares, qu'il eût été impossible à leurs chefs de les retenir dans les limites de leur territoire, et de les rendre aux paisibles travaux de la vie pastorale. Octaï, soit qu'il voulût obéir aux instructions paternelles, soit qu'il sentît la nécessité d'occuper l'activité inquiète et turbulente des Mogols, résolut de porter ses armes jusqu'aux extrémités de

1235 l'Occident. Quinze cent mille pâtres ou guerriers inscrivirent leurs noms sur le registre militaire; cinq cent mille des plus braves et des plus robustes furent choisis pour la grande expédition; les autres devaient rester en Asie pour maintenir la soumission des peuples vaincus, et achever les conquêtes commencées par Gengiskan. Des réjouissances, qui durèrent quarante jours, précédèrent le départ des conquérans mogols, et furent comme le signal de la désolation qu'ils allaient répandre chez les peuples de l'Europe (1).

C'est ici qu'il faut s'arrêter un moment pour se donner le spectacle des choses humaines, et contempler à loisir les contrastes étranges que pré-

---

(1) Suivant Sanuti, Vincent de Beauvais, Antonin, Nauclerc, Hayton et Leunclavius, Gengiskan étant mort, son fils Octaï, qu'ils appellent Hocloda-kan, partagea ses troupes en quatre armées, dont il donna la conduite à trois de ses fils et à son lieutenant Cabesabada. La première, prenant du côté du Septentrion, s'empara dans l'Europe des pays qui sont entre le Tanaïs, la Chersonèse-Taurique et le Pont-Euxin, où sont encore aujourd'hui les petits Tartares; la seconde, après avoir désolé la grande Arménie et le pays des Géorgiens, pénétra par la Russie, la Pologne et la Hongrie, jusqu'aux confins de l'Allemagne, mettant tout à feu et à sang; la troisième, entrant dans l'Asie mineure, y défit le sultan d'Iconium et contraignit les Turcs à payer tribut aux Tartares; la quatrième, ayant subjugué toute la Perse, obligea les Karismiens, issus des anciens Parthes, d'aller chercher un refuge au-delà du Tigre et de l'Euphrate.

sentent deux époques voisines l'une de l'autre. En commençant cette histoire, nous avons vu l'Occident se lever en armes et se précipiter presque tout entier sur l'Asie; maintenant, c'est du fond de l'Asie que des peuples barbares accourent en foule et menacent toutes les contrées de l'Occident. Ce n'est point un enthousiasme religieux, un sentiment de fraternité qui pousse ces nouveaux peuples de conquérans, mais la soif du butin et du carnage; ils ne vont point délivrer des cités lointaines, combattre des ennemis de leur foi; le seul génie de la destruction semble les animer, et le monde qu'ils ravagent au loin ne voit en eux que d'aveugles instrumens de la colère céleste. 1235

Dans leur course rapide, les Tartares traversèrent le Volga, et pénétrèrent presque sans obstacles dans la Moscovie, alors livrée à la fureur des guerres civiles (1). La dévastation des campagnes, l'incendie de Kiow et de Moscou, le joug honteux qui pesa long-temps sur ces contrées du Nord, punirent la faible résistance des Moscovites. Après la conquête de la Russie, la multitude des Mogols, conduite par Batou, fils de Tuli, dirigea sa course 1236

(1) Raynaldi, au commencement de l'année 1241, fait un récit abrégé des ravages que les Tartares exercèrent pendant cette année en Russie, en Pologne, en Moravie et dans la Bohême. Henri, duc de Silésie et de Cracovie, se distingua dans cette guerre malheureuse par sa constance. Il avait pour mère sainte Hedwige, qui s'était retirée dans un monastère, où elle vivait avec les vierges qui s'y étaient

1238 victorieuse vers la Pologne et les frontières de l'Allemagne, et renouvela partout les fureurs des Huns et d'Attila. Les villes de Lublin et de Varsovie disparurent sur leur passage; ils désolèrent les deux rives de la Baltique; en vain le duc de Silésie, les palatins polonais et le grand-maître de l'ordre Teutonique, réunirent leurs forces pour arrêter le nouveau fléau de Dieu (1), les généreux défenseurs de l'Europe succombèrent dans les plaines de Liegnitz, et neuf sacs, remplis d'oreilles, servirent de trophée à la victoire des barbares. Les monts Crapatz n'offrirent qu'une faible barrière à ces hordes invincibles, et bientôt on vit les Tartares fondre, comme un épouvantable orage, sur le territoire de ces Hongrois (2) qui, deux siècles auparavant, avaient quitté comme eux les déserts de la Scythie et conquis les rives fertiles

---

consacrées à Dieu. Elle prédit à l'une d'elles que son fils périrait; mais elle n'en exhorta pas moins Henri à marcher contre ces ennemis cruels, et à rassembler le plus de forces qu'il pourrait. (Voy. la vie de Ste. Hedwige, ch. 3, Bollandistes, tom. v, 15e. jour d'octobre.)

(1) On peut consulter Thurocsius, 1er. vol., *Rerum Hungaricarum*, et surtout le *Carmen miserabile* de Roger de Hongrie, chanoine de Varadin, qui a décrit les désastres dont il fut lui-même témoin. (Voy. *Biblioth. des Crois.*, tom. II.) Voy. aussi la lettre de l'empereur Frédéric sur l'invasion des Tartares en Hongrie, rapportée par Math. Pâris, de laquelle nous avons cité un passage dans les notes qui suivent.

(2) Le chanoine de Varadin donne les noms des rois

du Danube. Les pâtres de la Tartarie, qui ne savaient point lire, ont laissé aux peuples vaincus le soin de décrire leurs conquêtes, et nous avons peine à croire les vieilles chroniques hongroises, lorsqu'elles nous racontent les cruautés inouïes dont se souillèrent les vainqueurs. 1240

Leur approche avait répandu la terreur jusqu'aux extrémités de l'Occident; partout l'imagination effrayée des peuples se représentait ces formidables conquérans, comme des monstres vomis par l'enfer, revêtus d'une forme hideuse et doués d'une force extraordinaire. Le défaut de communications, qui ne permettait pas d'avoir des informations exactes sur leur marche, accréditait les rumeurs les plus effrayantes; la renommée les

---

tartares qui entrèrent dans la Hongrie: c'était d'abord *Bathus*, qu'il appelle le roi des rois et le maître des Tartares. Il avait sous lui un nommé *Bocketon*, qui dirigeait les opérations de la guerre et qui était très habile dans cet art. Les autres rois ou généraux étaient *Cadan*, *Coacton*, *Feycan ou Seycan*, *Peta*, *Hermeus*, *Chab et Ocador*. *Bathus* pénétra en Hongrie par la *porte Rascienne* ou *Russienne*, après avoir défait l'armée du comte Palatin; *Peta* entra dans la Pologne, traversa le duché de Moravie et arriva à la *porte de Hongrie*; *Cadan* traversa les forêts de la *Rascie* et de la *Comanie*; *Bocketon* et les autres rois passèrent le fleuve *Zerech* et se répandirent sur le territoire de l'évêque des Comans, *ad terram episcopi Comanorum*. (L'empereur Frédéric, dans sa lettre, appelle ce pays la colonie des Comans.) Voyez aussi le mémoire de M. Abel Remusat sur cette invasion, tom. VI, pag. 398 et suiv. des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

1241 montrait, tantôt envahissant l'Italie, tantôt portant leurs ravages sur les bords du Rhin. Chaque peuple redoutait leur prochaine arrivée; chaque cité croyait les voir à ses portes.

Les îles de l'Océan ne se croyaient pas défendues par les flots. Les marchands de la Gothie et de la Frise n'osèrent point traverser les mers du Nord pour acheter du poisson, et les chroniqueurs anglais remarquent (1) avec surprise que la crainte des Tartares fit baisser en Angleterre le prix du hareng.

Des ambassadeurs sarrasins étaient arrivés (2) d'Orient, et parcouraient les cités en implorant les secours des peuples chrétiens, contre une nation ennemie de la religion de Jésus-Christ et de celle de Mahomet; la vue de ces députés venus de si loin, semblait annoncer que toutes les parties de la terre étaient à-la-fois menacées, et la multi-

(1) *Gothiam et Frisiam inhabitantes, impetus eorum pertimentes, in Angliam, ut moris est eorum, apud Germ., tempore halecis capiendi, quo suas naves solebant onerare, non venerunt.* Mathieu Pâris ajoute que le hareng se vendit alors pour rien; on en donnait quarante ou cinquante pour un sol d'argent, *pro uno argenteo.* Cette circonstance et la remarque d'un auteur contemporain, nous prouvent que les bénéfices ou les pertes du commerce et de l'industrie furent toujours un objet digne d'attention pour les habitans de la Grande-Bretagne. (Voyez Mathieu Pâris, ad ann. 1238, pag. 471.)

(2) Math. Pâris, ad ann. 1238, parle de ces ambassadeurs sarrasins. Il est probable que ces députés étaient envoyés par le Vieux de la Montagne, lequel redoutait les Mogols, déjà maîtres d'une partie de la Perse.

tude, saisie d'effroi, comparaît les Mogols au dragon à sept têtes de l'Apocalypse. 1241

Le souverain pontife écrivit à Bela IV, roi de Hongrie, pour animer son courage, et recommanda aux évêques du pays de prêcher une croisade contre les Tartares. Lorsque les lettres pontificales arrivèrent dans ce malheureux royaume, la plupart des prélats venaient de recevoir la palme du martyre, et le monarque hongrois, après plusieurs défaites, s'était réfugié dans les îles de l'Adriatique; une grande partie de la population avait péri par le glaive, par la faim ou le désespoir (1).

Le père des fidèles voulut opposer aux fureurs d'un peuple païen l'ascendant de la religion chrétienne, qui avait adouci autrefois la férocité des Francs; mais au moment même de leurs triomphes, et dans l'ivresse de la victoire, comment faire adopter à des barbares les vertus pacifiques de l'Évangile? Les Mogols reçurent avec dédain les disciples de Saint-François et de Saint-Dominique, envoyés pour les convertir, et le pape lui-même fut menacé du sort réservé à tous les chrétiens, s'il ne venait en personne implorer sa grâce et présenter son tribut.

---

(1) Jean Villani, qui donne des détails sur cette invasion, ajoute que la famine fut si grande en Hongrie, que les mères mangèrent leurs enfans, et que les habitans, au lieu de farine, consommèrent une grande partie d'une montagne de plâtre. (Voy. sur ce fait incroyable l'extrait de Villani, dans la *Bibliothèque des Croisades*.)

1241 Un palatin saxon (1) et l'empereur d'Allemagne implorèrent des secours plus prompts et plus efficaces, en s'adressant, l'un au duc de Brabant, l'autre aux rois de France et d'Angleterre. Le comte Palatin annonçait que dans la Saxe et la Bohême on se préparait à la guerre contre les Tartares, qu'on appelait *la guerre de Jésus-Christ*, et par une singularité digne de remarque, sa lettre était datée du jour où l'église chantait le psaume : *Jérusalem, réjouis-toi.* Frédéric, après avoir décrit la tactique, les armes, les vêtemens, les habitudes des Mogols, conjurait la république chrétienne de réunir ses efforts contre cette nation nouvelle et inconnue, contre cette race monstrueuse et difforme qui voulait renverser la foi chrétienne et choisir ses esclaves parmi les rois de la terre. Dans ses exhortations pathétiques, l'empereur invoquait (2) à-la-fois l'Allemagne, *pleine d'ardeur*

(1) Cette lettre du palatin saxon est rapportée par Mathieu Pâris, ad ann. 1241. Le même auteur rapporte en même temps la lettre de Frédéric II.

(2) Frédéric fait dans sa lettre, qui est fort longue, un dénombrement de tous les peuples chrétiens de l'Europe et même de l'Asie, et leur donne à chacun une épithète flatteuse. Cette manie d'étaler une vaine rhétorique en présence du danger, suppose du moins quelque tranquillité d'esprit. Voici comment il caractérise les principales nations de l'Occident : *Ultrò furens et fervens ad arma Germania, strenuæ militiæ genitrix et alumna Francia, bellicosa et audax Hispania, virtuosa viris et classe munita fertilis Anglia, navalis Dacia, indomita Italia, inquieta Apulia, cruenta Hibernia, palustris Scotia, glacialis Norvegia*, etc.

dans les combats; l'Italie *indomptée;* la France, *qui nourrit dans son sein une milice intrépide;* l'Espagne *belliqueuse*, l'Angleterre *puissante par ses guerriers et par ses vaisseaux;* il n'oubliait ni la Crète, ni la Sicile, ni la *sauvage* Hibernie, ni la Norvège *glacée*. 1241

Ces lettres, pleines de nouvelles alarmantes, durent redoubler la consternation publique; mais le souvenir de Jérusalem et de Constantinople, la discorde élevée entre le Saint-Siége (1) et l'empire, occupaient l'attention de la chrétienté, et telle était la préoccupation des esprits, que le sentiment d'un grand péril n'inspira point la résolution de prendre les armes et de voler au-devant de l'ennemi commun. Lorsque la reine Blanche, fondant en larmes, interrogea son fils sur le sort qui menaçait toutes les sociétés chrétiennes, Louis IX se contenta de répondre : « Ma mère, placez votre » confiance en Dieu; si les Tartares arrivent jusqu'à » nous, ils nous enverront en paradis (2), ou nous

(1) Le pape et l'empereur, dans leurs lettres aux princes et aux fidèles, se reprochaient réciproquement les malheurs qui affligeaient la chrétienté et ceux dont elle était menacée. (Voyez ces lettres dans Raynaldi et dans Mathieu Pâris, ad ann. 1238, 1240 et 1241.)

(2) Cette conversation de la reine Blanche et de Louis IX est rapportée avec des détails naïfs par Mathieu Pâris. En voici la traduction : « Où êtes-vous, mon fils? » (c'est la reine Blanche qui parle;) il s'approche et lui dit : « Qu'y a-t-il, » ma mère? » Elle poussa un grand soupir, et fondant en larmes. « Que faut-il faire, dit-elle, mon cher fils, en » cette occasion où l'Église est menacée de sa ruine, et

1241 » les enverrons en enfer d'où ils sont venus » Saint Louis se montrait ainsi plus disposé à supporter les événemens qu'à les prévenir, et cette résignation du pieux monarque exprimait les véritables sentimens de ses contemporains; les ravages des Mogols étaient regardés alors comme ces calamités (1) contre lesquelles l'homme ne peut trouver de secours et de refuge que dans la miséricorde divine; l'église ordonna en cette occasion des processions, des prières, des jeûnes; et tout ce qu'on put faire dans la plupart des royaumes de l'Europe, pour les préserver de l'invasion, ce fut d'ajouter aux litanies ces paroles : *Délivrez-nous, Seigneur, de la fureur des Tartares.*

1242 Dans la consternation générale, on s'étonne que les Mogols n'aient point porté leurs armes contre l'empire latin de Constantinople(2), menacé par les

---

» nous aussi tous tant que nous sommes? » Louis répondit : « Espérons au secours du Ciel : si les Tartares » viennent, nous les enverrons dans l'enfer, *ad Tartareas sedes*, ou ils nous enverront en paradis. »

(1) Mathieu Pâris rapporte que lorsque les députés sarrasins, dont on a parlé plus haut, vinrent à Londres solliciter des secours contre les Mogols, l'évêque de Worchester dit : *Laissons ces chiens se dévorer entr'eux, et la paix de Jésus-Christ s'établira sur leurs ruines.* On voit par-là que personne ne songeait à combattre les Tartares.

(2) M. Abel Remusat, dans le mémoire que nous venons d'indiquer plus haut, dit que ce fut la famine qui força les Tartares à s'éloigner de la Hongrie. Ce savant, d'après le témoignage de la chronique d'Albéric, rapporte que le kan

Grecs et déjà tout couvert de ruines ; mais les 1241
pâtres du désert ne s'occupaient point de connaître les révolutions intérieures des états et les signes de leur décadence; ils conservaient, comme tous les peuples de l'Asie, une idée vague et confuse de la force et des armées de l'ancienne Bysance, et s'inquiétaient peu de savoir si le moment était venu de l'attaquer et de la soumettre à leurs armes. Les grands avantages que recueillait la ville impériale de sa position entre l'Europe et l'Asie, ne frappaient point les Tartares, qui ne connaissaient ni la navigation ni le commerce, et qui préféraient d'ailleurs de riches pâturages aux édifices somptueux d'une grande capitale. Ainsi nous pouvons croire également, ou que la ville de Constantin fut protégée en cette occasion par les souvenirs de sa grandeur passée, ou qu'elle dut son salut au mépris et à l'indifférence des barbares.

Les Francs, établis en Syrie, eurent alors le même bonheur que les Grecs de Bysance : les armées des

---

des Tartares fit demander à l'empereur Frédéric qu'il lui rendît hommage pour ses états, offrant à ce prince l'office qu'il désirerait à sa cour. Frédéric reçut cette demande en plaisantant, et répondit qu'il se connaissait assez en oiseaux pour accepter l'office de Fauconnier. (*Ibid.* pag. 412.) Cette offre de la part du kan ne doit pas étonner, car, suivant M. Abel-Remusat, les princes tartares, enorgueillis de leurs conquêtes, croyaient que tout devait céder à leurs armes. Aussi avaient-ils pris l'habitude d'envoyer faire de pareilles offres aux rois ou princes des pays qu'ils se proposaient de soumettre.

Mogols n'avaient point encore traversé l'Euphrate.

1243 Tandis que le fracas de la guerre et la chute des empires retentissaient depuis la rivière Jaune jusqu'au Danube, les chrétiens de la Palestine, protégés par les discordes des Sarrasins, venaient de rentrer à Jérusalem; ils s'occupaient de relever les murailles de la ville sainte, de rebâtir leurs églises, et remerciaient en paix le ciel de les avoir délivrés des fléaux qui ravageaient le reste du monde. Les Tartares connaissaient à peine l'existence et le nom d'une contrée pour laquelle on avait versé tant de sang, et ne pouvaient être appelés sur les bords révérés mais stériles du Jourdain, ni par l'espoir d'un riche butin, ni par les souvenirs qui excitaient l'enthousiasme guerrier des peuples de l'Occident. Heureuses les colonies chrétiennes, si un peuple, vaincu par les Mogols, chassé de son territoire, et qui cherchait partout un asile, n'était venu troubler leur sécurité passagère, et plonger la cité de Jésus-Christ dans de nouvelles calamités!

Gelal-eddin, fils de Mahomet, avait relevé par sa valeur l'empire du Karisme, et la prospérité renaissante de cet empire attira de nouveau les armes des conquérans. Dans la seconde expédition comme dans la première, les cités, la population, le trône impérial, tout tomba sous les coups du vainqueur. Gelal-eddin perdit la couronne et la vie. Dès-lors les guerriers karismiens, poursuivis sans relâche par les Tartares, abandonnèrent un pays qu'ils ne pouvaient plus défendre, et, sous la

conduite d'un de leurs chefs nommé Barbakan, 1243
ils se répandirent dans l'Asie-Mineure et dans la Syrie.

Ces hordes, bannies de leurs pays, marchaient le fer et la torche à la main, et, dans leur désespoir, semblaient vouloir se venger sur toutes les nations des maux que leur avaient faits les Tartares. L'histoire nous représente ces bandes furieuses, errant sur les bords de l'Oronte et de l'Euphrate, emmenant avec elles une multitude d'hommes et de femmes tombés entre leurs mains; un grand nombre de chariots traînaient à leur suite les dépouilles des provinces ravagées. Les plus braves portaient à leurs lances la chevelure de ceux qu'ils avaient immolés dans les combats. Vêtue des produits du pillage, leur armée présentait à-la-fois un spectacle effrayant et bizarre. Les guerriers karismiens n'avaient point d'autre ressource que la victoire, et toutes les harangues de leurs chefs consistaient dans ces mots : *Vous vaincrez ou vous mourrez ;* ils ne faisaient point de grâce à leurs ennemis sur le champ de bataille; vaincus, ils recevaient la mort sans se plaindre. Leur fureur n'épargnait ni les chrétiens ni les Musulmans; tous ceux qu'ils rencontraient sur leur passage étaient leurs ennemis; leur approche répandait au loin la terreur, mettait en fuite les peuples éperdus, et changeait en déserts les bourgs et les cités.

Les puissances musulmanes de la Syrie s'étaient liguées contre les Karismiens, et les avaient re-

1243 poussés plusieurs fois jusqu'au-delà de l'Euphrate. Mais l'esprit de rivalité qui divisait sans cesse les princes de la famille de Saladin, rappela bientôt un ennemi toujours redoutable malgré ses défaites. A l'époque dont nous parlons, les princes de Damas, de Carac, d'Émesse, venaient de contracter une alliance avec les chrétiens de la Palestine ; non-seulement ils leur avaient rendu Jérusalem, Tibériade, la principauté de Galilée, mais ils leur promettaient de les associer à la conquête de l'Égypte, conquête pour laquelle toute la Syrie faisait des préparatifs. Le sultan du Caire, pour se venger des chrétiens, qui avaient rompu les traités conclus avec lui, pour punir leurs nouveaux alliés, et se mettre à l'abri de leur invasion, résolut d'appeler à son secours les hordes du Karisme ; il envoya des députés aux chefs de ces barbares, et leur promit de leur abandonner la Palestine s'ils la soumettaient à leurs armes.

1244 Cette proposition fut acceptée avec joie, et vingt mille cavaliers, animés de la soif du butin et du carnage, accoururent du fond de la Mésopotamie, disposés à servir la vengeance et la colère du monarque égyptien. Ils ravagèrent en passant le territoire de Tripoli, la principauté de Galilée, et bientôt les flammes qui s'élevaient partout sur leurs pas annoncèrent leur arrivée aux habitans de Jérusalem.

Des fortifications à peine commencées, et le petit nombre de guerriers enfermés dans la ville sainte, ne laissaient aucun espoir de repousser les

attaques imprévues d'un ennemi formidable. Toute 1244
la population de Jérusalem résolut de fuir sous la conduite des chevaliers de l'Hôpital et du Temple. Il ne resta dans la ville que les malades et quelques habitans qui n'avaient pu se résoudre à abandonner leur maison et leurs parens infirmes. Bientôt les Karismiens arrivent, abattent les faibles retranchemens qu'on avait élevés sur leur passage, entrent dans Jérusalem l'épée à la main, massacrent tout ce qu'ils rencontrent (1); et comme, au milieu d'une ville abandonnée et déserte, les victimes et le butin manquaient à la rage et à l'avidité des vainqueurs, ils emploient le stratagême le plus odieux pour rappeler les habitans qui venaient de prendre la fuite. Le plus grand nombre des barbares s'éloignent de la ville, ceux qui sont restés élèvent sur le haut des tours les étendards de la croix, et font retentir les cloches des églises (2). La foule

(1) Guillaume de Nangis et Mathieu Pâris racontent les cruautés exercées par les Karismiens dans la ville de Jérusalem.

(2) L'invasion de ces barbares est racontée dans une lettre de Frédéric II adressée au comte Richard, son beau-frère, et dans une autre lettre écrite en Occident par le grand-maître des Hospitaliers : ces deux pièces authentiques sont rapportées par Mathieu Pâris ad ann. 1244. Frédéric parle à peine du massacre des habitans de Jérusalem; il parle plus longuement de la bataille de Gaza; la dernière partie de sa lettre n'est qu'une longue déclamation dans laquelle il déplore l'état de la chrétienté, et se plaint de ses ennemis ainsi que des obstacles qu'il trouve à Rome, en Italie, en

1244 des chrétiens qui se retiraient alors vers Jaffa, marchait en silence, et s'avançait lentement, espérant toujours que le ciel serait touché de leur misère, et qu'un miracle les ramènerait dans les demeures qu'ils venaient de quitter : quelques-uns d'entre eux ne pouvaient détacher leurs yeux de la ville sainte. Tout-à-coup les drapeaux de la croix frappent leurs regards; ils entendent retentir l'airain sacré qui chaque jour les appelait à la prière; la nouvelle se répand aussitôt que les Karismiens ont tourné leurs armes d'un autre côté, ou qu'ils ont été repoussés par les chrétiens restés dans la ville. Bientôt on se persuade que Dieu a pris pitié de son peuple, et n'a pas permis que la présence d'une horde sacrilége souillât plus long-temps la cité de J.-C. Sept mille fugitifs, trompés par cet espoir, retournent à Jérusalem, mais bientôt les bandes des Karismiens reviennent sur leurs pas, ils s'efforcent d'escalader les remparts, d'enfoncer les portes de la ville; alors la foule consternée des chrétiens, sans armes, sans vivres, sans moyens de défense, prend une seconde fois la résolution de fuir. Tout le peuple sort de nouveau des murs de Jérusalem,

---

Allemagne, à l'accomplissement de ses desseins. Le grand-maître des Hospitaliers fait une relation intéressante de l'arrivée des Karismiens, des moyens qu'ils employèrent pour attirer les chrétiens dans leurs embuscades, et de l'horrible massacre qu'ils firent des malheureux habitans de la ville sainte. C'est cette lettre du grand-maître qui nous a principalement servi de guide dans notre récit.

il sort au milieu des ténèbres, et brave la mort 1244
qui l'attend sur les chemins et dans les lieux déserts du voisinage. L'ennemi avait placé ses bataillons à l'entrée des montagnes; les malheureux fugitifs marchaient au hasard et sans ordre. Parvenus dans un défilé, ils sont attaqués, enveloppés de toutes parts; ils ne peuvent ni fuir, ni combattre; tous sont chargés de fers ou périssent par le glaive. Les barbares, traînant leurs captifs et de sanglantes dépouilles, accourent dans la Ville-Sainte où étaient restés ceux des chrétiens qui n'avaient pu supporter la fatigue du chemin et de la fuite; une troupe de religieuses, d'enfans et de vieillards, qui avaient cherché un asile dans l'église du Saint-Sépulcre, furent massacrés au pied des autels. Les Karismiens ne trouvant plus rien parmi les vivans pour assouvir leur fureur, ouvrirent les sépulcres, et livrèrent aux flammes les cercueils et les ossemens des morts; le tombeau de Jésus-Christ, celui de Godefroi de Bouillon, les saintes reliques des martyrs et des héros de la foi, rien ne fut respecté, et Jérusalem vit alors dans ses murs des cruautés et des profanations qu'elle n'avait point vues au milieu des guerres les plus barbares et dans les jours marqués par la colère du ciel (1).

Cependant le grand-maître des Templiers et celui des Hospitaliers, réunis, dans la ville de

(1) Voyez aux tom. I et II de la *Biblioth. des Croisades*, les détails que plusieurs chroniques donnent sur les ravages des Karismiens en Palestine.

1244 Ptolémaïs, au patriarche de Jérusalem et aux grands du royaume, s'occupaient des moyens de repousser les Karismiens et de sauver la Palestine. Tous les habitans de Tyr, de Sidon, de Ptolémaïs et des autres villes chrétiennes, qui pouvaient porter les armes, accoururent sous les drapeaux. Les princes de Damas, d'Émesse, de Carac, dont les chrétiens avaient imploré les secours, réunissaient leurs forces et rassemblaient une armée pour arrêter les progrès de la dévastation générale. Cette armée musulmane s'étant mise en marche, arriva bientôt dans la Palestine. Son arrivée devant les murs de Ptolémaïs releva le courage des Francs, qui, dans un si pressant danger, semblaient n'avoir plus de répugnance à combattre avec des infidèles. Malek-Mansor, prince d'Émesse, qui commandait les guerriers musulmans, avait naguère signalé sa valeur contre les hordes du Karisme. Les chrétiens se plaisaient à raconter ses victoires récentes dans les plaines d'Alep et sur les rives de l'Euphrate. Il fut reçu dans Ptolémaïs comme un libérateur ; on étendit sur son passage des tapis brodés d'or et de soie. Le peuple, dit Joinville, le regardait comme un des *meilleurs barons du paiënisme*.

Les préparatifs des chrétiens, le zèle et l'ardeur que montraient les ordres militaires, les barons et les prélats, l'union qui subsistait entre les Francs et leurs nouveaux auxiliaires, tout semblait présager des succès dans une guerre entreprise au nom de la religion, de l'humanité et de la patrie. L'ar-

mée chrétienne et l'armée musulmane, réunies 1244
sous les mêmes drapeaux, partirent de Ptolémaïs et vinrent camper dans les plaines d'Ascalon. L'armée des Karismiens s'était avancée vers Gaza, où elle devait recevoir des vivres et des renforts envoyés par le sultan d'Égypte. Les Francs se montraient impatiens de rejoindre leurs ennemis, et de venger la mort de leurs compagnons et de leurs frères massacrés à Jérusalem. On délibéra dans un conseil sur le parti qu'on avait à prendre. Le prince d'Émesse et les plus sages parmi les barons pensaient qu'on ne devait point exposer le salut des chrétiens et de leurs alliés aux hasards d'une bataille. Il leur paraissait plus prudent d'occuper une position avantageuse, et d'attendre, sans livrer de combat, que l'inconstance naturelle aux Karismiens, que la disette et la discorde vinssent dissiper cette multitude vagabonde, ou l'entraîner dans d'autres contrées.

La plupart des autres chefs, parmi lesquels on remarquait le patriarche de Jérusalem, ne partageaient point cet avis, et ne voyaient dans les Karismiens qu'une horde indisciplinée qu'il était facile de vaincre et de mettre en fuite : le retard qu'on mettrait à les attaquer ne ferait qu'enfler leur orgueil et redoubler leur audace. Chaque jour voyait s'accroître les maux de la guerre ; l'humanité et le salut des colonies chrétiennes exigeaient qu'on mît promptement un terme à tant de dévastations, et qu'on se hâtât de châtier des brigands dont la présence était à-la-fois un op-

1244 probre et une calamité pour les chrétiens et pour tous leurs alliés.

Cette opinion, trop conforme à la valeur impatiente des Francs, l'emporta dans le conseil. On résolut d'aller au-devant de l'ennemi et de lui présenter le combat. Les deux armées se rencontrèrent dans le pays des anciens Philistins. Quelques années auparavant, le duc de Bourgogne et le roi de Navarre, surpris dans les plaines sablonneuses de Gaza, avaient perdu l'élite de leurs chevaliers et de leurs soldats. La vue des lieux où les croisés avaient été défaits, le souvenir d'un désastre récent, ne ralentirent point l'imprudente ardeur des guerriers chrétiens; dès qu'ils aperçurent l'ennemi, ils ne songèrent plus qu'à commencer l'attaque. L'armée chrétienne fut divisée en trois corps : l'aile gauche, où se trouvaient les chevaliers de St.-Jean, était commandée par Gauthier de Brienne, comte de Jaffa, neveu du roi Jean, et fils de ce Gauthier mort à la conquête de Naples. Les troupes musulmanes, sous les ordres du prince d'Émesse, formaient l'aile droite. Le patriarche de Jérusalem, entouré de son clergé, et faisant porter devant lui le bois de la vraie croix, le grand-maître du Temple avec ses chevaliers, les barons de la Palestine, avec leurs vassaux, occupaient le centre de l'armée (1).

(1) Voy. sur ce combat, qui fut livré le jour de Saint-Luc,

Les Karismiens se rangeaient lentement en bataille, et l'on remarquait quelque désordre dans leurs rangs; Gauthier de Brienne voulait profiter de cette circonstance pour les attaquer avec avantage; mais le patriarche enchaîna sa valeur par une sévérité non moins contraire à l'intérêt des chrétiens qu'à l'esprit de l'Évangile. 1244

Le comte de Jaffa, excommunié pour avoir retenu entre ses mains un château que le prélat prétendait lui appartenir, demande, avant de courir à la mort, d'être relevé de son excommunication (1). Deux fois le patriarche rejeta sa prière et refusa de l'absoudre. L'armée, qui avait reçu à genoux la bénédiction des prêtres et des évêques, attendait dans le silence qu'on lui donnât le signal du combat. Les Karismiens avaient pris leurs rangs et s'avançaient en ordre de bataille, jetant des cris affreux et lançant une nuée de flèches. Alors l'évêque de Rama, couvert de ses armes, impatient de signaler sa bravoure contre les ennemis des chrétiens, s'approcha du comte de Jaffa, et

---

18 octobre, et qui dura deux jours, Joinville et les observations de Ducange, le continuateur de Guillaume de Tyr, Mathieu Pâris, et les lettres du patriarche et du grand-maître des Hospitaliers, rapportées par ce dernier historien. Voy. aussi les auteurs arabes, traduits par M. Reinaud; *Bibliot. des Croisades*, tom. II, §. 80. Leur récit présente des circonstances curieuses.

(1) Voy. le récit que fait ici Joinville, pag. 350, édition de M. Petitot.

1244 lui dit : *Marchons, le patriarche a tort; je vous absous au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* Après avoir prononcé ces paroles, l'intrépide évêque de Rama, et Gauthier de Brienne, suivi de ses compagnons d'armes, se précipitent dans les rangs ennemis, brûlant d'obtenir la victoire ou la couronne du martyre.

Bientôt les deux armées sont aux prises ; de part et d'autre l'ardeur de vaincre est égale; les chrétiens et leurs ennemis ne pouvaient ignorer qu'une seule défaite devait causer leur ruine, et que la victoire était leur seul refuge. Aussi les annales de la guerre n'offrent-elles point d'exemple d'un combat plus opiniâtre et plus meurtrier; la bataille commença dès le lever du jour et se prolongea jusqu'au coucher du soleil. Le lendemain on combattit encore avec la même fureur; le prince d'Émesse, après avoir perdu deux mille de ses cavaliers, abandonna le champ de bataille et s'enfuit à Damas. Cette retraite des Musulmans décida la victoire en faveur des Karismiens; les chrétiens soutinrent long-temps le choc de l'ennemi; enfin, épuisés de fatigue, accablés par la multitude, presque tous furent tués ou faits prisonniers. Cette bataille sanglante coûta la vie ou la liberté à plus de trente mille guerriers chrétiens et Musulmans. Le prince de Tyr, le patriarche de Jérusalem et quelques prélats échappèrent avec peine au carnage, et se retirèrent à Ptolémaïs. Parmi les guerriers qui revinrent dans les villes chrétiennes, il ne se trouva que trente-trois che-

valiers du Temple, vingt-six Hospitaliers et trois chevaliers Teutoniques. 1244

Lorsque la nouvelle de cette victoire parvint en Égypte, elle y causa une joie universelle; elle fut annoncée au peuple au son des tambours et des trompettes; le sultan ordonna des réjouissances publiques dans toutes les provinces; on illumina pendant trois nuits tous les édifices de la capitale. Bientôt les prisonniers arrivèrent au Caire, montés sur des chameaux, et poursuivis par les clameurs insolentes de la multitude. Avant leur arrivée, on avait exposé sur les portes de la ville les têtes de leurs compagnons et de leurs frères tués à la bataille de Gaza. Cet horrible monument de leur défaite leur apprenait d'avance tout ce qu'ils devaient craindre pour eux-mêmes de la barbarie du vainqueur (1).

Tandis que toute l'Égypte célébrait la victoire 1245
de Gaza, les habitans de la Palestine déploraient la mort et la captivité de leurs plus braves guerriers. Tant qu'on eut l'espoir de vaincre les Karismiens avec le secours des Musulmans de la Syrie, leur alliance n'avait inspiré ni défiance ni scrupule; mais les revers ramenèrent bientôt les préventions: on attribua les derniers malheurs à la justice divine, irritée de voir les drapeaux de Jésus-Christ confondus avec ceux de Mahomet. D'un autre côté,

(1) Ces détails nous sont fournis par Makrizi et par Gemaleddin, qui se trouvait alors en Égypte. (Voy. aux extraits des auteurs arabes, §. 80.)

1245 les Musulmans croyaient avoir trahi la cause de l'islamisme en s'alliant aux chrétiens; l'aspect de la croix sur le champ de bataille réveilla leur fanatisme et ralentit leur zèle pour une cause qui semblait être celle de leurs ennemis. Au moment du combat, on avait entendu le prince d'Émesse prononcer ces paroles : *Je suis armé pour combattre, et cependant Dieu me dit au fond du cœur que nous ne serons pas victorieux, parce que nous avons recherché l'amitié des Francs.*

1246 La victoire des Karismiens livrait la plus grande partie de la Palestine aux plus redoutables ennemis des colonies chrétiennes. Les Égyptiens prirent possession de Jérusalem, de Tibériade et des villes cédées aux Francs par le prince de Damas. Les hordes du Karisme ravagèrent toutes les rives du Jourdain, le territoire d'Ascalon et de Ptolémaïs, et vinrent mettre le siége devant Jaffa. Elles traînaient à leur suite l'infortuné Gauthier de Brienne, espérant qu'il leur ferait ouvrir les portes d'une ville qui lui appartenait : ce modèle des héros chrétiens fut attaché à une croix devant les murailles. Pendant qu'il était ainsi exposé aux regards de ses fidèles vassaux, les Karismiens l'accablaient d'outrages, et le menaçaient de la mort, si la ville de Jaffa opposait la moindre résistance (1).

(1) Voyez, sur la constance et la fin malheureuse de ce brave comte de Brienne, Joinville et Mathieu Pâris. Ce dévouement rappelle la générosité du vieux marquis de Montferrat, qui, menacé par Saladin d'être exposé aux

Gauthier, bravant le trépas, exhorta à haute voix 1246
les habitans et la garnison à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. « Votre devoir, leur criait-il, est de défendre une ville chrétienne; le mien est de mourir pour vous et pour Jésus-Christ. » La ville de Jaffa ne tomba point au pouvoir des Karismiens, et Gauthier reçut bientôt le prix de son généreux dévouement. Envoyé au sultan du Caire, il périt sous les coups d'une multitude furieuse, et recueillit ainsi la palme du martyre qu'il avait souhaitée.

Cependant la fortune ou plutôt l'inconstance des barbares vint au secours des Francs, et délivra la Palestine de la présence d'un ennemi auquel rien ne pouvait plus résister. Le sultan du Caire avait envoyé des robes d'honneur et de magnifiques présens aux chefs de la horde victorieuse, leur proposant, pour couronner leurs exploits, de diriger leurs armes contre la ville de Damas. Les Karismiens coururent aussitôt mettre le siége devant la capitale de la Syrie. Damas, qu'on avait fortifiée à la hâte, ne pouvait résister à leur attaque impétueuse. N'ayant aucun espoir d'être secourue, elle ouvrit ses portes, et reconnut la domination du sultan d'Égypte. Ce fut alors que les Karismiens, enflés de leurs victoires, demandèrent,

---

traits de la garnison de Tyr, exhorta son fils, qui la commandait, à ne point traiter de sa propre liberté, et à défendre courageusement la ville. (Voyez le 2e. vol. de cette histoire, liv. VIII.)

1246 d'un ton menaçant, les terres qu'on leur avait promises dans la Palestine. Le sultan du Caire qui redoutait leur voisinage, différa de remplir sa promesse. Dans la fureur que leur causa ce refus, les barbares offrirent leurs services au prince qu'ils venaient de dépouiller de ses états, et revinrent assiéger Damas pour l'enlever aux Égyptiens. La garnison et les habitans se défendirent avec opiniâtreté; la crainte de tomber entre les mains d'un ennemi sans pitié leur tenait lieu de courage. Tous les maux que la guerre entraîne après elle, la famine elle-même, leur paraissaient un fléau moins redoutable que les hordes accourues sous leurs remparts.

1247 Cependant le sultan d'Egypte envoya une armée pour secourir la ville; les troupes d'Alep et celles de plusieurs principautés de la Syrie se réunirent à l'armée égyptienne : les Karismiens furent vaincus dans deux batailles (1). Après cette double défaite, l'histoire orientale prononce à peine leur nom et ne nous permet plus de suivre leurs traces. La plupart de ceux qui échappèrent au glaive du vainqueur, périrent de faim et de misère dans les campagnes qu'ils avaient dévastées; les plus intrépides et les mieux disciplinés allèrent chercher un asile dans les états du sultan d'Iconium; et si l'on ajoute

(1) Les Karismiens prirent Damas en 1245, et furent exterminés en 1247. (Voy. Mathieu Pâris, Sanut, Hayton, Antonin et les auteurs arabes.)

foi aux conjectures de quelques historiens (1), ils 1247
furent l'obscure origine de la puissante dynastie des Ottomans.

Les chrétiens de la Palestine durent rendre grâce au ciel de la destruction des Karismiens; mais la perte de Jérusalem, la défaite de Gaza ne leur permettaient point de se livrer à la joie. Ils venaient de perdre leurs alliés, et ne comptaient plus que des ennemis parmi les Musulmans. Le sultan d'Égypte, dont ils avaient rejeté l'alliance, étendait sa domination en Syrie, et sa puissance devenait tous les jours plus formidable (2). Les villes qui restaient aux chrétiens sur les côtes de la mer, étaient presque sans défenseurs. Les ordres de Saint-Jean et du Temple avaient offert au sultan du Caire une somme considérable pour la rançon de leurs prisonniers; mais le sultan refusait d'écouter leurs ambassadeurs et les menaçait de toute sa colère. Ces deux milices, naguère si redoutées des Musulmans, ne pouvaient plus servir avec avantage la cause des chrétiens, et se trouvaient forcées

(1) C'est l'opinion de M. Deguignes, dans son *Histoire des Huns.*

(2) Jordan, manus. du Vatican, dit que le sultan du Caire, après s'être rendu maître de Damas, d'Émesse et de Maubeck, parcourut toutes les terres des chrétiens et détruisit toutes les fortifications récemment faites par le roi de Navarre, par le comte de Bretagne et par le comte de Cornouailles, savoir : le château de Tibériade, un château près d'Ascalon, etc. (Voyez aussi, sur ces événemens, le récit des auteurs arabes, §. 80.)

1247 d'attendre dans l'inaction que la noblesse belliqueuse de l'Europe vînt remplacer leurs chevaliers tombés dans les mains des infidèles ou moissonnés sur le champ de bataille. L'empereur d'Allemagne, qui portait encore le titre de roi de Jérusalem, ne faisait aucun effort pour sauver les débris de ce faible royaume; il avait envoyé plusieurs de ses guerriers à Ptolémaïs, pour défendre ses droits; mais comme ces droits étaient méconnus, la présence des troupes impériales ne fit qu'ajouter aux malheurs qui désolaient la Terre-Sainte, le fléau de la discorde et de la guerre civile.

La Palestine, menacée chaque jour d'une invasion nouvelle, n'avait point l'espoir d'être secourue par les autres états chrétiens de l'Orient. Les Comans, peuple barbare venu des confins de la Tartarie, et qui surpassait en férocité les hordes du Karisme, ravageaient les bords de l'Oronte et la principauté d'Antioche. Le roi d'Arménie redoutait à-la-fois l'approche des Tartares et l'agression des Turcs de l'Asie mineure (1); le royaume de Chypre, en proie aux factions, venait d'être le théâtre d'une guerre civile, et pouvait craindre les excursions des peuples musulmans de la Syrie et de l'Égypte. Dans cette déplorable situation, on

(1) Mathieu Pâris et Vincent de Beauvais s'accordent à dire que le prince d'Antioche et le roi d'Arménie se rendirent tributaires des Tartares, qui, après avoir soumis plusieurs princes sarrasins, étendirent plus loin leurs conquêtes.

devait croire que le royaume de Godefroi allait périr de fond en comble, et que ce qui restait de chrétiens dans la Terre-Sainte aurait bientôt le sort des Karismiens. Mais, en portant leurs regards vers l'Occident, les Francs de la Palestine sentaient encore se ranimer leur espérance et leur courage; plus d'une fois les états chrétiens de Syrie avaient dû leur salut et même quelques jours de prospérité et de gloire à l'excès même de leur abaissement et de leur misère. Leurs gémissemens et leurs plaintes ne retentissaient jamais en vain parmi les peuples guerriers de l'Europe, et leur extrême détresse devenait presque toujours le signal d'une nouvelle croisade dont la seule pensée faisait trembler les Sarrasins. 1243

Valeran, évêque de Bérythe, avait été envoyé en Occident pour solliciter la protection du pape et le secours des princes et des guerriers. Le souverain pontife accueillit l'envoyé des chrétiens d'Orient, et lui promit de secourir la Terre-Sainte. Mais alors l'Occident était rempli de troubles; la querelle élevée entre le Saint-Siége et l'empereur d'Allemagne, se poursuivait avec un acharnement que réprouvaient à-la-fois la religion et l'humanité. Frédéric II exerçait toutes sortes de violences contre la cour de Rome et les partisans du souverain pontife; le pape, chaque jour plus irrité, invoquait les armes des chrétiens contre son ennemi, et promettait les indulgences de la croisade à tous ceux qui serviraient sa colère (1). 1244

(1) Sur les suites des démêlés de Frédéric avec la cour

1244 D'un autre côté, les Latins, établis à Constantinople, se trouvaient environnés des plus grands périls : les secours des fidèles, le courage de quelques guerriers de l'Occident, une alliance avec les Comans, errant dans l'Asie mineure, ne pouvaient défendre l'empire de Baudouin, exposé aux attaques réunies des Grecs et des Bulgares. Dans le même temps, les Tartares continuaient à ravager les bords du Danube; les villes détruites, les églises renversées, les campagnes incultes avaient marqué leur séjour de quelques mois dans ces malheureuses contrées. Tout le monde, comme nous l'avons dit, redoutait cette terrible guerre des Mogols; et la paix ou plutôt l'inaction dans laquelle restaient les rois et les princes de l'Europe, en présence du péril, pouvait paraître plus effrayante que la guerre elle-même.

C'est au milieu du désordre et de la consternation générale qu'Innocent IV, réfugié à Lyon, résolut de convoquer dans cette ville un concile œcuménique, pour remédier aux maux qui désolaient la chrétienté en Orient et en Occident. Le souverain pontife, dans ses lettres adressées aux fidèles, exposait la situation déplorable de l'Église romaine, et conjurait les évêques et les princes de venir auprès de lui pour l'éclairer de leurs conseils (1).

---

de Rome, voyez notre Éclaircissement à la fin de ce volume.

(1) Mathieu Pâris est presque le seul historien qui donne

La plupart des monarques de l'Occident envoyèrent des ambassadeurs à cette assemblée, dans laquelle on allait s'occuper du salut et des plus grands intérêts du monde chrétien. Frédéric, surtout, qui se trouvait depuis long-temps en butte à la colère du souverain pontife, ne négligea rien pour détourner les foudres suspendues sur sa tête, et des ministres revêtus de sa confiance furent chargés de le défendre auprès des pères du concile. Parmi les députés de l'empereur d'Allemagne, l'histoire nomme Pierre des Vignes, qui avait écrit, au nom de Frédéric, des lettres éloquentes à tous les souverains de l'Europe, pour se plaindre de la tyrannie exercée par le Saint-Siége, et Thadée de Suesse (1), à qui le métier des armes ne faisait point négliger l'art de la parole et l'étude approfondie des lois. Ce dernier avait souvent servi son maître avec gloire au milieu des périls de la guerre; mais il n'eut jamais une occasion de montrer autant de fermeté, de courage, de dévouement, que dans cette assemblée, où la cour de Rome allait déployer toute sa puissance et réaliser toutes ses menaces. 1245

des détails étendus sur le concile de Lyon. Il savait ce qui s'y était passé par des moines de Saint-Alban qui s'y étaient rendus. Cet historien a été notre guide comme il a été celui de tous les écrivains qui ont parlé de ce concile célèbre.

(1) Mathieu Pâris, en parlant de Thadée de Suesse, s'exprime ainsi : *Vir prudens et eloquentiæ singularis, miles, et legum doctor.* Raynaldi en porte le même témoignage d'après Mathieu Pâris.

1245 Les patriarches de Constantinople, d'Antioche et d'Aquilée, un grand nombre de prélats et de docteurs, plusieurs princes séculiers, s'étaient rendus à l'invitation du chef de l'Église. Dans la foule des évêques, un seul semblait attirer tous les regards : c'était l'évêque de Bérythe; sa présence et la douleur empreinte sur son front, rappelaient tous les malheurs de la Terre-Sainte. Baudouin II, empereur de Bysance, n'attirait pas moins l'attention; pour la seconde fois il venait en Occident implorer la compassion des fidèles; et, dans une assemblée où l'on devait juger la puissance temporelle des monarques, son attitude suppliante pouvait montrer, aux forts comme aux faibles, ce que deviennent les grandeurs de la terre quand Dieu lui-même les a jugées (1).

Avant l'ouverture du concile (2), le pape tint une congrégation au monastère de Saint-Just, où il

(1) Les patriarches de Contantinople, d'Antioche, d'Aquilée et de Venise, assistèrent à ce concile avec cent quarante archevêques ou évêques de France, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, d'Écosse et d'Ibernie; on y vit les députés de plusieurs autres princes, les abbés de Cluni, de Cîteaux et de Clairvaux, le général de l'ordre de Saint-Dominique, le vicaire de celui de Saint-François, et un très grand nombre d'autres abbés et prieurs des mêmes pays. Il n'y vint presque personne d'Allemagne, par la crainte qu'on y avait d'offenser Frédéric, ni de Hongrie, à cause de l'irruption des Tartares. Les rois de France et d'Angleterre, ainsi que la plupart des princes, avaient envoyé des ambassadeurs au concile. (Voyez les Annales ecclés. ad ann. 1245.)

(2) Voy. *Reg. Innoc.*, liv. 1, ép. 1.

avait établi sa demeure. Le patriarche de Constantinople exposa le déplorable état de son Église; l'hérésie avait repris son empire dans une grande partie de la Grèce, et les ennemis de l'Église latine s'avançaient jusqu'aux portes de Bysance. L'évêque de Bérythe fit lire une lettre dans laquelle le patriarche de Jérusalem, les barons et les prélats de la Palestine, racontaient les ravages des Karismiens, et montraient l'héritage de Jésus-Christ comme la proie des barbares, si l'Occident ne prenait les armes pour sa défense. Les dangers et les malheurs des chrétiens en Orient touchèrent vivement les pères du concile; Thadée de Suesse, profitant de leur émotion, annonça que l'empereur son maître partageait leur profonde douleur, et qu'il était prêt à employer toutes ses forces pour défendre la chrétienté. Frédéric promettait d'arrêter l'irruption des Tartares, de rétablir dans la Grèce la domination des Latins, d'aller en personne à la Terre-Sainte et de délivrer le royaume de Jérusalem; il promettait encore, pour faire cesser toutes les divisions, de restituer au Saint-Siége tout ce qu'il lui avait enlevé, et de réparer tous ses torts envers l'Église. De si hautes promesses causèrent autant de joie que de surprise à la plupart des évêques; toute l'assemblée paraissait impatiente de savoir quelle serait la réponse d'Innocent : « Jusqu'ici, s'écria le pape, Frédéric a violé tous ses sermens; qui nous répondra (1) aujourd'hui que 1245

(1) Dans la réponse que fit le pape aux propositions faites.

1245 les paroles qu'il nous donne seront accomplies! » Thadée répliqua que le roi de France et le roi d'Angleterre consentaient à être les garans de l'empereur d'Allemagne. Innocent refusa cette garantie, attendu, ajouta-t-il, que si Frédéric manquait à ses promesses, comme le passé autorisait à le croire, le Saint-Siége aurait pour ennemis les trois plus puissans princes de la chrétienté. Le pape ne voyait dans les protestations de l'empereur qu'un nouvel artifice pour tromper l'Église, et pour détourner la *coignée déjà levée, et prête à trancher les racines de l'arbre*. Thadée, qui pouvait croire que les promesses de son maître seraient accueillies, au moins comme celles des pécheurs au tribunal des miséricordes, commença à désespérer du triomphe de sa cause, et *garda tristement le silence* (1).

En effet, cette conférence préparatoire annonçait assez quels devaient être la suite et le résultat des délibérations du concile. Le pape avait voulu connaître ses forces et s'assurer des dispositions des évêques. Peu de jours après, l'ouverture du concile se fit avec une grande solennité, dans la métropole de St.-Jean (2). Le souverain pontife,

---

par Thadée de Suesse, au nom de l'empereur, le chef de l'église, d'après le récit de Mathieu Pâris, cita ce vers d'un poète païen :

Quo teneam nodo mutantem protea vultus.

(1) *Siluit contristatus.* (Mathieu Pâris, an 1245.)

(2) La première session solennelle du concile se tint le

revêtu de la tiare et des habits pontificaux, s'était 1245
placé sur un siége élevé, ayant à sa droite l'empereur de Constantinople, à sa gauche le comte de Provence et le comte de Toulouse. Après avoir entonné le *Veni Creator*, et invoqué les lumières du Saint-Esprit, il prononça un discours dont il prit pour sujet les cinq douleurs dont il était affligé, comparées aux cinq plaies du Sauveur du monde sur la croix. La première était l'irruption des Tartares, la seconde le schisme des Grecs, la troisième l'invasion des Karismiens dans la Terre-Sainte, la quatrième, le relâchement de la discipline ecclésiastique et les progrès de l'hérésie, la cinquième enfin la persécution de Frédéric (1).

Les ravages des barbares de la Scythie et du Karisme excitaient sans doute la sollicitude paternelle du souverain pontife; les progrès de l'hérésie et les désordres du clergé éveillaient son inquiète prévoyance; mais beaucoup moins toutefois que les entreprises de Frédéric, qui s'était montré l'ennemi déclaré de la cour de Rome. En parlant des fléaux qui désolaient la chrétienté, il arracha des larmes (2) à son auditoire; et bientôt,

---

mercredi 28 juin, veille de Saint-Pierre; la seconde, le mercredi 5 juillet; la troisième, le lundi 17 juillet.

(1) C'est ainsi que sont divisés les chapitres du concile, tels au moins qu'on les trouve dans le père Labbe et Raynaldi.

(2) Si l'on en croit Mathieu Pâris, Innocent répandit d'abondantes larmes, en parlant des malheurs de la chré-

1245 quittant le langage de la compassion et du désespoir, pour prendre le ton menaçant de la colère, il reprocha à l'empereur d'Allemagne tous ses torts envers l'église romaine, tous les crimes qui pouvaient attirer sur sa tête les malédictions de son siècle et la haine de ses contemporains (1). Lorsque le pape eut prononcé son discours, un profond silence régnait dans l'assemblée; il semblait, à la plupart des évêques saisis d'effroi, que la voix du ciel venait de se faire entendre pour condamner Frédéric; tous les regards se portèrent vers les députés de l'empereur ; on ne pouvait croire qu'aucun d'eux osât répondre à l'interprète de la colère céleste. Tout-à-coup Thadée de Suesse se lève et prend la parole. Attestant le Dieu qui sonde les replis des consciences, il déclare que l'empereur est resté fidèle à toutes ses promesses, et n'a cessé de défendre et de servir la cause de la religion. Il

tienté. *Exitus enim aquarum deduxerunt oculi ejus, et singultus sermonem proruperunt.*

(1) Innocent accusa surtout Frédéric d'hérésie et de sacrilége; *in fine prædicationis suæ proposuit enormitates imperatoris Frederici, scilicet hæresin, sacrilegium.* Frédéric avait peuplé de Sarrasins une ville chrétienne, *Nocera.* Il avait méprisé les conseils des chrétiens, et foulé aux pieds la religion du Christ, pour s'allier étroitement avec le sultan de Babylone et les principaux personnages de l'Islamisme. *Distractusque et obscœnis illectus illecebris, concubitu mulierculārum vel potius meretricularum saracenicarum indifferenter et impudenter polluebatur.* (Math. Pâris.)

combat toutes les accusations du souverain pontife, et, dans sa réponse, il ne craint point d'alléguer plusieurs griefs contre la cour de Rome. Mais le défenseur de Frédéric, voyant qu'il ne peut émouvoir les cœurs par son éloquence, sollicite un délai de quelques jours, pour que son maître puisse venir lui-même justifier sa croyance et sa conduite. Il espérait que la présence d'un puissant monarque, en réveillant dans les esprits le respect dû à la majesté des rois, ferait triompher la justice de sa cause. Mais le pape rejeta sa demande, en ajoutant qu'il ne *se sentait point encore disposé ni à subir la prison, ni à mourir de la mort des martyrs* (1). Ces dernières paroles étaient comme une nouvelle accusation contre Frédéric. Ainsi la première séance du concile, tout entière employée à ces violens débats, offrit le spectacle peu édifiant d'une lutte entre le chef des fidèles, qui accusait un prince chrétien de parjure, de félonie, d'hérésie, de sacrilége, et le ministre d'un empereur, qui reprochait à la cour de Rome d'avoir exercé un despotisme odieux, et commis de révoltantes iniquités. 1245

Cette lutte, dont les suites devaient être également funestes pour le chef de l'Église et pour le chef de l'empire, se prolongea plusieurs

(1) *Timeo laqueos, quos vix evasi. Si enim venirct, statim recederem. Non adhuc opto sanguinem, nec me sentio aptum aut paratum martyrio, vel custodiæ carcerali.* (Mathieu Pâris.)

1245 jours ; elle scandalisa sans doute tous ceux que le pape n'avait point associés à ses ressentimens, et la plupart des évêques durent s'affliger d'être détournés ainsi du principal objet de leur convocation.

Cependant les calamités des chrétiens en Orient, la captivité de Jérusalem, les dangers de Bysance occupèrent enfin l'attention des pères du concile. Le pape et l'assemblée des prélats décidèrent qu'on prêcherait une nouvelle croisade pour la délivrance de la Terre-Sainte et de l'empire latin de Constantinople. On renouvela tous les priviléges accordés aux croisés par les papes et les conciles précédens, et toutes les peines portées contre ceux qui favoriseraient les pirates et les Sarrasins : pendant trois ans, ceux qui avaient pris la croix étaient exempts de toute espèce d'impôts et de charges publiques ; mais s'ils n'accomplissaient point leur vœu, ils encouraient l'excommunication. Le concile invita les barons et les chevaliers à réformer le luxe de leur table et de leurs habits ; il recommanda à tous les fidèles, et surtout aux ecclésiastiques, de pratiquer les œuvres de la charité, et de s'armer de toutes les austérités de la pénitence contre les ennemis de Dieu. Afin d'obtenir la protection du ciel par l'intercession de la Vierge, le pape et les pères du concile ordonnèrent qu'on célébrerait dans l'Église l'octave de sa Nativité. Dans plusieurs conciles, on avait interdit aux chevaliers chrétiens les solennités profanes des tournois ; le concile de Lyon renouvela cette défense,

persuadé que ces fêtes militaires pouvaient détour- 1245
ner l'esprit des guerriers de la pieuse pensée des croisades, et que les dépenses qu'elles occasionnaient devaient mettre les plus braves des seigneurs et des barons dans l'impossibilité de faire les préparatifs nécessaires pour le pélerinage d'outre-mer. Le concile ordonna que le clergé paierait le vingtième de ses revenus; le souverain pontife et les cardinaux le dixième, pour subvenir aux dépenses de la guerre sainte. La moitié des revenus de tous les bénéfices sans résidence, fut spécialement réservée pour secourir l'empire de Constantinople. Les décrets du concile ordonnaient à tous ceux qui avaient la mission de prêcher la parole de Dieu, d'inviter les princes, les comtes, les barons et les communautés des villes à contribuer de tout leur pouvoir au succès de la guerre sainte; les mêmes statuts recommandaient au clergé de présenter aux fidèles les sacrifices faits à la croisade comme le plus sûr moyen de racheter leurs péchés; ils lui recommandaient surtout d'exciter, dans le tribunal de la pénitence, tous les fidèles à multiplier leurs offrandes, ou tout au moins à léguer dans leurs testamens quelques sommes pour le secours des chrétiens d'Orient (1).

C'est ainsi que le concile déclarait la guerre aux peuples ennemis des chrétiens, et qu'il préparait

---

(1) Voir les actes du concile tels qu'ils sont rapportés dans la grande collection du père Labbe, t. XI, p. 640.

1243 les moyens d'assurer le triomphe des soldats de Jésus-Christ. Toutefois on s'étonne que le pape n'ait point proposé de prêcher une croisade contre les Tartares, dont il avait comparé l'invasion à l'une des cinq plaies du Sauveur sur la croix. Dans l'état de désolation où se trouvait le royaume de Hongrie, aucun des évêques de ce malheureux royaume n'avait pu se rendre au concile, et personne n'éleva la voix en faveur de la nation hongroise. Les Tartares, il est vrai, chassés par la famine, et reculant devant les calamités semées sur leurs pas, s'étaient éloignés des rives du Danube; mais, dans leur retraite, ils menaçaient les chrétiens de leur retour. Pour prévenir de nouvelles invasions, on se contenta d'inviter les peuples de l'Allemagne à creuser des fossés, à élever des murailles sur les chemins que devaient suivre les hordes de la Tartarie. Ces mesures, que dès-lors on devait trouver insuffisantes, nous font connaître aujourd'hui l'esprit d'imprévoyance et d'aveuglement qui présidait alors aux conseils de la politique. Qui pourrait en effet n'être point surpris en voyant que dans une assemblée aussi grave qu'un concile, on invitait l'Europe à prodiguer ses trésors et ses armées pour délivrer Constantinople et Jérusalem, tandis que les plus redoutables des barbares étaient à ses portes, et menaçaient d'envahir son propre territoire.

On doit, au reste, remarquer que Frédéric lui-même avait sollicité les secours de l'Europe contre les Tartares; mais le pape s'occupait bien moins

de secourir l'empire germanique que de l'arracher 1245
à Frédéric. L'histoire doit déplorer le zèle et l'ardeur qu'il mit à poursuivre ses projets contre l'empereur d'Allemagne, au risque d'éveiller les plus funestes passions, de perpétuer les discordes, et de livrer ainsi l'Occident à l'invasion des barbares. Dans la seconde séance du concile, il se préparait à écraser la tête du *dragon* (1), sous le poids des foudres évangéliques, lorsque Thadée de Suesse demanda de nouveau un délai de quelques jours, pour que l'empereur pût venir à Lyon, et parler lui-même à ses juges. Comme les envoyés du roi de France et du roi d'Angleterre se réunirent au défenseur de Frédéric pour appuyer sa demande, le pape consentit, quoique avec peine, à différer l'accomplissement de ses menaces : il accorda un délai de deux semaines. Mais l'empereur, lorsqu'il apprit ce qui s'était passé, ne put se résoudre à paraître en suppliant devant une assemblée convoquée par le plus im-

(1) Dans la seconde session du concile, Oudar, évêque de Calvi en Pouille, récapitula toute la vie de Frédéric, n'épargnant, dit Fleuri, ni ses vices, ni ses infamies; il l'accusait surtout de vouloir ramener les prélats et le clergé à la pauvreté de la première église. Ce reproche ne fut pas celui qui fit le moins de sensation dans l'assemblée, et Mathieu Pâris lui-même, jusque-là favorable à l'empereur, ne peut lui pardonner un pareil dessein. On reprocha aussi à Frédéric les mauvais traitemens qu'il avait fait subir aux prélats qu'on avait enlevés sur mer, lorsqu'ils se rendaient au concile convoqué à Rome par Grégoire IX.

1245 placable de ses ennemis : il ne vint point au concile, et quand le délai qu'on lui avait accordé fut expiré (1), le souverain pontife ne manqua point cette nouvelle occasion de lui reprocher sa résistance aux lois de l'Église (2).

Au moment où l'assemblée des évêques attendait dans la crainte la terrible sentence, des ambassadeurs anglais se levèrent pour se plaindre des agens de la cour de Rome, dont l'ambition et l'avarice ruinaient le royaume d'Angleterre; le clergé, la noblesse et le peuple s'étaient réunis pour implorer la justice du Saint-Siége (3). Ces réclamations ne purent retenir la colère toujours

(1) Le refus que fit l'empereur de se rendre au concile diminua beaucoup le nombre de ses partisans. Mathieu Pâris ajoute que les Anglais, qui avaient contribué à faire accorder un délai à Frédéric, furent très mal vus. *Recesserunt à favore imperatoris multi, qui hactenus certatim cum eo steterant. Anglis pro eo maxime redargutis.*

(2) Le père Labbe a placé en tête du concile de Lyon une histoire assez détaillée de ce concile et des événemens qui le précédèrent ou le suivirent. (Voyez t. XI, p. 630 de sa grande collection.) On peut aussi consulter notre éclaircissement sur le démêlé de Frédéric avec le pape.

(3) Les remontrances des Anglais adressées au concile, portaient principalement sur ce que le pape envoyait en Angleterre des ecclésiastiques italiens, qui s'emparaient de tous les bénéfices, et qui tiraient du pays, chaque année, plus de soixante mille marcs d'argent. Les Anglais se plaignaient d'autres vexations, auxquelles ils priaient le pape de remédier le plus tôt possible, car ils ne pouvaient les supporter plus long-temps. Innocent se contenta d'écrire

prête à éclater du souverain pontife. En vain 1245
Thadée de Suesse se leva encore pour dire qu'un grand nombre d'évêques étaient absens, que plusieurs princes n'avaient point envoyé leurs ambassadeurs au concile; en vain il déclara qu'il en appelait à un concile plus nombreux et plus solennel; rien ne put détourner l'orage et retarder l'heure de la justice inexorable. Innocent répondit d'abord avec modération aux députés de l'Angleterre et à ceux de Frédéric; prenant ensuite le ton d'un juge et d'un maître (1) : « Je suis, dit-il, le » vicaire de Jésus-Christ; tout ce que je lierai sur » la terre sera lié dans le ciel, suivant la promesse » du fils de Dieu au prince des apôtres; c'est pour- » quoi, après en avoir délibéré avec nos frères les

---

au roi et au clergé d'Angleterre, leur promettant de faire cesser les abus dont on se plaignait; mais il paraît que ses promesses ne furent point remplies. L'année suivante 1246, un parlement fut tenu à Londres, dans lequel on répéta les mêmes plaintes. De nouveaux ambassadeurs furent envoyés au pape, avec des lettres dans lesquelles les prélats, les monastères, le clergé, le roi, les barons et le peuple, parlaient avec respect, mais avec amertume au souverain pontife de la nécessité de mettre fin à une oppression sans exemple. Ces plaintes furent suivies de nouvelles promesses, mais il resta toujours, de part et d'autre, des germes de mécontentement.

(1) *In imperatorem Fredericum, sine aliqua palpatione vel dissimulatione, vel dilationis indultu, talem sententiam excommunicationis in pleno concilio, non sine omnium audientium et circumstantium stupore et horrore terribiliter fulguravit.* (Math. Pàris, ad ann. 1245.)

1245 » cardinaux et avec le concile, je déclare Frédéric » atteint et convaincu de sacrilége et d'hérésie, de » félonie et de parjure, excommunié et déchu de » l'empire ; j'absous pour toujours de leur serment » ceux qui lui ont juré fidélité ; je défends, sous » peine d'excommunication, encourue par ce seul » fait, de lui obéir désormais ; j'ordonne enfin aux » électeurs d'élire un autre empereur, et je me » réserve le droit de disposer du royaume de » Sicile (1). »

Un historien contemporain décrit fidèlement la profonde sensation que produisit dans le concile la sentence pontificale. Les envoyés de l'empereur, se frappant les uns *sur la cuisse*, *les autres sur la poitrine*, poussèrent de longs gémissemens. Thadée de Suesse s'écria, comme en présence du dernier jour : *O jour terrible! ô jour de colère et de calamité!* Quand le pape et les évêques, tenant des cierges à la main, les inclinèrent vers la terre, en signe de malédiction et d'anathème, tous les cœurs frémirent de crainte, comme si Dieu eût jugé les vivans et les morts. Au milieu du silence qui régna ensuite dans l'assemblée, le ministre de Frédéric fit entendre

(1) Le pape désigna les princes d'Allemagne qui devaient élire un nouvel empereur ; parmi les laïcs, étaient les ducs d'Autriche, de Bavière, de Saxe et de Brabant ; parmi les prélats, les archevêques de Cologne, de Mayence et de Salsbourg. Ils devaient s'assembler dans une île du Rhin.

ces dernières paroles, inspirées par le désespoir : *Maintenant les hérétiques chanteront victoire, les Karismiens et les Tartares règneront sur le monde.* Après avoir entonné le *Te Deum* et prononcé la dissolution du concile, le pape se retira en disant : *J'ai fait mon devoir ; que Dieu fasse sa volonté* (1). 1245

Tel fut le concile de Lyon, trop célèbre dans les annales du moyen âge, et qui a souvent servi de prétexte aux ennemis de la religion, pour attaquer les jugemens de l'Église. On a reproché au pape et aux évêques d'avoir cédé à un sentiment d'animosité contre Frédéric (2) ; nous sommes obligés de convenir que la passion ne fut point étrangère aux délibérations du concile, et que cette justice, qui n'intéressait point la foi et pour laquelle on invoquait le nom de Dieu, ne ressemblait que trop aux justices de la terre ; mais envisager l'animosité du pape et des prélats assemblés comme le motif

(1) Mathieu Pâris, p. 672 et 679.

(2) Il paraît, par une lettre d'Innocent, écrite au chapitre de Cîteaux, que quelques murmures se faisaient entendre parmi les fidèles au sujet de la déposition de Frédéric. « Ne soyez point touchés, disait le souverain pontife, du discours de ceux qui ne savent pas la vérité, et qui nous accusent de précipitation et de légèreté ; aucune cause n'a jamais été examinée avec tant de soin et par des hommes plus habiles et plus vertueux, jusque là que, dans les délibérations secrètes, quelques cardinaux ont fait le personnage d'avocat, parlant les uns pour, les autres contre l'empereur. »

1245 et la cause principale de la déposition de l'empereur (1), c'est n'apercevoir et ne juger qu'imparfaitement un des événemens les plus remarquables des temps modernes.

On a souvent répété dans les écoles de théologie que la sentence contre Frédéric fut l'ouvrage du pape, et non celui du concile. On a fait à ce sujet des distinctions subtiles (2), on a pris garde à certaines expressions, à certaines formules, sans songer que pour trouver la vérité il suffisait de se reporter aux temps, et d'interroger l'histoire impartiale. Les conciles n'étaient point en guerre avec les empereurs d'Allemagne, et la déposition de Frédéric ne devait être que la suite et le dernier résultat de ces longues querelles élevées entre la cour de Rome et l'empire d'Occident. Un concile dont l'existence n'était que passagère, ne pouvait avoir la pensée de se créer une domination, une juridiction suprême sur les gouvernemens des rois. Les papes, au contraire, depuis le pontificat de Grégoire VII, n'avaient cessé de prétendre à la

(1) Le père Tournely, dans sa grande théologie (Traité de l'Église, t. II), a fait sur cette déposition de l'empereur Frédéric une savante dissertation que nous ferons connaître dans les pièces justificatives de ce volume.

(2) On disait dans l'École que la sentence du pape était rapportée avec ces mots : *presente concilio*, ce qui ne veut pas dire la même chose que *probante concilio*. Ces sortes de raisons ressemblent trop à celles qu'emploient les légistes pour faire casser un testament, ou un arrêt rendu en justice.

domination universelle; Innocent ne faisait qu'a- 1245
chever l'ouvrage commencé par ses prédécesseurs; il croyait exercer un droit qui lui appartenait, et qu'il n'aurait pas voulu céder à un concile.

Il faut avouer que les prétentions des papes à cet égard furent favorisées par les opinions contemporaines. On se plaignait quelquefois d'être jugé injustement au redoutable tribunal des chefs de l'Église (1), mais on ne leur contestait guère le droit de juger les puissances de la chrétienté, et les peuples recevaient presque toujours leur décision sans murmures. Toutefois, cette puissance toute d'opinion n'était au fond qu'une influence morale, dont l'action n'avait rien de réglé, et qui dépendait de mille circonstances incertaines. Il s'agissait de lui donner un caractère reconnu, des formes solennelles, une marche invariable. Innocent IV, tour-à-tour entraîné par les passions qu'avait allumées l'esprit de discorde, et par les traditions de la politique romaine, put croire que le temps était venu de convertir en lois positives des prétentions qui ne trouvaient point de contradicteurs. Il voulut proclamer sa souveraineté universelle au milieu des solennités d'un concile écuménique, au milieu de l'appareil menaçant des délibérations et des ju-

(1) Frédéric lui-même, dans une lettre qu'il adressa au roi d'Angleterre et à plusieurs autres princes chrétiens, après la sentence du pape, se plaint de n'avoir pas été cité au concile, et d'avoir été condamné sans être convaincu de quelque fraude ou méchanceté.

1245 gemens de l'Église, comme Dieu lui-même avait autrefois proclamé sa puissance souveraine au milieu des éclairs et des foudres du Sinaï.

Si la cour de Rome eût réussi dans ce vaste dessein, il est certain que le monde lui était soumis, et que l'autorité suprême de l'Église devenait la règle de l'univers chrétien. C'était sans doute une grande pensée que de créer un empire régulateur de tous les empires, un pouvoir dont la juridiction s'étendît sur les rois et sur toutes les puissances qui ne sont point jugées dans cette vie; mais pour établir cette juridiction souveraine, cette haute surveillance des trônes de ce monde, il fallait trouver dans la société, telle qu'elle était alors, une force à-la-fois puissante et soumise, qui fît exécuter les arrêts émanés de la cour des pontifes. Or, cette force, semblable au point d'appui (1) que demandait Archimède pour créer un nouvel univers, cette force, dis-je, ne se rencontra point, et ne pouvait se rencontrer au milieu des intérêts divers et des passions rivales qui entraînaient les sociétés chrétiennes. Ainsi le vaste édifice dont Grégoire VII avait

(1) Ce n'est pas ici le lieu d'examiner à fond cette question importante; nous ne ferons qu'une seule observation: ou cette puissance chargée de faire exécuter les arrêts de la cour de Rome, aurait résidé dans les pontifes, ou bien hors des pontifes. Dans le premier cas, elle aurait été indépendante des papes, et aurait pu les opprimer: qui aurait jugé alors leurs différens? dans le second cas, les papes rentraient dans l'ordre des autres puissances temporelles, et leur empire devait participer de la nature fragile et passagère de tous les empires de ce monde.

jeté les fondemens, cet édifice, qui devait dominer 1245
toute la terre, ne put s'achever. Le monde resta tel que le temps, les révolutions, les vices et les vertus de l'homme l'avaient fait (1). L'autorité pontificale, près de toucher au faîte de la domination spirituelle et temporelle, ne fit dès-lors que décliner; et l'histoire doit remarquer ici que le concile de Lyon fut le commencement de sa décadence (2).

(1) Un illustre écrivain de nos jours a renouvelé les questions qui ont été agitées dans ce concile; sa théorie brillante, qui ne put se réaliser au temps d'Innocent IV, se réaliserait bien moins encore dans l'état actuel de la société. Pour résumer en peu de mots notre opinion sur ce point, nous devons avouer que la doctrine qu'on veut faire revivre est remarquable par sa simplicité, une doctrine si simple devait tellement convenir aux esprits du moyen âge, qu'on ne sait trop comment on a pu y renoncer dans le temps dont nous parlons; mais d'un autre côté, les sociétés modernes sont si compliquées, qu'on ne sait comment on pourrait y revenir aujourd'hui. Nous ne nous dissimulons pas que la doctrine de la suprématie des papes est facile à défendre dans l'école; la doctrine contraire, pour être défendue, a besoin d'explications et de distinctions philosophiques, mais elle a le grand avantage d'être pour nous un fait accompli. Pour recréer une force qui se fonde sur les opinions, il nous semble qu'on devrait commencer par rendre aux opinions un ascendant qu'elles n'ont plus. L'écrivain dont nous venons de parler a pu mieux que personne apprécier les difficultés insurmontables qu'il devait rencontrer, et son excellent livre sur l'*Indifférence en matière de religion*, nous prouve assez que le siècle présent n'est pas bien choisi pour ressusciter des doctrines que *l'indifférence* au moins ne saurait admettre.

(2) Frédéric ne fut pas le seul prince, à cette époque, sur

1245 C'est à cette époque déplorable que les cardinaux, par ordre du pape, se revêtirent pour la première fois de l'habit rouge, symbole de la persécution, et triste présage du sang qui allait couler (1). Frédéric était à Turin lorsqu'il apprit sa condamnation. A cette nouvelle, il demande sa couronne impériale, et la mettant sur sa tête : « *La* » *voilà*, dit-il d'une voix terrible; *avant qu'elle* » *me soit arrachée, mes ennemis connaîtront la* » *terreur de mes armes; qu'il tremble ce pontife* » *qui vient de briser tous les liens qui m'unissaient* » *à lui, et me permet enfin de n'écouter désor-* » *mais que ma juste colère* (2). » Ces paroles menaçantes annonçaient une lutte formidable, et tous les amis de la paix durent être saisis d'effroi. La colère qui animait l'empereur et le pape, passa dans l'esprit des peuples; on courut aux armes dans toutes les provinces de l'Allemagne et de l'Italie. Au milieu de l'agitation où se trouvait alors l'Occident, il est probable qu'on aurait oublié Jé-

---

lequel tombèrent les foudres de Rome. Sanche, roi de Portugal, livré à ses plaisirs et gouverné par une maîtresse, avait été excommunié par Grégoire IX, et son royaume mis en interdit. Comme de nouvelles plaintes furent portées contre Sanche, Innocent IV, peu de temps après le concile de Lyon, ordonna au comte de Boulogne d'aller prendre la place de son frère sur le trône de Portugal; ce qui fut exécuté. (Voy. les Annales ecclésias., ad ann. 1246.)

(1) Voyez Nicolas de Curbio, dans la Vie du pape Innocent IV, ch. 21.

(2) Voyez Math. Pâris, pag. 679.

rusalem et la Terre-Sainte, si un monarque puissant et révéré ne se fût mis lui-même à la tête de la croisade qu'on venait de proclamer dans le concile de Lyon. 1245

L'année précédente, au moment même où l'Occident venait d'apprendre les derniers malheurs de la Palestine, Louis IX, roi de France, était tombé dangereusement malade. Tous les peuples du royaume adressaient au ciel des prières pour la conservation de leur vertueux monarque. La maladie, dont les accès redoublaient chaque jour, donna enfin les plus vives alarmes. Louis tomba dans un assoupissement mortel (1), et bientôt le bruit se répandit qu'il venait d'expirer. La cour, la capitale, les provinces étaient plongées dans la douleur. Cependant le roi de France, comme si le ciel n'avait pu résister aux prières et aux larmes de tout un peuple, revint des portes du tombeau. Le premier usage qu'il fit de la parole, après avoir revu la lumière, fut de demander la croix et d'annoncer sa résolution de délivrer la Terre-Sainte (2).

---

(1) « Et tellement fut bas, dit Joinville, qu'une des dames qui le gardoit en sa maladie, cuidant qu'il fut oultrepassé, lui voulut couvrir le visage d'un linceul, disant qu'il était mort. » (Joinville, édition de Petitot, p. 202 et 203.) La maladie de St.-Louis, suivant Guiard, pag. 139, et Duchesne, pag. 341, était une dyssenterie accompagnée d'une très forte fièvre double-tierce.

(2) « Notre Seigneur ouvra en lui et lui donna la parole, et demanda ce bon roi qu'on lui apportât la croix, ce qui fut

1245 Ceux qui l'entouraient regardèrent son retour à la vie comme un miracle opéré par la couronne d'épines de Jésus-Christ et par la protection des apôtres de la France ; ils se jetèrent à genoux pour remercier le ciel, et, dans la joie qu'ils ressentaient, ils firent à peine attention au vœu que Louis avait formé de quitter son royaume pour aller combattre les infidèles dans l'Orient. Lorsque ce prince commença à reprendre ses forces, il réitéra son serment et demanda de nouveau la croix *d'outre-mer* (1). Alors sa mère, la reine Blanche, les princes de sa famille, Pierre d'Auvergne, évêque de Paris, cherchèrent à le détourner de son dessein, et le conjurèrent, les larmes aux yeux, d'attendre son entière guérison pour arrêter ses pensées sur une entreprise aussi périlleuse: mais Louis croyait obéir à la volonté du ciel ; son imagination avait été frappée des calamités de la Terre-Sainte : Jérusalem livrée au pillage, le tombeau de Jésus-Christ

---

fait. » (*Ibid.*, pag. 203.) Mathieu Pâris ajoute que lorsqu'il reprit le mouvement ou la vie, il demanda la croix. « Quand le roi vit l'évêque de Meaux, dit un manuscrit cité par Duchesne, il s'approcha de lui, disant : « Mons l'évêque, je vous prie de me mettre sur l'épaule la croix du voyage d'outre-mer. »

(1) Innocent IV ne pouvait ignorer que Louis IX avait pris la croix avant la tenue du concile. On s'étonne qu'aucun des prélats et le pape lui-même n'aient parlé de cet exemple du roi de France donné aux fidèles qu'on voulait entraîner à la croisade.

profané, étaient sans cesse présens à son esprit. Au 1245 milieu des transports d'une fièvre ardente, il avait cru entendre une voix qui partait de l'Orient, et lui adressait ces paroles : *Roi de France, tu vois les outrages faits à la cité de Jésus-Christ; c'est toi que le ciel a choisi pour les venger* (1) ! Cette voix céleste retentissait encore à son oreille, et ne lui permettait d'entendre ni les prières de l'amitié, ni les conseils de la sagesse humaine : inébranlable dans sa résolution, il reçut la croix des mains de Pierre d'Auvergne, et fit annoncer aux chrétiens de la Palestine, en leur envoyant des secours en hommes et en argent (2), qu'il traverserait la mer lorsqu'il aurait rassemblé une armée et rétabli la paix dans son royaume.

Cette nouvelle, qui devait porter la joie parmi les colonies chrétiennes d'Orient, répandit le deuil dans toutes les provinces de la France. Le sire de Joinville exprime vivement la douleur de la famille royale, et surtout le désespoir de la reine-mère, en disant que lorsque cette princesse vit son fils croisé, *elle fut aussi transie comme si elle l'eût vu mort*. Les derniers malheurs de Jérusalem avaient arraché des larmes à tous les chrétiens de l'Occident, sans leur inspirer, comme dans le siècle précédent, le vif désir de combattre les infidèles. On ne voyait plus dans ces expéditions loin-

(1) Cette vision est rapportée dans la chronique du moine Richer, ch. 10.

(2) Math. Pâris parle de cet envoi de secours.

1245 taines que de grands périls, que des revers inévitables, et le projet de recouvrer la cité de Dieu réveillait plus d'alarmes que d'enthousiasme.

Cependant le souverain pontife avait envoyé dans tous les états chrétiens des ecclésiastiques chargés de prêcher la guerre sainte. Le cardinal Eudes ou Odon de Châteauroux arriva en France avec la mission expresse de publier et de faire exécuter les décrets du concile de Lyon sur la croisade (1). On prêcha la sainte expédition dans toutes les églises du royaume. L'histoire contemporaine parle à peine de l'effet de ces prédications, et tout nous porte à croire que ceux qui firent alors le serment de combattre les Sarrasins, furent plus entraînés par l'exemple du roi que par l'éloquence des orateurs sacrés.

Afin de donner plus de solennité à la publication de la croisade, et d'exciter l'ardeur des guerriers pour la délivrance des saints lieux, Louis IX convoqua dans sa capitale un parlement où se

(1) Saint Louis avait lui-même demandé ce cardinal pour légat au Saint-Siége. *Quo predicante negotium crucis efficacius promoveretur.* (Duchesne, pag. 344, manusc. D., pag. 467.) Odon de Château-Roux, ou Château-Raoul en Berri, avait été élevé au rang de chancelier de l'église de Paris en 1238. (Du Boulloy, pag. 200.) Le pape l'avait ensuite nommé évêque-cardinal de Tusculum ou Frascati. (Collect. des Conciles, pag. 695.) Dans une de ses lettres, Innocent le qualifie de *virum secundum cor suum, morum honestate præclarum, litterarum scientia præditum; apud Duchesne*, pag. 344.

trouvèrent les prélats et les grands du royaume (1). 1245
Le cardinal-légat y renouvela les exhortations adressées par le chef de l'Église à tous les fidèles. Louis IX parla après Eudes de Châteauroux, et retraça le tableau des désastres de la Palestine : « Selon l'expression de David, une nation impie » était entrée dans le temple du Seigneur; le sang » coulait comme l'eau autour de Jérusalem; les » serviteurs de Dieu avaient été massacrés dans le » sanctuaire; leurs dépouilles, privées de sépul- » ture, restaient abandonnées aux oiseaux du » ciel. » Après avoir déploré les malheurs de Sion, Louis IX rappela à ses barons et à ses chevaliers l'exemple de Louis-le-Jeune, de Philippe-Auguste; il exhorta tous les guerriers qui l'écoutaient à prendre les armes pour défendre la gloire de Dieu et celle du nom Français en Orient. Louis IX, invoquant tour-à-tour la charité et les vertus belliqueuses de son auditoire, cherchait à réveiller dans tous les cœurs, tantôt les inspirations de la piété, tantôt les sentimens de la chevalerie. On n'a pas besoin de dire quel fut l'effet des exhortations et des prières d'un roi de France qui s'adressait à l'honneur et sollicitait la bravoure de ses sujets. A peine avait-il cessé de parler, que ses trois frères, Robert, comte d'Artois, Alphonse, duc de Poi-

(1) Ce parlement fut convoqué pour l'octave St.-Denis, et se tint en effet dans cette journée. (Duchesne, pag. 344, et l'Histoire manusc. de saint Louis, par Tillemont, pag. 433.)

1245 tiers, Charles, duc d'Anjou, s'empressèrent de prendre la croix. La reine Marguerite, la comtesse d'Artois, la duchesse de Poitiers, firent le serment d'accompagner leurs époux au-delà des mers (1). La plupart des évêques et des prélats qui se trouvaient réunis dans cette assemblée, entraînés par les discours du roi et l'exemple du cardinal-légat, n'hésitèrent point à s'enrôler dans une guerre pour laquelle on faisait éclater, il est vrai, moins d'enthousiasme qu'au siècle précédent, mais qu'on appelait encore *la guerre de Dieu.* Parmi les grands vassaux de la couronne qui jurèrent alors de quitter la France pour aller combattre les Sarrasins en Asie, les amis de la monarchie française durent remarquer avec joie Pierre de Dreux, duc de Bretagne, Hugues de Lusignan, comte de la Marche, et plusieurs autres seigneurs dont l'ambition jalouse avait si long-temps troublé le royaume; on voyait sur leurs traces le duc de Bourgogne, Hugues de Châtillon, comte de Saint-Paul, les comtes de Dreux, de Bar, de Soissons, de Blois, de Rhetel, de Montfort et de Vendôme, le seigneur de Beaujeu, connétable de France, et Jean de Beaumont, grand amiral et grand chambellan, Philippe de Courtenay, Guyon de Flandres, Archambaud de Bourbon, le jeune Raoul de Coucy, Jean de Barres, Giles de Mailly, Robert de Béthune, Olivier de Thermes. Le royaume

(1) Voici la liste des barons telle que l'a donnée le sire de Joinville. « Ainsi se croisirent Robert, comte d'Artois;

n'avait pas une illustre famille qui ne fournît un défenseur à la religion de la croix. Dans la foule de ces nobles croisés, l'histoire se plaît à remarquer le célèbre Boilève (où Boyleaue), qui fut dans la suite prévôt des marchands de Paris, et le sire de Joinville, dont le nom sera toujours placé dans l'histoire de France à côté de celui de Louis IX. 1245

Dans l'assemblée des prélats et des barons, on arrêta plusieurs mesures qui avaient pour objet le maintien de la paix publique (1) et les préparatifs de la guerre sainte. Une foule de procès troublaient la tranquillité des familles, et ces procès, dont plusieurs se décidèrent par le glaive, étaient souvent de véritables guerres. On enjoignit aux

Alphonse, comte de Poitiers; Charles, comte d'Anjou, qui fut depuis roi de Sicile; tous trois estoient frères du roi : Hugues, duc de Bourgogne; Guillaume, comte de Flandres; son frère Guyon de Flandres, le vaillant comte Hugues de St.-Paol. messire Gaultier, son neveu; aussi y furent le comte de la Marche et messire Hugues Lebrun, messire Gaubert de Beaumont en la compagnie duquel je, Jehan de Joinville, pource que nous étions cousins, passé la mer en une petite nef que nous louâmes. » (Pag. 203.) On peut avoir une liste exacte et complète de tous les barons qui partirent pour la Terre-Sainte avec saint Louis, en comparant ce passage de Joinville avec Mathieu Pâris, pag. 686; Duchesne, pag. 347; et l'Histoire manuscrite de Tillemont, pag. 433.

(1) Il existe dans la grande collection du Louvre quelques ordonnances de saint Louis avant son départ pour la première croisade; elles ont pour objet la police du royaume et quelques concessions religieuses. La plupart des autres

1245 tribunaux de terminer toutes les affaires portées devant eux, et, dans le cas où ils ne pourraient obliger les parties d'acquiescer à un jugement définitif, on prescrivit aux juges de leur faire jurer une trève de cinq ans. D'après l'autorisation du pape et les décrets du concile de Lyon, il fut décidé que les ecclésiastiques paieraient au roi le dixième de leurs revenus; ce qui causa dans le clergé un mécontentement que Louis eut quelque peine à calmer. Une ordonnance rendue par l'autorité royale, de concert avec le pape, portait que les croisés seraient pendant trois ans à l'abri des poursuites de leurs créanciers, à compter du jour de leur départ pour la Terre-Sainte; cette ordonnance (1), qui excita aussi beaucoup de réclamations, devait déterminer un grand nombre de barons et de chevaliers à quitter l'Occident.

Louis IX s'occupait sans cesse de poursuivre l'exécution de son dessein, et ne négligeait aucun moyen pour entraîner avec lui toute la noblesse de son royaume; sa piété ne dédaigna point d'employer, pour une cause sacrée, tout l'empire que

ordonnances de cette collection, qu'on attribue à saint Louis, avec ou sans date, sont postérieures à la première croisade, et rendues dans l'intervalle qui la sépara de la seconde; nous en avons fait l'analyse aux pièces justificatives.

(1) Cette ordonnance est adressée à un bailli du nom d'André-le-Jeune; elle fut générale pour tout le royaume. (Ancienn. ordon., pag. 102.) Les dispositions du concile de Lyon se rapprochent assez de l'ordonnance royale. (Concil., pag. 656 et 657.)

les rois ont d'ordinaire sur leurs courtisans; il 1245
s'abaissa quelquefois jusqu'à la séduction, jusqu'à la ruse, persuadé que la sainteté de la croisade devait tout excuser. D'après une ancienne coutume, les rois de France, dans les grandes solennités, donnaient à ceux de leurs sujets qui se trouvaient à la cour, certaines capes ou manteaux fourrés, dont ceux-ci se revêtaient sur-le-champ et avant de sortir du palais. Dans les anciens *comptes*, ces capes s'appelaient *livrées* (1), parce que le souverain les donnait et les *livrait* lui-même. Louis ordonna qu'on en préparât pour la veille de Noël un grand nombre, sur lesquelles on fit appliquer des croix en broderies d'or et de soie : le moment venu, chacun se couvrit du manteau que le prince lui avait donné, et sans s'être aperçu de la pieuse fraude, suivit le monarque à la chapelle. Quel fut leur étonnement, lorsqu'à la lueur des cierges ils aperçurent d'abord sur ceux qui étaient devant eux, ensuite sur eux-mêmes, le signe d'un engagement qu'ils n'avaient point contracté. Tel était cependant le caractère des chevaliers français, qu'ils se crurent tous obligés de répondre à cet appel fait à leur bravoure; tous les courtisans, après l'office divin, se mirent à rire avec *l'adroit pêcheur d'hommes*, et firent le serment de l'accompagner en Asie (2).

---

(1) Il existe une dissertation de Ducange sur les livrées, dans les nombreux travaux de ce savant sur Joinville.

(2) Mathieu Pâris, pag. 685-690. Tillemont, dans son

1246 Cependant la publication de la guerre sainte causait dans la nation plus de tristesse que d'ardeur belliqueuse, et toute la France s'affligeait du départ prochain de son monarque. La reine Blanche et les plus sages d'entre les ministres qui avaient d'abord entrepris de détourner Louis IX de la croisade, renouvelèrent plusieurs fois leurs tentatives; résolus de faire enfin un dernier effort, ils se rendirent tous ensemble auprès du roi. L'évêque de Paris était à leur tête et portait la parole: ce vertueux prélat représenta à Louis qu'un vœu fait dans les accès de la maladie, ne pouvait le lier d'une manière irrévocable, si surtout l'intérêt de son royaume lui imposait l'obligation de s'en affranchir. « Tout demandait la présence du mo» narque dans ses états; les Poitevins menaçaient » de reprendre les armes; la guerre des Albigeois » était prête à se rallumer; on devait sans cesse » redouter l'animosité de l'Angleterre, accoutumée » à se jouer des traités; la guerre occasionnée par » les prétentions du pape et de l'empereur, em» brasait tous les états voisins de la France, et » l'incendie pouvait se communiquer au royaume. » Plusieurs des grands auxquels Louis avait confié les fonctions les plus importantes dans l'État, parlèrent après l'évêque de Paris, et représentèrent au monarque que toutes les institutions fon-

Histoire manusc. de saint Louis, appelle cette supercherie du roi *une invention agréable.*

dées par sa sagesse allaient périr en son absence; 1246
que la France perdrait par son départ le fruit des victoires de Saintes, de Taillebourg, et toutes les espérances que lui donnaient les vertus d'un grand prince. La reine Blanche parla la dernière: « Mon » fils, lui dit-elle, si la Providence s'est servie de » moi pour veiller sur votre enfance et vous con- » server la couronne, j'ai peut-être le droit de » vous rappeler les devoirs d'un monarque et les » obligations que vous impose le salut du royau- » me à la tête duquel Dieu vous a placé; mais » j'aime mieux faire parler devant vous la ten- » dresse d'une mère. Vous le savez, mon fils, il ne » me reste que peu de jours à vivre, et votre dé- » part ne me laisse que la pensée d'une séparation » éternelle: heureuse encore si je meurs avant que » la renommée ait apporté en Occident la nou- » velle de quelques grands désastres. Jusqu'à ce » jour, vous avez dédaigné mes conseils et mes » prières; mais si vous ne prenez pitié de mes » chagrins, songez du moins à vos enfans que » vous abandonnez au berceau; ils ont besoin de » vos leçons et de vos secours; que deviendront-ils » en votre absence? ne vous sont-ils pas aussi » chers que les chrétiens d'Orient! Si vous étiez » maintenant en Asie, et qu'on vînt vous appren- » dre que votre famille délaissée est le jouet et » la proie des factions, vous ne manqueriez pas » d'accourir au milieu de nous. Eh! bien, tous » ces maux que ma tendresse redoute, votre dé- » part peut les faire naître. Restez donc en Europe,

1240 » où vous aurez tant d'occasions de montrer les » vertus d'un bon roi, d'un roi le père de ses su- » jets, le modèle et l'appui des princes de sa mai- » son. Si Jésus-Christ exige que son héritage soit » délivré, envoyez en Orient vos trésors et vos ar- » mées; Dieu bénira une guerre entreprise pour » la gloire de son nom. Mais ce Dieu qui m'en- » tend, croyez-moi, n'ordonne point qu'on accom- » plisse un vœu qui contrarie les grands desseins » de sa providence. Non, ce Dieu de miséricorde » qui ne permit point qu'Abraham achevât son » sacrifice, ne vous permet point d'achever le » vôtre, et d'exposer une vie à laquelle sont atta- » chés le sort de votre famille et le salut de votre » royaume. »

En achevant ces paroles, la reine Blanche ne put retenir ses larmes. Louis fut vivement ému et se jeta dans les bras de sa mère; puis reprenant un visage calme et serein : « Mes chers amis, dit-il, » vous savez que ma résolution est connue de » toute la chrétienté; depuis plusieurs mois les » préparatifs de la croisade se font par mes ordres. » J'ai écrit à tous les rois de l'Europe que j'allais » quitter mes états pour me rendre en Asie; j'ai » annoncé aux chrétiens de la Palestine que j'allais » les secourir en personne; j'ai moi-même prêché » la croisade dans mon royaume; une foule de » barons et de chevaliers ont obéi à ma voix, ont » suivi mon exemple, et juré de m'accompagner » en Orient. Que me proposez-vous maintenant? » de changer des projets hautement proclamés,

» de ne rien faire de ce que j'ai promis et de ce que 1246
» l'Europe attend de moi; de tromper tout-à-la-fois les espérances de l'église, des chrétiens de la Palestine, et de ma fidèle noblesse.

» Cependant, comme vous pensez que je n'avais point ma raison quand j'ai pris la croix d'outre-mer, hé bien, je vous la rends : la voilà cette croix qui vous cause tant d'alarmes, et que je n'ai prise, dites-vous, que dans un moment de délire. Mais aujourd'hui que je jouis de toute ma raison, je vous la redemande de nouveau, et je vous déclare que je ne prendrai aucune nourriture avant qu'elle me soit rendue; vos reproches, vos plaintes me pénètrent d'une vive douleur; mais connaissez mieux mes devoirs et les vôtres; aidez-moi à chercher la véritable gloire, secondez-moi dans la carrière pénible où je suis engagé, et ne vous alarmez plus ni sur mon sort, ni sur celui de ma famille et de mon peuple. Le Dieu qui m'a fait vaincre à Taillebourg, veillera sur les desseins et les complots de nos ennemis; oui, le Dieu qui m'envoie en Asie pour défendre son héritage, défendra celui de mes enfans, et répandra ses bénédictions sur la France. N'avons-nous pas encore celle qui fut l'appui de mon enfance et le guide de ma jeunesse, celle dont la sagesse sauva l'État de tant de périls, et qui, dans mon absence, ne manquera ni de courage, ni d'habileté pour combattre les factions. Laissez-moi donc tenir toutes les promesses que j'ai faites devant Dieu et devant

1246 » les hommes; et n'oubliez pas qu'il y a des obligations qui sont sacrées pour moi, qui doivent être sacrées pour vous; c'est le serment d'un chrétien et la parole d'un roi. »

Ainsi parla Louis IX. La reine Blanche, l'évêque de Paris, et les autres conseillers du roi (1) gardèrent un religieux silence, et ne songèrent plus qu'à seconder les soins que prenait le monarque pour hâter l'exécution d'un dessein qui paraissait venir de Dieu.

On prêchait alors la croisade dans toutes les contrées de l'Europe; mais comme la plupart des états de l'Occident étaient remplis de troubles, la voix des orateurs sacrés se perdit dans le choc des factions et le tumulte des armes. Lorsque l'évêque de Bérytho se rendit en Angleterre pour conjurer le monarque anglais de secourir les chrétiens d'Orient, Henri III était alors occupé de repousser les agressions du roi d'Écosse, et d'apaiser les troubles du pays de Galles. Les barons menaçaient son autorité, et ne lui permettaient pas de s'engager dans une guerre lointaine. Non seulement ce prince refusa de prendre la croix, mais il défendit qu'on prêchât la croisade dans son royaume.

Toute l'Allemagne était en feu par une suite de

---

(1) C'est Mathieu Pâris qui nous a fourni des renseignemens sur cette tentative faite auprès de saint Louis. On trouve aussi quelques détails à ce sujet dans Guillaume de Nangis, dans Joinville et dans les *Annales ecclésiastiques* de Raynaldi.

la guerre entre le sacerdoce et l'empire (1). Après 1246
avoir déposé l'empereur au concile de Lyon, Innocent offrit la couronne impériale à tous ceux qui prendraient les armes contre un prince excommunié et feraient triompher la cause du Saint-Siége. Henri, landgrave de Thuringe, se laissa entraîner aux promesses du souverain pontife, et fut élu empereur par les archevêques de Mayence, de Cologne, les ducs d'Autriche, de Saxe et de Brabant. Dès-lors la guerre civile éclata de toutes parts; l'Allemagne se trouva remplie de missionnaires du pape, qui s'armaient de la parole évangélique contre Frédéric, qu'ils appelaient le plus redoutable des infidèles. Les trésors amassés pour les préparatifs de la guerre sainte, furent employés à corrompre la fidélité, à provoquer des complots et des trahisons, à entretenir des troubles et des discordes, au milieu desquels on oublia bientôt la cause de Jésus-Christ et la délivrance de Jérusalem.

L'Italie n'était pas moins agitée que l'Allemagne: les foudres de Rome si souvent lancées contre Frédéric, avaient redoublé la fureur des Guelfes et des Gibelins. Toutes les républiques de la Lombardie s'étaient liguées pour combattre les partisans de l'empereur; les menaces, les manifestes du

---

(1) Pour toute cette époque, consultez l'Éclaircissement à la fin de ce volume, sur les débats de Frédéric avec le pape.

1246 pape ne permettaient pas qu'une seule ville restât neutre, et que la paix pût trouver un asile dans les contrées situées entre les Alpes et la Sicile. Les missionnaires d'Innocent employaient tour-à-tour les armes de la religion et de la politique; après avoir montré l'empereur comme un hérétique, comme un ennemi de l'église, ils le représentaient comme un mauvais prince, comme un tyran, et faisaient briller aux yeux de la multitude les charmes de la liberté, mobile toujours si puissant sur l'esprit des peuples. Le souverain pontife envoya deux légats dans le royaume de Sicile avec des lettres pour le clergé, la noblesse et le peuple des villes et des campagnes. « On n'a pu voir sans quel-
» que surprise, écrivait Innocent, qu'accablés
» comme vous l'êtes, sous l'opprobre de la servi-
» tude, opprimés dans vos personnes et vos biens,
» vous ayez négligé jusqu'à ce jour les moyens de
» vous assurer les douceurs de la liberté. Plusieurs
» autres nations vous en avaient donné l'exemple;
» mais le Saint-Siége, loin de vous accuser, se
» borne à vous plaindre, et trouve votre excuse
» dans la crainte qui a dû s'emparer de vos cœurs
» sous le joug d'un nouveau Néron (1). » En terminant sa lettre aux Siciliens, le pape cherchait à leur faire entendre que Dieu ne les avait point placés dans une région fertile, sous un ciel

(1) Cette lettre est datée de Lyon, le IV des calendes de mai 1246. (Voy. Raynaldi, ad ann. 1246, n°. XI.)

riant, pour porter des chaînes honteuses, et qu'en 1246 secouant le joug de l'empereur d'Allemagne, ils ne feraient que seconder les vues de la Providence.

Frédéric, qui avait d'abord bravé les foudres de Rome, fut effrayé de la nouvelle guerre que lui déclarait le pape. Des complots se formèrent contre sa vie, et, parmi les coupables, il eut la douleur de trouver plusieurs de ses serviteurs qu'il avait comblés de bienfaits. Ce monarque si fier ne songea plus qu'à se réconcilier avec l'église, et s'adressa à Louis IX, que sa sagesse et sa droiture rendaient l'arbitre des peuples et des souverains. Frédéric, dans ses lettres, promettait de s'en rapporter à la décision du roi de France et de ses barons, et pour intéresser le pieux monarque à sa cause, il offrait de lui fournir, pour l'expédition d'Orient, des vivres, des vaisseaux, et tous les secours dont il aurait besoin (1).

(1) On trouve au Trésor des Chartres deux pièces de Frédéric sur ce sujet. L'une est une lettre datée de Lucerie, novembre 1246, portant sauf-conduit à tous marchands, tant de l'empire que du royaume de France et autres parties, pour aller en la Terre-Sainte à la suite du prince Louis, roi de France, avec liberté de porter blé et autres provisions nécessaires, à condition que cesdites provisions ne seront diverties ailleurs.

L'autre pièce est une bulle d'or, datée de Crémone, le 22 septembre de la même année, et adressée par l'empereur à ses sujets de Sicile, pour leur enjoindre de fournir vivres, chevaux et autres choses nécessaires, pour prix rai-

1246 Louis saisit ardemment cette occasion de rétablir la paix en Europe et d'assurer le succès de la croisade. Plusieurs ambassadeurs envoyés à Lyon auprès du pape, allèrent conjurer le père des fidèles d'écouter sa miséricorde plutôt que sa colère. Le roi de France eut dans le monastère de Cluni deux longues conférences avec Innocent (1), qu'il supplia de nouveau d'apaiser par sa clémence les troubles du monde chrétien; mais l'inimitié avait été poussée trop loin pour qu'on pût espérer le retour de la paix : en vain l'empereur redoubla ses instances suppliantes; en vain il promit de descendre du trône, et de passer le reste de ses jours dans la Palestine, à la seule condition qu'il recevrait la bénédiction du pape, et que son fils Conrad lui succéderait à l'empire. Cette entière abnégation de la puissance, cet étrange abaissement de la majesté royale, ne purent toucher Innocent, qui ne croyait point ou feignait de ne point croire

---

sonnable, au roi Louis allant outre-mer. Ces lettres se trouvent aussi dans les savantes observations de Ducange sur l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville, pag. 55.

(1) Saint Louis se rendit à Cluni au mois de novembre; il mena avec lui sa mère, ses trois frères et sa sœur Isabelle. Le pape de son côté se rendit dans ce monastère; saint Louis ne lui permit pas d'entrer plus avant dans le royaume, alléguant la difficulté d'obtenir le consentement de ses barons. (Mathieu Pâris, pag. 697; Raynaldi, ad ann. 1245.) Tillemont, dans son *Histoire de saint Louis*, manuscrit, pag. 436, a recueilli avec impartialité tout ce qui concerne les conférences de saint Louis avec le pape.

aux promesses de Frédéric. Louis IX, dont l'âme 1246
ne pouvait soupçonner l'imposture, représenta au pape les avantages que l'Europe, la chrétienté et la cour de Rome elle-même, pouvaient tirer du repentir et des offres de l'empereur; il lui parla des vœux et du salut des pélerins, de la gloire et de la paix de l'Église; mais les discours du saint roi furent à peine écoutés, et son âme pieuse ne put voir sans être troublée jusqu'au scandale, cette inflexible rigueur dans le cœur du père des chrétiens.

Tandis que le bruit de ces discordes, porté jusqu'en Orient, répandait la joie parmi les infidèles, les malheureux habitans de la Palestine se livraient au désespoir, en apprenant les troubles de l'Occident et tant d'événemens déplorables qui retardaient les préparatifs de la croisade. Plusieurs messages des chrétiens d'outre-mer intercédèrent auprès du souverain pontife en faveur d'un prince dont on attendait de puissans secours. Le patriarche d'Arménie écrivit à la cour de Rome, pour demander la grâce de Frédéric; il la demandait au nom des colonies chrétiennes menacées, au nom de la cité de Dieu tombée en ruines, au nom du sépulcre de Jésus-Christ profané par la présence et le fer des barbares. Le pape ne fit point de réponse au patriarche des Arméniens, et paraissant avoir oublié Jérusalem, le saint sépulcre et les chrétiens de Syrie, il n'avait plus qu'une seule pensée, celle de faire la guerre à Frédéric. Innocent poursuivit son redoutable ennemi jusqu'en Orient. Il invita le roi de Chypre à s'emparer du royaume de Jéru-

1246 salem, qui appartenait à Frédéric, et s'adressant ensuite au sultan du Caire, il exhorta ce prince musulman à rompre son alliance avec l'empereur d'Allemagne (1). Le sultan du Caire dut sans doute recevoir avec autant de joie que de surprise un message qui lui annonçait les divisions des princes chrétiens. Il répondit au pape avec une amertume pleine de mépris; plus on le pressait d'être infidèle aux traités conclus avec Frédéric, plus il affecta de montrer une fidélité dont il espérait tirer avantage contre l'Église chrétienne.

1247 Ce fut alors que l'empereur d'Allemagne, poussé au désespoir, justifia en quelque sorte par sa conduite les procédés les plus violens de la cour de Rome. Il ne pouvait pardonner à Louis IX d'être resté neutre dans la querelle qui troublait toute la chrétienté, et, si on en croit l'historien arabe Yafey (2), il envoya secrètement un ambassadeur en Asie pour avertir les puissances musulmanes de l'expédition du roi de France. Quittant ensuite le ton de la soumission envers le pape, il résolut de ne plus employer que la force et la violence. Il for-

(1) Albert de Stade prétend que le pape sollicita le sultan du Caire de faire la guerre à Frédéric; mais Mathieu Pâris dit, au contraire, qu'on eut peur que Frédéric n'appelât les Sarrasins dans l'empire. (Voy. Raynaldi, ann. 1246, nº. LI.)

(2) Makrizi rapporte le même fait. Ces deux auteurs s'accordent à dire que le député de Frédéric se présenta au sultan déguisé en marchand. (Voy. les extraits des auteurs arabes, §. 81.)

ma le projet de marcher contre Lyon avec une 1247
armée; la France et l'Italie retentirent pendant quelques jours du bruit de ses préparatifs et de ses menaces.

Dans cette lutte déplorable, Innocent se persuadait qu'il défendait la gloire de l'Église, et cette persuasion donnait à son caractère personnel une énergie dont l'histoire des princes offre peu d'exemples; vaincu, il ne se laissait point abattre par les revers; triomphant, il ne se laissait jamais fléchir par les prières. L'empereur, qui avait à lutter contre des opinions dominantes, dont il ne pouvait entièrement s'affranchir lui-même, flottait sans cesse entre l'abattement et la présomption, entre l'espérance et la crainte; les foudres du Saint-Siége ne lui laissaient point de repos; les malédictions de Rome tombaient sur toutes les cités, sur toutes les provinces qui lui restaient soumises, et la fidélité des peuples se lassait d'avoir à défendre une cause qui les séparait en quelque sorte de la communion des chrétiens. Frédéric voyait ainsi chaque jour s'accroître le nombre et la force de ses ennemis; des revers essuyés en Allemagne et en Italie lui faisaient craindre que la fortune n'abandonnât ses armes. Après avoir menacé le souverain pontife, ce malheureux prince retomba tout-à-coup dans ses premières terreurs, et les plus humbles prières ne coûtèrent plus rien à son âme consternée; mais tel était le caractère d'Innocent, et la confiance du pontife dans le triomphe de sa cause, qu'il redoutait moins les

1247 hostilités et les emportemens de Frédéric, que ses protestations de soumission et de repentir; les prières de l'empereur, les supplications des princes et des peuples pour une puissance qu'il voulait abattre, importunaient Innocent; elles accusaient aux yeux de la chréticnté l'obstination de ses refus, et ne faisaient que l'embarrasser dans l'exécution de ses desseins; plus Frédéric implorait sa compassion et s'abaissait devant lui, plus il croyait toucher au terme de son entreprise, et l'espoir d'achever la ruine de son ennemi le rendait implacable.

La plus grande force du souverain pontife, pour combattre son redoutable adversaire, était dans la puissance de ses paroles et dans l'antique ascendant de l'Église sur l'esprit des peuples. Mais les moyens qu'il employait durent affaiblir l'influence morale de la cour de Rome, et firent naître enfin l'esprit d'opposition parmi les nations chrétiennes. Cologne, Ratisbonne et plusieurs autres villes d'Allemagne se soulevèrent contre les décisions du Saint-Siége; plusieurs habitans de la Souabe méconnurent l'autorité du chef de l'Église, et le fanatisme de l'hérésie se joignit aux fureurs de la guerre civile. L'Angleterre, dont le pape avait rejeté les prières au concile de Lyon, et que ruinait une domination étrangère, *commença à parler et à se plaindre, comme l'ânesse de Balaam accablée de coups.* Dans plusieurs assemblées tenues à Londres (1) en présence

(1) On peut lire dans Mathieu Pâris et dans Mathieu de

d'Henri III, les barons et les prélats s'élevèrent avec véhémence contre *les Italiens*, dont les privilèges étaient énormes, et qui retiraient du royaume des sommes plus considérables que celles qu'on levait au nom de la couronne. Dans le même temps, les commissaires du Saint-Siége ruinaient les provinces de France; ils parcouraient les villes et les campagnes, faisaient vendre les meubles des curés et des chapelains des seigneurs; ils demandaient aux fabriques et aux communautés religieuses, tantôt le vingtième pour la croisade de Constantinople, tantôt le dixième 1247

Westminster tout ce qui a rapport aux parlemens ou assemblées réunies à Londres, pour délibérer sur les moyens de délivrer les églises d'Angleterre de l'oppression des Italiens.

Rimer, dans son Recueil diplomatique, tom. 1, a rapporté des pièces extrêmement curieuses sur les banquiers italiens à qui les papes confiaient la perception du denier de Saint-Pierre; Muratori a fait une dissertation spéciale à ce sujet. On a élevé la question de savoir si c'est à ces banquiers qu'on doit l'invention de la lettre-de-change, ce moyen facile de transporter le numéraire d'un pays à l'autre, ou bien si cette invention doit être attribuée aux Juifs exilés de France. Muratori penche pour les Coursini et les banquiers du pape. Montesquieu, au contraire, croit que les Juifs furent les inventeurs de la lettre-de-change. Quel que soit le poids de ces opinions diverses, il nous semble qu'on pourrait les concilier en admettant que ces grandes associations, qui concentraient dans leurs mains à cette époque toutes les opérations de banque, étaient composées également de Juifs et d'Italiens, et contribuaient toutes aux inventions commerciales, sans qu'on puisse indiquer précisément la part qu'on doit faire à chacune d'elles.

1247 pour celle de la Palestine, tantôt enfin une contribution pour soutenir la guerre contre l'empereur. De toutes parts de vives réclamations se firent entendre; Louis IX fut enfin obligé de défendre aux commissaires du pape de lever des tributs dans le royaume et de continuer leurs prédications.

Frédéric n'avait pas manqué de faire retentir dans les conseils des monarques ses plaintes contre le pape et contre le clergé, qui ne souffraient pas, disait-il, *que le Jourdain coulât pour d'autres que pour eux*. L'empereur ne s'était pas seulement adressé aux princes, mais aux seigneurs et aux barons de tous les royaumes; il n'épargnait dans ses lettres ni les cardinaux ni les évêques, que les aumônes, les dîmes et le respect de la noblesse et du peuple avaient rendus tout puissans; il rappelait ces temps de la primitive Église, où les ministres de Jésus-Christ étonnaient le monde par des miracles, et non par leurs richesses, soumettaient les peuples et les rois non par les armes, mais par la sainteté de leur vie. Ces discours firent une assez grande impression sur l'esprit de la noblesse française, pour que plusieurs seigneurs, tels que les comtes de Bourgogne et de Blois, les comtes d'Angoulême et de Saint-Pol, se missent à la tête d'une ligue formée contre la puissance ecclésiastique. Cette tentative de la noblesse éveilla la sollicitude du souverain pontife, qui menaça d'excommunier les seigneurs français, et de priver leurs familles des bénéfices de l'Église. Innocent fut sans doute secondé en cette circonstance par la sagesse

conçiliante de Louis IX. Plusieurs des seigneurs qui avaient juré de s'armer contre le pape et le clergé, s'engagèrent à suivre le roi de France en Orient, et tout le bruit de cette ligue menaçante se perdit dans le mouvement général de la croisade (1). 1247

Cependant Louis IX s'occupait sans cesse des préparatifs de son départ. Comme on ne connaissait plus d'autre route que celle de la mer pour aller en Orient, et que le royaume de France n'avait point de port sur la Méditerranée, saint Louis fit l'acquisition du territoire d'Aigues-Mortes en Provence (2); le port encombré par les sables fut nettoyé; on bâtit sur le rivage une ville assez vaste pour recevoir la foule des pélerins. Louis s'occupa en même temps d'approvisionner son armée et de faire préparer des magasins dans l'île de Chypre, où il devait débarquer. Thibault, comte de Bar,

(1) Les deux pièces qui constatent l'existence de la confédération des seigneurs contre le clergé, nous ont été transmises, l'une par Mathieu Pâris, et l'autre par Mathieu de Westminster : elles sont signées par les comtes de Bretagne, de Bourgogne, d'Angoulême et de St.-Pol. La première est en français, la seconde en latin. Si l'on compare ces deux pièces à la lettre de Frédéric, écrite au roi d'Angleterre, et adressée à plusieurs princes et seigneurs de l'Europe, on y trouvera les mêmes pensées et presque les mêmes expressions. Raynaldi, an 1247, rapporte les lettres que le pape écrivit à ce sujet au clergé de France.

(2) Voyez sur cette acquisition les observations de Ducange sur Joinville, pag. 202.

1247 et le sire de Beaujeu, envoyés en Italie, trouvèrent tout ce qui était nécessaire pour l'approvisionnement et le transport d'une armée, soit dans la république de Venise, soit dans les riches provinces de la Pouille et de la Sicile, où les ordres et les recommandations de l'empereur Frédéric les avaient précédés.

Le bruit de ces préparatifs était parvenu jusqu'en Syrie; les auteurs du temps rapportent que les puissances musulmanes furent frappées de terreur, et qu'elles ne s'occupèrent plus que de fortifier leurs villes et leurs frontières contre la prochaine invasion des Francs. Les rumeurs populaires qui circulèrent alors, et que l'histoire a daigné recueillir, accusèrent les Sarrasins d'avoir employé des moyens perfides et d'odieux stratagêmes pour se venger des peuples chrétiens et faire échouer leurs entreprises. On publia que la vie de Louis IX était menacée par les émissaires du Vieux de la Montagne (1); on répétait dans les villes, et la multitude ne manquait point d'y ajouter foi, que le poivre qui venait d'Orient était empoisonné; et Mathieu Pâris, historien grave, ne craint point d'affirmer qu'un grand nombre de personnes en moururent, avant que cet horrible complot fût dévoilé. On peut croire que la politique du temps inventait elle-même ces fables grossières pour rendre plus odieux les ennemis qu'on allait combattre, et pour

(1) Les chroniques qui rapportent ce fait le placent dans les années antérieures à la croisade.

que l'indignation vînt échauffer le courage des 1247
guerriers. Il est naturel aussi de penser que de pareilles rumeurs avaient leur source dans l'ignorance des peuples, et qu'elles étaient accréditées par l'opinion qu'on se formait alors des mœurs et du caractère des nations infidèles.

Trois ans s'étaient écoulés depuis que le roi de France avait pris la croix. Il convoqua, à Paris, un nouveau parlement, dans lequel il fixa enfin le départ de la sainte expédition pour le mois de juin de l'année suivante. Les barons et les prélats renouvelèrent avec lui la promesse de combattre les infidèles, et s'engagèrent à partir à l'époque désignée, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques. Louis profita du moment où les grands du royaume étaient assemblés au nom de la religion, pour exiger qu'ils prêtassent serment de foi et hommage à ses enfans, et pour leur faire jurer (ce sont les expressions de Joinville), *que loyauté ils porteraient à sa famille, si aucune malle chose avenoit de sa personne au saint veage d'outremer* (1).

(1) Et Joinville ajoute : « Et moi aussi, me manda-t-il ; mais moi qui n'étois point sujet à lui, ne voulus point faire de serement, quoique ce ne fust pas mon intention de demourer. » (Pag. 205.) Nous devons faire observer que le sire de Joinville n'était qu'arrière-vassal de la couronne, et que par conséquent il n'avait de devoir à remplir et de foi à jurer qu'à son supérieur immédiat le comte de Champagne.

1248 Ce fut alors que le pape adressa à la noblesse et au peuple de France, une lettre dans laquelle il célébrait en termes solennels la bravoure et les vertus guerrières de la nation française et de son pieux monarque (1). Le souverain pontife donnait sa bénédiction aux croisés français, et menaçait des foudres de l'église tous ceux qui, après avoir fait le vœu du pélerinage, différeraient leur départ. Louis IX, qui avait sans doute provoqué cet avertissement du pape, voyait toute la noblesse du royaume accourir sous ses drapeaux; plusieurs seigneurs, dont il avait réprimé l'ambition, étaient les premiers à donner l'exemple, dans la crainte de réveiller d'anciennes défiances, et d'encourir des disgrâces nouvelles; d'autres, entraînés par l'esprit habituel des cours, se déclaraient avec ardeur les champions de la croix, dans l'espoir d'obtenir, non les récompenses du ciel, mais celles de la terre. Le caractère de Louis IX inspirait la plus grande confiance à tous les guerriers chrétiens: « Si jusque-là, disaient-ils, Dieu avait permis que les croisades ne fussent qu'une longue suite de revers et de calamités, c'est que l'imprudence des chefs avait compromis le salut des armées chrétiennes, c'est que la discorde et la licence des mœurs avaient régné trop long-temps parmi les

(1) Cette lettre est datée de Lyon le VII des calendes de mars 1248; Raynaldi en a cité le passage où se trouve l'éloge du roi et des guerriers français. (Voy. ann. 1248, n°. XXVIII.)

» défenseurs de la croix ; mais quels malheurs 1248
» pouvait-on redouter sous un prince à qui le ciel
» semblait avoir inspiré sa propre sagesse, sous
» un prince qui, par sa fermeté, venait d'étouffer
» toute espèce de division dans son royaume, et
» devait bientôt montrer à l'Orient l'exemple de
» toutes les vertus. »

Plusieurs seigneurs d'Angleterre, parmi lesquels on remarquait les comtes de Salisbury et de Leicester (1), résolurent d'accompagner le roi de France et de partager avec lui les périls et les travaux de la croisade: le comte de Salisbury, petit-fils de la belle Rosamonde, que ses exploits firent surnommer *Longue-Epée*, venait d'être dépouillé de tous ses biens par Henri III. Pour se mettre en état de faire les préparatifs nécessaires à son voyage, il s'adressa au pape, et lui dit : « Tout misérable que je » suis, je viens de me vouer au pélerinage de la Terre-» Sainte. Si le prince Richard, frère du roi d'An-» gleterre, a obtenu, sans prendre la croix, le » privilége de percevoir un droit sur ceux qui veu-» lent la quitter, j'ai cru que je pouvais obtenir » aussi cette grâce, moi qui n'ai plus de ressour-» ces que dans la charité des fidèles. » Ce discours, qui nous apprend un fait assez curieux, fit sourire le souverain pontife; le comte de Salisbury obtint la grâce qu'il demandait, et se mit en devoir de partir pour l'Orient (2).

(1) Le comte de Leicester ne partit point pour l'Orient.
(2) Ce fait est rapporté par Mathieu Pâris, histor. angl.,

1248 Les prédications de la guerre sainte, qui étaient restées sans effet en Italie et en Allemagne, avaient cependant obtenu quelques succès dans les provinces de la Frise et de la Hollande, et dans quelques royaumes du Nord. Hacon, dont le pape venait d'appuyer les prétentions au trône de Norvége, prit alors la croix d'outre-mer, et promit de partir pour l'Orient; on se rappelle que les Norvégiens s'étaient plusieurs fois signalés dans les croisades. Après avoir fait les préparatifs de son expédition, Haron écrivit à Louis IX pour lui annoncer son prochain départ. Il lui demandait la permission de débarquer sur les côtes de France, et de s'y pourvoir des vivres nécessaires pour son armée. Louis, dans une réponse affectueuse, offrit au prince norvégien de partager avec lui le commandement de la croisade. Mathieu Pâris, qui fut chargé de porter le message de Louis IX, nous apprend dans son histoire que le roi de Norvège rejeta l'offre généreuse du roi de France, persuadé, disait-il, que l'harmonie ne pourrait subsister long-temps entre les Norvégiens et les Français; les premiers, d'un caractère impétueux, in-

ad ann. 1247, qu'il faut consulter pour cette époque, et surtout pour la prédication de la croisade en Angleterre. Raynaldi rapporte le récit de tous les historiens qui parlent de la levée des deniers en Angleterre, mais il dissimule beaucoup de faits et de circonstances qui ne lui paraissaient pas favorables à la cour de Rome.

quiet et jaloux; les autres, pleins de fierté et de 1248
hauteur (1).

Hacon, après avoir fait cette réponse, ne songea plus à s'embarquer et resta dans son royaume, sans que l'histoire ait pu en connaître le motif (2). On doit croire qu'à l'exemple de plusieurs autres monarques chrétiens, ce prince s'était servi de la croisade pour cacher les desseins de sa politique. En levant le tiers des revenus du clergé, il avait amassé des trésors qu'il pouvait employer à l'affermissement de sa puissance. L'armée qu'il venait de lever au nom de Jésus-Christ, pouvait servir son ambition en Europe beaucoup plus utilement que dans les plaines de l'Asie. Le pape, dont il avait reçu le titre de roi, l'exhorta d'abord à prendre le signe des croisés; tout nous porte à penser qu'il lui conseilla ou du moins qu'il lui permit ensuite de rester en Occident, lorsqu'il espéra susciter en lui un rival ou un ennemi de plus à l'empereur d'Allemagne.

---

(1) C'est encore Mathieu Pâris qui nous fournit tous les renseignemens relatifs à la croisade du roi de Norvége.

(2) Le roi Hacon, qui était fils illégitime du roi de Norvége, voulut être reconnu par le pape, qui sanctionna ses droits à la couronne. Après avoir obtenu ce qu'il désirait, il demanda à être exempté d'aller en Orient. Pour obtenir cette dispense, il promit de faire la guerre aux païens du Nord. Il est probable que le roi de Norvége ne déploya pas de grandes forces dans une guerre dont l'histoire parle à peine. (Raynaldi, *Annal. ecclés.*, ann. 1246, pag. 619.)

1248 Quoi qu'il en soit, il est certain que le souverain pontife, aux prises avec les grands embarras où il s'était jeté, obligé de soutenir un empereur de son choix, qui n'avait ni argent, ni soldats, n'ayant lui-même ni trésors, ni armées, pour défendre sa cause en péril, ne devait prendre alors qu'un faible intérêt à la délivrance de Jérusalem. On en peut juger par la facilité avec laquelle il dégageait de leur serment tous ceux qui avaient juré de combattre les infidèles ; il alla même jusqu'à défendre aux croisés de la Hollande et du pays de Liége, de s'embarquer pour l'Orient (1); en vain Louis IX lui fit à ce sujet de sérieuses représentations, Innocent ne l'écouta point; dans la passion qui l'animait, il trouvait trop d'avantage à accorder des dispenses pour le voyage de Syrie; car, d'une part, ces dispenses, qui étaient achetées à prix d'argent, contribuaient à remplir son trésor, et de l'autre, elles laissaient en Europe des soldats qu'il pouvait armer contre les ennemis de la cour de Rome.

Ainsi la France était le seul pays où l'on s'occupât sérieusement de la croisade; la piété et le zèle de Louis IX ranimèrent tous ceux que l'indiffé-

(1) Le pontife, dans sa lettre, dégageait les Frisons du vœu qu'ils avaient fait d'aller dans la Terre-Sainte, et leur ordonnait de tourner leurs armes contre Frédéric. Ce fut sans doute le comte de Hollande, pressé par le besoin de se faire une armée, qui sollicita cet ordre du pape. (Voy. le liv. v de ses lettres, ép. 731.)

rence du pape avait refroidis; et l'amour des Fran- 1248
çais pour leur roi, remplaçant l'enthousiasme religieux, suffit pour aplanir tous les obstacles; les villes dont le monarque avait protégé les libertés, s'empressèrent de lui envoyer des sommes considérables. Les fermiers des domaines royaux, qui étaient alors très étendus, lui avancèrent les revenus d'une année. Les riches s'imposaient eux-mêmes, et versaient le fruit de leurs épargnes dans les coffres du roi; la pauvreté portait ses dons dans les troncs des églises; ajoutez à cela qu'il ne se faisait pas alors dans tout le royaume un testament qui ne renfermât quelque legs pour les frais de la sainte expédition (1). Le clergé ne se contenta point d'adresser au ciel des prières pour la croisade, il paya le dixième de ses revenus, pour l'entretien des soldats de la croix.

Les barons, les seigneurs et les princes qui faisaient la guerre à leurs frais, imposaient des tributs à leurs vassaux, et trouvaient, à l'exemple du roi

(1) On trouve à la Bibliothèque du Roi, manuscrit de M. de Béthune, vol. coté 9421, pag. 96, une lettre de saint Louis, par laquelle il s'oblige envers son cousin Raymond, comte de Toulouse, de lui payer vingt mille liv. parisis, au cas qu'il passe la mer avec lui. Cette lettre est de 1248. On lit au même endroit une ordonnance de Raymond, qui déclare vouloir, en cas qu'il ne puisse faire le voyage d'outre-mer, que son héritier envoie à ses dépens cinquante chevaliers bien armés, lesquels serviront une année entière. Cette ordonnance est de 1249.

1248 de France, dans les revenus de leurs domaines et dans la pieuse générosité des bourgs et des villes, l'argent nécessaire pour fournir aux dépenses de leur voyage. Plusieurs, comme dans les croisades précédentes, engageaient leurs terres, vendaient leurs meubles, se ruinaient pour l'entretien de leurs soldats et de leurs chevaliers (1). Ils oubliaient leurs familles, ils s'oubliaient eux-mêmes dans les tristes apprêts du départ, et ne paraissaient point songer à leur retour. Plusieurs se préparaient au voyage d'outre-mer, comme on se prépare à l'exil ou à la mort (2); les plus pieux des croisés, comme s'ils n'eussent été en Orient que pour y trouver un tombeau, s'occupaient surtout de paraître devant Dieu en état de grâce; ils expiaient leurs péchés par la pénitence; ils pardonnaient les offenses, réparaient le mal qu'ils avaient fait, disposaient de leurs biens, les donnaient aux pauvres, ou les partageaient entre leurs héritiers naturels (3).

---

(1) Il y eut à cette époque un grand nombre d'affranchissement des communes. On peut en voir la liste dans la grande collection de l'abbé de Camp. Règne de St. Louis, carton 4.

(2) Le sire de Joinville passa un peu plus gaîment le temps qui précéda son départ : « Je fus toute la semaine à faire feste et banquets avec mon frère de Vauquelour, et tous les riches hommes du pays, qui là estoient et disoient, après que nous avions beu et mangé, chanson les uns après les autres. » (Pag. 204.)

(3) Comme Louis IX avait annoncé le projet de restituer

Cette disposition des esprits tournait au profit de 1248
l'humanité et de la justice; elle donnait aux gens de bien des sentimens généreux; aux méchans, des remords qui ressemblaient à la vertu. Au milieu des guerres civiles et de l'anarchie féodale, une foule d'hommes s'étaient enrichis par la concussion, la rapine et le brigandage; la religion leur inspira alors un repentir salutaire, et ce temps de pénitence fut marqué par un grand nombre de restitutions qui firent oublier un moment les triomphes de l'iniquité. Le fameux comte de la Marche donna l'exemple; ses complots, ses révoltes, ses entreprises injustes avaient souvent troublé le royaume et ruiné un grand nombre de familles: il voulut expier ses fautes, et, pour apaiser la juste colère de Dieu, il ordonna par son testament de restituer tous les biens qu'il aurait acquis par l'injustice et la violence. Le sire de Joinville nous dit naïvement dans son histoire, que sa conscience ne lui faisait aucun reproche grave, mais que néanmoins il assembla ses vassaux et ses

---

tout ce qui était mal acquis, Richard, comte de Cornouailles, frère d'Henri III, réclama la restitution de la Normandie, et des autres provinces enlevées aux Anglais sous le règne de Philippe-Auguste. Les barons et les seigneurs du royaume s'y opposèrent; saint Louis poussa le scrupule jusqu'à consulter les évêques de Normandie, sur ce qu'il devait faire relativement à cette province. Les évêques furent d'avis que la Normandie appartenait légitimement à la couronne de France. (Mathieu Pâris, pag. 640.)

1248 voisins pour leur offrir la réparation des torts qu'il pouvait avoir eus envers eux sans le savoir (1).

Dans ces jours consacrés au repentir, on fondait des monastères, on prodiguait des trésors aux églises: le plus sûr moyen, disait Louis IX, de ne pas périr comme les impies, c'est d'aimer et d'enrichir le lieu où réside la gloire du Seigneur. La piété des croisés n'oubliait point les pauvres et les infirmes; leurs nombreuses offrandes dotaient les cloîtres, asile de la misère, les hospices destinés à recevoir les pélerins, et surtout ces léproseries établies dans toutes les provinces, demeures lugubres où gémissaient les victimes des voyages d'Orient.

Louis IX se distingua par ses libéralités envers les églises et les monastères; mais ce qui dut surtout lui attirer les bénédictions des peuples, c'est le soin qu'il prit de réparer toutes les injustices commises dans l'administration du royaume. Le saint monarque savait que si les rois sont les images de Dieu sur la terre, c'est surtout lorsque la justice est assise avec eux sur le trône. Des bureaux de restitution établis par ses ordres dans les domaines royaux, furent chargés de réparer tous les torts qui

(1) « Ce fesois, ajoute-t-il, parce que je ne voulois emporter un seul denier à tort; tant il arriva que j'engageai à mes amis grand quantité de ma terre, si bien qu'il ne me resta pas 1200 livres de rente; car madame ma mère vivoit encore, qui tenoit beaucoup de mes choses en douaire. »

pouvaient avoir été commis par les agens ou les fermiers du roi. Dans la plupart des grandes villes, deux commissaires, l'un ecclésiastique, l'autre laïc, devaient entendre et juger les plaintes contre ses ministres et contre ses officiers : noble exercice de l'autorité suprême, qui cherche non des coupables à punir, mais des malheurs à réparer; qui épie les murmures du pauvre, encourage le faible, et se défère elle-même au tribunal des lois. Ce n'était point assez pour Louis d'avoir établi des règlemens pour la justice; leur exécution excitait toute sa sollicitude. Des prédicateurs annonçaient dans toutes les églises les intentions du roi, et comme s'il eût dû être responsable devant Dieu de tous les jugemens qu'on allait rendre en son nom, le monarque envoya secrètement de saints ecclésiastiques et de bons religieux, pour prendre de nouvelles informations, et savoir, par des rapports fidèles, si les juges qu'il croyait hommes de bien, n'étaient pas eux-mêmes corrompus. L'histoire de ces temps reculés n'a rien de plus touchant que le spectacle de cette justice toute royale; un si bel exemple donné aux princes de la terre devait attirer les bénédictions du ciel sur les armes de saint Louis, et lorsqu'on songe aux déplorables suites de cette croisade, on s'étonne avec les chroniqueurs des vieux âges que tant de calamités aient été le prix d'une si haute vertu. 1248

Cependant les croisés redoublaient de zèle et d'activité pour les préparatifs de la guerre sainte; toutes les provinces de la France semblaient se lever

1248 en armes; le peuple des villes et des campagnes n'avait plus qu'une seule pensée, celle de la croisade. Les grands vassaux rassemblaient leurs chevaliers et leurs soldats; les seigneurs et les barons se visitaient entr'eux, ou s'envoyaient des députés pour convenir du jour de leur départ. Les parens et les amis s'engageaient à réunir leurs bannières, et à mettre tout en commun, l'argent, la gloire et les périls. Les pratiques de la dévotion se mêlaient aux préparatifs militaires. On voyait des guerriers déposant leur cuirasse et leur épée, marcher nu-pieds, en chemise, et visiter les monastères et les églises où les reliques des saints attiraient le concours des fidèles. Dans chaque paroisse on faisait des processions; tous les croisés se présentaient au pied des autels, et recevaient des mains du clergé les symboles du pélerinage (1). Dans toutes les églises on adressait à Dieu des prières pour le succès de leur expédition. Dans les familles on versait des larmes sur leur départ. La plupart des pélerins, en recevant les adieux de leurs amis et de leurs proches, semblaient sentir plus que jamais le prix de tous les biens qu'ils allaient quitter. L'historien de saint Louis nous dit qu'après avoir visité Blanchicourt et Saint-Urbain, où étaient déposées de saintes reliques, il ne *voulut oncques retourner*

(1) Le sire de Joinville alla trouver l'abbé de Cheminon, « le plus prudhomme qui fust en robe blanche, et me bailla, ajoute-t-il, et ceignit mon écharpe et me mist mon bourdon à la main. » (Pag. 205.)

ses yeux vers Joinville, pour ce que le cœur lui attendrit du biau chastel qu'il laissait et de ses deux enfants. Les chefs de la croisade entraînaient avec eux toute la jeunesse belliqueuse, et ne laissaient dans plusieurs contrées qu'une population faible et désarmée; beaucoup de châteaux, de forteresses abandonnées devaient tomber en ruines, beaucoup de terres devaient se changer en déserts, beaucoup de familles rester sans appui. Le peuple dut regretter sans doute les seigneurs, dont l'autorité s'appuyait sur des bienfaits, et qui, à l'exemple de saint Louis, cherchaient la vérité et la justice, protégeaient la faiblesse et l'innocence. Mais il y en avait aussi qu'on voyait partir avec joie, et plus d'un bourg, plus d'un village se réjouit de voir sans habitans le donjon d'où lui venaient toutes les misères de la servitude. 1248

Un spectacle attendrissant, c'était de voir les familles des artisans et des pauvres villageois, conduire elles-mêmes leurs enfans aux barons et aux chevaliers, et dire à ceux-ci : *Vous serez leurs pères; vous veillerez sur eux au milieu des périls de la guerre et de la mer.* Les barons et les chevaliers promettaient de ramener leurs soldats en Occident, ou de périr avec eux dans les combats. L'opinion du peuple, de la noblesse, du clergé, dévouait d'avance à la colère de Dieu, au mépris des hommes, tous ceux qui manqueraient à une promesse si sacrée.

Au milieu de ces préparatifs, le calme le plus profond régnait dans le royaume; dans toutes les

1248 croisades précédentes, la multitude avait exercé des violences contre les Juifs (1). Par la protection du pape et par la sage fermeté de saint Louis (2), les Juifs dépositaires d'immenses trésors, et toujours habiles à profiter des circonstances pour s'enrichir, furent respectés au milieu d'une nation qu'ils avaient dépouillée, et qui achevait de se ruiner pour la guerre sainte : les aventuriers et les vagabonds n'étaient point admis sous les drapeaux de la croix ; et sur la demande de Louis IX, le pape défendit à tous ceux qui avaient commis de grands crimes, de prendre les armes pour la cause de Jésus-Christ.

---

(1) Les Juifs, et surtout ceux d'Allemagne, qui étaient persécutés, s'adressèrent au pape, qui recommanda aux évêques et aux prélats de les faire respecter. En France on se contenta de condamner et de faire brûler le Talmud. (Voyez Fleury, Hist. eccl., liv. 83.)

(2) Quoique les lois de saint Louis soient équitables et justes envers les Juifs, cependant les maximes religieuses du prince à leur égard ne respirent pas toujours une tolérance éclairée; *un chevalier vieil et ancien*, disputant avec un juif sur la virginité de Marie, en présence de saint Louis, ne trouva pas de meilleur argument que de le *ferir* avec son gantelet; l'abbé de Cluny lui adressa quelques reproches sur cette manière un peu brusque de traiter les questions religieuses; et c'est alors que saint Louis fit entendre ces paroles : « Que nul, s'il n'est grand clerc et théologien parfait, ne doit disputer aux juifs; mais doit l'homme lai quand il oist mesdire de la foi chrestienne, défendre la chose, non pas seulement de paroles, mais à bonne espée tranchant, et en frapper les mesdisans et mescréans à travers du corps tant qu'elle y pourra entrer. »

Ces précautions, qu'on n'avait point prises dans les 1248
premières guerres saintes, devaient assurer le maintien de l'ordre et de la discipline dans l'armée chrétienne. Dans la foule de ceux qui se présentaient pour aller en Asie combattre les infidèles, on accueillait surtout les artisans et les laboureurs, circonstance remarquable (1), qui prouve clairement que les vues d'une sage politique se mêlaient aux sentimens de la dévotion, et qu'en s'occupant de délivrer Jérusalem, on avait l'espoir de fonder d'utiles colonies au-delà des mers.

A l'époque qu'il avait marquée, Louis IX, accompagné de ses frères, le duc d'Anjou et le comte d'Artois, se rendit à l'abbaye de Saint-Denis (2). Après avoir imploré l'appui des apôtres de la France, il reçut des mains du légat le bourdon et la pannetière, et cette oriflamme que ses prédécesseurs avaient déjà montrée deux fois aux peuples d'Orient.

Louis revint ensuite à Paris, où il entendit la messe dans l'église de Notre-Dame. Le même jour

(1) Cette circonstance est rapportée par l'historien Mézerai.

(2) On peut consulter sur ce départ de saint Louis et sur les faits qui suivent, Guillaume de Nangis, Guillaume de Puits, Mathieu Pâris, Sanuti, chroniqueurs qui seront analysés dans la *Bibliothèque des Croisades*. Les chroniques de France et de Saint-Denis ont gardé la mémoire de la visite de saint Louis. (Voyez le chapitre intitulé : *Comment saint Louis vint au monastère.*)

1248 il quitta sa capitale, pour ne plus y rentrer qu'à son retour de la Terre-Sainte. Le peuple et le clergé fondant en larmes, et chantant des psaumes, l'accompagnèrent jusqu'à l'abbaye de Saint-Antoine. C'est là qu'il monta à cheval pour se rendre à Corbeil, où devaient le rejoindre la reine Blanche et la reine Marguerite.

Le roi donna encore deux jours aux affaires de son royaume, et confia la régence à sa mère, dont la fermeté et la sagesse avaient défendu et sauvé la couronne pendant les troubles de sa minorité. Si quelque chose pouvait excuser Louis IX et justifier sa pieuse obstination, c'était de voir qu'il laissait ses états dans une profonde paix. Il avait renouvelé la trève faite avec le roi d'Angleterre; l'Allemagne et l'Italie, occupées de leurs discordes intérieures, ne pouvaient donner à la France aucun sujet d'alarmes. Louis, après avoir pris toutes les mesures pour étouffer l'esprit de rébellion, emmenait avec lui dans la Terre-Sainte la plupart des grands qui avaient troublé le royaume. Le comté de Macon, vendu dix mille livres tournois, venait d'être réuni à la couronne; la Normandie échappait au joug des Anglais; les comtés de Toulouse et de Provence, par le mariage des comtes d'Anjou et de Poitiers, entraient dans l'apanage des princes de la famille royale. Louis IX, depuis qu'il avait pris la croix, n'avait cessé de faire tous ses efforts pour conserver les nouvelles conquêtes de la France, pour apaiser les murmures des peuples, pour ôter tout prétexte de guerre étrangère

et de guerre civile. L'esprit de justice qu'on remarquait dans toutes ses institutions, le souvenir de ses vertus, qu'on admirait encore davantage au milieu de la désolation générale causée par son départ, la religion qu'il avait fait fleurir par son exemple, suffisaient pour maintenir l'ordre et la paix pendant son absence. 1248

Dès que Louis eut remis en d'autres mains l'administration de son royaume, il se livra tout entier aux exercices de la piété, et l'on ne vit plus en lui que le plus modeste des chrétiens. L'habit et les attributs des pélerins furent dès-lors toute la parure d'un puissant monarque. On ne lui vit plus d'étoffe éclatante, plus de fourrures de prix; ses armes même et les harnois de ses chevaux n'éclataient que par le poli du fer et de l'acier. Son exemple eut tant de force, dit Joinville, *qu'en la voie d'outre-mer on ne remarqua une seule cotte brodée, ni celle du roi, ni celle d'autrui.* En réformant la somptuosité de ses équipages et de ses habits, Louis IX faisait distribuer aux pauvres l'argent qu'il avait coutume d'employer à cet usage. Ainsi la magnificence royale ne se montrait plus que dans les œuvres de sa charité.

La reine Blanche l'accompagna jusqu'à Cluny; cette princesse était persuadée qu'elle ne reverrait son fils que dans le ciel; elle ne put se séparer de lui sans verser un torrent de larmes. A son passage à Lyon, Louis vit le pape, et le conjura, pour la dernière fois, d'écouter favorablement Frédéric, que les revers avaient humilié, et qui de-

1248 mandait grâce. Après avoir représenté les grands intérêts de la croisade, après avoir parlé au nom des nombreux pélerins qui abandonnaient tout pour la cause de Jésus-Christ, l'âme pieuse du roi s'étonna de trouver encore le pontife inexorable(1). Dès-lors il ne songea plus qu'à poursuivre son voyage. Innocent lui promit de protéger le royaume contre l'hérétique Frédéric, contre le roi d'Angleterre, qu'il appelait toujours son vassal; il voyait partir sans regrets un monarque révéré dont il redoutait les supplications importunes et les avis pleins de modération. Au reste, le souverain pontife n'eut point de peine à tenir la promesse qu'il avait faite de défendre l'indépendance et la paix du royaume; les troubles mêmes qu'excitait dans les autres états la politique de la cour de Rome, furent cause que la France ne fut point menacée pendant la croisade.

La flotte qui attendait Louis IX à Aigues-Mortes, était composée de cent vingt-huit vaisseaux, sans compter les navires qui devaient transporter les chevaux et les vivres. Le roi s'embarqua, suivi de

(1) « Le roi, voyant sur le visage du pape un air négatif, se retira triste et dit : Je crains que votre dureté n'attire bientôt, après mon départ, au royaume de France, les attaques des ennemis. Si l'affaire de la Terre-Sainte est retardée, ce sera sur votre compte; pour moi, je conserverai mon royaume comme la prunelle de l'œil, puisque de sa conservation dépendent la vôtre et celle de toute la chrétienté. » (Hist. ecclés. de Fleury, liv. 83, d'après Mathieu Pâris.)

ses deux frères, Charles, duc d'Anjou, Robert, 1248
comte d'Artois, et de la reine Marguerite, qui ne redoutait pas moins de rester avec la reine Blanche que de vivre loin de son époux. Alphonse, comte de Poitiers, remit son départ à l'année suivante, et revint à Paris pour aider la régente de ses conseils et de son autorité. Quand toute l'armée des croisés fut embarquée, on donna le signal du départ; les nautoniers, selon l'usage établi dans les voyages maritimes, chantèrent en chœur le *Veni creator*, et la flotte mit à la voile (1).

La France n'avait point alors de marine; les matelots et les pilotes étaient presque tous des Catalans ou des Italiens. Deux Génois remplissaient les fonctions de commandans ou d'amiraux : la plupart des barons et des chevaliers n'avaient jamais vu la mer; tout ce qui s'offrait à leurs yeux, les remplissait de surprise et de crainte; ils invoquaient tous les saints du paradis, et recommandaient leur âme à Dieu; le bon Joinville ne dissimule point son effroi, et ne peut s'empêcher de dire que *bie n*

(1) Suivant l'abbé de Choisy, *Vie de saint Louis*, liv. II, pag. 136, la flotte du roi était de cent vingt gros vaisseaux, et de plus de 1500 petits. C'étaient des vaisseaux de haut bord et des galères. Jean, moine de Pontigny, dans sa lettre rapportée par Mathieu Pâris, *additamenta*, pag. 169, dit que saint Louis avait dans sa flotte six vingt *dromons*, sans les galères et autres petits vaisseaux. Les dromons, suivant Ducange, étaient de grands vaisseaux longs, mais légers et bons voiliers.

1248 *fou celui qui ayant quelque péché sur son âme, se met en un tel danger; car si on s'endort au soir, on ne sait si on se trouvera le matin au fond de la mer* (1).

Louis IX s'étant embarqué à Aigues-Mortes, le 25 août, arriva en Chypre le 21 septembre. Henri, petit-fils de Guy de Lusignan, qui avait obtenu le royaume de Chypre dans la troisième croisade, reçut le roi de France à Limisso, et le conduisit dans sa capitale de Nicosie, au milieu des acclamations du peuple, de la noblesse et du clergé (2).

Peu de temps après l'arrivée des croisés, on arrêta dans un conseil que les armes des chrétiens seraient d'abord dirigées contre l'Égypte. Les revers éprouvés dans les guerres précédentes sur les bords

(1) Joinville s'embarqua dans le port de Marseille. Voici comment il raconte son départ : « Et fut ouverte la porte de la nef pour faire entrer nos chevaux; et quant nous fûmes entrés, la porte fut réclouse et estoupée, ainsi qu'on l'auroit fait pour un tonneau de vin, et tantôt le maître de la nef s'écria à ses gens qui étoit au bec de la nef: Et votre besogne prête? sommes-nous à point? et ils répondirent oui; et ils se prirent à chanter le *Veni creator spiritus.* »

(2) Le sire de Joinville n'arriva pas en même temps que saint Louis dans l'île de Chypre; il nous a raconté lui-même son voyage, ses frayeurs au milieu des périls de la mer et sur les côtes de la *payennerie:* on fit souvent des processions *autour de la nef, et me souviens bien*, continue Joinville, *que moi-même m'y fis mener et conduire par-dessous les bras, parce que j'étois fort malade.* On arriva à l'île de Chypre après la troisième procession.

du Nil, n'effrayèrent point le roi de France et ses 1248
barons; il est probable même que Louis IX, avant de quitter son royaume, avait formé le dessein de porter la guerre dans une contrée d'où les Musulmans tiraient leur richesse et leur force. Le roi de Chypre, qui venait de recevoir du pape le titre de roi de Jérusalem, applaudissait d'autant plus à cette détermination, qu'elle lui donnait l'espoir d'être délivré du plus formidable de ses voisins, et du plus cruel ennemi des colonies chrétiennes en Syrie. Ce prince faisait alors prêcher une croisade dans son royaume, pour se mettre en état d'accompagner les croisés français, et de s'associer utilement à leurs conquêtes. Il proposa au roi de France et aux barons d'attendre, pour poursuivre leur expédition, qu'il eût achevé ses préparatifs : « Les seigneurs et les prélats de Chypre, dit Guillaume de Nangis, prirent tous la croix, vinrent devant le roi Louis, et lui dirent qu'ils iraient avec lui partout où il voudrait les conduire, quand l'hiver serait passé. » Comme Louis IX et les principaux seigneurs français se montrèrent peu disposés à retarder leur marche, les protestations d'amitié, les caresses, les prières, rien ne fut épargné pour les retenir. C'était chaque jour des réjouissances et des fêtes où la noblesse et les grands du royaume étalaient la magnificence des cours d'Orient. L'aspect enchanteur de l'île, un pays fertile en toutes sortes de productions, et surtout le vin de Chypre, que Salomon n'avait point dédaigné de célébrer, secondèrent puissamment les instances et les sé-

1248 ductions de la cour de Nicosie. Il fut décidé que l'armée chrétienne ne partirait qu'au printemps suivant.

1249 On ne tarda pas à s'apercevoir de la faute qu'on avait faite. Au milieu de l'abondance excessive qui régnait dans leur camp (1), les croisés se livrèrent à l'intempérance. Dans une contrée où les fables païennes avaient placé les autels de la volupté, la vertu des pélerins devait être exposée chaque jour à de nouvelles épreuves : une longue oisiveté relâcha la discipline dans l'armée, et, pour comble de malheur, une maladie pestilentielle exerça de grands ravages parmi les défenseurs de la croix. Dans cette calamité, les pélerins eurent à pleurer la mort de plus de deux cent cinquante chevaliers. Les chroniques contemporaines citent, parmi les seigneurs et les prélats qui succombèrent, les comtes de Dreux, de Vendôme, Robert, évêque de Beauvais, le brave Guillaume-des-Barres ; on eut encore à regretter le dernier de la race des Archambault de Bourbon, dont le comté devint dans la suite l'héritage des enfans de saint Louis, et donna à la famille royale de France un nom qu'elle devait rendre à jamais illustre dans nos annales.

(1) C'est en parlant de ces provisions abondantes que le bon Joinville s'écrie : « Vous eussiez dit que ces celliers, quand on les voit de loing, fussent grandes maisons de tonneaux de vin qui estoient les uns sur les autres, et semblablement les greniers de froment, orges et autres blés qui estoient aux champs, sembloient, quand on les voyoit de loing, que ce fussent montagnes. » (Pag. 208.)

Un grand nombre de barons et de chevaliers 1249
manquaient d'argent pour entretenir leurs soldats; Louis IX leur ouvrit son trésor; le sire de Joinville, à qui il ne restait plus que *douze vingt livres tournois d'or*, reçut du monarque huit cents livres, somme alors considérable (1). Beaucoup de seigneurs se plaignaient d'avoir vendu leurs terres, et de s'être ruinés pour suivre le roi à la croisade. Les libéralités de Louis ne suffisaient point pour apaiser toutes les plaintes. La plupart de ceux *qui avaient bannières* ne pouvaient plus supporter le repos, et brûlaient de partir pour les côtes de Syrie ou d'Égypte, espérant qu'ils feraient payer aux Sarrasins les frais de la guerre. Louis eut beaucoup de peine à les retenir; les historiens s'accordent à dire qu'on ne lui *obéissait qu'à demi;* aussi eut-il plus souvent à montrer sa patience et sa douceur évangéliques, qu'il ne déploya son autorité; et s'il vint à bout d'apaiser toutes les discordes, d'étouffer tous les murmures, ce fut moins par l'ascendant du pouvoir que par celui de la vertu (2).

---

(1) « Vous devez savoir, dit Joinville, qu'au temps où je partis j'avois à peine douze cents livres de rente, et que je me chargeai de dix chevaliers avec trois bannières; et quand je fus arrivé en Chypre, et que j'eus payé ma nef, je n'avois plus que douze vingts livres tournois d'or; si bien que plusieurs chevaliers me dirent qu'ils m'abandonneroient si je ne me pourvoyois pas de deniers. »

(2) On trouve dans la lettre que le légat du pape, Eudes,

1249 Des différends s'étaient élevés entre le clergé grec et le clergé latin de l'île de Chypre; Louis IX parvint à les terminer. Les Templiers et les Hospitaliers l'ayant pris pour juge de leurs querelles toujours renaissantes, il leur fit jurer de se rapprocher, et de n'avoir plus d'autres ennemis que ceux de Jésus-Christ. Les Génois et les Pisans établis à Ptolémaïs, avaient eu entre eux de longs débats; les deux partis étaient toujours sous les armes, et rien ne pouvait arrêter la fureur et le scandale d'une guerre civile au milieu d'une ville chrétienne.

---

ou Odon, évêque de Tusculum, écrivit au pape quatre jours avant Pâques, plusieurs détails sur les querelles qui eurent lieu dans l'île de Chypre, et sur le départ de quelques croisés pour la Syrie.

« Quatre jours après la Saint-Luc, dit-il, le vicomte de Châteaudun et plusieurs autres chevaliers abordèrent à l'île de Chypre. Bientôt la discorde s'éleva entre lui et ses mariniers. Deux personnes du parti des Génois, dont une était d'un grand nom, furent tuées par ses balistaires. Le vicomte, conduit je ne sais par quel esprit, après avoir fait un traité avec le comte de Montfort, voulut, ainsi que plusieurs chevaliers, passer à Acre. Le roi de France, instruit de son dessein, fit armer ses galères, et défendit aux maîtres des vaisseaux de le seconder lui ou ses complices. Alors le vicomte prit un autre moyen; il s'empara d'un vaisseau et de tout ce qui était dessus, disant que, selon les conventions passées entre lui et le maître du vaisseau, ce bâtiment et tout ce qu'il renfermait était à lui. Le roi proposa de terminer ce différend par arbitres; mais les parties n'y voulurent pas consentir, et la discorde ne put être apaisée. » (Voy. *Spicilége*, tom. III, in-fol., pag. 625.)

La sage médiation de Louis rétablit la paix. Aithon, roi d'Arménie, et Bohémond, prince d'Antioche et de Tripoli, ennemis implacables, envoyèrent l'un et l'autre des ambassadeurs au roi de France, qui les détermina à conclure une trève(1). Ainsi Louis IX paraissait au milieu des peuples d'Orient comme l'ange de la paix et de la concorde. 1249

A cette époque, le territoire d'Antioche était ravagé par les bandes vagabondes des Turcomans; Louis envoya à Bohémond six cents arbalétriers. Aithon venait de faire une alliance avec les Tartares, et se disposait à envahir les états du sultan d'Iconium dans l'Asie mineure. Comme le prince arménien avait en Orient une grande réputation de bravoure et d'habileté, plusieurs chevaliers français, impatiens d'exercer leur valeur, partirent de Chypre pour aller combattre sous ses drapeaux et partager le fruit de ses victoires. Joinville, après

(1) Le légat du pape, dans la lettre que nous venons de de citer, s'exprime ainsi à cet égard : « Des ambassadeurs du prince d'Antioche et du roi d'Arménie vinrent trouver le roi, apportant des présens de la part de leurs maîtres. Le patriarche d'Antioche et le prince de cette ville m'envoyèrent aussi des députés chargés de lettres, par lesquelles ils m'annonçaient que les Turcomans venaient de faire une irruption sur le territoire d'Antioche, et que les affaires de la chrétienté y étaient en grand danger. Ils suppliaient le roi de leur envoyer du secours au plus tôt. Le roi leur envoya six cents balistaires; mais il ne voulut point leur envoyer de sa milice, craignant la dissolution de son armée, et qu'elle ne pût être réunie au temps fixé. » (Ibid.)

1249 avoir parlé de leur départ, ne dit rien de leurs exploits, et fait connaître leur malheureuse destinée par ces seules paroles : *oncques nul d'eux ne revint.*

La renommée avait annoncé dans tout l'Orient l'arrivée de Louis IX, et cette nouvelle produisait la plus vive sensation parmi les Musulmans et les chrétiens. Une prédiction, qui s'était accréditée dans les régions les plus éloignées, et que les missionnaires trouvèrent alors répandue jusque dans la Perse, annonçait qu'un roi des Francs devait bientôt disperser tous les infidèles, et délivrer l'Asie du culte et des lois sacriléges de Mahomet. On crut alors que le moment était venu de voir cette prédiction accomplie. Une foule de chrétiens accoururent de la Syrie, de l'Égypte, et de tous les pays de l'Orient, pour saluer celui que Dieu avait envoyé pour remplir ses divines promesses.

Ce fut à cette époque que Louis reçut une ambassade qui excita au plus haut degré la curiosité et l'attention des croisés, et dont le récit merveilleux occupe une très grande place dans les chroniques du moyen âge (1). Cette ambassade venait de la

(1) Mathieu Pâris, Guillaume de Nangis et Zenfliet, se sont étendus sur l'ambassade des Tartares. Le légat du pape copie la lettre que les ambassadeurs remirent au roi, et rend compte des réponses aux différentes questions que saint Louis leur adressa dans une grande assemblée où le légat était présent. Ces réponses roulent sur les mœurs et les coutumes des

part d'un prince tartare, nommé Ecalthaï (1), lequel se disait converti à la foi chrétienne, et faisait paraître le zèle le plus ardent pour le triomphe de l'Évangile. Le chef de cette députation, appelé David, remit au roi une lettre pleine de sentimens exprimés avec une exagération qui devait les rendre suspects; il lui annonça que le grand kan de Tartarie avait reçu le baptême depuis trois ans, et qu'il était prêt à favoriser de tout son pouvoir l'expédition des croisés français. La nouvelle de cette ambassade se répandit bientôt dans l'armée; dès-lors on ne parla plus que des secours promis par le grand kan ou empereur des Tartares; les chefs et les soldats accouraient pour voir les ambassadeurs du prince Ecalthaï, qu'ils regardaient *comme un des premiers barons de la Tartarie.* 1249

Le roi de France interrogea plusieurs fois les députés sur leur voyage, sur leur pays, sur le caractère et les dispositions de leur souverain; comme tout ce qu'il entendait flattait ses plus

---

Tartares, et s'accordent assez avec ce que nous avons dit de ces peuples au commencement de ce livre. (Ibid.)

Joinville, comme les autres chroniqueurs, célèbre la fameuse ambassade du grand roi de Tartarie : « Ces envoyés dirent au saint roi moult de bonnes paroles et débonnaires, nonobstant que ne fust sans intention; entre lesquelles paroles le roi de Tartarie lui mandoit qu'il étoit tout prêt à son command à lui aider à conquérir la Terre-Sainte, et délivrer Jérusalem de la main des Sarrasins et païens. »

(1) Deguignes nous apprend que le prince Ecalthaï était le lieutenant du kan des Tartares, dans l'Asie-Mineure.

1249 chères pensées, il ne conçut aucune défiance et ne démêla aucune imposture dans leurs réponses. Les ambassadeurs tartares furent reçus à sa cour, admis à sa table; il les conduisit lui-même à la célébration des offices divins dans la métropole de Nicosie, où tout le peuple était édifié de leur dévotion.

A leur départ, le roi de France et le légat du pape les chargèrent de plusieurs lettres (1) pour le prince Ecalthaï et le grand kan des Tartares. On joignit à ces lettres de magnifiques présens, parmi lesquels on remarquait une tente d'écarlate, où Louis avait fait *entailler et enlever par image l'Annonciation de la vierge Marie, mère de Dieu, avec tous les autres points de la foi.* Le roi écrivit à la reine Blanche, le légat au souverain pontife, pour leur annoncer l'ambassade extraordinaire arrivée des régions les plus lointaines de l'Orient. L'heureuse nouvelle d'une alliance avec les Tartares, qu'on regardait alors comme la plus formidable de toutes les nations, répandit la joie parmi les peuples de l'Occident, et donna les plus grandes espérances pour le succès de la croisade.

Des missionnaires, envoyés alors en Tartarie par Louis IX, s'assurèrent, dans leur voyage, que la

(1) La plupart des pièces qui forment la correspondance entre la chrétienté et les Tartares, se trouvent recueillies dans le livre de *Moshemius*, intitulé : *Historia Tartarorum ecclesiastica* : les lettres de cette correspondance ne méritent pas toutes la même attention ni la même confiance.

conversion du grand kan n'était qu'une fable. Les ambassadeurs mogols avaient avancé, dans leurs récits, plusieurs autres impostures, ce qui a donné lieu à quelques savans modernes de penser que cette grande ambassade (1) n'était qu'une supercherie dont ils ont soupçonné des moines arméniens. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que les Mogols, qui faisaient la guerre aux Musulmans, n'eussent quelqu'intérêt à se rapprocher des chrétiens, et ne fussent portés, dès-lors, à regarder les Francs comme d'utiles auxiliaires. 1249

Un autre spectacle, moins curieux sans doute, mais plus touchant, s'offrit dans le même temps aux regards des croisés; ce fut l'arrivée de Ma-

(1) M. Abel-Rémusat, dans un savant Mémoire sur les Tartares, explique plusieurs circonstances douteuses de cette ambassade; il examine les versions opposées, et n'adopte point l'opinion de M. Deguignes, qui ne voit que des imposteurs dans les ambassadeurs mogols. Tout nous porte à croire en effet que le lieutenant du grand kan dans l'Asie-Mineure avait dû envoyer des ambassadeurs à Louis IX, pour connaître les intentions des Francs, et même pour s'allier au besoin avec eux contre les puissances musulmanes; les Tartares avaient déjà contracté une alliance avec le roi d'Arménie. Quant à la conversion de l'empereur des Mogols, et aux circonstances merveilleuses de cette ambassade tartare, il est vraisemblable que les envoyés d'Ecalthaï n'épargnèrent point dans leurs récits les circonstances vraies ou fabuleuses qui pouvaient les faire accueillir, et donner plus d'importance à leur mission. On pourrait citer des exemples de cet esprit de mensonge et d'exagération, dans des temps et chez des peuples plus civilisés.

1249 rie, femme de Baudouin, qui venait implorer les secours de Louis IX. Joinville, qui alla la recevoir à Paphos et la conduisit à Nicosie, nous apprend qu'il n'était resté à l'impératrice d'Orient qu'une *chappe dont elle était vêtue*, et *un sarcot à changer.* La vue d'une si grande misère aurait pu être une leçon pour tous les princes et les barons qui allaient conquérir des empires en Asie. Joinville donna une robe à la souveraine de Bysance; deux cents chevaliers lui promirent d'aller, au retour de la croisade, défendre les ruines d'un empire fondé par des soldats de la croix; dans leur généreuse compassion pour d'illustres infortunes, ils ne songeaient point au sort qui les attendait eux-mêmes dans cette guerre sainte.

Cependant l'hiver touchait à sa fin, et l'on approchait de l'époque fixée pour le départ des croisés français; le roi de France faisait construire une grande quantité de bateaux plats, propres à faciliter la descente de l'armée chrétienne sur les côtes de l'Égypte. Comme la flotte génoise, sur laquelle les Français s'étaient embarqués à Aigues-Mortes, avait quitté le port de Limisso, on s'occupa de rassembler de toutes parts des vaisseaux pour transporter l'armée et les nombreux magasins formés dans l'île de Chypre. Louis IX s'adressa aux Génois et aux Vénitiens établis sur les côtes de Syrie (1), qui, au grand scandale des chevaliers et

(1) Dans sa lettre adressée au pape le légat, après avoir

des barons, montrèrent dans cette circonstance plus 1249
de cupidité que de dévotion, et mirent un prix excessif au service qu'on leur demandait au nom de Jésus-Christ.

Ce fut alors que saint Louis reçut des nouvelles de l'empereur d'Allemagne, toujours poursuivi par les foudres de Rome; ce prince envoyait des vivres aux croisés (1), et s'affligeait dans ses lettres de ne point partager les périls de la guerre sainte. Le roi de France remercia Frédéric, et gémit sur l'obstination du pape qui privait les défenseurs de la croix d'un si puissant auxiliaire.

Les préparatifs du départ se poursuivaient toujours avec la plus grande activité; il arrivait chaque jour de nouveaux croisés, qui venaient des ports de l'Occident, ou qui avaient passé l'hiver dans les îles de l'Archipel et sur les côtes de la Grèce. Toute la noblesse de Chypre avait pris la croix,

---

reproché aux Génois et aux Vénitiens leur cupidité, ajoute : « Il s'éleva à Acre une sédition entre les Génois d'une part, et les indigènes et les Pisans de l'autre. Un consul de Gènes fut frappé à mort dans la sédition. Six jours avant le dimanche de la Passion, le roi et moi envoyâmes à Acre le patriarche de Jérusalem, l'évêque de Soissons, le comte de Joppé, connétable de France, et le seigneur Geoffroy de Sargines, pour louer des vaisseaux et appaiser la sédition. Je ne sais ce qu'ils ont fait. » (Ibid.)

(1) Mathieu Pâris, qui rapporte ce fait, ajoute que Louis IX et la reine Blanche écrivirent au pape en faveur de cet empereur, mais que le pontife fut sourd à toutes leurs prières. (Voy. Math. Pâris, pag. 735.)

1249 et se disposait à combattre les infidèles. La plus grande harmonie régnait entre les deux nations ; dans les églises grecques comme dans les églises latines, on adressait au ciel des prières pour le succès des armées chrétiennes ; on ne s'entretenait plus parmi les croisés que des merveilles de l'Orient, et des richesses de l'Égypte qu'on allait conquérir.

Tandis que l'enthousiasme et la joie éclataient ainsi de toutes parts parmi les guerriers chrétiens, les grands-maîtres de Saint-Jean et du Temple écrivaient à Louis IX pour le pressentir sur la possibilité d'une négociation avec le sultan du Caire. Les chefs de ces deux ordres désiraient vivement briser les fers de leurs chevaliers retenus en captivité depuis la défaite de Gaza ; ils ne partageaient point d'ailleurs l'aveugle confiance des croisés dans la victoire; l'expérience des autres croisades leur avait appris que les guerriers de l'Occident, d'abord très redoutables, commençaient presque toujours la guerre avec éclat, mais qu'ensuite affaiblis par la discorde, épuisés par les travaux d'une expédition lointaine, quelquefois entraînés par leur inconstance naturelle, et croyant avoir assez fait pour mériter les indulgences de l'Église, ils ne songeaient plus qu'à retourner en Europe, abandonnant les colonies chrétiennes à toutes les fureurs d'un ennemi qu'avaient irrité ses premières défaites. D'après ces considérations, les deux grands-maîtres auraient voulu profiter des puissans secours de l'Occident, pour faire une

paix utile et durable. La voie des négociations 1249
leur offrait pour l'avenir plus d'avantages qu'une guerre qui n'avait que des chances douteuses, et dont tous les périls pouvaient à la fin retomber sur eux (1).

Leur message pacifique arriva au moment où l'on ne parlait dans l'armée chrétienne que des conquêtes qu'on allait faire, où tous les esprits étaient échauffés par l'enthousiasme de la gloire et l'espoir d'un riche butin. La seule proposition d'une paix avec les infidèles, fut un véritable sujet de scandale pour ces guerriers qui se croyaient appelés à détruire dans l'Orient la domination et la puis-

(1) Voy. *Odonis, epist. ad Innoc. IV, in spicileg. d'Acheri*, tom. III, pag. 625.

Odon s'exprime ainsi dans sa lettre sur le message des Templiers et des Hospitaliers : « Le grand-maître du Temple et le maréchal de l'Hôpital écrivirent au roi que le soudan du Caire venait avec une grande armée vers Gaza, afin de s'accommoder avec les soudans d'Alep et de Damas. Le grand-maître et le maréchal craignaient qu'il n'attaquât Joppé ou Césarée. Peu de temps après le grand-maître écrivit encore au roi qu'un émir du soudan du Caire était venu le trouver, non pas de la part du soudan ni avec des lettres, mais de lui-même, pour s'informer des intentions du roi de France, parce qu'il savait que son maître traiterait volontiers de la paix avec le roi. Quelques-uns dirent que cet émir était venu de la part du soudan à la demande du grand-maître lui-même. Ce qui déplut fort au roi et à tous les barons. Aussitôt le roi défendit par ses lettres au grand-maître de recevoir dorénavant aucuns députés, ou d'avoir aucun entretien avec eux, sans un ordre spécial de lui. »

1249 sance de tous les ennemis de Jésus-Christ. La surprise et l'indignation, qui furent générales, accréditèrent dans l'armée chrétienne les plus noires calomnies contre le grand-maître du Temple (1), qu'on accusait hautement d'entretenir des intelligences secrètes avec le sultan d'Égypte, et d'avoir invoqué les cérémonies des barbares pour resserrer cette union impie. Louis IX, qui n'arrivait pas en Orient avec une armée, pour signer un traité de paix et délivrer seulement quelques prisonniers, partagea l'indignation de ses compagnons d'armes, et défendit aux grands-maîtres du Temple et de Saint-Jean, de réitérer des propositions outrageantes pour les guerriers chrétiens, injurieuses pour lui-même.

Les croisés, enivrés de leurs succès futurs, ne pensaient point aux obstacles qu'ils allaient rencontrer; ils étaient plus occupés des richesses que des forces de leurs ennemis; ne connaissant ni le climat ni le pays où se dirigeaient tous leurs vœux, leur ignorance même redoublait leur sécu-

(1) Le légat fait à cette occasion la remarque suivante : « Ceux qui connaissent les affaires de Syrie, disent que dans quelque détresse que se trouvassent les chrétiens du pays, ce n'était jamais d'eux que venait la première proposition d'une trêve, et qu'ils n'y prêtaient l'oreille que d'après les sollicitations réitérées des Turcs. Aussi le grand-maître ayant parlé de trêve le premier, la condition des chrétiens devint pire, parce que les Turcs jugèrent que le roi se croyant inférieur en force aux infidèles, se hâterait, à l'aide d'une trêve quelconque, de retourner dans ses états. »

rité, et nourrissait en eux des espérances qui de- 1249
vaient bientôt s'évanouir.

Les chefs de la croisade fondaient surtout leur espoir sur les divisions des princes musulmans qui se disputaient les provinces de la Syrie et de l'Égypte; en effet, depuis la mort de Saladin, la discorde avait rarement cessé de troubler la famille des Ayoubites (1). Mais comme leurs dissensions éclataient par des guerres civiles, et que les guerres civiles rendaient la population plus belliqueuse, leur empire qui s'affaiblissait chaque jour au dedans, n'en devenait souvent que plus formidable au dehors; lorsque le danger commun réunissait les puissances musulmanes, ou que l'une de ces puissances asservissait toutes les autres, on avait tout à craindre d'un empire toujours chancelant dans la paix, et qui semblait prendre de nouvelles forces dans l'animosité et les périls d'une guerre contre les chrétiens.

Malek Saleh Negmeddin, qui régnait alors en Égypte, était le fils du sultanMalek-Kamel, célèbre par la victoire remportée à Mansourah sur l'armée de Jean de Brienne et du légat Pélage. Éloigné du trône par sa naissance, il essaya de le conquérir par les armes; vaincu, il tomba dans les fers de son frère aîné, et profita des leçons de l'adversité. Bientôt l'estime qu'on avait pour son habileté, la haine

(1) Comparez, pour l'histoire de ces dissensions, Guillaume de Nangis, franç., pag. 206, latin, pag. 351; et les extraits des auteurs arabes dans la *Biblioth. des Croisades.*

1249 qu'inspirait le prince qui régnait à sa place, le besoin de changement, et peut-être un certain attrait pour la révolte et la trahison, le rappelèrent à l'empire. Le nouveau souverain se montra plus habile, et fut plus heureux que ses prédécesseurs; il sut maintenir les provinces dans l'obéissance, l'armée dans la discipline, tous ses ennemis dans la crainte. Il avait profité des armes des Karismiens pour s'emparer de Damas, pour accabler les chrétiens et leurs alliés. Depuis cette époque, Negmeddin étendit ses conquêtes sur les bords de l'Euphrate, et réunit enfin sous ses lois la plus grande partie de l'empire de Saladin (1).

Au moment où saint Louis débarqua dans l'île de Chypre, le sultan du Caire se trouvait en Syrie, où il faisait la guerre au prince d'Alep, et tenait assiégée la ville d'Émesse. Il connut alors tous les projets des chrétiens, et donna des ordres pour défendre les avenues de l'Égypte. Lorsqu'il apprit que l'armée chrétienne allait s'embarquer, il abandonna aussitôt le siége d'Émesse, et conclut une trève avec des ennemis qu'il redoutait peu, pour revenir dans ses états menacés d'une invasion (2).

---

(1) Voyez à ce sujet les extraits des auteurs arabes, §. 79.

(2) Pour le récit des guerres qui vont suivre, nous mettrons souvent à contribution le récit des auteurs arabes. Ces auteurs avaient d'abord été publiés par Cardonne, à la suite de l'édition de Joinville. On les retrouvera dans notre *Biblioth. des Crois.*, plus exacts et plus complets, et donnés par M. Reinaud. (Voyez §. 81 et suiv.)

Les Orientaux regardaient les Français comme 1249
les plus braves de la race des Francs, et le roi de France comme le plus redoutable des monarques de l'Occident. Les préparatifs de Negmeddin furent proportionnés à la crainte que lui inspiraient ses nouveaux ennemis. Il ne négligea rien pour fortifier les côtes, et pour approvisionner Damiette, qui devait être l'objet des premières hostilités. Une flotte nombreuse fut équipée, descendit le Nil, et se plaça à l'embouchure du fleuve ; une armée, commandée par Fakreddin, le plus habile des émirs, vint camper sur la côte de la mer, à l'ouest de l'embouchure du fleuve, dans le lieu même où, trente-trois ans auparavant, l'armée de Jean de Brienne avait débarqué.

Tous ces préparatifs étaient suffisans sans doute pour arrêter les premières attaques des croisés, si le sultan du Caire avait pu les diriger lui-même et se mettre à la tête de ses troupes; mais il était atteint d'une maladie que les médecins avaient déclarée mortelle. Dans un état de choses où tout roulait sur la personne et la vie du prince, la certitude de sa fin prochaine devait affaiblir la confiance et le zèle, ébranler les courages, et nuire à l'exécution de toutes les mesures prises pour la défense du pays.

Telle était la situation militaire et politique de l'Égypte au moment où saint Louis s'embarquait dans les ports de l'île de Chypre. Plusieurs historiens disent qu'avant son départ, il envoya, selon la coutume de la chevalerie, un hérault d'ar-

1249 mes au sultan Negmeddin pour lui déclarer la guerre. Dans les premières croisades on avait vu plusieurs princes chrétiens adresser ainsi des messages chevaleresques aux princes musulmans qu'ils allaient combattre : il est possible que saint Louis eût imité leur exemple ; mais la lettre qu'on lui attribue en cette occasion ne porte point le caractère de la vérité. Les mêmes historiens ajoutent que le sultan du Caire ne put retenir ses larmes en lisant la lettre de saint Louis. Sa réponse, citée dans Makrisi, est au moins conforme à son caractère connu, et à l'esprit des princes musulmans (1). Il affectait de braver les menaces et les attaques imprévues des disciples du Christ ; il rappelait avec orgueil les victoires des Musulmans sur les chrétiens, et reprochant au roi de France l'injustice de ses agressions, il citait dans sa lettre ce passage de l'Alcoran : *Ceux qui combattent injustement périront.*

Louis IX donna le signal du départ le vendredi avant la Pentecôte ; une flotte nombreuse, sur laquelle s'étaient embarqués avec les guerriers français les croisés de l'île de Chypre (2), sortit du port de

(1) On trouvera la prétendue lettre de saint Louis et la réponse du sultan dans les extraits des auteurs arabes, §. 81. C'est à M. Reinaud qu'on en doit la traduction.

(2) Raynaldi et le P. Mainbourg disent que le roi de Chypre accompagna le roi de France en Égypte. Le dernier surtout le nomme plusieurs fois, en s'appuyant de l'autorité de Guillaume de Nangis et de Joinville ; mais ces deux his-

Limisso. « Ce fut une chose moult belle à voir, 1249
» dit Joinville, car il sembloit que toute la mer,
» tant qu'on pouvoit voir à l'œil, fût couverte de
» voiles de vaisseaux qui furent nombrés à dix-
» huit cents, tant grands que petits. » Tout-à-coup
un vent parti des côtes d'Égypte fit naître une
violente tempête qui dispersa la flotte : Louis IX,
forcé de rentrer dans le port, vit avec douleur que
la moitié de ses vaisseaux avaient été entraînés
par les vents sur les côtes de Syrie (1); ce fut alors

---

toriens ne disent nulle part que ce prince ait débarqué en Égypte avec les croisés. Ils ne le nomment point dans tous les événemens de cette guerre.

(1) « Le roi arriva le jour de la Pantecouste au bout d'une pointe qu'on appeloit la pointe du Lymesson, mais grand déconfort arriva cette fois, car de bien des mille huit cens chevaliers qui estoient partis pour aller après le roi, ne se trouva avecque lui à terre que sept cens, et tout le demourant, ung vent orrible qui vint de devers l'Égypte les sépara de leur voie et de la compagnie du roi, et les jeta en Acre et en autres pays estrangers bien loing, et ne les revit le roi de long-temps. » En suivant le récit de Joinville, on pourra facilement se convaincre qu'il existe quelque inexactitude dans les dates. L'année 1249 est marquée par la lettre dominicale C; Pâque y tombe au 4 avril, la Pentecôte au 23 mai, et le jeudi où l'on se trouva devant Damiette serait, suivant lui, le 27 mai. Cependant ce ne fut que le 4 juin qu'on découvrit la côte, suivant Guillaume de Nangis, pag. 352, Makrisi, extraits des auteurs arabes, §. 81, et la chronique de St.-Denis, pag. 68. Il paraît donc que la tempête dont parle Joinville fit perdre huit jours, et que les croisés arrivèrent devant Damiette dans

1249 qu'on vit arriver le duc de Bourgogne, qui avait passé l'hiver en Morée, Guillaume de Salisbury, à la tête de deux cents chevaliers anglais, et Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, qui oubliait les dangers de l'empire latin de Constantinople, pour aller combattre les infidèles sur les bords du Nil et du Jourdain; ces renforts inattendus rendirent l'espérance à Louis IX et aux chefs de l'armée chrétienne: sans attendre les vaisseaux que la tempête avait dispersés, on remit à la voile, et la flotte, poussée par un vent favorable, se dirigea vers l'Égypte. Le quatrième jour, on entendit le pilote du premier vaisseau s'écrier: *Que Dieu nous aide! que Dieu nous aide! nous voici devant Damiette!* Aussitôt ces paroles se répètent de navire en navire; toute la flotte s'approche du vaisseau de Louis IX (1). Les principaux chefs s'empressent d'y monter; le roi les attendait dans une attitude guerrière; il les exhorta à remercier Dieu de les avoir amenés en présence des ennemis de Jésus-Christ. Comme la plupart des seigneurs paraissaient craindre qu'il n'exposât sa vie au milieu d'une guerre qui devait être terrible: « Suivez mon exemple, leur dit-il, laissez-moi » braver les périls, et dans la chaleur des com-

---

la nuit du jeudi au vendredi qui suivit le premier dimanche de la Trinité.

(1) Le vaisseau que montait saint Louis au moment où il aborda devant Damiette, se nommait *la Monnoie*, comme nous l'avons déjà dit, d'après la relation manuscrite.

» bats, gardez-vous de croire que le salut de l'É- 1249
» glise et de l'État réside dans ma personne; vous
» êtes vous-mêmes l'Etat et l'Église, et vous
» ne devez voir en moi qu'un homme ordinaire,
» qu'un homme dont la vie peut se dissiper
» comme l'ombre, quand il plaira au Dieu pour qui
» nous combattons. » Ainsi Louis s'oubliait lui-même, et devant les infidèles le roi de France n'était plus qu'un soldat de Jésus-Christ.

Ce discours enflamma le courage des barons et des chevaliers; des ordres furent donnés sur toute la flotte pour se préparer au combat. Dans chaque navire les guerriers s'embrassaient de joie à l'approche du péril; ceux que des querelles avaient éloignés les uns des autres, juraient d'oublier leurs injures et de vaincre ou de mourir ensemble. Joinville raconte qu'il força alors deux chevaliers, ennemis irréconciliables, à faire la paix, en leur disant que leurs discordes pouvaient attirer les malédictions du ciel, et que l'union des soldats chrétiens pouvait seule leur ouvrir le chemin de l'Égypte.

Tandis que les croisés se préparaient ainsi, les Musulmans ne négligeaient rien pour leur défense; leurs sentinelles avaient aperçu des remparts de Damiette la flotte des chrétiens; la nouvelle s'en répandit bientôt dans la ville; une cloche, qui était restée dans la grande mosquée depuis la conquête de Jean de Brienne, donna le signal du péril, et se fit entendre sur les deux rives du fleuve. Quatre galères musulmanes s'avancèrent pour reconnaître

1249 les forces des croisés: trois furent coulées à fond; la quatrième, rentrant dans le fleuve du Nil, revint annoncer aux infidèles qu'une multitude innombrable de guerriers chrétiens arrivait de l'Occident (1).

Cependant la flotte chrétienne s'avançait en ordre de bataille et vint jeter l'ancre à un quart de lieue de la côte, au moment où le soleil était à la moitié de son cours: alors le rivage et la mer présentèrent le plus imposant spectacle : la côte d'Égypte se trouvait *bordée de toute la puissance du soudan, qui étoient de très belles gens à regarder.* Toute la mer parut couverte de navires sur lesquels on voyait flotter l'étendard de la croix. La flotte musulmane, composée d'un nombre infini de vaisseaux, chargée de soldats et de machines de guerre, défendait l'entrée du Nil. Fakreddin, le chef de l'armée des infidèles, paraissait au milieu de ses guerriers avec un appareil si éclatant, que Joinville, dans sa surprise, le compare au soleil (2). Le ciel et la terre retentissaient du bruit

(1) Ce combat des galères musulmanes est très bien décrit dans la lettre de Gui de la maison du comte de Melun. La même lettre donne des détails précieux sur la conduite héroïque de Louis en cette circonstance.

(2) « Le souldan, dit le sire de Joinville, portoit des armes de fin or si très reluisant, que quand le soleil y frappoit, il sembloit que ce fut pouprement le soleil. Le tumulte qu'ils menoient avec leurs cors et naccaires (tambours) estoit une épouvantable chose à ouïr et moult estrange aux Français. »

des cors recourbés et des naccaires (1), espèce de 1249
timbales énormes, *chose épouvantable à ouïr et moult étrange aux Français.*

Tous les chefs s'assemblèrent en conseil dans le vaisseau du roi; plusieurs proposèrent de remettre la descente au moment où les vaisseaux écartés par la tempête, auraient rejoint la flotte : « Attaquer » les infidèles, sans avoir toutes ses forces, c'était » leur donner un avantage qui pouvait enfler leur » orgueil; avec la certitude même du succès, il » paraissait juste d'attendre que tous les croisés » pussent avoir part à la gloire qu'ils venaient » chercher si loin. » Quelques-uns parlèrent encore de l'embarras et des périls d'une descente dans un pays inconnu, des désordres qui devaient accompagner une première attaque, de la difficulté de rallier l'armée et la flotte, si on rencontrait des obstacles invincibles. Louis IX ne partagea point cet avis. « Nous ne sommes pas venus jusqu'ici, » leur dit-il, pour entendre de sang-froid les me- » naces de nos ennemis, et pour être, pendant » plusieurs jours, immobiles spectateurs de leurs » préparatifs. Temporiser, c'est relever leur cou- » rage, et risquer d'affaiblir l'ardeur des guerriers » français. Nous n'avons ni rade ni port pour nous » mettre à l'abri des vents et des attaques impré- » vues des Sarrasins; une seconde tempête peut

(1) Ce mot nous est venu des Arabes avec l'instrument qu'il désigne; les Arabes prononcent *Nakarah.*

1249 » dissiper encore ce qui reste de la flotte, et nous » ôter les moyens de commencer la guerre avec » succès. Aujourd'hui, Dieu nous envoie la vic- » toire; plus tard, il nous punira d'avoir négligé » l'occasion de vaincre. »

Le plus grand nombre des seigneurs et des barons se rangèrent à l'avis de Louis IX. La descente fut résolue pour le lendemain. On se tint en garde toute la nuit; on alluma sur la flotte une grande quantité de flambeaux; des vaisseaux s'avancèrent vers l'embouchure du Nil pour surveiller les entreprises des Sarrasins.

Au lever du jour, toute la flotte leva l'ancre; les Musulmans se mirent sous les armes; leur infanterie et leur cavalerie occupèrent le rivage où l'on présumait que les croisés allaient descendre (1).

Lorsque les vaisseaux s'approchèrent de la côte,

(1) Cinq cent cinquante ans plus tard, une armée française, sous la conduite de Buonaparte, débarqua à une demi-lieue d'Alexandrie, et dans un jour se rendit maîtresse de cette ville. En moins de vingt jours et après trois combats livrés aux Mamelucks, elle entra victorieuse dans la capitale de l'Égypte. Il est vraisemblable que Louis IX aurait opéré sa descente sur le même point, si la tempête qu'il avait essuyée en sortant du port de Limisso, et les vents contraires peut-être, ne l'avaient porté sur la côte de Damiette; car les auteurs arabes disent que le soudan du Caire, instruit des dispositions du roi de France, avait envoyé des troupes à Alexandrie, comme à Damiette, pour s'opposer au débarquement des Francs, sur l'un ou sur l'autre point.

les guerriers chrétiens descendirent dans les barques qui suivaient la flotte, et se rangèrent sur deux lignes. Louis IX se plaça à la pointe droite, accompagné des deux princes ses frères et de l'élite de ses chevaliers. Il avait à ses côtés le cardinal-légat, qui portait dans ses mains la croix du Sauveur; devant lui s'avançait une barque où flottait l'étendard de la France. 1249

Le comte de Jaffa, de l'illustre famille de Brienne (1), était à la pointe gauche, vers l'embouchure du Nil; il paraissait à la tête des chevaliers de l'île de Chypre et des barons de la Palestine. Il montait le navire le plus léger de la flotte. Ce navire portait les armes des comtes de Jaffa peintes sur la poupe et sur la proue. Autour de son pavillon flottaient des banderoles de mille couleurs, et trois cents rameurs le faisaient voler sur les eaux. Erard de Brienne, entouré d'une troupe choisie, occupait le centre de la ligne avec Baudouin de Reims, qui commandait mille guerriers. Les chevaliers et les barons étaient debout sur les bateaux, regardant le rivage, la lance à la main et leurs chevaux à côté d'eux. Sur le front et sur les ailes de l'armée, une foule d'arbalétriers avaient été placés dans des barques pour écarter les ennemis.

---

(1) Le sire de Joinville faisait partie de la petite flotte sous les ordres d'Érard de Brienne. Le sénéchal montait une galère que lui avait donnée (dit-il) madame de Barruth, cousine germaine du comte de Montbelliard.

1249 Aussitôt qu'on fut à portée de l'arc, il partit en même temps du rivage et de la ligne des croisés une nuée de pierres, de traits et de javelots. Les rangs des chrétiens parurent un moment ébranlés. Le roi ordonna de redoubler d'efforts pour arriver à terre. Lui-même donne l'exemple; malgré le légat, qui voulait le retenir, il s'élance au milieu des vagues, couvert de ses armes, le bouclier sur sa poitrine et l'épée à la main; il avait de l'eau jusqu'aux épaules; toute l'armée chrétienne, à l'exemple du roi, s'était jetée à la mer, en criant : *Montjoie-St.-Denis!* Cette multitude d'hommes et de chevaux, s'efforçant de gagner le bord, soulevaient les flots qui allaient se briser aux pieds des Sarrasins; les guerriers se pressaient, se heurtaient dans leur marche; on n'entendait que le bruit des vagues et des rames, les cris des soldats et des matelots, le choc tumultueux des barques et des navires qui s'avançaient en désordre.

Les bataillons musulmans, assemblés sur la rive, ne purent arrêter les guerriers français. Joinville et Baudouin de Reims abordèrent des premiers; après eux, le comte de Jaffa; ils se rangeaient en bataille avec leurs chevaliers, lorsque la cavalerie des Sarrasins vint fondre sur eux; les croisés (1),

(1) « Il y avoit bien, dit-il, six mille hommes à cheval, lesquels, sitost qu'ils nous virent, frappèrent des éperons droit à nous, et nous nous fichâmes nos lances et nos écus par terre en le sable, les pointes devers eux. Alors ils s'en retournèrent et s'enfuirent. »

couverts de leurs boucliers, pressent leurs rangs, 1249
et, présentant la pointe de leurs lances, arrêtent l'impétuosité de l'ennemi. Derrière leur bataillon viennent se ranger tous ceux de leurs compagnons qui ont atteint le rivage.

Déjà l'oriflamme était arborée sur la côte; Louis avait gagné la rive (1). Sans songer au péril, il se jette à genoux pour remercier le ciel, et se relevant plein d'une nouvelle ardeur, il appelle autour de lui ses plus braves chevaliers. Un historien arabe rapporte que le roi des Francs fit alors déployer sa tente, et que cette tente, d'un rouge éclatant, attirait tous les regards. Enfin toute l'armée arrive; sur tous les points de la côte un combat sanglant s'est engagé; les deux flottes étaient aux prises vers l'embouchure du Nil. Tandis que le rivage et la mer retentissaient ainsi du choc des armes, restées à l'écart sur un navire, la reine Marguerite et la duchesse d'Anjou attendaient dans la crainte l'issue de cette bataille générale; elles adressaient au ciel de ferventes prières, et de pieux ecclésiastiques réunis autour d'elles, chantaient des psaumes pour obtenir la protection du Dieu des armées.

La flotte des Sarrasins fut dispersée; plusieurs

---

(1) Outre le récit toujours intéressant de Joinville, on peut trouver des détails curieux sur cette partie de la croisade dans Guillaume de Nangis, pag. 353, et la chronique de Saint-Denis, pag. 69. Mathieu Pâris parle des combats qui précédèrent la prise de Damiette; mais cet auteur doit

1249 de leurs vaisseaux furent coulés à fond, les autres remontèrent le fleuve : dans le même temps les troupes de Fakreddin, de toutes parts ébranlées, se retiraient en désordre ; les Français les poursuivent jusque dans leurs retranchemens. Un dernier combat s'engage ; les Musulmans, vaincus une seconde fois, abandonnent leur camp et la rive occidentale du Nil, et laissent plusieurs de leurs émirs sur le champ de bataille : rien ne pouvait résister aux Français, animés par la présence et l'exemple de leur roi.

Pendant le combat, on avait envoyé plusieurs colombes messagères au sultan du Caire, que sa maladie retenait dans un bourg situé entre Damiette et Mansourah. Comme on ne reçut point de réponse, le bruit de son trépas acheva de jeter le découragement parmi les troupes égyptiennes ; la plupart des émirs étaient impatiens de savoir quel sort les attendait sous un règne nouveau. Plusieurs désertèrent les drapeaux : leur retraite augmenta encore le désordre. Vers le soir toute l'armée se dé-

---

être lu avec précaution pour tout ce qui regarde les événemens de cette guerre. La descente des croisés français se trouve bien décrite dans la lettre de Guy, de la maison du comte de Melun, qui se trouvait présent. On pourra lire cette lettre dans les Pièces justificatives qui suivent ce volume. Nous avons profité, dans notre récit, des auteurs arabes qui ont parlé de ces événemens ; on trouvera des détails plus étendus dans les extraits des manuscrits arabes donnés par M. Reinaud, §. 81.

banda, et les soldats, abandonnés de leurs chefs, ne songèrent plus qu'à fuir. 1249

Les croisés restèrent maîtres des bords de la mer et des deux rives du Nil; une si belle victoire ne fut point achetée par le sang chrétien : deux ou trois chevaliers seulement périrent dans cette journée glorieuse. Parmi les seigneurs français, on n'eut à pleurer que le comte de la Marche, qui chercha la mort, et, mourant ainsi à côté de son roi, expia, disent nos historiens, ses nombreuses félonies.

Vers la fin du jour, on dressa des tentes sur le champ de bataille ; le clergé chanta le *Te Deum* ; la nuit se passa au milieu des réjouissances. Pendant que l'armée victorieuse se livrait à la joie, la plus grande confusion régnait dans Damiette; les fuyards avaient traversé la ville, semant partout la terreur qui les poursuivait; Fakreddin lui-même ne donna point d'ordre pour la sûreté de la place : les habitans croyaient voir à chaque instant arriver les Français; les uns redoutaient une surprise, les autres craignaient un siége; personne ne songeait à les rassurer; les ténèbres de la nuit ajoutaient à leur effroi.

La crainte les rendit barbares; ils massacrèrent impitoyablement tous les chrétiens qui se trouvaient dans la ville; les troupes, en se retirant, pillaient les maisons, mettaient le feu aux édifices; des familles entières fuyaient, emportant leurs meubles et leurs richesses. La garnison était composée des plus braves de la tribu arabe

1249 des *Benou-Kenaneh* (1); la peur les gagna comme les autres; ils abandonnèrent les tours et les remparts confiés à leur garde, et s'enfuirent avec l'armée de Fakreddin. Vers la fin de la nuit, la ville était sans défenseurs et sans habitans.

On aperçut bientôt du camp des chrétiens des tourbillons de flammes qui s'élevaient au-dessus de Damiette: tout l'horizon était en feu. Le lendemain, au lever du jour, des soldats s'avancèrent vers la ville; ils en virent les portes ouvertes; ils ne trouvèrent dans les rues que les cadavres des victimes immolées par le désespoir et le fanatisme des infidèles, et quelques chrétiens vivans qui, s'étant dérobés à la poursuite des meurtriers et des bourreaux, avaient massacré à leur tour les Musulmans que l'âge et les infirmités retardaient dans leur fuite. Les soldats revinrent annoncer au camp ce qu'ils avaient vu. On eut d'abord quelque peine à les croire; l'armée s'avança en ordre de bataille. Lorsqu'on se fut assuré que la ville était déserte, les croisés en prirent possession (2). Ils s'occupè-

(1) A cette époque, les sultans d'Égypte n'avaient pour recruter leurs armées que les Arabes nomades ou des esclaves achetés sur les bords de la Mer-Noire et de la Mer-Caspienne. Ce sont ces derniers auxquels on donna le nom de Turcs, et qui furent connus sous le nom de Mamelucks.

(2) On trouve dans la Relation manuscrite qui nous a fourni tant de détails sur l'expédition du comte de Cham-

rent d'abord d'arrêter les progrès de l'incendie; 1249
puis les soldats se répandirent dans la ville pour la piller, et tout ce qui avait échappé aux flammes devint le prix de la victoire.

Dans le même temps, le roi de France, le légat du pape, le patriarche de Jérusalem, suivis d'une foule de prélats et d'ecclésiastiques, entraient en procession dans Damiette, et se rendaient à la grande mosquée, qui fut de nouveau convertie en église et consacrée à la Vierge, mère de Jésus-Christ. Le monarque français, le clergé, tous les chefs de l'armée, marchaient la tête découverte, les pieds nus, chantant des psaumes pour remercier Dieu, et lui attribuer toute la gloire d'une conquête miraculeuse.

Les chevaliers et les barons, en parcourant la ville conquise, contemplèrent avec joie les hauts

---

pagne, une lettre écrite par un chambellan de Louis IX à un de ses amis, de laquelle nous extrairons encore plusieurs faits qui ne se trouvent point dans Joinville : par exemple, il y est dit que dans le combat qui précéda l'occupation de Damiette par les Français, le *chevetaine* qui commandait à la bataille où les comtes de Bar et de Montfort avaient été défaits, « fust occis; c'estoit, dit la lettre du Chambellan du roi, li plus grand sire de la terre d'Égypte après li soudan. » La même Relation ajoute que le lendemain du combat un Sarrasin vint dire au roi « que tous li Sarrasins s'en estoient alés de la cité de Damiette, et que on le pendist si ce n'estoit voirs (vrai); li roi le fist garder, et envoya gens pour savoir la certaineté avant que il fust nonne. »

1249 remparts (1), les nombreuses tours, les fortifications de toute espèce qui devaient la défendre. Quelques Musulmans, frappés du prodige qui venait de s'opérer sous leurs yeux, en faveur des soldats de la croix, embrassèrent la religion du Christ, et promirent aux croisés de leur servir de guides dans leurs expéditions; plusieurs Syriens (2) qui habitaient Damiette, comme esclaves des Sarrasins, étaient accourus au devant de l'armée chrétienne, portant dans leurs mains le signe du salut; les croisés les reconnurent pour leurs frères, et les associèrent à leurs victoires. Un spectacle qui dut vivement toucher les vainqueurs, ce fut la délivrance de cinquante-trois captifs, qui avaient refusé d'abjurer leur foi, et qui gémissaient dans

(1) Voici ce que dit la Relation manuscrite sur la ville de Damiette : « La cité de Damiette estoit si fors de murs et de fossés et de grant plenté de tours fors et hautes, et de hordeis et de barbacanes, et de grant plenté de gens d'armes et de viandes, et de quanques mestiers estoit pour ville défendre, que à peine peust nuls homs cuider que ele pust être prise, se non par trop grant paines et par trop de travaux, par force de gens. Moult la trouvèrent nos gens bien garnie, de quanque mestier estoit. »

(2) « On y trouva ne sais quant Syriens chrestiens qui menoient laiens en subjection des Sarrasins. Quant cil virent les chrestiens entrer en la vile, ils prirent croix et les portoient, et par ce norent garde; on leur laissa leurs maisons et ce qu'ils avoient dedans, après ce que ils orent parlé au roi et au légat. » (Relation manuscrite.)

les fers depuis vingt-deux ans (1); ils furent conduits au roi de France, auquel ils racontèrent le trouble et les alarmes des Musulmans, qui avaient fui dans les ténèbres, en se disant les uns aux autres, que *li pourcel estoient venus*. Les croisés purent reconnaître en cette occasion la mauvaise foi des Musulmans, qui, malgré les traités, retenaient les chrétiens prisonniers; il n'était pas alors une ville d'Égypte, dont les prisons ne fussent remplies de ces malheureuses victimes des guerres saintes. 1249

La renommée annonça bientôt la prise de Damiette dans toutes les provinces égyptiennes. Un auteur arabe qui se trouvait alors au Caire, nous apprend, dans son histoire, que cet événement fut regardé comme une des plus grandes calamités. Tous les Musulmans étaient dans la crainte et dans l'affliction; les plus braves désespéraient du salut de l'Égypte (2).

Negmeddin était toujours malade, et ne pouvait monter à cheval; la défaite de son armée et les victoires des chrétiens lui furent annoncées par les soldats et les habitans qui avaient pris la fuite. Il

(1) « On trouva dedans en prison LIII esclaves de chrestiens qui avoient été laiens ce disoient XXII ans. Ils furent délivrés et amenés au roi, et disoient que li Sarrasins s'en estoient fui dès le samedi par nuit, et que li Sarrasins disoient li un à l'autre que li pourcel estoient venus. » (Relation manuscrite.)

(2) Voyez sur la situation de l'Égypte, à cette époque, les détails curieux fournis par Gemal-eddin et Makrizi. (*Biblioth. des Crois.*, extraits des auteurs arabes, §. 80.)

1249 entra dans une grande colère contre la garnison de Damiette; une sentence de mort fut à l'instant portée contre cinquante-quatre des plus coupables; en vain alléguèrent-ils pour leur excuse la retraite de l'émir Fakreddin ; le sultan répondit qu'ils méritaient la mort pour avoir redouté les armes de l'ennemi plus que le courroux de leur maître. L'un d'eux, condamné avec son fils, jeune homme d'une rare beauté, demanda à mourir le premier; le sultan lui refusa cette grâce, le malheureux père eut la douleur de voir expirer son fils sous ses yeux, avant d'être lui-même livré au supplice. A la vue de cette barbare exécution, on dut s'étonner qu'un prince qui n'avait plus d'armée, trouvât encore des bourreaux pour punir les déserteurs et les lâches: cet appareil des supplices, en faisant croire à la puissance du maître, frappait vivement les esprits de la multitude, et suffisait pour ramener à la discipline la foule grossière des soldats musulmans; mais il n'en était pas de même des principaux émirs, peu disposés à trembler devant un souverain qu'ils regardaient comme leur ouvrage, et qui avait besoin de leur appui. Le sultan aurait voulu punir Fakreddin; mais le temps, dit un historien arabe, ne permettait que la patience. Il se contenta de lui adresser quelques reproches: « La présence des Francs, lui dit-il, doit avoir » quelque chose de bien terrible, puisque des » hommes comme vous n'ont pu la supporter un » jour entier. » Ces paroles réveillèrent plus d'indignation que de crainte parmi les émirs qui étaient

présens; quelques-uns regardèrent alors Fakreddin 1249 comme pour lui dire qu'ils étaient prêts à massacrer le sultan; mais le sultan avait sur le front la pâleur de la mort, et la vue d'un mourant leur ôta la pensée de commettre un crime inutile : déplorable situation d'un prince qui avait à quelques lieues de lui un ennemi formidable qu'il ne pouvait combattre, près de lui des traîtres qu'il n'osait punir, et qui, voyant chaque jour s'affaiblir son autorité, chaque jour se sentant mourir, semblait n'avoir plus de salut à espérer ni pour son empire ni pour lui-même (1).

Pendant ce temps-là les croisés s'établissaient sans obstacles dans Damiette; le roi de France et le légat (2) du pape firent ordonner un archevêque

---

(1) Tous ces détails nous sont fournis par les auteurs arabes. (Voy. les extraits faits par M. Reinaud à l'endroit cité.)

(2) La Relation manuscrite raconte dans les termes suivans ce que la piété du roi fit pour les églises de Damiette:

« Li cardonnaux et li roi de France firent ordonner arcevesque en la maistre église de la vile qui avoit été faite de la maistre mahommerie. Ils y establirent chanoines pour faire le service de Notre-Seigneur. Bonnes rentes et riches leur assena li roi et à l'arcevesque et aus chanoines, as Templiers, as Hospitaliers, aus frères des Allemands, aux Frères-Mineurs, aus frères de Saint-Jacques, aus frères de la Trinité, et aus autres que nous ne poons mie nommer; as barons, as princes de la terre d'outre-mer, assena li roy belles manaudises et riches sur ce qu'il convenoit à chascun dedans Damiette. Les églises qui avoient été établies des Mahommeries, et les austres fist le roy richement aourner de galices, d'encensoirs, de candelabres, de seaux, de croix,

1249 *en la maistre église de la ville qui avoit été faite de la maistre mahommerie.* Toutes les autres mosquées de la cité furent de même changées en églises ou chapelles, auxquelles Louis IX fit donner de riches ornemens et tous les objets nécessaires à la célébration des offices. Rien ne fut épargné aux prélats et à tous ceux qui devaient chanter les louanges du Seigneur. Le roi distribua la plupart des terres et des maisons aux ordres du Temple, de Saint-Jean, aux chevaliers teutoniques, aux barons et aux seigneurs d'outre-mer. Les Frères-Mineurs, qui avaient prêché la croisade, et les frères de la Trinité, dont la mission était de racheter les captifs, obtinrent aussi de riches dotations dans la ville conquise.

La garde des tours et des remparts fut confiée à cinq cents chevaliers; le roi ne permit point à l'armée chrétienne de rester dans la ville; des tentes, des pavillons furent dressés sur les deux rives du Nil, et dans l'île de Maalé (1). Les guerriers chré-

---

de crucefix, de livres, de casuves, d'aubes, d'estoles, de fanons, de dras d'autel, de dras de soie, d'ymages de Nostre-Dame, de capes de cuer, de tuniques, de dalmatiques, de philatères d'or et d'argent, de cristal, et de toustes austres choses que il y convenoit. Prouvoires, chapelains, clercs et personnes de sainte église, faisoit li roy mettre par tous les lieux où mestier estoit, et rentes leur assenoit et livroit, desquelles ils pooient belement et honnestement vivre selon ce qu'il convenoit à chascun. »

(1) Par l'île de Maalé, les auteurs du moyen âge entendaient le Delta.

tiens supportaient avec peine la chaleur du climat ; ils souffraient beaucoup, dit un témoin oculaire (1), *de la grande planté de mouches et de puces grans et grosses qui étoient en l'ost.* Malgré ces incommodités et les malheurs plus grands qui pouvaient les menacer, les croisés ne songeaient qu'à jouir en paix de leur victoire. Ce fut à cette époque, et du camp appelé *Jamas*, que le comte d'Artois écrivit à la reine Blanche une lettre qui nous a été conservée. Après avoir raconté en peu de mots la conquête de Damiette, le frère de Louis IX se contentait de dire que le *roi et la reine se portoient bien, que le comte d'Anjou avoit toujours sa fièvre-quarte, mais qu'elle devenoit moins forte, et que la comtesse d'Anjou étoit accouchée dans l'île de Chypre d'un gros garçon qu'elle y avoit laissé en nourrice* (2). Telle était alors la sécurité des croisés français, telles étaient les nouvelles d'Orient, qui, sans faire pressentir aucun événement fâcheux, et sans laisser rien présager des tristesses de l'avenir, allaient porter l'espérance et la joie dans le royaume de France. 1249

Le sultan du Caire s'était fait transporter à Mansourah, où il s'efforçait de rallier son armée et de rétablir la discipline parmi ses troupes. Soit

(1) Voyez la relation manuscrite citée plus haut.

(2) Voyez la lettre du comte d'Artois dans les pièces justificatives.

1249 qu'il fût revenu de son effroi, ou qu'il voulût cacher ses alarmes et les progrès de sa maladie, il adressa plusieurs messages à Louis IX. Dans une de ses lettres, Negmeddin, joignant la menace à l'ironie, félicitait le roi de France de son arrivée en Égypte, et lui demandait quelle serait l'époque de son départ. Le prince musulman ajoutait, entre autres choses, que cette quantité de vivres et d'instrumens d'agriculture (1), dont les croisés avaient chargé leurs vaisseaux, lui paraissait une précaution inutile; et pour remplir envers les Francs les devoirs de l'hospitalité d'une manière digne d'eux et de lui, il s'engageait à leur fournir assez de blé pour le séjour qu'ils feraient dans ses états. Negmeddin, dans un autre message (2), proposait au roi de France une bataille générale, pour le vingt-cinquième jour de juin, dans le lieu qui serait déterminé. Louis IX répondit à la première lettre du sultan, qu'il était descendu en Égypte au jour qu'il avait marqué, et que, pour son départ, il s'en occuperait à loisir. Quant à la bataille proposée, le roi se contenta de répondre qu'il ne voulait ni ac-

(1) Mathieu Pâris, qui nous fait connaître ce fait, nous donne une énumération des instrumens d'agriculture apportés en Égypte par la flotte de saint Louis. *Ligones*, *tridentes*, *trahas*, *vomeres*, *aratra*, etc.

(2) Voyez, sur ce message du sultan au roi de France, la lettre de Jean, moine de Pontigny, rapportée par Mathieu Pâris dans ses *additamenta*, pag. 169. Voyez aussi la lettre de Gui de Melun aux pièces justificatives de ce vol.

cepter le jour, ni choisir le lieu, parce que tous 1249
les lieux et tous les jours étaient également bons pour combattre les infidèles. Le monarque français ajoutait qu'il attaquerait le sultan partout où il le rencontrerait, qu'il le poursuivrait en tout temps et sans relâche, qu'il le traiterait en ennemi jusqu'à ce que Dieu l'eût touché, et que les chrétiens pussent le regarder comme leur frère.

La fortune offrait à Louis IX l'occasion et les moyens d'accomplir ses menaces. Les croisés, que la tempête avait séparés de la flotte, arrivaient chaque jour; les chevaliers du Temple et de St.-Jean, qu'on avait accusés de rechercher la paix, venaient de rejoindre les drapeaux de l'armée et ne respiraient que la guerre; ils connaissaient le pays et la manière de combattre les infidèles; avec cet utile renfort, on pouvait tenter une expédition contre Alexandrie, ou s'emparer de Mansourah et se rendre maître de la route du Caire. Après la prise de Damiette, plusieurs des chefs avaient proposé de poursuivre les Musulmans et de profiter de la terreur que leur inspirait la première victoire des chrétiens. Mais on touchait à l'époque où les eaux du Nil commencent à s'élever, et le souvenir de la déroute de Pélage et de Jean de Brienne, éloignait la pensée de marcher contre la capitale de l'Égypte. Louis IX voulut attendre, pour poursuivre ses conquêtes, l'arrivée de son frère, le comte de Poitiers, qui avait dû s'embarquer avec l'arrière-ban du royaume de France. La plupart des historiens ont vu, dans cette résolution, la cause de tous les

1249 désastres qui arrivèrent dans la suite. Nous n'avons point assez de documens positifs pour apprécier ce qu'il y a de vrai dans leur opinion; mais on peut dire avec certitude que l'inaction de l'armée chrétienne devint dès-lors la source des plus funestes désordres.

Ces désordres commencèrent à éclater lorsqu'on partagea le butin fait à la prise de Damiette. Pour animer le courage des croisés, on leur avait souvent parlé des trésors de cette ville, entrepôt des marchandises de l'Orient; mais comme les plus riches quartiers avaient été livrés aux flammes, comme les habitans dans leur fuite avaient emporté leurs effets les plus précieux, les dépouilles conquises sur l'ennemi se trouvèrent loin de répondre aux espérances de l'armée victorieuse. Malgré les menaces du légat, plusieurs croisés n'avaient point remis en commun ce qui était tombé entre leurs mains. Tout le butin fait dans la ville ne produisit qu'une somme de six mille livres tournois, à partager entre les croisés, dont la surprise et l'indignation éclatèrent en violens murmures.

Comme on avait décidé dans un conseil qu'on ne ferait point le partage des vivres, et qu'on les conserverait dans les magasins du roi, pour l'entretien de l'armée, cette résolution, contraire aux anciens usages, fit naître de vives réclamations. Joinville nous apprend que le *prud'homme* Jean de Valery, dont l'armée admirait l'austère probité autant que la bravoure, adressa à ce sujet des représentations au roi de France. Jean de Va-

lery allégua les coutumes de la Terre-Sainte (1); 1249
il invoqua les lois de la féodalité, d'après lesquelles chaque seigneur faisait la guerre à ses frais, et devait obtenir sa part de toutes les dépouilles de l'ennemi; on aurait pu répondre à cette réclamation, que Louis IX fournissait de l'argent à la plupart des chefs de l'armée, et que, par-là, les comtes et les barons avaient renoncé aux conditions du pacte féodal. Cette loi du partage des provisions, observée dans les croisades précédentes, n'avait été que trop funeste aux armées chrétiennes, presque toujours manquant de vivres et livrées à d'horribles misères. Le pieux monarque voulut éviter des malheurs, fruit de l'imprévoyance, et refusa de faire droit aux plaintes de la plupart des seigneurs français : *ainsi demoura la besongne*, dit Joinville, *dont maintes gens se tinrent mal satisfaits.*

Bientôt à cet esprit de mécontentement se joignirent d'autres désordres dont les suites devaient être encore plus déplorables. Les chevaliers oubliaient, dans une funeste oisiveté, leurs vertus belliqueuses et l'objet de la guerre sainte. Comme

(1) « Ce seroit de faire bonne coustume de la sainte terre, que de soustraire les provisions de vivres au pillage universel; quand l'on prend les cités des ennemis, des biens que l'on prend le roi doit en avoir le tiers, et les pélerins les deux parts; et à moins que vous ne me baillez les deux parts de froment, des orges, du riz et des autres vivres, je ne m'entremettrai pas pour les départir aux pélerins. » (Joinville, pag. 38.)

1249 on leur promettait les richesses de l'Égypte et de l'Orient, les seigneurs et les barons se hâtaient de consumer en festins l'argent qu'ils tenaient des libéralités du roi, ou qu'ils avaient amassé en vendant leurs terres et leurs châteaux. La passion du jeu s'était emparée des chefs et des soldats; après avoir perdu leur fortune, ils jouaient jusqu'à leurs chevaux et leurs armes; à l'ombre même des étendards de Jésus-Christ, les croisés se livraient à tous les excès de la débauche; la contagion des vices les plus honteux s'étendait partout, et l'on trouvait des lieux de prostitution jusque dans le voisinage du pavillon qu'habitait le pieux monarque des Français (1).

Pour satisfaire le goût effréné du luxe et des plaisirs, on avait recours à toutes sortes de moyens violens. Les chefs de l'armée pillaient les marchands qui approvisionnaient le camp et la ville; ils leur imposaient d'énormes tributs : ce qui amena la disette. Les plus ardens faisaient au loin des excursions, surprenaient les caravanes, dévastaient les bourgs et les campagnes, enlevaient les femmes des Musulmans, qu'ils amenaient en triomphe à Damiette; souvent le partage du butin

(1) « Les barons, dit Joinville, qui eussent dû garder le leur pour le bien employer en lieu et temps, se prirent à donner les grands mangers et les outrageuses viandes; le commun peuple se prit aux folles femmes qui tenoient leur bordiaux autour du pavillon du roi, au jet d'une pierre menue. » Pag. 37.

enfantait de vives querelles, et le camp retentissait 1249
de plaintes et de menaces.

Un des traits les plus affligeans de ce tableau, c'est que l'autorité du roi était chaque jour moins respectée; à mesure que la corruption faisait des progrès, on perdait l'habitude de l'obéissance; les lois étaient sans force, la vertu n'avait plus d'empire. Louis IX trouvait de l'opposition à ses volontés jusque dans les princes de sa famille. Le comte d'Artois, jeune prince ardent et présomptueux, ne pouvant supporter ni rivaux ni contradicteurs, fier de sa renommée militaire, et plein de jalousie pour toute espèce de gloire, provoquait souvent les autres chefs, et les accablait sans motifs des plus sanglans outrages. Le comte de Salisbury qu'il avait maltraité, porta ses plaintes à Louis IX, et n'ayant pu obtenir la satisfaction qu'il demandait, fit entendre dans sa colère ces paroles mémorables: *Vous n'êtes donc point roi, puisque vous ne pouvez faire justice* (1). Cette indocilité des

(1) Mathieu Pâris, an 1247, rapporte que Guillaume de Salisbury avait fait un riche butin sur la route d'Alexandrie, et qu'il était venu au camp emmenant avec lui en triomphe les trésors, les chevaux et les femmes de plusieurs riches Sarrasins; la vue de ces dépouilles excita la jalousie et la colère de Robert, comte d'Artois; à la suite des violens débats qui eurent lieu, et dans lesquels le roi de France n'osa prononcer, Salisbury, avec plusieurs barons anglais, se retira de l'armée, et alla à Acre d'où il ne revint que d'après les sollicitations réitérées de Louis IX. (Voyez, sur ces querelles, l'article de Math. Pâris, au tome II de la *Biblioth. des Crois.*)

1249 princes, cette licence des grands, mirent le comble au désordre; chaque jour on remarquait du relâchement dans la discipline; on veillait à peine à la garde du camp qui s'étendait dans la plaine et sur la rive orientale du Nil; les avant-postes de l'armée chrétienne étaient sans cesse exposés à l'attaque des ennemis, sans qu'on opposât d'autre moyen de résistance qu'une bravoure imprudente et téméraire qui ne faisait qu'accroître les périls.

Parmi les soldats musulmans envoyés pour harceler les croisés, on remarquait les Arabes-Bedouins, guerriers intrépides, cavaliers infatigables, qui n'avaient d'autre patrie que le désert, d'autre bien que leurs chevaux et leurs armes, à qui l'espoir du butin faisait supporter tous les travaux et braver tous les dangers. Aux Arabes du désert, s'étaient réunis quelques cavaliers karismiens échappés à la ruine de leur nation belliqueuse; accoutumés à vivre de brigandages, les uns et les autres veillaient nuit et jour pour épier les soldats chrétiens, et semblaient avoir l'activité et l'instinct de ces animaux sauvages qui rôdent sans cesse autour des demeures de l'homme pour chercher leur proie. Le sultan du Caire avait promis un besant d'or pour chaque tête de chrétien qu'on apporterait dans sa tente; quelquefois les Arabes et les Karismiens surprenaient les croisés qui s'écartaient de l'armée; souvent ils profitaient des ténèbres de la nuit pour pénétrer dans le camp: des sentinelles endormies, des chevaliers couchés dans leurs tentes, étaient frappés par une main invisi-

ble, et quand le jour venait éclairer le carnage 1249
de la nuit, les barbares fuyaient le long du Nil, et couraient demander leur salaire au sultan d'Égypte.

Ces surprises, ces attaques nocturnes servaient surtout à ranimer le courage des Musulmans. Pour relever la confiance de la multitude et de l'armée, on affectait de leur montrer les têtes des chrétiens; on promenait les captifs en triomphe; le moindre avantage remporté sur les Francs, était célébré dans toute l'Égypte. Les historiens comtemporains, entraînés par l'exagération commune, racontent les plus petits combats comme de mémorables victoires, et l'on s'étonne aujourd'hui de lire dans l'histoire d'une époque si féconde en grands événemens militaires, qu'au mois de *ramadan* il arriva au Caire trente-sept chrétiens chargés de chaînes, qu'ils furent suivis quelques jours après par trente-huit autres captifs, parmi lesquels on remarquait cinq chevaliers (1).

Negmeddin semblait redoubler d'activité à mesure que sa fin approchait. Il s'occupait de réunir ses troupes, toujours attentif à surveiller les mouvemens des croisés, et à tirer parti de leurs fautes. On travaillait jour et nuit à réparer les tours et les fortifications de Mansourah; la flotte musulmane qui avait remonté le Nil, était venue jeter l'ancre

(1) Ce sont les historiens Gemal-eddin et Makrizi, qui mettent tant d'importance à ces petits détails. (Voyez aux extraits des auteurs arabes, §. 81.)

1249 devant la ville. Au milieu de ces préparatifs, on apporta la nouvelle que les guerriers de Damas s'étaient emparés de la ville de Sidon appartenant aux Francs, et que la place importante de Carac venait de se déclarer pour Negmeddin. Cette nouvelle inattendue, la vue des prisonniers, et surtout l'inaction de l'armée chrétienne qu'on ne manqua pas d'attribuer à la crainte, achevèrent de dissiper l'effroi des Musulmans (1). Tandis que chaque jour il arrivait de nouveaux renforts à l'armée du sultan, le peuple se portait en foule dans les mosquées du Caire et des autres villes de l'Égypte, pour invoquer la protection du ciel et remercier le Dieu de Mahomet de n'avoir pas permis aux chrétiens de profiter de leurs victoires.

(1) Bonaparte pensait (Voy. les Mémoires de Montholon) que si Louis IX *avait manœuvré comme les Français en* 1798, *il aurait pu, en partant de Damiette, le* 8 *juin, arriver le* 12 *à Mansourah et le* 26 *au Caire*. Il aurait ainsi conquis la basse Égypte dans le mois de son arrivée. On commit bien des fautes sans doute dans l'expédition de saint Louis; mais comment une armée sans discipline, livrée à des désordres qu'on ne pouvait réprimer, n'ayant et ne pouvant avoir que peu de cavalerie, n'étant supérieure à l'ennemi ni par le nombre, ni par la tactique, aurait-elle pu manœuvrer *comme les Français en* 1798?

FIN DU XIVe. LIVRE.

HISTOIRE
DES CROISADES.

LIVRE XV.

Tandis que l'armée chrétienne oubliait dans le séjour de Damiette les lois de la discipline et l'objet de la guerre sainte, Alphonse, comte de Poitiers, se préparait à partir pour l'Orient (1). Toutes les églises de France retentissaient encore d'exhortations pathétiques adressées aux guerriers chrétiens; les évêques, au nom du souverain pontife, conjuraient les fidèles de seconder par les secours de la charité, l'entreprise contre les Sarrasins; un bref apostolique accordait au frère de saint Louis (2), non seulement le tribut imposé aux croisés qui rachetaient leur vœu, mais toutes les sommes destinées par testament à des œuvres de piété, et dont l'objet n'était point déterminé d'une manière précise. Ces sommes devaient être consi- 1249

(1) Le comte de Poitiers devait quitter la France un an après son frère. (Voyez Joinville, pag. 39.)

(2) Ce bref du pape se trouve dans la grande collection des conciles du père Labbe, tom. xi. (*Invent. du trésor des Chartres*, ixe. tom., 4e. crois., pag. 3.)

1249 sidérables, mais elles pouvaient à peine suffire aux dépenses d'une expédition qui s'annonçait comme une autre croisade. Les chevaliers et les barons que n'avaient point touchés l'exemple et les discours de Louis IX, montraient peu d'enthousiasme, ou manquaient d'argent pour un si long voyage. La piété ou l'amour de la gloire ne suffisait plus pour les entraîner sous les drapeaux de la guerre sainte. L'histoire nous a conservé un traité, par lequel Hugues Lebrun, comte d'Angoulême, ne consentit à partir pour la croisade avec douze chevaliers, qu'à la condition expresse que le comte de Poitiers les nourrirait à sa table pendant la durée de l'expédition, qu'il avancerait au seigneur Hugues Lebrun une somme de quatre mille livres, et lui paierait à perpétuité une pension de six cents livres tournois (1). Ce traité, et plusieurs autres semblables, étaient une innovation dans les coutumes militaires de la féodalité, et même dans les usages consacrés par les guerres saintes.

Cependant la noblesse d'Angleterre se montrait impatiente d'imiter la noblesse française, qui avait accompagné saint Louis. On lit dans Mathieu Pâris, que les seigneurs et les chevaliers anglais avaient déjà vendu ou engagé leurs terres, et s'étaient mis à la discrétion des juifs: ce qui semblait être le préliminaire d'un départ pour la croisade. Il n'est pas

(1) Voyez Chronique manuscrite de la Biblioth. de M. de Thou, pag. 551, 555.

inutile d'ajouter ici que cette impatience de partir 1249
pour l'Orient, tenait moins à l'enthousiasme religieux qu'à un esprit d'opposition qui animait les barons contre leur monarque. Henri III, qu'on accusait de vouloir profiter de l'absence de Louis IX, fit tous ses efforts pour retenir les barons et les seigneurs de son royaume; et comme ceux-ci résistèrent avec mépris à ses sollicitations, il résolut d'employer l'influence de l'Église; de même, dit Mathieu Pâris, qu'un jeune enfant qu'on a maltraité va se plaindre à sa mère, ainsi le roi d'Angleterre porta ses plaintes au souverain pontife (1), ajoutant qu'il se proposait de partir lui-même, et de conduire plus tard ses barons à la Terre-Sainte. Le pape, dans ses réponses, défendit à Henri III de

(1) Voici les propres expressions de l'auteur anglais : *Et ecce dominus rex, qui sicut parvulus læsus vel offensus ad matrem querullus solet recurrere, ad papam miserat festinanter supplicans.....* Ces expressions singulières montrent dans quelle situation le roi d'Angleterre se trouvait vis-à-vis du pape : *comme un enfant auprès de sa mère*. Dans les pages précédentes de son histoire, mais à la même époque, Mathieu Pâris rapporte que *Roger de Muhat*, un des plus nobles barons de l'Angleterre, pour se mettre en état de partir, vendit ou engagea les terres et les bois qu'il possédait auprès de Coventri, au prieur et au monastère du même lieu. Beaucoup d'autres barons et plusieurs prélats se disposaient à suivre Roger; mais ils n'osèrent ni prendre, ni porter la croix en public, et firent secrètement le serment d'aller dans la Terre-Sainte, redoutant quelques embûches de la cour de Rome : *muscipulas romanæ curiæ formidantes*.

1249 rien entreprendre contre le royaume de France (1); mais en même temps il menaça des foudres de l'Église les chevaliers et les seigneurs anglais qui sortiraient du royaume contre la volonté du roi. Henri, appuyé de l'autorité pontificale, ordonna aux commandans de Douvres et des autres ports, de prendre des mesures pour qu'aucun croisé ne pût s'embarquer. Ainsi la cour de Rome, d'un côté prêchait la croisade, et de l'autre elle retardait le départ des soldats de la croix : ce qui devait achever de dissiper toutes les illusions et d'anéantir l'esprit de la guerre sainte.

Raymond, comte de Toulouse, avait fait aussi le serment de combattre les infidèles; mais l'inconstance de son caractère, et la politique du pape, l'entraînèrent bientôt dans d'autres entreprises : son siècle l'avait vu tour-à-tour plein de zèle pour l'Église, ardent à la persécuter, l'apôtre de l'hérésie et le plus cruel ennemi des hérétiques (2), tantôt

(1) Henri III s'indignait surtout, selon le récit de Mathieu Pâris, que ses barons voulussent suivre le roi de France, son mortel ennemi, *capitalem inimicum suum.* La défense du pape portait qu'aucun des barons anglais ne devait partir, quels que fussent les périls du roi de France. *Qualecunque periculum rex Francorum subiret*, etc.

(2) Voyez, sur les projets du comte Raymond, l'historien Mathieu Pâris, ad ann. 1249, et sur la mort de ce prince, Guillaume de Puylaurent, même année. Cet auteur dit que Raymond, peu de temps avant sa mort, fit brûler quatre-vingts hérétiques qui avaient avoué devant lui leur hérésie. L'exécution du jugement eut lieu à Agen. Raymond or-

levant l'étendard de la révolte, tantôt soumis jusqu'à la servitude, bravant les foudres du Saint- 1249
Siége, recherchant ensuite la faveur des pontifes, poursuivi par des guerres injustes, déclarant lui-même la guerre sans motifs. A l'époque dont nous parlons, le comte de Toulouse ne songeait plus à combattre les infidèles, mais il se préparait à servir la politique jalouse de la cour de Rome; en tournant ses armes contre Thomas de Savoie, qui venait, malgré la volonté du pape, d'épouser une fille de Frédéric. Il avait déjà reçu du souverain pontife l'argent nécessaire pour ses préparatifs; il avait fait ses adieux à sa fille la comtesse de Poitiers, prête à s'embarquer pour l'Orient, lorsqu'il tomba malade à Milhau. Dès-lors tous les projets de son ambition s'évanouirent, et, pour nous servir des expressions d'un historien moderne, il alla dans un autre monde, apprendre le *dénoûment des incompréhensibles variétés de sa vie.*

En lui s'éteignit la maison des comtes de Toulouse, dont plusieurs princes furent les héros des guerres saintes; d'autres, les déplorables victimes de l'esprit des croisades. Le comté de Toulouse entra ainsi dans la famille des rois de France, et tandis que Louis IX allait dissiper ses armées et ses trésors, pour faire des conquêtes en Orient, des conquêtes moins brillantes, mais aussi moins dis-

---

donna par son testament qu'on entretînt en son nom cinquante chevaliers pour la Terre-Sainte.

1249 pendieuses, plus utiles et plus durables, accroissaient la puissance de la monarchie et reculaient les limites du royaume.

L'Allemagne, la Hollande, l'Italie, remplies de troubles, occupaient alors toute l'attention de Frédéric II, et ne lui permettaient point de diriger ses pensées vers l'Orient. Il envoya au comte de Poitiers cinquante chevaux et des vivres, charmé, disait-il, de pouvoir s'acquitter des obligations qu'il avait à la France (1); il formait des vœux pour le succès de la croisade, et regrettait toujours de ne pouvoir y prendre part. Frédéric avait vécu comme le comte de Toulouse, et, comme lui, il devait bientôt, dans une autre vie, voir le terme de son ambition, de l'inconstance de ses desseins et des vicissitudes de la fortune.

Quoique le comte de Poitiers fût peu favorisé par les circonstances, il avait achevé ses préparatifs et rassemblé une armée. Les nouveaux croisés s'embarquèrent à Aigues-Mortes, au moment même où la nouvelle de la prise de Damiette arrivait en Occident (2). L'armée chrétienne les attendait en Égypte avec d'autant plus d'inquiétude, que, pendant plus d'un mois, la mer de Damiette fut sans cesse agitée par une furieuse tempête (3). Trois se-

(1) *Petr. de Vin.*, pag. 434, 438.

(2) Le comte de Poitiers s'embarqua à la fin du mois de Juin 1249, au port d'Aigues-Mortes, et arriva à Damiette sur la fin d'octobre.

(3) « Avint en tour la feste Saint-Luc l'Évangéliste, dit

maines avant leur arrivée, tous les pélerins s'étaient mis en prières; le samedi de chaque semaine ils allaient en procession jusqu'au rivage de la mer, pour implorer la protection du ciel en faveur des guerriers qui devaient rejoindre l'armée chrétienne. Enfin, après une navigation de deux mois, le comte de Poitiers débarqua devant Damiette (1). Son arrivée répandit la joie, ranima l'espérance parmi les croisés, et leur permit de sortir d'un funeste repos. 1249

Louis IX assembla le conseil des princes et des

---

la Relation manuscrite, que si grant et generaus tempeste fut en la mer et en ces parties, que si grant plenté de nos nés (nefs) furent perillées es ports de la Méditerranée, et moult grant pleuté des gens noiés, et grant plenté de viande furent perdues en la mer. Cele grant tempeste fut presque partout les ports d'outre-mer. »

(1) Le comte de Poitiers avait envoyé ou apporté avec lui sur sa flotte une somme considérable d'argent, dont le compte se trouve détaillé dans une pièce qui nous est restée, et que nous donnerons dans les pièces justificatives de ce volume. Mathieu Pâris (ad ann. 1250), parle de grandes sommes d'argent qui furent alors transportées à Damiette. « Ce fut vers ce temps, dit-il, qu'arrivèrent à l'armée onze » chariots traînés chacun par quatre chevaux robustes, et » chargés de deux grands tonneaux liés en fer et contenant » des talens, des sterlings, de là monnaie de Cologne, et » non des deniers parisis ou tournois, parce qu'ils n'étaient » pas d'une bonne valeur. Tout cet or et cet argent avait » été transporté sur des vaisseaux génois; il provenait des » biens de l'église, et avait été recueilli depuis trois ans. » (Voyez Mathieu Pâris, pag. 779.)

1249 barons pour les consulter sur la marche qu'on devait suivre, et sur les mesures à prendre pour la conquête de l'Égypte; plusieurs des chefs proposèrent d'aller mettre le siége devant Alexandrie; ils représentaient que cette ville avait un port commode, que la flotte chrétienne y serait à l'abri, et qu'on s'y procurerait facilement des munitions et des vivres : c'était l'avis de tous ceux qui avaient l'expérience de la guerre. Une jeunesse bouillante, persuadée qu'on avait fait assez pour la prudence, en restant plusieurs mois dans l'inaction, soutenait qu'il fallait marcher sur le Caire; elle ne songeait point aux dangers que pouvait courir l'armée chrétienne au milieu d'un pays inconnu, où l'on ne devait trouver que des ennemis irrités par le fanatisme et le désespoir. Le comte d'Artois se faisait remarquer parmi ceux qui voulaient qu'on attaquât la capitale de l'Égypte : « Lorsqu'on voulait tuer le » serpent, s'écriait-il, on devait d'abord lui écra» ser la tête. » Cette opinion, exprimée avec chaleur, l'emporta dans le conseil; saint Louis partagea lui-même l'ardeur et les espérances d'une jeunesse imprévoyante, et l'ordre fut donné de marcher sur le Caire (1).

L'armée des croisés était composée de soixante mille combattans, parmi lesquels on comptait plus de vingt mille cavaliers. Une nombreuse flotte remonta le Nil, portant les provisions, les bagages

(1) Joinville, pag. 40.

et les machines de guerre (1). La reine Marguerite, 1249
les comtesses d'Artois, d'Anjou et de Poitiers,
restèrent à Damiette, où le roi avait laissé une garnison sous les ordres d'Olivier de Thermes.

Les croisés allèrent camper à Pharescour le 7 décembre. La terreur précédait leur marche triomphante; tout semblait favoriser leur entreprise. Une circonstance, qu'on ignorait alors, aurait pu accroître la sécurité et la joie des chevaliers chrétiens. Negmeddin, après avoir lutté longtemps contre une cruelle maladie, venait enfin de succomber (2) : cette mort pouvait jeter le trouble parmi le peuple et dans l'armée égyptienne, si on n'eût pris soin de la cacher pendant quelques jours. Lorsque le sultan eut rendu le dernier soupir, les mameluks gardaient la porte de son palais comme s'il eût été vivant; on faisait la prière, on donnait les ordres en son nom: rien n'interrompit parmi les Musulmans les préparatifs de défense et les soins de la guerre contre les chrétiens. Toutes

(1) « Quant ce vint entour la feste Sainte-Cécile, dit la Relation manuscrite, li roy fist appareiller les nés. Tant y avoit de barges, de galies, de grands nés et de petites chargiées de viandes, d'armes, d'engiens, de harnas et de toutes manières de choses que mestier avoient à homes et à chevaus, que ce estoit une grant merveille à voir. Tant y avoit de vaissiaux et petits et grants, que tout li fleuve en estoit couvert cele port. »

(2) Voyez, pour les détails, le récit des auteurs arabes, § 82; on y remarque, entr'autres, un portrait curieux du sultan, par l'historien Gemal-eddin.

1249 ces précautions étaient l'ouvrage d'une femme, achetée d'abord comme esclave, et devenue ensuite l'épouse favorite de Negmeddin. Les historiens arabes célèbrent le courage, l'habileté de Chegger-eddur, et s'accordent à dire qu'aucune femme ne la surpassait en beauté, aucun homme en génie (1).

Après la mort de Negmeddin, la sultane avait assemblé les principaux émirs: dans cette assemblée on donna le commandement de l'Égypte à l'émir Fakreddin, et l'on reconnut comme sultan Almoadam Touranschah, que son père avait relégué en Mésopotamie; quelques auteurs assurent que dans ce conseil on résolut d'envoyer des ambassadeurs au roi des Francs pour lui proposer la paix au nom du prince dont la mort était encore ignorée. Les ambassadeurs, pour obtenir une trêve, devaient offrir aux chrétiens Damiette avec son territoire, Jérusalem et plusieurs autres villes de la Palestine. Cette négociation ne pouvait réussir; les croisés étaient trop avancés, ils avaient trop de confiance dans leurs armes pour écouter aucune proposition (2).

---

(1) Comparez Joinville, pag. 40, à l'extrait de Makrisi, dans la *Biblioth. des Croisades.*

(2) Mathieu Pâris, qui ignorait ce qui se passait alors, dit que ce fut le sultan lui-même qui envoya faire au roi ces propositions, qui furent vivement combattues par le légat et entièrement rejetées. (Voy. Math. Pâris, p. 788.) Cette erreur a été adoptée par l'abbé Vély, sur la foi de cet historien.

L'armée chrétienne poursuivant sa marche sur 1249
les bords du Nil, entra dans le bourg de Scharmesah, sans avoir rencontré d'autres ennemis que cinq cents cavaliers musulmans ; ces cavaliers n'annoncèrent d'abord que des intentions pacifiques; leur petit nombre ne pouvait inspirer aucune crainte (1). Louis IX, dont ils semblaient implorer la protection, défendit aux croisés de les attaquer ;

(1) Il y a ici une contradiction apparente entre la version de Ducange et celle de MM. Melot, Sallier et Caperonier; dans celle-ci on voit que les cinq cents cavaliers musulmans avaient été envoyés pour harceler l'armée française, mais il n'y est point question d'une tromperie ou ruse de guerre; dans celle de Ducange, au contraire, on trouve cette phrase: « Il (le soudan) envoya devers le roy, cuidant le faire par cautelle, cinq cents de ses cavaliers des mieux montés, qu'il sceut choisir, disant au roy qu'ils étoient venus pour le secourir, lui et tout son host. » On ne trouve rien de semblable dans l'édition de MM. Melot, Sallier et Caperonier; il est probable que cette phrase a été interpollée dans le manuscrit, car on ne peut croire que cinq cents cavaliers musulmans aient été reçus comme amis dans l'armée chrétienne, qui n'avait point alors besoin d'auxiliaires, et qui n'espérait pas en trouver dans les Sarrasins. La Relation manuscrite fixe les incertitudes à cet égard ; il y est dit que cinq cents turcs des plus preux et des plus hardis furent envoyés pour dresser une embuscade à l'avant-garde de l'armée chrétienne, mais qu'ils furent si vigoureusement reçus, qu'ils s'enfuirent bientôt vers les leurs. « Nous saisissons cette occasion pour avertir de nouveau le lecteur que les diverses éditions de Joinville diffèrent souvent entr'elles dans des choses importantes, et qu'elles ont quelquefois besoin d'être soumises aux règles d'une sévère critique.

1249 mais les mameluks, abusant de la confiance qu'on leur montrait, et profitant d'une occasion favorable, tombèrent tout-à-coup sur les Templiers, et tuèrent un chevalier du Temple. Aussitôt on crie aux armes dans l'armée française; le bataillon des Musulmans est assailli de toutes parts; ceux qui ne tombèrent pas sous le fer des croisés, se noyèrent dans le Nil. A mesure que les chrétiens approchaient de Mansourah, les Musulmans redoublaient d'inquiétude et d'effroi. L'émir Fakreddin exposa les dangers de l'islamisme dans une lettre qui fut lue à l'heure de la prière dans la grande mosquée de la capitale. Après la formule, *au nom de Dieu et de Mahomet son prophète*, la lettre de Fakreddin commençait par ces mots du Coran: « *Accourez,* » *grands et petits, la cause de Dieu a besoin de* » *vos armes et de vos richesses.* Les Francs, ajou- » tait l'émir, les Francs (*que le Ciel les maudisse!*) » sont arrivés dans notre pays avec leurs étendards » et leurs épées; ils veulent s'emparer de nos cités » et ravager nos provinces : quel Musulman peut » refuser de marcher contr'eux et de venger la » gloire de l'islamisme! »

A la lecture de cette lettre, tout le peuple fondit en larmes; la plus grande agitation régnait dans la ville du Caire; la mort du sultan, dont la nouvelle commençait à se répandre, ajoutait à la consternation générale; on envoya des ordres pour lever des troupes dans toutes les provinces égyptiennes; on prêchait la guerre dans toutes les mosquées, et les imans cherchaient à réveiller le fa-

natisme pour l'opposer à l'abattement du déses- 1249
poir (1).

L'armée chrétienne arriva devant le canal d'Aschmoum Thenah (2) le 19 décembre. L'armée musulmane campait sur la rive opposée, ayant à sa gauche le Nil, derrière elle la ville de Mansourah; près de là, en remontant vers le Caire, les Sarrasins avaient sur le fleuve une flotte nombreuse. Celle des chrétiens s'était avancée juqu'à la tête du canal. Tout semblait annoncer qu'en ce lieu devait se décider le sort de la guerre. Les croisés tracèrent leur camp dans l'endroit même où l'armée du roi Jean de Brienne avait campé trente ans auparavant. Le souvenir d'un grand désastre aurait pu leur servir de leçon, et tempérer au moins l'excessive confiance que la trop facile conquête de Damiette leur avait donnée.

Le canal d'Aschmoum avait la largeur de la Seine; son lit était profond et ses bords escarpés. Pour le traverser, il fallait construire une digue : on se mit au travail; mais à mesure qu'on entassait le sable et les pierres, les Sarrasins creusaient la terre en face de la digue, et reculaient ainsi la rive

(1) Nous suivons ici le récit de Gemal-eddin, auteur d'autant plus digne de foi qu'il était alors au Caire, vivant dans l'intimité du gouverneur. (Voyez aux Extraits des auteurs arabes, §. 83.

(2) Ainsi appelé de la ville de ce nom qui était située sur le canal. C'est par erreur que les historiens occidentaux ont appelé ce canal *Thanis*.

1249 opposée du canal; en vain la chaussée s'avançait, il restait toujours aux croisés le même espace à franchir, et chacune des tranchées que creusait l'ennemi, rendait tous leurs efforts inutiles. Ils étaient d'ailleurs nuit et jour troublés dans leurs travaux, et sans cesse exposés aux traits et aux javelots lancés par les Sarrasins.

Quoique le chef des Musulmans eût fui sans combattre à la première apparition des Francs, les chroniques du temps vantent sa bravoure et ses talens militaires. Elles ajoutent qu'il avait été reçu chevalier par Frédéric II, et que sur ses écussons il portait les armes des empereurs d'Allemagne avec celles des sultans du Caire et de Damas; ces distinctions pouvaient attirer l'attention de la multitude; mais ce qui était pour Fakreddin un véritable titre de gloire, c'est qu'il avait ranimé par ses discours et par son exemple le courage et la confiance d'une armée vaincue.

A peine les croisés avaient-ils assis leur camp, et commencé les travaux nécessaires pour le passage de l'Aschmoum (1), que Fakreddin envoya une partie de ses troupes à Scharmesah pour attaquer les derrières de l'armée chrétienne. Les Sarrasins, par cette attaque imprévue, répandirent le désordre et l'effroi dans le camp de leurs ennemis. Ce premier avantage redoubla leur audace, et bientôt un nouvel assaut fut livré au camp des chrétiens

(1) Joinville, pag. 40. Comparez avec l'historien arabe Makrisi.

sur toute la ligne qui s'étendait depuis le canal jusqu'au Nil (1). Les Musulmans pénétrèrent plusieurs fois dans les retranchemens des croisés; le duc d'Anjou, Guy, comte de Forest, le sire de Joinville, plusieurs autres chefs, eurent besoin de déployer toute leur bravoure pour repousser hors du camp un ennemi à qui chaque nouveau combat apprenait que les Francs n'étaient point invincibles, et qu'on pouvait du moins les arrêter dans leur marche. 1249

Tous les jours on se battait dans la plaine et sur le fleuve. Plusieurs navires des chrétiens étaient tombés entre les mains des Musulmans; les Arabes, rôdant sans cesse autour du camp, enlevaient tous ceux qui s'écartaient des drapeaux. Comme l'émir Fakreddin ne pouvait connaître que par le rapport des prisonniers l'état et les dispositions de l'armée chrétienne, il promit une récompense pour chaque captif qu'on amènerait dans sa tente : tous les moyens que peut suggérer l'audace ou la ruse

(1) La Relation manuscrite parle de deux combats qui eurent lieu sur le fleuve Thanis deux jours de suite, et dans lesquels les Sarrasins furent défaits. Après ces deux combats, « ils se tinrent tout coi, poursuit le manuscrit, et tout serré outre le fleuve de Thanis seur la rive, là où ils estoient logiés, et duement s'appareillèrent pour défendre aux nos que ils ne passaissent le fleuve. Assez y ot de Turcs qui disoient que se notre gent pooient passer le fleuve avant qu'ils ne fissent moult domagie et amenuisie de lor gens, que ils avoient pooir de conquerre Babiloine et le Chauire, et toute la terre d'Égypte, maugré les Turcs. »

1249 étaient employés pour surprendre les croisés. On raconte qu'un soldat musulman ayant enfoncé sa tête dans un melon creusé, se jeta ainsi à la nage dans le Nil. Le melon, qui paraissait flotter sur l'eau, frappa les regards d'un guerrier chrétien; celui-ci s'élance dans le fleuve, et comme il tendait la main pour saisir le melon flottant, il est saisi lui-même et traîné dans le camp des Musulmans. Cette particularité, plus bizarre qu'instructive, est rapportée par plusieurs historiens arabes, qui parlent à peine des combats précédens. Tel est l'esprit et le caractère de la plupart des histoires orientales, où les détails les plus frivoles tiennent souvent la place des vérités les plus utiles et des événemens les plus importans (1).

Pendant que les armées étaient ainsi en présence, les croisés poursuivaient le travail qu'ils avaient commencé sur l'Aschmoum. On avait construit des tours de bois et dressé des machines (2) pour protéger les ouvriers employés à construire la digue sur laquelle l'armée chrétienne devait traverser le canal. De leur côté, les Musulmans redoublaient d'efforts pour empêcher les chrétiens d'achever leur

---

(1) Voyez toujours le récit de Gemal-eddin, à l'endroit cité.

(2) Joinville prétend que ces engins ou retranchemens ne servirent pas beaucoup à la défense des chrétiens, *oncque nouïs dire que les nôtres fissent beaucoup.* (Pag. 42.) Comparez les chroniques de St.-Denis, pag. 69. Ce furent les Champenois à qui le roi confia la garde des retranchemens.

ouvrage. La digue s'avançait lentement, et les tours 1250
de bois qu'on avait construites en avant de la chaussée ne pouvaient défendre ni les ouvriers ni les soldats contre les flèches, les pierres et les traits enflammés qu'on lançait du camp des ennemis (1). Rien n'égale la surprise et la terreur que la seule vue du feu grégeois causait à l'armée chrétienne. D'après les relations des témoins oculaires, ce feu redoutable, lancé tantôt par un tube d'airain, tantôt par un instrument qu'on appelait la perrière, avait, selon l'expression de Joinville, la grosseur d'*un tonneau de verjus;* la queue flamboyante qu'il traînait après lui était longue de plusieurs pieds; les croisés croyaient voir dans l'air un dragon volant; le bruit de son explosion ressemblait à celui de la foudre qui tombe en éclats. Lorsqu'il

(1) Joinville n'a pas manqué d'expliquer comment les arbalètes des Sarrasins venaient frapper les guerriers chrétiens, tandis que les arbalètes de ceux-ci n'atteignaient pas les Sarrasins. D'après son récit, il paraîtrait que Louis IX aurait fait construire des châts ou châtschatels, tels que ceux qu'on employait au siége des places, et qu'il les avait disposés au bord de la rivière pour protéger ses travailleurs; mais la partie essentielle du chât, ou le bélier armé de crochet, ne pouvait être d'aucun usage, et les arbalètes de carreau, dont la plate-forme du chât était garnie, ne portaient pas beaucoup plus loin que les arbalètes ordinaires; les Sarrasins, au contraire, avaient des engins *qui jetaient parmi les deux fleuves*, c'est-à-dire que tant ceux qui étaient sur la rive gauche du Nil que ceux qui étaient sur la rive gauche du canal d'Aschmoum ou Thanis, portaient sur le camp des chrétiens. (Joinville, pag. 44.)

1250 était lancé pendant la nuit, il répandait une lueur sinistre qui éclairait tout le camp (1). A la vue de ce feu terrible, les chevaliers préposés à la garde des tours couraient çà et là tout éperdus; les uns appelaient à leur secours leurs compagnons; les autres se précipitaient à terre, et tombaient à genoux, invoquant les puissances célestes. Le sénéchal de Champagne ne pouvait dissimuler son effroi, et remerciait Dieu de tout son cœur lorsque le feu grégeois tombait loin de lui (2). Louis IX n'était pas moins désolé que les barons et les chevaliers, et lorsqu'il entendait la détonnation du feu, il s'écriait, *pleurant à grant larmes: Beau sire, Dieu Jésus-Christ, garde-moi et toute ma gent.*

Les bonnes prières et oraisons du roi, dit son historien, *nous eurent bon mestier ;* cependant elles ne purent sauver les tours et les ouvrages de bois construits par les croisés; tout fut consumé par les flammes à la vue de l'armée

(1) Joinville nous dit du feu grégeois, que son volume était celui « d'un tonneau de verjus; il sembloit un dragon qui voloit dans l'air, et tant jetoit grande clarté que l'on voyoit parmi l'ost comme s'il fût jour. »

(2) « Deux fois les machines de guerre ou châts-chatels, que gardoit Charles, comte d'Anjou, furent incendiées en plein jour, dont il étoit si hors de sens, qu'il vouloit aller combattre avec le feu pour l'éteindre. » Le bon chevalier ne dissimule pas qu'il aime mieux que cela soit arrivé le jour que la nuit; car autrement, comme il était de garde, il eût été infailliblement brûlé. *Cette grande courtoisie fit Dieu à moi et à mes chevaliers.*

chrétienne, qui ne put l'empêcher. Les chré- 1250.
tiens auraient dû apprendre enfin qu'ils avaient tenté une entreprise impossible, et qu'il leur fallait chercher un autre moyen plus facile et plus sûr de passer le canal. Malheureusement les chefs s'obstinèrent à faire d'autres constructions qui eurent le même sort que les premières. Ils perdirent ainsi beaucoup de temps, et l'inutilité de leurs tentatives acheva de relever l'orgueil des Sarrasins.

Les mameluks apprirent alors que leur nouveau sultan venait d'arriver à Damas, et qu'il était attendu dans sa capitale. Cette arrivée leur donnait de nouvelles espérances; ils se montraient à leur tour pleins de confiance dans la victoire. Pour redoubler l'ardeur de ses soldats, Fakreddin répétait souvent avec un ton d'assurance, qu'il irait bientôt coucher dans la tente du roi des Francs.

Les chrétiens étaient depuis un mois devant l'Aschmoum, s'épuisant en efforts inutiles (1).

---

(1) La Relation manuscrite, que nous avons déjà citée, assigne trois raisons pour lesquelles les chrétiens ne purent achever leur chaussée : 1°. « Quand le lit du fleuve fut rétréci par toutes les pierres qu'on y avait jetées, le courant devint si rapide, qu'il entraîna avec lui la digue et la chaussée ; 2°. les machines des chrétiens furent brisées par les énormes pierres que les Sarrasins lançaient dessus; 3°. le feu grégeois acheva

1250 Leurs chefs ne s'inquiétaient point de savoir s'il était possible de traverser le canal à pied ou à la nage, comme l'avait fait la cavalerie égyptienne. Ils commençaient à désespérer, lorsque le hasard leur découvrit un moyen de sortir d'embarras, moyen qu'ils auraient connu plus tôt s'ils avaient eu moins d'obstination et plus de prévoyance. Un Arabe bedouin vint proposer à Imbert de Beaujeu, connétable de France, de lui montrer à une demi-lieue du camp un gué par lequel les croisés pourraient passer sans danger et sans obstacles sur l'autre rive de l'Aschmoum. Après s'être assuré que l'Arabe avait dit la vérité, on lui compta une somme de cinq cents besans d'or qu'il avait demandée, et l'armée chrétienne fit des dispositions pour profiter de cette heureuse et tardive découverte (1).

Le roi et les princes ses frères, avec toute la cavalerie, se mirent en marche au milieu de la nuit; le duc de Bourgogne resta dans le camp avec l'infanterie pour observer l'ennemi et garder les machines et les bagages. Au lever du jour, tous les

---

de les détruire, et brûla même ceux qui travaillaient à la chaussée à l'abri de ces machines, en sorte que tout l'ouvrage des chrétiens fut réduit en cendres. »

(1) Comparez Joinville, pag. 46; Chroniques de Saint-Denys, pag. 70; Guillaume de Nangis, pag. 213. Gemaleddin parle aussi de cet Arabe Bedouin : il l'appelle un *méchant Musulman*.

escadrons qui devaient traverser le canal, attendaient le signal sur la rive. Le comte d'Artois voulut passer le premier; le roi, qui connaissait l'impétueuse ardeur de son frère, voulut d'abord le retenir (1); Robert insista vivement, et jura sur les Évangiles que, parvenu à l'autre rive, il attendrait que l'armée chrétienne eût passé. Louis crut imprudemment à la promesse que faisait un prince intrépide et fier, un jeune chevalier français, de maîtriser ses transports belliqueux, et de résister sur le champ de bataille à toutes les tentations de la gloire. Le comte d'Artois se mit à la tête de l'avant-garde, dans laquelle se trouvaient les Hospitaliers, les Templiers et les Anglais. Cette avant-garde traverse l'Achmoum (2), et met en fuite trois cents cavaliers sarrasins. A 1250

(1) Le roi, dit la Chronique de Flandre, qui connaissait son courage bouillant, lui représenta avec douceur que son extrême vivacité ne lui permettrait pas d'attendre les autres, et que sa trop grande précipitation exposerait peut-être l'armée. « Non, Seigneur, reprit le Comte avec feu, je vous jure sur les saints évangiles que je n'entreprendrai rien que vous ne soyez passé. » Le monarque céda. (Chron. de Fland., pag. 564.)

(2) Mathieu Pâris dit que les chrétiens passèrent le canal sur des bateaux plats, ce qui est contraire à tout ce que rapportent les auteurs, qui étaient présens, tels que Joinville et celui qui, dans la relation manuscrite, fait le récit de cette expédition. L'historien anglais ajoute que plusieurs traversèrent le canal par un gué que leur indiqua un Sarrasin converti, pag. 789.

1250 la vue des Musulmans qui fuient, le jeune Robert brûle de les poursuivre. En vain les deux grands-maîtres lui disent que la fuite de l'ennemi n'est peut-être qu'une ruse de guerre, qu'il faut attendre l'armée et suivre les ordres du roi. Robert craint de perdre l'occasion de triompher des infidèles, et n'écoute que son ardeur de vaincre. Il s'élance dans la plaine l'épée à la main, entraîne tout avec lui, et poursuit les Sarrasins jusque dans leur camp, où il pénètre avec eux (1).

Fakreddin, le chef de l'armée musulmane, était alors au bain, et, selon la coutume des Orientaux, se faisait peindre la barbe. Il monte à cheval presque nu, rallie ses troupes, et résiste quelque temps; bientôt, resté seul sur le champ de bataille, il est enveloppé, il tombe et meurt percé de mille coups.

Toute l'armée musulmane fuyait en désordre vers Mansourah. Comment résister à l'envie de voler à sa poursuite? Qu'avait-on à craindre d'un ennemi qui abandonnait son camp? Ne pouvait-on pas croire que les Sarrasins fuyaient comme à Damiette, et que la terreur les empêcherait de se rallier? Toutes ces pensées se présentaient à l'esprit du comte d'Artois, et ne lui permettaient plus

---

(1) La relation manuscrite donne sur les combats qui suivirent le passage de l'Aschmoum ou Thanis, des détails intéressans qu'on trouvera aux pièces justificatives à la fin de ce vol. On peut les comparer au récit des auteurs arabes.

d'attendre le reste de l'armée pour achever sa victoire. Vainement le grand-maître du Temple renouvelle ses représentations; le jeune prince répond avec emportement aux conseils de l'expérience. Dans sa colère, il accuse les Templiers et les Hospitaliers d'être d'intelligence avec les infidèles, et de vouloir perpétuer une guerre dont ils profitaient pour leur ambition. « Ainsi donc, répliquèrent les » deux grands-maîtres, nous et nos chevaliers, » nous aurions abandonné nos familles et notre » patrie, nous passerions nos jours sur une terre » étrangère, au milieu des fatigues et des périls de » la guerre, pour trahir la cause de l'Église chré» tienne ! » En achevant ces paroles, le grand-maître du Temple commanda à ses chevaliers de préparer leurs armes, et de déployer la bannière du combat. Le comte de Salisbury (1), qui conduisait les Anglais, voulut parler du danger auquel pouvait être exposée l'armée chrétienne, séparée de son avant-garde. Le comte d'Artois l'interrompit brusquement : *les timides conseils*, lui dit-il, *ne sont point faits pour nous*. Alors se renouvelèrent les querelles qui avaient plusieurs fois éclaté, et la chaleur du débat ne permit plus d'écouter la prudence. Tandis qu'on s'échauffait ainsi, l'ancien gouverneur du comte d'Artois, Foucault de Nesle, qui était sourd, et qui croyait qu'on s'apprêtait au 1250

(1) Comparez Mathieu Pâris, pag. 684; et Joinville, pag. 47.

1250 combat, ne cessait de crier : *ores* (1) *à eux*, *ores à eux*. Ces mots deviennent un funeste signal pour des guerriers poussés à-la-fois par la colère et par l'impatience de la victoire. Les Templiers, les Anglais, les Français, tous partent ensemble, tous volent vers Mansourah, et pénètrent dans la ville abandonnée par l'ennemi; les uns s'arrêtent au pillage, les autres poursuivent les Sarrasins sur la route du Caire.

Si toutes les troupes chrétiennes se fussent trouvées au-delà du canal, dans le moment où le comte d'Artois entrait dans Mansourah, la défaite des ennemis était complète. Mais le passage se faisait avec beaucoup de difficulté et de confusion; lorsque l'armée française traversait l'Aschmoum, un espace de deux lieues la séparait de son avant-garde.

Les Musulmans, chassés de leur camp, crurent d'abord avoir à combattre toutes les forces des croisés commandées par le roi de France; mais bientôt ils reconnaissent le petit nombre de leurs ennemis, et s'étonnent d'avoir pris la fuite. Du sein même du péril et du désordre il s'était élevé parmi eux un chef habile dont la présence d'esprit ranima tout-à-

(1) Joinville, pag. 25. Ce mot *ores*, qu'on employait pour animer le courage des combattans, et qui est encore en usage parmi le peuple dans plusieurs provinces de France, ne viendrait-il pas du mot *houra* qu'emploient les Russes? n'aurait-il pas été apporté par les Francs et les autres Barbares qui ont conquis les Gaules?

coup leur courage. Bibars Bondocdar (1), que les 1250
mameluks venaient de mettre à leur tête, s'étant aperçu de l'imprudence des chrétiens, rallie les Musulmans, dirige une partie de son armée entre le canal et Mansourah, s'empare des portes de la ville, et fond avec l'élite de ses soldats sur les croisés qui pillaient le palais du sultan. « *Les mameluks, lions des combats,* c'est ainsi que s'exprime un historien arabe, *se précipitèrent sur les Francs comme une furieuse tempête ; leurs terribles massues répandaient partout le meurtre et les blessures.* Les chrétiens, dispersés dans la ville, eurent à peine le temps de se rallier ; resserrés dans des rues étroites, ils ne pouvaient ni combattre à cheval ni se servir de leurs épées. Du haut des toits et des fenêtres, on leur lançait des pierres, on faisait pleuvoir sur eux du sable embrasé et de l'eau bouillante. Les portes de la ville étaient fermées; la multitude des Musulmans occupait tous les chemins; il ne restait plus aucun espoir de salut à des guerriers qui venaient de mettre en fuite toute une armée (2).

(1) C'est le même qui, plus tard, se rendit si redoutable aux chrétiens, lorsqu'il eut réuni l'Égypte et la Syrie sous sa puissance ; il avait conservé le nom de Bondocdar, du nom de son ancien maître, ainsi appelé parce qu'il était le *bondocdar* ou général des arbalétriers, sous le règne de Malek-Saleh.

(2) Voyez le récit de Gemal-eddin, Extraits des auteurs arabes.

1250 Ce premier échec en amena plusieurs autres; bientôt l'armée chrétienne, qui venait de passer le canal, se trouva dans le plus grand péril; à mesure que les croisés arrivaient au-delà de l'Aschmoum, ils apprenaient les uns, que le comte d'Artois poursuivait l'ennemi, les autres qu'il était enfermé dans Mansourah; la plupart des barons et des chevaliers brûlent de partager sa gloire ou ses périls, et sans attendre ceux qui les suivent, volent vers le camp des Sarrasins, puis vers la ville.

Le comte de Bretagne fut un des premiers qui se mit en mouvement; il est bientôt suivi de Guy de Malvoisin, du sire de Joinville, et des plus braves chevaliers de l'armée. Ils s'avançaient à la hâte et sans précautions au milieu d'une campagne couverte d'ennemis; ils ne tardèrent pas à être séparés les uns des autres; quelques-uns revinreut sur leurs pas; la plupart se trouvèrent enveloppés par les Sarrasins. Mille combats se livraient à-la-fois dans la plaine; ici les chrétiens étaient vainqueurs, plus loin vaincus; partout on les voyait attaquant, se défendant tour-à-tour, mettant l'ennemi en fuite, fuyant eux-mêmes.

Tout-à-coup on aperçoit du côté de l'Aschmoum un nuage de poussière; on entend le son des trompettes et des clairons mêlé aux hennissemens des chevaux et aux cris de guerre; c'était l'armée chrétienne qui s'avançait. Saint Louis, marchant à la tête de la cavalerie, s'arrêta sur une hauteur où tous les regards se portèrent vers lui. Les chevaliers, dispersés au bas de la colline, et qui ne pouvaient plus

résister aux Sarrasins, crurent voir l'ange des combats qui venait à leur secours; Joinville surtout, que pressaient vivement les ennemis, ne pouvait se lasser d'admirer le port majestueux du monarque. Louis portait sur sa tête un casque doré; il tenait dans sa main une épée d'Allemagne; ses armes étaient resplendissantes; sa fière contenance animait tous ses guerriers; enfin, dit le naïf sénéchal, en qui le sentiment du péril redoublait celui de l'admiration, *je vous promets que oncques plus bel homme armé ne vis* (1). 1250

Plusieurs des chevaliers qui accompagnaient Louis, voyant de toutes parts les guerriers français aux prises avec les Sarrasins, sortent des rangs et volent dans la mêlée; alors la confusion ne fait que s'accroître; chacun court sans savoir où est l'armée ennemie; bientôt on ne sait plus où est l'armée chrétienne, où est le roi; personne ne donne d'ordre; on ne reçoit le signal que du péril: dans cet horrible tumulte, la prudence et l'habileté sont inutiles; la force et l'adresse triomphent seules; la masse et la hache d'armes font voler en éclats les casques et les boucliers; les uns tombent couverts de blessures; les autres sont foulés sous les

(1) « Là où j'étois à pied avec mes chevaliers, aussi blessé vint le roi avec toute sa bataille, avec grande noise et grand bruit de trompes de nacaires, et il s'arrêta sur un chemin levé; mais oncque si bel homme armé ne vis, car il paraissoit dessus toute sa gent dès les épaules en haut, un heaume d'or à son chef, une épée d'Allemagne en sa main. »

1250 pieds des chevaux; le cri des Français, *Montjoie, St.-Denis;* celui des Musulmans, *Islam, Islam*, retentissent ensemble, et se confondent avec les voix plaintives de ceux qui succombent, les clameurs menaçantes de ceux qui triomphent avec le choc bruyant des cuirasses, des lances et des épées nues; depuis le canal jusqu'à Mansourah, et depuis le Nil jusqu'à la rive où les croisés venaient d'aborder, la campagne n'offre qu'un vaste champ de carnage, où la fureur, le désespoir, animent tour-à-tour les combattans, où des torrens de sang coulent de toutes parts, sans que la victoire se décide ni pour les Musulmans, ni pour les chrétiens.

Les croisés avaient eu quelques avantages dans tous ces combats; mais leur armée se trouvait en grande partie dispersée : dans ce moment, Bibars avait laissé dans Mansourah assez de troupes pour triompher de la résistance du comte d'Artois et de ses chevaliers. Il se mettait en marche avec toutes ses forces, et se dirigeait du côté du canal, soit pour soutenir les Musulmans qui commençaient à fuir, soit pour livrer une bataille décisive. Louis et les chefs qui l'accompagnaient s'aperçoivent du mouvement et des projets de l'ennemi : on décide aussitôt que l'armée chrétienne se rapprochera du canal pour n'être pas enveloppée, et pour conserver quelques communications avec le duc de Bourgogne, resté sur l'autre rive. Déjà l'oriflamme, portée à la tête des bataillons, leur marquait la route qu'ils devaient suivre, lorsque les comtes de

Poitiers et de Flandre, qui s'étaient avancés dans la plaine, envoyèrent dire au roi qu'ils allaient succomber si on ne se hâtait de les secourir; d'un autre côté, Imbert de Beaujeu venait annoncer que Robert allait périr dans Mansourah. Louis s'arrêta un moment; une foule de chevaliers, sans attendre ses ordres, courent, les uns, au secours des Poitevins et des Flamands, les autres, au secours du comte d'Artois; les Sarrasins couvraient la campagne; les guerriers français, qui se trouvaient séparés du roi, ne peuvent résister à la multitude des ennemis et se replient sur l'armée chrétienne, où ils portent le désordre et la terreur. 1250

Dans la confusion générale, le bruit se répand que les Musulmans sont partout victorieux, et que le roi vient d'ordonner la retraite. Plusieurs escadrons se débandent et se précipitent vers le canal. Dans un instant les eaux parurent couvertes de chevaux et de cavaliers qui se noyaient. En vain, dans ce péril extrême, Louis cherche à rallier ses troupes; sa voix est à peine entendue; il donne des ordres qu'on n'exécute point; alors il se précipite au milieu du danger, et son ardeur l'entraîne si loin que ses écuyers ont peine à le suivre : à la fin, resté seul dans la mêlée, six cavaliers sarrasins l'environnent et se disposent à l'emmener prisonnier. Louis leur résiste, parvient à se dégager de leurs mains et les met en fuite (1). Cette bravoure éclatante ranime les croisés qui fuyaient; les guer-

(1) Joinville, pag. 51.

1250 riers français accourent de toutes parts auprès du roi, recommencent le combat et dispersent à leur tour les bataillons musulmans.

Tandis que toute l'armée chrétienne combattait ainsi pour réparer la faute et sauver la vie du comte d'Artois, ce malheureux prince se défendait avec une bravoure héroïque; mais les prodiges de la valeur ne pouvaient le dérober à la foule des Sarrasins qu'avait bravés son ardeur imprudente. Robert avec ses chevaliers, les Templiers et les Anglais, oubliant leurs funestes querelles, ne songeaient plus qu'à mourir ensemble. Le combat dura depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir; les plus braves, couverts de blessures, tout souillés de poussière et de sang, n'ayant plus qu'un reste de vie, menaçaient encore leurs ennemis. Ils tombèrent presque tous à-la-fois ; Salisbury fut tué à la tête des guerriers qu'il commandait; Robert de Vair, qui portait la bannière anglaise, s'en enveloppa avant de tomber; Raoul de Coucy expira sur un monceau de morts; le comte d'Artois, retranché dans une maison, se défendit long-temps, et tomba enfin au milieu du carnage et des ruines(1). Les guerriers chrétiens étaient entrés dans Mansourah au nombre de quinze cents; presque tous

(1) Mathieu Pâris prétend que le comte d'Artois, après avoir conseillé au comte de Salisbury de se sauver par la fuite, périt lui-même en traversant le fleuve sur son cheval, pag. 791.

y trouvèrent la mort. Le grand-maître des Hospitaliers, resté seul sur le champ de bataille, fut fait prisonnier; celui du Temple échappa comme par miracle, et revint le soir à l'armée chrétienne, blessé au visage, ses vêtemens déchirés, et sa cuirasse percée de coups. Il avait vu tomber à ses côtés deux cent quatre-vingts de ses chevaliers (1). 1250

La plupart de ceux qui s'étaient avancés vers Mansourah pour secourir le comte d'Artois, périrent victimes de leur zèle intrépide. Le brave Guy de Malvoisin parvint jusqu'aux murailles, et ne put pénétrer dans la place. Le duc de Bretagne fit d'incroyables efforts pour arriver jusqu'au lieu du combat; il entendit les menaces, les cris, le tumulte dont retentissait la ville, sans pouvoir forcer les portes ni escalader les remparts. On ne le vit revenir que vers l'approche de la nuit; il vomissait le sang à gros bouillons : son cheval, hérissé de flèches, avait perdu sa bride et ses harnois; tous les guerriers qui le suivaient étaient blessés. Dans cet état, il se montrait encore terrible aux ennemis, tuant ou écartant à grands coups de lance ceux qui osaient le poursuivre, et *leur disant paroles en signe de mocquerie* (2).

(1) Le grand-maître du Temple avait perdu un œil; deux cent quatre-vingts Templiers, trois cents chevaliers du comte de Poitiers, et environ trois cents Anglais, perdirent la vie dans Mansourah. Comparez, pour ce déplorable événement, Joinville, pag. 47, Guillaume de Nangis, pag. 213, et Math. Pâris, pag. 484.

(2) Joinville, pag. 51.

1250 Lorsque la nuit eut séparé les combattans, le prieur de l'hôpital de Rosnay vint baiser la main du roi, et lui demanda s'il avait des nouvelles du comte d'Artois : « Tout ce que je sais, répondit le saint monarque, c'est qu'il est maintenant en paradis. » Le bon chevalier, pour lui ôter une pensée si triste, allait s'étendre sur les avantages qu'on venait de remporter. Alors Louis leva vers le ciel ses yeux mouillés de larmes (1). Le prieur de Rosnay se tut; les barons et les seigneurs, rassemblés auprès du roi, gardèrent un morne silence, et *tous furent moult oppressés d'angoisse, de compassion et de pitié de le voir ainsi plorer*.

L'armée, quoiqu'elle eût à reprocher au comte d'Artois les malheurs de cette journée, partagea les regrets de Louis. Tel était parmi les guerriers français l'ascendant de la bravoure, que les plus grandes fautes leur semblaient expiées par une mort glorieuse. On sait d'ailleurs que dans toutes les croisades, ceux qui mouraient les armes à la main, étaient placés au rang des martyrs. Les guerriers chrétiens ne voyaient plus dans le comte d'Artois qu'un soldat de Jésus-Christ, que Dieu avait rappelé dans son sein; c'est ainsi que la piété s'accordait avec la gloire, et qu'on honorait comme des saints ceux qu'on admirait comme des héros. Mathieu Pâris

(1) « Que Dieu soit honoré de ce qu'il nous donne, répondit saint Louis; mais comme il disoit ces mots, on voyoit maintes larmes en sa face. » Pag. 53.

rapporte dans son histoire, que la mère de Salisbury vit son fils monter au ciel le jour même de la bataille de Mansourah: la même opinion se trouvait établie parmi les Sarrasins; ceux qui mouraient sur le champ de bataille, dans les guerres contre les chrétiens, passaient pour des martyrs de l'islamisme. « Les Francs, dit l'historien Gemal- » eddin, envoyèrent Fakreddin sur les bords » du fleuve céleste, et sa fin fut une belle fin. » 1250

L'histoire n'a pas conservé tous les noms des guerriers qui signalèrent leur valeur à la bataille de Mansourah; le sénéchal de Champagne ne fut pas un de ceux qui coururent le moins de dangers et montrèrent le moins de bravoure; lui sixième, il défendit un pont contre une multitude de Sarrasins; il fut deux fois renversé de cheval. Dans une si grande détresse, le pieux chevalier se souvint de *Monseigneur* St.-Jacques, et lui dit: *Beau sire St.-Jacques, je te supplie, aide-moi et me secoure à ce besoing.* Joinville combattit toute la journée; son cheval reçut quinze blessures, et lui-même fut atteint de cinq flèches (1). Le sénéchal nous apprend qu'au milieu des combats de cette journée, il vit quelques hommes de haut parage qui fuyaient dans la confusion générale; il ne nomme personne, parce qu'au moment où il écrivait, les hommes dont il parle étaient morts, et qu'il ne lui paraît point

(1) Ce qui lui fait dire: « Car moi ni mes chevaliers n'avions pouvoir de vêtir haubert pour les plaies que nous avions eues. »

1250 convenable de *médire des trépassés* (1). La réserve avec laquelle s'exprime ici l'historien, annonce assez quel était l'esprit de l'armée française, où l'on regardait comme une honte ineffaçable et comme le plus grand de tous les malheurs, d'avoir connu un moment la crainte.

La plupart des guerriers français, en présence des périls, ne perdirent jamais ce sentiment d'honneur qui formait le caractère de la chevalerie. Errard de Severey, en combattant vaillamment avec un petit nombre de chevaliers, reçut un coup de sabre sur le visage; il perdait tout son sang et semblait ne pouvoir survivre à sa blessure, lorsque s'adressant aux chevaliers qui combattaient près de lui : « Si vous m'assurez, leur dit-il, que » moi et mes enfans nous serons à couvert de tout » blâme, j'irai demander pour vous du secours » au duc d'Anjou que je vois là-bas dans la » plaine. » Tous donnèrent de grands éloges à sa résolution ; aussitôt il monte à cheval, traverse les escadrons ennemis, arrive jusqu'au duc d'Anjou, et revient avec lui délivrer ses compagnons qui allaient périr. Errard de Severey expira peu de temps

(1) Ce que dit ici Joinville paraît confirmé par ce passage de Mathieu Pâris : « Ceux qui échappèrent étaient si fatigués et si blessés qu'à peine pouvaient-ils respirer. Ils ne purent repasser le fleuve; ils se cachèrent dans les joncs et y attendirent la nuit : mais la colère ou plutôt la fureur de Dieu ne permit pas qu'aucun personnage de grand nom échappât. » Pag. 791.

après cette action héroïque; il mourut, emportant 1250
avec lui, non le sentiment d'une vaine gloire, mais la certitude consolante qu'aucun blâme, comme il l'avait désiré, n'atteindrait son nom et celui de ses onfans.

Cè qui nous étonne et nous charme à-la-fois dans le récit des anciennes chroniques qui ont parlé de cette bataille de Mansourah, c'est de retrouver, au milieu des scènes du carnage, des traces de la gaîté française, de cette gaîté qui dédaigne la mort et se joue du péril. Nous avons parlé de six chevaliers qui défendaient le passage d'un pont contre un grand nombre de Sarrasins; tandis que ces preux chevaliers, entourés d'ennemis, gardaient un poste si périlleux, le comte de Soissons s'adressant à Joinville, s'écriait : « Sénéchal, laissons crier et » braire cette canaille, et, par la greffe-dieu, » parlerons-nous encore, vous et moi, de cette » journée en chambrée devant les dames (1). »

Les Musulmans s'étant retirés, l'armée chrétienne vint occuper leur camp, dont l'avant-garde s'était emparée le matin, et que les Arabes Bedouins avaient pillé pendant le combat. Le camp des ennemis et les machines de guerre qu'ils y avaient laissées, furent le seul fruit des exploits de cette journée (2). Les croisés avaient montré tout

(1) Pag. 54.

(2) Joinville ne manque pas de rappeler que l'on s'empara de ces machines qui avaient fait tant de mal aux chrétiens.

1250 ce que peut la valeur; leur triomphe eût été plus complet s'ils avaient pu se rallier et combattre ensemble. Leurs chefs n'eurent point assez d'habileté ou assez d'ascendant pour réparer la faute du comte d'Artois; les chefs des Musulmans, qui s'étaient montrés plus habiles, avaient été aussi mieux secondés par la discipline et l'obéissance des mamelucks.

En reconnaissant les pertes qu'ils avaient faites, les chrétiens ne songèrent point à célébrer leur victoire. Pour apprécier le résultat de tant de combats sanglans, il suffisait de voir le contraste des sentimens qui animaient alors les deux armées. Une sombre tristesse régnait parmi les vainqueurs; les Sarrasins, au contraire, quoique chassés de leur camp et repoussés vers Mansourah, regardaient comme un triomphe d'avoir arrêté la marche de leurs ennemis, et, rassurés sur l'issue de la guerre, ils se livraient d'autant plus à la joie, qu'avant la bataille leurs craintes avaient été plus vives.

En effet, rien ne peut peindre la consternation que la première attaque du comte d'Artois avait répandue parmi les infidèles. Au commencement de la journée, un pigeon envoyé au Caire y porta un message conçu en ces termes : « Au moment où » l'oiseau est expédié, l'ennemi attaque Mansou- » rah ; une bataille terrible est livrée par les chré- » tiens aux Musulmans. » A cette nouvelle, le peuple du Caire fut saisi d'effroi. Bientôt des bruits sinistres vinrent augmenter les alarmes. Les portes de la ville furent ouvertes toute la nuit pour rece-

voir ceux qui avaient pris la fuite; tous exagéraient 1250
le péril pour excuser leur désertion. On croyait que l'islamisme touchait à son dernier jour; plusieurs abandonnaient déjà la capitale pour aller chercher un asile dans la Haute-Égypte : le lendemain, tout changea de face; une autre colombe arriva portant des nouvelles propres à rassurer les Musulmans. Le nouveau message annonçait que le Dieu de Mahomet s'était déclaré contre les chrétiens; alors toutes les craintes furent dissipées, et l'issue du combat de Mansourah, dit un auteur arabe, *fut la clef de la joie pour tous les vrais croyans* (1).

Dans la nuit même qui suivit la bataille, l'armée musulmane fit plusieurs tentatives pour reprendre son camp et ses machines de guerre restées au pouvoir des Français. Les guerriers chrétiens, accablés de fatigues, entendaient sans cesse crier aux armes; les attaques continuelles de l'ennemi ne leur permettaient point de réparer leurs forces par le sommeil; plusieurs d'entr'eux étaient affaiblis par leurs blessures, et pouvaient à peine revêtir leurs cuirasses : cependant ils se défendaient avec leur bravoure accoutumée (2).

(1) Voy. le récit de Gemal-eddin, Extraits des auteurs arabes, par M. Reinaud, §. 83.

(2) « Ils n'osèrent encore cette nuit, dit le bon Joinville, venir à nous, dont Dieu nous fit grande courtoisie; car moi ni mes chevaliers n'avions ni haubert ni écu pour ce que nous étions tous blessés du jour de la bataille de caresmeprenant. »

1250 Le lendemain, c'était le mercredi des cendres, les prêtres célébrèrent les cérémonies ordonnées par la religion pour l'ouverture du carême. L'armée chrétienne passa une partie de la journée en prières, le reste en préparatifs de défense. Tandis que les soldats de la croix se prosternaient au pied des autels, et s'apprêtaient à repousser les infidèles, des images de deuil se mêlaient dans leurs cœurs aux sentimens de la bravoure et de la piété. Tout en se ressouvenant de leurs victoires passées, ils ne pouvaient s'empêcher de redouter l'avenir, et le symbole des fragilités humaines que l'Église offre à chacun de ses enfans dans ce jour solennel, devait entretenir leurs tristes pressentimens (1).

Le même jour, on s'occupa de jeter un pont sur l'Aschmoum, afin de communiquer avec le camp du duc de Bourgogne. Les chefs et les soldats mirent la main à l'ouvrage; dans l'espace de quelques heures, tout fut achevé. L'infanterie qu'on avait laissée de l'autre côté du canal vint renforcer l'armée, qui bientôt devait se trouver engagée dans de nouveaux combats.

Bibars, qui avait pris le commandement des mamelucks, ne songeait qu'à profiter de ses premiers avantages. Lorsqu'on eut trouvé le corps du comte d'Artois, les mameluks montrèrent sa cuirasse semée de fleurs de lis, en disant que c'était

(1) Comparez Joinville, pag. 60, avec Guillaume de Nangis, pag. 214.

la dépouille du roi de France (1). Ce spectacle 1250
acheva d'enflammer l'ardeur des Musulmans. Les chefs et les soldats demandaient à grands cris qu'on les ramenât au combat. L'armée musulmane eut ordre de se tenir prête pour le surlendemain, premier vendredi du carême.

Louis IX fut averti du projet des Sarrasins; il ordonna aux principaux chefs de fortifier le camp, et de disposer leurs troupes pour le combat (2). Le

---

(1) En effet les Musulmans avaient cru d'abord que c'était le roi lui-même qui avait péri. Makrizi le dit positivement.

(2) Math. Pâris dit que le roi ayant appelé auprès de lui tous les grands, leur tint ce discours : « Fidèles amis, qui avez partagé avec tant de constance mes travaux et mes dangers, que faut-il faire dans une circonstance si déplorable? Si nous nous retirons en paraissant dissimuler ce que nous éprouvons, nos ennemis se réjouiront, ils triompheront de nous tous; ils se glorifieront plus de notre fuite que de la mort de nos frères; et eux, qui sont plus agiles que nous, seront plus animés à nous combattre et à nous poursuivre : nous serons bientôt, à la honte de toute la chrétienté, exterminés tous. L'Eglise universelle sera confondue, et la France sera couverte d'un opprobre ineffaçable. Invoquons donc le Seigneur, que nous avons, à ce qu'il paraît, grièvement offensé par nos péchés. Attaquons tous avec confiance nos ennemis teints du sang de nos frères; tirons d'eux une vengeance digne de notre courage. Qui pourrait, en effet, supporter désormais avec sang-froid une si grande injure faite au Christ? »

A ces paroles du roi, ajoute l'historien, tous furent animés et armés comme un seul homme. *Armati sunt et animati quasi vir unus universi*; pag. 792.

1250 vendredi, au lever du jour, les chrétiens étaient sous les armes; dans le même temps, le chef des Musulmans parut dans la plaine, rangeant ses troupes en bataille. Il plaça la cavalerie aux premiers rangs, l'infanterie derrière, plus loin un corps de réserve. Il étendait ou renforçait ses lignes, d'après les dispositions qu'il voyait prendre à ses ennemis. Son armée couvrait la plaine depuis le canal jusqu'au fleuve. A midi, il fit déployer les drapeaux et sonner la charge.

Le duc d'Anjou se trouvait à la tête du camp du côté du Nil; il fut le premier attaqué. L'infanterie des Sarrasins se présenta d'abord, lançant le feu grégeois. Ce feu s'attachait aux vêtemens des soldats, aux caparaçons des chevaux. Les soldats, atteints par les flammes qu'ils ne pouvaient éteindre, couraient çà et là, en poussant des cris affreux; les chevaux s'emportaient et jetaient la confusion dans les rangs. A l'aide de ce désordre, la cavalerie ennemie s'ouvrait un passage, dispersait ceux qui combattaient encore, et pénétrait dans les retranchemens. Le duc d'Anjou ne put résister aux attaques multipliées des Sarrasins; son cheval ayant été tué, il combattit à pied, et près d'être accablé par le nombre, il fit demander du secours à Louis IX.

Le roi, aux prises lui-même avec les Musulmans, redouble d'ardeur et d'efforts, repousse l'ennemi dans la plaine, et vole où l'appellent d'autres périls. Les chevaliers qui le suivent se précipitent sur les bataillons musulmans qui attaquaient

le quartier du duc d'Anjou; Louis n'est arrêté ni 1250
par les traits lancés de toutes parts contre lui, ni par le feu grégeois qui couvrait ses armes et les harnois de son cheval (1). Dans le récit de ce combat, Joinville s'étonne que le roi de France ait échappé au trépas, et ne peut s'expliquer cette espèce de miracle qu'en l'attribuant à la puissance de Dieu.

A la gauche du duc d'Anjou campaient les croisés de l'île de Chypre et de la Palestine, commandés par Guy d'Ibelin et Baudouin son frère. Ces croisés ne s'étaient point trouvés à la dernière bataille, et n'avaient perdu ni leurs chevaux ni leurs armes. Auprès d'eux combattait le brave Gauthier de Chatillon, à la tête d'une troupe d'élite (2). Ces intrépides guerriers résistèrent à tous les assauts, et demeurant immobiles au poste confié à leur valeur, contribuèrent beaucoup à sauver le camp et l'armée.

Les Templiers ayant perdu la plus grande partie de leurs chevaliers dans Mansourah, avaient élevé devant eux un retranchement de bois composé de machines enlevées aux Sarrasins; ce faible retranchement ne put résister à l'action du feu grégeois:

---

(1) La crinière de son destrier fut toute couverte de feu grégeois. (Joinville, pag. 60.)

(2) « Après la bataille du roi de Cecile estoit la bataille des barons d'outre-mer, dout messire Gui Gibelin et messire Baudoin son frère estoient chievetin. Après leur bataille estoit celle de monseigneur Gauthier de Chatillon, plein de prudhommie et de bonne chevalerie. »

1250 l'ennemi se précipite dans le camp à travers les flammes; les Templiers forment de leurs corps un rempart impénétrable, et soutiennent pendant plusieurs heures le choc des assaillans: le combat fut si vif sur ce point que derrière la place occupée par la milice du Temple, on apercevait à peine la terre, tant elle était couverte de flèches et de javelots. Le grand-maître des Templiers perdit la vie dans la mêlée; un grand nombre de chevaliers se firent tuer pour le défendre ou pour le venger; les prodiges de leur bravoure arrêtèrent enfin les efforts de l'ennemi, et les derniers qui périrent dans ce combat opiniâtre, eurent en mourant la consolation de voir fuir les Sarrasins.

Guy de Malvoisin se trouvait placé près du poste que défendaient les chevaliers du Temple; le bataillon qu'il commandait était presque tout composé de ses parens, et présentait dans les combats une famille de guerriers toujours unis et toujours invincibles. Guy courut les plus grands périls; il fut blessé plusieurs fois sans qu'il songeât à s'éloigner du combat (1). Son exemple et la vue de ses blessures redoublèrent le courage de ses compagnons, qui repoussèrent enfin les Musulmans. Non loin de Guy de Malvoisin, en descendant vers le canal, on remarquait les croisés flamands. Le comte Guillaume était à leur tête; il soutint sans

(1) « Les Turcs couvrirent monseigneur Guy de Malvoisin de feu grégeois, qu'à grand peine le purent éteindre sa gent. » Pag. 58.

s'ébranler le choc furieux des mameluks: à sa gauche combattait Joinville avec quelques chevaliers; le sénéchal dut en cette occasion son salut aux guerriers de la Flandre; aussi leur donne-t-il les plus grands éloges. Les Flamands, réunis aux Champenois, mirent en fuite l'infanterie et la cavalerie musulmane, les poursuivirent hors du camp, et revinrent chargés des boucliers et des cuirasses qu'ils avaient enlevés à leurs ennemis. 1250

Le comte de Poitiers occupait l'aile gauche de l'armée; comme ce prince n'avait que de l'infanterie, il ne pouvait résister à la cavalerie des Sarrasins. Tels étaient les guerriers de ces temps reculés, que lorsqu'ils n'étaient point à cheval, ils semblaient être désarmés et ne savaient plus combattre, même pour défendre des retranchemens. Le quartier confié à la garde des Poitevins ne tarda pas à être envahi par les troupes musulmanes; les mameluks pillèrent les tentes des chrétiens; le frère du roi fut traîné hors du camp par des cavaliers sarrasins qui l'emmenaient prisonnier. Dans ce péril extrême, le comte de Poitiers ne pouvait attendre aucun secours de Louis IX qui avait volé à la défense du comte d'Anjou, ni des autres chefs de l'armée chrétienne, pressés eux-mêmes par l'ennemi. Ce prince était chéri du peuple pour sa bonté; il reçut en cette occasion le prix de ses vertus, et dut sa délivrance à l'amour qu'il inspirait à tous les croisés (1): lorsqu'on le vit prisonnier, les ouvriers, les

(1) « Les Turcs l'avoient déconfit tout à net, dit Join-

1250 vivandiers, les femmes qui suivaient l'armée, se rassemblèrent en tumulte, et s'armant de haches, de bâtons, de tout ce que le hasard mettait sous leurs mains, ils volèrent à la poursuite des Musulmans. Le comte de Poitiers fut ainsi délivré et ramené en triomphe.

A l'extrémité du camp, et près du quartier des Poitevins, combattait Josserant de Brançon avec son fils et ses chevaliers. Les compagnons d'armes de Josserant étaient partis d'Europe, tous bien montés, équipés magnifiquement; maintenant ils combattaient à pied et n'avaient conservé que leur lance et leur épée (1). Leur chef seul se montrait à cheval, parcourant les rangs, excitant les soldats, volant partout où l'appelait le danger. Cette faible troupe aurait péri tout entière, si Henri de Brienne, resté dans le camp du duc de Bourgogne, n'eût fait tirer ses arbalétriers à travers le bras du fleuve, toutes les fois que l'ennemi renouvelait ses attaques. Sur vingt chevaliers qui accompagnaient Josserant, douze restèrent sur le champ de bataille. Ce vieux guerrier s'était trouvé à trente-six combats dont il

ville, et emmenoient le comte de Poitiers pris. Quand les bouchiers et les aultres hommes de l'ost, et les femmes qui vendoient les denrées virent cela, ils levèrent le cri en l'ost, et, à l'aide de Dieu, ils secoururent le comte et chacièrent de l'ost les Turcs. » Pag. 59.

(1) « Tous ces chevaliers estoient à piés, et il estoit seul à cheval, et monseigneur Henri, le fils de monseigneur Josserant, aussi. » Pag. 59.

avait remporté le prix d'armes. Joinville, en racontant les exploits de cette journée, se souvient qu'il avait vu autrefois Josserant de Brançon, au sortir d'un combat contre les Allemands qui pillaient l'église de Mâcon; il l'avait vu prosterné au pied des autels (1), et demandant avec ardeur la grâce de mourir en combattant les ennemis de Jésus-Christ. Josserant obtint en cette circonstance la grâce qu'il avait demandée à Dieu; car peu de jours après le combat il mourut de ses blessures. 1250

Telle fut la bataille dont Louis IX, dans la relation qu'il envoya en France, parle avec cette simplicité admirable. « Le premier vendredi du » carême, le camp ayant été attaqué par toutes » les forces des Sarrasins, Dieu se déclara pour les » Français, et les infidèles furent repoussés avec » beaucoup de perte (2). »

Dans cette journée, comme dans la précédente, les chrétiens avaient eu toute la gloire, les Sarrasins tout l'avantage. L'armée chrétienne venait de

---

(1) S'adressant à Dieu devant Joinville, il avait dit : « Sire, je te prie qu'il te preigne pitié de moi et m'oste de la guerre entre chrétiens, et m'octroie que je puisse mourir en ton service, par quoi je puisse avoir ton règne en paradis. »

(2) Voyez les pièces justificatives. Saint Louis ne tint pas le même langage à ses guerriers, qu'il avait besoin de réconforter. « Grande grâce devons-nous à notre Seigneur, dit-il, pour deux grâces qu'il nous a faites en cette semaine; car nous les chassâmes de leur héberge, et aujourd'hui les avons vaincus, nous à pied, eux à cheval. » Pag. 60.

l'armée musulmane ne tardèrent pas à s'inspirer 1250
une défiance, un éloignement réciproque; ceux-ci, se repentant d'avoir élevé à l'empire un prince qui voulait régner seul; celui-là, déterminé à défendre son pouvoir contre ceux-mêmes qui le lui avaient donné. Cet état des choses, cette disposition des esprits semblait annoncer à l'Egypte des révolutions nouvelles; malheureusement ces révolutions éclatèrent trop tard pour que les chrétiens pussent en profiter.

Les croisés d'ailleurs allaient se trouver en butte à des fléaux plus redoutables pour eux que la puissance et les armes des Musulmans : une maladie contagieuse se déclara dans l'armée chrétienne. Après les deux derniers combats, on avait négligé d'enterrer les morts; les cadavres jetés pêle-mêle dans l'Aschmoum, et flottant sur les eaux, s'étaient arrêtés devant le pont de bateaux construit par les croisés, et couvraient la surface du canal d'une rive à l'autre (1). De cet amas de cadavres s'échappaient des exhalaisons pestilentielles. Louis IX ordonna d'enterrer les corps des chrétiens (2) dans

(1) « Car, dit Joinville, au bout de neuf jours les corps de nos gens qu'ils avoient tués vindrent au-dessus de l'iane, et l'on disoit que c'étoit parce que les fiels en étoient pourris. » Pag. 62.

(2) « On distinguoit le cou des Sarrasins, dit Joinville, parce qu'ils étoient retaillés (circoncis). Le roi avoit loué cent ribaus (gens sans aveu) pour faire cette triste opération. » Pag. 63.

1250 des fosses creusées sur le rivage : ces dépouilles de la mort, remuées et transportées sans précautions, ne firent qu'accroître les progrès de l'épidémie. Le spectacle qui s'offrait alors aux yeux des croisés répandait dans leur camp une profonde tristesse, et renouvelait le douloureux sentiment de leurs pertes. Parmi ces corps, que les blessures, la pâleur de la mort, l'action du soleil et de l'eau avaient défigurés, on voyait des soldats chrétiens chercher les déplorables restes de leurs amis ou de leurs proches. Plusieurs de ceux à qui l'amitié imposait ce pieux devoir, tombèrent malades et moururent presque subitement. On remarqua surtout le dévouement et la douleur d'un des chevaliers de Robert, comte d'Artois. Ce chevalier inconsolable passait les jours et les nuits sur les bords du canal ; les yeux sans cesse attachés sur les cadavres qu'on tirait de l'eau, et bravant la contagion et la mort, dans l'espoir de retrouver et d'ensevelir le corps du jeune prince dont l'armée française déplorait la perte (1).

Les fatigues de la guerre n'empêchaient point les plus pieux des guerriers de suivre les abstinences du carême; les privations et les austérités de la pénitence achevaient d'épuiser leurs forces. La contagion atteignit les plus robustes comme les plus

---

(1) « Degvile, chambellan du comte d'Artois, et moult d'autres qui queroient leurs amis entre les morts, ne oncque ouï dire que nuls y fust retrouvés. »

faibles (1); leur chair se desséchait, leur peau livide 1250
se couvrait de taches noires; leurs gencives s'enflaient et fermaient le passage aux alimens : l'écoulement du sang par le nez était le signe d'une mort prochaine. La plupart des malades voyaient le trépas sans effroi, et le regardaient comme le terme désiré de leurs souffrances.

A cette maladie se joignaient la dyssenterie et les fièvres les plus dangereuses; on n'entendait dans le camp des chrétiens que des prières pour les mourans ou pour les morts; on ne voyait que des

(1) Cette maladie était le *scorbut;* « elle étoit telle, dit Joinville, que la char des jambes nous desséchoit jusqu'à l'os, et le cuir nous devenoit tanné de noir et de terre, à ressemblance d'une vieille houze (botte) qui a été longtemps nancée (cachée) derrière les coffres; et oultre à nous autres, qui avions cette maladie, nous venoit une autre persécution de maladie de la bouche, de ce que avions mengié de ces poissons, et nous pourrissoit la char d'entre les gencives, dont chascun étoit orriblement puant de la bouche. » Joinville parle ici d'un poisson du Nil appelé *burbotte*, qui est *poisson glout, et se rendoit toujours aux corps morts et les mengeoit;* le sénéchal ajoute dans un autre passage de ses Mémoires, « que la maladie *s'étant renfoncée en l'ost*, il falloit que les barbiers arrachassent et coupassent aux malades de cette maladie de grosse char qui surmontoit sur les gencives, en manière qu'on ne povoit mengier. Grand pitié étoit là de oyr crier et braire par tous les lieux en l'ost ceulx à qui on coupoit cette char morte. Il me ressembloit pauvres femmes qui travaillent de leurs enfants quant ils viennent sur terre, et ne saurois dire la pitié que c'étoit. »

1250 visages pâles et languissans, que des malheureux qui accompagnaient à la tombe leurs compagnons, et que le trépas devait bientôt moissonner à leur tour. Les soldats qui restaient debout ne suffisaient plus à défendre les avenues du camp. Chose inouïe dans les armées françaises, on vit les valets des chevaliers se revêtir des armes de leurs maîtres et les remplacer au poste du péril. Le clergé, qui assistait les malades et enterrait les morts, souffrit beaucoup de l'épidémie : bientôt il n'y eut plus assez d'ecclésiastiques pour desservir les autels et célébrer les cérémonies chrétiennes. Un jour le sire de Joinville, malade lui-même, et entendant la messe de son lit, fut obligé de se lever et de soutenir son aumônier prêt à s'évanouir sur les marches de l'autel. *Ainsi soutenu*, ajoute le naïf historien, *il acheva son sacrement, parchanta la messe tout entièrement, ne oncques plus ne chanta* (1).

Nous avons vu dans les premières guerres saintes la multitude des croisés livrée aux plus cruels fléaux : souvent alors les plus braves des guerriers désespéraient de la cause des pélerins et désertaient les drapeaux de la croisade; plusieurs fois même l'excès de leur misère leur arracha des imprécations et des blasphèmes. On doit remarquer ici que les soldats et les compagnons de Louis IX supportèrent leurs maux avec plus de patience et de résignation. Aucun des chevaliers ne songea à quitter

(1) Pag. 64.

les drapeaux de la croisade; on n'entendait dans 1250
l'armée aucune plainte séditieuse ou sacrilége; l'exemple du saint roi fortifia sans doute le courage des croisés, et les préserva des excès du désespoir. Louis IX, vivement affligé des maux qui désolaient son armée, faisait tous ses efforts pour les adoucir ou pour y mettre un terme. Si quelque chose pouvait consoler de l'état déplorable où se trouvaient les croisés, c'était de voir un roi de France, soignant lui-même les malades, leur prodiguant des secours, les préparant à la mort. En vain on le conjurait de ne point s'exposer à des périls plus grands que ceux du champ de bataille; rien ne pouvait ébranler son courage ni arrêter l'ardeur de sa charité; il regardait comme un devoir (c'est ainsi qu'il s'exprimait lui-même) d'exposer ses jours pour ceux qui exposaient sans cesse leur vie pour lui. Un de ses serviteurs, Gangelme, homme de bien, étant exhorté à mourir par un prêtre, lui dit: *Je ne mourrai point que je n'aie vu le Roi.* Le roi se rendit à sa prière, et le malade expira consolé par la présence et les paroles d'un si bon prince (1). A la fin, celui qui consolait tous les autres tomba malade lui-même. Le roi ne sortait plus de sa tente; la désolation devint plus vive et plus générale; ceux qui souffraient perdirent toute espérance: il leur semblait que la Providence les avait

(1) Voyez Guill. de Chartres, *De vit. et mirac. S. Ludov.*, *apud* Duchesne, tom. 5, pag. 495.

1250 abandonnés, et que le ciel ne protégeait plus les soldats de la croix.

Les Sarrasins restaient immobiles dans leur camp et laissaient faire les maladies, leurs redoutables auxiliaires; cependant Almoadam, pour ajouter la disette à tous les maux que souffraient ses ennemis, résolut d'interrompre toute communication des chrétiens avec Damiette, d'où ils recevaient des vivres par la voie du Nil. Ayant rassemblé un grand nombre de bateaux, le sultan les fit démonter; on les transporta ensuite à l'embouchure du canal de Méhalleh, sur la rive occidentale du fleuve (1). Une flotille française remontait le fleuve sans défiance, et portait des vivres au camp; elle approchait d'une île derrière laquelle les galères du sultan s'étaient placées en embuscade. Tout-à-coup les ennemis paraissent, surprennent les chrétiens, les attaquent avec furie, leur tuent mille soldats, et s'emparent de cinquante navires chargés de provisions. Peu de jours après, d'autres vaisseaux qui remontaient vers Mansourah éprouvèrent le même sort. Il n'arrivait plus personne au camp; on ne recevait plus de nouvelles de Damiette; l'armée chrétienne se livrait aux plus tristes pressentimens, lorsqu'un navire du comte

(1) Nous suivons ici le récit de Makrizi. (Voyez *Biblioth. des Crois.*, §. 84.) On peut d'ailleurs consulter, sur les localités, ce que nous avons déjà dit dans le douzième livre de cette histoire, ainsi que la carte qui l'accompagne. Les deux expéditions s'expliquent l'une par l'autre.

de Flandre, échappé comme par miracle à la poursuite de l'ennemi (1), annonça que tous les vaisseaux des croisés avaient été pris, et que le pavillon musulman dominait sur tout le cours du fleuve. 1250

Bientôt la disette fit d'affreux ravages dans l'armée, où ceux qu'avait épargnés la maladie expiraient de misère et de faim. Le découragement s'empara des chefs et des soldats. Alors le roi songea à faire une trève avec les Musulmans. Philippe de Montfort fut envoyé au sultan d'Égypte : on nomma de part et d'autre des commissaires chargés de conclure un traité. Ceux du roi de France proposèrent d'abord de rendre au sultan la ville de Damiette, à condition qu'on rendrait aux chrétiens Jérusalem et toutes les places de la Palestine tombées au pouvoir des Musulmans dans les dernières guerres. Le sultan, qui redoutait la bravoure et le désespoir des croisés, qui d'ailleurs pouvait craindre que ses ennemis ne reçussent des renforts, et que Damiette ne résistât long-temps à ses armes, accepta les conditions proposées. Lorsqu'il fut question de livrer des otages, le roi offrit

(1) « Nous ne sçûmes oncques nouvelles de ces choses jusqu'à tant qu'un vaisselet au comte de Flandre qui échappa des mécréans par force le nous dit que les galées du soudan avoient bien gagné quatre-vingts de nos galères qui estoient venues vers Damiette et tous les gens qui estoient dedans. » Pag. 63. Comparez le récit de Joinville avec ceux de Makrizi et de Gémal-eddin, à l'endroit cité.

1250 ses deux frères; mais le sultan, soit qu'il ne crût point à la bonne foi de ses ennemis, soit qu'il ne fût point lui-même de bonne foi, exigea que le roi de France se remît dans ses mains pour garant du traité (1). Sargines, l'un des commissaires, ne put entendre cette proposition sans colère : « Vous devez assez connaître les Français, s'écria-» t-il, pour savoir qu'ils ne souffriront jamais que » leur roi soit prisonnier des Musulmans. » On tint conseil dans l'armée chrétienne : le roi consentait à tout; mais les seigneurs et les barons s'élevèrent avec véhémence contre cette résignation de leur souverain. On voyait, d'un côté, le monarque qui voulait racheter la vie des siens par ses propres dangers; de l'autre, une foule de guerriers qui répétaient tous ensemble qu'ils ne pouvaient souffrir tant de honte, et qu'ils se feraient plutôt tuer tous *que de bâiller leur roi en gage* (2). Plus Louis était aimé de ses guerriers, moins il fut le maître en cette circonstance; et chacun se faisant une gloire et presqu'un devoir de lui désobéir, on renonça à toute négociation.

(1) « Le conseil leur offrit qu'ils retinssent un des frères du roi tant qu'ils resteraient à Damiette, ou le comte d'Anjou ou le comte de Poitiers. Les Sarrasins disrent qu'ils n'en feroient rien, si on ne leur laissoit le corps du roi en gage. » Pag. 65.

(2) « Monseigneur de Sergines, le bon chevalier, dit qu'il aimeroit mieux que les Sarrasins les eussent tous morts que ils eussent laissé le roi en gage. » Pag. 65.

Pour peindre l'affreuse disette qui désolait le camp des chrétiens, les chroniques contemporaines racontent, comme une chose extraordinaire, qu'un mouton se vendait jusqu'à dix écus, un bœuf quatre-vingts livres, un œuf douze deniers. Un prix si excessif surpassait les facultés du plus grand nombre des pélerins, qui n'avaient pour soutenir leur vie que des herbes, des racines ramassées dans les champs, et quelques poissons qu'on ne mangeait qu'avec répugnance, parce qu'ils se nourrissaient, disait-on, des corps morts jetés dans le Nil (1). 1250

Louis IX, conservant son courage et sa tranquillité d'âme au milieu du deuil et de l'abattement général, s'occupa de sauver les déplorables restes de son armée, et résolut de repasser sur la rive opposée de l'Aschmoum. Tandis que l'armée chrétienne traversait le pont de bois jeté sur le canal, elle fut vivement attaquée par les Musulmans. Gaucher de Châtillon, qui commandait l'arrière-garde, repoussa d'abord leurs attaques ; mais comme les ennemis revinrent plusieurs fois à la

(1) Voyez Joinville. Leblanc, dans son *Traité des Monnaies*, page 190, évalue le sou, du temps de saint Louis, à 9 sous 8 deniers du temps où il écrivait (1690), et la livre tournois à 9 livres 13 sous 4 deniers. Depuis Leblanc, la valeur de l'argent a augmenté d'environ le double, en sorte que le sou, du temps de saint Louis, en vaut 19 d'aujourd'hui. Ainsi les 80 livres dont il est question dans Joinville, vaudraient 1520 liv., et les 12 den., qui font 1 s., vaudraient 19 s. de la monnaie actuelle.

1250 charge, et qu'ils avaient l'avantage du nombre, la victoire était sur le point de se déclarer contre les chrétiens. La valeur brillante du comte d'Anjou contint l'impétuosité musulmane. Erard et Jean de Valeri firent des prodiges de bravoure; Jeffroi de Hussembourg se distingua par des actions héroïques, et mérita la palme de cette journée. Ainsi, toujours quelque gloire se mêlait aux infortunes des croisés français; mais la victoire ne leur procurait aucun avantage, et les laissait toujours en butte aux mêmes périls, en proie aux mêmes calamités. Ils ne furent pas moins malheureux en-deçà qu'au-delà de l'Aschmoum, et lorsqu'ils eurent resté quelques jours dans leur ancien camp, il leur fallut prendre enfin la triste résolution de retourner à Damiette (1).

Almoadam, dès qu'il fut averti des dernières dispositions des chrétiens, harangua lui-même ses troupes, leur fit distribuer des vivres et de l'argent, les renforça d'un grand nombre d'Arabes attirés par l'espoir du butin. Par son ordre, des bateaux chargés de soldats descendirent le Nil et se réunirent à la flotte musulmane qui avait intercepté les

(1) « Quand le roi vit qu'il ne pouvoit demeurer là, il ordonna que l'on se mouvât pour retourner à Damiette. » Aboul-Mahassen fait à ce sujet une observation importante : il dit que telle avait été la précipitation de la retraite des chrétiens, qu'ils avaient négligé de couper le pont qui était sur l'Aschmoum. (Voyez *Bibliothèque des Croisades*, §. 84.)

convois des croisés. Des corps de cavalerie légère furent envoyés sur tous les chemins que devait suivre l'armée française dans sa retraite. 1250

Dans la journée du 5 avril (1), le mardi après l'octave de Pâques, Louis IX fit tout préparer pour le départ de son armée: on embarqua sur le Nil les femmes, les enfans, les malades; on avait attendu l'entrée de la nuit pour dérober à l'ennemi ces tristes préparatifs (2). Le rivage du Nil offrait un spectacle déchirant; on ne voyait que des croisés accablés par leurs souffrances (3), et se séparant, les larmes aux yeux, de leurs amis qu'ils ne devaient plus revoir. Au milieu de ces scènes douloureuses, les Arabes profitant des ténèbres de la nuit, pénètrent dans le camp, pillent les bagages, égorgent tous ceux qu'ils rencontrent. Une foule éperdue fuit de tous côtés, et des cris d'alarmes retentissent sur la rive du canal et du fleuve. Les mariniers s'aperçoivent de cet effroyable désordre à la lueur des feux qu'on avait allumés; et voyant qu'on massacre les chrétiens, craignant pour eux-mêmes, se disposent à s'éloigner. Le roi qui, malgré son

---

(1) Bernard Trésorier, auteur de la continuation de l'histoire de Guillaume de Tyr, a fixé l'époque précise de chaque fait. On peut voir l'analyse que nous avons faite de cet historien dans la *Biblioth. des Crois.*

(2) Joinville, pag. 64.

(3) Joinville était encore malade; il avait un rhume si grand à la tête, *qu'il lui filoit de la tête parmi les narrines.*

1250 extrême faiblesse, était partout présent, et veillait à tout, fait repousser les infidèles hors du camp, rassure la multitude des croisés, et commande aux navires qui s'éloignaient de la rive, de revenir et de prendre à leur bord le reste des malades (1).

Le légat du pape et plusieurs seigneurs français montèrent dans un gros vaisseau. On pressa le roi de suivre cet exemple, mais il ne pouvait se résoudre à abandonner son armée; en vain on lui représenta que son état de faiblesse et de maladie ne lui permettait point de combattre, et l'exposait à tomber entre les mains des Sarrasins; en vain on ajoutait qu'en exposant sa vie il compromettait le salut de l'armée; ces raisons et plusieurs autres, dictées par un sincère attachement pour sa personne, ne purent le faire changer de résolution. Il répondait qu'aucun danger ne pourrait le séparer de ses fidèles guerriers; qu'il les avait amenés avec lui, qu'il voulait repartir avec eux, et mourir, s'il le fallait, au milieu d'eux. Cette héroïque détermination, dont on prévoyait les suites inévitables, plongeait tous les chevaliers dans la consternation et la douleur. Les soldats, partageant les sentimens des chevaliers, couraient sur les bords du Nil, et s'adressant à tous ceux qui descendaient le fleuve, criaient de toute leur force: *Attendez le roi, attendez le roi!* Les flèches et les javelots volaient con-

(1) Joinville dit: « Il y eut grand assaut à l'ost du roi. » Pag. 84.

tre les vaisseaux qui continuaient à descendre. 1250
Plusieurs s'arrêtèrent; mais Louis leur ordonna de poursuivre leur route (1).

La plupart des guerriers français étaient accablés par la maladie, exténués par la faim. Les fatigues, les nouveaux périls qu'ils allaient essuyer, n'effrayaient point leur courage; mais ils ne pouvait supporter la pensée d'abandonner des lieux remplis encore du souvenir de leurs victoires. Le duc de Bourgogne se mit en marche dès le soir; peu de temps après, le reste des troupes quitta le camp, emportant les tentes et les bagages. Louis, qui ne voulut partir qu'avec l'arrière-garde, n'avait retenu auprès de lui, de ses gendarmes, que le brave Sargines et quelques-uns des chevaliers et des barons qui conservaient encore leurs chevaux. Le roi, se soutenant à peine (2), paraissait au milieu d'eux

(1) Ce trait généreux de saint Louis, qui refusa de quitter son armée, est attesté par les historiens français et par les chroniques orientales; Joinville s'exprime ainsi : « Et voyant le roy qui avait la maladie de l'ost et la menoison comme les autres, que nous le laissions; et si se fust bien garanty, s'il eût voulu ès grans gallées; mais il disait *qu'il aymoit mieux mourir que laisser son peuple.* » Geoffroi de Beaulieu, également témoin oculaire, atteste le même fait; on peut joindre au témoignage de ces deux historiens, celui de l'historien arabe *Aboul-Mahassen.* « *Le roi de France,* dit-il, *eût pu échapper aux mains des Egyptiens, soit à cheval, soit dans un bateau; mais ce prince généreux ne voulut jamais abandonner ses troupes.* »

(2) « Le soir se pasma plusieurs fois, et pour la fai-

1250 monté sur un cheval arabe; il ne portait ni casque, ni cuirasse, et n'avait pour arme que son épée. Les guerriers restés auprès de sa personne le suivaient en silence; et dans l'état déplorable où ils étaient réduits, ils montraient encore quelque joie d'avoir été choisis pour défendre leur roi et mourir à ses côtés.

Déjà la retraite de l'armée chrétienne était connue des Sarrasins. Le roi avait ordonné de rompre le pont de l'Aschmoum, mais on n'avait point exécuté ses ordres, ce qui donna aux Musulmans un moyen facile de traverser le canal. En un moment toute la plaine qui s'étendait du côté de Damiette se trouva couverte d'ennemis. L'arrière-garde des chrétiens était arrêtée à chaque pas dans sa retraite, tantôt par le passage d'un ruisseau, tantôt par une charge de cavalerie musulmane. Au milieu des ténèbres de la nuit, les croisés ne savaient où diriger leurs coups, et lorsqu'ils parvenaient à repousser leurs ennemis, ils n'osaient les poursuivre. Craignant de s'égarer, ceux qui étaient loin les uns des autres, s'appelaient par leur nom; ceux qui conservaient leurs rangs, n'avaient plus de drapeau, ne reconnaissaient plus de chef : on n'entendait dans la plaine que les hennissemens des chevaux, le bruit des armes, des cris de rage et de

---

blesse qu'il avoit, on fut obligé de lui couper le fond de sa braye toutes les fois qu'il descendoit pour aller à chambre (à la garde-robe). »

désespoir; mais ce qu'il y avait de plus déplorable 1250
dans cette retraite, c'était de voir les blessés étendus sur les chemins, tendant leurs bras à leurs compagnons, et les conjurant par leurs pleurs de ne pas les laisser exposés à la fureur des Sarrasins. On attendait le jour avec impatience; mais le jour redoubla la confiance des Musulmans en leur découvrant le petit nombre des chrétiens: il remplit ceux-ci d'un nouvel effroi, en leur montrant la multitude de leurs ennemis.

Menacés et poursuivis de toutes parts, les chevaliers qui avaient pris la route de terre, portèrent envie à ceux qui s'étaient embarqués sur le Nil (1); mais ces derniers ne couraient pas moins de dangers que leurs malheureux compagnons. Peu de temps après leur départ, un grand vent s'était élevé et les repoussait vers Mansourah: quelques-uns de leurs navires avaient échoué sur la rive; plusieurs, poussés violemment les uns contre les autres, étaient prêts à être submergés. Vers l'aube du jour, leur flotille arriva près de Méhalleh, lieu funeste aux chrétiens; la flotte musulmane les y attendait. Les archers, chargés de les escorter en suivant le rivage, avaient pris la fuite: à leur place se montrèrent une multitude de cavaliers musulmans, lançant une si grande quantité

(1) « Tandis que je priois les mariniers, dit Joinville, d'attendre que nous nous en allassions, les Sarrasins entrèrent en l'ost, et je vis à la clarté du feu qu'ils tenoient les malades sur la rive. » Pag. 66.

1250 de flèches armées de feux grégeois, qu'on aurait pu croire, dit Joinville, que *toutes les étoiles du ciel tombaient.*

Le vent contrariait toutes les manœuvres des mariniers. Les croisés, entassés pêle-mêle sur les navires, pouvaient à peine se tenir debout; la plupart étaient sans armes. Portant leurs regards, tantôt vers le rivage où l'on apercevait au loin des tourbillons de poussière, tantôt vers le ciel dont ils imploraient l'appui, ils croyaient encore qu'un événement inattendu pourrait les délivrer, ou bien que l'armée qui s'avançait vers Damiette viendrait à leur secours, mettant ainsi leur dernier espoir dans les miracles de la Providence et dans ceux de la bravoure. Trompeuse illusion! une partie des troupes chrétiennes avait été dispersée; l'arrière-garde, encouragée par la présence du roi, faisait d'incroyables et d'inutiles efforts pour repousser la foule des Sarrasins qui se grossissait de moment en moment; le désespoir des guerriers français enfanta mille actions glorieuses; mais tant d'héroïsme ne pouvait leur obtenir que les palmes du martyre. Guy du Châtel, évêque de Soissons, n'espérant plus atteindre Damiette et revoir la France (1), résolut de chercher la mort et se précipita, suivi de quelques chevaliers, dans les rangs des Sarrasins, qui, selon l'expression de Joinville, *l'occirent et l'envoyèrent en la*

(1) Gui du Châtel, évêque de Soissons, était de la maison de Chatillon. Voyez *Hist. de Chatill.*, liv. 11, ch. 6.

compagnie de Dieu. Gaucher de Châtillon et Sargines combattaient encore pour sauver la vie du roi de France. Sargines, se tenant à côté du roi, chassait les ennemis à grands coups d'épée; le danger semblait avoir redoublé ses forces. L'histoire contemporaine, qui nous le montre dissipant autour de Louis la foule innombrable des Sarrasins, le compare au *vigilant serviteur qui écarte avec soin les mouches de la coupe de son maître* (1). 1250

Cependant l'espoir de la victoire enflammait l'enthousiasme et le fanatisme des musulmans; ils étaient persuadés qu'ils combattaient pour la cause de leur prophète : leurs derviches et leurs imans, qui avaient prêché la guerre dans les mosquées, les suivaient sur le champ de bataille, parcouraient les rangs de l'armée et les excitaient au carnage. Un historien arabe (2), qui mêle le merveilleux à son récit, rapporte que le scheik Ezzeddin, voyant que la victoire se déclarait un moment pour les chrétiens, parce que des tourbillons de

(1) « Le roi me conta que monseigneur de Sergines le défendoit des Sarrasins comme le valet défend la coupe (le honap) de son seigneur, des mouches; car toutes les fois que les Sarrasins l'approchoient, il prenoit son épée et les chassoit en vue du roi. »

(2) L'historien arabe Soyouti, qui raconte ce fait, est un peu obscur dans cette partie de son récit : on ne peut savoir à quelle occasion précise il en a parlé. Au reste cette circonstance est peu importante. (Voyez les Extraits des auteurs orientaux.)

1250 poussière, poussés par la tempête, couvraient l'armée musulmane et l'empêchaient de combattre, adressa la parole au vent, et lui dit : *O vent! dirige ton souffle contre nos ennemis!* La tempête, ajoute le même historien, obéit à la voix du saint personnage, et la victoire se déclara pour les soldats de l'islamisme. On ne rapporte ici cette circonstance que pour faire connaître l'esprit qui animait les Musulmans dans leurs guerres contre les chrétiens. Les Sarrasins n'avaient pas besoin d'un miracle pour triompher d'une armée dispersée et réduite à un si petit nombre de combattans. L'arrière-garde des chrétiens, toujours poursuivie, sans cesse attaquée, arriva avec beaucoup de peine devant le bourg de Minieh (1). Le roi, escorté par quelques chevaliers, entra dans la ville, où *il fut descendu*, dit Joinville, *au giron d'une bourgeoise de Paris.* La fatigue, la maladie, la douleur que lui causait un si grand désastre, l'avaient tellement accablé, que *tous cuidèrent* (nous citons toujours le même historien) *qu'il allait passer le pas de la mort* (2).

L'intrépide Gaucher de Châtillon combattait encore pour le sauver; seul il défendit longtemps l'entrée d'une rue étroite qui conduisait à la maison où de fidèles serviteurs cherchaient

(1) C'est le Minieh d'Aboul-Abdallah. Voyez l'extrait d'Aboul-Mahassen, *ibid.* On y trouve plus d'une particularité curieuse.

(2) Joinville, pag. 66.

à rappeler le monarque à la vie. On le voyait 1250
tantôt fondre comme un éclair sur les infidèles, les disperser, les abattre; tantôt se retirer pour arracher de sa cuirasse et même de son corps les flèches et les dards dont il était hérissé. Il retournait ensuite au combat, et se dressant de temps en temps sur ses étriers, il criait de toute sa force: *A Châtillon, chevaliers, à Châtillon! où sont mes prud'hommes?* Le reste de l'arrière-garde était encore à quelque distance; personne ne paraissait; les Sarrasins, au contraire, accouraient en foule: enfin, accablé par le nombre, tout couvert de traits, percé de coups, il tomba; aucun des croisés ne put le secourir, ni être témoin de sa fin héroïque; son cheval tout sanglant resta aux infidèles, et ses derniers exploits furent racontés par un guerrier musulman, qui montrait son épée et se vantait d'avoir tué le plus brave des chrétiens.

L'arrière-garde, retirée sur une colline, se défendait encore avec avantage. Philippe de Montfort, qui la commandait, vint dire au roi qu'il venait de voir l'émir avec lequel on avait traité d'une suspension d'armes au camp de Mansourah, et que *si c'était son bon plaisir, derechef il lui en irait parler.* Le monarque y consentit, promettant de se soumettre aux conditions que le sultan avait d'abord exigées. Dans le malheureux état où se trouvaient les croisés, ils inspiraient encore quelque crainte à leurs ennemis. Cinq cents chevaliers restaient sous les armes; beaucoup de ceux qui avaient

1250 dépassé Minieh revenaient sur leurs pas pour disputer la victoire aux Sarrasins. L'émir accepta la proposition d'une trève. Montfort, pour gage de sa parole, lui donna un anneau qu'il portait à son doigt (1). Déjà ils se touchaient dans la main, lorsqu'un *traître, mauvais huissier*, nommé Marcel, commença à crier: *Seigneurs chevaliers français, rendez-vous tous, le roi vous le mande de par moi, ne le faites pas tuer.* A ces derniers mots, la consternation est générale; on croit que le monarque court les plus grands dangers pour sa vie, si on résiste aux Sarrasins: les chefs, les officiers, les soldats, tout le monde met bas les armes (2).

L'émir, qui avait commencé à traiter de la paix, s'aperçut de ce changement; il rompit aussitôt la négociation en disant: *On ne fait point de trève avec des vaincus* (3). Bientôt après, un des principaux émirs, Gemal-eddin, entra dans Minieh. Trouvant le roi environné de ses serviteurs désolés, il s'empara de sa personne; et, sans égard pour la majesté royale, sans respect pour la plus haute des infortunes, lui fit mettre des chaînes aux pieds et

(1) « Il alla au Sarrasin, qui, pour gage de la parole, avoit osté son casque de sa tête, et lui osta son anel de son doigt pour gage qu'il tiendrait sa parole. » Pag. 67.

(2) « Tous cuidèrent que le roi l'avoit mandé, et rendirent leurs épées aux Sarrasins. »

(3) Comparez Joinville, pag. 67, *Chroniq. de Saint-Denys*, pag. 70; *Guil. de Nangis*, pag. 215.

aux mains(1); dès-lors il n'y eut plus de salut pour 1250
les croisés. Les deux frères du roi tombèrent aux mains des infidèles : ceux qui étaient parvenus jusqu'à Pharescour, furent atteints et perdirent tous la vie ou la liberté. Plusieurs d'entr'eux auraient pu arriver jusqu'à Damiette; mais en apprenant la captivité du roi, ils ne se sentirent plus la force ni de continuer leur route ni de se défendre. Ces chevaliers, naguère si intrépides, restaient immobiles sur les chemins, et se laissaient égorger ou enchaîner sans proférer la moindre plainte, sans opposer la moindre résistance. L'oriflamme, les drapeaux, les bagages, tout devint la proie des Sarrasins. Au milieu des scènes du carnage, les guerriers musulmans faisaient entendre d'horribles imprécations contre Jésus-Christ et ses défenseurs : ils foulaient aux pieds, ils profanaient par leurs outrages, les croix, les images sacrées; horrible spectacle et dernier sujet de scandale et de désespoir pour les croisés, qui venaient de voir

(1) Voyez à ce sujet le récit d'Aboul-Mahassen, celui des auteurs arabes qui s'est le plus étendu sur ces malheureux événemens. Mathieu Pâris fait sur la captivité du roi la réflexion suivante : « On ne trouve point dans la série de quelques histoires qu'un roi de France ait été fait prisonnier, surtout par les infidèles, ou vaincu, excepté celui-ci. S'il avoit du moins été réservé seul pour le salut et l'honneur, quand même tous les autres auroient succombé, les chrétiens auroient eu quelque moyen d'éviter l'opprobre. » (Pag. 793.)

1250 leur roi couvert de chaînes, et voyaient leur Dieu lui-même livré aux insultes du vainqueur.

Les croisés embarqués sur le Nil n'eurent pas un meilleur sort; tous les navires des chrétiens, excepté celui du légat, furent submergés par la tempête, consumés par le feu grégeois, ou pris par les Musulmans. La foule des Sarrasins, assemblée sur la rive ou montée sur des barques, immolait tout ce qui s'offrait à ses coups. Elle n'épargna ni les femmes ni les malades. L'avarice, au défaut d'humanité, sauva ceux dont on espérait une rançon. Le sire de Joinville, souffrant toujours de ses blessures et de la maladie qui avait régné au camp de Mansourah, s'était embarqué avec les deux chevaliers qui lui restaient et quelques-uns de ses serviteurs. Quatre galères musulmanes s'approchèrent de son navire qui venait de jeter l'aucre au milieu du fleuve. On le menaçait de la mort s'il ne se rendait sur l'heure. Le sénéchal délibéra avec les personnes de sa suite sur ce qu'il y avait à faire dans un si pressant danger (1) : tous convinrent qu'il fallait se rendre, *excepté un sien clerc qui voulait qu'on se fît tuer pour aller droit en paradis; ce qu'ils ne voulurent croire.* Joinville prit alors un petit coffre, en tira ses joyaux et ses reliques, qu'il jeta dans l'eau, et se rendit à discré-

(1) Fallait-il se rendre aux galères des infidèles ? fallait-il se soumettre aux cavaliers qui remplissaient les campagnes ? Telle était la question que discutaient Joinville et ses soldats.

tion. Malgré les lois de la guerre, le sénéchal allait 1250
être tué, si un renégat qui le connaissait, ne l'eût couvert de son corps en criant : *C'est le cousin du roi!* Joinville, pouvant à peine se soutenir, fut traîné dans une galère musulmane, et de là transporté dans une maison voisine du rivage. Comme on lui avait ôté son haubert, et qu'il restait presque sans vêtemens, les Sarrasins qui le tenaient prisonnier lui donnèrent un *chaperonnet qu'il mit sur sa tête*, et lui jetèrent sur les épaules *une sienne couverture d'écarlate fourrée de menu ver, que lui avait donné Madame sa mère;* il était tout tremblant *de sa maladie et de la grant peur qu'il avait.* Comme il ne put avaler un verre d'eau qu'on lui donna, il se crut mort, et fit venir auprès de lui ses serviteurs, qui se mirent tous à pleurer (1). Parmi ceux qui pleuraient, on remarquait un jeune enfant, fils naturel du seigneur de Montfaucon; cet enfant avait vu périr les personnes chargées de le conduire, et s'était jeté tout éperdu dans les bras et sous la protection de Joinville. Le spectacle de l'enfance abandonnée, le désespoir du bon sénéchal, excitèrent la compassion des émirs qui étaient présens; l'un d'entr'eux, que Joinville appelle tantôt *le bon Sarrasin*, tantôt le *pauvre Sar-*

(1) « Lors je demandois à boire, et l'on m'apporta de l'eau dans un pot, et sitôt que je la mis dans la bouche, elle me jaillit par les narines. Quand je vis cela, j'envoyai quérir ma gent pour lui annoncer que j'étois mort, car j'avois l'apostème à la gorge. »

1250 *rasin*, avait soin du jeune enfant, et lorsqu'il se sépara du sénéchal, il lui dit : *Tenez toujours ce petit enfant par la main, ou aultrement je suis sûr que les Sarrasins le tueront* (1).

Le carnage se prolongea long-temps après le combat ; il dura plusieurs jours : on fit descendre à terre les captifs qui avaient échappé à la première fureur des soldats musulmans ; malheur à ceux que la maladie avait affaiblis, et qu'on trouvait avec les marques de la pauvreté ! plus les victimes étaient dignes de pitié, plus elles irritaient la barbarie du vainqueur. Des soldats armés d'épées et de massues, et chargés d'exécuter les terribles sentences de la victoire, attendaient les prisonniers sur le rivage. Le prêtre Jean de Vaissy, et quelques-uns des serviteurs de Joinville, sortirent mourans de leurs navires ; on les acheva sous les

---

(1) Joinville fut guéri par un Sarrasin. « Il me donna telle chose à boire que je fus guéri dedans deux jours. »

Joinville nous a raconté dans le plus grand détail les événemens de sa propre captivité. Il dit « qu'il fut amené devant un émir, qui fit venir tout exprès un bourgeois de Paris pour causer avec lui. Joinville mangeait *dans une écuelle* au moment où ce bourgeois arriva. Celui-ci se prit immédiatement a lui dire : « Que faites-vous donc, sire ? vous mangez gras ! » Alors Joinville repoussa l'écuelle ; et l'émir, qui avait demandé le motif de cette répugnance, l'ayant appris du bourgeois, rassura Joinville en lui disant que Dieu ne punissait que l'intention. Le bon historien ne se contenta pas de cette explication, et s'imposa la pénitence, selon l'ordre du légat.

yeux de leur maître, en disant que ces malheureux n'étaient bons à rien, et qu'ils ne pouvaient payer ni leur liberté ni leur vie (1). 1250

Dans ces jours de désastres et de calamités, plus de trente mille chrétiens perdirent la vie (2), tués sur le champ de bataille, noyés dans le Nil, ou massacrés après le combat. La nouvelle de cette victoire des Musulmans se répandit bientôt dans toute l'Égypte. Le sultan du Caire écrivit au gouverneur de Damas, pour lui annoncer les derniers triomphes de l'islamisme : « Grâces soient rendues, disait-il » dans sa lettre, au Tout-Puissant, qui a changé » notre tristesse en joie; c'est à lui seul que nous » devons la gloire de nos armes; les faveurs dont » il a daigné nous combler sont innombrables, et

(1) Joinville, pag. 70.

(2) Nous suivons ici le récit de l'auteur arabe Aboul-Mahassen. (Voyez la *Biblioth. des Crois.*, à l'endroit cité.) Un autre auteur, cité par Aboul-Mahassen, et témoin oculaire, dit que les Musulmans ne perdirent pas plus de cent hommes. Mathieu Pâris ne porte qu'à un peu plus de vingt-deux mille combattans et à trois mille trois cents braves chevaliers, la perte que fit l'armée chrétienne. Outre les comtes d'Artois et de Salisbury, et Robert de Vair, il nomme Raoul de Cussy, vaillant chevalier, Hugues, comte de Flandre, Hugues-le-Brun, comte de la Marche, dont le père était mort peu auparavant près de Damiette, et le comte de Pontivy. Il ne resta que trois chevaliers du Temple et quatre de l'Hôpital; un cinquième mourut de ses blessures avant d'arriver à Acre. Il ne resta de l'ordre Teutonique que trois chevaliers blessés. (Math. Pâris, pag. 793.)

1250 » la dernière est la plus précieuse de toutes. Vous » annoncerez au peuple de Damas, ou plutôt à » tous les Musulmans, que Dieu nous a fait rem» porter une victoire complète sur les chré» tiens, au moment où ils avaient conjuré notre » perte (1). »

Le lendemain du jour où l'armée chrétienne avait mis bas les armes, le roi de France fut conduit à Mansourah dans un bateau de guerre; il était escorté par un grand nombre de barques égyptiennes. Les tambours et les timbales se faisaient entendre au loin. L'armée égyptienne était en ordre de bataille sur la rive orientale du Nil, et marchait à mesure que la flotte avançait. Tous les prisonniers que le glaive de l'ennemi avait épargnés suivaient les troupes musulmanes, les mains liées derrière le dos. Les Arabes étaient en armes sur la rive opposée, et de toutes parts la multitude accourait pour être témoin de cet étrange spectacle. Louis IX, arrivé à Mansourah, fut enfermé dans la maison de Fakreddin-ben-Lokman, secrétaire du sultan, et fut confié à la garde de l'eunuque Sabyh. Une vaste enceinte, environnée de murailles de terre, et gardée par les plus farouches des guerriers musulmans, reçut les autres prisonniers de guerre (2).

(1) La lettre du sultan nous a été conservée par Makrizi : on la trouvera en entier dans la *Biblioth. des Crois.*, §. 84. C'est à M. Reinaud que nous en devons la traduction.

(2) Ces détails sont empruntés d'Aboul-Mahassen.

La nouvelle de ces désastres avait porté la consternation et le désespoir dans la ville de Damiette, où flottait encore l'étendard des Français. D'abord il circula des bruits confus; bientôt quelques croisés échappés au carnage, annoncèrent que toute l'armée chrétienne avait péri. La reine Marguerite était sur le point d'accoucher: son imagination effrayée lui représentait tantôt son époux immolé par les Sarrasins, tantôt l'ennemi aux portes de la ville. Ses agitations devinrent si violentes, qu'on la crut près d'expirer (1). Un chevalier, âgé de plus de quatre-vingts ans, lui servait d'écuyer, et ne la quittait ni le jour ni la nuit. Cette malheureuse princesse, lorsqu'elle était un moment assoupie par la douleur, se réveillait en sursaut, s'imaginant que *toute sa chambre était pleine de Sarrasins pour la occir*. Le vieux chevalier, qui lui tenait la main pendant qu'elle dormait, la lui serrait alors et lui disait : *Madame, je suis avec vous, n'ayez pas peur*. Un instant après qu'elle avait fermé les yeux, elle se réveillait encore et poussait des cris effrayans; le grave écuyer la rassurait de nouveau. Enfin, pour se délivrer de ses alarmes cruelles, la reine fit sortir tout le monde de sa chambre, excepté son chevalier; puis se jetant à ses genoux, elle lui dit : « Sire chevalier, promettez-moi que » vous m'accorderez la grâce que je vais vous de- 1250

(1) Tous ces détails se trouvent dans Joinville. Guillaume de Nangis est plus court, et son style se rapproche plus du ton des simples chroniqueurs.

1250 » mander. » Il le promit par serment. Marguerite continua ainsi : « Je vous requiers, sur la foi que » vous m'avez donnée, que si les Sarrasins pren- » nent cette ville, vous me couperez la tête avant » qu'ils puissent me prendre. — *Très volontiers* » *le ferai-je*, réplique le vieux chevalier, *et si* » *ai-je eu en pensée d'ainsi faire, si le cas y* » *échéoit* (1). »

Le lendemain, la reine accoucha d'un fils qu'on nomma Jean Tristan, à cause des circonstances douloureuses au milieu desquelles il était né. Le même jour on vint l'avertir que les Génois, les Pisans, et plusieurs croisés des villes maritimes de l'Europe, voulaient abandonner Damiette et prendre la fuite. Marguerite fit venir devant son lit les principaux d'entr'eux, et leur dit : « Seigneurs, » pour l'amour de Dieu, ne quittez pas cette ville; » sa perte entraînerait celle du roi et celle de toute » l'armée chrétienne. Soyez touchés de mes lar- » mes, ayez pitié du faible enfant que vous voyez » couché près de moi. »

(1) « Elle s'agenouilla devant lui et lui requit un don, et le chevalier le lui octroya par un serment, et elle lui dit : « Je vous demande, par la foi que vous m'avez bâillée, que si les Sarrasins prennent cette ville, que vous me coupiez la tête avant qu'ils me prennent; » et le chevalier lui répondit : « Soyez certaine que je le ferai volontiers, car je l'avois bien pensé que je vous occirois avant qu'ils vous eussent prise. » On voit que nous avons cité une version différente. (Joinville, édit. de l'Imprimerie royale, pag. 64.)

Les marchands de Gènes et de Pise furent d'abord peu attendris par ses parolcs. Joinville leur reproche avec amertume leur indifférence pour l'infortune des rois et pour la cause de Jésus-Christ. Comme ils répondirent à la reine qu'ils n'avaient plus de vivres, cette princesse donna ordre qu'on achetât sur-le-champ toutes les provisions qui se trouvaient dans la ville, et fit annoncer aux Génois et aux Pisans que désormais ils seraient entretenus aux frais du roi. Par ce moyen, la ville de Damiette conserva une garnison et des défenseurs, dont la présence, plus encore que la valeur, imposa aux Sarrasins. On assure même que les Musulmans, après la victoire de Minieh, avaient voulu surprendre la place, et s'étaient présentés devant les murailles avec les étendards et les armes des vaincus; on les reconnut à leur langage étranger, à leurs longues barbes, à leurs visages basanés. Comme les chrétiens se montrèrent en grand nombre sur les remparts, les ennemis s'éloignèrent à la hâte d'une ville qu'ils croyaient disposée à se défendre, et dans laquelle régnaient le découragement et la crainte (1). 1250

(1) Mathieu Pâris parle de cette tentative des Sarrasins sur Damiette, pag. 794. Cet historien copie à la pag. 796 une lettre du chancelier du comte de Cornouailles adressée à ce prince, dans laquelle il en est aussi mention. Quant à Aboul-Mahassen, qui en a également parlé, il ne la place qu'à l'époque de la délivrance de saint Louis. (Voyez notre *Biblioth. des Crois.*)

1250 Pendant ce temps-là Louis IX était plus calme à Mansourah qu'on ne l'était à Damiette. Ce que la misère et l'infortune ont de plus amer pour les grands de la terre, ne servait qu'à faire éclater en lui la vertu d'un héros chrétien et le caractère d'un grand roi. Il n'avait pour se couvrir la nuit qu'une casaque grossière, qu'il tenait de la charité d'un prisonnier. Un seul de ses domestiques le servait et le soignait dans sa maladie (1). Dans cet état, il n'adressa jamais une prière à ses ennemis, et sa fierté ne s'abaissa point au langage de la soumission et de la crainte. Un de ses aumôniers attesta dans la suite, par serment, que Louis ne laissa jamais échapper ni un mot de désespoir ni un mouvement d'impatience. Les Musulmans s'étonnaient de cette résignation, et disaient entr'eux que si jamais leur prophète les laissait en proie à de si grandes adversités, ils abandonneraient son culte et sa foi. De toutes ses richesses, Louis n'avait sauvé que le livre des psaumes, stérile dépouille

(1) Le seul domestique qui le servait se nommait Isambert, *grand-queulx* de France (office qui répond à celui de premier maître-d'hôtel du roi). Isambert lui préparait à manger, lui faisait son pain, le couchait, le levait une infinité de fois par jour. On avait cependant laissé au roi Guillaume de Chartres, son aumônier, et un autre prêtre jacobin. Mais toutes les fonctions de ces deux ecclésiastiques étaient *de dire avec lui l'office divin, selon le rit de l'église de Paris, et de réciter les prières de la messe, sans toutefois consacrer*. (*De Vit. et Mirac. S. Ludov. apud* Duchesne, tom. v, pag. 468.)

pour les Sarrasins; lorsque tout le monde l'abandonna, ce livre seul consola son infortune. Chaque jour il récitait ces hymnes des prophètes où Dieu lui-même parle de sa justice et de sa miséricorde, rassure la vertu qui souffre en son nom, menace de sa colère ceux qu'enivre la prospérité et qui abusent de leur triomphe (1). 1250

Ainsi les sentimens et les souvenirs religieux soutenaient dans les fers le courage de Louis; et le pieux monarque, entouré chaque jour de nouveaux périls, au milieu d'une armée musulmane qu'il avait irritée par ses victoires, pouvait encore s'écrier avec le prophète-roi: *Appuyé sur le Dieu vivant, qui est mon bouclier et ma gloire, je ne craindrai pas la foule des ennemis campés autour de moi.*

Cependant le sultan du Caire paraissant adoncir les rigueurs de sa politique, envoya à Louis IX cinquante habits magnifiques pour lui et les seigneurs de sa suite. Louis refusa de s'en vêtir, en disant qu'il était le souverain d'un royaume plus grand que l'Égypte, et qu'il ne porterait jamais l'habit d'un prince étranger. Almoadam fit préparer un grand festin auquel le roi fut invité. Louis ne se rendit point à cette invitation, persuadé qu'on

(1) C'est dans le récit des actes miraculeux de saint Louis, écrit par les contemporains, qu'on peut trouver le tableau des vertus ascétiques de ce prince et de ses habitudes privées. Duchesne a recueilli deux ou trois relations sur ce sujet, dans sa grande collection des *Hist. de France*, tom. v.

1250 voulait le donner en spectacle à l'armée musulmane (1). Enfin le sultan lui envoya ses plus habiles médecins, et fit tout pour conserver un prince qu'il destinait à orner son triomphe, et dont il espérait obtenir les avantages attachés à sa dernière victoire (2). On ne tarda pas à proposer au roi de briser ses fers, à condition qu'il rendrait Damiette et les villes de la Palestine qui se trouvaient encore au pouvoir des Francs. Louis répondit que les villes chrétiennes de la Palestine ne lui appartenaient point; que Dieu avait remis récemment la place de Damiette entre les mains des chrétiens et qu'aucune puissance humaine ne pouvait en disposer. Le sultan, irrité de ce refus, résolut d'employer la violence. Tantôt il menaçait Louis IX de l'envoyer au calife de Bagdad, qui le ferait mourir en prison; tantôt il annonçait le projet de promener son illustre captif en Orient (3), et de montrer à toute l'Asie

(1) Voyez le récit d'Aboul-Mahassen, qui cite pour garant un auteur contemporain appelé Saad-eddin. On lit de plus dans la chronique syriaque d'Aboulfarage, que le sultan ayant appris l'accouchement de la reine, lui envoya de riches présens avec des vêtemens, et un berceau d'or pour l'enfant. (Voyez la *Biblioth. des Crois.*, §. 84.)

(2) Joinville, pag. 71, *de Vitâ et Miracul. sanct. Ludov.*, pag. 468.

(3) Math. Pâris prétend que la raison qui détourna le sultan du projet de promener saint Louis en Orient, fut le désir ardent de recouvrer Damiette et la crainte que le roi ne mourût de chagrin; car, dit l'historien, le roi fut deux jours sans vouloir ni boire ni manger, et désira mourir.

un roi des chrétiens réduit en servitude. Enfin il alla jusqu'à le menacer de le faire mettre aux bernicles (1), supplice affreux, et réservé aux plus grands criminels. Louis se montrait inébranlable, et se contentait de répondre à toutes ces menaces: *Je suis prisonnier du sultan, il peut faire de moi ce qu'il voudra.* 1250

Le roi de France souffrait toujours sans se plaindre, il ne craignait rien pour lui-même; mais lorsqu'il songeait à sa fidèle armée, au sort des autres captifs, son âme était saisie d'une profonde douleur. Les prisonniers chrétiens se trouvaient entassés pêle-mêle dans une cour, les uns malades, les autres blessés, la plupart presque nus, tous exposés à la faim, aux injures de l'air, aux outrages de leurs impitoyables gardiens. Un Musulman fut chargé d'écrire le nom de tous ces malheureux captifs, dont le nombre s'élevait à plus de dix mille. On conduisit dans un vaste pavillon tous ceux qui pouvaient racheter leur liberté; les autres restèrent dans le lieu où on les avait jetés comme un vil troupeau, destinés à périr misérablement. Chaque jour un émir chargé des ordres du sultan, entrait dans cet asile du désespoir, et faisait traîner hors

Cette dernière assertion est démentie par le témoignage d'un des aumôniers de Louis IX, qui atteste par serment que Louis ne laissa échapper ni un mot de désespoir ni un mouvement d'impatience.

(1) Suivant Joinville, c'était une espèce de chevalet sur lequel on étendait les criminels.

1250 de l'enceinte deux ou trois cents prisonniers. On leur demandait s'ils voulaient abjurer la religion de Jésus-Christ; ceux à qui la crainte de la mort faisait renier leur foi, recevaient la liberté; les autres tombaient sous le glaive, et leurs corps étaient jetés dans le Nil(1). On les égorgeait pendant la nuit; le silence et l'obscurité des ténèbres ajoutaient à l'horreur de l'exécution. Pendant plusieurs jours le fer des bourreaux décima ainsi les malheureux prisonniers. On ne voyait jamais revenir ceux qui sortaient de l'enceinte. Leurs tristes compagnons, en recevant leurs adieux, pleuraient d'avance leur fin tragique, et vivaient dans l'attente d'un sort semblable. A la fin, la lassitude du carnage fit épargner ceux qui restaient. La foule des captifs fut traînée au Caire, et la capitale de l'Égypte, dans laquelle ils s'étaient flattés d'entrer en triomphe, les vit arriver couverts de haillons et chargés de chaînes. On les jeta dans des prisons, où plusieurs moururent de faim et de douleur; les autres, condamnés à être esclaves sur une terre étrangère, privés de tout secours, de toute communication avec leurs chefs, sans savoir ce qu'était devenu

(1) « D'un clos où il les avoit mis, dit Joinville, il les faisoit traire l'un après l'autre, et leur demandoit : Toi, veux-tu renier? Ceux qui ne se vouloient renier on les faisoit mettre d'une part et couper les têtes, et ceux qui se renioient d'autre part. » (Joinville, pag. 71.) On peut comparer le récit de Joinville à celui de Makrizi, qui y est conforme.

leur roi, n'espéraient plus ni recouvrer leur liberté, 1250
ni revoir l'Occident (1).

Les historiens orientaux racontent avec indifférence les scènes que nous venons de décrire: plusieurs même semblent ne voir qu'une seconde victoire dans le massacre des prisonniers de guerre; et comme si l'infortune et le meurtre d'un ennemi désarmé eussent pu rehausser la gloire du vainqueur, ils exagèrent dans leurs récits les misères des vaincus, et surtout le nombre des victimes immolées à l'islamisme (2).

Les barons et les chevaliers, qu'on avait enfermés dans un pavillon, n'ignoraient point le sort de leurs compagnons d'armes; ils passaient les jours et les nuits dans des terreurs continuelles. Le sultan voulut obtenir d'eux ce qu'il n'avait pu obtenir de Louis IX. Il leur envoya un émir pour leur annoncer qu'on les mettrait en liberté, si Damiette et les villes chrétiennes de la Palestine étaient rendues aux Musulmans. Le comte de Bretagne répondit au nom des autres prisonniers, que ce qu'on leur demandait n'était point en leur puissance, et que les guerriers français n'avaient d'autre volonté que celle de leur

(1) Un auteur arabe prétend que saint Louis fut du nombre des prisonniers conduits au Caire : il nomme la rue où on l'enferma. Cette circonstance est sans fondement.

(2) Nous renvoyons à cet égard aux auteurs déjà cités, *Biblioth. des Crois.*, §. 84.

1250 roi. « On voit assez, dit l'envoyé d'Almoadam, que » vous ne tenez ni à la liberté ni à la vie. *Vous » allez voir des hommes accoutumés à jouer du » glaive.* » L'émir se retira, laissant les prisonniers dans l'attente d'une mort prochaine. On déploya devant eux l'appareil des supplices. Le glaive resta plusieurs jours suspendu sur leurs têtes; mais Almoadam ne put ébranler leur fermeté. Ainsi la captivité d'une armée entière, les supplices, la mort d'un grand nombre de guerriers, n'avaient pu enlever aux chrétiens une seule de leurs conquêtes, et l'un des boulevards de l'Égypte était encore entre leurs mains.

Cependant quelques seigneurs français offrirent de payer leur rançon. Louis le sut; et comme il craignait que plusieurs, n'ayant pas de quoi se racheter, ne restassent dans les fers, il défendit tout traité particulier. Les comtes et les barons, naguère si peu dociles, ne savaient plus résister aux volontés d'un roi malheureux. On renonça sur-le-champ à toute négociation séparée(1). Le roi avait dit qu'il voulait payer pour tout le monde, et qu'il ne s'occuperait de sa propre liberté qu'après avoir assuré celle de tous les autres.

(1) Sur la conduite de saint Louis, par rapport à la rançon des prisonniers, il faut principalement consulter les auteurs qui ont écrit la vie et les miracles de ce prince. Ces biographes ont fait surtout ressortir celles des vertus de saint Louis qui pouvaient justifier sa canonisation. (Duchesne, tom. 5, pag. 468.)

Tandis que le sultan du Caire faisait ainsi de 1250
vaines tentatives pour dompter la fierté ou amollir le courage de Louis IX et de ses chevaliers, les favoris qu'il avait amenés de la Mésopotamie pressaient leur maître de conclure promptement la paix. « Vous avez, lui disaient-ils, des ennemis » plus dangereux que les chrétiens; ce sont les » émirs qui veulent régner à votre place, et qui » ne cessent de vanter leurs victoires comme si » vous n'aviez pas vaincu vous-même les Francs, » comme si le dieu de Mahomet n'avait pas en» voyé la peste et la famine pour vous aider à » triompher des défenseurs du Christ: hâtez-vous » donc de terminer la guerre, pour affermir au » dedans votre pouvoir et commencer votre rè» gne (1). » Ces discours, qui flattaient l'orgueil d'Almoadam, le décidèrent à faire à ses ennemis des propositions plus raisonnables. Le sultan se borna à demander au roi de France un million de besans d'or (2) et la reddition de Damiette. Saint

---

(1) Ce discours est emprunté presque mot à mot de la chronique arabe d'Aboulfarage. (Voyez *Biblioth. des Crois.*, §. 85.)

(2) Joinville dit cinq cent mille livres. Le besant d'or, suivant Leblanc, dans son *Traité des Monnaies*, page 198, valait dix sous, et le sou environ dix-neuf d'à présent, ce qui porte la valeur du besant à environ neuf francs et demi d'aujourd'hui. Ainsi le million de besans s'élevait à environ neuf millions et demi: les cinq cent mille livres dont parle Joinville en étaient l'équivalent.

1250 Louis, averti que la ville de Damiette ne pouvait résister, consentit aux propositions qui lui étaient faites, *si la reine les approuvait.* Comme les Musulmans témoignèrent quelque surprise, le roi ajouta: *La reine est ma dame, je ne puis rien faire sans son aveu.* Les ministres du sultan revinrent une seconde fois, et dirent au monarque français que si la reine voulait payer la somme demandée, il serait libre. « Un roi de France, » leur répondit-il, ne se rachète point pour de » l'argent; on donnera la ville de Damiette pour » ma délivrance, et le million de besans d'or » pour celle de mon armée. » Le sultan accepta tout; et soit qu'il fût charmé d'avoir terminé les négociations, soit qu'il fût touché du grand caractère qu'avait déployé le monarque captif, il réduisit d'un cinquième la somme dont on était convenu pour la rançon des soldats chrétiens (1).

Les chevaliers et les barons ignoraient encore la conclusion du traité, et roulaient dans leur esprit les plus tristes pensées, lorsqu'ils virent entrer un vieillard sarrasin dans leur pavillon. Sa figure vénérable, la gravité de son maintien, inspiraient

(1) Le cinquième était deux cent mille besans ou cent mille livres. Voici les expressions de Joinville : « Quand le soudan apprit la convention de saint Louis, il dit : « Par ma foi, large est le Franc, car il n'a pas marchandé sur une aussi grande somme de deniers; je li donne cent mille livres sans la rançon payer. »

le respect. Son cortége, composé d'hommes armés, inspirait la crainte. Le vieillard, sans autre discours, fit demander aux prisonniers, par un interprète, s'il était vrai qu'ils crussent en un seul Dieu, né d'une femme, crucifié pour le salut du genre humain et ressuscité le troisième jour. Tous ayant répondu à-la-fois que c'était leur croyance : « En ce cas, ajouta-t-il, félicitez-vous de souffrir pour » votre Dieu; vous êtes bien loin encore de souffrir pour lui autant qu'il a souffert pour vous. » Placez votre espérance en lui, et s'il a pu lui-» même se rappeler à la vie, il ne manquera pas » de puissance pour mettre un terme aux maux » qui vous accablent maintenant (1). » 1250

En achevant ces paroles, le vieillard musulman se retira, laissant les croisés partagés entre la surprise, la crainte et l'espérance. Le lendemain on vint leur annoncer que le roi avait arrêté une trève, et qu'il voulait prendre conseil de ses barons. Jean de Vallery, Philippe de Montfort, Guy et Baudouin d'Ibelin, furent nommés pour se rendre auprès de Louis. Les croisés ne tardèrent pas à apprendre que leur captivité allait finir, et que le roi avait payé la rançon des pauvres comme des riches. Ces preux chevaliers, lorsqu'ils portaient leurs pensées sur leurs victoires, ne concevaient point comment ils étaient tombés entre les mains des infidèles, et lorsqu'ils songeaient à leurs dernières in-

(1) Joinville, pag. 73.

1250 fortunes, leur délivrance leur paraissait miraculeuse. Tous élevèrent la voix pour louer Dieu et bénir le roi de France.

Dans le traité furent comprises toutes les villes de la Palestine qui appartenaient aux chrétiens à l'arrivée des croisés en Orient. De part et d'autre, on devait rendre les prisonniers de guerre faits depuis la trêve conclue entre l'empereur Frédéric et le sultan Malek-Kamel. Il fut convenu aussi que les munitions et les machines de guerre de l'armée chrétienne resteraient provisoirement à Damiette sous la sauve-garde du sultan d'Égypte.

On ne songea plus alors qu'à remplir les conditions du traité de paix. Quatre grandes galères furent préparées pour transporter les principaux prisonniers jusqu'à l'embouchure du Nil (1). Le sultan partit de Mansourah et se rendit par terre à Pharescour.

Depuis la bataille de Minieh, on avait élevé dans cette ville un vaste palais construit en bois de sapin, dont les chroniques du temps nous ont laissé une description pompeuse (2). Ce fut dans ce pa-

(1) Joinville ne manque pas de dire sur quelle galère il était monté. « En la galère là où je fus mis fut le bon comte Pierre de Bretagne, le comte Guillaume de Flandre, etc. »

(2) « Cils qui nous conduisoient en la galère nous arrivoient devant une alberge que le soudan avoit fait tendre sur ce fleuve; devant cette alberge avoit une tour de perches de sapin, et son entour de toile peinte. » Joinville continue la description pompeuse de ce pavillon, pag. 73.

lais qu'Almoadam reçut les félicitations des Musulmans sur l'heureuse issue d'une guerre contre les ennemis de l'islamisme. Toutes les villes, toutes les principautés de Syrie firent partir leurs ambassadeurs pour venir saluer le vainqueur des chrétiens. Le gouverneur de Damas, à qui il avait envoyé le manteau du roi de France trouvé sur le champ de bataille (1), lui répondit : « Dieu, sans » doute, vous destine à la conquête de l'univers, » et vous allez marcher de victoire en victoire; » qui peut en douter, puisque vos esclaves se cou- » vrent déjà des dépouilles que vous avez conquises » sur les rois (2). » Ainsi le jeune sultan s'enivrait de louanges; il passait son temps au milieu des fêtes et des plaisirs de la paix, oubliant les soins de son empire, et ne prévoyant pas les dangers qui le menaçaient au milieu de ses triomphes. 1250

Almoadam avait disgracié et dépouillé de leurs emplois plusieurs des ministres et des serviteurs de son père (3); la plupart des émirs étaient dans la crainte d'une pareille disgrâce; et cette crainte même les portait à tout braver pour conserver leur fortune et leur vie. Parmi les mécontens, on remarquait surtout les mamelucks et leur chef; milice dont l'origine remontait à Saladin,

---

(1) Cardonne, dans ses extraits d'auteurs arabes, a cru qu'il s'agissait du casque du roi : c'est une erreur.

(2) Voyez Makrizi, *Biblioth. des Crois.*, §. 84.

(3) Joinville, pag. 74; Gemal-eddin et Makrizi, *Biblioth. des Crois.*, §. 85.

1250 et qui avait obtenu les plus grands priviléges sous le règne précédent. Ils reprochaient au sultan de préférer de jeunes favoris à de vieux guerriers, soutiens du trône et sauveurs de l'Égypte. Ils lui reprochaient d'avoir conclu la paix, sans consulter ceux qui avaient supporté le poids de la guerre, d'avoir distribué les dépouilles des vaincus à des courtisans qui n'avaient pris d'autre peine que celle de venir des bords de l'Euphrate sur les bords du Nil. Pour justifier d'avance tout ce qu'on pouvait tenter contre le prince, on lui supposait à lui-même les projets les plus sinistres, et la rébellion naissante s'échauffait au récit des persécutions futures. On citait les émirs qui devaient mourir; les instrumens du supplice, le jour de l'exécution, tout était marqué, tout était prêt (1). On avait vu le sultan, au milieu d'une orgie nocturne, trancher les flambeaux de son appartement avec son sabre, et s'écrier qu'il ferait ainsi voler la tête à tous les mamelucks (2). Une femme animait l'esprit des guerriers par ses discours : c'était la sultane Chegger-Eddour, qui avait un moment disposé de l'empire,

(1) Voici le discours que Joinville met dans la bouche des émirs : « Seigneurs, vous voyez la honte et le déshonneur que le soudan nous fait. Nous pouvons être certains que s'il se trouve dedans la forteresse de Damiette, il nous fera prendre et mourir en sa prison, aussi comme son aïeul fit aux amiraux qui prirent le comte de Bar et de Montfort. » Pag. 74.

(2) Voyez Makrizi, à l'endroit cité.

et ne pouvait supporter les dédains du nouveau 1250
sultan. Des plaintes on passa bientôt à la révolte ouverte; car il était moins périlleux d'attaquer le prince l'épée à la main, que de déclamer plus long-temps contre lui. Un complot se forma, dans lequel entrèrent les mamelucks et tous les émirs qui avaient des outrages à venger ou à craindre. Les conjurés étaient impatiens d'exécuter leur projet, et craignant que le sultan une fois arrivé à Damiette, ne pût échapper à leurs coups, ils résolurent d'éclater à Pharescour.

Les galères qui transportaient les prisonniers chrétiens arrivèrent devant cette ville. Le roi descendit à terre avec les princes ses frères, et fut reçu dans un pavillon où il eut une entrevue avec le sultan. L'histoire ne dit rien de cette conférence entre deux princes qui fixaient également l'attention, et dont la position était si différente; l'un, enivré de ses victoires, aveuglé par ses prospérités; l'autre, vainqueur de la mauvaise fortune, sortant plus grand de l'épreuve de l'adversité.

Les deux souverains avaient désigné le samedi qui précède l'Ascension pour la reddition de Damiette. D'après cette convention, les croisés retenus depuis plus d'un mois dans les fers, n'avaient plus que trois jours à souffrir les angoisses de leur captivité; mais de nouveaux malheurs les attendaient, et devaient encore éprouver leur courage et leur résignation. Le lendemain de leur arrivée devant Pharescour, le sultan du Caire, en réjouissance de la paix, voulut donner un festin aux principaux

1250 officiers de l'armée musulmane. Les conjurés profitèrent de cette occasion; vers la fin du repas, ils fondirent sur lui l'épée à la main. Bondoedar lui porta le premier coup. Almoadam n'ayant été blessé qu'à la main, se lève tout éperdu, s'échappe à travers sa garde immobile, se réfugie dans une tour, en ferme la porte, et paraît ensuite à une fenêtre, tantôt implorant des secours, tantôt demandant aux conjurés ce qu'ils exigeaient de lui (1). L'envoyé du calife de Bagdad se trouvait alors à Pharescour. Il montait à cheval, lorsque les mamelucks le menacent de la mort s'il ne rentre dans sa tente. Dans le même temps quelques tambours se faisaient entendre et donnaient le signal pour rassembler les troupes; mais les chefs du complot disent aux soldats que Damiette est prise, et toute l'armée se précipite vers cette ville; le sultan reste seul aux prises avec ceux qui en voulaient à sa vie. Les mamelucks l'accusent et le menacent. Il veut se justifier; ses paroles se perdent dans le tumulte. Mille voix lui crient de descendre; il hésite, il gémit, il pleure; les flèches volent contre la tour; le feu grégeois lancé de tous côtés allume un incendie. Almoadam, près d'être atteint par les flammes, se précipite de la fenêtre, et tombe à terre (2); les sabres, les épées

---

(1) Joinville dit que le soudan était dans la tour avec trois de ses eunuques lors de l'arrivée des émirs, pag. 74.

(2) On lisait ici, dans les traductions de Cardonne, que le sultan, en tombant, fut retenu par son manteau, et

nues, sont levés sur lui; il se jette aux genoux 1250
d'Octaï, l'un des principaux officiers de sa garde, qui le repousse avec colère. Le malheureux prince se relève, tendant la main à tout le monde, disant qu'il abandonnait le trône d'Égypte, et qu'il voulait retourner dans la Mésopotamie. Ces supplications, indignes d'un prince, inspiraient plus de mépris que de pitié; cependant la foule des conjurés hésitait; mais les chefs savaient trop bien qu'il n'y avait pour eux de salut qu'en achevant le crime commencé. Bondocdar, qui avait porté le premier coup au sultan, le frappe une seconde fois de son sabre; Almoadam s'échappe tout sanglant, se jette dans le Nil, et cherche à gagner quelques navires qui semblaient s'approcher de la rive pour le recevoir; neuf mamelucks le suivent dans l'eau et le percent de mille coups à la vue de la galère où se trouvait Joinville (1).

Telle fut la fin d'Almoadam, qui ne sut ni régner ni mourir. Les auteurs arabes remarquent comme une chose singulière qu'il périt à-la-fois

---

resta un moment suspendu. L'auteur arabe que cite Cardonne ne dit rien de semblable.

(1) Voyez, sur cet événement, l'*Extrait* de l'historien Gemal-eddin, ainsi que l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville. Les détails que fournissent ces deux auteurs, l'un et l'autre contemporains et témoins oculaires, sont entièrement conformes. On peut y joindre le récit de Makrizi, qui, quoique venu plus tard, mérite d'être lu. (Voyez *Biblioth. des Crois.*, §. 85.)

1250 par le fer, le feu et l'eau. Les mêmes auteurs s'accordent à dire qu'il provoqua lui-même sa ruine par son imprudence et son injustice. Au reste, l'histoire orientale, accoutumée à louer le succès, à blâmer tous ceux qui succombent, rapporte les plaintes des mamelucks sans les examiner; et passant légèrement sur cette révolution, se contente de dire : *Lorsque Dieu veut un événement, il en prépare d'avance les causes.*

Le Nil et son rivage offraient alors deux spectacles bien différens : d'un côté, on voyait un prince, au milieu de toutes les pompes de la grandeur, dans tout l'appareil de la victoire, massacré par ses propres gardes; de l'autre, un prince malheureux, entouré de ses chevaliers malheureux comme lui, leur inspirant plus de respect dans son adversité que lorsqu'il était environné de tout l'éclat de la prospérité et de la puissance. Les chevaliers et les barons français, quoiqu'ils eussent été victimes de la barbarie du sultan, éprouvèrent à la vue de sa mort tragique plus d'étonnement que de joie; ils ne pouvaient s'expliquer l'attentat des mamelucks; et ces révolutions du despotisme militaire aux prises avec lui-même, les remplissaient d'effroi.

Après cette scène sanglante, trente officiers sarrasins (1), l'épée à la main et portant au cou des

(1) « Il en vindrent bien trente, les épées toutes nues à nostre gallère; je demandai à monseigneur Baudouin d'Ibeline, qui savait bien le sarrasinois, que cette gente disoient,

haches d'armes, entrèrent dans la galère où se trouvaient les comtes de Bretagne, de Montfort, Baudouin et Guy d'Ibelin, et le sire de Joinville. Ces furieux, vomissant des imprécations et menaçant de la voix et du geste, firent croire aux prisonniers que leur dernière heure était venue. Déjà les guerriers chrétiens se préparaient à la mort, et se jetant à genoux devant un religieux de la Trinité, ils lui demandaient l'absolution de leurs péchés; comme le prêtre ne pouvait les entendre tous à-la-fois, ils se confessèrent les uns aux autres; Guy d'Ibelin, connétable de Chypre, se confessa à Joinville, qui lui donna *telle absolution comme Dieu lui en avait donné le pouvoir* (1). C'est ainsi que dans la suite l'histoire nous représente le chevalier Bayard, blessé à mort et près d'expirer, se confessant au pied d'un chêne à l'un de ses fidèles compagnons d'armes. 1250

Au reste, ces menaces, ces violences des émirs, pouvaient avoir un but politique. A la suite d'un complot qui devait diviser les esprits, réveiller des

---

et il me respondit qu'ils nous venoient les têtes trancher. » Pag. 75.

(1) « Il y avoit tout plein de gens qui se confessoient à un frère de la Trinité; mais je ne me souvins oncque de péchés que j'eusse commis, et alors m'agenouillai devant un des mécréans, qui saisit une hache de charpentier, et lui dis : Ainsi mourut sainte Agnès. Messire Guy d'Ibelin s'agenouilla à l'encontre de moi, et je lui dis : Je vous absolve de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. » Pag. 76.

1250 passions nouvelles, il importait aux chefs d'exciter le fanatisme de la multitude et de diriger toutes ses fureurs contre les chrétiens. Il leur importait de faire croire, ils pouvaient croire eux-mêmes qu'Almoadam, tué devant les galères chrétiennes, avait cherché un asile parmi les ennemis de l'islamisme.

Les seigneurs et les barons n'éprouvèrent point le sort qu'ils redoutaient; cependant, comme si on avait craint leurs entreprises, ils furent jetés à fond de cale, où ils passèrent la nuit, ayant toujours sous les yeux les terribles images de la mort.

Louis, enfermé dans sa tente avec ses frères, avait entendu le tumulte. Ne sachant rien, il crut ou qu'on massacrait les prisonniers français, ou que les Musulmans avaient pris Damiette. Il était en proie à mille terreurs, lorsqu'il vit entrer dans sa tente le chef des mamelucks, Octaï. Cet émir fit retirer les gardes du roi, et montrant un glaive ensanglanté : « Almoadam n'est plus, dit-il; que » me donneras-tu pour t'avoir délivré d'un ennemi » qui méditait ta perte et la nôtre? » Louis ne répondit rien (1). Alors présentant la pointe de son épée : « Est-ce que tu ne sais pas, ajouta l'émir furieux, que je suis maître de ta personne? Fais» moi chevalier, ou tu es mort.—Fais-toi chrétien,

(1) « Faractogaye, c'est ainsi que Joinville nomme l'émir, par corruption de son nom Fares-eddin-Octaï, vint au roi, la main tout ensanglantée, et lui dit: Que me donnes-tu, si je t'ai occis ton ennemi qui t'eût fait mettre à mort s'il eût vescu; et le roi ne li répondit oncque rien. »

» répliqua le monarque, et je te ferai chevalier (1).» 1250
Sans insister davantage, Octaï se retira, et, peu de temps après, la tente du roi fut remplie de guerriers sarrasins armés de sabres et d'épées. Leur démarche, leurs cris, la fureur peinte sur leur visage, annonçaient assez qu'ils venaient de commettre un grand crime, et qu'ils étaient prêts à en commettre d'autres; mais par une espèce de prodige, changeant tout-à-coup de contenance et de langage à la vue du monarque, ils s'approchèrent de lui avec respect; puis, comme s'ils avaient éprouvé en présence de Louis le besoin de se justifier, ils lui dirent qu'ils avaient été forcés de tuer un tyran qui voulait les perdre, qui voulait perdre les chrétiens; il fallait, ajoutaient-ils, oublier le passé : tout ce qu'ils demandaient pour l'avenir, c'était la fidèle exécution du traité conclu avec Almoadam (2). Puis portant la main à leur turban, et inclinant leur front jusqu'à terre, ils se retirèrent en silence, et laissèrent le monarque dans l'étonnement de les voir passer ainsi tout-à-coup des emportemens de la licence à des sentimens respectueux.

---

(1) *Monach. anon. sancti Dyonis.* (Duchesne, tom. v, pag. 404.)

(2) Guillaume de Chartres, apud Duchesne, tom. v, pag. 469. Aboul-Mahassen dit quelques mots sur la tentative de ces guerriers sarrasins; mais, à l'en croire, ils ne venaient que pour demander de l'argent. (Voyez *Biblioth. des Crois.*, §. 86.)

1250 Cette scène singulière a fait dire à quelques historiens que les mamelucks avaient proposé le trône d'Égypte à saint Louis. Cette opinion s'est accréditée de nos jours, tant il nous est facile de croire tout ce qui semble favorable à la gloire du nom français. Le sire de Joinville, qu'on a cité pour appuyer cette assertion, se contente de rapporter une conversation qu'il eut avec saint Louis. Le roi l'interrogeait sur ce qu'il aurait dû faire dans le cas où les émirs seraient venus lui offrir l'autorité suprême. Comme le bon sénéchal ne concevait point qu'on pût accepter une couronne de la main de *ces émirs séditieux, qui avoient leur seigneur occis*, Louis ne partagea point cet avis, et dit que *vraiment*, si on lui eût proposé de succéder au sultan, *il ne l'eût mie refusé*. Ces seules paroles (1) prouvent

(1) Nous avions d'abord consulté l'édition de Ducange; nous avons été surpris de trouver un récit et des expressions différentes dans l'édition de Caperonier, autrement appelée l'édition du Louvre : quoi qu'il en soit, on ne peut conclure ni de l'une ni de l'autre version, qu'on ait fait aucune proposition à Louis IX.

Le témoignage de la relation manuscrite doit être ici d'un grand poids : « Moult grant plenté de Sarrasins s'en alerent » tous armés en la tente le Roy, ainsi come s'il vousissent » (voulussent) lui et les autres creytiens qui là estoient occire, et detrenchier ainsi come il avoient fait le soudan leur » saigneur. Assès avoit de gens là endroit qui ce cuidoient » certainement; mais tantost come il vindrent devant le » Roy ne li firent oncques nul semblant de mal faire; mais » tantost le requistrent et parlerent de trêves que li sou-

assez qu'on n'avait rien proposé au monarque captif. Joinville, il est vrai, ajoute à son récit, d'après des bruits qui circulèrent dans l'armée chrétienne, que les émirs avaient fait battre les tambours et sonner les trompettes devant la tente du roi de France (1), et qu'en même temps ils délibérèrent entr'eux pour savoir s'ils ne briseraient point les fers de leur prisonnier pour en faire leur souverain. Le sire de Joinville rapporte ce fait sans l'affirmer; et comme l'histoire orientale garde sur ce fait même le silence le plus profond, un historien ne peut l'adopter aujourd'hui sans compromettre sa véracité. Il est possible sans doute que les émirs eussent exprimé le désir de trouver parmi eux un prince qui eût la fermeté, la bravoure et les vertus de Louis IX; mais comment croire que des Musulmans, animés du double fanatisme de la religion et de la guerre, aient pu s'arrêter un moment à la pensée de choisir un maître absolu parmi les chrétiens qu'ils venaient de traiter avec une barbarie sans exemple, et de remettre ainsi leurs biens, leur 1250

» dan avoit faites au Roy, et que il leur délivrast la cité
» de Damiete isnelement (sur-le-champ).

Il n'est ici question, non plus que dans ce qui suit, d'aucune offre faite par les mamelucks, à Louis IX, du trône du Caire.

(1) Et cette circonstance prouve que les émirs, même au milieu de leur révolte, reconnaissaient toujours en saint Louis un prince digne de leur respect; car en Orient, le battement du tambour et le son des trompettes ont toujours été un des attributs de la royauté.

1250 liberté, leur vie, entre les mains des plus implacables ennemis de leur pays, de leurs lois et de leur croyance.

Au reste, le pouvoir suprême, dont les émirs s'étaient montrés si jaloux, et qu'ils avaient arraché avec tant de violence des mains d'Almoadam, parut d'abord effrayer leur ambition, lorsqu'ils furent les maîtres d'en disposer. Dans un conseil réuni pour nommer un sultan, les plus sages refusèrent le dangereux honneur de régner sur un pays rempli de troubles, et de commander à une armée livrée à l'esprit de sédition. Sur leur refus, on donna la couronne à Chegger-eddour, qui avait eu tant de part à l'élévation, puis à la chute d'Almoadam. Pour gouverner avec elle, en qualité d'atabec, on choisit *Ezz-eddin Aybek*, qui avait été amené comme esclave en Égypte, et que son origine barbare faisait surnommer le *turcoman* (1).

La nouvelle sultane arriva bientôt à Pharescour, et fut proclamée sous le nom de *Mostassemieh Salehieh, reine des Musulmans, mère de Malek-Almansor Khalil.* Almansor Khalil, jeune prince, fils de Negmeddin, avait précédé son père au tombeau. Les enfans que laissait Almoadam étaient restés en Mésopotamie, et ne devaient plus espérer de succéder à leur père. Ainsi finit la puissante dynastie des Ayoubites (2), dynastie fondée par la

(1) Voyez au récit des auteurs arabes, §. 85.

(2) La famille de Saladin n'était pas éteinte, mais elle cessa de régner sur l'Égypte.

victoire et renversée par une armée que l'orgueil de 1250
la victoire avait poussée à la révolte. Tandis qu'on formait ainsi un gouvernement nouveau, le corps du sultan était abandonné sur les bords du Nil, où il resta deux jours sans sépulture. Enfin l'envoyé du calife de Bagdad obtint la permission de l'ensevelir, et déposa dans un lieu écarté les tristes restes du dernier des successeurs de Saladin.

L'élévation de Chegger-eddour étonna les Musulmans; on n'avait point encore vu le nom d'une femme gravé sur les monnaies, et prononcé dans les prières publiques. Le calife de Bagdad s'éleva contre le scandale de cette innovation; et lorsqu'il écrivit dans la suite aux émirs, il leur demanda s'ils n'avaient pas trouvé dans toute l'Égypte un seul homme pour les gouverner (1). L'autorité suprême, remise entre les mains d'une femme, ne pouvait contenir les passions qui troublaient l'empire, ni faire respecter les traités, ce qui devint très funeste aux chrétiens condamnés à souffrir tour-à-tour de la révolte et de la soumission, de l'union et de la discorde de leurs ennemis.

Parmi les émirs, les uns voulaient qu'on exécutât la trève conclue avec le sultan; les autres, qu'on fît un traité nouveau; quelques-uns s'indignaient qu'on négociât avec des infidèles. Après de longs débats, on en revint à ce qui avait été décidé, en y ajoutant la condition que le roi de France ren-

(1) C'est l'auteur arabe Soyouti qui nous apprend cette particularité. (Voyez à la *Biblioth. des Crois.*, §. 85.)

1250 drait Damiette avant d'être mis en liberté, et qu'avant de quitter les rives du Nil il paierait la moitié de la somme fixée pour sa rançon et celle de son armée (1). Ces dernières conditions annonçaient la défiance des émirs, et pouvaient faire craindre que le jour de la délivrance ne fût point encore arrivé pour les prisonniers chrétiens (2).

Lorsqu'on en vint à jurer l'observation du traité, on proposa de part et d'autres des formules de serment. Les émirs jurèrent que s'ils manquaient à leurs promesses, « ils consentaient à être bafoués » comme le pélerin qui fait le voyage de la Mec» que la tête découverte; ou bien à être aussi mé» prisés que celui qui reprend ses femmes après les » avoir quittées. » Les Musulmans, d'après leurs mœurs et leurs usages, n'avaient point d'expressions plus solennelles pour garantir la foi jurée (3).

(1) Ainsi qu'il a été dit, la somme que devait payer le roi s'élevait à huit cent mille besans d'or, ou à 400,000 liv. D'après notre évaluation précédente, cette somme s'élevait à environ 7 millions et demi de notre monnaie actuelle. (Voy. plus bas la note relative à l'état des dépenses de la maison du roi.)

(2) Joinville, pag. 74.

(3) On les rencontre souvent dans leur histoire. (Voyez la chronique arabe d'Aboulfarage, page 533, ainsi que la *Chresthomathie* arabe de M. Sylvestre de Sacy, deuxième édition, tome I, page 48, et le *Tableau de l'empire othoman*, par M. d'Ohsson, tome IV, page 468.) M. Pouqueville en a cité un quatrième exemple, en parlant du fameux Ali, pacha de Janina, dans le premier volume de sa nouvelle édition de l'*Histoire de la régénération de la Grèce*. Voy. encore Stritter, *Tartaricorum*, ch. XIII, §. 156.

On proposa à Louis IX la formule suivante : « Si 1250
» je manque à mon serment, je serai semblable
» à celui qui renie son Dieu, qui crache sur la
» croix, et la foule aux pieds (1). » Cette formule de serment qu'on imposait au roi, lui semblait une injure à Dieu et à lui-même. Il refusa de la prononcer. En vain les émirs firent éclater leur colère, il brava leurs menaces (2). Cette résistance de saint Louis, célébrée par les contemporains, n'obtiendra peut-être pas les mêmes éloges dans le siècle où nous vivons. Cependant il faut considérer que le roi n'était pas seulement retenu en cette circonstance par les scrupules de sa dévotion, mais par le sentiment de la dignité royale. On se rappelle que dans la troisième croisade, Richard et Saladin avaient jugé indigne de la majesté des rois d'asservir leur parole à la formule d'un serment; ils se contentèrent, pour cimenter la paix, de toucher la main des ambassadeurs. Des émirs séditieux et couverts encore du sang de leur maître, devaient mé-

(1) « Que s'il ne tenoit pas les conventions, il seroit aussi honni que le chrétien qui renie Dieu et sa loi, et qui, en dépit de Dieu, crache sur la croix et marche dessus. » Pag. 75.

(2) Les émirs, outrés de colère, vinrent fondre dans sa tente le sabre à la main, et criant d'un ton horrible : « *Tu es notre captif, et tu nous traites comme si nous étions dans tes fers : il n'y a point de milieu, ou la mort ou le serment tel que nous l'exigeons.* — *Dieu vous a rendus maîtres de mon corps*, répondit froidement le roi, *mais mon âme est entre ses mains, vous ne pouvez rien sur elle.* » (Voyez Guill. Guiard, pag. 45.)

1250 connaître la dignité du rang suprême; mais Louis n'oublia jamais, dans les occasions importantes, qu'il était un grand monarque; et la supposition d'un parjure, la seule pensée d'un blasphême, ne pouvaient s'allier dans son esprit avec le caractère d'un prince chrétien et d'un roi de France.

Les Musulmans, irrités de voir un roi dans les fers résister à toutes leurs demandes, et leur imposer en quelque sorte des conditions, parlaient déjà de faire mourir Louis IX au milieu des supplices : « Vous êtes maîtres de mon corps, leur » dit-il, mais vous ne pouvez rien sur ma vo- » lonté. » Les princes, ses frères, le conjurèrent de prononcer la formule exigée; il résista aux prières de l'amitié, comme il avait résisté aux menaces de ses ennemis. Les exhortations des prélats n'eurent pas plus de succès. Enfin les mamelucks attribuant une résistance si opiniâtre au patriarche de Jérusalem, s'emparèrent de ce prélat, âgé de plus de quatre-vingts ans, l'attachèrent à un poteau, et lui lièrent les mains si étroitement que le sang en jaillissait. Le patriarche, pressé par la douleur, criait : *Sire, sire, jurez; je prends le péché sur moi* (1). Louis, toujours persuadé qu'on faisait outrage à sa bonne foi, qu'on lui demandait une chose injuste et déshonorante, resta inébranlable. A la fin les émirs, vaincus par

(1) « Sire, jurez seurement, car je prends le péché sur l'âme de moi, du serment que vous ferez, puisque vous le voulez bien tenir. » (Joinville, pag. 77.)

tant de fermeté, se contentèrent de la simple parole du roi, et se retirèrent en disant que *ce prince franc était le plus fier chrétien qu'on eût jamais vu en Orient* (1). 1250

On ne s'occupa plus dès-lors que de l'exécution du traité. Les galères qui portaient les prisonniers levèrent l'ancre et descendirent vers l'embouchure du Nil, tandis que l'armée musulmane s'avançait par terre. Les chrétiens devaient livrer Damiette le lendemain au lever du jour. On ne peut peindre le trouble, la consternation, le désespoir qui régnèrent dans la ville pendant toute la nuit. Les malheureux habitans parcouraient les rues, s'interrogeaient avec inquiétude; les nouvelles les plus sinistres se répandaient; on disait que toute l'armée chrétienne avait été massacrée par les Musulmans, que le roi de France était empoisonné. Lorsqu'on reçut l'ordre d'évacuer la place, la plupart des guerriers déclarèrent hautement qu'ils n'obéiraient point, et qu'ils aimaient mieux mourir sur les remparts que d'être égorgés comme prisonniers de guerre.

En même temps les esprits s'échauffaient dans l'armée musulmane. On répétait que le roi de France refusait d'exécuter le traité, et qu'il avait ordonné à la garnison de Damiette de se dé-

(1) « Je ne sais, continue Joinville, comment le serment fut arrangé, mais les émirs se tinrent bien appaisés du serment du roi et des autres riches hommes qui là estoient. » (Joinville, pag. 77.)

1250 fendre. Les soldats et leurs chefs se repentaient d'avoir fait une trève avec les Francs, et paraissaient décidés à profiter du moindre prétexte pour la rompre (1).

Cependant les commissaires de Louis IX persuadèrent aux chrétiens renfermés dans Damiette d'évacuer la ville (2). La reine Marguerite, à peine relevée de couches, se fit transporter dans un vaisseau génois. Elle était accompagnée de la duchesse d'Anjou, de la comtesse de Poitiers, et de la veuve infortunée du comte d'Artois, qui, au milieu des calamités présentes, pleurait encore sur le premier malheur de cette guerre. Vers la fin de la nuit, Olivier de Thermes, qui commandait la garnison, le duc de Bourgogne, le légat du pape et tous les Francs, excepté les malades restés dans la ville, s'embarquèrent sur le Nil.

Geoffroi de Sargines étant entré dans la place, en remit les clefs aux émirs, et dès le lever du jour on vit flotter les étendards musulmans sur les tours et les remparts. A cette vue, toute l'armée égyptienne se précipita en tumulte dans la ville. Les nouvelles répandues dans la nuit avaient excité la fureur des soldats; ils entrèrent dans

(1) On peut consulter à ce sujet Aboul-Mahassen. (Voy. *Biblioth. des Crois.*, §. 86.)

(2) L'exécution suivit de bien près le traité avec les émirs. Le 1er. mai, le soudan avait été tué; le 6 du même mois, Geoffroi de Sargines entra dans Damiette pour remettre cette ville aux Musulmans. (Pag. 77.)

Damiette comme si un combat sanglant leur en 1250
eût ouvert les portes; ils massacrèrent les malades qu'ils y trouvèrent, pillèrent les maisons et livrèrent aux flammes les machines de guerre, les armes, toutes les munitions qui appartenaient aux chrétiens (1).

Cette première violation des traités, l'ivresse du carnage, l'impunité de la licence, ne firent qu'enflammer davantage l'esprit des Musulmans, et les porter à de plus grands excès. Les émirs, parta-

(1) Les cadavres des chrétiens, mêlés à la chair des porcs salés, furent jetés sur un immense bûcher, qui brûla pendant trois jours. (Joinville, pag. 78.) D'un autre côté, au rapport de Math. Pâris, les soldats de la garnison de Damiette, avant de sortir de la place, brisèrent les tonneaux d'huile et de vin, jetèrent ou brûlèrent le bled, l'orge, les viandes salées et tous les comestibles; ils regrettaient d'avoir ainsi conservé pour les ennemis de la foi tant de provisions, et disaient qu'il eût mieux valu que Damiette n'eût pas été prise. L'historien attribue à ce dépit des chrétiens le massacre que la populace musulmane fit de leurs malades, le pillage des maisons de la ville et l'incendie de toutes les machines de guerre des croisés; donnant assez clairement à entendre que la violation du traité commença par ces derniers, pag. 795. Mais on peut opposer au témoignage de Mathieu Pâris, celui de l'auteur arabe Aboul-Mahassen, qui cependant n'était pas porté en faveur des chrétiens. Non seulement cet auteur ne dit rien des violences commises par les croisés, mais il dit que les Musulmans, en entrant dans Damiette, trouvèrent des vivres et des provisions de toute espèce pour la valeur de quatre cent mille pièces d'or. (Voyez *Biblioth. des Crois.*, §. 86.)

1250 geant la fureur des soldats, eurent la pensée de faire périr tous les prisonniers chrétiens. Déjà les galères où se trouvaient entassés les barons et les chevaliers français, avaient reçu l'ordre de remonter vers Pharescour, *dont fut parmi nous grand deuil*, dit Joinville, *et maintes larmes issirent des yeux, car nous croyions tous qu'on dût nous tuer* (1).

Tandis que les galères remontaient le Nil, les chefs de l'armée musulmane délibéraient en conseil sur le sort du roi de France et de tous les guerriers français. « Nous voilà maîtres de Da» miette, disait l'un des émirs; un puissant mo» narque des Francs et ses plus braves guerriers » peuvent recevoir de nous la mort ou la liberté. » La fortune nous offre une occasion d'assurer à » jamais la paix de l'Égypte et le triomphe de l'is» lamisme; nous avons versé sans scrupule le sang » des princes musulmans, respecterons-nous celui » des princes chrétiens venus en Orient pour » incendier nos cités et réduire nos provinces en » servitude ? » Cette opinion était celle du peuple et de l'armée, et la plupart des émirs, entraînés par l'esprit général, tenaient le même langage. Un émir de la Mauritanie, dont Joinville nous a conservé le nom, s'éleva presque seul contre cette violation des lois de la guerre et de la paix. « Vous » avez fait mourir, dit-il, votre prince, que le

(1) Joinville, pag. 18.

» Coran vous ordonnait *de garder comme la pru-* 1250
» *nelle de votre œil.* Cette mort était sans doute
» nécessaire à votre propre sécurité; mais que
» pouvez-vous attendre de l'action qu'on vous
» propose, si ce n'est la colère de Dieu et la ma-
» lédiction des hommes ? » Ce discours fut interrompu par des murmures; le langage de la raison ne faisait qu'aigrir la haine et le fanatisme. Comme les passions violentes ne manquent jamais de motifs pour se justifier à elles-mêmes leurs propres excès, on accusa les croisés de perfidie, de trahison, et de tous les crimes qu'on méditait contre eux. Il n'était point d'accusation qui ne parût vraisemblable, point de violence qui ne parût juste. « Si le Coran ordonnait aux Musul-
» mans de veiller sur la vie de leurs princes, il
» leur ordonnait aussi de veiller au maintien de
» la foi musulmane; la mort devait être le prix
» de ceux qui avaient apporté la mort, et leurs
» ossemens devaient blanchir dans les mêmes
» plaines qu'ils avaient ravagées. Ainsi l'exigeaient
» le salut de l'Égypte et les lois du prophète. »

Après une délibération très orageuse, la terrible sentence des captifs allait être prononcée; mais la cupidité vint à la fin au secours de l'humanité et de la justice; l'émir qui parlait en faveur des prisonniers chrétiens, avait dit plusieurs fois *que les morts ne payaient point de rançon.* On reconnut enfin que le glaive, en immolant les croisés, ne ferait que dépouiller la victoire, et priverait les vainqueurs du fruit de leurs travaux.

silence, les armes, les traits, la démarche du monarque chrétien. Une galère génoise l'attendait; dès qu'il y fut monté, quatre-vingts archers, les arbalètes tendues, parurent tout-à-coup sur le tillac : aussitôt la foule des Égyptiens se dissipe, et la galère s'éloigne du rivage. Louis avait avec lui le comte d'Anjou, le comte de Soissons, Geoffroi de Sargines, Philippe de Nemours, le sénéchal de Joinville. Le comte de Poitiers était resté en otage à Damiette jusqu'à l'entier paiement de quatre cent mille besans d'or, que le roi devait compter aux émirs avant de se mettre en mer. Il manquait à Louis IX trente mille livres; on les demanda aux Templiers; ceux-ci, au grand scandale des chevaliers et des barons, les refusèrent d'abord. On menaça d'employer la force : ils obéirent(1). La somme exigée par le traité fut payée aux Sarrasins. Le comte de Poitiers quitta Damiette, et tout était prêt pour le départ, lorsque Philippe de Montfort, chargé de faire le paiement, vint rendre compte de sa mission, et dit au roi qu'on avait trompé les émirs d'une somme de dix mille livres; Louis en témoigna son mécontentement, et renvoya Philippe de Montfort à Damiette pour restituer cette somme, leçon de justice qu'il voulut 1250

(1) Il paraît qu'on était en peine du comte de Poitiers, car à l'embouchure du Nil la joie fut très grande parmi les croisés parce qu'on l'avait retrouvé, dit Joinville, pag. 82. (Voyez aussi Guillaume de Nangis, pag. 218, et *Chronique de Saint-Denis*, pag. 72.)

1250 à-la-fois donner à ses ennemis et à ses serviteurs. Cette dernière mission se trouve rapportée dans un auteur arabe qui lui suppose un motif singulier et bizarre. Il raconte que Philippe de Montfort fut envoyé aux émirs pour leur dire qu'ils manquaient de religion et de bon sens : de religion parce qu'ils avaient massacré leur souverain, de bon sens parce qu'ils avaient brisé, pour une somme modique, les chaînes d'un monarque puissant qui aurait donné la moitié de son royaume pour racheter sa liberté (1). Cette explication peu vraisemblable sert du moins à nous faire connaître l'opinion alors répandue parmi les peuples de l'Orient, qui reprochaient aux émirs égyptiens d'avoir égorgé leur sultan, et laissé échapper leur ennemi.

Bientôt Louis IX, avec les tristes débris de son armée, quitta l'embouchure du Nil, et peu de jours après son départ, arriva à Ptolémaïs, où le peuple et le clergé faisaient encore des prières pour sa délivrance (2). Tous les habitans de la ville allèrent en procession jusqu'au bord de la mer pour le recevoir.

Cependant les infidèles se réjouissaient de leurs triomphes. Les chefs et les soldats de l'armée égyptienne, qui avaient vaincu les Francs, reçurent les uns des vestes d'or et d'argent, les autres

(1) Voyez le récit d'Aboul-Mahassen, à l'endroit cité.

(2) « Il entra dans le port le 14 mai 1250. Toutes les processions d'Acre lui vinrent à l'encontre, recevoir jusqu'à la mer, à moult grand joie. » (Joinville, pag. 85.)

des sabres, des chevaux, tous des récompenses 1250
proportionnées à leur rang et à leur bravoure. La reddition de Damiette et les victoires de l'islamisme, furent-à-la-fois célébrées par des discours prononcés dans les mosquées, et par les chants des poètes qu'on répétait dans toutes les cités musulmanes. L'un des poètes arabes s'adressait au roi de France : « *O monarque des Francs!* lui disait-il, *tu voulais envahir l'Egypte, et t'emparer de ses richesses; tu croyais, dans ton orgueil, que les forces qui la défendent se dissiperaient comme la fumée ou comme une ombre vaine. Que sont devenus tes guerriers? où les a conduits ton imprudence? cinquante mille hommes faits prisonniers, tués ou blessés, voilà le fruit de ton entreprise. O roi des Francs!* ajoutait le poète des mamelucks, *si tu conserves l'espoir de venger ta défaite, si quelque dessein téméraire te ramène dans notre pays, n'oublie pas que la maison du fils de Lokman, qui te servait de prison, est encore prête à te recevoir. Souviens-toi que les chaînes que tu as portées, et l'eunuque Sabih* (1), *qui te gardait, sont toujours là qui t'attendent.* »

(1) Nous ne donnons ici qu'une idée générale de cette poésie arabe qui est beaucoup plus étendue, et qu'on trouvera traduite en entier et littéralement dans les *Extraits des auteurs orientaux*, §. 86, *Biblioth. des Crois.*

FIN DU LIVRE XV.

HISTOIRE

DES CROISADES.

LIVRE XVI.

1250 Tandis que Louis IX débarquait sur les côtes de la Palestine, la consternation était générale en Occident; comme il arrive dans les guerres lointaines, la renommée avait d'abord publié les nouvelles les plus extraordinaires sur l'expédition des croisés. Déjà on croyait voir flotter les étendards des chrétiens sur les murs du Caire et d'Alexandrie; à ces nouvelles succédèrent bientôt d'autres bruits, annonçant de grands désastres. Les récits les plus merveilleux n'avaient trouvé en France que des esprits crédules; on refusa de croire à des revers, et les premiers qui en parlèrent furent livrés à la justice comme des ennemis de la religion et du royaume (1). Cependant les bruits sinistres ne tardèrent pas à se confirmer; on passa des excès de la joie aux excès de la douleur; le royaume ne comptait pas une famille qui n'eût une perte à dé-

(1) Mathieu Pâris prétend que ceux qu'on mit à mort pour avoir annoncé les désastres des Français en Égypte, doivent être mis au rang des martyrs.

plorer dans les désastres dont on venait d'acquérir 1250
la douloureuse certitude. Mais pour tous les Français, la plus cruelle des infortunes, celle qui rendait tant de malheurs irréparables, et dont personne ne pouvait se consoler, c'était la captivité du roi; les danses, les fêtes, les spectacles (1), tout ce qui avait l'air de la joie fut interdit : le royaume, plongé dans la tristesse et l'abattement, parut tout-à-coup semblable à ces villes dont parle l'Écriture, qui, menacées de la colère du ciel, se livraient à la douleur et se couvraient du deuil de la pénitence.

L'Église tout entière déplora un si grand malheur par des torrens de larmes; le père des fidèles fut sur le point de désespérer du salut de la chrétienté. Il adressa des lettres pleines d'affliction à tous les princes, à tous les prélats de l'Occident. Il ordonnait au clergé de faire des prières publiques; il exhortait les fidèles à prendre les armes. Innocent écrivit à Blanche pour la consoler, à Louis IX pour le soutenir dans ses revers. En s'adressant au roi de France, il s'étonnait de voir dans un seul homme tant de malheurs et tant de vertus, et demandait à Dieu ce que sa justice avait pu trouver dans le plus chrétien des rois, qui

(1) Mathieu Pâris fait un tableau pittoresque de la désolation qui régnait alors dans toute la France. Ce passage se trouve traduit dans la *Biblioth. des Crois.*, extrait de Math. Pâris.

1250 méritât d'être expié par de si grandes infortunes (1).

Mathieu Pâris nous apprend que dans quelques villes d'Italie, la foi de plusieurs commença à chanceler (2). Le désespoir leur arracha des plaintes impies qui ressemblaient au langage des hérétiques ou des apostats. La *noble* (3) cité de Venise, et plusieurs autres villes qu'habitaient des *demi-chrétiens*, seraient tombées dans l'incrédulité, si leur foi n'avait été soutenue par la vertu et les discours des prélats et des hommes pieux. Les plus fervens apôtres de la religion, pour con-

---

(1) Voyez les lettres adressées par le pape dans la grande Collection des conciles, du père Labbe, tom. XI, et dans Baronius, ad ann. 1250, nos. XXV et XXVII.

Innocent s'adresse d'abord à Dieu, et après avoir parlé des vertus du roi, des vertus de son peuple, qui n'ont pu conjurer de si grandes calamités : « Père de miséricorde, » s'écrie-t-il, montrez-nous ce mystère, pour ne pas laisser » les fidèles dans le péril du scandale où les jeterait la ri- » gueur de vos jugemens. » On se rappelle que saint Bernard avait exprimé le même sentiment et la même pensée, après la croisade malheureuse de Louis VII.

Dans une lettre adressée à tous les prélats du royaume, il s'écriait : « O régions trompeuses de l'Orient ! ô Égypte, » terre de ténèbres ! n'avais-tu promis dès le commencement » un jour si lumineux, que pour nous plonger dans l'obscu- » rité, et pour te plonger toi-même dans la nuit profonde où » tu restes ensevelie ? »

(2) *Et multorum cœpit fides vacillare.* (Math. Pâris, ad ann. 1250.)

(3) Tout ce passage est tiré presque littéralement du récit de Mathieu Pâris.

soler les fidèles et les affermir dans la croyance 1250
évangélique, leur disaient que les croisés qui avaient succombé en Égypte étaient montés dans le ciel, et, qu'enivrés des joies du Seigneur, ces martyrs de Jésus-Christ regardaient en pitié cette vallée de larmes qu'ils avaient quittée, et dans laquelle *ils ne consentiraient point à revenir pour tout l'or du monde* (1). Beaucoup de chrétiens, ajoute Mathieu Pâris, écoutaient ces discours avec résignation; mais tous n'en furent pas également touchés. Comme la plupart des villes d'Italie étaient opposées entr'elles par les intérêts et même par les sentimens, quelques-unes restèrent indifférentes ou même se livrèrent à la joie, tandis que les cités rivales étaient plongées dans la désolation. Si on en croit Villani, la ville de Florence, où dominaient les Gibelins, célébra par des fêtes les revers des croisés français. L'histoire peut à peine expliquer l'allégresse d'une cité chrétienne au milieu du deuil universel de l'église, et les fidèles durent être plus révoltés de l'expression de cette joie cruelle, que des blasphêmes échappés au désespoir.

L'Angleterre ne fut point insensible aux revers des croisés; elle donna des larmes au trépas hé-

(1) *Qui veraciter affirmabant, ipsos occisos jam regnare martyres cœlestibus, nec modo velle pro totius mundi auro in hujusdem mundi valle tenebrosa degere, et sic vix quievit aliquorum, non tamen omnium indignatio.* (Mathieu Pâris, ann. 1250.)

1250 roïque de Salisbury et de ses compagnons tués à Mansourah. Les chevaliers et les barons anglais ne pouvaient pardonner à Henri III de les avoir retenus dans leurs foyers, tandis que leurs frères, leurs amis, les défenseurs de la croix, souffraient en Orient toutes sortes de calamités.

Lorsque la renommée eut annoncé au-delà des Pyrénées les désastres de la croisade, tout le peuple espagnol se livra à la douleur; le roi de Castille, en guerre avec les Sarrasins, ne vit plus que les malheurs des chrétiens au-delà des mers, et jura d'aller venger la cause du Christ sur les rives du Jourdain ou du Nil. Les chrétiens du Nord, armés contre les peuples païens des contrées voisines, l'Allemagne, troublée par la guerre civile qu'on appelait une guerre sainte, avaient à peine porté leurs regards sur l'expédition de Louis IX. Cependant l'empereur Frédéric déplora avec amertume les désastres des Français, et dans ses lettres, adressées à plusieurs princes de l'Europe, il parlait de la captivité du roi de France dans les termes les plus touchans. Toutefois il ne négligeait point cette occasion d'accuser Innocent, auquel il reprochait la ruine des chrétiens. Frédéric se rendit en Sicile pour faire armer une flotte qui pût porter de prompts secours aux croisés; en attendant que ses vaisseaux fussent prêts à partir, il envoya en Orient une ambassade, chargée de solliciter auprès du sultan d'Égypte la délivrance du monarque français et de son armée. On dut sans doute applaudir à ces généreuses déterminations

de l'empereur; mais Dieu ne permit point que ce 1250
prince vécût assez long-temps pour que le roi de France et les croisés, qu'il promettait de secourir, pussent croire à la sincérité de son zèle et de ses promesses.

Louis IX, arrivé à Ptolémaïs, ne conservait avec lui qu'un petit nombre de fidèles chevaliers; plusieurs des seigneurs français, compagnons de sa captivité, au lieu de le suivre en Palestine, étaient retournés en Occident. Parmi ceux qui avaient quitté les drapeaux de la croisade, on doit citer le duc de Bourgogne et le brave comte de Bretagne. Ce dernier, accablé de maladies et couvert de blessures, mourut dans la traversée; ses dépouilles mortelles, recueillies par ses chevaliers, furent transportées dans l'abbaye de Villeneuve, près de Nantes, où, plusieurs siècles après, on voyait encore son tombeau.

Les tristes débris de l'armée chrétienne durent émouvoir la charité des habitans de Ptolémaïs. Les chevaliers et les soldats étaient presque nus: le sénéchal de Champagne, pour paraître à la table du roi, fut réduit à se faire un vêtement avec les lambeaux d'une couverture (1). Une

(1) « Lorsque le roi m'envoya quérir pour manger avec lui, j'y allois avec le corset qu'on m'avoit fait dans la prison, des rognures de la couverture : le roi, au contraire, étoit assez bien vêtu; il portoit les robes que le soudan lui avoit fait bâiller, et qui étoient de samys noir, fourré de vair et de gris, et y avoit grand foison de noyaux tout d'or. »

1250 maladie épidémique, fruit d'une longue misère, et de tous les genres de privations, se manifesta parmi les croisés, et porta ses ravages dans la ville. Joinville, qui était logé dans la maison d'un des curés de Ptolémaïs, nous rapporte qu'il voyait chaque jour vingt convois passer sous ses fenêtres; chaque fois qu'il entendait ces funèbres paroles : *Libera me, Domine*, il se mettait à pleurer, et s'adressait à Dieu en lui criant : *mercy*.

Cependant le roi de France s'occupait de délivrer les captifs qui restaient en Égypte. Ces captifs étaient au nombre de douze mille; la plupart d'entr'eux pouvaient reprendre les armes et servir sous les drapeaux de la croisade. Louis fit partir des ambassadeurs pour payer les quatre cent mille besans qu'il devait encore aux Sarrasins, et pour presser l'exécution des derniers traités. Ces ambassadeurs trouvèrent l'Égypte remplie de troubles : les émirs, partagés en plusieurs factions, se disputaient la puissance; le fanatisme animait leurs divisions ; ils s'accusaient réciproquement d'avoir favorisé ou épargné les chrétiens. Au milieu de ces débats, plusieurs captifs avaient été massacrés ou livrés aux flammes ; quelques-uns, dans les tourmens, avaient renié leur foi. Les envoyés de Louis IX furent à peine écoutés; on leur répondit que le roi de France devait s'estimer heureux d'avoir recouvré sa liberté, et que les mamelucks iraient bientôt l'assiéger dans Ptolémaïs. Enfin les ambassadeurs chrétiens furent obligés de quitter l'Égypte sans

avoir rien obtenu, et ne ramenèrent en Palestine 1250
que quatre cents prisonniers, la plupart vieux et infirmes, dont plusieurs avaient eux-mêmes payé leur rançon (1).

(1) Voici ce que raconte l'auteur de la relation manuscrite sur le message envoyé par le roi aux émirs :

« Quant li messages le roy vindrent à Damiete, li amiraut s'en estoient jà partis, il les suirent et les trouvèrent en Babiloine; il leur requistrent que il leur fissent délivrer les chaitis (captifs) et les autres choses qui estoient le roy et les autres chrestiens selon la fourme de la trève que ils avoient jurée. Li amiraut les mirent en bonne espérance du délivrer, et les firent séjourner une grand pièce en Babiloine; quand les amiraut les orent fait attendre longuement, ils ne leur délivrèrent de tous les chaitis que ils tenoient en prison que seulement quatre cens. Cils estoient gens qui aidier ne se pooient; vieil homme et malade et foible, estoient de ceulx meisme; y ot assés qui furent mis hors de prison par rançon de ces quatre cens; en y ot assés mors dedens court terme. Douleureusement et desloyaument briserent li dalois, ils les occirent trestous et firent morir cruellement en diverses manières de tourmens. Aucunes gens disent que ils prenoient les barons desquels y avoit assez en la cité, et les lioient fort de bons liens, et y boutoient le feu en tele manière les ardoient cruelement; encore disoit-on autre chose que li Sarrasins avoient pris les barons de la terre et les avoient traînés en un lieu hors la ville, et les cors des chrétiens que il avoient occis et les autres qui encore vivoient, avoient traîné avecques et geté tout ensemble, puis y avoient bouté le feu et ars tout en cendre. Lors prendoient li déloyal les crois et les crucefix que ils avoient trouvé dedans la cité de Damiete, et lioient à cordes, puis les traînoient par grans siflois et par grans risées et par grans écharnissemens, puis les battoient, après

1250 A leur retour, Louis IX fut plongé dans une profonde tristesse; il venait de recevoir une lettre de la reine Blanche, qui l'exhortait à quitter l'Orient: il eut alors la pensée de retourner en France; mais comment se résoudre à laisser douze mille chrétiens dans la servitude, et la Terre-Sainte menacée d'une invasion! Les trois ordres militaires, les barons et les seigneurs de la Palestine, conjuraient Louis de ne pas les abandonner, répétant avec l'accent du désespoir que s'ils étaient privés de son appui, les chrétiens de la Syrie n'auraient plus d'autre ressource que de le suivre en Occident.

Louis fut touché de leurs prières; mais avant de prendre une résolution, il voulut consulter ses deux frères et les principaux seigneurs qui étaient restés auprès de lui. Il leur exposa les raisons qu'il avait de retourner en France, et celles qui pouvaient le retenir en Palestine: d'une part, son royaume menacé par le roi d'Angleterre, l'impossibilité où il était alors de rien entreprendre contre les infidèles, devaient le déterminer à quitter l'Orient; de l'autre côté, l'infidélité des émirs qui man-

---

les detreuchoient et fouloient vilement et vilainement à lous piés. Certainement dirent et affermerent mout de gens que se li ozoy et cil qui estoient adont avecques lui s'en estoient alés fussent encore un très plus petit demouré que ils ne se fussent si tôt mis en flun et en la mer, que il n'en fust jà nul échappé, que ils ne fussent tous mis à l'espée, occis, découpés avecques les autres. »

quaient aux premières conditions des traités, les 1250
périls où se trouvait exposée la Terre-Sainte par son départ, l'espoir enfin de recevoir quelques secours et d'en profiter pour briser les fers des prisonniers chrétiens, pour délivrer Jérusalem, lui imposaient en quelque sorte l'obligation de différer son retour.

Après avoir exposé ainsi l'état des choses, sans rien dire qui pût faire connaître son opinion, il invita les chevaliers et les barons à réfléchir sur le parti qu'on avait à prendre; le dimanche suivant, il les convoqua de nouveau, et leur demanda leur avis. Le premier qui parla fut Guy de Malvoisin, dont les croisés admiraient la bravoure dans les combats et la sagesse dans les conseils (1). « Sire, » dit-il en s'adressant à Louis IX, lorsque je considère l'honneur de votre personne et la gloire de » votre règne, je ne crois point que vous puissiez » rester dans ce pays; rappelez-vous cette armée » florissante qui partit des ports de l'île de Chypre, et voyez ce qui vous reste de guerriers : on » comptait alors dans l'armée chrétienne deux » mille huit cents chevaliers avec bannières;

(1) Voici ce qu'en dit Joinville : « Le dimanche d'après nous revînmes devers le roi, et lors le roi demanda à ses frères, et aux autres barons, et au comte de Flandres, quel conseil ils lui donneroient ou de son allée ou de sa demeurée. Ils répondirent tous qu'ils avoient chargé à monseigneur Guy de Malvoisin le conseil qu'ils vouloient donner au roi. »

1250 » aujourd'hui, cent chevaliers composent toutes » vos forces; la plupart sont malades; ils n'ont ni » armes ni chevaux, aucun moyen de s'en procu- » rer; ils ne peuvent plus servir avec honneur et » avec avantage. Vous ne possédez pas une ville » de guerre en Orient; celle où vous êtes appar- » tient à plusieurs nations différentes; en restant » ici, vous n'inspirerez aucune crainte aux infidè- » les, et vous laisserez croître l'audace de vos » ennemis en Europe; vous vous exposerez à » perdre à-la-fois le royaume de France, où votre » absence peut enhardir des voisins ambitieux, » et le royaume de Jésus-Christ, où votre présence » attirera les coups des Musulmans. Nous sommes » tous persuadés qu'il faut punir l'orgueil des Sar- » rasins; mais ce n'est point sur une terre lointaine » qu'on peut achever les préparatifs d'une guerre » décisive et glorieuse. Ainsi donc, nous vous » conseillons de retourner en Occident, où vous » veillerez à la sûreté de vos états, où vous obtien- » drez au milieu de la paix, qui sera votre ouvrage, » les secours nécessaires pour venger nos défaites, » et réparer un jour les revers que nous venons » d'éprouver (1). »

Le duc d'Anjou, le duc de Poitiers et la plupart des seigneurs français qui parlèrent après Guy de Malvoisin, exprimèrent la même opinion; lorsqu'on en vint au comte de Jaffa, il refusa de parler, en disant qu'il possédait plusieurs châteaux

(1) Joinville, pag. 88.

dans la Palestine, et qu'on pourrait l'accuser de 1250
défendre ses intérêts personnels. Le roi l'ayant invité à donner son avis comme tous les autres, il se contenta de dire que la gloire des armes chrétiennes, que le salut de la terre de Jésus-Christ, exigeaient que les croisés ne retournassent point en Europe. Lorsque le tour de Joinville arriva; le bon sénéchal se rappela le conseil que lui avait donné le seigneur de Bollaincourt, son cousin, à son départ pour la croisade. « Vous allez outre-mer, » c'est ainsi que s'était exprimé le seigneur de » Bollaincourt, mais prenez garde au revenir; » nul chevalier, ni pauvre, ni riche, ne peut re- » tourner sans être honni, s'il laisse entre les » mains des Sarrasins le menu peuple, en quelle » compagnie il est allé. » Joinville, tout plein du souvenir de ces paroles, exposa qu'on ne pouvait abandonner, sans honte, la foule des prisonniers chrétiens. « Ces malheureux captifs, ajoutait-il, » étaient au service du roi comme au service » de Dieu, et *jamais ils ne s'en iront si le roi* » *s'en va* (1). » Il n'était aucun des chevaliers et des barons qui n'eût des parens ou des amis

(1) « Que le roi, dit Joinville, mette ses deniers en dépense et envoie querir chevaliers en Morée et outre-mer, et quand l'on ouïra nouvelle que ce roi donne bien largement, chevaliers lui viendront de toutes parts, par quoi il pourra tenir heberge dedans, oyau si à Dieu plaît, et par sa demeurée seront délivrés les pauvres prisonniers qui ont été pris au service de Dieu et au sien, qui jamais ne sortiront si le roi s'en va. » (Pag. 88 et 89.)

1250 parmi les prisonniers. Aussi plusieurs ne purent retenir leurs larmes, en écoutant Joinville; mais cette vive impression ne suffisait point pour étouffer dans leurs cœurs l'extrême désir de revoir la patrie. En vain le sénéchal ajouta que le roi avait encore une partie de son trésor; qu'il pouvait lever des troupes en Morée et dans d'autres pays; qu'avec les secours qui viendraient d'Europe on serait bientôt en état de recommencer la guerre: ces raisons et plusieurs autres ne pouvaient convaincre la plupart des seigneurs, qui ne regardaient plus la croisade que comme un long exil. Le sire de Chastenai et Guillaume de Beaumont, maréchal de France, furent les seuls qui partagèrent l'opinion de Joinville. « Que répondrons-nous, disaient-ils, à ceux qui, à notre » retour, nous demanderont ce que nous avons » fait de l'héritage et des soldats de Jésus-Christ? » Écoutez les malheureux habitans de la Palestine, » ils nous accusent de leur avoir apporté la » guerre, et nous reprochent déjà de préparer » leur ruine par notre départ. Si nous ne recevons » point de secours, nous serons toujours à temps » de partir; mais pourquoi hâter les jours du dé- » sespoir! Les croisés, il est vrai, ne sont point » en grand nombre, mais a-t-on oublié que leur » chef, dans les fers, se fit respecter des Sarrasins? » La renommée d'ailleurs vient de nous apprendre » que la discorde est parmi nos ennemis, et que le » sultan de Damas a déclaré la guerre aux ma- » melucks d'Égypte... » Les deux chevaliers par-

laient au milieu des murmures; plus les motifs 1250 qu'ils alléguaient paraissaient raisonnables, plus ils étaient écoutés avec impatience. Le seigneur de Beaumont allait continuer, mais il fut vivement interrompu par Guillaume de Beaumont, son oncle, qui lui adressa les reproches les plus amers : en vain le roi voulait que chacun eût la liberté d'exprimer son avis, l'autorité de la famille l'emporta sur l'autorité du prince; le sévère vieillard continua d'élever la voix, et contraignit son neveu au silence (1).

Lorsqu'il eut recueilli les avis de l'assemblée, le roi renvoya les barons et les convoqua de nouveau pour le dimanche suivant. Au sortir du conseil, Joinville se trouva en butte aux railleries et aux outrages des chevaliers, pour avoir ouvert un avis contraire à l'opinion générale (2). Pour comble de chagrin, il craignait d'avoir encouru la disgrâce du roi ; dans son désespoir, il formait le projet de se retirer auprès du prince d'Antioche, son parent. Comme il roulait dans son esprit les plus tristes pensées, le monarque le prit à part, et lui ouvrant son cœur, lui déclara que son dessein était de rester encore quelque temps en Palestine : alors Joinville oublia les injures des barons et des chevaliers,

(1) Une chose assez remarquable, c'est que le légat du pape était un des plus empressés de retourner en France. (Pag. 19.)

(2) Joinville se plaint surtout des paroles piquantes du légat. (Pag. 88.)

1250 il était si joyeux de ce que le roi lui avait dit, *que nul mal ne le grevoit plus*. Le dimanche arrivé (1), les barons se rassemblèrent pour la troisième fois. Le roi de France invoqua les lumières du Saint-Esprit par un signe de croix, et prononça ce discours: « Seigneurs, je remercie également ceux » qui m'ont conseillé de rester en Asie, et ceux » qui m'ont conseillé de retourner en Occident. » Les uns et les autres, je n'en doute point, n'ont » en vue que l'intérêt de mon royaume et la gloire » de Jésus-Christ. Après avoir réfléchi long- » temps, j'ai pensé que je pouvais, sans dommage » et sans péril pour mes états, prolonger encore » mon séjour dans ce pays. La reine ma mère a » défendu l'honneur de ma couronne dans des » jours malheureux; elle montrera aujourd'hui la » même fermeté et trouvera moins d'obstacles: » non, mon royaume ne souffrira point de mon » absence; mais si je quitte cette terre pour la- » quelle l'Europe a fait tant de sacrifices, qui la » défendra contre ses ennemis? qui osera y rester » après moi? voudrait-on qu'étant venu ici pour » défendre le royaume de Jérusalem, on pût un » jour me reprocher sa ruine? Je demeure donc » pour sauver ce qui nous reste, pour délivrer nos » prisonniers, et profiter, s'il se peut, de la dis- » corde des Sarrasins. Je ne veux d'ailleurs con- » traindre personne; ceux qui veulent quitter

(1) Le roi prit huit jours pour délibérer. (Pag. 89.)

» l'Orient sont libres de partir; quant à ceux qui 1250
» resteront sous les drapeaux de la croisade, je dé-
» clare que rien ne leur manquera, et que je
» partagerai toujours avec eux la bonne et la mau-
» vaise fortune (1). »

Après ces paroles, dit Joinville, *plusieurs y en eut d'esbahis, et commencèrent à plorer à chaudes larmes.* Dès-lors, les ducs d'Anjou et de Poitiers (2), avec un grand nombre de seigneurs, firent les préparatifs de leur départ. Le roi les chargea d'emporter une lettre adressée au clergé, à la noblesse et au peuple de son royaume. Dans cette lettre, Louis racontait, avec une noble simplicité, les victoires des chevaliers chrétiens, leurs défaites, leur captivité, et conjurait ses sujets de toutes les classes de prendre les armes pour secourir la Terre-Sainte (3).

Quand les deux frères du roi furent partis, on s'occupa de lever des soldats, et de mettre la Palestine en état de défense. Ce qui favorisait surtout les croisés, et donnait quelque sécurité aux colonies chrétiennes, c'était la division qui régnait alors parmi les Sarrasins. Après le meurtre d'Al-

(1) Joinville, pag. 91 ; Guill. de Nangis, pag. 220.

(2) Le bon Joinville rappelle ici que le comte de Poitiers était fort léger de caractère, qu'il était sans affection pour le roi, n'aimant autre chose que le jeu et les dés. Pag. 85.

(3) Voyez la lettre de saint Louis, dans les Pièces justificatives.

1250 moadam, les Musulmans de Syrie avaient refusé de reconnaître l'autorité des mamelucks. La principauté et la ville de Damas venaient d'être livrées à Nasser, sultan d'Alep, qui se disposait à marcher contre le Caire à la tête d'une armée; la plus vive agitation régnait parmi les mamelucks d'Égypte, en qui le remords semblait être venu avec la crainte. La sultane Chegger-eddour avait été forcée de descendre du trône, et de céder l'autorité suprême au turcoman Ezz-eddin, dont elle était devenue l'épouse. Ce changement apaisa un moment les esprits; mais, dans l'état des choses, une révolution en appelait sans cesse une autre. La milice turbulente et inquiète qui avait renversé l'empire des Ayoubites ne pouvait supporter ni ce qui était ancien ni ce qui était nouveau; pour prévenir les séditions, les chefs montrèrent d'abord à la multitude un enfant de cette famille qu'ils avaient proscrite, et le décorèrent du vain titre de sultan. Ils déclarèrent ensuite que l'Égypte appartenait au calife de Bagdad, et qu'ils la gouvernaient en son nom (1).

Ce fut alors que le sultan d'Alep et de Damas envoya à Louis IX des ambassadeurs, afin d'inviter le monarque français à se joindre à lui pour châtier l'orgueil et la révolte de la milice du Caire. Il promettait aux chrétiens de partager avec eux les dépouilles des vaincus, et de leur rendre le royaume de Jérusalem. Ces brillantes promesses

(1) Voyez, sur ces débats, le récit des auteurs arabes, *Biblioth. des Crois.*, §. 87.

devaient séduire le roi de France et méritaient du 1250
moins toute son attention. Les émirs d'Égypte sollicitaient également l'alliance des chrétiens, et proposaient des conditions avantageuses; Louis IX pouvait choisir, et de puissans motifs devaient le faire pencher vers le sultan de Damas: il s'agissait de traiter, d'un côté, avec des émirs dont la volonté était incertaine, la fortune passagère, l'autorité toujours menacée et chancelante; de l'autre, avec un prince tout puissant, et dont le pouvoir mieux affermi offrait une garantie plus sûre à ses alliés. Un autre motif, qui ne pouvait être une chose indifférente aux yeux d'un vertueux monarque, c'est que toute la politique des mamelucks n'avait pour but que de leur assurer l'impunité d'un grand crime, et que le souverain de Damas s'armait pour venger la cause des princes. Toutes ces considérations furent sans doute présentées dans le conseil de Louis IX, et durent laisser le monarque indécis sur le parti qu'il avait à prendre. Cependant il n'oubliait point qu'il avait signé un traité avec les émirs, et que rien ne pouvait le dégager de son serment; il n'oubliait point surtout que les mamelucks tenaient encore dans leurs mains le sort de douze mille prisonniers chrétiens, et qu'en rompant avec eux, il renonçait à l'espoir de délivrer les malheureux compagnons de sa captivité. Louis répondit aux ambassadeurs syriens, qu'il joindrait volontiers ses armes à celles du sultan de Damas, si les mamelucks n'exécutaient point les traités. En même temps, il envoya au

1250 Caire Jean de Valenciennes, chargé d'offrir aux émirs la paix ou la guerre; ceux-ci promirent de remplir enfin toutes les conditions du traité, si Louis IX consentait à devenir leur allié et leur auxiliaire : plus de deux cents chevaliers furent aussitôt remis en liberté.

1251 Ces malheureuses victimes de la croisade arrivèrent à Ptolémaïs vers le mois d'octobre (1251) : le peuple accourut en foule pour les voir débarquer; tous portaient encore les marques de leur captivité; le souvenir de leurs maux passés, leur misère présente, arrachaient à tous les spectateurs des larmes de compassion : au milieu de ces prisonniers dont Louis venait de briser les chaînes, on portait en triomphe, dans un cercueil, les ossemens de Gauthier de Brienne, tombé aux mains des infidèles à la bataille de Gaza et massacré au Caire par une multitude en furie. Le clergé accompagna à l'église des Hospitaliers les restes du héros chrétien : les compagnons d'armes de Gauthier rappelaient ses exploits et la mort glorieuse qu'il avait subie pour la cause de Jésus-Christ; la religion déploya toutes ses pompes, et célébra dans ses cantiques la gloire d'un martyr et le dévouement qu'elle seule semblait avoir inspiré. La charité des fidèles accueillit et consola la misère des captifs, et Louis prit à son service tous ceux que leur âge ou leurs infirmités ne rendaient point incapables de porter les armes (1).

(1) Joinville, pag. 98.

Le roi apprit avec peine que beaucoup de prisonniers chrétiens restaient encore en Égypte. 1251
Comme les ambassadeurs égyptiens arrivèrent alors à Ptolémaïs, Louis IX leur déclara qu'ils ne devaient point compter sur l'alliance qu'ils sollicitaient, si les émirs ne se hâtaient de renvoyer tous les captifs, tous les enfans des chrétiens élevés dans la foi musulmane, et même les têtes des croisés qu'on avait exposées sur les murailles du Caire (1).

Ainsi la position des chrétiens s'améliorait chaque jour au milieu des divisions de leurs ennemis. Le roi de France dictait des conditions aux émirs, et, s'il avait eu quelques troupes, il aurait pu réparer les revers qu'il venait d'essuyer en Égypte; mais l'Orient ne lui fournissait qu'un petit nombre de soldats, et l'Occident ne se disposait point à lui envoyer des secours.

Le roi de Castille, qui avait pris la croix, mourût au moment où il se disposait à partir, et son successeur dirigea toutes ses forces contre les Sarrasins d'Afrique. Frédéric II, que nous avons vu

(1) Les propositions du roi, portées par Jean de Valenciennes, comprenaient textuellement la restitution de tous les chevaliers demeurés prisonniers en Egypte, celle des os du comte de Brienne, toutes les têtes des chrétiens suspendues aux murailles du Caire, tous les enfans des chrétiens auxquels les Musulmans avaient fait renier leur foi, et la quittance des deux cent mille livres que le roi devait encore sur sa rançon. (Joinville, pag. 97, 98.)

1251 naguère occupé de secourir Louis IX, mourut alors dans le royaume de Naples; ce prince ordonna par son testament qu'on rendrait à l'église tout ce qui appartenait à l'église, et légua cent mille onces d'or pour le secours de la Terre-Sainte. La mort et les dernières volontés de l'empereur semblaient donner l'espoir que les royaumes chrétiens ne seraient plus détournés de la croisade d'outre-mer par la formidable guerre élevée entre le sacerdoce et l'empire. Mais le souverain pontife était persuadé que le ciel favorisait ses entreprises et que les jugemens de Dieu ne devaient point épargner la race de Frédéric. Il célébra la mort de l'empereur comme un triomphe de la religion et de l'humanité (1): *que les cieux se réjouissent*, écrivait-il aux peuples de la Pouille et de la Sicile; *que la terre soit dans l'allégresse*. Il les exhortait à repousser de leur sein et de leur territoire une famille réprouvée de Dieu, et représentait la domi-

(1) Voici le texte même de la lettre d'Innocent : « Que les cieux se réjouissent et que la terre soit dans l'allégresse; car le Seigneur, dans sa miséricorde ineffable, a ôté du milieu de vous celui qui pendant si long-temps vous a tenus dans l'affliction. Sa mort est comme un vent qui vous apporte une douce rosée : aussi, mes chers fils en Jésus-Christ, entonnez unanimement des cantiques d'allégresse, et préparez-vous avec vigilance par vos efforts aux prospérités de tout genre qui vont être réunies sur vous. » (Innocent IV, Epistol., lib. VIII, pag. 1, apud Raynaldi; *Ann. eccl.*, 1251, §. 3, pag. 667.)

nation du Saint-Siége comme leur seul refuge contre la tyrannie des mauvais princes. 1251

Toutes les foudres, si long-temps suspendues sur la tête de Frédéric, éclatèrent contre son fils Henri, héritier du royaume de Naples, et son autre fils Monfred, prince de Tarente. Les peuples de la Sicile et de la Pouille se trouvaient tour-à-tour poursuivis par les malédictions du pape, qui s'étendaient sur toutes les cités rebelles à l'Église, ou désolés par les armées des princes de Souabe qui ravageaient les pays soumis au pape. Dans le même temps on prêchait en Allemagne, dans le Brabant, dans plusieurs provinces de France, une croisade contre Conrad, que Frédéric avait désigné pour son successeur à l'empire; et comme si la cour de Rome eût voulu intéresser toutes les familles à cette funeste guerre, les indulgences de la croix étaient promises au père et à la mère de chaque croisé (1). Dans toutes les provinces de l'empire germanique, les barons, les princes, les ma-

(1) Le pape écrivit aux peuples de Souabe pour les détourner de l'obéissance à une famille maudite; il chargea en même temps Jacques Pantaléon, archidiacre de Liége, et Thierry, maître des chevaliers de Prusse, d'aller trouver les princes, les ducs, les comtes, pour les ramener à l'autorité de l'Eglise. Outre l'indulgence accordée au père et à la mère de chaque croisé, on en accordait une de quarante jours pour tous ceux qui assistaient aux sermons des prédicateurs de la croisade. (Voy. les *Ann.* de Raynaldi et l'Hist. de Fleury, ann. 1251.)

1251 gistrats, le peuple, s'armaient les uns pour Conrad, les autres pour le comte de Hollande, que le pape avait fait élire roi des Romains. Les ministres de Jésus-Christ n'avaient plus la mission de prêcher la concorde, et telle était la fureur des partis, qu'on vit alors un archevêque de Mayence (1) dépossédé de son siége, pour avoir donné à son troupeau l'exemple de la douceur et de la paix évangélique.

La France n'était pas moins agitée, mais pour d'autres motifs; au retour des ducs d'Anjou et de Poitiers, on lut dans les églises la lettre que Louis avait adressée à ses sujets. Cette lettre renouvela toutes les douleurs qui avaient éclaté lorsque la renommée annonça la captivité du roi et de son armée; les exhortations que Louis adressait aux Français pour obtenir des secours, et les nouvelles qui arrivaient chaque jour d'Orient, émurent vivement tous les cœurs; et comme le peuple ne sait se modérer ni dans sa douleur ni dans sa joie, un

(1) Christien, archevêque de Mayence, fut accusé auprès du pape d'être entièrement inutile à l'Eglise, et d'aller à regret aux expéditions militaires, lorsqu'il y était appelé par le prince. La raison qu'en donnait ce prélat, est que l'on commettait des incendies, on coupait des vignes, on ravageait les moissons, ce qui ne convient point à un évêque. Comme on exhortait Christien à suivre l'exemple de ses prédécesseurs, il répondit : *Il est écrit dans l'Evangile : Mets ton épée au fourreau.* On obtint enfin du pape qu'il fût déposé de l'épiscopat. (*Hist. ecclés.* de Fleury, ann. 1251.)

esprit de sédition mêlé à l'enthousiasme de la croi- 1251
sade, agita les cités, parcourut les provinces, et mit un moment le royaume en péril.

Les princes et les seigneurs ayant échoué dans leur entreprise, la multitude fut portée à croire que Jésus-Christ rejetait de son service les grands de la terre, et qu'il ne voulait pour défenseurs que des hommes simples, des bergers et des laboureurs (1). Un homme se rencontra, qui entreprit, à l'aide de cette opinion populaire, d'échauffer les esprits, et de les entraîner dans un mouvement général. Cet homme, appelé Jacob, né en Hongrie, et très avancé en âge, passait pour avoir prêché cette croisade d'enfans, dont nous avons parlé dans le douzième livre de cette histoire. Une longue barbe qui lui descendait jusqu'à la ceinture, un visage pâle, son langage mystérieux, lui donnaient l'air d'un prophète. Il allait de bourgade en bourgade, et se disait envoyé du ciel pour délivrer la cité de Dieu et venger le roi de France. Les bergers quittaient leurs troupeaux, les laboureurs leurs charrues, pour s'attacher à ses pas. Jacob, qu'on appelait le *Maître de Hongrie*, faisait porter devant lui un étendard sur lequel était peint un agneau, symbole du Sauveur du monde; de toutes parts on lui

(1) L'opinion générale était que le Seigneur avait été offensé du luxe des prélats, de l'orgueil des chevaliers, et que Dieu avait choisi ce qu'il y avait de plus faible sur la terre, pour confondre ce qu'il y avait de plus fort. (Guillaume de Nangis, pag. 180.)

1251 apportait des vivres, et ses disciples disaient qu'il avait, comme Jésus-Christ, le don de la multiplication des pains (1).

On donna le nom de pastoureaux à ces croisés villageois; leurs premiers rassemblemens, auxquels on fit d'abord peu d'attention, se formèrent dans les provinces de Flandre et de Picardie; ils se dirigèrent vers Amiens, ensuite vers la capitale, se grossissant sur la route d'une foule de vagabonds, d'aventuriers et de femmes prostituées. Quoiqu'ils eussent commis quelques désordres, la reine Blanche les toléra, espérant qu'elle en tirerait du secours pour le roi. La protection de la régente enflamma leur orgueil, l'impunité accrut parmi eux la licence et redoubla leur audace; l'imposteur Jacob et les autres chefs que le hasard ou la corruption lui avait associés, déclamaient avec véhémence contre la richesse et la suprématie du clergé (2), ce qui flattait la multitude qu'ils entraînaient à leur suite; au grand scandale des hommes

(1) Voy. Math. Pâris, *Hist. angl.*, pag. 710.

(2) « Dans leurs discours, dit Math. Pâris, ils taxaient les deux ordres des Frères-Mineurs et des Prédicateurs, d'être des vagabonds et des hypocrites; les moines de Cîteaux de ne songer qu'à envahir des terres et dévorer des troupeaux; les moines noirs, d'être gloutons et superbes; les chanoines, d'être demi-séculiers et nourris de viandes délicates; les évêques et leurs officialités, de courir après l'argent et d'être plongés dans les délices; la cour romaine, enfin, de réunir tous les genres d'opprobre. » (Math. Pâris, *Hist. angl.*, pag. 710.)

pieux, ils remplissaient eux-mêmes les fonctions 1251
du sacerdoce, et remplaçaient dans les chaires des églises les orateurs sacrés, employant la violence contre les ministres des autels, cherchant à remuer toutes les passions parmi le peuple. Rassemblés enfin au nombre de plus de cent mille, ces redoutables pélerins sortirent de Paris, et se divisèrent en plusieurs troupes pour se rendre sur les côtes de la mer, où ils devaient s'embarquer pour l'Orient. La ville d'Orléans, qui se trouvait sur leur passage, devint le théâtre des plus violens désordres (1). Les progrès de la licence donnèrent enfin au gouvernement et aux magistrats de sérieuses alarmes; on ordonna dans toutes les provinces de poursuivre et de dissiper ces bandes turbulentes et séditieuses. Le plus nombreux rassemblement des pastoureaux se rendit à Bourges, où le *Maître de*

(1) « Lorsque la troupe des pastoureaux entra dans Orléans, l'évêque interdit sur-le-champ à tous les clercs d'assister à leurs prédications; car, disait-il, ce sont les souricières du diable; quant aux laïcs, ils méprisaient déjà les ordres et les menaces du prélat. C'étaient eux qui avaient ouvert les portes aux pastoureaux. L'un de ces pastoureaux avait commencé sa prédication, lorsqu'un étudiant de l'université, excité par les exhortations des prêtres, s'approcha du prédicateur, en lui criant : « Tais-toi, hérétique, méchant et menteur; tu trompes ce peuple innocent en mentant par ta gorge. » A peine avait-il dit ces mots, qu'un de ces fanatiques qui entouraient le prédicateur le frappa d'une hache à la tête; ce fut pour la multitude le signal de courir sur tous les prêtres. » (Math. Pâris, pag. 711.)

1251 *Hongrie* devait opérer des miracles et faire entendre la volonté du ciel. Leur arrivée dans cette ville fut signalée par le meurtre, l'incendie et le pillage. Le peuple irrité prit les armes, et marcha contre ces perturbateurs; on les atteignit entre Mortemer et Villeneuve-sur-le-Cher, où, malgré leur nombre, ils furent mis en déroute, et reçurent la punition de leurs brigandages. Jacob eut la tête abattue d'un coup de hache; plusieurs de ses disciples et de ses compagnons trouvèrent la mort sur le champ de bataille, ou furent envoyés au supplice; le reste prit la fuite (1).

Ainsi cet orage formé subitement, se dissipa de même; une autre bande qui s'était dirigée vers Bordeaux fut dispersée; quelques-uns des pastoureaux parvenus jusqu'en Angleterre, éprouvèrent le même sort. Le bruit se répandit qu'on avait trouvé sur les chefs des correspondances avec les Sarrasins; on les accusa d'avoir eu le projet de livrer le peuple chrétien au glaive des infidèles; cette accusation, quoique invraisemblable, acheva de les rendre odieux. Le gouvernement, qui n'avait point d'abord de force à leur opposer, s'arma contr'eux des passions de la multitude, et la tranquillité fut enfin rétablie dans le royaume.

---

(1) Parmi le grand nombre d'historiens qui ont parlé de ce mouvement des pastoureaux, on peut consulter surtout Math. Pâris, pag. 711, 712; Guillaume de Nangis, *in Spicileg.*, tom. 3, pag. 37; les Annales de Waverleïe, analysées dans la *Biblioth. des Croisades.*

Cependant on prêchait la croisade d'outre-mer 1251
dans la plupart des contrées de l'Europe; on ajouta de nouvelles indulgences à celles qui avaient été jusqu'alors accordées aux soldats de la croix; l'évêque d'Avignon reçut le pouvoir d'absoudre ceux qui avaient frappé les clercs, brûlé les églises; le même évêque eut la faculté de convertir en vœu pour la croisade tous les autres vœux, excepté celui de religion; de semblables pouvoirs furent donnés au prieur des Dominicains de Paris. L'impunité et les priviléges de la croisade accordés ainsi aux grands coupables, n'étaient pas propres à ranimer le zèle et l'émulation des barons et des chevaliers.

Le pape écrivit en même temps au roi d'Angleterre, pour l'exhorter à partir pour l'Orient. Henri III fit convoquer les habitans de Londres dans l'abbaye de Westminster, où plusieurs prélats prêchèrent la croisade (1). Le roi prit la croix, et lorsqu'il prononça son serment, il porta la main sur sa poitrine à la manière des prêtres, ce qui ne persuada point, dit Mathieu Pâris, ceux qui se ressouvenaient du passé. Comme le pape lui avait accordé un décime sur le clergé et sur le peuple, pendant trois ans, on crut que le monarque anglais n'avait pris la croix que pour avoir un prétexte

(1) Math. Pâris rapporte que peu de personnes se laissèrent persuader par les prédications des évêques, *propter romanæ curiæ varias pecuniæ extorsiones et illusiones.* Henri III, indigné de voir si peu de zèle dans les bourgeois de Londres, les appela des *mercenaires.*

1251 de lever cet impôt, qui devait s'élever à cinq ou six cent mille livres tournois. D'après le témoignage de l'histoire contemporaine, on pourrait donner à sa détermination un motif plus honorable, l'espoir de recouvrer la Normandie et quelques autres provinces que l'Angleterre avait perdues sur le continent (1). Mathieu Pâris nous apprend que Louis IX, en sortant de sa captivité, s'était adressé au roi d'Angleterre pour en obtenir des secours (2), et que, pour prix des services rendus à la cause de Jésus-Christ, il promettait de remettre entre les mains de Henri III les pays rentrés sous la domination française. La reine Blanche elle-même paraissait avoir consenti à cette proposition; mais les grands du royaume ayant été convoqués, ils s'étonnèrent qu'un roi de France (3) eût conçu un

(1) L'historien anglais que nous venons de citer, dit que cette opinion, très répandue, était à peine croyable pour les âmes pieuses. Il paraît néanmoins y croire lui-même, et s'étonne que Henri eût pris la croix dans l'espoir de dépouiller son royaume: *ut regnum tali argumento spoliaret.*

(2) Quelques historiens modernes ont passé ce fait sous silence, quoiqu'il soit raconté en détail par Mathieu, et qu'il soit aussi authentique que la plupart des autres faits de la même époque. (Voy. Math. Pâris, ad ann. 1252.)

(3) Nous avons adouci en cette occasion l'amertume et la dureté de quelques expressions qui se trouvent dans Math. Pâris. Le chroniqueur anglais dit que le duc de Poitiers et le comte d'Anjou se réunirent aux seigneurs pour exprimer leur indignation, et blâmèrent vivement saint Louis: *cœperunt igitur etiam fratres ejus ipsum spernere et odio habere cum contemptu.*

semblable projet sans avoir consulté ses barons : en 1251
présence de la reine, qui resta seule de son avis (1), tous déclarèrent que ni les grands ni le peuple ne consentiraient jamais à des concessions déshonorantes pour la couronne, et que le roi d'Angleterre ne rentrerait jamais en Normandie qu'en passant à travers mille épées et mille lances ensanglantées (2). Après cette déclaration menaçante, Henri III jugea sans doute qu'il ne devait pas pousser les choses plus loin, et ne fit plus rien ni pour recouvrer les provinces qu'il réclamait, ni pour délivrer l'héritage de Jésus-Christ.

Dans la même assemblée, les barons et les seigneurs français eurent une nouvelle occasion de manifester leur patriotisme ombrageux et ardent. Cette noble réunion s'indigna qu'on prêchât dans le royaume une croisade contre les fils de Frédéric, et qu'on levât dans les provinces des troupes et de l'argent qui ne devaient point être employés

(1) A la seule proposition, il se fit un murmure horrible dans l'assemblée : *murmur horribile et gemitus inter magnates Francorum.*

(2) Nous rapporterons pour cette déclaration des grands du royaume, le texte même de Math. Pâris, dont nous sommes loin d'avoir rendu la mâle rudesse et la vive énergie. *Insuper fuerat eidem, majores Francorum sub attestatione horribilis juramenti, quod antequam rex Angliæ sperata reciperet, opporteret eum necessario per mille lancearum mucrones, et post earum fragmenta, per totidem gladios cruentandos, transitum facere militarem. Quod multum abhoruit rex Anglorum, nec mirandum.*

1251 à secourir le roi de France. La reine Blanche partagea l'indignation des grands et des seigneurs: des mesures promptes et sévères furent prises; on imposa silence aux prédicateurs; on exila, on dépouilla de leurs biens tous ceux qui s'étaient enrôlés sous les drapeaux d'une guerre prêchée contre des chrétiens.

L'histoire doit applaudir aux sentimens généreux que faisait éclater la noblesse française; on s'étonne néanmoins de la voir en cette circonstance déplorer avec amertume les malheurs du royaume, et s'occuper à peine des moyens de secourir le monarque qui implorait son appui. Il ne manquait point alors de ces hommes chagrins et présomptueux qu'on retrouve toujours dans les temps d'adversité, qui croyaient avoir assez fait pour une cause malheureuse, en rappelant les avis qu'ils avaient donnés et qu'on n'avait point suivis, moins empressés ainsi de montrer leur zèle que leur prévoyance. Nous ajouterons que la plupart des seigneurs blâmaient ouvertement la résolution que Louis IX avait prise de rester dans la Palestine; ceux même qui montraient le plus d'attachement pour le roi devaient craindre, en lui envoyant des secours, de prolonger son absence. Quoi qu'il en soit, on ne prit alors aucune mesure efficace pour envoyer au monarque, éloigné de ses états, l'argent et les soldats qu'il demandait; malgré ses prières réitérées, la France, qui avait donné tant de larmes à sa captivité en Égypte, ne put se résoudre à prendre les armes pour seconder ses

nouveaux efforts dans la Terre-Sainte, et se conten- 1251
ta de former des vœux ardens pour son retour.

Cependant la reine Blanche ne pouvait rester insensible aux prières de son fils; pour faire parvenir des secours à Louis IX, des récompenses furent promises à tous ceux qui partiraient pour l'Orient; on enleva jusqu'aux ornemens des églises; une chronique du temps rapporte qu'on fit fondre une boîte d'argent où était renfermé le cœur du roi Richard Cœur-de-Lion (1), et qui était déposée dans la cathédrale de Rouen. Mais tous les soins de la tendresse maternelle ne purent servir efficacement le roi de France dans sa détresse. Un vaisseau chargé d'argent, qu'on fit partir pour la Palestine, périt en abordant sur les côtes de Syrie. Un petit nombre de ceux qui avaient pris la croix en Occident, se décidèrent à traverser la mer; le jeune comte d'Eu, Raymond, vicomte de Turenne, que la régente avait condamnés à partir pour la Palestine, furent presque les seuls Français qui allèrent alors en Orient. La plupart des chevaliers et des barons qui étaient restés en Palestine avec le roi, dépouillés de tout, ruinés de fond en comble, mettaient leurs services à si haut prix, et, selon l'expression des commissaires de Louis IX, *se faisoient si chiers*, que le trésor du monarque n'aurait point suffi pour les enrôler. On fit des levées en Grèce, en Chypre, et dans les

(1) Voy. Manuscrits de Fontanieu, *Cartulaire historique de saint Louis: Croisades*, tome XL.

1251 villes chrétiennes de la Syrie ; mais ces levées n'amenèrent sous les drapeaux de la croisade que des aventuriers peu propres à partager les travaux et les dangers d'une grande entreprise.

Parmi les guerriers que l'amour des périls et des aventures lointaines conduisit alors dans la Terre-Sainte, l'histoire remarque Alemar de Selingan. Ce chevalier était parti d'un pays d'Occident (1), où l'été, disait-il, n'avait presque point de nuits (2). Selingan et ses compagnons cherchaient partout l'occasion de signaler leur adresse et leur audace romanesque. En attendant l'heureux moment de combattre les Sarrasins, ils faisaient la guerre aux lions, qu'ils poursuivaient à cheval dans les déserts, et qu'ils tuaient à coups de flèches, ce qui était un grand sujet de surprise et d'admiration pour les guerriers français (3).

On vit aussi arriver, dit Joinville, un autre *chevalier moult noble, qui se disoit entre ceux de Toucy*. Le chevalier de Toucy avait été régent de l'empire latin de Constantinople en l'absence de Baudouin, et se glorifiait d'appartenir à la famille des rois de France. Il abandonnait avec neuf autres chevaliers

---

(1) « Il vint en l'ost, dit le sire de Joinville, monseigneur Alenar de Senaigan (seigneur), qui nous conta qu'il avoit fait nef du royaume de Nozoé nouveau (Norwège), qui est en la fin du monde du côté de l'Occident. » Pag. 102.

(2) « Que les nuits étoient si courtes en été, qu'il n'étoit nulle nuit qu'on ne vît la clarté du jour. » Pag. 102.

(3) Joinville donne des détails assez curieux sur la manière dont les Norwégiens chassaient au lion. (Pag. 102.)

un empire qui tombait en ruines, pour défendre 1251
les tristes débris du royaume de Jérusalem. Toucy racontait les malheurs de Baudouin, et les circonstances déplorables qui avaient forcé un empereur chrétien de s'allier au chef des Comans. Suivant la coutume des barbares, le prince des Comans et l'empereur de Constantinople s'étaient fait tirer du sang, et, le mêlant dans une coupe, en avaient bu l'un et l'autre en signe d'alliance et de fraternité. Les chevaliers qui accompagnaient le seigneur de Toucy, avaient emprunté cet usage aux barbares ; les guerriers français en furent d'abord révoltés; mais bientôt, entraînés par l'attrait de la nouveauté, ils mêlèrent eux-mêmes leur sang à celui de leurs nouveaux compagnons, et l'arrosant de flots de vin, les uns et les autres s'enivrèrent ensemble en disant qu'ils étaient frères (1).

Les mœurs et les usages des peuples de l'Orient frappaient vivement l'attention des croisés. Quand les missionnaires que Louis IX avait envoyés en Tartarie, revinrent à Ptolémaïs, les guerriers français ne se lassaient point de les interroger et de les entendre. André de Lonjumeau, à la tête de la mission, était parti d'Antioche, et faisant dix lieues par jour, il avait marché pendant une année

(1) Joinville ajoute « qu'ils faisoient passer un chien entre leur gent et celle de saint Louis, et descopèrent le chien de leur épée, et notre gent aussi, et dirent qu'ils vouloient ainsi être descopés s'ils failloient les uns aux autres. » Pag. 104.

1251 avant d'arriver au lieu qu'habitait le grand kan des Tartares. Les missionnaires traversèrent des déserts, où ils aperçurent d'énormes amas d'ossemens humains, tristes monumens des victoires d'un peuple barbare (1); ils racontaient des choses merveilleuses sur la cour du monarque des Mogols, sur les mœurs et les usages des pays qu'ils avaient parcourus, sur les conquêtes et la législation de Gengiskan, sur les prodiges qui avaient préparé la puissance et la grandeur du conquérant de l'Asie. Parmi leurs récits extraordinaires et remplis de circonstances fabuleuses, les croisés remarquaient avec joie que la religion du Christ étendait son empire chez les peuples les plus éloignés : les missionnaires attestaient avoir vu, dans une seule horde de Tartares, plus de huit cents chapelles où l'on célébrait les louanges du vrai Dieu. Louis IX espérait que les Mogols deviendraient un jour les auxiliaires des chrétiens contre les infidèles; cette espérance le détermina à envoyer de nouveaux missionnaires dans la Tartarie (2).

(1) « Et grant monciaux d'os de mors. » Pag. 99.

(2) Tous ces détails se trouvent encore daus Joinville, pag. 99. « Guillaume Rubruquis, cordelier, fut envoyé par saint Louis vers un prince tartare, nommé Sartach, qui régnait sur les bords du Tanaïs et du Volga. Ce religieux ne vit dans les peuples de ce pays que des sauvages revêtus de peaux de chiens et de chèvres, et n'habitant que des maisons portées sur des chariots et couvertes de feutre. Ces sauvages avaient toutefois conquis uue grande partie de l'Asie. » (Voy. la relation du voyage de Rubruquis, pag. 61.)

Au reste, si les croisés s'étonnaient ainsi de tout 1251
ce qu'ils apprenaient des régions les plus lointaines de l'Asie, ils avaient près d'eux une peuplade barbare qui devait bien plus encore exciter leur surprise. Quelques mois après son arrivée, Louis IX reçut une ambassade du Vieux de la Montagne, qui, comme nous l'avons dit, régnait sur une trentaine de villages ou bourgades, bâtis au revers méridional du Liban. Les envoyés du prince des *Assassins*, admis en présence du roi de France, lui demandèrent s'il connaissait leur maître. « J'ai » entendu parler de lui, répondit le monarque. — » Pourquoi donc, ajouta l'un des ambassadeurs, » n'avez-vous pas recherché son amitié, en lui » envoyant des présens, comme l'ont fait l'empe- » reur d'Allemagne, le roi de Hongrie, le sultan » du Caire, et tant d'autres grands princes (1)? » Le roi écouta sans colère cet étrange langage, et renvoya les ambassadeurs à une autre audience, à laquelle assistèrent les grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital. Le nom seul des deux ordres militaires, que le poignard des Assassins ne pouvait atteindre, inspirait quelque effroi au Vieux de la Montagne, qui avait été contraint de leur payer un

(1) « Messire m'envoie vous demander si vous le connoissez. Le roi répondit qu'il ne le connoissoit point, car il ne l'avoit oncque vu; mais il avoit ouï parler de lui. Et quand vous l'avez connu, Monseigneur, je n'insiste que vous ne l'ayez rien envoyé du vôtre, etc. » (Joinville, pag. 94.)

1251 tribut. Dans la seconde audience, les deux grands-maîtres réprimandèrent vivement les ambassadeurs, et leur dirent que si le seigneur de la Montagne n'envoyait des présens au roi de France, son insolence lui attirerait bientôt un juste châtiment (1). Les envoyés reportèrent ces paroles menaçantes à leur maître, qui éprouva lui-même la crainte qu'il voulait inspirer, et les renvoya auprès de Louis IX, pour exprimer des dispositions et des sentimens plus pacifiques. Parmi les présens qu'ils étaient chargés d'offrir au roi de France, on remarquait plusieurs vases, un jeu d'échecs, un éléphant en cristal de roche; le seigneur de la Montagne avait joint à ces présens une chemise et un anneau, symboles d'alliance, d'après lesquels, dirent ses envoyés au monarque français, « vous » et notre maître, vous devez rester unis comme » les doigts de la main, et comme la chemise » l'est au corps. »

Louis IX accueillit avec distinction cette nouvelle ambassade, et chargea les envoyés du prince des Assassins de porter à leur maître des vases d'or et d'argent, des étoffes d'écarlate et de soie; il les fit accompagner par le frère Yves, savant dans la langue arabe. Celui-ci, qui séjourna quelque temps à la cour du Vieux de la Montagne, raconta à son retour plusieurs particularités curieuses que l'his-

(1) « Nous commandons que vous alliez vers votre seigneur, et dedans quinzaine vous apportiez ses lettres et ses joyaux dont le roi se tienne payé, et qu'il soit en bon gré. »

toire n'a point négligées. Le prince des Assassins 1251
appartenait à la secte d'Aly, et professait quelque admiration pour l'Évangile. Il avait surtout une grande vénération pour *monseigneur saint Pierre*, qui, selon lui, vivait encore, et dont l'âme, disait-il, avait été successivement celle d'Abel, de Noé, d'Abraham. Le frère Yves parlait surtout de la terreur que le Vieux de la Montagne inspirait à ses sujets. Un silence effrayant régnait autour de son palais, et lorsqu'il se montrait en public, il était précédé d'un héraut-d'armes, qui disait à haute voix : « Qui que vous soyez, craignez de paraître » devant celui qui tient la vie et la mort des rois » dans sa main (1). »

Tandis que ces récits merveilleux occupaient l'oisiveté des croisés, la guerre était déclarée entre le sultan de Damas et celui du Caire. Les guerriers chrétiens, impatiens de combattre, gémissaient d'être ainsi condamnés à rester dans un triste repos. On comptait à peine sept cents chevaliers sous les drapeaux de la croix, et leur petit nombre
ne permettait point à Louis IX de tenter une expé- 1252
dition importante.

En attendant les périls et les hasards de la guerre, le saint monarque s'occupait sans cesse d'adoucir le sort et de briser les fers des captifs qui restaient encore entre les mains des Musulmans. Mais la captivité des guerriers chrétiens n'était pas le seul malheur dont son cœur fût affligé : ce qui ajoutait

(1) Joinville, page 96.

1252 à son chagrin, c'était de savoir que plusieurs de ses compagnons d'armes avaient embrassé l'islamisme. Une remarque qui paraîtra singulière, c'est que les croisades, dont le but fut toujours de faire triompher la cause du christianisme, nous offrent de fréquens exemples d'apostasie, et l'histoire ne craint point d'affirmer que pendant le cours des guerres saintes, il y eut plus de chrétiens qui se firent Musulmans, que de Musulmans qui se firent chrétiens. Joinville nous apprend dans ses mémoires que la plupart des mariniers qui montaient la flotte chrétienne dans la retraite de Mansourah (1), renoncèrent à leur foi pour sauver leur vie : dans ces jours désastreux, beaucoup de guerriers ne purent résister aux menaces des Sarrasins, et la crainte de la mort leur fit oublier une religion pour laquelle ils avaient pris les armes. On a vu quels maux les croisés avaient à souffrir dans les expéditions en Orient; parmi la foule des pélerins, il s'en trouvait toujours qui n'avaient pas assez de vertu pour résister à l'épreuve des grandes infortunes : à l'arrivée de Louis IX en Égypte, ce pays renfermait déjà beaucoup de ces chrétiens parjures et infidèles, qui, dans les périls et les calamités des guerres précédentes, avaient renié le Dieu de leurs pères. Tous ces renégats étaient méprisés des Sarrasins. Les auteurs orientaux citent à ce sujet un mot de Saladin qui exprime une opinion généralement établie, et qui s'était conservée

(1) Voyez Joinville.

jusque dans les derniers temps des croisades : il 1252
disait *que jamais on ne fit un bon chrétien avec un mauvais Musulman, ni un bon Musulman avec un mauvais chrétien.* L'histoire donne peu de détails sur la vie que menaient ces Francs dégénérés, qui avaient renoncé à leur religion et à leur pays; plusieurs se livraient à l'agriculture, aux arts mécaniques ; un grand nombre s'enrôlait dans les armées musulmanes; quelques-uns obtenaient des emplois et parvenaient à amasser de grandes richesses. On doit croire néanmoins que le remords empoisonnait tous les momens de leur vie, et ne leur permettait point de jouir des biens qu'ils avaient acquis parmi les infidèles : cette religion qu'ils avaient quittée leur inspirait encore du respect; la présence et le langage des Francs, qui avaient été autrefois leurs frères, leur rappelaient des souvenirs douloureux; mais retenus je ne sais par quelle fausse honte, et comme si Dieu les eût frappés d'une réprobation éternelle, ils restaient enchaînés à l'erreur par un lien invincible, et quoiqu'ils sentissent le malheur de vivre sur une terre étrangère, ils n'osaient s'arrêter à la pensée de revoir leur patrie.

L'un de ces renégats, né à Provins, et qui avait combattu sous les drapeaux de Jean de Brienne, vint saluer Louis IX et lui apporter des présens au moment où le monarque s'embarquait sur le Nil pour se rendre en Palestine : comme Joinville lui dit que s'il persistait dans la religion de Mahomet il *iroit droit en enfer* après sa mort, celui-ci ré-

1252 pondit qu'il croyait la religion de Jésus-Christ meilleure que celle du prophète de la Mecque; mais il ajoutait, que s'il revenait à la foi des chrétiens, il tomberait dans la pauvreté, et qu'on *lui donneroit tout le long de sa vie d'infâmes reproches, en l'appelant : renégat, renégat.* Ainsi la crainte de la misère, la crainte des jugemens du monde, retenaient les déserteurs de la foi chrétienne et les empêchaient de revenir à la croyance qu'ils avaient abandonnée. Louis IX ne négligea rien pour les ramener; ses libéralités allèrent au-devant de tous ceux qui revenaient au christianisme, et pour leur épargner jusqu'au mépris des hommes, il défendit par une ordonnance, de leur rappeler la honte de leur apostasie.

Le roi de France employa des sommes considérables à mettre plusieurs villes chrétiennes en état de défense; Césarée, comme Ptolémaïs, vit s'élever et s'agrandir ses tours et ses murailles (1); Louis fit relever aussi les fortifications de Jaffa et de Caïphas qui tombaient en ruines (2). Au milieu de ces tra-

(1) Un grand quartier nommé Montmuzard, enfermé dans l'enceinte de la place, et plusieurs châteaux des environs, furent réparés aux frais du roi. On assure même que saint Louis y travailla de ses mains. (Voy. Guill. de Nangis, apud Duches., tom. v, pag. 350; et Bulla canoni., *ibid.*, pag. 489.)

(2) Les réparations de la ville de Jaffa coûtèrent, dit-on, 90 mille livres, ce qui fait plus d'un million et demi de notre monnaie. Dans ce compte ne sont point compris les frais des bâtimens particuliers élevés par la générosité du

vaux poursuivis dans la paix, les guerriers restaient oisifs; et plusieurs commencèrent à oublier la sévérité de la discipline militaire et les préceptes de la morale évangélique. La précaution qu'avait prise le sire de Joinville de placer son lit de manière à *oster toutes mécréances de femmes*, prouve que les mœurs des chevaliers de la croix n'étaient point à l'abri du soupçon. Louis se montra beaucoup plus sévère contre la licence des mœurs, qu'il ne l'avait fait au séjour de Damiette. L'histoire cite plusieurs exemples de sa sévérité; et telle était la bizarrerie des lois pénales chargées de protéger la décence et la morale publique, que l'excès même du libertinage paraîtrait aujourd'hui moins scandaleux que la punition infligée alors aux coupables (1). 1252

---

roi, ni de la magnifique église qu'il y fit édifier pour les cordeliers, avec dix autels, et qu'il pourvut des choses nécessaires pour le service et pour la subsistance des religieux. Ces dépenses prodigieuses étonnèrent les infidèles même, qui disaient que c'était assurément *le plus puissant monarque du monde*. Quelques émirs, touchés de ses grandes qualités, lui jurèrent une amitié inviolable et lui envoyèrent de riches présens. (Voy. Guill. de Nangis, pag. 350; la *Chron. de saint Louis*, pag. 447; Joinville, pag. 361, édition de M. Petitot; et l'*Histoire de France*, par Vely, tome III, pag. 40.)

(1) « Tout vous dirai en premier lieu d'un chevalier qui fut pris au b..... : on lui donna l'option, selon l'usage du pays, ou que la ribaude le mèneroit par l'ost, une corde liée au génitaire, ou il perdroit son cheval et son

1252 Cependant le clergé ne cessait de rappeler aux croisés les préceptes de la religion chrétienne, et ses prédications ne restaient pas sans fruit. La Palestine n'avait pas une ville, pas un lieu qui ne rappelât à des guerriers chrétiens les saintes traditions de l'Écriture, la miséricorde et la justice de Dieu. Plusieurs des seigneurs et des barons français, qui avaient été les modèles du courage, donnaient l'exemple de la dévotion et de la piété; on voyait des chevaliers déposant les armes, et reprenant la panetière et le bourdon de pélerin, se rendre dans les lieux consacrés par les miracles et la présence de Jésus-Christ, et des saints personnages dont la religion conservait la mémoire. Louis IX visita plusieurs fois la montagne du Thabor, le village de Cana, se rendit en pélerinage à Nazareth. Le sultan de Damas, qui recherchait toujours son alliance, l'invita à venir jusqu'à Jérusalem: ce pélerinage aurait comblé les vœux du pieux monarque; mais les barons et surtout les évêques lui représentèrent qu'il ne lui convenait point d'entrer à Jérusalem comme simple pélerin, et qu'il était venu en Orient non pas seulement pour visiter, mais pour délivrer le saint tombeau. Ils ajoutaient que les princes de l'Occident qui à l'avenir prendraient la croix, croiraient, à son exemple, avoir rempli leur serment, en visitant la ville sainte, et qu'ainsi la dévotion des croisades n'aurait plus

---

armure et seroit chassé de l'ost. Le chevalier préféra cette dernière condition. » (*Voy.* Joinville, pag. 107.)

pour objet la délivrance du sépulcre de Jésus- 1252
Christ(1). Louis IX se rendit aux représentations des prélats, et consentit à ne point voir alors Jérusalem, dans l'espoir d'y entrer un jour les armes à la main. Mais cette espérance allait bientôt s'évanouir, et Dieu ne devait plus permettre que la ville sainte fût arrachée au joug des infidèles (2).

Les sultans du Caire et de Damas entretenaient toujours des négociations avec le monarque des Francs. Chacun de ces princes musulmans espérait avoir les chrétiens pour alliés, et craignait surtout de les avoir pour ennemis. Toutes les fois qu'ils redoutaient d'être vaincus, les émirs d'Égypte renouvelaient leurs propositions; ils acceptèrent enfin toutes les conditions qui leur étaient imposées: un traité fut conclu, par lequel les mamelucks

(1) C'est à la date de cette année 1254 que l'on trouve une ordonnance qui porte le commandement exprès de chasser tous les juifs de France, et de confisquer leurs propriétés: le seul motif de cette ordonnance était un mot piquant que les Sarrasins avaient adressé aux croisés. « Il faut, disaient-ils, que les chrétiens aiment bien peu leur seigneur et leur Dieu, puisqu'ils permettent à ses meurtriers d'exercer leur industrie au milieu d'eux. » (Mathieu Pâris, pag. 742; Math. Ventmont, pag. 352.)

(2) Joinville a raconté avec beaucoup de soin et les pélerinages du roi et ses propres pélerinages dans les lieux saints; on doit bien s'attendre qu'avec son esprit il ne néglige aucune circonstance, aucun souvenir, qui peuvent réchauffer la piété et rappeler le zèle des pélerins. (Pag. 122 à 125.)

1252 s'engageaient à rendre tous les captifs qui restaient en Égypte, les enfans des chrétiens élevés dans la foi musulmane, et, ce qui avait été demandé plusieurs fois par Louis IX, les têtes des martyrs de la croix, exposées sur les murailles du Caire. Jérusalem et toutes les villes de la Palestine, à la réserve de Gaza, de Daroum et de deux autres forteresses, devaient être remises entre les mains des Francs. Le traité portait encore que, pendant quinze années, le royaume de Jérusalem n'aurait point de guerre avec l'Égypte, que les deux états réuniraient leurs forces, et que toutes les conquêtes seraient partagées entre les chrétiens et les mamelucks. Quelques ecclésiastiques exprimèrent leurs doutes et leurs scrupules sur une alliance avec les ennemis de Jésus-Christ; le pieux monarque dédaigna leurs représentations; jamais traité n'avait offert plus d'avantages à la cause des chrétiens, si la bonne foi eût présidé à son exécution; mais la généreuse loyauté de Louis IX ne lui permettait point de soupçonner la fraude et la perfidie dans ses alliés, ni même dans ses ennemis.

Les chefs des mamelucks devaient se rendre à Gaza, et de là à Jaffa, pour confirmer l'alliance qu'ils venaient de contracter, et s'entendre avec Louis IX sur les moyens de poursuivre la guerre. Quand le sultan de Damas eut connaissance du traité qu'on venait de faire, il envoya une armée de vingt mille hommes entre Gaza et Daroum, pour empêcher la jonction des Égyptiens et des Francs. Soit que les mamelucks fussent retenus par

leurs divisions intérieures, soit qu'ils n'osassent 1252
point braver les troupes de Damas, ils ne se rendirent point à Jaffa à l'époque convenue. Cependant ils avaient rempli toutes les autres conditions du traité; ils ajoutèrent à l'envoi des captifs et des funèbres dépouilles des guerriers chrétiens, le don d'un éléphant, que Louis IX envoya au roi d'Angleterre. Comme ils renouvelaient souvent leur promesse de venir à Joppé, Louis les attendait toujours; il les attendit pendant une année. Le monarque français, trompé ainsi dans ses espérances, pouvait sans injustice renoncer à un traité qu'on n'exécutait pas; il pouvait encore se rapprocher du sultan de Damas qui offrait les mêmes avantages, et dont les promesses devaient inspirer plus de confiance (1). Les émirs d'Égypte avaient recherché l'alliance des croisés, dans des circonstances où leur situation paraissait désespérée, et lorsqu'ils pouvaient croire que le roi de France recevrait des secours de l'Occident; voyant enfin que Louis n'avait point d'armée, et que toutes les forces qu'il pouvait réunir se réduisaient à sept cents chevaliers, ils craignirent de s'engager plus avant dans des relations qui les exposaient à la haine des Musulmans, et ne leur présentaient aucun appui véritable contre leurs ennemis. Tous ces émirs d'ailleurs ne combattaient que pour s'assurer l'impunité de leur crime, et conserver les fruits de la révolte. Ils étaient toujours prêts à mettre bas les armes, si on leur par-

(1) Joinville, pag. 120.

1252 donnait le passé, et si on leur abandonnait l'Égypte. Le calife de Bagdad cherchait alors à rétablir la paix entre les puissances musulmanes; il engagea le sultan de Damas et d'Alep à oublier ses ressentimens, les émirs à témoigner leur repentir et leur désir de la paix. Il s'était livré plusieurs combats qui n'avaient eu aucun résultat décisif; dans l'un de ces combats, une partie des troupes syriennes avait été enfoncée par les mamelucks, et s'était enfuie sur la route de Damas, tandis que plusieurs corps de mamelucks avaient été battus et poursuivis par les Syriens jusqu'aux portes du Caire (1). Une guerre où la victoire restait toujours incertaine, devait lasser la patience et le courage des deux partis; de part et d'autre on prit pour arbitre le père spirituel des Musulmans : les sultans de Syrie et d'Égypte conclurent enfin la paix et résolurent d'unir leurs armes contre les chrétiens. Dès-lors toutes les espérances des croisés s'évanouirent; le roi de France, pour avoir différé trop long-temps, et négligé l'occasion favorable, eut tout-à-coup deux ennemis à redouter. Il faudrait connaître à fond la situation et la politique des puissances musulmanes pour savoir jusqu'à quel point l'histoire peut blâmer l'indécision et la lenteur de Louis IX; le père Maimbourg n'hésite point à le censurer avec amertume, et déclare naïvement,

(1) On peut consulter, pour les détails, la chronique d'Aboulfeda. (Voyez notre *Biblioth. des Crois.*, extraits des auteurs arabes, §. 87.)

que *pour être saint, on n'est point infaillible, particulièrement dans les affaires politiques, et surtout dans celles de la guerre.* 1252

Le traité conclu entre les mamelucks et les Syriens, fut le signal de la guerre; le sultan de Damas, à la tête d'une armée, vint jusque sous les murs de Ptolémaïs, et menaça de ravager les jardins et les campagnes qui approvisionnaient la ville, si on ne lui payait une contribution de cinquante mille besans d'or: les chrétiens n'étaient point en état de résister à leurs ennemis, si ceux-ci avaient alors eu le projet de les attaquer sérieusement; mais les Syriens, accablés de fatigues, manquant de vivres, retournèrent à Damas, tandis que les mamelucks reprenaient la route du Caire; les uns et les autres s'éloignaient avec le dessein de revenir, et de profiter d'une occasion favorable pour envahir ou désoler la Palestine.

Les menaces des Musulmans devaient engager Louis IX à redoubler de zèle et d'efforts pour mettre les villes chrétiennes en état de défense; il résolut de rétablir les fortifications de Sidon, démolies par les Sarrasins de Damas, dans le temps où les croisés abordaient en Égypte. Il avait envoyé dans cette ville un grand nombre d'ouvriers; déjà les travaux s'avançaient, lorsqu'ils furent tout-à-coup interrompus par l'accident le plus déplorable: comme la place n'avait qu'une faible garnison, elle fut surprise, et tout ce qu'elle renfermait de chrétiens fut massacré par les Turcomans, peuplade errante et féroce, accoutumée à vivre de meurtre

1252 et de brigandage. Louis apprit ce désastre dans la ville de Tyr, lorsqu'il se rendait à Sidon. Quelques-uns de ceux qui avaient échappé au carnage, lui racontèrent les cruautés inouïes des barbares; la fureur des Turcomans n'avait épargné ni l'âge ni le sexe, et dans leur retraite ils avaient égorgé deux mille prisonniers. Louis, vivement affligé de tout ce qu'il entendait, forma sur-le-champ le projet d'aller attaquer les Turcomans dans Panéas, où ils s'étaient retirés. Au premier signal, tous les guerriers qui l'accompagnaient se couvrent de leurs armes; le roi voulait se mettre à leur tête, mais ses barons s'y opposèrent, disant qu'il ne pouvait, dans une pareille expédition, exposer sa vie si nécessaire au salut de la Terre-Sainte. Les guerriers chrétiens se mirent en marche (1). Panéas ou Césarée de Philippe, dont le nom se trouve souvent cité dans l'histoire des premières croisades, était bâtie sur le penchant du Liban, près des sources du Jourdain; on ne pouvait y arriver que par des sentiers étroits et des lieux escarpés (2);

(1) Joinville raconte avec quelques détails l'ordre de bataille des chevaliers chrétiens; il ne manque pas de faire remarquer qu'il combattit dans cette journée à la bataille du roi, parce que ce monarque lui avait emprunté les quarante hommes d'armes qui obéissaient aux ordres du maréchal de Champagne. Pag. 119.

(2) Joinville fut obligé de conduire son cheval par la main, parce qu'il vit tomber devant lui un sergent d'armes accablé sous le poids de son cheval, tant la route était escarpée. Pag. 119.

rien n'arrête les croisés français, impatiens de venger la mort de leurs frères immolés par les Turcomans. On arrive devant Panéas; l'ennemi fuit de toutes parts; la ville est prise : cette victoire eût été complète, si les guerriers chrétiens avaient observé les lois de la discipline et suivi les ordres de leurs chefs. Tandis que les croisés français prenaient possession de Panéas, les chevaliers Teutoniques allèrent attaquer un château musulman bâti sur les hauteurs voisines, et dont les tours s'élevaient parmi les pics du Liban. Les Sarrasins qui s'étaient ralliés dans ce lieu, et commençaient à reprendre courage, repoussèrent les assaillans, et les poursuivirent à travers les rochers et les précipices. La retraite précipitée des chevaliers Teutoniques jeta la confusion parmi les autres guerriers chrétiens, réunis sur un terrain montueux, où ils ne pouvaient ni combattre à cheval ni se ranger en bataille : le sire de Joinville, qui conduisait les gendarmes du roi, fut plus d'une fois sur le point de perdre la vie ou de tomber entre les mains des Turcomans. Enfin les guerriers français, à force de bravoure, réparèrent la faute des Allemands; Olivier de Thermes et les guerriers qu'il commandait, parvinrent à repousser les Musulmans. Les croisés abandonnèrent Panéas, après l'avoir mise au pillage, et reprirent la route de Sidon. 1252

Louis IX y était arrivé avant eux; à son approche de la ville, quelle avait été la douleur de ce

1252 prince (1) en voyant sur sa route la terre couverte de cadavres dépouillés et sanglans ; c'étaient les tristes restes des chrétiens immolés par les Turcomans. Ils tombaient en putréfaction, et personne ne songeait à les ensevelir. A ce spectacle, Louis s'arrête, invite le légat à bénir un cimetière, puis il ordonne d'enterrer les morts qui couvraient les chemins : au lieu d'obéir, chacun détourne les yeux et recule d'effroi ; alors Louis descend de cheval, et prenant entre ses mains un des cadavres duquel s'exhalait une odeur infecte : *Allons, mes amis,* s'écrie-t-il, *allons donner un peu de terre aux martyrs de Jésus-Christ.* L'exemple du roi ranime le courage et la charité des personnes de sa suite ;

(1) Ici le récit de Joinville est très confus et presque inintelligible. Il dit d'abord que le roi était à Sidon, et qu'il se retira dans le château, à l'arrivée des Sarrasins. Deux pages plus loin il dit : « Quand le roi eut parachevé de fermer et clore Japhe, il lui prit envie de faire à Saigette (Sidon) comme il avait fait à Japhe. » On ne peut s'empêcher d'apercevoir ici une contradiction. On pourrait supposer que Louis IX, après avoir été à Sidon, en était sorti, et qu'il y était ensuite revenu ; mais une circonstance prouve le contraire. L'histoire rapporte que deux mille chrétiens furent tués à Sidon ou dans le voisinage de la ville : si Louis IX s'était trouvé alors sur les lieux, il est probable qu'il aurait fait enterrer les morts avant de s'éloigner, et qu'il n'aurait pas attendu son retour pour remplir ce pieux devoir. Tout annonce que la relation de Joinville a été altérée dans cette partie : malheureusement cette altération n'est pas la seule qu'ait subie ce précieux monument historique.

tous s'empressent de l'imiter, et les chrétiens que 1252
les barbares avaient égorgés, reçurent ainsi les honneurs de la sépulture. Ce pieux dévouement de Louis IX, à la mémoire de ses compagnons d'armes, a été célébré par tous les historiens (1); il présente un étrange contraste avec l'insensibilité d'un héros des temps modernes, qui, dans une circonstance presque semblable, et dans la même contrée, fit empoisonner les blessés restés sur le champ de bataille.

Le roi resta plusieurs mois à Sidon, occupé de faire fortifier la ville (2). Cependant la reine Blanche lui écrivait souvent, et l'exhortait à revenir en France, craignant toujours de ne plus revoir son fils.

Ses pressentimens ne se réalisèrent que trop; 1253
Louis était encore à Sidon, lorsqu'un message arriva en Palestine, annonçant que la régente n'était plus. Ce fut le légat du pape qui reçut le premier cette triste nouvelle; il vint chez le roi, accompagné de l'archevêque de Tyr, et de Geoffroy de Beaulieu, confesseur de Louis. Comme le prélat annonça qu'il avait quelque chose d'important à dire, et comme il montrait une grande tristesse sur son visage, le monarque le fit passer dans sa chapelle, qui, selon un vieil auteur, *était son arse-*

(1) Il est surtout rapporté par les historiens qui ont écrit les actions privées et les miracles de saint Louis, et par le confesseur de la reine Marguerite.

(2) Martin Sanuti Secreta, liv. III, p. XII, 64, pag. 220.

1253 *nal contre toutes les traverses du monde* (1). Le légat commença par rappeler au roi que tout ce que l'homme aimait sur la terre était périssable : « Remerciez Dieu, ajouta-t-il, de vous avoir donné » une mère qui a veillé avec tant de soins et d'ha- » bileté sur votre famille et sur votre royaume... » Le légat s'arrêta un moment, puis il continua en poussant un profond soupir: « Cette tendre mère, » cette vertueuse princesse est maintenant dans le » ciel (2). » A ces mots, Louis jeta un grand cri et versa un torrent de larmes; revenu ensuite à un sentiment plus calme, il se mit à genoux devant l'autel, et s'écria les mains jointes: « Je vous rends » grâces, ô mon Dieu, de m'avoir donné une si » bonne mère; c'était un présent de votre miséri-

---

(1) Geoffroy de Beaulieu, qui donne le plus de détails sur cette scène de tristesse, a été traduit dans la *Biblioth. des Crois.*, tom. I.

(2) Blanche avait conservé jusqu'à sa soixante-cinquième année une santé robuste; mais cette force l'abandonna tout-à-coup. Elle était à Melun lorsqu'elle fut atteinte d'une maladie qu'elle jugea devoir être la dernière; elle se fit reporter à Paris, et demanda le voile à l'abbesse de Maubuisson; elle fit entre ses mains sa profession comme religieuse de l'ordre de Citeaux, et cinq ou six jours après elle mourut, le 1er. décembre 1252, selon presque tous les historiens; 1253, selon Guillaume de Nangis, dont le récit s'accorde mieux avec celui de Joinville. (Mathieu Pâris, pag. 740; Math. Renment, pag. 551; *Chroniq. de Saint-Denis*, pag. 53; Guill. de Nangis, *Spicil.*, tom. III, pag. 37.)

» corde ; vous le reprenez aujourd'hui comme 1253
» votre bien; vous savez que je l'aimais par-dessus
» toutes les créatures; mais puisqu'il faut, avant
» tout, que vos décrets s'accomplissent, Seigneur,
» que votre nom soit béni dans les siècles des
» siècles. » Louis renvoya le légat et l'archevêque de Tyr, et resté seul avec son confesseur, il récita l'office des morts : deux jours s'écoulèrent sans qu'il voulût voir personne. Alors il fit appeler Joinville, et lui dit en le voyant : « Ah! sénéchal,
» j'ai perdu ma mère.—Sire, lui répondit Join-
» ville, je ne m'en esbahis, vous savez qu'elle
» avoit une fois à mourir; mais je m'émerveille
» du grand et outrageux deuil que vous en me-
» nez, vous qui êtes tant sage prince tenu. » Lorsque Joinville eut quitté le roi, Madame *Marie de Bonnes Vertus* vint le prier de se rendre auprès de la reine pour la consoler. Le bon sénéchal trouva Marguerite tout en larmes, et ne put s'empêcher d'en témoigner sa surprise, en lui disant, « qu'on
» ne devoit mie croire femme à son plorer, car
» le deuil qu'elle menoit étoit pour la femme qu'elle
» haïssoit plus en ce monde. » Marguerite répondit que ce n'était point en effet pour la mort de Blanche qu'elle pleurait, « mais pour le grand
» mésaise en quoi le roi étoit, et aussi pour leur
» fille qui étoit restée en la garde des hommes(1). »

(1) La jalouse antipathie qui s'était élevée entre la reine Blanche et la reine Marguerite, venait de bien loin. Blanche avait un tel ascendant sur son fils, que Marguerite

1253 Louis IX assistait chaque jour à un service funèbre, célébré à l'intention de sa mère. Il envoya en Occident une grande quantité de joyaux et de pierres précieuses, pour être distribués aux principales églises de France; il exhortait en même temps le clergé à faire des prières pour lui et pour le repos de la reine Blanche (1). A mesure que Louis faisait ainsi prier Dieu pour sa mère, sa douleur cédait à l'espérance de la revoir dans le ciel, et son âme résignée trouvait ses plus chères consolations dans ce lien mystérieux qui nous réunit avec ceux que nous avons perdus, dans ce sentiment religieux qui se mêle à nos affections pour les épurer, à nos regrets pour les adoucir.

La mort de la reine Blanche semblait imposer à Louis IX l'obligation de revenir dans ses états: les nouvelles qu'il recevait de l'Occident annonçaient que sa présence y devenait chaque jour plus nécessaire. La guerre pour la succession de Flandre s'était rallumée; la trève avec l'Angleterre venait d'expirer; les peuples murmuraient (2); d'un autre

---

ne pouvait le voir qu'en cachette. Joinville rapporte, dans ses mémoires, une anecdote assez curieuse qui peint bien la fierté de Blanche, la faiblesse de saint Louis et la timidité de Marguerite.

(1) Joinville, pag. 126.

(2) Il faut ajouter que l'un des frères du roi, le comte de Poitiers, venait d'être frappé d'une paralysie; l'autre, le comte d'Anjou, était engagé dans la guerre de Flandre. Le prince Louis, fils de saint Louis, était âgé de dix ans et

côté, Louis IX n'avait plus rien à entreprendre 1253
dans la Palestine. Dès-lors son retour dans son royaume occupa toutes ses pensées, et comme s'il se fût défié, en cette occasion, de ses propres lumières, il voulut, avant de prendre une résolution définitive, consulter la volonté de Dieu. On fit des processions et des prières dans les villes chrétiennes de la Palestine, pour que le ciel daignât éclairer ceux qu'il avait chargés de diriger une guerre entreprise en son nom. Le clergé et les barons du royaume de Jérusalem, persuadés que la présence de Louis ne leur était plus nécessaire (1), et que son retour en Occident pourrait réveiller l'enthousiasme des guerriers français pour une nouvelle croisade, lui conseillèrent de s'embarquer pour l'Europe, et lui exprimèrent leur vive reconnaissance pour tous les services qu'il avait rendus depuis cinq ans à la cause de Jésus-Christ. Louis, préparant son départ, laissa dans la Terre-Sainte cent chevaliers sous le commandement de Geoffroy de Sargines, qui combattit pendant trente années les Sarrasins, et devint, dans sa vieillesse, vice-roi du royaume de Jérusalem. Louis quitta Sidon, et se rendit, dans le printemps de l'année 1254, à

demi. On trouve quelques diplômes signés de lui. (*Preuves de l'Hist. de Languedoc*, tom. III, pag. 307 et 506.)

(1) Les barons de la Terre-Sainte lui disaient : « Sire, nous nous sommes regardés entre nous, et nous ne voyons point que votre demeure ci puisse tenir de profit au royaume de Jérusalem. » Pag. 498.

1253 Ptolémaïs avec la reine et trois enfans qu'il avait eus en Orient. Une flotte de quatorze vaisseaux était prête à le recevoir avec ce qui restait des guerriers de la croisade; le jour du départ arrivé (25 avril), le roi marchant à pied, suivi du légat, du patriarche de Jérusalem, et de tous les seigneurs et chevaliers de la Palestine, prit le chemin du port au milieu d'une foule immense accourue sur son passage (1). On se rappelait alors les vertus dont il avait donné l'exemple, et surtout sa bonté envers les habitans de la Palestine, qu'il avait traités comme ses propres sujets. Les uns exprimaient leur reconnaissance par de vives acclamations, les autres par un morne silence; tout le peuple, qu'affligeait son départ, le proclamait *le père des chrétiens*, et conjurait le ciel de répandre ses bénédictions sur la famille du vertueux monarque et sur le royaume de France. Louis montrait sur son visage qu'il partageait les regrets des chrétiens de la Terre-Sainte; il leur adressait des paroles consolantes, leur donnait d'utiles conseils, se reprochait de n'avoir point assez fait pour leur cause, et témoignait le vif désir qu'un jour Dieu le jugeât digne d'achever l'ouvrage de leur délivrance.

1254 Enfin la flotte mit à la voile; Louis IX avait

(1) « Le 25 avril, jour de la Saint-Marc, le roi me dit, ajoute Joinville, que ce jour-là il étoit né. Je lui dis qu'encore il pouvoit dire qu'il était rené, puisque de cette périlleuse terre il échappoit. » Pag. 130.

obtenu du légat la permission de porter avec lui, 1254
dans son vaisseau, le Saint-Sacrement pour assister les mourans et les malades. Ainsi, en voyant des autels élevés sur la flotte, en voyant des prêtres, revêtus de leurs habits sacerdotaux, célébrer le service divin, et invoquer à chaque heure du jour la protection du ciel, on pouvait reconnaître les pieux débris d'une croisade, et les derniers trophées de la guerre de Jésus-Christ. Comme la flotte approchait de l'île de Chypre, le vaisseau sur lequel le roi était monté, heurta violemment contre un banc de sable; tout l'équipage fut saisi d'effroi; la reine et ses enfans jetaient des cris lamentables; mais Louis se prosterna au pied de l'autel, et s'adressa à celui qui commande à la mer. Lorsqu'on examina le vaisseau, on reconnut qu'il avait été endommagé; les pilotes pressèrent le roi d'en sortir: voyant qu'eux-mêmes ne jugeaient pas à propos d'abandonner le navire, il résolut d'y rester. « Il n'y a personne céans, leur dit-il, qui » n'aime autant son corps comme je fais le mien; » si une fois je descends, ils descendront aussi, et » de long-temps ne reverront leur pays; j'aime » mieux mettre, moi, la reine et mes enfans en la » main de Dieu, que de faire tel dommage à un si » grand peuple comme il y a céans. » Ces paroles, inspirées par une charité héroïque, ranimèrent le courage des matelots et des pélerins, et l'on se remit en mer. La flotte, en s'éloignant de la Sicile, craignit de s'approcher des côtes de Tunis, comme si un secret pressentiment eût averti les croisés

1254 français des malheurs qui les attendaient sur cette rive dans une autre expédition plus désastreuse. Une tempête mit la flotte en danger de périr; la reine Marguerite fit alors le vœu d'offrir un navire d'argent à St.-Nicolas de Lorraine, et pria Joinville d'être *sa caution auprès du patron des naufragés*. Tandis que tout le monde se désolait, Louis trouvait sa sécurité dans une philosophie toute religieuse, et lorsque le danger fut passé, il disait à ses compagnons : « Regardez si Dieu ne nous a pas » montré son grand pouvoir, quand, par un seul » des quatre vents de la mer, le roi de France, la » reine, ses enfans et tant d'autres personnages, » ont cuidé être noyés (1). » La navigation dura plus de deux mois, pendant lesquels il arriva aux pèlerins plusieurs aventures et accidens merveilleux, dont l'histoire nous a conservé le récit, et qui ne seraient point indignes de figurer dans une Odyssée chrétienne (2).

---

(1) Pag. 131.

(2) La flotte passa devant Lampiduse, puis devant Panteleria; cette île était habitée par des Sarrasins. La reine, qui désirait vivement des fruits et des provisions fraîches pour ses enfans, engagea Louis à envoyer quelques vaisseaux légers pour en chercher. Pendant quelques jours on n'en eut point de nouvelles. On ne douta pas que les Musulmans n'en eussent massacré les équipages. Louis ordonna qu'on retournât en arrière pour les retirer de captivité ou les venger; enfin il les rencontra sortant du port. On n'avait pu arracher les Parisiens qui s'étaient trouvés parmi les équipages, des jardins délicieux de cette île enchantée:

La flotte aborda enfin aux îles d'Hières. Louis IX 1254
traversa la Provence, et passant par l'Auvergne, arriva à Vincennes le 5 septembre 1254 : la foule accourait de toutes parts sur son passage; plus on oubliait ses revers, plus Louis se rappelait le sort de ses compagnons; et la tristesse qu'il montrait sur son visage formait un douloureux contraste avec l'allégresse publique. Son premier soin fut d'aller à St.-Denis se prosterner aux pieds des apôtres de la France; le lendemain, il fit son entrée dans la capitale, précédé du clergé, de la noblesse et du peuple. Il portait toujours la croix sur l'épaule, et cette vue, en rappelant les motifs de sa longue absence, faisait craindre qu'il n'eût point encore abandonné son entreprise de la croisade. Le plus grand nombre des barons et des chevaliers qui étaient partis avec Louis IX, avaient trouvé leur tombeau en Syrie ou en Égypte. Ceux qui avaient survécu à tant de désastres, rentrèrent dans leurs châteaux, qu'ils retrouvèrent déserts et tombant en ruines. Le bon sénéchal, après avoir revu ses foyers, se rendit, les pieds nus, à l'église de St.-Nicolas en Lorraine, pour acquitter le vœu de la reine Marguerite. Il ne s'occupa plus ensuite que de réparer les maux que son absence avait causés à ses vassaux, et jura de ne plus quitter le château de Joinville pour aller en Asie.

Ainsi se termina cette guerre sainte, dont les

leur sensualité avait fait perdre à la flotte huit jours entiers de navigation. (Joinville, pag. 134.)

1254 commencemens avaient rempli de joie les peuples chrétiens, et qui plongea ensuite tout l'Occident dans le deuil. Dans les événemens que je viens de décrire, c'est le sénéchal de Joinville qui m'a servi de guide, et je ne puis terminer mon récit sans lui payer le juste tribut de ma reconnaissance. La simplicité de sa narration, la naïveté de son style, l'enjouement de son caractère, ont été pour moi une heureuse distraction au milieu d'un travail toujours aride et quelquefois rebutant. Je me plais à le voir intrépide sur le champ de bataille, conservant sa gaîté au milieu des malheurs de la guerre, plein de résignation dans sa captivité, et dans toutes ses actions nous rappelant le véritable esprit de la chevalerie : comme son compatriote Villehardouin, il fait souvent pleurer ses héros, il pleure souvent lui-même. Il brave le danger, lorsque le danger est présent; mais il remercie Dieu de tout son cœur lorsqu'il n'a plus rien à craindre.

Quaud je lis ses mémoires, je me transporte dans le XIIIe. siècle; il me semble entendre un chevalier qui revient de la croisade, et qui me raconte ce qu'il a fait et ce qu'il a vu. Il n'a point de méthode ni de règle, il quitte et reprend, étend ou abrège sa narration, selon que son imagination est plus ou moins frappée de ce qu'il nous rapporte. Lorqu'on a lu les récits de Joinville, on ne s'étonne point que saint Louis ait pris tant de charme à sa conversation; il n'est point de ses lecteurs qui n'ait pour lui l'amitié et la confiance que lui accordait le vertueux monarque, et l'histoire adopte sans

peine tout ce qu'il affirme *sur son honneur*, persuadée que celui qui disait la vérité à la cour des rois, ne peut tromper la postérité. 1254

La croisade de saint Louis fut comme celle qui l'avait immédiatement précédée. L'enthousiasme de ces expéditions lointaines perdait chaque jour de sa vivacité et de son énergie : la croisade ne paraissait plus pour les chevaliers qu'une guerre ordinaire, dans laquelle l'esprit de la chevalerie était un mobile plus puissant que la religion. Elle ne fut une affaire religieuse que pour Louis IX.

La manière dont on prêcha cette croisade en Europe, les troubles au milieu desquels se faisait entendre la voix des prédicateurs, les moyens surtout qu'on employa pour lever des tributs dans tout l'Occident, étaient faits pour détourner les esprits du but qu'on devait se proposer dans une sainte expédition.

Cependant Louis IX prit des précautions qu'on avait négligées dans les guerres précédentes. Trois ans furent employés à préparer cette grande entreprise; les chevaliers arrivés dans l'île de Chypre, ne pouvaient assez s'étonner de voir des tonneaux de vin rangés les uns sur les autres, si haut qu'ils *paraissoient des maisons*, et des monceaux de froment, d'orge et autres blés, si considérables, qu'on aurait pu croire que ce *fussent montagnes*. Un moyen puissant manquait toutefois à Louis IX, pour assurer le succès d'une guerre portée au-delà des mers : c'était une flotte qui lui appartînt, et dont il pût disposer à son gré. On sait quels pro-

1254 diges enfanta, dans l'expédition de Constantinople, la réunion active et constante de la bravoure des barons français, et des forces maritimes de Venise. Les croisés n'eurent point ici le même avantage. Une flotte génoise conduisit en Chypre l'armée de saint Louis : une autre flotte, qu'on ne put se procurer qu'avec peine, la prit au port de Limisso, et la laissa sur la côte de Damiette. Tant que la fortune favorisa les armes des guerriers chrétiens, on vit accourir une foule de vaisseaux que des spéculations commerciales et d'autres intérêts que ceux de la croisade avaient fait sortir des ports de l'Italie. Au premier moment du danger, la plupart de ces vaisseaux disparurent. Ainsi l'armée resta sans secours ; les communications entr'elle et Damiette se trouvèrent tout-à-coup interrompues, et le cours du Nil fut abandonné à la flotte musulmane, qui n'obéissait qu'au sultan d'Égypte. Cette observation, à laquelle il serait facile de donner un plus long développement, peut servir à expliquer non seulement les revers de cette croisade, mais l'issue malheureuse des autres guerres d'outre-mer.

Les chevaliers français montrèrent partout leur bravoure accoutumée ; mais dans toute la croisade on ne vit point se déployer le génie des grands capitaines, et Louis IX lui-même dans les périls ne fut pour ses guerriers que le modèle de la valeur. On se rappelle que la désobéissance aux ordres du roi amena toutes les calamités de cette guerre. Nous avons vu jusqu'à

quel point était portée la licence présomptueuse 1254
des seigneurs français, lorsqu'après la prise de Damiette, Guillaume Longue-Épée vint se plaindre des violences du comte d'Artois, et que le monarque, déplorant son impuissance, conjura humblement le chevalier anglais d'offrir à Dieu les outrages qu'il avait reçus. On doit croire que beaucoup de désordres éclatèrent encore parmi les débris de l'armée chrétienne, dans le séjour de la Terre-Sainte; rien ne le prouve mieux, du moins, que le fait singulier qu'on va lire, et qui est rapporté par Mathieu Pâris (1). Un chevalier, dont le nom est resté inconnu, ayant fait une excursion sur le territoire musulman, fut cité devant le roi et condamné à lui apporter une partie des richesses enlevées à l'ennemi. Le guerrier refusa de se soumettre à cette décision, disant que ce qu'il avait acquis au péril de sa vie lui appartenait. De vifs débats s'élevèrent alors entre le chevalier, qui persistait à retenir tout son butin, et les conseillers de Louis IX, qu'il accusait de manquer de courage et de foi. Ceux-ci lui reprochèrent d'*avoir menti par sa gorge*, et d'être un *meschant* (2) *chevalier*, ce qui était la plus grande insulte qu'on pût adresser à un homme d'armes. Le fils du che-

(1) Voyez, dans la *Biblioth. des Crois.*, l'extrait de Mathieu Pâris, où ce récit est donné avec tous ses détails.

(2) Le mot de *meschant* est conservé dans la narration latine de Mathieu Pâris, qui ajoute que dans la langue française ce mot était alors une sanglante injure.

1254 valier, qui était présent, ne put retenir son indignation, et plongea son épée dans le sein de celui qui avait de la sorte outragé son père. Aussitôt, le vieux guerrier se jette à genoux devant saint Louis, implore la clémence royale pour son fils et pour lui-même; et lorsque, promettant de se soumettre à tout, il avait obtenu d'avoir des juges, son fils est entraîné hors de la présence du roi, et suspendu à un gibet sans être jugé. A l'aspect de son fils mort, le malheureux vieillard se livre au désespoir, et s'écrie qu'il ne peut rester parmi des hommes qui ne reconnaissent plus la justice de France : il prend ses armes, monte à cheval, et court demander un asile aux Sarrasins (1).

Cet esprit d'insubordination et de licence tenait aux mœurs féodales; une disposition moins malheureuse, c'est cette gaîté française qui n'abandonna jamais les croisés dans les périls, qui se mêlait aux images les plus tristes, et quelquefois même ne respectait pas la sévère bienséance. Nous ajouterons ici un exemple à ceux que nous avons déjà cités: la veille du combat de Mansourah mourut un des chevaliers du sénéchal de Champagne, nommé Landricourt; tandis qu'on lui rendait les honneurs

(1) Le silence de Joinville pourrait faire suspecter ici le récit de Mathieu Pâris; on peut dire cependant que cette anecdote tragique se répandit alors, et que plusieurs contemporains y ajoutèrent foi; ce qui montre du moins l'opinion qu'on avait de la licence et du désordre qui régnaient parmi les croisés.

funèbres, six de ses compagnons d'armes parlaient 1254
si haut que leur conversation interrompit le prêtre qui chantait la messe. Joinville leur adressa de vifs reproches; alors se mettant tous à rire, ils répondirent qu'ils parlaient entr'eux de remarier la femme de *messire Hugues de Landricourt qui était là en bière.* Le bon Joinville fut très scandalisé de pareils discours, et leur ordonna de garder le silence. En parlant de cette légèreté indiscrète de ses chevaliers, le naïf sénéchal paraît tomber lui-même dans le défaut qu'il reproche aux autres; *Dieu*, nous dit-il avec une gaîté presque satirique, *les punit le jour de la bataille; car de tous les six n'en eschappa pas ung qu'ils ne fussent tués et non pas enterrés, et à la fin a convenu à leurs femmes de se remarier toutes six.*

Les mœurs des chevaliers formaient un très grand contraste avec celles des Musulmans, toujours graves, toujours sérieux, même au milieu des fêtes dans lesquelles ils célébraient la délivrance de leur pays et les défaites des chrétiens.

A la première apparition des croisés, l'histoire nous représente tout le peuple égyptien frappé de terreur; mais les Musulmans, rassurés par leurs chefs, eurent bientôt autant de sécurité et de confiance qu'ils avaient eu d'alarmes; et comme il n'y a rien que les hommes oublient plus facilement que le danger, un an après la prise de Damiette, ils ne pouvaient concevoir l'espèce de délire qui avait conduit un roi des Francs sur les bords du Nil. L'historien Gemal-eddin rapporte à ce sujet un

1254 trait qui peint à-la-fois l'opinion et le caractère des Musulmans; l'émir Hossam-eddin ayant eu une conférence avec le monarque captif, lui dit: « Comment est-il venu à l'esprit du roi, avec ce que » je vois en lui de sagesse et de bonnes qualités, comment lui est-il venu en la pensée » de se confier à un bois fragile, de braver les » écueils de la mer, de se hasarder dans un pays » rempli de guerriers impatiens de combattre » pour la foi musulmane; comment a-t-il pu croire » qu'il s'emparerait de l'Égypte, et qu'il débarquerait sur cette terre sans s'exposer lui et les siens » aux plus grands dangers? » Le roi de France se mit à rire et ne répondit rien. L'émir continua ainsi: « Quelques-uns des docteurs de notre loi ont » décidé que celui qui s'embarque sur cette mer » deux fois de suite, en exposant sa fortune et sa » vie, ne peut faire recevoir son témoignage en » justice, parce qu'une si grande imprudence » prouve suffisamment la faiblesse de sa raison et » l'altération de son jugement. » Louis IX se mit encore à rire, et répondit à l'émir: « Celui qui a » dit cela ne s'est point trompé, et cette décision » est sage (1). »

Nous avons transcrit le récit de l'historien arabe,

(1) La suite de la conversation de saint Louis avec l'émir a pour objet la manière dont les docteurs musulmans interprètent le précepte du pèlerinage à la Mekque. Nous l'avons renvoyée au tome IIe. de notre *Biblioth. des Crois.*, Extraits des auteurs arabes, par M. Reinaud, §. 86.

sans lui donner plus de confiance qu'il n'en mérite; 1254
des auteurs chrétiens ne se sont pas montrés moins sévères envers saint Louis, et ne lui pardonnent pas son expédition au-delà des mers. Sans chercher à justifier cette croisade, nous nous contenterons de dire ici que Louis IX n'avait pas seulement pour but de défendre les états chrétiens de Syrie et de combattre les ennemis de la foi; mais de fonder une colonie qui eût réuni l'Orient à l'Occident par l'heureux échange des productions et des lumières. Nous avons fait connaître, dans le xive. livre de cette histoire, une lettre du sultan du Caire, d'après laquelle il est facile de voir que le roi de France avait d'autres desseins que ceux d'un conquérant. L'historien Mézerai dit formellement que le projet du roi de France était d'établir une colonie en Égypte, projet dont l'exécution a été tentée dans les temps modernes. « Pour cela, ajoute encore Mézerai, il emmenait avec lui grand nombre de laboureurs et d'artisans, capables néanmoins de porter les armes et de combattre en cas de besoin (1). » Pour appuyer notre opinion, nous pourrions ajouter à l'autorité de Mézerai celle de Leibnitz, qui, dans un mémoire adressé à Louis XIV, ne craignait point d'affirmer que les motifs qui avaient déterminé saint Louis à entreprendre la conquête de l'Égypte, étaient inspirés par une

(1) Le témoignage de Mézerai est confirmé par celui d'Aboul-Mahassen. (Voy. aux Extraits des auteurs arabes, §. 85.

lorsque ce prince était encore en Palestine, les mamelucks craignirent une nouvelle invasion des Francs, et pour que leurs ennemis ne pussent s'emparer de Damiette et se fortifier dans cette ville, ils détruisirent la place de fond en comble. Quelques années après, comme leurs craintes n'étaient point encore calmées, et que la seconde croisade de saint Louis répandait de nouvelles alarmes en Orient, on jeta de grands amas de pierres dans l'embouchure du Nil, afin que les flottes chrétiennes ne pussent remonter le fleuve. Depuis cette époque, une nouvelle Damiette a été bâtie à peu de distance de la première; mais l'entrée du Nil est encore de nos jours fermée à tous les vaisseaux, triste témoignage des vives alarmes qu'inspirait la valeur des Francs (1). 1254

Le second résultat de cette croisade pour l'Égypte fut une révolution dans le gouvernement. On vit dès-lors cette riche contrée abandonnée à des esclaves achetés dans les régions les plus barbares de l'Asie. La dynastie de Saladin s'établit au milieu des victoires remportées sur les Francs venus en Syrie et en Égypte. Une guerre l'avait élevée, une autre guerre précipita sa chute, et la puis-

(1) On trouvera à ce sujet, dans notre *Biblioth. des Crois.*, deux passages curieux de Makrizi. Cet auteur, qui vivait dans le quinzième siècle de notre ère, déclare s'être transporté sur les lieux, et ne parler que de ce qu'il a vu. (Voy. aux Extraits des auteurs arabes, §. 87.)

1254 sance devint la proie des esclaves qui se vantaient de l'avoir défendue contre les chrétiens.

Au reste la dynastie des mamelucks baharites, qui succéda à celle d'Ayoub, ne devait pas avoir une plus longue durée, et des esclaves achetés en Circassie s'emparèrent à leur tour du pouvoir qui les avait armés pour sa défense. Deux siècles après, l'empire ottoman triompha de la seconde dynastie des mamelucks; leur gouvernement militaire, vaincu, mais non soumis, au milieu des crimes de la tyrannie et des excès de la licence, brava long-temps la puissance des Turcs, et subsista jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle, époque où la présence d'une armée française acheva de les anéantir. Ainsi deux expéditions des Français en Égypte, furent marquées, l'une par la révolte et l'élévation des mamelucks, l'autre par leur destruction.

La philosophie et l'humanité retirèrent néanmoins de l'expédition de saint Louis quelques avantages que l'histoire ne conteste point. Le monarque français avait entendu dire en Syrie qu'un puissant émir faisait rassembler un grand nombre de livres, et qu'il en formait une bibliothèque ouverte à tous les savans. Il voulut imiter ce noble exemple, et donna l'ordre de transcrire tous les manuscrits qui se trouvaient dans les monastères. Ce trésor littéraire, confié à Vincent de Beauvais, fut transporté dans une salle voisine de la sainte chapelle, et devint le premier modèle de ces établissemens bibliographiques, de ces précieux dé-

pôts des lettres et des sciences dont s'énorgueillit 1254
aujourd'hui la capitale (1).

On a dit souvent que l'hospice des Quinze-Vingts fut établi par saint Louis, pour donner un asile à trois cents gentilhommes revenus aveugles de la guerre sainte. L'ordonnance par laquelle Louis IX fonda cet hospice, ne dit rien qui puisse accréditer l'opinion répandue d'abord par quelques écrivains, et devenue aujourd'hui comme une tradition populaire. Joinville parle de l'institution des Quinze-Vingts; mais il ne dit rien des motifs qui avaient pu engager le saint monarque à fonder cet établissement. D'ailleurs nous devons ajouter que la fondation des Quinze-Vingts est postérieure de plusieurs années au retour de la croisade. Mézerai rapporte dans son histoire, qu'au milieu du XIIe. siècle on avait établi à Rouen un hospice pour les aveugles; et que cet ancien monument de la charité

---

(1) C'est au savant Duchesne, page 459 de son travail sur saint Louis, que nous avons emprunté ce fait. Le monarque fit transcrire et copier un grand nombre de manuscrits de l'Écriture et des saints Pères, et même des auteurs profanes. Lui-même en faisait ses délassemens : il expliquait les saints Pères avec une grande facilité. Raynaldi, à l'année 1255, §. 45, rapporte une bulle dans laquelle le pape félicite le roi des soins qu'il prenait pour achever le grand œuvre commencé. Quelques-uns ont prétendu que cette bibliothèque, préparée par saint Louis, fut une des origines du grand trésor des Chartes que nous possédons encore aujourd'hui. (Voyez un Mémoire de l'abbé Lebœuf, dans la grande *Collection de l'Académie des Inscriptions.*)

1254 avait pu donner à Louis IX la pensée de fonder une semblable institution dans sa capitale (1).

Avant cette croisade, la Tartarie n'était connue que par les formidables émigrations des Mogols; cette vaste région fut en quelque sorte révélée à l'Occident par des missionnaires qu'avait envoyés le roi de France. Guillaume de Longjumeaux, parti de l'île de Chypre, recueillit dans son voyage beaucoup de traditions fabuleuses, mais il rapporta aussi des notions curieuses et des observations exactes. Rubruquis, qui partit pendant le séjour du roi en Palestine, et revint après le départ des croisés, ne réussit point dans sa mission auprès du puissant empereur des Mogols; mais, comme voyageur, il observa avec sagacité le pays, les mœurs, les lois des Tartares, et sa relation est encore un monument précieux que des voyages récens n'ont pu faire oublier (2).

---

(1) On trouve dans les antiquités de Paris, §. 93, une charte de fondation de l'hospice des Quinze-Vingts : il n'y est fait aucune mention des trois cents gentilshommes dont on a parlé; ce ne fut d'abord qu'un hôpital pour les mendians aveugles qu'on voyait alors dans les rues. Le roi veut, dans cette charte, que son aumônier ait le droit de désigner les pauvres qui doivent en remplir les places; lui seul aura aussi le droit de les visiter. On doit encore à saint Louis la fondation de l'Hôtel-Dieu de Vernon, et de celui de Compiègne. (Regist. des Chart., 30, n°. 452, page 231; Duch., 482.)

(2) Le voyage du moine Rubruquis se trouve dans la *Collection des Voyages dans les Deux-Indes*, par P.

Les chroniqueurs du temps, Joinville lui-même, 1254
qui ne portaient leur attention que sur les événemens de la guerre, et qui n'étaient guère frappés des progrès de la civilisation, n'ont presque rien dit des lumières que put acquérir saint Louis sur la législation de l'Orient. Quel intérêt n'auraient pas pour nous les vieilles chroniques, si elles avaient rapporté les conversations du monarque législateur avec les chrétiens orientaux versés dans l'étude des lois et des coutumes qui régissaient les colonies des Francs! Ce fut pendant le séjour du roi en Syrie que le chancelier du royaume de Chypre recueillit toutes les lois qui formaient les *assises de Jérusalem;* ne serait-il pas vrai de dire qu'on dut alors ce précieux recueil aux conseils et surtout aux encouragemens de Louis IX? Ce qu'il y a de certain, c'est que le pieux monarque ne négligea rien pour connaître les usages et les coutumes des contrées qu'il visitait, et que les assises du royaume de Jérusalem lui servirent de modèle pour

---

Vander Aa, géographe et libraire, Leyde, 1706. Rubruquis, après s'être muni de fruits secs, de biscuits et de vin muscat, à Constantinople, s'embarqua vers le commencement de mai, et prit terre dans la Chersonèse Taurique. Il chargea toute sa provision sur des chariots attelés de bœufs, et se rendit de cette manière dans la Tartarie, où il se crut, selon sa naïve expression, tombé dans un autre monde. Rubruquis revint dans le mois de juin de l'année suivante. Il existe un grand nombre de relations manuscrites de ce voyage à la Bibliothèque du Roi, où l'on voit même des miniatures d'un fini parfait, représentant diverses scènes de ce voyage en Tartarie.

1254 le monument de législation qui fit dans la suite la plus belle gloire de son règne (1).

Un avantage de cette croisade, et le plus grand de tous sans doute, c'est que Louis IX revint encore meilleur qu'il n'était parti, et que l'adversité développa et perfectionna en lui toutes les qualités dont ses sujets pouvaient attendre leur future prospérité. Un historien protestant dit à ce sujet ces paroles remarquables : « Le fruit de son voyage et » de son affliction, fut qu'il en revint plus homme » de bien, ayant crû en zèle, modestie, prudence, » diligence, et qu'il fut plus aimé et honoré des » siens qu'il n'avoit oncques été avant son départ, » et par la terre universelle en singulière admira- » tion, pour sa bonne vie et constance au milieu » des plus grands dangers, comme un miracle en- » tre des rois (2). »

(1) Nous parlerons, dans le volume suivant, des *Établissemens de saint Louis*. Il n'est pas douteux que les principes des assises se reproduisent dans les *établissemens*, sauf les différences qui devaient naturellement s'introduire entre deux législations qui s'appliquaient elles-mêmes à des états différens. Dans notre Éclaircissement sur les assises, nous avons rapidement tracé l'histoire de ce code des lois, et l'on a vu qu'il fut rédigé à-peu-près à l'époque du séjour de saint Louis à l'île de Chypre. Il est bien possible qu'en réglant les différens qui s'élevèrent entre les barons de ce royaume, saint Louis ait commencé à faire écrire des règles de législation capables de fixer désormais les droits de chacun, et par conséquent de prévenir le renouvellement de ces querelles.

(2) *Vérit. Invent. de l'Hist. de France*, par Jean de Serres, pag. 152.

Loin de chercher à oublier ses malheurs, Louis 1254
les rappelait sans cesse, comme un grand exemple que Dieu avait voulu donner au monde. Il les attribuait surtout à ses fautes, et les austérités auxquelles il se condamna le reste de sa vie, étaient, dit le père Daniel, comme une espèce de deuil qu'il porta toujours pour tant de braves gens qui avaient péri dans la croisade. A son retour, il fit réformer la monnaie, et nous lisons dans une chronique, que par son ordre on frappa des parisis d'argent et de gros tournois, sur lesquels on voyait des chaînes ou menottes, afin de conserver la mémoire de sa captivité (1). Ces souvenirs le rendaient plus cher à

(1) Jean Villani, historien presque contemporain de saint Louis, est le premier qui ait avancé ce fait, et tous les historiens qui l'ont suivi l'ont répété. Mais en lisant la dix-neuvième dissertation de Ducange sur saint Louis, on voit que la description qu'il fait des *Buyes*, que Joinville appelle *Bernicles*, supplice dont le roi fut menacé pendant sa prison, ne ressemble en rien aux figures des monnaies que ce prince fit frapper après son retour. Quelques-uns prétendent que ces figures sont le plan des tours d'un château, que l'on a prises pour des menottes ou des *buyes*. Mais on n'est pas d'accord sur la raison pour laquelle on a mis ces tours sur les monnaies de saint Louis. Les uns pensent que ce fut en considération de la maison de Castille, qui porte des châteaux dans ses armes; d'autres, au contraire, veulent que ces tours fassent allusion à la ville de Tours, où cette monnaie a été fabriquée, et dont les armes sont trois tours surmontées de trois fleurs de lis. La première opinion paraît plus probable, puisque les deux autres fils de la reine Blanche, Charles, comte de Provence,

1254 ses peuples, plus grand aux yeux des chrétiens. Heureux les princes pour qui les leçons du malheur ne sont point perdues! heureux aussi le siècle où l'adversité des grands de la terre a quelque chose de respectable et de sacré!

Les malheurs du temps, comme nous l'avons dit, avaient ruiné un grand nombre des plus illustres familles du royaume. On sait que plusieurs seigneurs avaient vendu leurs terres pour se préparer à la croisade. L'histoire nous a conservé des actes passés dans le camp même de Mansourah, par lesquels plusieurs gentilshommes vendaient leurs domaines à la couronne. Louis ne voulut point que ses compagnons d'armes fussent condamnés à la pauvreté, pour l'avoir suivi en Orient, et pour avoir partagé avec lui les périls et les travaux de la guerre sainte; il fit faire un dénombrement de la noblesse indigente, et trouva dans ses propres revenus des fonds pour la secourir; il accueillait avec une bonté affectueuse les veuves et les enfans de ces braves chevaliers qu'il avait vus périr à ses côtés; sa sollicitude s'étendait aussi sur les pauvres laboureurs qui pouvaient avoir souffert, soit dans la guerre des pastoureaux, soit par son absence, ou par le silence des lois. « Les serfs, » disait-il, appartiennent à Jésus-Christ comme

---

et Alphonse, comte de Poitiers, firent aussi mettre sur leurs monnaies les tours de Castille. (Voyez Leblanc, *Traité des Monnaies*, p. 193.)

» nous, et dans un royaume chrétien nous ne de- 1254
» vons pas oublier qu'ils sont nos frères (1). »

Depuis qu'il avait fait la guerre aux Musulmans, il ne pouvait plus souffrir qu'on versât, dans des combats, le sang des chrétiens. Ses ordonnances défendirent les guerres entre particuliers, dans tous les domaines de la couronne, et l'autorité de son exemple contribua à maintenir l'ordre et la paix dans toutes les provinces.

Avant son départ, Louis avait envoyé des commissaires pour réparer les iniquités commises dans l'administration de son royaume. A son retour, il voulut tout voir par lui-même, et parcourut les provinces, persuadé que le premier devoir des rois est de chercher la vérité. Quel spectacle touchant que celui de voir un prince s'inquiéter des injustices fai-

(1) Pour se faire une idée des restitutions que fit saint Louis, il faut lire l'Inventaire du Trésor des Chartes, Dourdan, 56. Philippe-Auguste et Louis VIII avaient multiplié les confiscations outre mesure; la libéralité de saint Louis répara largement les injustices de ses prédécesseurs; et s'il est un reproche à lui faire, c'est d'avoir sacrifié trop souvent, aux scrupules de sa conscience, les intérêts de la politique. Il existe une charte assez curieuse par les rapprochemens qu'on peut en faire avec les dispositions d'une loi toute récente. Philippe-Auguste avait confisqué les terres de Raoul de Meulan : ces terres, du temps de saint Louis, avaient passé dans diverses mains, en sorte qu'on n'aurait pu les restituer qu'avec de grands désordres dans la propriété. Saint Louis donna en indemnité au sire de Meulan, une rente de 600 livres tournois. (*Invent. du Trésor des Chartes*, p. 56.)

1254 tes en son nom, comme les autres hommes s'inquiètent des injustices qu'on leur fait à eux-mêmes. Le ciel, qui recommande surtout aux monarques d'être justes, bénit le règne d'un prince qu'animait sans cesse un religieux amour de la justice, et les quinze années qui suivirent cette croisade de Louis IX, la plus malheureuse des guerres saintes, furent une époque de gloire et de prospérité pour la France.

Dans chacune des croisades précédentes, une grande partie des trésors de l'Europe allait se perdre en Asie, sans qu'il nous restât néanmoins aucun document qui permît à l'historien d'en parler avec quelque précision. Plus heureux pour l'expédition de saint Louis, nous avons sous les yeux un compte manuscrit, qui peut suppléer au silence des chroniques contemporaines, et nous paraît très propre à satisfaire la curiosité des lecteurs modernes. Ce compte ou mémoire, rédigé sans doute par l'ordre de Louis IX, est divisé en trois parties; la première renferme les dépenses de l'*hôtel du roi et de la royne estant outre-mer*, et *pour la guerre* et *pour la navie* (navigation), *depuis les octaves de l'Ascension, l'an* 1250, *jusqu'aux octaves de l'Ascension* 1251, *par* 384 *jours*, *qui font un an dix-neuf jours* (289,361 liv. 15 s. 9 d.). La seconde partie est le tableau circonstancié des dépenses faites depuis les octaves de l'Ascension 1251 jusqu'aux octaves de l'Ascension 1252, *par* 351 *jours en la Terre-Sainte* (265,785 liv. 16 s. 11 d.). Dans la dernière partie, l'auteur du mémoire rap-

pelle avec les mêmes détails tout ce qui a été dé- 1254
pensé par le roi depuis l'année 1252 jusqu'à l'année 1253 (331,226 liv. 6 s. 3 d.). Le total des dépenses mentionnées dans le mémoire manuscrit, s'élève, pour trois ans et vingt-cinq jours, à un million vingt-quatre mille livres dix-sept sols trois deniers. Quoique ce mémoire ne soit pas fort volumineux, rien de ce qui est essentiel pour l'histoire d'un temps éloigné de nous n'y est oublié. L'auteur de cette pièce instructive nous apprend quelle était la solde des chevaliers, ce que coûtait le rachat des captifs, à quelle somme montaient les aumônes de saint Louis; il ne néglige pas même de parler des manteaux de chambre fournis au roi, et des robes achetées pour la reine Marguerite. Nous ferons remarquer que ce compte ne renferme que les dépenses des trois dernières années de la croisade, et qu'on n'y trouve point les dépenses de la première année, qui devaient, à cause des préparatifs et du voyage de mer, égaler celles de toute la guerre. Il faut ajouter que les frères du roi, que la plupart des seigneurs et des barons, faisaient la guerre à leurs frais; et si on suppose que tous les chefs réunis aient dépensé la moitié de ce que dépensa Louis IX, on peut affirmer que cette malheureuse expédition dut coûter à la France près de cinq millions de livres tournois, ce qui équivaut à soixante ou quatre-vingts millions de notre monnaie d'aujourd'hui. Cette somme, quoique considérable pour le temps, paraîtra modique dans la génération présente; mais depuis que la

1254 guerre s'est perfectionnée, elle est devenue plus dispendieuse, et nous sommes fondés à croire que l'expédition des Français en Égypte, vers la fin du siècle passé, a coûté beaucoup plus au trésor public que l'expédition de saint Louis (1).

---

(1) Dans cet état de dépenses, le manuscrit n'explique pas si les livres dont il est question sont des parisis ou des tournois. En supposant qu'il faille entendre ici des livres tournois, les 1,024,676 liv. 17 s. 3 d., auxquels se montent les dépenses de l'hôtel du roi et de la reine, celles de la rédemption du roi, de la guerre, de la navie, des œuvres et de la rédemption des captifs, multipliés par 19 liv., que vaut aujourd'hui la livre tournois du temps de saint Louis, donnent 19,468,844 liv. environ.

Le manuscrit ne fait point entrer dans son dernier calcul une somme de 263,128 liv. 4 s. pour les gages donnés aux chevaliers qui étaient dans la compagnie du roi, et qui s'élèvent encore à 3,999,432 liv. environ de notre monnaie; lesquels, joints à la somme précédente, donnent un total de 22,468,276 liv.

En supposant que la dépense des deux frères du roi et celle des seigneurs et barons qui servirent dans l'expédition à leurs dépens, s'élevassent aux deux tiers de la première somme, ce qu'on peut raisonnablement accorder, on aura une nouvelle somme de 12,296,072 liv., qui, réunie aux 22,468,276 liv., donne un nouveau total de 34,764,348 liv. Il importe de remarquer ici que le manuscrit ne met, pour la rédemption du roi, que 167,102 liv. 18 s. 8 d., tandis que Joinville la porte à 400,000 liv. Ducange, qui connaissait cet état de dépenses, croit que les 167,102 liv. 18 s. 8 d. furent pris sur l'hôtel du roi, et que le surplus des 400,000 liv. fut peut-être pris dans les dépenses de la guerre. Dans ce cas, ce serait une nouvelle somme à ajouter à notre total.

Si le manuscrit a entendu compter par livres parisis, il

Nous n'achèverons point le récit de cette croisade, sans parler de l'empereur Frédéric II et d'Innocent IV, dont les démêlés eurent une si grande influence sur les événemens que nous avons racontés. Nous avons vu Frédéric, tour-à-tour le pupille, le protecteur et l'ennemi des papes; nous l'avons vu excommunié d'abord pour n'avoir pas été à la croisade, excommunié encore pour y avoir été. Tantôt bravant les foudres de Rome, tantôt implorant la pitié des pontifes; il montra dans son caractère et dans sa vie les variations et les vicissitudes qui accompagnent d'ordinaire les grandeurs humaines, ou plutôt cette puissance temporelle dont il défen- 1254.

---

faudra ajouter un cinquième de plus à cette somme, 4 sous parisis valant cinq sous tournois.

Il faut remarquer encore que le manuscrit ne compte que depuis l'octave de l'Ascension de l'année 1250, et que saint Louis était parti d'Aigues-Mortes le 26 août 1248. Voilà près de deux ans de dépenses dont le budget ne tient pas compte. En ajoutant la moitié de plus à la somme que nous avons trouvée, pour ces deux premières années, ce qu'on peut aisément accorder, on aura 52,146,522 livres, pour les frais d'une expédition aussi malheureuse. On doit considérer que le prix des denrées et celui de la main-d'œuvre étaient alors bien moindres qu'aujourd'hui, et qu'il n'y avait dans ce temps à la suite des armées ni administrations, ni hôpitaux ambulans, ni commissaires-ordonnateurs, ni fournisseurs, ni ministre de la guerre. Quoique cette dépense soit considérable, elle est loin encore de celle que nécessiterait maintenant une expédition semblable. (Voir le manuscrit aux Pièces justificatives.)

1254 dait les droits. Jamais prince ne fut jugé de son vivant, avec plus de sévérité; et lorsqu'il mourut, la renommée, interprète des sentimens populaires, se plut à répandre que la justice divine s'était servie de la main d'un de ses fils pour lui arracher le sceptre et la vie. Cependant la sévère histoire ne lui a contesté ni le mérite du savoir, ni l'habileté à la guerre, ni l'art même de gouverner les peuples. Il fit briller de grandes qualités sur le trône; mais ces qualités furent stériles pour sa puissance et pour sa gloire, parce qu'il ne s'appuya point assez sur les opinions dominantes, et qu'il ne se trouva point en harmonie avec l'esprit de ses contemporains: Frédéric, en un mot, n'eut ni les défauts ni les vertus de son siècle, et son siècle, qu'il voulait dominer, se souleva presque tout entier contre lui.

Les événemens auxquels Innocent IV attacha son nom, ne nous laissent rien à dire sur son caractère et sur son génie. Nous avons vu que dans les conseils de Rome on avait dès long-temps résolu de renverser la maison de Souabe, à laquelle on supposait, non sans raison, le projet d'envahir l'Italie et d'établir le siége de son empire dans la ville de St.-Pierre. Cette politique, embrassée avec ardeur par Innocent, prit dans son âme toute la violence d'une haine personnelle, et la passion qui l'animait ne lui permit pas toujours de marcher dans les voies de la prudence et de la sagesse. En poursuivant de sa colère un puissant monarque, il se jeta dans tous les embarras des pouvoirs de ce monde, et compromit, au milieu des fureurs et des

hasards de la guerre, la dignité des chefs de l'Église. 1254
Après avoir déposé Frédéric au concile de Lyon, le St.-Siége ne put achever son ouvrage, et faire reconnaître un empereur de son choix (1); ainsi la lutte que soutint Innocent pour éteindre une race de rois, et surtout pour en créer une nouvelle, ne fit que montrer au grand jour la faiblesse et l'impuissance de Rome dans les choses de la terre (2). Cette lutte terrible n'enfanta que des malheurs pour tous ceux qui s'y trouvèrent engagés; et lorsqu'on examine avec impartialité les derniers résultats d'une guerre fatale à l'empire, plus fatale peut-être au sacerdoce, on est quelquefois tenté de comparer l'opiniâtre pontife à ce robuste champion d'Israël, qui, pour se venger de ses ennemis, ébranla les colonnes du temple et s'ensevelit avec eux sous des ruines.

Ce qui devait avertir les papes de l'instabilité

(1) Le landgrave de Thuringe, Guillaume de Hollande, Richard de Cornouailles, le roi de Castille, furent tour-à-tour revêtus de la pourpre impériale, sans avoir la moindre autorité en Allemagne; on offrit la couronne de Frédéric au duc de Brabant, au roi de Norwège et à d'autres princes qui la refusèrent.

(2) Les papes ne prétendirent point d'abord au pouvoir temporel des rois, mais à une juridiction suprême sur les états chrétiens. Innocent IV sortit de la voie tracée par ses prédécesseurs, et commit une grande faute. Nous reviendrons, dans le sixième et dernier volume de cette histoire, sur l'autorité des pontifes, et sur leurs prétentions, qui n'ont jamais été bien définies par les historiens.

1254 des grandeurs temporelles, c'est l'humeur inconstante, l'esprit séditieux du peuple qu'ils gouvernaient. Étrange contraste dans la destinée d'Innocent IV ! Nous venons de le voir foulant aux pieds les trônes et les couronnes des rois, nous le verrons bientôt abaisser sa fierté devant les caprices de la multitude, et, pour parler le langage de notre siècle, devant la *souveraineté du peuple*. Sorti de Lyon, il traversa l'Italie en triomphe, et rentra avec crainte dans sa capitale, dont la population indocile lui reprochait son absence. Après avoir séjourné quelques mois dans les murs de Rome, et calmé les murmures de son troupeau, il poursuivit de nouveau ses projets contre les restes de la famille impériale, et la mort le surprit dans le royaume de Naples, dont il prenait possession au nom de l'Église, et qu'il disputait, les armes à la main, aux héritiers de Frédéric. Le pontife qui lui succéda, quoiqu'il n'eût ni son génie, ni son ambition, ni sa haine, n'en suivit pas moins la carrière qui lui était tracée. Il voulut accomplir toutes les menaces du Saint-Siége, et les foudres de Rome ne se reposèrent pas plus dans les mains d'Alexandre IV que dans celles de ses prédécesseurs.

Cette politique passionnée des papes eut néanmoins ce résultat qu'elle affranchit l'Italie du joug des empereurs d'Allemagne, et que cette riche contrée resta soixante ans sans voir les armées de l'empire germanique. Mais que de violences et de calamités vinrent troubler cette indépendance dont

l'Italie ne profita point, et qu'elle devait perdre 1251
dans un autre siècle ! Les papes, trop faibles pour maintenir l'ouvrage de leur politique, se trouvèrent souvent obligés d'appeler à leur aide des princes étrangers, qui apportèrent avec eux de nouveaux sujets de discordes. Chaque invasion provoquée par les chefs de l'Église, éveilla l'ambition des conquérans, et chaque guerre appela une autre guerre. Ces révolutions durèrent plusieurs siècles, et devinrent funestes non seulement à l'Italie, mais à l'Allemagne, à la France, à l'Espagne, à tous ceux qui voulurent se partager les dépouilles de la maison de Souabe.

Nous n'avons point à décrire ces scènes affligeantes; pour offrir à nos lecteurs des tableaux plus consolans, nous nous arrêterons, en terminant ces considérations générales, sur la croisade qui fut prêchée alors dans toutes les cités italiennes contre Eccelino de Romano. Ce seigneur italien avait profité du désordre des guerres civiles, pour usurper une domination tyrannique sur plusieurs villes de la Lombardie et de la Marche Trévisanne. Tout ce qu'on nous rapporte des tyrans de l'antiquité fabuleuse n'approche point des cruautés d'Eccelino, que la voix du peuple et la voix de l'Église avaient déclaré l'ennemi de Dieu et des hommes. L'histoire contemporaine compare son règne barbare à la peste, aux inondations, aux incendies, aux plus redoutables fléaux de la nature.

Le pape excommunia d'abord Eccelino, dans lequel il ne voyait *qu'une bête féroce sous une face hu-*

1254 *maine*(1); peu de temps après il publia une croisade contre ce fléau de Dieu et de l'humanité. Jean de Vicence, qui avait prêché la paix publique vingt ans auparavant, fut un des prédicateurs de cette guerre sainte. On promettait aux fidèles qui prendraient les armes contre Eccelino, les mêmes indulgences qu'à ceux qui partaient pour la Palestine. Cette croisade, entreprise pour la cause de l'humanité et de la liberté, fut proclamée dans toutes les républiques d'Italie; l'éloquence des orateurs sacrés entraîna facilement la multitude; mais ce qui enflammait surtout le zèle et l'ardeur du peuple, c'était la vue des malheureux qu'Eccelino avait fait mutiler au milieu des tortures, c'étaient les gémissemens et les plaintes des familles où le tyran avait choisi ses victimes (2). Dans plusieurs provinces d'Ita-

(1) Voici les expressions du souverain pontife :

« *Hic siquidem sub humani vultûs effigie belluelam animam retinens, implacabile adversùs communia humanitatis fœdera bellum gerit.* » (Annal. ecclés., ad ann. 1254, nº. XXXV.)

(2) Le récit que fait le moine de Padoue, des cruautés horribles d'Eccelino, rend vraisemblable ce que le pape dit dans sa bulle d'excommunication : « *Et quod pudorosum est cogitare vel eloqui, horrido sectionis impiæ cultro tam fœminas ut dicitur eunuchisante, quàm mares spem futuræ prolis, occidens in superstitibus occisorum, ut ex intentione quodam modo fiat eorum etiam, quos adhuc de lumbis natura non protulit homicida.* » Raynaldi présente ce monstre comme le lieutenant de Conrad en Italie, et comme ayant été un des plus méchans conseillers de Fré-

lic, les habitans des villes et des campagnes prirent 1254
les armes pour défendre la cause de la religion et de la patrie, impatiens d'obtenir la couronne civique, s'ils triomphaient de la tyrannie, la couronne du martyre, s'ils venaient à succomber.

L'étendard de la croix fut déployé à la tête de l'armée; la foule des croisés marcha contre Eccelino, en chantant cette hymne de l'Église :

Vexilla regis prodeunt,
Fulget crucis mysterium.

L'armée des fidèles obtint d'abord de rapides succès; mais comme l'archevêque de Ravenne, qui la commandait, manquait d'habileté, comme les croisés de chaque ville n'avaient pour chefs que des moines et des religieux, ils ne profitèrent point de leurs premiers avantages. Les intrigues de la politique, l'esprit de rivalité, ralentirent l'ardeur des combattans; la victoire fut quelquefois balancée par des revers : quatre années de travaux et de périls suffirent à peine pour abattre une domination impie et venger l'humanité par la défaite et la mort d'Eccelino.

Je regrette que le plan de cet ouvrage ne me permette point de parler en détail de cette guerre, où la religion servit si heureusement la cause de la

déric. Eccelino était en outre accusé d'hérésie, et de regarder le mariage comme une institution purement humaine, permettant à ses compagnons les unions adultères et les plus illicites.

1254 liberté, et qui forme un si grand contraste avec la plupart des événemens contemporains. A cette époque on prêcha un si grand nombre de croisades, que l'histoire peut à peine les suivre, et l'on s'étonne que la population de l'Occident ait pu suffire à tant de guerres malheureuses. Tandis que Louis IX était prisonnier avec son armée en Égypte, et qu'une sainte ligue se formait en Italie contre le tyran Eccelino, le roi de Norwège, que le pape avait dispensé du pélerinage en Orient, faisait la guerre aux idolâtres du Nord ; soixante mille croisés, commandés par un roi de Bohème, marchaient contre les peuples de la Lithuanie, livrés encore au culte des idoles; une autre armée de croisés partait desrives de l'Oder et de la Vistule pour combattre les païens de la Prusse, plusieurs fois attaqués et vaincus par les chevaliers Teutoniques. L'histoire se plaît à remarquer que dans cette dernière expédition, on fonda les villes de Brunsbad et de Kœnisberg; mais la fondation de deux cités florissantes ne saurait faire oublier la désolation de plusieurs provinces. Toutefois les progrès du christianisme, favorisés par les armes des croisés, tendaient à rapprocher des peuples séparés jusque-là par la différence des mœurs et des croyances. Tant de calamités ne furent point perdues pour l'Europe, devenue toute chrétienne; et les révolutions par lesquelles elle avait passé devaient à la fin donner à l'esprit humain une direction plus conforme aux lois de la justice et de la raison, plus favorable aux intérêts de l'humanité. C'est ainsi

que la Providence, mêlant toujours le bien avec 1254
le mal, renouvelle les sociétés humaines, et jette
les semences fécondes de la civilisation au sein
même des désordres de la barbarie.

FIN DU LIVRE XVI.

ÉCLAIRCISSEMENS.

No. Ier.

Mémoire sur la lutte de la puissance impériale et de la puissance papale dans le moyen âge, et particulièrement sur les querelles de Frédéric II et de Grégoire IX.

(780-1250.)

La lutte du sacerdoce et de l'empire n'a pris quelque consistance que dans le septième et le huitième siècle, lors de l'affermissement des royaumes barbares. Au temps de la décadence de l'empire romain, tandis que les successeurs de Constantin dissipaient le grand héritage des César, les papes les plus célèbres ne prétendirent jamais au partage de la souveraineté temporelle. La puissance pontificale, successivement agrandie dans les matières spirituelles, s'arrêtait devant les souvenirs de Rome et respectait l'autorité des César : même après la division des deux empires de l'Orient et de l'Occident, les souverains pontifes ne luttèrent jamais de prétention et de puissance contre les successeurs de Constantin établis dans l'Italie; on ne les vit point invoquer les droits exorbitans de juger et de déposer les rois, et de délier les peuples du serment de fidélité. Ce n'est pas qu'il n'y eût alors de mauvais princes et des monarques dissolus, mais les deux puissances n'étaient pas encore assez éloignées de

leur origine pour que leurs droits pussent se confondre ; les papes succédaient, pour ainsi dire, immédiatement à saint Pierre, et les princes à César ; dès-lors l'application de ces belles paroles de J.-C. : « Rendez à César ce qui est à César, » était facile et ne pouvait donner lieu aux interprétations de l'ambition et faire naître le doute.

Lors de l'invasion des peuples barbares, les droits des deux autorités durent d'abord plus facilement se confondre : les Francs, les Goths, les Visigoths, en adoptant la religion des vaincus, cherchaient à faire consacrer leur conquête pour la rendre respectable. Des usurpations fréquentes, des révolutions continuelles appelèrent l'intervention des évêques et des pontifes de Rome ; Ceux-là qui triomphaient dans la lutte invoquaient le secours et l'influence des idées religieuses, de sorte qu'habitués à l'intervention des pontifes, les peuples et les rois s'accoutumèrent en même temps à voir dans ces arbitres de leurs différens une sorte de puissance supérieure et régulatrice qui manquait, il faut bien le dire, dans ces temps de confusion et de barbarie.

Sans remonter à des époques plus éloignées, nous prendrons la chose à la seconde race, où commence l'empire d'Occident, cet empire avec lequel nous allons voir lutter les pontifes. « Lorsque Pepin résolut de placer sur sa tête la couronne des Francs, dit l'analyste Éginard, il voulut se faire autoriser *par le suffrage du pape* ; il savait que les Francs respectaient le sang du grand Clovis, et le pape seul pouvait *les délier du serment de fidélité*. » Ce fut dans l'intention d'appeler la sanction du pontife, que saint Burchard, évêque de Wurtzbourg, et Fulrade, abbé de Saint-Denis, se rendirent à Rome ; ils virent le pape Zacharie ; et saint Boniface plaça bientôt, au nom du souverain pontife, la couronne de Clovis sur la tête de Pepin. Dès ce moment, une alliance intime unit l'évêque de Rome aux usurpateurs

du royaume des Francs. Lorsque le pape Étienne, pressé par Astolfe, roi des Lombards, fut obligé d'abandonner Rome, il chercha un asile auprès de Pepin. Quand ce prince apprit que le souverain pontife approchait de son palais, il en sortit, précédé de Charles, son fils aîné, pour aller à sa rencontre : ayant joint le pape environ à une lieue de Ponthion, maison royale dans le Pertuis, il descendit de cheval, et la Chronique de Metz rapporte qu'il se prosterna, avec la reine et les princes, aux pieds du pape, et marcha à ses côtés pendant quelque temps, faisant l'office d'écuyer; « persuadé, ajoute Anastase le bibliothécaire, que les princes de la terre ne relèvent jamais plus l'éclat de leur majesté que quand, pour l'amour du Roi des rois, ils savent ainsi s'abaisser devant ses premiers ministres. »

C'est à l'assemblée de Quercy-sur-Oise, qu'Anastase attribue la première idée de la fameuse donation du patrimoine de saint Pierre. Suivant cet historien, Pepin, Charles et Carloman donnèrent de concert au pape Étienne plusieurs villes d'Italie, usurpées sur l'empire par les Lombards, promettant au pape de le mettre en possession quand les Francs les auraient conquises.

En échange de ces concessions, le souverain pontife consentit à sacrer, pour la seconde fois, Pepin et ses deux enfans Charles et Carloman ; durant cette cérémonie, le pape déclara aux seigneurs français qu'il leur défendait par l'autorité de saint Pierre, dont J.-C. l'avait fait dépositaire, *de se choisir jamais un roi qui ne fût de la race de ces princes* élevés sur le trône par Dieu même pour la défense du Saint-Siége apostolique. Ce sont les termes d'Hilduin, abbé de Saint-Denis, qui vivait à-peu-près à cette époque.

J'ai rapporté ces faits pour prouver que les droits des deux puissances commençaient ici singulièrement à se confondre. Le désir de rendre respectable aux yeux du peuple une

autorité nouvelle, entraînait la race de Pepin dans d'immenses concessions à l'autorité pontificale ; le prince reconnaissant alors l'autorité du pontife dans les intérêts de la puissance contestée de sa race, sans prévoir que, dans la suite des âges, le pape pourrait agir dans des intérêts opposés, et soulever contre lui ou ses descendans les grands mêmes dont il commandait alors les suffrages.

Durant les longues tribulations du pape Étienne, assiégé dans Rome même par les Lombards et par Astolfe, leur roi, plusieurs fois il appela le secours des Francs et de Pepin, leur roi ; il écrivit surtout aux grands du royaume, et c'est à cette occasion qu'il usa d'une pieuse fraude en supposant une lettre de saint Pierre adressée à la nation des Francs. L'apôtre y disait : « Moi Pierre, je vous regarde vous autres Français comme mes enfans adoptifs, et comptant sur l'amour que vous me portez, je vous exhorte et vous conjure de délivrer la ville de Rome, mon successeur et l'Eglise où je repose selon la chair ; secourez au plus tôt mon peuple, afin que moi Pierre, appelé de Dieu à l'apostolat, je vous protége à mon tour au jour du jugement, et que je vous prépare une place dans le ciel. »

Les Francs passèrent en effet les Alpes. Le roi des Lombards fut forcé de céder aux armées victorieuses de Charlemagne ; nous ne voyons pas cependant, durant toute cette guerre où l'animosité du pontife fut toujours si vive contre le roi Astolfe de Lombardie, qu'il ait jamais usé contre lui de l'arme de l'excommunication ou de la déposition, comme cela arriva quelques siècles plus tard. Voici seulement ce qu'il écrivit à Pepin sur la mort d'Astolfe et l'avènement de Didier.

« Ce tyran, ce ministre du démon si altéré du sang des chrétiens, ce destructeur des églises de Dieu, a été frappé de la main de Dieu même et précipité au fond des enfers

un an après qu'il se fut mis en campagne pour saccager Rome. Didier a été établi roi des Lombards par la providence de Dieu et par la main du prince des apôtres, et il a promis par serment qu'il restituerait à saint Pierre Faenza, Imola, Ferrare et leurs territoires, aussi bien qu'Ormo, Ancône et Nomana avec leurs dépendances. Ensuite il nous a fait assurer qu'il nous rendrait la ville de Bologne avec son territoire, et qu'il conserverait la paix avec notre Eglise et avec votre royaume. »

Le pape, nous le répétons, ne parle pas encore des dépositions et des excommunications ecclésiastiques; il flétrit la mémoire d'Astolfe, en respectant les droits de la souveraineté. Il faut le dire aussi, la situation humiliante dans laquelle se trouva placé le souverain pontife, continuellement assiégé par les Lombards, n'aurait point été favorable à l'exercice absolu du droit de déposer les princes. Les pontifes n'avaient fait jusqu'alors que des essais de leur puissance; l'opinion de leur autorité universelle n'était point suffisamment consolidée dans les esprits; et le règne de Charlemagne, successeur de Pepin, fut si brillant d'ailleurs, que toute prétention à cet égard n'aurait eu aucun résultat.

Dans l'année 773, Charlemagne, provoqué par le pape Adrien, se rendit en Italie pour réprimer les tentatives de Didier, qui opprimait encore le Saint-Siége. Pavie et Vérone furent prises, et après les plus brillans exploits, Charles vint jusqu'à Rome, où il arriva le samedi-saint. Dès que le pape Adrien fut prévenu de sa marche, disent les chroniques, il décerna pour sa réception tous les honneurs dus à la dignité d'un si grand roi. Il envoya les magistrats de Rome au-devant de lui; les croix et les bannières, qu'on avait coutume de porter à la réception des exarques et des patrices, suivaient à quelque distance. Dès que Charle-

magne vit les croix s'avancer, il descendit de cheval avec ses officiers, et marcha ainsi au milieu des acclamations jusqu'à l'Église de Saint-Pierre. C'est pendant son séjour qu'il souscrivit, dit-on, une nouvelle donation au siége apostolique, plus étendue que celle qu'avait faite Pepin.

« Le mercredi, en effet (ce sont les paroles d'Anastase-le-Bibliothécaire), le pape se rendit à Saint-Pierre, avec son clergé et les magistrats, et il pria le roi de confirmer la donation que Pepin avait faite dans l'assemblée de Querci, au pape Etienne, et que lui Charles avait signée avec son frère Carloman. Non seulement Charles l'approuva, mais il fit dresser par Hétérius, son chapelain, une donation beaucoup plus considérable que la première ; il concédait à l'Église romaine, l'île de Corse, Parme et Mantoue, tout l'exarchat de Ravenne, les provinces de Venise et d'Istrie, avec le duché de Spolette et de Bénévent. » Cette nouvelle donation est considérée comme apocryphe par Baluze et M. de Marca.

L'époque où il faut s'arrêter pour bien comprendre la séparation de la puissance temporelle et spirituelle, et les caractères qui, cependant, pouvaient les faire confondre, c'est celle du rétablissement du nouvel empire d'Occident sous Charlemagne. Il faut voir en effet quels furent les droits de cette nouvelle dignité impériale, et les rapports qu'elle créa entre l'empire nouvellement fondé et le sacerdoce.

Ce fut à Rome que Charles reçut la couronne impériale, le jour de Noël de l'an 800. Le pape était allé s'aboucher avec lui à Nomento, et avait pris les devans pour donner l'ordre de sa réception. Charlemagne entra dans Rome aux acclamations de tout le peuple. Les magistrats vinrent au-devant de lui, comme pour rendre hommage à leur souverain légitime. On sait que quelques plaintes s'étaient élevées contre le pape

Léon : ce fut en présence de Charlemagne et des évêques que le souverain pontife se purgea par serment ; ce qui était en quelque sorte une marque de sujétion. Lorsque Charlemagne fut couronné et proclamé empereur d'Occident dans la basilique de Saint-Pierre, et que le peuple se fut écrié : Vie et victoire à Charles très pieux, auguste, grand et très pacifique empereur ! le pape se prosterna devant lui, rendant ainsi hommage au successeur des César.

Ces faits prouvent donc, qu'à travers l'immense respect qu'inspirait le vénérable caractère du chef de l'Église, ces pontifes ne faisaient aucune difficulté de reconnaître encore l'indépendance et l'éclat des souverainetés temporelles.

Il n'en faudrait encore pour preuves que ces confirmations que les papes sollicitaient avec empressement des empereurs par rapport au patrimoine de saint Pierre, confirmations qui étaient en quelque sorte une reconnaissance de la suprématie impériale.

Le savant M. de Marca a examiné un point historique d'un haut intérêt : si Charlemagne reçut l'empire des mains du pape, ou si le pape reçut son pouvoir des mains de l'empereur? Cette question a cela d'important, qu'elle explique les prétentions respectives des empereurs d'Allemagne et des papes, pendant les siècles qui suivirent la décadence de la race carlovingienne. Les empereurs soutenaient en effet que les papes dépendaient d'eux, savoir : que Rome et le domaine du Saint-Père n'étaient, pour ainsi dire, qu'un fief de l'empire, tandis que les papes établissaient de leur côté, comme un principe de droit public, que l'empire dépendait d'eux, et qu'ils l'avaient conféré à Charlemagne et à ses successeurs. Les empereurs fondaient leurs prétentions sur la situation même de Rome, sur les hommages rendus par les papes à Charlemagne, sur les donations qu'ils avaient sollicitées de Pepin, et les confir-

mations qu'ils avaient obtenues de son successeur. Les papes rappelaient que l'empire des César n'existait plus, et que les pontifes l'avaient rétabli en la personne de Charles; que c'était donc à eux qu'il fallait attribuer l'origine et la fondation de cet empire qu'ils avaient délégué au roi des Francs. A ces questions venaient se mêler les prétentions pour les investitures, pour le pallium. Le pape devait-il solliciter l'investiture de l'empereur? lui devait-il le serment d'obéissance? ou bien toutes ces obligations étaient-elles imposées à l'empereur envers le pape? Ces difficultés compliquaient la situation respective de l'empire et du sacerdoce, et la force des armes et de l'opinion devait en décider le plus souvent.

Revenons aux faits. Après la mort de Charlemagne, des désordres naquirent au sein de l'empire même; les faiblesses de Louis-le-Débonnaire, les prétentions de ses trois fils, les caprices de l'impératrice Judith, la révolte des grands du royaume, favorisèrent l'agrandissement de la puissance papale. Il était difficile que les princes affaiblis par leurs divisions, opposassent une résistance aux empiétemens plus ou moins sensibles de l'autorité spirituelle. Les évêques déposèrent Louis-le-Débonnaire. La plus grande confusion régna alors entre toutes les autorités; la guerre civile permit toutes les usurpations, et l'on vit, chose remarquable, le fils de Charlemagne solliciter à genoux la permission de régner. Après sa mort et la bataille de Fontenay, l'empire se divisa. La Germanie échut à Lothaire, qui obtint d'abord le titre de roi et prit ensuite dans plusieurs diplômes celui d'empereur; quelque temps réunie à la France, la Germanie tomba dans les mains d'Arnould ou des héritiers illégitimes de Charlemagne. A la mort de son fils Louis, la branche de Charlemagne étant éteinte, l'empire devint électif; et le choix porta sur Conrad, de la

maison de Franconie, qui fut revêtu de la dignité impériale.

L'empire comprenait alors la Franconie, les terres aujourd'hui désignées sous le nom de Palatinat, la Souabe, la Bavière, la Saxe, et la Lorraine, dans la partie qui longe le Rhin. Quelques chroniques ont rapporté que Conrad descendait, par les femmes, de Charlemagne; ce prince ne laissa point d'enfant, et la pourpre fut déférée à Henri, duc de Saxe. Sous Henri et son successeur, l'Italie, quelque temps soumise à des usurpateurs obscurs, fut réunie à l'empire; les trois Othon, qui régnèrent depuis 936 jusqu'à 983, gouvernèrent la Germanie avec le titre d'empereur. La couronne était toujours élective; mais, pendant trois générations, le choix s'étant arrêté sur les descendans légitimes du même prince, l'empire semblait devenir héréditaire comme les autres monarchies européennes, lorsque la maison de Saxe s'éteignit tout-à-coup en 1024. Alors les princes électeurs s'étant réunis, fixèrent leur choix sur Conrad, surnommé le Salique, seigneur d'une partie de la Franconie. Les électeurs qui prirent part à ce choix, étaient au nombre de sept : les ducs de Saxe, de Bavière, de Souabe et de Franconie; les trois archevêques de Metz, Trèves et Cologne.

Il a suffi de suivre avec quelque attention l'histoire des révolutions politiques qui agitèrent la Germanie, pour comprendre que les droits et les prétentions réciproques de l'empire et du sacerdoce durent se confondre et se perdre avec les traditions de leur origine. On doit même remarquer qu'à mesure que le pouvoir impérial s'affaiblissait, au milieu des guerres civiles et d'un système d'élection établi sur des bases très mobiles, la puissance des papes s'affermissait dans l'opinion, et prenait de plus en plus de l'ascendant sur la conscience des peuples.

Nous passerons rapidement sur les querelles de l'empereur Lothaire avec les papes Étienne IV et Grégoire IV, sur les différens d'Othon-le-Grand avec Léon VIII et Nicolas II, qui portèrent principalement sur le droit que prétendaient les empereurs, de confirmer l'élection des papes, et les papes de consacrer l'élévation des empereurs. Nous ne parlerons pas non plus des humiliations que subit la pourpre impériale sous Henri IV excommunié par Grégoire VII : l'histoire de cette querelle est trop bien connue. Tout le monde se rappelle aussi la fameuse donation de l'empire, faite par Grégoire VII à Rodolphe de Souabe, et ce vers latin qui peint si bien les prétentions du Saint-Siége :

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodulpho.

Nous arrivons tout de suite aux querelles, que nous oserons appeler plus régulières, qui s'élevèrent entre le pouvoir impérial et la tiare, depuis Frédéric Barberousse jusqu'au concile de Lyon, événement que l'on peut considérer, ainsi qu'on l'a dit dans l'*Histoire des Croisades*, comme une sorte d'essai tenté par les papes, pour faire consacrer solennellement leurs prétentions à la souveraineté temporelle.

Frédéric Barberousse, de la maison de Hoenstauffen, fut élevé à l'empire l'an 1152, et couronné par Arnold, archevêque de Mayence. Immédiatement après son élévation, il conclut un premier traité avec le pape; Frédéric y promit de ne faire ni paix ni trève avec les Romains et avec Roger, roi de Sicile, sans le consentement du souverain pontife et de ses successeurs; de défendre, comme *avoué* de l'Église, la dignité papale et les régales (1) de Saint-Pierre; d'aider enfin cette Église à recouvrer ce

(1) Sorte de droit perçu au profit de l'Église de Rome, aux élections épiscopales.

qu'elle avait perdu. Le pape, de son côté, promit d'honorer Frédéric comme son fils, et de l'aider de tous ses moyens à conserver sa dignité.

Les premiers différens qui s'élevèrent entre Frédéric et le pape, portèrent principalement sur les droits d'*élection*, *confirmation* et *investiture ecclésiastique*, qui furent le plus souvent l'objet de querelles ecclésiastiques subséquentes.

Rappelons ici quelques principes : 1°. Dans l'église primitive, le peuple et le clergé étaient appelés aux *élections* de leurs pasteurs. Les canons des apôtres en font foi ainsi que tous les monumens ecclésiastiques. Toutefois, l'influence des empereurs chrétiens se fit sentir dans ces réunions tumultueuses, bientôt réduites aux seuls ecclésiastiques; il est certain que les choix faits par les empereurs furent presque toujours confirmés par l'élection du clergé. Sous la première race des rois francs, on voit même quelques exemples des nominations d'évêques, faites directement par les rois barbares. Les capitulaires de Charlemagne rétablissent les élections par le peuple et le clergé, et c'est ce droit des capitulaires, qui était encore en vigueur dans l'empire, lors des querelles de Frédéric avec le pape.

2°. La confirmation était un droit attaché à la suprématie pontificale; lorsque la chaire de saint Pierre fut reconnue comme *le principe et le commencement* de toute l'Église, les coutumes d'une confirmation émanée du souverain pontife pour les élections épiscopales, s'établirent comme une maxime indélébile; soit que l'élection eût été faite par le chapitre, le clergé ou le peuple, soit qu'elle fût le résultat d'un simple choix du monarque, l'élu était obligé de s'adresser au souverain pontife pour réclamer la bulle de *confirmation* ou de *délégation* de l'autorité pastorale.

3°. L'*investiture* ou droit d'investir, comme le mot même le désigne, était la conséquence d'un principe général des fiefs appliqué aux siéges épiscopaux; presque tous les évêchés, dans le moyen âge, étaient attachés à des souverainetés temporelles qui rentraient dans l'ordre féodal. Beaucoup de difficultés ressortaient de cette confusion de deux ordres de choses très distincts. Les souverains pontifes voulaient donner l'investiture, puisqu'il s'agissait de l'épiscopat; les empereurs prétendaient le même droit, parce qu'il s'agissait d'un fief et du territoire, dont l'évêque devenait prince souverain. De-là les difficultés et les luttes perpétuelles entre la puissance impériale et le pape.

Ce fut à l'occasion de l'élection de l'évêque de Magdebourg que s'élevèrent les premiers différens entre Frédéric et les papes. Cette querelle, vivement engagée sous Eugène IV, se calma sous Anastase IV, et se renouvela sous Adrien IV, qui soutint vigoureusement les droits du Saint-Siége.

La situation de l'Italie était alors l'objet des inquiétudes de Frédéric Barberousse. Le gouvernement des villes de Lombardie se ressentait des souvenirs de l'ancienne Rome; les peuples avaient perdu les vertus et la grandeur de la ville éternelle; mais la multitude conservait la turbulence du *Forum*, et les grands la fierté du patriciat. On voyait dans cette forme bizarre de gouvernement, les idées féodales des Lombards mêlées avec quelques débris des institutions romaines; les républiques lombardes étaient divisées en trois états : celui des seigneurs suzerains, le second des vassaux, le troisième du peuple. Des consuls choisis tous les ans dans les trois ordres, présidaient à cette administration municipale.

Les villes de Lombardie avaient toujours vu d'un œil jaloux l'influence des empereurs; elles étaient soutenues dans

cette résistance par les papes, qui cherchaient partout un contrepoids et un appui contre la formidable puissance des empereurs. Milan, la plus fière et la plus puissante de ces républiques, avait refusé l'entrée de la ville à l'empereur et des vivres pour les chevaliers de sa suite, comme c'était l'usage sous Charlemagne. Frédéric résolut de venger l'outrage fait à la dignité impériale; son armée s'avança dans l'Italie; nous n'en suivrons ni la marche ni les progrès; il nous suffira de dire que Rome même fut menacée. Le pape envoya une députation auprès de Frédéric; on convint d'une entrevue. Othon de Frisingen en a conservé les détails. Le pape Adrien descendit de cheval et se plaça dans une sorte de chaire (*cathedra*); l'empereur se prosterna devant lui, et après lui avoir baisé les pieds, il se baissa pour recevoir le baiser de paix; mais le pape le refusa, jusqu'à ce qu'il eût consenti à lui rendre les honneurs que les empereurs orthodoxes ne lui avaient jamais refusés. Frédéric soutint qu'il ne le devait pas. On consulta les vieux monumens; on y trouva que l'empereur devait présenter l'étrier au pontife, et conduire son cheval pendant la longueur d'un jet de pierre. L'empereur s'en excusa toujours, en disant qu'il ne savait pas au juste comment il fallait s'y prendre, attendu que de sa vie il n'avait fait le métier de palfrenier. Cependant il y consentit enfin, et le pape, de son côté, lui donna le baiser de paix.

Durant ces conférences, des députés de Rome arrivèrent au camp des Allemands; ils offraient, au nom du sénat et du peuple, de recevoir l'empereur, pourvu qu'il se présentât revêtu de la robe des triomphes, faisant marcher devant lui les tyrans qu'il avait subjugués et le nom des nations qu'il avait vaincues; quinze mille livres d'argent devaient être jetées au peuple, et le peuple en retour confèrerait à Frédéric les honneurs du triomphe. L'empereur

sourit à ces paroles, et leur dit : « Je crois que vous voulez plutôt donner la loi que la recevoir, vous feriez mieux de chercher le moyen de gagner notre amitié que d'attirer nos armes contre vous. » Comme les députés continuaient sur le même ton, Frédéric les interrompit, leur disant encore : « Rome n'est plus ce qu'elle a été; sa puissance a passé premièrement aux Grecs, puis aux Francs. Il n'est pas vrai que vous m'ayez fait votre citoyen. Nos rois Charles et Othon ont conquis, par leur valeur, Rome et l'Italie, et les ont réunies à l'empire français. » Les députés se turent, et les Allemands entrèrent dans Rome. Frédéric y fut couronné une seconde fois, et proclamé le successeur de César par le pape; mais la multitude, furieuse de ce que le pontife et les cardinaux avaient usurpé le droit du sénat et du peuple, courut sur les prêtres, et donna la mort à plusieurs cardinaux. L'empereur vengea cet outrage, et plus de mille Romains furent noyés dans le Tibre par les chevaliers et les barons de Frédéric. Cependant le pape, tirant vanité de ce qui s'était passé à Rome, et de l'hommage de Frédéric Barberousse, avait proclamé partout que l'empire était au-dessous du sacerdoce. Cette prétention donna lieu à des réclamations violentes de la part de Frédéric. Dans une lettre écrite à tous les souverains de l'Europe, ce prince s'exprime en ces termes : « Comme l'apôtre saint Pierre a dit : Craignez Dieu, honorez le roi, quiconque dira que nous avons reçu du pape la couronne impériale comme un bénéfice, s'opposera à l'institution divine, et se rendra coupable de mensonge. »

Cette réclamation fut soutenue par la force. La puissance de l'empereur était alors dans toute sa jeunesse; il venait de placer sur sa tête la couronne de fer des rois lombards; les villes accouraient de tous côtés pour lui rendre hommage. Le pape eut alors recours aux négociations; mais

comme il avait envoyé, dit l'auteur *del' Italia sacra*, une personne vile, l'empereur irrité ordonna à son scribe de lui répondre à la manière des anciens César, en employant le pronom *toi*, qui commençait déjà à devenir moins respectueux que le *vous* dans les diplômes latins du moyen âge. « Du temps de Constantin, disait Frédéric, saint Sylvestre avait-il quelque part à la dignité royale? C'est ce prince qui a rendu à l'Église la liberté et la paix : tout ce que vous avez comme pape vient de la libéralité des empereurs. » Le pape lui répondit que tant que les affaires publiques seraient gouvernées par des seigneurs laïcs, qui ne savaient ni les canons, ni les règles de la religion, la paix ne pourrait s'affermir parmi les peuples. Les cardinaux proposèrent que l'empereur n'envoyât pas de nonce à Rome; qu'on ne lèverait point de droits impériaux sur les domaines du St.-Siége; que les évêques d'Italie ne lui feraient que le serment de fidélité sans hommage. Le pape demandait en outre la restitution de tous les fiefs dont Frédéric s'était emparé. Interrogé sur ces propositions, Frédéric répondit : « Le siége de Rome dit aux évêques : qu'avez-vous à faire du roi? Et nous, n'aurions-nous pas à lui répondre : qu'avez-vous à faire de nos terres? Je ne porte qu'un vain titre si je n'ai point d'autorité sur Rome, si cette ville n'est pas en ma puissance. »

On ne put en venir à un accommodement définitif. Plus tard, se présenta une difficulté nouvelle. Le St.-Siége était occupé à-la-fois par deux pontifes. Deux partis divisaient le sacré collége, et chacun d'eux avait élu un pape; le parti impérial était parvenu à faire élire Victor III; Alexandre avait été reconnu par les cardinaux dévoués au roi de Sicile. Pour faire cesser le scandale de cette querelle, Frédéric convoqua un concile, et comme Alexandre refusa d'obéir aux injonctions qui lui furent

faites de s'y présenter, Victor III fut reconnu pape au nom de l'empereur, qui lui rendit *à la porte le respect accoutumé, comme Constantin à saint Sylvestre.* Cependant les ordres religieux, celui de Citeaux surtout, refusèrent d'obéir à Victor, et parvinrent, par leur persévérance, à maintenir son compétiteur Alexandre III.

Il est certain que ce pontife dut conserver des ressentimens contre le pouvoir impérial, qui avait contrarié son élévation. Les ordres religieux, les Romains surtout, secondèrent ses efforts. Frédéric et ses Allemands vinrent à Rome. On y vit alors la guerre civile avec toutes ses fureurs. Pendant une semaine entière, les partisans d'Alexandre III se défendirent dans l'église de St.-Pierre; le pontife s'échappa déguisé en pélerin, et chercha un refuge à Bénévent, tandis que son nouveau compétiteur, l'antipape Pascal, célébrait solennellement la messe sur l'autel de la principale église de Rome.

Cependant la fortune change. L'empereur Frédéric voit périr son armée par des maladies contagieuses aux environs de Rome. Les villes de la Lombardie se réunissent encore contre lui; et ce prince, qui avait vu naguère l'Italie soumise et vaincue, est obligé de fuir à travers les Alpes, pour échapper à ses ennemis. La bataille de Lignano, qu'il perdit en 1176, effaça toute son influence en Italie; et c'est de ce moment qu'il chercha à se rapprocher du pape Alexandre III, qu'il n'avait pas voulu jusqu'alors reconnaître.

L'entrevue, d'abord indiquée à Bologne, eut lieu à Venise, dans le mois d'avril 1176. Après des projets de part et d'autre repoussés, un traité y fut conclu. L'empereur déclara qu'il renonçait au schisme d'Octavien, et promit obéissance au pape et à ses successeurs légitimes. Fortunatus, Olmo et Vaucler, ont rapporté que dans cette cé-

rémonie Frédéric fut foulé aux pieds par le pape, tandis que les cardinaux chantaient à haute voix : *Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.* Et que l'empereur répondit : *Non tibi sed Petro cui successor es pareo*, et que le pape répliqua : *Mihi et Petro.*

Quelques sages critiques ont élevé des doutes sur le texte de ces deux historiens, qui, d'une part, ne sont point contemporains, et de l'autre, ont pu être entraînés par les opinions de leur siècle. Dans un temps où l'on disputait encore sérieusement sur la légalité et la réalité de la puissance temporelle du St.-Siége, on devait être naturellement porté à multiplier et à exagérer les exemples, afin de chercher dans les faits des preuves d'une autorité dont on réclamait encore l'exercice. Les théologiens avaient besoin de prouver cet abaissement de Frédéric, pour relever sur toutes les puissances, la puissance papale dont ils soutenaient les prérogatives. Aujourd'hui les choses ont bien changé; on défend le St.-Siége contre ceux qui soutiennent qu'il veut envahir l'autorité civile; et un théologien ne s'aviserait pas d'exagérer des faits pour lesquels il cherche, pour ainsi dire, des excuses. Sans adopter ni l'une ni l'autre de ces exagérations, nous dirons seulement que Frédéric, selon les contemporains, se soumit à tout ce que ses prédécesseurs avaient reconnu; et ceci nous amène à remarquer d'une part, l'inflexibilité des souverains pontifes, qui ne firent jamais de concessions, même dans l'abaissement et la proscription, tandis que le pouvoir impérial, superbe dans la prospérité, cédait au moindre coup de la fortune. Après ce dernier traité, on ne vit plus se renouveler aucune querelle avec le St.-Siége.

Le successeur de Frédéric, Henri VI, n'étant que roi des Romains, s'était déjà fait connaître par ses démêlés

avec le clergé de Cologne et le souverain pontife, qui avait pris sa défense. Après la mort de Frédéric, les troubles de l'Allemagne l'occupèrent pendant les premières années de son règne; mais les droits de Constance de Sicile, son épouse, sur le royaume de Naples, l'amenèrent bientôt à la tête d'une armée formidable en Italie, théâtre de la gloire de son père. Arrivé à Gênes, il informa le pape de ses projets, et se rendit immédiatement à Rome, où il devait être couronné. Le souverain pontife fit promettre à Henri de lui restituer Tusculum, et lorsqu'il eut obtenu cette promesse, il s'assit dans la chaire (*cathedra*), et, suivant Roger Howeden, il prit la couronne impériale *entre ses pieds*, la posa sur la tête de Henri, qui était à ses genoux, et la poussant ensuite avec force, il la fit tout aussitôt tomber violemment à terre. Les cardinaux relevèrent la couronne et la remirent sur la tête de l'empereur. L'historien anglais ajoute que le pape avait dessein de faire entendre par-là que la couronne dépendait entièrement de Rome, et qu'il avait le droit de déposer l'empereur.

Henri allait continuer son voyage vers Naples, mais des maladies s'étant mises dans son armée, et les Génois n'ayant point encore fait les préparatifs pour l'invasion de la Sicile, il repassa les Alpes, et ne revint à Gênes qu'en l'année 1194. Une flotte se réunit sous les ordres du doge, destinée pour la Sicile. Attaquée par les Génois et les Allemands, Naples se rendit à Henri, qui y fut couronné roi de Naples et de Sicile, avec Constance. Salerne fut prise et détruite, et le corps de Tancrède, enseveli depuis longues années, fut livré à mille outrages.

En l'an 1195, la guerre sainte fut prêchée, comme nous l'avons vu dans le cours de l'histoire des croisades; l'empereur était dans la Sicile, et, comme le dit Bernard-

le-Trésorier, il fut bien aise de saisir cette occasion pour se faire reconnaître, par l'Église romaine, souverain de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile. Il protesta publiquement qu'il était prêt à accomplir une si sainte entreprise. On a encore vu dans l'histoire des croisades le récit de cette expédition. On se rappelle que, sous le prétexte de la croisade, Henri mena une armée considérable contre Naples et la Sicile. On se rappelle aussi les reproches que lui adressa à ce sujet le pape, et les rigueurs que le prince exerça contre les Siciliens, les Calabrois et les Napolitains. Henri mourut en Sicile d'une fièvre maligne. Il ne laissait qu'un fils encore enfant, qui fut ce Frédéric II, si fameux par ses querelles avec le St.-Siége, dont nous devons particulièrement écrire l'histoire. Comme il était impossible de confier en des mains si débiles les destinées de l'empire, on songea à élire au moins un administrateur temporaire, à qui le sceptre serait confié jusqu'à ce que Frédéric, déjà reconnu roi des Romains, pût exercer la puissance impériale. Le choix de la plupart des électeurs se porta sur Philippe, duc d'Alsace; d'autres électeurs donnèrent le titre de roi des Romains à Berthold, duc de Souabe; quelques autres enfin à Othon de Brunswick, qui, soutenu par l'ascendant de Richard, roi d'Angleterre, prit la pourpre impériale. Philippe-Auguste se prononça pour les droits de Frédéric. Dès ce moment la guerre entre les divers empereurs élus devint en quelque sorte une question accessoire de la rivalité de Philippe-Auguste et de Richard.

Dans ce grand débat, Innocent III, qui venait de ceindre la tiare, ne se prononça point d'abord entre Philippe et Othon; le souverain pontife était alors occupé de s'assurer la régence du royaume de Sicile, et une sorte de tutelle sur Frédéric; mais, en l'année 1200, il se décida pour Othon. Dans une bulle qu'il adressa à toute la chrétienté, Innocent

explique et justifie les motifs de sa détermination : « Chaque roi a son royaume, mais Pierre a la prééminence sur tous, étant le vicaire de celui à qui appartient le monde et tous ses habitans. » Cette bulle, comme le dit le pontife lui-même, n'était encore que préparatoire. Dans une seconde bulle, le pape discute les droits de chaque contendant à l'empire. Frédéric n'est encore qu'un enfant, il n'était même pas baptisé quand il fut choisi. Or, on ne saurait lui confier l'empire, car l'Église ne peut se passer d'un empereur pour la protéger. Quant à Philippe de Souabe, son élection était nulle, parce qu'il avait été excommunié par le pape Célestin. Mais Othon, s'il avait été choisi par un petit nombre d'électeurs, il avait montré aussi un grand attachement pour l'Église, et cette circonstance corrigeait le vice de son élection. En conséquence, le pape écrivit à Othon en ces termes : « Par » l'autorité du Dieu tout-puissant, qui nous a été donnée » en la personne de saint Pierre, nous vous recevons roi » des Romains, et nous ordonnons qu'on vous rende, en » cette qualité, respect et hommage. » Le légat du pape excommunia, au nom du Saint-Siége, les électeurs qui ne voudraient pas se soumettre.

Comme les électeurs se plaignaient de cette espèce d'usurpation de la part du Saint-Siége, le pape répondit : « Nous reconnaissons que le droit d'élire celui qui doit être empereur, appartient aux seigneurs par une ancienne coutume; mais ce droit leur est venu du Saint-Siége, qui a transféré l'empire romain des empereurs germains en la personne de Charlemagne. Pour répondre donc à l'objection des seigneurs, nous déclarons que nous n'avons confirmé ou infirmé l'élection des uns et des autres ; nous avons seulement fait la fonction de dénonciateur, en déclarant Philippe de Souabe indigne de l'empire, et le roi

Othon capable de l'obtenir. » Comme on persistait à nier ce droit, Innocent déclara, ou que Philippe perdrait l'empire, ou que lui perdrait le pontificat.

Cependant le parti d'Othon ne triomphait point en Allemagne; ses armées étaient vaincues, et l'empereur Philippe avait été reçu même dans Cologne. Ce fut dans ces circonstances que le pape fit proposer à Philippe un accommodement avec le Saint-Siége. A la suite de diverses conférences, une trève fut conclue entre les deux empereurs. Sur ces entrefaites, Philippe fut assassiné par le palatin de Witelspash. Othon régna seul pendant quelques années, mais le pontife ne voulut point alors le reconnaître, parce qu'il le soupçonnait complice de ce crime. Par une bulle du 7 juin 1211, il l'excommunia; et, pour achever son ouvrage, il souleva les seigneurs d'Allemagne, en réveillant la cause du jeune Frédéric; en même temps, il privait Othon de la couronne et de tous les droits aux honneurs de l'empire. La bataille de Bouvines fit triompher la cause de Frédéric et les prétentions de la cour romaine.

L'élévation de Frédéric II, il ne faut pas se le dissimuler, était en quelque sorte le triomphe de la suprématie romaine sur l'empire; ce prince avait été élu sous l'influence du souverain pontife, et son élévation sanctionnait pour ainsi dire l'autorité qui, pour favoriser Frédéric, avait lancé les foudres de l'excommunication contre l'empereur Othon, et délié les sujets du serment de fidélité. Toute l'attention de Frédéric se porta donc à favoriser l'Eglise et ses ministres. A peine le palatin Henri lui eut-il remis les ornemens impériaux, qu'il accabla de priviléges le clergé d'Allemagne. Nous trouvons dans un diplôme du 26 avril 1220, les dispositions suivantes à l'égard du clergé: 1°. Les biens d'un évêque défunt retourneront à son successeur. 2°. Personne n'aura le droit de s'emparer d'un fief ou propriété d'un prélat

défunt. 3°. *Nul n'empêchera par la voie des armes les effets de l'excommunication.* 4°. Les fiefs de l'Église ne pourront être détournés de leur destination sans le consentement exprès du détenteur. 5°. Aucun officier de l'empereur n'aura juridiction ni droit d'impôt dans les villes épiscopales. 6°. L'empereur lui-même ne pourra exercer ces droits que pendant les huit jours qui précéderont et suivront la réunion de la diète générale.

A mesure, cependant, que la domination de Frédéric s'affermissait dans l'Allemagne, ses ménagemens envers le clergé et le souverain pontife s'affaiblissaient un peu. La cause la plus active des différens qui s'élevèrent à cette époque, était la suprématie de l'Italie et de ces petites souverainetés indépendantes qui la divisaient.

Immédiatement après l'élection de Frédéric, le chancelier Conrad s'était rendu en Italie pour recevoir le serment de fidélité des villes qui composaient cette fédération. Comme il arrive toujours lorsque de petits états sont en présence de deux grandes puissances qui se sont long-temps combattues, quelques-unes de ces villes étaient favorables à l'empereur, quelques autres au souverain pontife. La politique du chancelier Conrad avait été si habile, dans cette circonstance, que la plupart des villes avaient prêté serment à l'empereur. Frédéric lui-même venait d'entrer dans la Lombardie à la tête d'une puissante armée pour seconder la politique de son chancelier, et dompter les villes rebelles, de sorte qu'il était à craindre que l'influence des pontifes ne s'effaçât tout-à-fait de l'Italie.

Honorius, qui venait de succéder à Innocent, prévoyait bien ce triste résultat; mais sa position particulière lui commandait de dissimuler ses griefs, les réservant pour un temps meilleur. Il venait à peine d'être élevé sur le trône pontifical, et l'empereur, à la tête d'une armée, pouvait lui

refuser la ratification de la donation de la comtesse Mathilde, à laquelle il attachait un grand prix, et surtout soulever les habitans de Rome, que le nouveau pape maîtrisait à peine. Honorius laissa Frédéric régler toutes les affaires d'Italie; ce prince arriva à Rome, suivi de plusieurs députations des villes de Lombardie; il voulut, à l'exemple de Charlemagne, être couronné de la main du souverain pontife dans l'Eglise de Saint-Pierre: le couronnement eut lieu en effet le 22 novembre 1220. On trouve, dans les monumens du temps, les formules du serment que Frédéric prêta dans les mains du pape. Il jura de conserver à l'Eglise romaine tous les droits et possessions de l'Eglise, les fiefs de la comtesse Mathilde auxquels il ajouta le comté de Fondi dans les terres de Labour; il promit enfin d'aller à la croisade d'Orient combattre les infidèles. Pendant la nuit, le pape prononça d'avance une sentence d'excommunication contre les hérétiques et leurs fauteurs, et, ce qu'il y a de remarquable, contre ceux qui *faisaient observer des statuts* et les *coutumes abusives contre la liberté de l'Eglise*, s'ils ne les abrogeaient dans deux mois. L'empereur fit publier une constitution semblable à celle du pape, sans prévoir sans doute qu'elle lui serait plus tard appliquée.

L'empereur s'était à peine éloigné de Rome, que le pape lui reprocha déjà d'avoir empiété sur les droits de l'Église. « Nous avons appris, dit-il, dans une lettre adressée à l'empereur, que vous étendez vos droits jusqu'aux élections des évêques, et que vous avez disposé du siége d'Avesnes et de ceux de la province de Salerne. Voulez-vous rappeler l'abus de vos prédécesseurs, et avez-vous oublié le serment que vous avez fait au pape Innocent III et ensuite à nous-même? »

Dans la discussion qui s'éleva à cette époque sur la cou-

ronne de Danemarck, nous voyons les prétentions des papes sur les souverainetés temporelles, grandir et s'annoncer avec plus de hardiesse. Honorius soutint que le Danemarck était un fief de l'Eglise, et par conséquent que le Saint-Siége pouvait disposer de la couronne. C'est en conséquence de ce droit qu'il adressa un bref sévère au comte de Severin, et le menaça de l'excommunication s'il ne délivrait sur-le-champ le roi Waldemar et son fils, « que le Saint-Siége a pris sous sa protection, dit-il, comme ses hommes liges. » Les prétentions du pape ne furent point contestées.

D'autres motifs que les élections épiscopales excitaient encore le ressentiment de l'empereur et du pape : Frédéric avait promis de marcher vers la Terre-Sainte, et soit un simple motif de piété, soit que le souverain pontife mît quelque prix à éloigner ainsi un ennemi formidable du théâtre même où il pouvait exercer son influence, il l'avait plusieurs fois sommé d'accomplir sa promesse, comme on l'a vu dans l'histoire des croisades. Frédéric avait différé, en prétextant divers motifs, de remplir son engagement ; il alléguait tantôt la situation de l'Italie, tantôt le besoin de la Sicile encore toute pleine de Sarrasins ; enfin la nouvelle de la prise de Damiette étant arrivée, le pape mit à profit la triste impression qu'avait faite cet événement pour accuser la piété de Frédéric, et la tiédeur qu'il apportait au bien de la chrétienté. Après plusieurs conférences, on a vu que des préparatifs immenses furent faits dans les ports de l'Italie ; mais au moment où il se déterminait à passer dans la Palestine, il apprit qu'une ligue puissante s'était formée entre les villes d'Italie pour détruire la puissance impériale dans toute la Lombardie. Cette ligue était-elle spontanée ? avait-elle été le résultat d'une intrigue fomentée par Honorius, pour empêcher l'accomplissement de la mission du

chancelier de l'empire et des projets de Frédéric? Quoi qu'il en soit Frédéric trouva dans ce mouvement un juste prétexte pour retarder son départ. Il écrivit à Honorius, pour solliciter la permission de séjourner dans ses états; et dans l'assemblée de San-Germano, la croisade fut remise à l'an 1227. Frédéric s'obligea cependant à secourir autant qu'il était en lui les pèlerins d'outre-mer, et l'on a vu dans l'histoire des croisades les engagemens qu'il contracta à cet égard.

Cependant les villes d'Italie, plus que jamais unies entr'elles, se levaient contre l'empereur : Milan, Bologne, Plaisance, Vérone, Mantoue, Venise, Lodi, Bergame, Turin, Alexandrie, auxquelles s'étaient joints Boniface, marquis de Montferrat, et Godefroi, comte de la Romagne, après s'être engagés solennellement à observer les ligues anciennes, levèrent des armées pour marcher sur les Alpes, que le roi des Romains devait franchir. La lutte allait violemment s'engager, lorsque, sur l'intervention d'Honorius, un traité fut convenu de part et d'autre. L'empereur reconnaissait l'union des villes confédérées, et les villes confédérées se reconnaissaient à leur tour en état de vassalité et d'obéissance féodale à l'égard de l'empire. Il faut bien remarquer que le traité ne dit pas, comme dans les conventions précédentes, que ces villes seront *sujettes de l'empire*, mais simplement en état de vassalité, ce qui constitue un changement remarquable dans les rapports nouveaux que ce traité établit. La vassalité n'était pas une sujétion complète, mais seulement une obligation conditionnelle et accidentelle, telle, par exemple, que le service militaire dans les circonstances que les coutumes générales ou le pacte particulier de féodalité indiquaient.

L'épiscopat était toujours la cause la plus vive et la plus

fréquente des querelles entre le Saint-Siége et l'empire. Honorius avait reproché à l'empereur d'avoir nommé des évêques de son propre chef dans l'empire, à son tour l'empereur adressa de vifs reproches au souverain pontife pour avoir, sans le consentement de l'empereur, promu et institué les évêques de Capoue, Salerne, Brindes, Compsa et Avesnes, dont les siéges étaient vacans depuis quelque temps. On nous demandera maintenant si ces discussions très fréquentes partaient d'un simple désir de conserver les droits respectifs de l'empire et du sacerdoce ; nous répondrons qu'il ne s'agissait le plus souvent, dans ces débats, que d'une affaire d'argent. La nomination épiscopale entraînait certaines redevances pécuniaires, et dès-lors il était intéressant pour les empereurs et pour les papes, de s'attribuer la nomination des évêques, et c'est là le seul motif de cette persévérance que mirent les deux autorités à défendre leurs droits ; c'est une erreur historique très générale de donner des motifs élevés de politique, à des actions qui s'expliquent souvent par de simples intérêts matériels.

Frédéric, instruit des nominations à *proprio motu* de quelques évêques aux siéges vacans de l'Italie, s'en plaignit ouvertement au Saint-Siége. Ce fut le sujet principal de l'assemblée de Crémone, car Frédéric avait empêché la prise de possession des cinq églises de la Pouille, Capoue, Brindes, Compsa et Avesnes, qui étaient vacantes. Il était si vrai qu'il ne s'agissait souvent dans ces discussions sur les prérogatives de l'empire et du sacerdoce, que d'une véritable question d'argent, que le légat, pour soutenir les prétentions du pape, fit valoir, aussi bien les misères du Saint-Siége, que les coutumes anciennes ; enfin il demanda au moins comme compensation, que l'église de Rome eût à son profit la nomination de deux prébendes

dans chaque église cathédrale et dans chaque monastère. Le chancelier de l'empereur, qui assistait à la réunion de Crémone, déclara qu'il n'avait pas des pouvoirs suffisans pour consentir à la consécration d'un privilége aussi étendu. Sur ce refus, le pape s'efforça d'enlacer l'empereur dans les difficultés inextricables que présentaient les affaires d'Italie. L'assemblée de Crémone, qui se réunit pour terminer ces différens, n'eut que peu de résultats. Les villes d'Italie demeurèrent dans leur alliance défensive, et l'empereur se borna à exiger d'elles un serment de fidélité.

Dans une lettre que le pape écrivit à cette époque à Frédéric, sur l'assemblée de Crémone, on trouve, pour la première fois, des reproches violens adressés à l'empereur sur sa conduite à l'égard de son beau-père, le roi de Jérusalem. Pour bien comprendre les motifs de ces reproches, il faut savoir que Frédéric avait épousé Yolande, fille de Jean de Brienne; l'empereur avait demandé quelque temps après une cession pure et simple du royaume de Jérusalem, qu'il considérait comme la dot de la nouvelle impératrice. Il paraît que dans les stipulations écrites lors du mariage, le grand-maître des chevaliers teutoniques, qui avait stipulé pour Frédéric, avait promis au roi de Jérusalem la jouissance de ce royaume pendant sa vie; l'empereur avait ensuite exigé la cession simple et immédiate. Dans l'impuissance de résister à une volonté aussi formidable, Jean de Brienne avait renoncé purement et simplement à sa couronne, et s'était réfugié à Rome sous la protection du St.-Siége; il obtint du pape le gouvernement des terres de l'Église romaine, depuis Viterbe jusqu'à Montefiascone, et sa présence devint ainsi entre l'empire et le sacerdoce un nouveau sujet de discorde. La commission de Jean de Brienne, par rapport aux terres du Saint-Siége, est du 27 janvier 1227 : on trouve une lettre de la même date, dans laquelle le pape

invite l'empereur à traiter le roi de Jérusalem d'une manière convenable, non seulement comme son beau-père, mais encore comme lieutenant de l'Église romaine.

Les intérêts qui s'agitaient dans l'assemblée de Crémone, excitaient les terreurs du souverain pontife ; on craignait à Rome la réunion possible de l'empire et des villes de Lombardie ; et cette réunion une fois consommée, les états de l'Église étaient menacés par cette ligue formidable. Honorius excita donc encore une fois la révolte des Milanais et de plusieurs villes d'Italie, et cet état de sédition et de guerre civile se prolongea jusqu'à l'entrevue du pape et de Frédéric à Riéti. On discuta, dans diverses conférences, les droits des villes libres et les prérogatives du Saint-Siége. Le souverain pontife prononça comme médiateur, et ces différens furent à peine calmés qu'il rappela à l'empereur et aux cités qu'ils s'étaient engagés à marcher vers les lieux saints.

L'année 1227 s'approchait en effet, et l'on se souvint que tel était le terme fixé pour le départ de Frédéric ; Grégoire IX venait de succéder à Honorius III, et à peine son élection avait-elle été sanctionnée par les suffrages de l'Église, qu'un père dominicain, nommé Galon, se rendit auprès de l'empereur, porteur de cette fameuse lettre, dont on a rapporté quelques fragmens dans l'*Histoire des Croisades* : « Considérant en vous, y est-il dit encore, la raison illuminée par le don de l'intelligence naturelle et l'imagination habile à comprendre les choses sensibles, on voit manifestement en vous une vertu motivée pour distinguer ce qui est convenable de ce qui ne l'est pas, et une vertu compréhensive, par laquelle vous pouvez facilement obtenir ce qui est licite et convenable. » Toute la lettre est une sorte de jeu continuel de l'imagination, qui cherche des mystères relatifs à la croisade dans tous les ornemens qui

appartiennent à la dignité impériale, et les explications qu'il donna de ces mystères sont tellement obscures, tellement exagérées, qu'il n'est pas toujours facile d'en comprendre le sens et d'en saisir le fil. On a vu que l'empereur accéda à la prière de Grégoire IX, quels malheurs accompagnèrent les premiers pas des pélerins à Brindes, l'embarquement de Frédéric et les causes de son retour. L'empereur écrivit d'Otrante qu'il lui était impossible de supporter la mer, et qu'il n'osait se hasarder à de longues navigations, puisque de tristes essais avaient constaté, pour ainsi dire, son impuissance d'accomplir le saint pélerinage.

Le pape était à Agnani lorsqu'il apprit la résolution de l'empereur ; les archevêques de Reggio, de Bari, le duc de Spolette, s'étaient chargés d'expliquer au souverain pontife les motifs du retour subit de Frédéric; Grégoire ne crut point leurs paroles, et répéta en présence d'une nombreuse assemblée que c'était un faux prétexte que l'empereur employait pour se dispenser d'acquitter la promesse qu'il avait faite de marcher au secours de la Palestine. L'auteur de la *Vie de Grégoire* rapporte que, sans différer davantage, le pontife lança contre Frédéric une première excommunication. Dans une lettre qu'il adressa aux princes, aux seigneurs et aux évêques, il crut devoir expliquer les motifs de cette sentence sévère et inopinée; il rappelé la conduite de ce prince à l'égard d'Honorius et des villes d'Italie; il déclare enfin que l'empereur Frédéric a encouru l'excommunication, à laquelle il s'est volontairement soumis ; et le menace de procéder plus rigoureusement contre lui s'il persiste dans ses refus : la menace de déposition se trouve déjà dans cette pièce. Les griefs du souverain pontife étaient un peu vagues, ceux de Frédéric furent plus nettement exposés. Dans une lettre qu'il écrivit à tous les princes

d'Allemagne, il accuse les papes d'avoir fait des usurpations sur son royaume de Sicile; de prétendre à l'élection des empereurs et au droit exclusif de diriger et de déposer les évêques et les princes. Il se plaignait surtout de ce que le pape n'avait point voulu entendre ses délégués, et vérifier ses légitimes excuses. Un docteur, nommé Rofrid de Bénévent, lut cette lettre de l'empereur dans le Capitole, du consentement du peuple romain.

Les esprits étant ainsi agités, et la division plus que jamais complète entre les deux puissances, on vit alors s'élever encore une fois les villes confédérées de Lombardie. Leur manifeste a été conservé : elles y exposent les motifs qui les portent à se liguer contre Frédéric; l'infraction des traités, l'oppression de la liberté des villes de Lombardie, sa résistance à l'autorité du Saint-Siége, et ses parjures, rien n'y est oublié. Les citoyens de Lombardie exhortent ensuite les villes qui étaient encore attachées au parti de Frédéric de ne point s'aveugler sur les promesses qu'il leur ferait. « Peut-on croire, ajoutent-ils, qu'un prince qui a montré plus d'une fois que l'exécution des traités et sa parole sacrée ne l'engageaient point, tiendra la promesse qu'il vous a faite? Comment s'assurer que celui qui a donné des marques d'un cœur insatiable, qui a voulu réduire les Lombards et les Siciliens à la servitude, qui a profané le culte des choses sacrées, sera plus modéré dès qu'il ne sera plus retenu par la crainte de nos armes et par l'anathème du Saint-Siége? »

De son côté la sollicitude de Frédéric ne restait point oisive; lorsqu'il se fut bien assuré que le St.-Siége persévérait dans la sentence d'excommunication, il ordonna à ses officiers de se saisir immédiatement de tous les fiefs ecclésiastiques et de toutes les propriétés des clercs qui le traitaient d'excommunié ou le considéraient comme tel; on vit sortir

alors de la Sicile tous ceux qui avaient épousé avec trop d'ardeur la cause du pape; toutefois les officiers de l'empereur trouvèrent une vive résistance dans les opinions populaires. Frédéric fut même obligé de prendre sous sa protection spéciale les ecclésiastiques qui consentaient à célébrer les messes devant l'*empereur excommunié*, et de punir de mort tous ceux qui se permettraient de les insulter; en même temps il ordonnait à ses officiers de Sicile et de Lombardie d'arrêter les courriers porteurs des bulles du Saint-Siége, et d'interrompre ainsi toutes les correspondances qui pouvaient favoriser les séditions contre l'autorité légitime des empereurs. Les troupes de Frédéric reçurent aussi l'ordre d'envahir les terres du patrimoine de saint Pierre dans la Pouille, et de saccager toutes les possessions des Templiers qui s'étaient déclarés ses ennemis.

Ce fut alors que Grégoire IX lança la seconde excommunication contre Frédéric. Ce fut le jeudi-saint, 28 mars 1228, que dans un concile particulier le pape énonça, devant l'assemblée des évêques, les griefs qui attiraient sur ce prince les foudres de l'Église; il rappelle : 1°. le refus qu'a fait l'empereur Frédéric de passer en personne à la Terre-Sainte; 2°. celui qu'il a fait ensuite, de fournir les troupes et l'argent qu'il avait promis; 3°. l'invasion des biens que les Templiers possédaient dans le royaume de Sicile, et l'usurpation des terres du comte Roger, que le Saint-Siége avait pris sous sa protection; 4°. le refus de donner la liberté au fils de ce comte Roger, suivant l'ordre plusieurs fois réitéré par le pape; 5°. enfin les menaces faites à l'archevêque de Tarente, que Frédéric a empêché de se rendre dans son diocèse pour le visiter. Après avoir énoncé les motifs de l'excommunication, Grégoire termine ainsi : « Nous avons ajouté à l'excom-» munication de l'empereur, que tous les lieux où il se

» trouvera seront soumis à l'interdit ecclésiastique, en » sorte que tant qu'il y demeurera on n'y fasse aucun » service divin, sous peine de privation de tout bénéfice à » quiconque osera le célébrer devant lui; et si Frédéric » assiste encore à l'office divin, nous procéderons de nou- » veau contre lui en le déclarant hérétique et ennemi de » l'Église. Enfin, s'il ne cesse de persécuter l'Église et de » fouler aux pieds sa liberté, ou s'il continue de mépriser » l'excommunication, nous absoudrons de leur serment » tous ceux qui lui ont juré fidélité, particulièrement les » vassaux du royaume de Sicile, parce que, suivant le » décret d'Urbain II, on n'est pas obligé de garder la foi » que l'on a jurée à un prince chrétien, quand il s'oppose » à Dieu et à ses saints; et qu'il méprise leurs commande- » mens; et si l'empereur ne cesse d'opprimer les orphelins, » les veuves, les nobles et autres sujets du royaume, qui » appartiennent spécialement à l'Église romaine, et dont » il lui a fait hommage, il pourra craindre d'être privé du » droit de fief par rapport au royaume de Sicile. »

Les termes de cette bulle ont besoin de quelque explication, parce qu'ils supposent la connaissance de certains faits historiques et de quelques principes essentiels du droit-canon. Grégoire, comme on le voit, fait résulter les peines dont il menace l'empereur de deux sources diverses : 1°. pour le royaume de Sicile, si les sujets ne doivent plus obéir, c'est, dit-il, la conséquence du droit des fiefs; 2°. pour l'empire, c'est la conséquence de ce principe établi par Urbain II, que l'on n'est pas obligé de garder la foi que l'on a jurée à un prince chrétien, quand il s'oppose à Dieu et à ses saints. La Sicile, en effet, était considérée comme un fief de l'Église inféodé aux empereurs par la cour de Rome; dès-lors toutes les questions d'obéissance et de soumission devaient se résoudre par le pacte féodal.

Quant à l'empire, les liens qui le soumettaient à la cour de Rome, n'étaient en quelque sorte que spirituels : c'étaient donc les principes de l'Église que le pape invoquait, et cette maxime, aussi hardie que dangereuse, qu'il peut être permis à une autre puissance qu'au souverain temporel de s'immiscer dans les rapports d'obéissance entre le sujet et le prince, et de décider le point où cette obéissance doit s'arrêter; nous devons ajouter, pour bien faire comprendre les résultats de cette seconde sentence d'excommunication, que les canons de l'Église et surtout les coutumes de la cour de Rome reconnaissaient trois degrés dans la sentence d'excommunication, comme pour laisser aux coupables le temps de se repentir et de revenir dans le sein de l'Église avant d'en avoir éprouvé toutes les rigueurs : le premier degré comprenait l'excommunication simple; elle ne frappait que le coupable, en le privant de la participation à toutes les cérémonies de l'Église; la seconde entraînait souvent l'interdit des églises partout où se trouvait l'excommunié; la troisième enfin frappait de cet interdit tous les lieux qui reconnaissaient sa puissance, et mettait hors de l'Église tous ceux qui ne se croyaient pas déliés du serment de fidélité envers lui. C'est l'excommunication au second degré que Grégoire IX lança alors contre Frédéric.

Ce prince, qui jusqu'alors avait gardé quelques ménagemens, résolut d'attaquer la puissance pontificale dans Rome même. Rome était alors agitée par l'esprit de liberté : nous avons déjà vu qu'elle avait gardé la turbulence et les souvenirs du *Forum*, des tribuns et des magistrats. Le peuple n'aimait point la domination des pontifes, qui l'avaient successivement privé de ses libertés et de ses priviléges. Les grands, blessés par les fortunes nouvelles des cardinaux, partageaient le ressentiment de la multitude. Frédéric s'adressa surtout aux Frangipani et autres familles

puissantes dans Rome; il les attacha à l'empire, en les créant feudataires immédiats; il acheta leurs terres des environs de Rome, et les leur rendit à titre de fief; la sédition en vint à ce point que Grégoire fut obligé de sortir de la cité de saint Pierre, et de chercher un refuge d'abord à Riéti, puis à Spolette et de là à Véronne.

Durant ces débats violens entre le souverain pontife et Frédéric, celui-ci voulut enfin mettre à exécution le projet d'aller dans la Terre-Sainte. L'empereur donnait pour motif à cette résolution soudaine les lettres pressantes qu'il avait reçues de la Palestine, et le rétablissement de sa santé, qui ne lui permettait plus de retarder l'accomplissement d'une promesse aussi solennellement faite. On a vu dans l'*Histoire des Croisades*, l'opposition que mit à ce projet le souverain pontife, et la marche de Frédéric dans la Palestine. Nous laissons ce prince excommunié s'assurer la possession de Jérusalem, pour suivre les guerres qui, dans cet intervalle, agitèrent encore l'empire et le sacerdoce.

En quittant l'Italie, Frédéric avait laissé plein pouvoir à Reynald, duc de Spolette, l'ennemi personnel de la puissance pontificale, de traiter de la paix avec le souverain pontife. Grégoire ne voulut point reconnaître ce négociateur, qui, changeant alors tout-à-coup son rôle, pénétra à main armée dans le patrimoine de saint Pierre. Ses troupes se composaient d'Allemands et de Sarrasins de Sicile; ils exercèrent mille vexations sur les ecclésiastiques. Reynald se jeta ensuite sur la Marche d'Ancône et le duché de Spolette. Grégoire usa des foudres de l'Église; il excommunia Reynald et l'armée qu'il conduisait à sa solde; mais comme il s'aperçut que ces censures n'arrêtaient pas le bras terrible des Sarrasins et des Allemands, le souverain pontife leva une armée assez considérable, dont il confia le commandement à Jean de Brienne,

auquel il joignit le cardinal Colonne. Dans une bulle qui nous est conservée, les troupes y sont nommées soldats du Saint-Siége, et on a vu qu'au lieu de la croix ils portaient sur leurs habits les clefs, symbole de la puissance romaine. Une autre armée fut opposée à Reynald; elle était composée de guerriers levés sur les côtes maritimes de l'état ecclésiastique, et le pape en avait confié le commandement à Pandolphe d'Agrani, son chapelain, qui avait sous lui les comtes Roger et Thomas de Celano. Ils entrèrent sur les terres de l'empereur au mois de janvier 1229, et assiégèrent Gaëte, qui se rendit après s'être défendue quelque temps. La guerre civile fut alors dans toute l'Italie; les cités s'armèrent les unes contre les autres; les villes libres se trouvèrent divisées, chacune d'elles prenant le parti du pape ou de l'empire, selon ses intérêts ou ses passions; les seigneurs se faisaient réciproquement une guerre cruelle; le pape et les lieutenans de l'empereur autorisaient ces violences, de peur qu'ils ne changeassent de parti dans les loisirs de la paix.

Alors se renouvelèrent dans l'Italie les trop fameuses factions des Guelphes et des Gibelins, qui représentaient, les premiers, le parti de l'empereur, les seconds le parti du pape. Les Guelphes furent toujours supérieurs à leurs adversaires pendant l'absence de Frédéric; la fortune changea à son retour. Le pape ne se contenta pas de multiplier ainsi les embarras de Frédéric dans l'Italie; il voulut encore soulever contre le prince excommunié le roi de France, que sa position faisait naturellement l'ennemi de l'empire. Il voulait ainsi renouveler les scènes de Bouvines. La France était alors gouvernée par la reine Blanche. Louis IX n'avait qu'onze ans; le cardinal Roman fut chargé de solliciter au nom du pape la reine régente de se déclarer contre Frédéric; elle résista à toutes

ses sollicitations, ne voulant point violer le dernier traité qui l'unissait à l'empire.

Pendant ce temps, Frédéric était toujours dans la Palestine. On est entré dans beaucoup de détails sur la croisade de Frédéric dans le XIIIe. livre de cette histoire; il serait inutile de répéter ce qu'on a déjà dit dans le texte; nous rapporterons seulement une pièce assez curieuse, parce qu'elle peint bien l'irritation du pontife et de ses adhérens contre l'empereur Frédéric; c'est une lettre du patriarche de Jérusalem, en forme de commentaire, dressé article par article, du traité que Frédéric conclut avec le soudan. En voici les termes :

TEXTE DU TRAITÉ.

1°. « Le soudan livre Jérusalem à l'empereur et à ses préfets, pour qu'il en dispose à son gré. »

COMMENTAIRE.

« On ne parle que de l'empereur et de ses préfets, sans qu'il y soit fait mention de l'Église ou de la chrétienté ou des pélerins; d'après la forme du traité, personne ne peut fortifier ni retenir Jérusalem, si ce n'est l'empereur ou ses préfets. Le soudan n'avait pas d'ailleurs le droit de céder cette ville sans faire violence au soudan de Damas, qui la possédait. » (Remarque bien curieuse!)

TEXTE.

2°. « L'empereur n'occupera ni le temple de Salomon, ni le temple du Seigneur, et n'approchera pas de leur enceinte; il ne souffrira pas qu'aucun Franc de quelque nation qu'il soit les envahisse; ils resteront entièrement au pouvoir et aux mains des Musulmans, qui les retiendront pour y faire leur prière et proclamer leurs lois, sans qu'on puisse leur faire aucune prohibition ou contradiction; les clefs des portes qui sont autour de ces lieux, resteront

dans la main de ceux qui sont actuellement chargés d'en prendre soin, et ne pourront leur être ôtées. »

COMMENTAIRE.

« Voilà une convention de Christ avec Belial. Le chant du psaume *Deus venerunt gentes* doit cesser, puisque les infidèles souillent encore ce temple saint, puisqu'il n'y a aucune maison de restituée autour de la ville, et qu'elles restent dans les mains des infidèles; la multitude de Sarrasins qui viendront pour prier au temple du Seigneur, sera plus grande que celle des chrétiens qui viendront au Saint-Sépulcre; comment les chrétiens pourront-ils posséder le domaine de la ville pendant dix ans, sans discorde et sans danger pour les personnes, puisque les Sarrasins rctiennent toutes leurs forces ? »

TEXTE.

3°. « Il ne sera défendu à aucun Sarrasin d'aller librement en pélerinage à Jérusalem. »

4°. « Si un Franc a une foi ferme dans la majesté et la dignité du temple du Seigneur, et qu'il veuille y entrer pour y faire ses prières, il en aura la permission; mais s'il ne croit ni à la majesté ni à la dignité de ce temple, il ne pourra s'y arrêter. »

5°. « Si un Sarrasin cause quelque dommage à un Sarrasin dans Jérusalem, il sera jugé par les Sarrasins. »

COMMENTAIRE.

« Ces deux clauses sont fort étonnantes; il est singulier que les Sarrasins puissent entrer à Bethléem, qui est le lieu de notre prière, malgré leur infidélité et sans être soumis à notre examen, et que nous ne puissions entrer dans le temple du Seigneur, s'il n'est constant d'abord que

nous croyons comme eux à ce temple. Il est à remarquer aussi que le temple du Seigneur fut le premier siége épiscopal, qu'il est le siége du patriarche, et que c'est aujourd'hui celui de Mahomet.

» Les Sarrasins ont juridiction dans la ville, n'est-ce pas le signe de la souveraineté commune? »

TEXTE.

6°. « L'empereur ne donnera aucun secours, de quelque manière que ce soit, à aucun Franc ni Sarrasin pour faire la guerre à des Sarrasins, quels qu'ils soient; il ne fournira ni hommes ni vivres, ni ne se liera d'aucune façon à eux. »

7°. « L'empereur détournera tous ceux qui voudraient faire quelque incursion sur les terres du soudan Malek-Kamel; il empêchera, autant qu'il sera en son pouvoir, les siens de se livrer à de telles expéditions. »

COMMENTAIRE.

« Comment l'empereur pourra-t-il concilier ce serment fait au sultan avec celui qu'il a fait à l'Église d'entretenir pendant deux ans mille chevaliers et cinquante galères; serment pour lequel il a été excommunié, n'ayant pas pris soin de le remplir?

» Si l'on remarque bien cet article, quand même l'empereur n'aurait rien stipulé de nuisible aux autres, Dieu, contre lequel il s'est spécialement engagé, et tous les fidèles, devraient s'élever contre lui, parce qu'il s'est lié à la honte et au mépris de toute la chrétienté et de l'excellence impériale. »

TEXTE.

8°. « Si quelque Franc pensait à violer les conventions passées dans ce traité, ou celles dont il y est fait mention,

l'empereur sera tenu de défendre le soudan et de détourner les siens, son armée et ses sujets de cette intention. »

9°. « Tripoli et son territoire, Crak, Castelblanche, Margat et Antioche, et tout ce qui s'y trouve, tant dans la guerre que dans la trève, sera laissé dans son état, et l'empereur défendra aux siens, à son armée, à ceux qui demeurent dans ses états, qui y viendront, soit que les Francs soient indigènes ou étrangers, de porter du secours aux maîtres de ces lieux. »

COMMENTAIRE.

« Il n'est jamais arrivé qu'on ait fait une pareille distinction, car quand on faisait une trève dans le royaume de Jérusalem, les soldats du royaume et les autres chrétiens secouraient et défendaient indifféremment ces lieux de tous les moyens qu'ils pouvaient. »

La pièce que nous rapportons a été copiée en entier par Raynaldi.

Pendant que l'empereur Frédéric combattait les infidèles en Orient, Jean de Brienne et les autres chefs de l'armée papale continuaient la guerre dans la Marche d'Ancône. Les partisans de l'empereur avaient été poursuivis jusqu'aux frontières du royaume de Naples. L'étendard du pape, surmonté de la tiare de saint Pierre, flottait même sur les murs de Capoue. On trouve dans une lettre du comte d'Accera, lieutenant de l'empereur dans la Sicile, des renseignemens assez curieux sur la situation de l'Italie. « Après votre départ, dit le comte, le pape Grégoire a assemblé une armée nombreuse, dont il a donné le commandement à Jean de Brienne, jadis roi de Jérusalem; celui-ci est entré dans vos états avec l'espérance de s'en

emparer et de parvenir ensuite à l'empire; car lorsqu'on parle de l'empereur, il dit qu'il n'y en a point d'autre que lui. Les troupes du pape brûlent les villages, enlèvent les butins, font des prisonniers qu'ils obligent, à force de tourmens, de se racheter à grand prix; ils n'ont point d'égard pour les femmes ni de respect pour les lieux sacrés; ils prennent les bourgades, les châteaux et les villes, sans considérer que vous êtes au service de J.-C.; vos amis, et principalement le clergé de l'empire, ne sauraient comprendre comment un pape peut tenir une pareille conduite, et faire la guerre à des chrétiens. Donnez des ordres, je vous prie, pour mettre votre honneur, votre vie et votre liberté en sûreté. Jean de Brienne a mis des gardes dans les ports, pour arrêter les députés que l'on envoie ou qui en viennent. Son dessein est de vous faire prisonnier si vous revenez sans précautions: prenez donc vos mesures pour éviter le piége, et vous rendre en sûreté dans vos états, où votre présence est nécessaire. »

Cette lettre décida sans doute l'empereur à signer le traité avec le sultan; quoi qu'il en soit, Frédéric quitta Jérusalem pour se rendre à Acre, d'où il écrivit une lettre assez curieuse à Henri III, roi d'Angleterre. Il y expose d'abord la conduite du pape et du patriarche à son égard; il cherche surtout à prouver la nullité de l'excommunication prononcée contre lui. « Cette censure, dit-il, est fondée sur le prétendu délai que j'ai apporté au passage de la Terre-Sainte; mais on sait qu'une maladie réelle m'a retenu en Sicile, et que d'ailleurs je ne pouvais abandonner mes états, menacés d'une guerre de la part des Lombards, qui ont profité de mon absence pour attaquer, sous les auspices du pape, les villes qui me sont fidèles, et qui n'ont commis d'autre crime que celui de m'être dévouées comme

on doit l'être envers son empereur. » Après avoir ainsi justifié sa conduite, Frédéric se mit immédiatement en voyage, et arriva heureusement à Brindes, en Sicile, avec le reste de son armée, vers la fin de mai. La nouvelle de son arrivée ranima les troupes qu'il avait en Italie; Jean de Brienne opéra sa retraite, et presque toutes les places conquises par les troupes du pape retournèrent sous l'autorité de l'empereur.

Le pape, pressé par ces conquêtes, demandait de tous côtés des secours aux princes chrétiens. Les légats parcoururent successivement l'Espagne, le Portugal et la France; le cardinal Othon reçut même la mission d'aller en Danemarck solliciter les secours de cet ancien ennemi de l'empire. Tous ces mouvemens du Saint-Siége ne produisirent que peu d'effet; les princes demeurèrent sourds à ses prières : les seules villes d'Italie, toujours prêtes à défendre leur liberté contre la puissance impériale, écoutèrent la voix du souverain pontife, qui voulait les soutenir de toutes les foudres de l'Église; elles prirent encore une fois les armes, et ce fut sans doute pour seconder leurs efforts que Grégoire se décida à user du troisième et dernier degré de l'excommunication, c'est-à-dire du moyen exorbitant de délier le peuple du serment de fidélité. Voici ce qu'il ajouta aux premières formules de l'excommunication : « Et parce que, méprisant les censures de l'Église, il n'est point venu se soumettre aux ordres du Saint-Siége, nous déclarons libres de leur serment tous ceux qui ont juré fidélité à celui qui s'oppose à Dieu et à ses saints, et qui foule aux pieds ses commandemens. » Par la même bulle, du 20 août 1229, le pape excommunia Reynald, duc de Spolette, Berthold, son frère, et plusieurs autres, entre lesquels on trouve Théodore Comnène, prince de l'Épire. Le motif de cette dernière excommunication résultait sans

doute de ce que Théodore recherchait depuis quelque temps l'amitié de l'empereur Frédéric, et lui avait offert des secours; le pape s'aperçut bien que l'excommunication qu'il venait de lancer contre Frédéric ne produirait aucun effet s'il ne soulevait en même temps l'ambition mal éteinte des princes allemands, qui prétendaient à la dignité impériale. Le légat du pape en Allemagne vint donc trouver Othon de Brunswick, alors mécontent de Frédéric, et chercha à faire revivre les anciennes querelles entre Frédéric Barberousse et Henri-le-Lion. Le légat lui promit, au nom du pape, de placer la couronne impériale sur sa tête, s'il voulait seconder ses projets et servir ses desseins contre l'empereur; la puissance de Frédéric était encore trop bien affermie en Allemagne pour qu'un prince, déjà mis une fois au ban de l'empire, osât marcher contre son suzerain; le légat ne réussit pas davantage auprès de tous les ordres des villes libres et des électeurs : pour cette fois l'Allemagne demeura fidèle. Tout rebuté qu'il était, le légat convoqua cependant, et parvint à réunir dans Vilzbourg une diète composée des principaux électeurs, des princes et des villes libres de l'empire. Une chose assez remarquable, c'est que la convocation se fit au nom du pape, et l'acte qui nous en a été conservé ne porte aucune indication de Frédéric et de la dignité impériale, qui seule présidait à la convocation des diètes de l'empire.

Devant cette assemblée, le légat rappela les griefs du pontife contre l'empereur; le pape, disait-il, avait fait tout son possible pour faire revenir Frédéric de son égarement; il avait convoqué un synode où il l'avait appelé, mais chose extraordinaire, ce prince avait été sourd à ses plaintes; cette obstination devait faire comprendre aux Allemands à quels maux ils étaient exposés sous l'adminis-

tration d'un tel prince, et que le jugement de Dieu s'étant manifesté sur Frédéric, qu'ils avaient élu, il fallait réparer la faute qu'on avait faite, et donner la couronne impériale à un autre qui la méritât par sa conduite. Je vous ai donc assemblés, continua le légat, *en vertu du pouvoir apostolique* dont je suis revêtu, pour concerter avec vous les moyens de faire cesser les troubles de l'empire. Ces troubles ont été calmés par la prévoyance suprême du pape qui a excommunié Frédéric, et vous a absous du serment de fidélité. Maintenant il vous appartient de choisir un souverain suivant les lois de l'empire.

La chronique de l'abbé d'Usperg rapporte que ce langage étonna les princes réunis; c'était déjà un grand pas vers le triomphe de la puissance papale, que cette convocation indiquée par le pontife lui-même, dans le dessein de procéder à l'élection d'un empereur. Comme les électeurs demeurèrent fermes dans leurs résolutions d'obéir à Frédéric, le pape, renonçant pour le moment aux projets qu'il avait formés, chercha à s'en rapprocher; il fit des ouvertures à ce prince, par le grand-maître des chevaliers teutoniques; Thomas de Capoue, cardinal de la Sainte-Église, se joignit à lui. Après diverses conférences, un projet de traité fut soumis à l'empereur, au nom du pape; Frédéric en trouva plusieurs articles préjudiciables aux prérogatives de l'empire; un entr'autres soumettait aux décisions suprêmes et définitives de l'Église, tous les griefs qui avaient motivé l'excommunication de Frédéric. Cet article, qui remettait la puissance impériale à la discrétion du pontife, fut rejeté; et l'empereur s'expliqua même d'une manière si hautaine et si injurieuse envers Grégoire, que celui-ci manifesta son mécontentement, et annonça le dessein formel de continuer la lutte. Le duc d'Autriche put seul le calmer,

et l'on convint alors que l'article offensant serait effacé; ce qui détermina le pape à faire cette concession à Frédéric, fut la nouvelle qu'il avait apprise d'une sédition à Rome. Il craignait que Frédéric ne s'alliât encore une fois avec les magistrats turbulens de cette cité, et ne fît reconnaître et proclamer son autorité dans le Capitole même. Pour prévenir ces révolutions funestes à la puissance papale, Grégoire députa le cardinal de Sainte-Sabine pour relever l'empereur de son excommunication; lorsque l'empereur s'avançait pour s'aboucher avec le légat, celui-ci déclara formellement qu'il exigeait avant tout traité que l'empereur reçût en grâce tous les évêques de la Germanie qui avaient soutenu le parti du pape; le légat espérait par ce moyen maintenir toujours au sein de l'empire un parti de mécontens, à la disposition, pour ainsi dire, du Saint-Siége, et soutenu par lui. Sur ce point, cependant, la réponse de l'empereur fut favorable; mais bientôt uue question plus grave s'agita; le Saint-Siége demandait quelques places fortes en toute propriété dans les états de Naples et de Sicile, l'empereur le refusait formellement; le traité fut donc suspendu et renvoyé. Enfin le pontife et Frédéric arrêtèrent qu'ils s'aboucheraient personnellement dans l'abbaye de la grotte Fonci. Cette entrevue n'eut point lieu; toutefois des conditions d'un traité furent arrêtées et signées par Frédéric et Grégoire: le souverain pontife s'obligeait de faire rentrer sous l'obéissance de l'empereur les places du royaume de Sicile qui s'étaient soumises au Saint-Siége sans que l'honneur de l'Église fût blessé par cette restitution. De son côté l'empereur, comme garantie de ses promesses, mettait en séquestre plusieurs places entre les mains de Herman Desaltz, maître de l'ordre teutonique; il consentait à ce que les élections des abbayes et des monastères se fissent librement et dans les termes du concile général de Latran; il

s'engageait à réparer tous les dommages éprouvés par l'ordre des Templiers et celui des Hospitaliers, à rembourser au pape toutes les dépenses qu'il avait faites dans la Sicile pour le soutien du patrimoine de saint Pierre; on convint en outre que les évêques, violemment dépouillés par Frédéric, seraient rétablis dans leurs siéges; que les clercs ne pourraient être traduits, sous aucun prétexte, devant des tribunaux laïcs, à moins qu'il ne s'agît d'un fief ou d'une matière essentiellement civile; on s'obligeait enfin à ne lever jamais aucun impôt sur le clergé de Sicile sans l'exprès commandement du Saint-Siége. Ce traité fut solennellement ratifié à San-Germano. Frédéric promit à genoux de satisfaire l'Église romaine sur tous les points relatifs à son excommunication; les seigneurs de l'empire, les villes libres d'Italie, concoururent à cet acte de ratification, qui est daté du 23 juillet 1230. Frédéric exécuta d'abord, avec une grande fidélité, les conditions stipulées; on trouve un acte de restitution à l'abbé du mont Cassin, de quelques propriétés dont il avait été dépouillé par les officiers de l'empereur; il répara avec la même ponctualité les torts qu'il avait causés à l'ordre du Temple, et remboursa le pape des dépenses stipulées dans le traité, et qui s'élevèrent à cent vingt onces d'or. Grégoire, de son côté, rendit à Frédéric quelques villes occupées par les troupes du pape. L'intelligence s'étant donc parfaitement rétablie entre l'empereur et le souverain pontife, le mercredi, 28 du mois d'août, l'emperenr se rendit à Ceparano en Campanie, où il reçut l'absolution complète des légats du pape, Jean et Thomas. On trouve une lettre de Frédéric, postérieure de quelques jours à cette absolution, dans laquelle il recommande aux comtes et seigneurs de l'empire, aux officiers de son fisc, de respecter les priviléges du clergé comme ceux de l'empire même. Une entrevue

eut lieu enfin entre le pape et l'empereur dans Aguari même ; ce prince fit son entrée solennelle dans la cité, accompagné des cardinaux et de ses officiers. Lorsqu'il parut devant le pape, il ôta son manteau, se mit à ses pieds et reçut du pontife le baiser de paix, signe d'alliance et de réconciliation.

L'empereur, qui avait mis d'abord beaucoup d'ardeur à exécuter ce traité, se rallentit bientôt dans ses bonnes volontés; Grégoire commence dès-lors à lui en adresser des reproches. En même temps la sédition se manifesta parmi les villes d'Italie, et quoique le pape cherchât au moins extérieurement à les calmer, l'empereur soupçonna que cette haine des villes de Lombardie contre l'autorité impériale était toujours excitée par le souverain pontife ; elle fut si forte dans cette circonstance, que les soldats levés par les villes libres, occupant les Alpes, ne permirent pas au roi des Romains de pénétrer dans l'Italie et d'assister aux réunions qui eurent lieu à Aquilée pour rendre la paix aux états de l'empereur dans cette contrée.

Jusqu'en l'année 1236, les troubles particuliers qui agitèrent l'Allemagne, ne permirent pas à Frédéric de s'occuper de l'Italie; les villes libres avaient renouvelé leurs ligues, et plus que jamais resserré les liens de leur indépendance. Enfin, dans cette année 1236, l'empereur ayant raffermi son autorité dans ses états, tourna ses regards vers l'Italie; il réunit des hommes, se procura de l'argent, et dans ses lettres menaçantes il déclara qu'il marcherait bientôt contre les cités séditieuses. Les Lombards s'effrayèrent de cet appareil de guerre, et supplièrent le pape de ménager un accommodement. L'intervention de Grégoire et ses représentations ne purent arrêter les projets de l'empereur ; une armée formidable se dirigea vers l'Italie.

Dès le printemps, Frédéric se mit en marche, suivi de mille chevaliers; il passa les Alpes, rassembla ses troupes sous Vérone. Les milices des cités dévouées à Frédéric vinrent l'y joindre; avec leurs secours, Frédéric attaqua Mantoue, menaça Bologne et Milan. Grégoire, alarmé des succès de l'armée impériale, envoya de nouveau ses légats; Frédéric ne voulut rien entendre; la guerre continua avec toutes ses fureurs; les Lombards furent défaits, les troupes de Frédéric s'emparèrent de Vicence; mais au moment où l'Italie soumise allait reconnaître et saluer la puissance impériale, les intrigues du souverain pontife réveillèrent les projets du duc d'Autriche, le plus ardent des ennemis de Frédéric. Le duc d'Autriche s'était révolté depuis longues années contre l'empereur, qui l'avait fait mettre au ban de l'empire; avant de partir pour l'Italie, Frédéric avait chargé le duc de Bavière et le roi de Bohême d'exécuter la sentence, et ces deux princes en effet avaient dirigé leurs armées contre ses états; mais tout-à-coup, d'après les suggestions du pape, le duc de Bavière et le roi de Bohême négligèrent d'exécuter la sentence de la diète contre le duc d'Autriche; de sorte que celui-ci put marcher contre les villes soumises à Frédéric. Le péril était pressant, l'empereur quitta l'Italie et refoula si vigoureusement le duc d'Autriche dans ses états héréditaires, qu'on trouve un diplôme de Frédéric de l'année 1237, daté de Vienne même, c'est-à-dire de la capitale des états. Après cette campagne si rapide, Frédéric rassembla une diète à Spire, où le prince Conrad, son fils, fut élu roi des Romains. Dans cette diète, Frédéric avait hautement déclaré qu'il voulait punir les villes de Lombardie liguées contre son autorité; en conséquence il avait annoncé le projet de marcher dès le printemps sur l'Italie. Cette

résolution avait été connue, et des remontrances furent immédiatement adressées par Grégoire. Le pontife déclarait que la présence des armées de l'empereur ne faisait qu'irriter les esprits au lieu de les calmer; qu'il valait mieux laisser les villes liguées se gouverner elles-mêmes, et soumises cependant à la souveraineté féodale de l'empereur, que de les ruiner par des guerres cruelles; cette négociation n'eut aucun effet : l'empereur partit pour l'Italie; vainement le cardinal de Sainte-Sabine et l'évêque d'Ostie vinrent supplier le prince, au nom de Grégoire, de respecter les priviléges des villes; l'empereur ne voulut pas seulement les admettre à son audience; aussi, dans un consistoire tenu à Rome, le pontife déclara que Frédéric, prince arrogant, avait perdu le respect dû à l'Église et au Saint-Siége. Malgré ces anathèmes, l'empereur s'avançait dans l'Italie; les villes confédérées avaient cherché à s'opposer à son passage; mais leurs troupes, levées à la hâte, furent défaites; l'empereur pénétra dans le Piémont, soumit toutes les villes de Lombardie, auxquelles il n'imposa que des marques de déférence et de soumission; les Milanais seuls furent exceptés de cette espèce d'amnistie; le pape demandait pour eux un gouvernement libre, moyennant qu'ils se soumettraient à baisser l'étendard de la cité devant Frédéric, et à fournir mille hommes pour la Terre-Sainte. Le pape sollicitait la conservation des priviléges municipaux des Milanais; Frédéric exigea, au contraire, qu'ils se soumissent à discrétion. Il était trop puissant alors pour que le pape osât élever la voix; cependant, lors du siége de Bresse, où l'armée de l'empereur se consumait en d'impuissans efforts, une querelle d'une nature assez grave s'éleva de nouveau.

Frédéric avait publié un édit contre les abus des tribu-

naux ecclésiastiques; on lisait dans le préambule de cet édit que, comme les juges pour l'Église ne punissaient les coupables que par la suppression, la dégradation ou par une détention de peu de durée, il arrivait de-là que les plus grands excès demeuraient comme impunis; les laïcs n'osaient pas eux-mêmes, dans la crainte d'être excommuniés, résister aux empiétemens de l'autorité ecclésiastique. L'empereur ordonnait en conséquence que tout ecclésiastique accusé de crime capital serait traduit devant les tribunaux laïcs; on y jugerait aussi les affaires d'une nature purement temporelle; enfin, aucun officier, aucun vassal de l'empereur, ne pouvait être excommunié sans le consentement exprès du prince.

Cet édit de bonne police excita de violens murmures parmi le clergé. Il en fit des plaintes très amères, aussi bien que de la conduite que l'empereur tenait à l'occasion des évêchés de Sicile. Un nouveau grief vint se joindre à tous les autres. Henri, fils naturel de Frédéric, s'était emparé de la Sardaigne, et au lieu d'en faire hommage au souverain pontife, comme les papes le prétendaient, il s'était déclaré feudataire immédiat de l'empereur. Tous ces motifs donnèrent lieu à une autre sentence d'excommunication, solennellement prononcée le jeudi-saint de l'année 1239.

Il y eut alors de nouvelles lettres explicatives, adressées à toute la chrétienté de la part du pape et de l'empereur. Selon Frédéric, Grégoire ne pouvait plus être regardé comme le vicaire de Jésus-Christ. Ce n'était point un pasteur attentif aux besoins de son troupeau, mais un pontife intéressé aux vanités de ce monde périssable. Le pape, de son côté, comparait Frédéric à *la bête pleine de blasphêmes* dont il est parlé dans l'Apocalypse; il lui reprochait son ingratitude envers l'Église romaine, qui avait

pris soin de lui dès son enfance. Une accusation plus grave terminait cette première lettre : Frédéric avait dit *que le monde* avait été trompé par trois imposteurs : Moïse, Jésus et Mahomet (1). L'empereur répliquait par d'autres injures; il appelait le pape *le grand dragon qui a séduit l'univers*; *l'antechrist*, *un autre Balaam*, *et le prince des ténèbres* (2). Comme le pape l'avait accusé d'impiété, Frédéric fait, dans sa réponse, une profession de foi très orthodoxe sur Jésus-Christ et le mystère de l'incarnation. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que dans cette querelle violente, le pape et l'empereur protestent, chacun de leur côté, qu'ils agissent sans passion et sans animosité personnelle.

On trouve cette année 1239, un édit de l'empereur, par lequel il est ordonné que les frères prêcheurs et les frères mineurs originaires des états du pape, seraient chassés de l'empire; qu'on lèverait sur les clercs et sur les moines un subside; que les biens des clercs étrangers seraient confisqués; que personne ne pourrait aller à la cour de Rome sans la permission expresse de l'empereur; que des gardes seraient postés pour empêcher l'introduction des lettres du pape dans l'empire, sous peine de mort. En même temps Frédéric s'avançait vers Rome pour forcer le pape dans sa capitale même. L'empereur y avait un puissant parti; mais Grégoire avait animé de son courage et attaché à sa cause la multitude des Romains. A l'approche de Frédéric, il fit exposer publiquement les chefs de saint Pierre et de saint Paul. En présence de ces reliques vénérées, il harangua les Romains avec tant de véhémence, que le

(1) Ce mot a été souvent rapporté. On trouve la lettre originale du pape dans *Concil. general.*, tom. 11, pag. 340.

(2) *Petr. Vin.*, lib. 1, epist. 31.

peuple s'écria qu'il était prêt à périr pour la défense des successeurs des apôtres. Grégoire profita de ce zèle extraordinaire. Une croisade fut sur-le-champ publiée contre Frédéric excommunié : le pape y attacha d'immenses indulgences. A la suite d'une éloquente prédication, les Romains prirent la croix. En même temps des légats furent envoyés en France pour solliciter des secours ; ils étaient chargés d'offrir à Robert, comte d'Artois, la couronne impériale, qui, dans l'opinion de l'Église, était vacante depuis l'excommunication de Frédéric. Le clergé de France donna au pape le secours qu'il demandait ; un vingtième des revenus ecclésiastiques fut confié au légat. La sentence d'excommunication fut aussi publiée en France ; mais saint Louis refusa expressément la couronne impériale pour son frère ; il adressa même au pape des observations très sévères sur la déposition de Frédéric. Le roi d'Angleterre ne montra pas le même scrupule ; il accéda à toutes les demandes que Grégoire lui adressa. En même temps des bulles annonçaient aux seigneurs allemands qu'ils étaient déliés de tout serment de fidélité envers Frédéric, et qu'ils devaient procéder à une élection nouvelle.

Au milieu de ce différent, dont la solution paraissait si difficile, on reçut de tristes nouvelles d'Orient. Les colonies chrétiennes de la Palestine appelaient à grands cris des secours. Ce fut dans l'objet de réunir toutes les forces de la chrétienté contre les Musulmans, qu'on proposa un concile général pour décider ces différens. Le pape et l'empereur y consentirent, reconnaissant par-là, en quelque sorte, l'un et l'autre, la juridiction du tribunal ecclésiastique. L'empereur en pressa même la convocation ; mais bientôt il changea d'opinion à cet égard. Les monumens du temps rapportent qu'il mit des obstacles à la réunion des prélats. On donne pour motif de ce changement de

conduite le silence que le pontife gardait sur l'objet réel de la convocation d'un grand concile.

Le pape pressait cependant la convocation de ce concile ; il écrivait à tous les prélats de ne point craindre les menaces de l'empereur. On trouve plusieurs lettres à ce sujet, par lesquelles il cherche à rassurer les évêques de France. Ceux-ci en effet se mirent en marche avec le cardinal Jacques, évêque de Palestrine, légat du St.-Siége ; mais lorsqu'ils furent arrivés à Vienne en Dauphiné, ils ne trouvèrent ni escorte pour les défendre, ni barques pour les transporter le long du Rhône ; de sorte que tous les passages se trouvant remplis par les soldats de l'empereur, les prélats n'osèrent se confier aux hasards du voyage. Quelques-uns seulement gagnèrent Gênes à pied et par des chemins détournés. Pendant le séjour des prélats à Gênes, Frédéric leur députa un de ses fidèles barons ; il les priait de ne point s'embarquer, mais de se rendre auprès de lui. « Je désire, disait l'empereur, vous expliquer mes raisons de vive voix, et quand je vous aurai pleinement instruits de la justice de ma cause, *je la soumettrai absolument au jugement du concile.* »

Il est bon de remarquer cette espèce de déférence de Frédéric au jugement du concile ; il ajoutait des plaintes sévères contre la conduite du pape, qui ne cessait de l'accuser des crimes les plus énormes. « Puisqu'il s'est fait ainsi mon ennemi, serait-il juste de lui commettre le jugement de ma cause ? » Les évêques ne voulurent point accéder à une telle demande : ils s'embarquèrent à Gênes sur une flotte de la république ; mais à peine étaient-ils en mer, qu'ils furent atteints par la flotte impériale, qui dispersa les navires génois. Tous les prélats furent pris, à l'exception de quelques-uns qui retournèrent à Gênes, d'où ils écrivirent au pape, pour procéder contre Frédéric, qu'il

qualifient *de tyran*. Dans une bulle de cette année 1241, le pape déclare qu'il va procéder contre Frédéric ; et à tous les griefs qu'il lui avait jusqu'alors imputés, il ajoute l'opposition que ce prince avait apportée à la réunion du concile ; en même temps il exhortait les prélats prisonniers à supporter la captivité avec la même patience que les anciens martyrs. Toutes ces plaintes ne touchèrent pas Frédéric ; il ne donna la liberté aux prélats français que sur la demande formelle de saint Louis.

Ces querelles si vives empêchaient les princes et les pontifes de jeter les yeux sur l'Orient. Les Tartares avaient ravagé la Hongrie ; le roi Bela demanda des secours aux princes chrétiens. C'est à cette occasion que le pape lui répondit : « Si Frédéric, qui se dit empereur, voulait se soumettre et s'humilier devant l'Église, elle serait prête à faire la paix avec lui, et ce serait un moyen de vous secourir efficacement. » De son côté, Frédéric répondait au roi Bela : que l'expérience du passé lui faisait craindre l'avenir, et que le pape ne manquerait pas d'attaquer le royaume de Sicile pendant qu'il combattrait les Tartares, comme il l'avait fait pendant son voyage de la Terre-Sainte. Durant ces débats, Grégoire IX mourut, et Frédéric, qui était alors avec son armée dans les environs de Rome, songea à exercer une influence active sur l'élection prochaine du souverain pontife. Les registres du Vatican constatent tous les efforts de l'empereur. Ce prince employa même la force pour contraindre les cardinaux à se réunir pour une élection immédiate. Le conclave s'assembla au mois de juin 1243, à Agnani, et mit sur la chaire de saint Pierre Sinibals de Fiesque, de la maison des comtes d'Auvergne, et qui prit le nom d'Innocent IV. Le nouveau pape était l'ami particulier de l'empereur ; mais les ministres et les favoris de ce prince l'ayant félicité sur l'élection

d'un de ses proches, il répondit: « Le cardinal de Fiesque était mon ami, et le pape sera peut-être mon ennemi. » En effet, les querelles ne manquèrent pas de se renouveler. Innocent IV, fier des prérogatives du Saint-Siége, demanda 1°. que l'empereur lui restituât toutes les villes de l'état ecclésiastique; 2°. qu'il lui fît hommage des royaumes de Naples et de Sicile; 3°. enfin, qu'il réparât tous les préjudices qu'il avait occasionnés à l'Église. Ces prétentions, si souvent renouvelées et toujours combattues, donnèrent encore lieu à l'intervention des armes. Le pape quitta Rome, et se retira d'abord à Sienne, d'où il vint à Lyon, pour y tenir le célèbre concile dont nous avons longuement parlé dans l'*Histoire des Croisades*.

On a raconté dans cette histoire tous les détails de ce fameux concile de Lyon, et la résistance qu'opposa Frédéric à son exécution. Ce prince disait cependant, dans une lettre que nous trouvons dans Mathieu Pâris : « Quant aux peines spirituelles, nous les recevons avec respect, et nous les observons fidèlement quand elles nous sont imposées non seulement par le pape, que nous reconnaissons au spirituel pour notre père et notre maître, mais encore par les évêques et par les prêtres. » Frédéric niait ensuite la puissance temporelle des papes, et finissait ainsi sa lettre, en s'adressant aux princes de la terre : « Considérez les suites funestes de cette entreprise, on commence par nous, mais on finira par vous; l'on se vante déjà publiquement qu'on n'a plus aucune opposition à craindre lorsqu'on aura abattu notre résistance. Loin de favoriser notre adversaire publiquement ou secrètement, ou ses légats et ses nonces, résistez-lui courageusement de tout votre pouvoir, et ne recevez dans vos terres aucuns de ses émissaires, qui prétendent élever vos sujets contre

nous. » Cette lettre est datée de Turin, le dernier jour de juillet 1245.

On trouve dans le *Specilegium* une lettre que Frédéric adressa directement à saint Louis pour demander sa médiation : le roi l'accepta en effet; il se rendit à Clugny, suivi de la reine Blanche et de ses trois frères, le duc de Bourgogne et plusieurs princes distingués. Il résulte des registres pontificaux de Reinaldy que le pape s'y rendit vers la fin de novembre; on ne connaît pas les détails des conférences qui se tinrent à Clugny; nous trouvons seulement, dans une lettre que Frédéric adressa au roi d'Angleterre, ces paroles remarquables : « Le roi de France a » fait tout son possible pour fléchir Innocent, mais *ce bon* » *pasteur de l'Eglise*, sans nul égard pour la justice, n'a » jamais voulu écouter que sa passion. »

Frédéric cherchait toujours les moyens de se justifier des imputations odieuses qui avaient motivé sa condamnation; et comme on l'avait accusé d'hérésie, il se soumit à un interrogatoire en présence de l'archevêque de Salerne et de l'évêque de Pavie, sur les principaux points de la foi catholique. Les prélats trouvèrent ses réponses fort orthodoxes, et envoyèrent le procès-verbal de leurs séances au souverain pontife; mais Innocent prétendit que ces interrogatoires étaient nuls, parce qu'il n'avait point donné de pouvoir à cet effet aux évêques interrogateurs; que d'ailleurs le scel apposé à la copie qu'on reproduisait, étant celui du chancelier de Frédéric, excommunié comme son maître, puisqu'il était demeuré à son service, une telle pièce ne pouvait faire foi de la vérité; il sommait encore Frédéric de venir rendre compte de sa conduite dans Rome même, sans suite et sans armes, et que là il pourrait se justifier des griefs qu'on lui imputait.

L'inflexibilité du pape eût peu touché Frédéric, si les

armes de l'Église n'avaient été soutenues par les intrigues de la politique : il souleva donc contre Frédéric presque toutes les villes d'Italie, et principalement la Sicile, et suscita à ce prince un compétiteur redoutable en la personne de Henri, landgrave de Thuringe; le pape ordonna aux électeurs de se réunir pour procéder à l'élection du landgrave; presque tous obéirent; et tandis que Frédéric cherchait à mettre fin aux troubles de l'Italie, Conrad, son fils, ayant voulu s'opposer aux progrès du nouvel empereur, fut défait le 26 du mois de juillet 1246. Le landgrave étant mort sur ces entrefaites, Frédéric voulut encore recourir à un arrangement avec le pontife; mais les démarches de saint Louis, qu'il avait encore choisi pour intermédiaire, n'eurent aucun résultat. Innocent demeura dans toute son inflexibilité, et ordonna aux électeurs de se réunir pour choisir un nouvel empereur, la *pourpre étant vacante* par la mort du landgrave. Le choix des électeurs se porta sur Guillaume II, comte de Hollande et de Frise. Guillaume, après son élection, fut conduit à Cologne et reçut la couronne des mains du légat du pape. Baronius cite un monument qui annonce que ce légat reçut Guillaume chevalier parce qu'il n'était encore qu'écuyer. Frédéric parcourut l'Italie à la tête de quelques barons fidèles, et y éprouva des fortunes diverses. Conrad était aux prises avec le nouvel empereur dans l'Allemagne; deux partis s'y étaient formés et demeuraient en face l'un de l'autre. Les vieilles chroniques rapportent qu'une tentative d'empoisonnement fut faite alors sur la personne de l'empereur. On en accusait le chancelier Pierre Des Vignes, l'ami intime, le confident de Frédéric, et un médecin juif, qui vivait aussi dans son intimité. Ce malheureux prince, que tout trahissait dans sa vieillesse, tomba dès-lors dans une extrême mélancolie; cependant la dureté du pape, qui

refusa encore toute voie d'accommodement, ramenait de jour en jour sous son obéissance des villes jusqu'alors rebelles et des sujets qui l'avaient abandonné; la politique des princes étrangers commençait aussi à s'alarmer des prétentions du pontife, et à seconder Frédéric, lorsque la mort vint le frapper le 13 décembre 1250. Par son testament, il laisse à son fils Conrad II, roi des Romains, le royaume de Jérusalem et de Sicile, et ses états d'Allemagne, à la réserve des duchés d'Autriche et de Styrie, qu'il laisse à Frédéric son neveu.

Je termine ici ce premier mémoire sur les querelles du pape et des empereurs. Le second mémoire, qui sera publié avec le volume suivant, comprendra principalement l'histoire des relations de saint Louis avec la cour de Rome, et par conséquent l'histoire de la pragmatique-sanction et des libertés de l'église gallicane jusqu'à la réforme de Luther. C'est après cette exposition de tous les faits historiques, que nous nous proposons de présenter une série d'observations générales sur la nature des querelles qui se sont élevées dans le moyen âge entre la puissance ecclésiastique et le pouvoir temporel des rois; nous croyons nécessaire d'exposer les documens historiques avant de raisonner sur l'histoire.

FIN DU MÉMOIRE.

N°. II.

Eclaircissement sur les Troubadours.

Nous avons eu souvent l'occasion de citer les poésies des Troubadours sur les Croisades ; ces pièces sont assez nombreuses. Les guerres saintes avaient vivement excité l'attention des contemporains, et il n'est pas étonnant que la poésie s'emparât d'un sujet qui fut si populaire pendant trois siècles. Il n'entre pas dans notre plan de faire connaître le caractère des différentes pièces de vers attribuées à ces poètes ; nous nous bornerons à dire qu'il en existe à-peu-près sur toutes les Croisades. Nous les réunissons toutes dans un même éclaircissement, afin d'en faire mieux sentir la suite et l'esprit. Nous devons ce précieux travail à M. Raynouard, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions.

§. Ier.

Guillaume IX, comte de Poitiers, né en 1071, mort en 1122, est le plus ancien Troubadour dont les ouvrages nous soient parvenus.

Ses mœurs étaient si dissolues et si scandaleuses, qu'il avait établi à Niort une maison de débauche en forme de monastère.

Il avait épousé la femme du vicomte de Châtellerault, encore vivant. L'évêque de Poitiers, prêt à lancer l'excommunication contre ce prince adultère, commence à prononcer la formule ; Guillaume tire l'épée, menace l'évêque qui achève, et lui dit : *Frappez, maintenant je suis prêt.* — *Non*, répond le prince, *je ne vous aime point assez pour vous envoyer en paradis*, et il se contenta de l'exiler.

La pièce suivante fut composée à l'occasion de la première Croisade.

« J'ai la volonté de faire un chant et je choisirai le sujet qui cause ma peine; je ne serai plus attaché au Poitou ni au Limousin. »

« Je m'en irai en exil outre-mer; je laisserai mon fils en guerre, en grande crainte et en péril, et ses voisins l'inquiéteront. »

« Mon éloignement de la seigneurie du Poitou m'est très pénible; je laisse à la garde de Foulques d'Anjou ma terre et son cousin. »

« Si Foulques d'Anjou et le roi, de qui je relève, ne lui prêtent assistance, la plupart des seigneurs qui verront un faible Jouvenceau ne manqueront pas de lui nuire. »

« S'il n'est très sage et vaillant, les traîtres Gascons et les Angevins l'auront bientôt renversé quand je serai éloigné de vous. »

« Fidèle à l'honneur et à la bravoure, je me sépare de vous; je vais outre-mer aux lieux où les pélerins implorent leur pardon. »

« Adieu brillans tournois, adieu grandeur et magnificence, et tout ce qui attachait mon cœur; rien ne m'arrête, je vais aux champs où Dieu promet la rémission des péchés. »

« Pardonnez-moi, vous tous, mes compagnons, si je vous ai offensés; j'implore mon pardon, j'offre mon repentir à Jésus, maître du ciel; je lui adresse à-la-fois ma prière et en roman et en latin. »

« Trop long-temps je me suis abandonné aux distractions mondaines, mais la voix du Seigneur se fait enten-

dre : il faut comparaître à son tribunal, je succombe sous le poids de mes iniquités. »

« O mes amis ! quand je serai en présence de la mort, venez tous auprès de moi, accordez-moi vos regrets et vos encouragemens ; hélas ! j'aimai toujours la joie et les plaisirs, soit quand j'étais chez moi, soit quand j'en étais éloigné. »

« J'abandonne donc joie et plaisirs, le vair, le gris et le sembelin (habillement des barons). »

§. II.

Bertrand de Born père, vicomte de Hautefort en Périgord, fut un des plus célèbres troubadours et brilla dans la dernière moitié du XII[e]. siècle.

Fameux par ses exploits guerriers, par ses intrigues politiques, par sa courtoisie et ses amours, il fut tour-à-tour lié et brouillé avec les rois, les princes et les grands seigneurs de son temps, et notamment avec Henri II, roi d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion, son fils, et ses autres enfans, et avec Philippe-Auguste, roi de France ; et il finit par se faire moine.

Dante l'a placé dans l'enfer, en punition de ce qu'il avait excité le jeune roi Henri, fils de Henri II, à se révolter contre son père.

Deux fois assiégé et pris dans son château d'Hautefort par Richard et Henri II, deux fois il obtint son pardon.

Il fit de la poésie un usage diplomatique. Ses sirventes sont quelquefois des manifestes de guerre.

L'abbé Millot (1), qui lui a consacré un article très détaillé, dit seulement : « Nous avons de Bertrand de Born un sirvente pour la croisade. » En voici deux :

(1) Tom. I, pag. 239.

Première Pièce.

« De tous ceux qui se croisèrent, je sais maintenant lequel a le plus de mérite : c'est le seigneur Conrard, le plus parfait de tous, lui qui se défend à Sur contre Saladin et sa vile bande; que Dieu accorde son secours à Conrard, car celui des hommes est bien lent ; seul il obtiendra le prix, puisque seul il brave les fatigues et les dangers. »

« Seigneur Conrard, je vous recommande à Dieu ; je serais allé outre-mer auprès de vous, je vous l'assure, mais j'ai perdu patience, quand j'ai vu que les comtes, les ducs, les rois et les princes retardaient toujours ; et d'ailleurs, il est une dame belle et blonde, auprès de qui mon courage s'est peu à peu attiédi ; autrement je combattrais à vos côtés depuis plus d'un an. »

« Seigneur Conrard, je connais deux rois qui diffèrent trop de vous aider ; vous entendez qui : le roi Philippe est l'un, il craint ; le roi Richard est l'autre, et il craint aussi. Plût à Dieu que chacun d'eux fût dans les fers des Saladins, puisqu'ils se moquent ainsi de Dieu, puisqu'étant croisés ils ne se disposent point à partir ! »

« Seigneur Conrard, l'affection que je vous porte inspire mes vers, et je ne considère ni ami ni ennemi, mais je chante pour blâmer les croisés de ce qu'ils ont ainsi mis le passage et leurs sermens en oubli ; ils ne pensent pas que Dieu voit avec peine qu'ils vivent dans les orgies et dans les délices, et que vous endurez la faim et la soif, quand ils reposent tranquillement. »

« Seigneur Conrard, la roue tourne toujours en ce monde, et finit par amener le mal ; j'en connais peu qui ne se mettent en souci de tromper ceux qui sont leurs voi-

sins et ceux qui ne le sont pas : mais celui qui perd ne montre pas de joie ; or, sachent bien ces hommes, que j'accuse d'agir ainsi, que Dieu note ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont fait. »

« Seigneur Conrard, le roi Richard a un si grand mérite, et je le dis (quoique parfois je parle mal de lui), qu'il s'embarquera bientôt avec autant de forces qu'il le pourra ; on me l'assure. Le roi Philippe monte en mer, ainsi que d'autres rois ; ils conduisent des secours tels, que nos conquêtes s'étendront jusqu'à l'Arabie. »

Seconde Pièce.

« Notre Seigneur invite, appelle lui-même tous les hommes courageux, vaillans et estimés ; en effet il est maintenant en butte à la guerre et à la persécution, et très accablé ; la vraie croix a été prise, et le sépulcre saint a besoin de secours : ce sépulcre, où nous croyons avec une foi loyale et certaine que le feu sacré descend, puisqu'on le voit ; aussi n'y a-t-il nul effort à le croire. »

« Celui qui est comte et duc, et qui sera roi, s'est mis en avant ; aussi son mérite en est doublé ; il vaut plus de prix qu'aucun homme de l'une ou de l'autre loi, des chrétiens ou des non-baptisés, et il ambitionne la gloire ; à ses exploits il paraît qu'il est digne de tant d'honneurs et d'un tel succès : c'est pourquoi sa renommée augmente et s'améliore sans cesse. Il a le mérite de souffrir, il a celui de faire le bien. Sa gloire se compose du mal qu'il souffre et du bien qu'il fait. »

« Maintenant je sais positivement que le roi Philippe veut se montrer en digne roi, puisqu'on dit qu'il est croisé ; et jamais Charlemagne ne s'est avancé en tel mérite, comme Philippe le fera ; et il a raison de se glorifier de son dessein. »

§. III.

Peyrols, chevalier, né au château de Peyrols en Auvergne, obtint par son talent les bonnes grâces du dauphin d'Auvergne, qui l'attacha à son service et lui prodigua ses bienfaits.

Le troubadour adressa son amour et ses chants à la duchesse de Mercœur, sœur du dauphin, lequel favorisa auprès d'elle la passion du troubadour; mais celui-ci fut obligé de s'éloigner à cause de l'éclat que faisait cette intrigue.

Après avoir colporté ses hommages, Peyrols passa à la Terre-Sainte, lorsque Frédéric Ier., Philippe-Auguste et Richard firent la troisième croisade; et il composa sur les lieux le poëme suivant :

« Puisque j'ai vu le fleuve du Jourdain et le Saint-Sépulcre, ô vrai Dieu, qui êtes le Seigneur des seigneurs, je vous rends grâces de ce qu'il vous a plu de me faire tel honneur que de me permettre de contempler le lieu sacré où vous naquîtes véritablement; j'en ai eu la plus vive allégresse, car si j'étais en Provence, d'un an les Sarrasins ne m'appelleraient Jean. »

« Que Dieu nous accorde maintenant bon voyage et bon vent, bons navires et bons matelots, car je veux retourner à Marseille; mon cœur y était resté quoique je fusse vraiment outre-mer; je recommande à Dieu Acre et Sur, et Tripoli et servans, et l'hôpital et le Temple, et le roi Jean et l'eau de Roltan. »

« Le monde dégénère. Il y avait d'ordinaire un bon roi Richard; il y avait avec les fleurs de lys un bon roi et de bons seigneurs de France, et il y avait un autre roi vaillant en Espagne, et aussi un bon marquis de Mont-

ferrat, et l'empire avait un empereur estimé; ceux qui les remplacent maintenant, je ne sais comment ils se gouverneront. »

Dans une pièce qui est tournée en dialogue avec l'Amour :

PEYROLS.

« Pourtant maints amants se sépareront en pleurant de leurs amies, qui, si ce n'eût été Saladin, resteraient gais et heureux dans ces pays. »

L'AMOUR.

« Peyrols, ni Turcs, ni Arabes, quoique vous vous armiez contr'eux, n'abandonneront la tour de David. Je vous donne un bon et gentil conseil; aimez et chantez souvent. Quoi! vous irez outre-mer, quand les rois n'y vont pas! Voyez les guerres qu'ils font, et voyez comme les barons cherchent aussi des excuses... »

PEYROLS.

« Je prie Dieu de me conduire et de rétablir bientôt la paix entre les rois. Le secours pour la croisade tarde trop; et il serait bien nécessaire que le vaillant marquis eût plus de compagnons... »

« Amour! si les rois ne se croisent, je vous assure, à l'égard du Dauphin, que ni la guerre ni vous ne le retiendrez ici, tant il est brave. »

§. IV.

Gaucelm Faidit, né à Userche, dans le diocèse de Limoges, fut protégé par Richard, roi d'Angleterre, et il composa un beau chant sur sa mort.

Il eut diverses aventures d'amour; un grand nombre de ses chansons nous sont parvenues.

Il se croisa, et passa outre-mer avec sa femme.

Boniface, marquis de Montferrat, l'avait comblé de bienfaits.

Dans une chanson, il dit que s'il n'est pas encore parti pour la croisade en Syrie, c'est que l'amour de sa dame l'a retenu, et que le roi d'Angleterre ne l'a pas aidé.

Dans une autre, il prie, il conjure sa dame de lui pardonner; et il déclare qu'il ne peut passer outre-mer, et se rendre à la croisade, s'il n'est réconcilié avec elle; à cette occasion il exhorte les autres à se croiser.

« Que Jésus-Christ, dit-il, le vrai Dieu, soit notre guide; pour lui je me suis séparé de la nation française, nation aimable au milieu de laquelle j'ai été élevé, et de qui j'ai obtenu de la gloire et des plaisirs. Je prie donc Dieu de ne pas trouver mauvais les regrets que j'éprouve en m'éloignant. Adieu, gentil Limousin! Je quitte votre doux pays, pays si agréable, des seigneurs et des voisins, des dames d'un mérite distingué, fleurs de courtoisie; aussi je languis, je gémis, je soupire nuit et jour. »

« Quelque prière que j'entendisse pour demeurer, quelque sorte de bien que j'y trouvasse, aucun lieu riche et agréable, aucune récompense ne m'empêchera d'accomplir mon vœu, de partir avec mes armes après les Calendes de mai, si Dieu le permet; et si ma mort lui est agréable en loyal pélerinage, j'y consens de tout mon cœur. C'est pourquoi, mains jointes, incliné, je prie Dieu qu'il nous ouvre les ports et les chemins et nous dirige vers la Syrie. »

« Maintenant, laissons les lâches, les traîneurs, les méprisés, et servons fidèlement le véritable Esprit saint, avec l'œuvre vraie de bonne racine, capable de produire

de bons fruits. Prions-le qu'il nous excite à vaincre les Sarrasins en secondant notre bravoure, tellement que le saint lieu, que Saladin nous enleva, soit reconquis, et la voie rouverte aux pèlerins : puisse la Vierge Marie, que Dieu bénit, nous en être garante ! »

Son Chant sur la mort de la comtesse Béatrix se termine ainsi :

« Comment pouvons-nous attendre la mort qui nous menace sans cesse, quand chaque jour nous courons le danger de perdre notre vie? Dieu nous dit d'aller le servir aux lieux où il mourut pour nous racheter, et ceux qui voudraient mourir pour venger Dieu, en recouvrant les droits qu'on lui a ravis en Syrie, pourront se présenter avec sécurité lors du jugement dernier, où assistera Christ. »

« Ceux qui voudront prodiguer leur or et leur courage pour Dieu, ont la voie du paradis ouverte; celui qui refuse d'entrer dans cette voie, doit se reconnaître indigne de toute gloire; et je crains que Dieu ne frappe de son courroux celui qui demeure ici, quand il peut s'armer pour aller outre-mer. Je connais des hommes que les richesses, les domaines, le diable, le péché et l'orgueil ont retenus : ce sont de lâches, honteux et perfides guerriers, étrangers à toute vertu. »

« Chacun devrait avoir son cœur brisé de douleur en songeant que le fils de Marie est dépouillé; mais tel que le larron qui voit pendre ses camarades, le monde, loin de se repentir, s'attache encore plus au mal. Que Dieu nous laisse sortir de ce monde pour notre salut, ainsi que nous en avons besoin; et que ce Dieu accorde sa protection à mon trésor que je laisse en Lombardie, car c'est le guide de nous tous, l'âme et l'esprit des croisés. »

§. V.

Pons de Capdeuil, baron du diocèse du Puy, eut le bonheur de plaire à Azalais, femme d'Ozil de Mercœur, grand comte d'Auvergne. Voulant éprouver cette dame, il feignit de s'attacher à la femme de Roscelin, vicomte de Marseille; il perdit les bonnes grâces de la dame de Mercœur, qui mourut sans avoir pardonné ce caprice d'un troubabour amoureux; il la chanta encore après sa mort, se croisa, passa outre-mer, composa des chants pour inviter les autres à faire comme lui, et périt dans la troisième croisade.

Première Pièce.

« Ce que nous voulons avec le plus d'empressement, ce que nous désirons le plus et que nous tenons le plus cher, nous devons tous l'abandonner et le quitter; ignorons-nous qu'ils sont venus, le moment et l'occasion de servir le puissant Seigneur qui pardonne loyalement, le Roi de miséricorde, notre Sauveur, qui nous créa de rien, et qui subit la mort pour notre propre salut. »

« Nous ne pouvons ignorer ce qu'il fit pour nous, quand il se laissa couronner d'épines, battre, frapper et abreuver de fiel, afin de nous racheter de son sang précieux. Hélas! infortunés! combien mal se comportent ceux qui ne vont pas outre-mer, et s'occupent dans ces pays à soustraire injustement les héritages de leurs voisins! Ah! combien ils auront à craindre au jour du jugement! »

« Qui restera ici ne sera ni sage ni preux; en ces temps on ne peut se fier l'un à l'autre : aussi dit-on que le monde ne peut plus être en honneur; les puissans barons resteront donc avilis dans cette décadence. Les rois,

l'empereur sont bien insensés s'ils demeurent, guerroyant pour de l'argent et pour des terres, qui bientôt leur manqueront. »

« Qui que ce soit qui reste, je m'embarquerai moi-même volontiers; car l'homme ne peut autrement acquitter le bien que Dieu nous a fait, ni racheter ses propres torts; aussi j'implore sa miséricorde, je lui demande merci, comme fit le larron : et fasse pour nous sa douce Mère, et fasse pareillement saint Jean que nous obtenions la victoire contre la race des mécréans ! »

Deuxième Pièce.

« Voyez quelle est la démence de celui qui ne s'arme point; Jésus, le dieu de vérité, a dit à ses apôtres qu'il fallait le suivre, et que pour le suivre on devait renoncer à tous les biens, à toutes les affections terrestres. Le moment est venu d'accomplir son saint commandement. Mourir outre-mer, pour son nom sacré, est préférable à vivre en ces lieux avec gloire; oui, la vie ici est pire que la mort. Qu'est-ce qu'une vie honteuse? Mais mourir en affrontant ces glorieux dangers, c'est triompher de la mort même, et s'assurer une éternelle félicité. »

« A quoi servent les conquêtes de l'ambition ? En vain vous soumettriez tous les royaumes qui sont de ce côté de la mer, si vous êtes infidèles et ingrats à votre Dieu. Alexandre avait soumis toute la terre; qu'emporta-t-il en mourant? le seul linceul mortuaire : oh! quelle folie de voir le bien et de prendre le mal, et de renoncer, pour des objets vains et périssables, à un bonheur qui ne peut manquer ni jour ni nuit! Tel est l'effet de la convoitise humaine : elle aveugle les mortels; elle les égare, et ils ne reconnaissent pas leur erreur. »

« Qu'il ne se flatte pas d'être compté parmi les preux,

tout baron qui n'arborera pas la croix, et qui ne marchera pas aussitôt à la délivrance du saint tombeau ! Aujourd'hui, les armes, les combats, l'honneur, la chevalerie, tout ce que le monde a de beau et de séduisant, nous peuvent procurer la gloire et le bonheur du céleste séjour. Ah! que doivent désirer de plus les rois et les comtes, si par leurs hauts faits ils peuvent se racheter de l'enfer et de ses flammes infectes et dévorantes, où les réprouvés seront éternellement tourmentés ? »

« Sans doute il est excusable celui que la vieillesse et les infirmités retiennent sur nos bords, mais alors il doit prodiguer ses richesses à ceux qui partent; c'est bien fait d'envoyer quand on ne peut aller, pourvu que l'on ne demeure point par lâcheté ou par indifférence. Au jour du jugement, que répondront ceux qui seront restés ici malgré leur devoir, quand Dieu leur dira : « Faux et » lâches chrétiens ! c'est pour vous que je fus cruellement » battu de verges, c'est pour vous que je souffris la » mort! » Ah! le plus juste alors tressaillira lui-même d'épouvante. »

Troisième Pièce.

« Le chrétien qui se revêt de la croix assure son bonheur. Le plus vaillant, le plus honoré, ne sera plus qu'un homme lâche et méprisé, s'il demeure, tandis que le plus vil deviendra libre et généreux, s'il part; rien ne lui manquera, le monde entier consacrera sa gloire : il n'est plus le temps où les cheveux rasés, la tonsure, la sévérité pénitente des ordres monastiques, étaient des moyens de mériter le ciel. Dieu garantit le salut à tous ceux qui, armés en son nom, iront venger sur les Turcs les opprobres qu'ils lui ont faits; opprobres qui sont pires que tous ceux qu'on a jamais connus. »

« Roi de France (1) ! roi d'Angleterre (2) ! faites enfin la paix ; celui de vous qui y consentira le premier sera le plus honoré aux yeux de l'Éternel ; sa récompense lui est assurée ; la couronne de gloire l'attend dans le ciel. Puissent aussi le roi de la Pouille (3) et l'empereur s'unir comme amis, comme frères, jusqu'à ce que le Saint-Sépulcre ait été délivré ! Ainsi qu'ils se pardonneront à ce sujet, au jour terrible du jugement, Dieu leur pardonnera à eux-mêmes. »

§. VI.

Pierre Vidal, né à Toulouse, eut un caractère très extravagant et très bizarre; il devenait amoureux de toutes les femmes qu'il voyait, et croyait facilement en être aimé.

Un mari qui se crut offensé de quelques jactances indiscrètes du troubadour, lui fit percer la langue. Après sa guérison, Vidal adressa ses hommages à l'épouse de Barral, vicomte de Marseille; lui ayant dérobé un baiser pendant qu'elle dormait, il fut impitoyablement exilé de sa présence. Il quitta la Provence, et ensuite il suivit en Palestine le roi Richard.

Une pièce amoureuse contient un passage dans lequel le troubadour s'indigne contre la France, le Berri, le Poitou et Tours, où il ne se trouve personne qui veuille aller défendre Dieu que les Turcs ont dépouillé.

Dans ses vers, il se dit très redoutable à ses ennemis, et il se croit très redouté.

« Quand j'ai revêtu mon haubert blanc, et ceint mon

(1) Philippe-Auguste.
(2) Henri II.
(3) Guillaume II.

épée, la terre tremble sous mes pas. Quand, tout armé, je suis monté sur mon cheval, je brise, je mets en pièces tout ce qui s'oppose à moi. J'ai moi seul fait prisonniers plus de cent chevaliers, et j'en ai désarçonné autant.... Il n'est beau fils en chambre ni brave champion en campagne qui ne tremble à mon seul nom.... Je le dispute en bravoure à Roland et à Olivier. »

Malheureusement pour le troubadour, il épousa une Grecque, s'imaginant qu'elle était nièce de l'empereur d'Orient, et qu'elle lui transférerait des droits à l'empire. On se joua de sa crédulité. Il prit le titre d'empereur, donna celui d'impératrice à sa femme, et l'exposa aux sarcasmes du public et des autres troubadours. En sa prétendue qualité d'empereur d'Orient, il commença à équiper des vaisseaux pour maintenir ses droits par la guerre.

Cependant il ne cessa de solliciter sa grâce auprès de la vicomtesse de Marseille, qui enfin lui fit don du baiser dérobé.

Amoureux d'une dame de Carcassonne nommée Loba, il se faisait appeler Loup en son honneur; un jour qu'il avait revêtu la peau d'un loup, des bergers le poursuivirent avec leurs chiens, et il fut si maltraité qu'on le porta pour mort chez sa maîtresse.

A la mort de Raymond VII, comte de Toulouse, Vidal, pour exprimer sa douleur, s'habilla de noir, coupa ses cheveux, laissa croître sa barbe et ses ongles, fit couper la queue et les oreilles à ses chevaux, et voulut que ses domestiques fissent comme lui.

Il continua d'afficher ce deuil, jusqu'à ce qu'Alphonse d'Aragon et ses barons, arrivés en Provence, le prièrent de dissiper son chagrin et de faire une chanson : il ne consentit qu'après de longues instances.

« Le baron Jésus, qui fut mis en croix pour sauver la race des chrétiens, nous mande à tous, tant que nous sommes, d'aller recouvrer le saint pays où il mourut pour notre amour; et si nous ne voulons obéir, nous entendrons maints terribles reproches, là où nous serons jugés définitivement. »

« Ce paradis saint qu'il nous promit, où il n'y a ni peines ni tourmens, il veut l'accorder franchement à ceux qui accompagneront le marquis outre-mer pour le service de Dieu; et quant à ceux qui ne voudront pas le suivre, il n'y en aura aucun, de quelque condition qu'il soit, qui ne soit puni sévèrement. »

« Voyez donc ce que c'est que le monde; ceux qui en suivent le plus les maximes, s'attachent au plus grand mal. Pourtant y a-t-il homme de bon sens qui ne laisse les maux et ne cherche les biens? Puisque la mort doit nous assaillir, sans que personne ne puisse ni ne sache s'en garantir, enfin, puisqu'il est certain que nous mourrons tous, c'est une extrême folie que de mener une vie honteuse et coupable..... »

§. VII.

Aimeri de Peguilain, de Toulouse, obligé de s'expatrier parce qu'il avait donné un coup d'épée au mari de la dame à qui il adressait ses vœux et ses chants, et par lequel il avait été insulté, fut présenté, par Guillaume de Berguedan, seigneur catalan et troubadour, à Alphonse, roi de Castille, qui l'accueillit très favorablement.

Il passa ensuite en Italie, auprès du marquis de Montferrat.

« On connaîtra bientôt quels preux ont la noble ambition de mériter à-la-fois la gloire du monde et la gloire

du ciel. Oui, vous pourrez obtenir l'une et l'autre, ô vous qui vous consacrerez au pieux pélerinage pour délivrer le saint tombeau! Grand Dieu! quelle douleur! les Turcs l'ont vaincu et profané! Sentons jusqu'au fond de notre cœur ce mortel opprobre; revêtons-nous du signe des croisés, et passons outre-mer; nous avons un guide courageux et sûr, le souverain pontife Innocent. »

« Oui, chacun y est invité, chacun en est requis. Que tous marchent en avant et se croisent au nom de ce Dieu qui fut crucifié entre deux larrons, après avoir été si injustement condamné par les Juifs. Si nous prisons encore la loyauté et la bravoure, nous craindrons de laisser le Christ ainsi déshérité; mais nous aimons, nous voulons ce qui est mal, et nous méprisons ce qui serait bon et utile. Eh quoi! la vie en nos pays n'est pour nous qu'un continuel danger, et la mort dans la Terre-Sainte serait pour nous un éternel bonheur. »

« Il est venu le temps où l'on verra quels sont les hommes qui obéissent aux lois de l'Éternel. Sachez qu'il n'appelle que les vaillans et les preux. Il admettra à jamais dans sa gloire ces braves, qui, sachant souffrir pour leur foi, se dévouer et combattre pour leur Dieu, lui consacreront franchement leur générosité, leur loyauté, leur valeur. Qu'ils restent ici ceux qui aiment la vie, ceux qui sont esclaves de leurs richesses : Dieu ne veut que les bons et les braves; il ordonne aujourd'hui à ses fidèles serviteurs de faire leur salut par de hauts faits d'armes; il veut que la gloire des combats leur ouvre les portes du ciel. »

« Brave marquis de Malespine! tu fus toujours l'honneur du siècle, et tu le prouves bien à Dieu même, aujourd'hui que tu prends le premier la croix afin de secou-

rir le Saint-Sépulcre et le fief de Dieu. Quelle honte pour l'empereur et pour les rois de ne point cesser leurs discords et leurs guerres! Ah! qu'ils fassent la paix, qu'ils s'unissent et qu'ils délivrent le tombeau sacré, la lampe divine, la vraie croix, le royaume entier du Christ, qui depuis longtemps sont sous la domination des Turcs : sous la domination des Turcs! A ces mots, qui peut ne pas gémir de honte et de douleur ! »

« Et vous, marquis de Montferrat, vos ancêtres autrefois se couvrirent de gloire en Syrie; imitez leur noble dévouement, arborez la croix sainte, traversez les mers, vous mériterez que les hommes vous accordent leur admiration, et Dieu ses bienfaits éternels. »

« Tout ce que fait l'homme dans ce siècle n'est rien, absolument rien, si son dévouement ne le rend digne d'une éternité de gloire. »

§. VIII.

Rambaud de Veiqueiras. On ne connaît pas l'époque précise où ce troubadour a vécu : ses chants célèbrent le marquis de Montferrat.

« Maintenant on peut connaître et prouver que Dieu récompense dignement les faits vertueux; le mérite du vaillant marquis est tellement au-dessus du mérite des seigneurs les plus distingués, que les croisés de France et de Champagne l'ont demandé à Dieu, comme le meilleur de tous, pour recouvrer la croix et le sépulcre où fut déposé Jésus, qui demande l'illustre marquis en sa compagnie; et Dieu lui a accordé de fidèles vassaux, des domaines et des richesses, un courage hardi qui tentera les plus nobles entreprises »

« Digne d'être loué, il aspire à l'être; lui-même il honore Dieu, et par son mérite et sa magnificence il s'honore lui-même, tellement que si mille barons étaient avec lui, il saurait s'honorer de tous; il honore à-la-fois les siens et les étrangers; aussi est-il estimé quand les autres sont méprisés; il a pris la croix avec un tel éclat, qu'il paraît que la gloire ne lui manquera jamais; il veut briller dans ce monde et dans l'autre, et Dieu lui a donné adresse, force et pouvoir ensemble, et un mérite qui l'accompagne partout. »

« Que saint Nicolas de Bar guide notre armée; que les Champenois dressent leur gonfanon, et que le marquis crie : *Montferrat* et *Lion;* et le comte de Flandre crie : *Flandre*, en frappant de rudes coups; qu'en frappant à son tour, chacun brise son épée et sa lance, nous aurons bientôt vaincu et rompu les Turcs, et nous recouvrerons dans leur camp la vraie croix que nous avons perdue; que les vaillans rois d'Espagne et leur armée remportent une grande victoire contre les Maures, le marquis dirigera des armées et des siéges contre le soudan.... »

« Notre Seigneur nous mande et nous dit à tous que nous allions recouvrer le sépulcre et la croix. Qui voudra être dans sa compagnie, et revivre en paradis, qu'il meure pour lui, et qu'il mette sa gloire à passer la mer et à tuer la race des chiens. »

« Beau cavalier, pour qui je fais des chants et des vers, je ne sais si je reste pour vous, ou si je prends la croix. Je ne sais comment aller, ou comment rester; car votre beauté me fait tellement gémir, que je meurs, si je vous vois, et quand je ne puis vous voir et que je suis en toute autre compagnie, je crois mourir dans une solitude. »

§. IX.

Guillaume Figueiras, fils d'un tailleur de Toulouse, alla en Italie quand les Français eurent pris Toulouse ; il réussit auprès des bourgeois : mais, fréquentant mauvaise compagnie, et cherchant toujours à déconsidérer les grands et les gens de cour, il n'obtint parmi eux aucune faveur. Il écrivit une satire (1) violente contre la cour de Rome, à laquelle il reproche d'avoir été la cause de la mort de Louis VIII (2), et de la perte de la ville de Damiette (3).

Dans un de ses sirventes (4), dirigé surtout contre le clergé, il déclare qu'il est si affligé des mœurs du siècle qu'il voudrait aller outre-mer au premier passage ; il termine son chant en priant l'empereur de se croiser pour se rendre à la terre où Dieu voulut mourir et mit son corps en gage, et où il fut attaché en croix, martyrisé, battu et navré.

§. X.

Gavaudan-le-Vieux. On n'a aucun renseignement sur ce troubadour (5) ; la pièce suivante prouve qu'il vivait vers la fin du douzième siècle, puisqu'il parle de la perte de Jérusalem, que Saladin prit en 1187.

Non seulement cette pièce est relative aux croisades,

(1) *Choix des poésies originales des troubadours*, tom. IV, p. 309.

(2) Mort à la suite du siége d'Avignon.

(3) En 1221.

(4) *Quan aug chantar.*

(5) Un passage de cette pièce permet de croire qu'il habitait un pays de frontière entre la France et l'Espagne.

mais encore elle prouve que l'Espagne était alors attaquée, et le midi de la France menacé.

« Seigneurs, à cause de nos péchés, la puissance des Sarrasins augmente; Saladin a pris la ville de Jérusalem, qui n'est pas encore recouvrée. Aussi, le roi de Maroc déclare qu'il combattra tous les rois de la chrétienté avec ses méchans Andalous et Arabes armés contre la foi du Christ. »

« Il a mandé tous les Alcavis, Mahométans, Maures, Goths et Barbarins, et il ne reste ni grands, ni petits: tous sont disposés pour la guerre. L'eau menue ne tombe pas plus abondamment qu'ils ne passent pour occuper les plaines. Ces charognes, dignes d'être la pâture des vautours, il les fait paître comme des brebis, et il ne reste ni bourgeons ni racines. »

« Empereur (1), entendez cela, et vous, roi de France (2), son cousin, et vous, roi d'Angleterre (3), comte de Poitou, de manière que vous secouriez le roi d'Espagne (4). Il n'y eut jamais un moyen plus direct de servir Dieu; avec ce roi vous vaincrez tous les chiens que Mahomet a avilis, les renégats et les infidèles. »

« Quand on verra croisés les barons allemands, français, cambraisiens, anglais, bretons et angevins, béarnais, gascons mêlés avec nous et les Provençaux, en une seule armée, soyez certains qu'avec nos épées nous briserons l'audace, les têtes et les mains de ces ennemis

(1) Frédéric Ier.
(2) Philippe-Auguste.
(3) Henri II.
(4) Alphonse IX de Castille.

jusqu'à ce qu'ils soient entièrement tués et détruits; ensuite nous partagerons entre nous tout leur or. »

« Gavaudan sera prophète : ce qu'il dit sera fait, les chiens seront tués, et Dieu sera honoré et servi là où Mahomet était respecté. »

§. XI.

Guillaume de Saint-Didier ou Saint-Leidier, né dans l'évêché de Puy-Sainte-Marie, adressa ses hommages à Azalaïs, vicomtesse de Polignac, sœur du dauphin d'Auvergne et épouse d'Hercule III, vicomte de Polignac, lequel avait été dauphin d'Auvergne dès 1169 et mourut en 1234.

La vicomtesse avait dit au troubadour qu'il ne l'agréerait pour chevalier qu'autant qu'elle en serait requise par le vicomte son mari. L'ingénieux troubadour composa une chanson qu'il eut l'adresse de faire chanter par le vicomte à sa femme, et celui-ci, sans s'en douter, leva les scrupules de la vicomtesse (1).

On a souvent confondu Guillaume de Saint-Didier ou Saint-Leidier avec son fils ou petit-fils, Gausserand de Saint-Didier.

Voici une pièce que Guillaume a composée sur les croisades.

« Si chacun se souvenait de la grande affection que Dieu a eue pour nous, Jérusalem serait mieux défendue, et il y aurait bien plus de croisés. Mais le temps est venu où l'on ne désire que d'être riche; nous savons pourtant avec certitude que, bons ou méchans, nous comparaîtrons

(1) On l'appelle souvent la marquise de Polignac.

tous devant le Roi suprême au jour du jugement, et que nous subirons le châtiment de nos fautes. »

« Je voudrais bien que des prêtres prêcheurs fussent passés outre-mer, jusqu'au-delà de Sur, ainsi que le roi anglais et son frère Richard, et le roi vaillant de qui dépend l'Aragon, celui de France avec le prince (1) et ceux de sa nation. Je crois qu'alors on délivrerait le précieux miroir qui est la lumière de salut. »

§. XII.

Pierre d'Auvergne, né dans le diocèse de Clermont, vécut long-temps dans le monde, et enfin se fit moine, et mourut âgé dans le cloître.

La première des deux pièces qu'il a composées sur les croisades se rapporte à l'an 1214, où étaient en guerre Philippe-Auguste, l'empereur Othon IV et Jean, roi d'Angleterre, qu'il nomme et exhorte à la paix.

Dans un sirvente (2) il dit :

« Sainte Marie ! guidez en Orient le roi et l'empereur ; faites qu'avec leurs guerriers ils vengent Notre-Seigneur, et que les Turcs reconnaissent le signe qui atteste que Dieu subit pour nous une mort cruelle.... »

« Dieu, qui naquis en Béthléem, dirige-les, encourage-les ; ô toi qui, pour notre salut, subis sur la croix la douleur et la mort, vrai Dieu, vrai homme, soutiens-moi ! j'adore et je chante en toi le Dieu triple et un. »

Première Pièce.

« Je désire que le roi Philippe, Othon et le roi Jean,

(1) Son fils sans doute.

(2) *Poésies originales des troubadours*, tom. III, pag. 296.

fassent un traité entr'eux, suivent la croisade, et servent Sainte Marie, dont le fils perd le royaume de Syrie depuis le comté de Sur jusqu'au royaume d'Égypte. »

« Chefs et puissans barons et preux cavaliers et servans (on ne saurait réunir trop de forces), marchons tous, Dieu nous semonce; car, qui restera, l'enfer sera son partage; oui, celui qui laisse et abandonne cliens au pouvoir de l'enfer, aura sa récompense en enfer. »

« Désormais paraîtront les braves, les preux et les courageux : ce sera leur audace, leur bravoure qui les distingueront; voici l'instant de montrer l'adresse et la vaillance; Dieu appelle, il appelle lui-même, il choisit les vrais chevaliers, lui qui les connaît, et il rejette les lâches qui manquent de courage et de foi. Ce sont les vaillans seuls que distingue sa miséricorde. »

« Ma chanson ira vers la Syrie et vers la croix, par laquelle Dieu nous racheta, et vers le Saint-Sépulcre et le lieu pour le recouvrement desquels doit combattre quiconque veut obtenir miséricorde. »

« Prophète, va et tiens ton chemin vers l'Allemagne, où le mérite ne se dévie pas; va vers le Seigneur qui le conserve avec plus de fidélité que les juifs ne conservent leur foi. »

Seconde Pièce.

« Quand la rose fleurit, et le gentil printemps s'avance, il m'est agréable de faire un chant à mes périls; mon cœur est ému du doux chant du rossignol, que j'entends pendant la nuit obscure dans les vergers et dans les bois. »

« Rois, vous êtes en faute à l'égard des chrétiens, car

les mahométans triomphent; comte ni duc ne revêt la ceinture guerrière et ne frappe pas plus que vous de la lance; je suis chagrin à cause de l'empereur, car il manque à bien des gens. Tel en pleure qui en est satisfait au fond du cœur. »

« Votre courage s'enflamme; oui, vous avez bonne espérance. Chevauchez sans crainte contre les païens, nation vile; d'abord vous prendrez l'*Abadol*, et si vous allez en droiture jusqu'à Maroc, ils vous le délaisseront. »

« Quant à celui qui trouble la joie du siècle, je vois que son mérite baisse (1). Il est fils de basse créature, puisqu'il n'a qu'une basse conduite, et pourtant il ne s'humilie pas; il semble ne pas se soucier de l'avenir, et il demeure toujours parmi les méchans...., etc., etc., etc. »

§. XIII.

Blacas, illustre troubadour d'une des maisons de Provence les plus anciennes et les plus distinguées.

Voici un tenson entre lui et Folquet de Romans, relatif à la croisade :

FOLQUET DE ROMANS.

Je désire, seigneur Blacas, que vous me déclariez dans vos vers si l'empereur part pour la terre où Dieu naqui; qu'en pensez-vous, et que vous proposez-vous de faire vous-même? Je voudrais connaître votre avis, j'aimerais à en être instruit; et surtout, si vous vous accommoderiez de passer outre-mer; ou s'il vous plaît, au contraire,

(1) M. de St.-Palaye conjecture que ce passage fait allusion au comte de Toulouse excommunié.

de rester dans ces pays ; car il y a peu de temps que la comtesse de Provence dit d'une manière gracieuse et galante que vous êtes aimable et bon troubadour.

BLACAS.

Folquet, sachez en vérité que je suis aimé, et que j'aime avec fidélité et constance une dame dont la beauté est parfaite ; sa grâce aimable, ses attraits vainqueurs, peuvent disposer de moi de toute manière; en elle se trouve la source de tous les mérites ; sa raison et sa science, sa conversation pleine d'agrément, ont l'art de séduire et d'entraîner tous les cœurs. Je ferai donc ma pénitence entre la mer et la Durance, auprès des lieux qu'elle habite.

§. XIV.

Aimeri de Bellinoi. On ne sait rien de positif sur ce troubadour ; on a de lui la pièce suivante :

« Rêveur comme un amant malheureux, je compose un chant mêlé de joie et de gémissemens, car j'éprouve la douleur, le chagrin et l'attendrissement, de ce que le comte, mon seigneur, s'est croisé pour servir Dieu; et j'ai cependant de la joie de ce que Dieu le favorise, et veut que mon seigneur soit cause que la chrétienté recouvre sa gloire; que le ciel en soit loué et remercié ! »

« Et puisque Dieu, par sa grande bonté, nous donne un si digne chef, celui-là est bien lâche et bien méchant qui demeure ici, hors des rangs de l'honneur : et celui qui va outre-mer est bien digne de gloire et d'estime; car aller à la croisade, c'est se donner l'espoir du bien, du bonheur, de l'agrément, de la valeur et de la considération, et surtout c'est s'assurer l'absolution de ses péchés. »

« Et quiconque ne s'empresse pas de délivrer le saint tombeau, Dieu ne le délivrera pas lui-même. Ah! Dieu se souviendra difficilement de ceux qui l'auront oublié, de ceux qui passent le temps à réfléchir pour mal faire au lieu d'aller à la croisade. »

§. XV.

FOULQUET DE MARSEILLE était fils d'un marchand génois établi à Marseille. Il célébra d'abord Azalaïs, épouse du vicomte Barral; il passa ensuite en Languedoc, où il adressa ses hommages à l'épouse de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, Eudoxie, fille de Manuel, empereur de Constantinople, laquelle est appelée impératrice dans les vers du troubadour. Enfin il engagea sa propre femme à entrer dans un cloître, et lui-même prit l'habit monastique de Citeaux, ainsi que ses deux fils.

Devenu évêque de Toulouse, Foulquet se signala par un zèle outré lors des malheureuses guerres de religion qui désolèrent le Languedoc au commencement du treizième siècle.

C'est à cette occasion qu'il composa une pièce de vers, où l'on trouve le passage suivant :

« Désormais je ne connais pas de raison qui puisse nous dispenser de servir notre Dieu, lui qui désira tellement notre salut, qu'il consentit à nous le procurer par ses propres malheurs. En effet, nous avons perdu d'abord le Saint-Sépulcre, et maintenant Dieu permet que l'Espagne soit dans le plus grand danger. Que si on trouvait quelqu'excuse, quand il fallait passer outre-mer, ici du moins, nous n'avons à craindre ni la mer ni le vent. Hélas! comment pourrait-il nous semoncer plus fortement, à moins que de mourir une seconde fois pour nous! »

§. XVI.

Marcabrus. On n'a que peu de renseignemens sur la vie de ce troubadour; car ce que Nostradamus en a dit ne mérite aucune confiance. Une courte notice provençale dit qu'il fut fils de Marie Brun; qu'il eut pour maître Cercamon, et qu'étant haï et redouté à cause de ses satires, il fut assassiné par les châtelains des Guian, dont il avait dit beaucoup de mal.

Il est même vraisemblable qu'il a existé plus d'un troubadour de ce nom.

Une pièce est adressée outre-mer à Geoffroy Rudel (1).

Dans une antre pièce (2), une bergère se plaint du départ de son ami, et désire malheur au roi Louis, qui autorise les commandemens et les prédications, qui la chagrinent.

On trouve dans Marcabrus encore une pièce où il dit que chacun devrait aller à la croisade contre les Sarrasins de Damas; qu'en Espagne le marquis fait seul tête aux païens, comme outre-mer ceux du temple de Salomon. Il ajoute que les Français ont tort de ne pas aller au secours; il vante le seigneur d'Antioche, et remarque que Vienne et le Poitou pleurent leur comte.

§. XVII.

Raymond Gaucelm de Béziers. On ne connaît pas la vie de ce troubadour; on a seulement de lui deux pièces de vers.

---

(1) *Choix des poésies originales*, tom. III, pag. 374.
(2) *Ibid.*, pag. 376.

Il fit la première en 1268 ; et la seconde, où il déplore la mort de saint Louis, en 1270.

« Que ceux qui désirent obtenir la bienveillance de Jésus-Christ, le servir, rendre gloire à son nom, et venger l'opprobre qu'il subit pour nous quand il fut crucifié, s'empressent de passer aux lieux où il souffrit la mort, et qu'ils demandent raison du trépas ignominieux auquel il se soumit afin de nous racheter. »

« Mais il y a maintenant trop de gens qui font semblant de vouloir s'armer pour la croix, et qui n'en ont aucun désir; la plupart sauront s'en excuser, et diront sans pudeur, les uns : « J'irais outre-mer, si le roi me donnait une solde ; » d'autres : « Je n'ai pas de santé ; » et ceux-ci : « Si je n'avais des enfans, j'aurais bientôt franchi la mer : rien ne me retiendrait ici. »

« Tels seront leurs vils prétextes. Mais s'ils refusent, je pense qu'au jour du jugement Dieu saura bien leur dire : « Vous autres, n'avez jamais demandé vengeance de ma » mort, c'est pourquoi soyez malheureux. » Et à ceux qui auront souffert des peines par amour pour lui, il dira : « Mes chers amis, venez à moi, je suis le prix de votre » victoire. »

« Dieu, qui a créé tout ce qui existe, donnera secours et aide à tout homme qui passera ; oui, que Dieu lui accorde le royaume céleste que j'espère moi-même; qu'il lui pardonne et lui soit utile en toute chose. »

« Ami Michel (1), récitez, en le chantant, mon sirvente à Aymeri de Narbonne (2), et dites-lui qu'il ne

(1) Nom du jongleur.

(2) Il s'agit sans doute d'Aymeri, comte de Narbonne, mort en 1270, ou de son fils, nommé aussi Aymeri.

Millot dit que c'était Aymeri, fils aîné du vicomte de Narbonne, qui

craigne pas ; car s'il passe outre-mer le saint tombeau sera plus tôt reconquis. »

Voici la seconde pièce sur la mort de saint Louis.

« Nous verrons désormais la chrétienté accablée de peines et de douleur, puisqu'il est mort ce guerrier qui, dans le monde, n'avait pas son égal, qui était plus brave que tous les braves, et qui, enflammé pour J.-C., avait quitté sa patrie pour combattre ces Turcs honnis. Dieu l'a appelé et l'a tiré de cette vie : on ne lui saura pas gré de cette mort. »

« Il est mort ce roi, et ce trépas nous cause à tous une perte telle que nul homme ne pourrait l'apprécier ; mais ne nous bornons pas à déplorer ce trépas ; il faut aller tous outre-mer et prendre les armes plus courageusement, pour secourir ceux qu'il ne peut plus venger, et pour l'amour de notre Dieu, de manière que nous réparions, en quelque partie, le dommage et la perte. »

« Il serait enfin temps qu'on fît au plus tôt une nouvelle croisade. Le clergé devrait la prêcher dans le monde entier, et accorder telle indulgence, qu'on se croisât avec plus d'empressement ; et sans doute les Français seraient suivis, aidés et beaucoup soutenus. Mais l'Église est tellement assoupie que personne n'exhorte au passage. »

« Je vous dirai même comment se comportent en général ceux qui avaient coutume d'exciter à prendre la croix ; moyennant quelqu'argent, ils permettent à la plupart de la quitter. Ils devraient au contraire prêcher les peuples ; car s'il a ici beaucoup de lâches et de tièdes, c'est qu'on

---

s'était croisé dans le dessein d'accompagner saint Louis, et que des affaires domestiques empêchèrent de passer outre-mer.

n'y entend aucune prédication sur la croisade, quand on devrait la publier si hautement, que la race des plus vaillans ne pût se refuser à marcher. »

Cette pièce finit par une invocation à la mère de Dieu ; elle est adressée au jeune roi Philippe, fils de saint Louis.

§. XVIII.

Austor d'Orlac. On ignore la patrie de ce troubadour.

Voici une pièce qui déplore encore les malheurs de la croisade où saint Louis périt ; c'est le seul ouvrage d'Austor d'Orlac qui soit parvenu jusqu'à nous.

« O grand Dieu ! pourquoi as-tu permis un revers aussi grand que celui de notre généreux et brave roi de France ? »

« Hélas ! troupe belle, agréable et vaillante, qui passâtes outre-mer en équipages si superbes, nous ne saluerons pas votre retour, c'est ce qui me désole, et ma grande douleur est partagée par toute la chrétienté. Maudite soit Alexandrie ! maudit soit tout le clergé ! maudits soient les Turcs, qui nous ont privés de vous revoir ! Dieu ne fit pas bien, quand il leur donna le pouvoir de causer ce malheur. »

« Je vois la chrétienté dans une position entièrement malheureuse ; je ne crois pas qu'elle ait jamais éprouvé un si funeste revers ; il y aurait lieu de devenir désormais mécroyans envers Dieu et d'adorer Mahomet.... puisque Dieu veut, ainsi que sainte Marie, que nous soyons injustement vaincus. »

« Je voudrais que l'Empereur prît la croix et qu'il abandonnât l'empire à son fils ; que la nation française se liât

avec lui contre ces faux clercs qui n'ont point de foi, ces clercs qui ont détruit le mérite et la chevalerie, qui ont aboli toute courtoisie; ils se soucient peu de ceux qui souffrent, pourvu qu'ils puissent goûter le repos et les plaisirs. »

§. XIX.

Folquet de Lunel. Ce troubadour, dans une pièce très longue, datée de l'an 1284, déclame contre son siècle; on y lit entr'autres ce passage relatif aux croisades :

« Je ne vois en ce temps ni empereur, ni roi, ni prêtres saints, ni ducs, ni comtes, ni barons, qui se mettent en voie de bien servir Notre Seigneur. Ah! il n'en était pas ainsi du temps de leurs ancêtres! Ils n'hésitaient pas à passer en grand nombre outre-mer dans la terre de Syrie, pour venger les outrages que les Juifs félons firent à Dieu. »

§. XX.

Le Chevalier du Temple. La pièce suivante a été imprimée sous le nom du Chevalier du Temple; mais ce chevalier est inconnu.

Elle est relative à la prise de Jérusalem.

« La tristesse et la douleur m'accablent tellement que je suis près d'en mourir. Elle est vaincue, elle est avilie cette croix dont nous nous étions revêtus en l'honneur de celui qui expira sur la croix pour racheter nos péchés. Ni ce signe révéré, ni nos lois saintes, rien ne nous protége, rien ne nous garantit contre les barbares Turcs. Que Dieu les maudisse! Mais, hélas! il semble, s'il est permis à l'homme d'en juger, il semble que Dieu lui-même les soutient pour nous perdre. »

« Dès l'abord, ils ont reconquis Césarée; la forteresse d'Assur a cédé à l'impétuosité de leurs assauts (1). O Dieu! qu'est devenue cette foule de braves chevaliers, d'hommes d'armes, de bourgeois, qui remplissaient les murs d'Assur! Hélas! le royaume de Syrie a fait des pertes si désastreuses! Je suis contraint de l'avouer, il n'est plus possible que sa puissance se relève dans aucun temps. »

« Ne croyez pas pourtant que la Syrie s'en afflige. L'infidèle! elle a juré publiquement qu'il ne restera chez elle aucun serviteur du Christ, si elle peut en venir à bout; qu'au contraire elle transformera en mosquée le monastère de Sainte-Marie; et puisque Jésus le souffre, lui, son fils, qui devrait s'en irriter, puisque ce malheur lui plaît, pourquoi ne nous plairait-il pas à nous-mêmes? »

« Oui, mille fois insensé celui qui veut encore combattre les Turcs, puisque le Christ lui-même ne leur dispute rien! J'en gémis : ils ont vaincu, ils continuent de vaincre, Français, Tartares, Arméniens, Persans, et chaque jour ils obtiennent de nouveaux avantages. Dieu sommeille, Dieu, qui jadis veillait pour nous; et Mahomet fait éclater sa puissance et rehausse la gloire du soudan. »

« Le pape prodigue des indulgences à ceux qui s'arment contre les Allemands. Ses légats montrent parmi nous leur extrême convoitise : nos croix cèdent aux croix empreintes sur les tournois, et l'on échange la sainte croisade contre la guerre de Lombardie; j'aurai donc le courage de dire de nos légats qu'ils vendent Dieu, et qu'ils vendent les indulgences pour de coupables richesses. »

---

(1) La ville d'Assur fut prise en 1265.

« O Français! Alexandrie vous a fait plus de mal que la Lombardie; là, les Turcs vous ont ravi votre gloire, ils vous ont vaincus, chargés de fers, et vous n'avez été rachetés qu'au prix de vos fortunes. »

FIN DES ÉCLAIRCISSEMENS.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. Ier.

Lettre du patriarche d'Alexandrie, Nicolas, au pape Honoré III.

Les archevêques, les évêques, les prêtres, clercs, et généralement tous les chrétiens qui sont en Égypte, adressent à Votre Sainteté leurs supplications mêlées de soupirs et de larmes........ Nous n'osons point avoir de chevaux dans nos maisons, ni porter nos morts par la ville avec la croix : si une église chrétienne vient à tomber par quelque accident, nous n'osons point la réédifier d'aucune manière. Depuis quatorze ans, chaque chrétien d'Égypte paie le *djèzièh*, que les Latins appellent *tribut*, et qui est d'un bizantin d'or et de quatorze karoubas (1) ; s'il est pauvre, on le jette en prison, et il ne peut en sortir qu'en acquittant tout le tribut. Les chrétiens sont en si grand nombre en Égypte, que, chaque année, il faut payer au trésor du sultan 10,000 bizantins sarrasins d'or, monnaie de Babylone. Que vous dire de plus, lorsque les chrétiens sont employés aux ouvrages les plus avilissans et les plus bas, même à nettoyer les places de la ville, ce qui fait la honte de toute la chrétienté! On ne doit point vous rappeler dans quel état de ruine, de désolation et d'abandon, demeure Jérusalem, élevée au rang des villes. Le monde entier connaît ce qui s'est passé à Damiette, et ce qui s'y est fait; il ne faut point consigner dans des lettres ce qui est honteux à dire.

(1) Nous rétablissons ici les mots arabes défigurés dans l'original publié de cette lettre.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous. Venez et délivrez-nous, notre père spirituel. De même que les saints attendaient, avant la venue du Christ, la rédemption et la délivrance du fils de Dieu, ainsi nous soupirons après l'arrivée de votre fils l'empereur; et non seulement nous espérons ce bienfait, mais encore des renégats, au nombre de plus de dix mille, sont dispersés parmi les Sarrasins. On ne doit point oublier, mais il faut au contraire bien se souvenir de la conduite que doit suivre l'empereur lorsqu'il viendra. Telle est la voie à tenir pour arriver sain, sauf et sans dommage, avec l'agrément de Dieu. Que les galères et les vaisseaux (*galeæ et naves*), quels qu'ils soient, entrent par la branche du Nil qui débouche à Rosette, et jettent l'ancre près d'une ville, située dans une île du fleuve, nommée Foha. En agissant ainsi, on obtiendra, Dieu le permettant, toute la terre d'Égypte, sans éprouver de désastre. Le bras de Rosette est profond et large; l'île indiquée abonde en toutes sortes de biens, ainsi que le porteur des présentes, homme fidèle et l'un de nos familiers, pourra vous le dire; nous vous l'avons envoyé, parce que nous connaissons sa prudence et sa sagesse à cet égard. L'événement le plus déplorable arrivé en Égypte, et qui tourne au déshonneur du christianisme, pour le fait de Damiette, c'est que cent cinquante églises ont été détruites : par celui qui vit dans les siècles, je ne ments point dans ce récit. Que votre main triomphe des ennemis du Christ! Les Sarrasins, qu'on appelle *molana*, c'est-à-dire seigneurs, qui occupaient l'Égypte avant Saladin, supplient et conjurent Votre Sainteté, par le nom de Dieu, de vous hâter d'envoyer celui que vous nous destinez, parce que la terre d'Égypte est à vous.

No. II.

Lettre du comte d'Artois sur la prise de Damiette.

A sa très excellente et très chère mère Blanche, illustre

reine de France par la grâce de Dieu, Robert, comte d'Artois, son fils dévoué, salut, piété filiale et volonté toujours soumise à la sienne. Comme vous prenez beaucoup de part à notre prospérité, à celle des nôtres et aux bons succès du peuple chrétien, lorsque vous les apprenez avec certitude, votre Excellence se réjouira sans doute de savoir que le seigneur notre frère et roi, la reine et sa sœur, et nous aussi, jouissons, grâce à Dieu, d'une parfaite santé. Nous désirons vivement que vous en ayez une semblable. Notre cher frère, le comte d'Anjou, a encore sa fièvre-quarte, mais elle est moins forte qu'auparavant. Le seigneur notre frère, et les barons et les pélerins qui ont passé l'hiver dans l'île de Chypre, se réunirent sur leurs vaisseaux le soir de l'Ascension, au port de *Limisso*, afin de se diriger contre les ennemis de la foi chrétienne. Après beaucoup de travaux et de contrariétés de la part des vents, ils arrivèrent, sous la garde de Dieu, le vendredi d'après la Trinité et vers midi, sur la côte, où, ayant jeté l'ancre, ils se rassemblèrent sur le vaisseau du roi pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. Comme ils virent devant eux Damiette et le port gardés par une grande multitude de barbares, tant à pied qu'à cheval, et l'embouchure du fleuve couverte d'un grand nombre de vaisseaux armés, il fut résolu que le lendemain chacun débarquerait avec le seigneur roi.

Le lendemain, l'armée chrétienne, abandonnant ses grands vaisseaux, descendit sur ses galères et ses autres petits bâtimens. Pleins de confiance dans la miséricorde de Dieu et dans le secours de la croix que le légat portait auprès du roi, ils se portèrent vers la terre contre les ennemis qui lançaient sur eux beaucoup de traits. Cependant, comme les petits bâtimens, à cause de la trop grande profondeur de la mer, ne pouvaient atteindre jusqu'au rivage, l'armée chrétienne, laissant ces bâtimens sous la garde de Dieu, se jeta dans les flots et prit terre, couverte de ses armes. Quoique la multitude des Turcs défendît le rivage contre les chrétiens, cependant, grâce à Notre Seigneur Jésus-Christ,

ceux-ci s'en rendirent maîtres sans aucune perte, et tuèrent un grand nombre de cavaliers et de piétons, et quelques-uns, dit-on, d'un grand nom. Les Sarrasins se retirèrent dans la ville, qui était très fortifiée par le fleuve, par ses murs et par de fortes tours; mais le Seigneur tout-puissant la livra le lendemain, qui était l'octave de la Trinité, à l'armée chrétienne, les Sarrasins s'étant enfuis après l'avoir abandonnée. Cela s'est fait par la seule faveur de Dieu. Apprenez que ces mêmes Sarrasins ont laissé cette ville remplie de provisions de toute espèce et de machines de guerre. L'armée chrétienne, après s'en être abondamment pourvue, en a encore laissé la moitié pour l'approvisionnement de la ville. Le roi, notre seigneur, y a séjourné avec son armée, et, pendant son séjour, a fait retirer des vaisseaux tout ce qui lui était nécessaire. Nous avons cru que nous y resterions jusqu'à la retraite des eaux du Nil, qui devait, disait-on, inonder le pays, et qui aurait fait éprouver des pertes à l'armée chrétienne.

La comtesse d'Anjou a accouché dans l'île de Chypre d'un beau garçon bien constitué, qu'elle y a laissé en nourrice.

Donné au camp de *Jamas*, l'an du Seigneur 1249, au mois de juin, la veille de la St.-Jean-Baptiste.

No. III.

Autre lettre sur la prise de Damiette.

Guy, officier de la maison du vicomte de Melun, à son cher frère utérin et à son ami *B.* de *Carn.*, étudiant à Paris, salut. Comme je sais que vous êtes inquiets de l'état de la Terre-Sainte et du roi de France, tant pour la prospérité universelle de l'Eglise qu'à cause du grand nombre de parens et d'amis qui combattent pour le Christ sous les ordres du roi, j'ai cru devoir vous donner des nouvelles certaines sur les événemens dont la renommée vous aura déjà sans doute entretenus. A la suite d'un conseil tenu exprès pour cela, nous sommes partis de Chypre pour l'Orient.

Nous avions le projet d'attaquer Alexandrie; mais au bout de quelques jours une tempête subite nous a fait parcourir une vaste étendue de mer. Plusieurs de nos vaisseaux ont été séparés et dispersés. Le soudan du Caire et les autres priuces sarrasins ont su, par des espions, que nous voulions attaquer Alexandrie; ils ont rassemblé une multitude infinie de gens armés tant du Caire que de Damiette et d'Alexandrie, et ils nous attendaient pour nous passer au fil de l'épée. Une nuit que nous étions portés sur la vague par un vent violent, le ciel s'adoucit vers le matin, le vent se calma, et nos vaisseaux dispersés se réunirent heureusement. Nous fîmes monter au haut du mât un pilote expérimenté, qui connaissait toute la côte et plusieurs idiomes du pays, et que nous regardions comme un guide fidèle.

Après qu'il eut bien examiné tous les lieux environnans, il s'écria : « Dieu nous aide! Dieu nous aide! nous sommes » en présence de Damiette. » Déjà nous pouvions tous voir la terre. D'autres pilotes avaient fait la même reconnaissance sur d'autres vaisseaux. Le roi, assuré de notre position, chercha à ranimer et à consoler les siens, et leur tint ce discours : « Mes fidèles amis, nous serons invinci- » bles si nous sommes inséparables dans notre charité. Ce » n'est pas sans une permission divine que nous sommes » transportés ici pour aborder dans un pays si puissam- » ment occupé. Je ne suis point le roi de France, je ne » suis point la sainte église : c'est vous qui êtes l'un et l'au- » tre. Je ne suis qu'un homme, dont la vie s'éteindra, » comme celle d'un autre, quand Dieu voudra. Tout est » pour nous, quelque chose qui nous arrive. Si nous som- » mes vaincus, nous sommes martyrs; si nous triomphons, » la gloire du Seigneur en sera célébrée; celle de toute la » France et même de la chrétienté en sera augmentée. » Certes il serait insensé de croire que Dieu m'a suscité » en vain, lui qui prévoit tout. C'est ici sa cause, nous » vaincrons pour le Christ, et il triomphera en nous. Il » donnera la gloire, l'honneur et la bénédiction, non pas à » nous, mais à son nom. »

Pendant ce temps nos vaisseaux réunis approchaient du rivage. Les habitans de Damiette et ceux des rivages voisins pouvaient considérer notre flotte, qui était de quinze cents bâtimens, excepté ceux qui étaient dispersés et au nombre de cent cinquante. De nos jours on n'avait point encore vu une réunion si nombreuse de vaisseaux. Les habitans de Damiette, étonnés et effrayés au-delà de toute expression, envoyèrent quatre bonnes galères, avec des pirates très exercés, pour examiner et reconnaître qui nous étions et ce que nous demandions. Lorsque ceux-ci se furent assez approchés de nous pour distinguer nos bâtimens, ils hésitèrent et ralentirent leur course, et, comme s'ils eussent été sûrs de ce qu'ils avaient à rapporter, ils se disposèrent à retourner chez eux; mais nos galères les serraient déjà de près et les forcèrent à amener. Les nôtres voyant la constance du roi et son immuable résolution, se préparèrent, d'après ses ordres, à un combat naval. Le roi commanda de se saisir de ces pirates et de tous ceux qui surviendraient, et d'aborder au rivage pour y prendre terre de force. Nous nous mîmes donc à lancer sur eux des traits enflammés et des pierres au moyen de nos mangonanx, qui étaient disposés de manière qu'ils envoyaient de loin et à-la-fois cinq ou six pierres et des vases remplis de chaux. Les traits perçaient les pirates et leurs vaisseaux, les pierres les accablaient, la chaux brûlait tout ce qu'elle touchait. Aussi trois galères ennemies furent-elles tout-à-coup submergées. Cependant nous sauvâmes quelques-uns des pirates. La quatrième galère s'éloigna fort endommagée. Nous arrachâmes, par le moyen des tourmens, la vérité des pirates qui tombèrent vivans dans nos mains. Nous sûmes que les citoyens de Damiette avaient quitté cette ville, et qu'on nous attendait à Alexandrie. Les pirates qui parvinrent à s'échapper, et quelques-uns d'oux étaient blessés mortellement, allèrent rapporter, en poussant des cris lamentables, à la multitude des Sarrasins qui les attendait sur le rivage, que la mer était couverte d'une flotte qui arrivait; que le roi de France venait

en ennemi avec un nombre infini de gentilshommes. Ils assuraient que les chrétiens étaient dix mille contre chacun d'eux, et qu'ils faisaient pleuvoir le feu, les pierres et des nuages de poussière. Toutefois, ajoutèrent-ils, pendant qu'ils sont encore fatigués des travaux de la mer, si vos vies et vos demeures vous sont chères, hâtez-vous de les exterminer, ou du moins repoussez-les avec vigueur jusqu'à ce que les nôtres soient rappelés. Nous avons échappé seuls et avec beaucoup de peine pour venir vous avertir. Nous avons reconnu les enseignes des ennemis; les voilà qui se précipitent sur nous avec fureur, tout prêts à combattre sur terre et sur mer.

La crainte et la défiance s'emparèrent donc des ennemis. Tous les nôtres, assurés de la vérité, conçurent les meilleures espérances. Ils sautèrent, à l'envi les uns des autres, de leurs vaisseaux dans les barques; car la mer était peu profonde le long du rivage. Les barques et les petits bâtimens ne pouvant atteindre la terre, plusieurs guerriers se jetèrent dans la mer, selon l'ordre exprès que le roi en avait donné, et eurent de l'eau jusqu'à la ceinture. Aussitôt il s'engagea un combat très cruel; ces premiers croisés étant promptement suivis par d'autres, toute la force des infidèles fut dissipée. Nous ne perdîmes qu'un seul des nôtres par le fer ennemi; deux ou trois autres, qu'un violent désir de combattre porta trop vite à se jeter dans l'eau, y périrent. Les Sarrasins, lâchant pied, se retirèrent en fuyant honteusement dans leur ville, après avoir perdu beaucoup de monde, et avec plusieurs des leurs mortellement blessés ou mutilés.

Nous les poursuivions de près; mais les chefs, craignant quelqu'embûche, nous retenaient. Pendant que nous combattions, des esclaves et des captifs rompirent leurs chaînes, car les geôliers étaient aussi sortis contre nous; il n'était resté dans la ville que des femmes, des enfans et des valétudinaires. Ces esclaves et ces captifs accoururent pleins de joie, au-devant de nous, en s'écriant: *Benedictus qui venit in nomine Dei!* Ces choses étant arrivées un vendredi,

jour de la Passion de notre Seigneur, on en tira un augure favorable. Le roi débarqua avec joie et sûreté, ainsi que le reste de l'armée chrétienne. On se reposa jusqu'au lendemain, où l'on s'empara de ce qui restait de terre et de rivage à prendre; on fut aidé et conduit, pour cela, par les esclaves qui connaissaient le pays et les chemins, mais pendant la nuit les Sarrasins ayant découvert que quelques esclaves et captifs s'étaient échappés, firent mourir ceux qui étaient restés, et en firent ainsi de glorieux martyrs du Christ, à leur propre perte. La nuit suivante et le matin du dimanche, les Sarrasins, considérant la multitude des chrétiens qui arrivaient, leur courage, leur constance et la désolation soudaine de la ville, comme s'ils eussent manqué de forces et d'armes, sortirent avec leur chefs, emmenant leurs femmes et leurs enfans, et emportant tout ce qui était transportable. Ils s'enfuirent par de petites portes qu'ils avaient pratiquées long-temps d'avance et de l'autre côté de la ville. Les uns se sauvèrent par terre, les autres par mer, abandonnant la ville pleine de toutes choses. Ce même jour, à trois heures, deux captifs qui avaient par hasard échappé aux mains des Sarrasins, vinrent nous annoncer ce qui s'était passé. Le roi ne craignant plus d'embûche, entra à neuf heures dans la ville, sans effusion de sang et sans aucun obstacle. De tons ceux qui y entrèrent, il n'y eut de blessé grièvement qne Hugues Brun, comte de la Marche, qui perdit trop de sang par ses blessures pour survivre. Je ne dois pas oublier de dire que les Sarrasins ayant résolu de fuir, lancèrent contre nous beaucoup de feu grégeois qui nous était très nuisible, parce qu'il était poussé par un vent soufflant de la ville; mais le vent ayant tout-à-coup changé, reporta ce feu sur Damiette, où il brûla plusieurs personnes, et où il aurait consumé beaucoup plus de choses, si les esclaves qui étaient restés ne fussent venus l'éteindre par le procédé qu'ils connaissaient, et aussi par la volonté de Dieu. Le roi étant donc entré au milieu de la joie dans la ville, alla aussitôt dans le temple des Sarrasins prier et re-

mercier Dieu, qu'il regardait comme l'auteur de ce qui venait d'arriver. On y chanta le *Te Deum*, et, après qu'il eut été purifié, on y célébra la messe.

Nous avons trouvé dans la ville une quantité infinie de vivres, d'armes, de machines, de vêtemens précieux, de vases, d'ustensiles d'or, d'argent, et autres choses. Outre cela, nous avons fait apporter nos provisions des vaisseaux et d'autres objets qui nous étaient nécessaires. Par un effet de la munificence divine, l'armée chrétienne, semblable à un étang que des torrens qui viennent s'y jeter augmentent considérablement, s'est grossie chaque jour par la milice teutonique, par celles du Temple et des Hospitaliers, sans parler des pélerins qui arrivent à tout moment. Les Templiers et les Hospitaliers ne voulaient d'abord pas croire à un pareil triomphe, et en effet rien de ce qui est arrivé n'était croyable; car tout cela tient du miracle, surtout ce feu grégeois qui a été reporté par le vent sur la tête de ceux qui l'avaient lancé contre nous. Ce miracle eut jadis lieu à Antioche. Quelques infidèles se sont convertis à Jésus-Christ, et jusqu'ici nous restent attachés. Pour nous, que le passé a instruits, nous apporterons dans nos actions ultérieures beaucoup de prudence et de circonspection. Nous avons avec nous des fidèles orientaux sur lesquels nous pouvons compter; ils connaissent tout le pays et les dangers qu'il présente. Ils ont reçu le baptême avec une véritable dévotion. Pendant que je vous écris ceci, nos chefs tiennent conseil sur ce qu'il faut faire. Il s'agit de savoir si l'on se portera sur Alexandrie ou sur le Caire. Je ne sais encore ce qui sera décidé; je vous informerai de ce qui arrivera. Le soudan du Caire ayant su cela, nous a dénoncé une bataille générale pour le jour de saint Jean-Baptiste et dans le lieu que les deux armées choisiront, afin, dit-il, que la fortune se décide entre les Orientaux et les Occidentaux, et que celui à qui le sort accordera la victoire s'en glorifie, et que le vaincu lui cède humblement. Le roi a répondu : qu'il ne défiait point l'en-

nemi du Christ un jour plutôt qu'un autre, et qu'il n'assignait point de terme de repos, mais qu'il le défiait demain et tous les jours de sa vie jusqu'à ce qu'il eût pitié de lui-même de son âme, et qu'il se convertît au Seigneur qui veut sauver tout le monde, et ouvre le sein de sa miséricorde à tous ceux qui se convertissent à lui.

Nous n'avons rien appris de certain ni qui soit digne d'être rapporté de la part des Tartares. Nous n'avons point à espérer de bonne foi de gens perfides, ni d'humanité de gens inhumains, ni de charité de gens qui n'en ont point (le texte porte de *chiens*, *caninis*), à moins que Dieu, à qui rien n'est impossible, n'opère cette nouveauté. C'est lui qui a purgé la Terre-Sainte des criminels Karismiens; il les a détruits et entièrement fait disparaître de dessous le ciel. Lorsque je saurai quelque chose de certain ou de remarquable des Tartares ou autres, je vous en instruirai par lettre ou par Roger de Monfagon, qui doit aller au printemps en France, chez le seigneur notre vicomte, pour nous procurer de l'argent.

N°. IV.

Lettre de saint Louis sur sa captivité et sa délivrance.

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi des Français, à ses chers et fidèles prélats, barons, guerriers, citoyens, bourgeois, et à tous les autres habitans de son royaume à qui ces présentes lettres parviendront, salut :

Pour l'honneur et la gloire du nom de Dieu, désirant de toute notre âme poursuivre l'entreprise de la croisade, nous avons jugé convenable de vous informer tous qu'après la prise de Damiette, que notre seigneur J.-C., par sa miséricorde ineffable, avait comme par miracle livrée au pouvoir des chrétiens, ainsi que vous l'avez sans doute appris, de l'avis de notre conseil, nous partîmes de cette ville le 20 du mois de novembre dernier. Nos armées de

terre et de mer étant réunies, nous marchâmes contre celle des Sarrasins, qui était rassemblée et campée dans un lieu qu'on nomme vulgairement *Massoure*. Pendant notre marche, nous soutînmes les attaques des ennemis, qui éprouvèrent constamment quelque perte assez considérable. Un jour entr'autres, plusieurs de l'armée d'Égypte, qui étaient venus attaquer les nôtres, furent tous tués. Nous apprîmes en chemin que le soudan du Caire venait de terminer sa vie malheureuse; qu'avant de mourir il avait envoyé chercher son fils qui restait dans les provinces de l'Orient, et avait fait prêter serment de fidélité en faveur de ce prince à tous les principaux officiers de son armée, et qu'il avait laissé le commandement de toutes ses troupes à un de ses émirs nommé Fackreddin. A notre arrivée au lieu que nous venons de nommer, nous trouvâmes ces nouvelles vraies. Ce fut le mardi d'avant la fête de Noël que nous y arrivâmes; mais nous ne pûmes approcher des Sarrasins, à cause d'un courant d'eau qui se trouvait entre les deux armées, et qu'on appelle le fleuve Thanis, courant qui se sépare en cet endroit du grand fleuve du Nil. Nous plaçâmes notre camp entre ces deux fleuves, nous étendant depuis le grand jusqu'au petit. Nous eûmes là quelques engagemens avec les Sarrasins, qui eurent plusieurs des leurs tués par l'épée des nôtres, mais dont un grand nombre fut noyé dans les eaux. Comme le Thanis n'était pas guéable à cause de la profondeur de ses eaux et de la hauteur de ses rives, nous commençâmes à y jeter une chaussée pour ouvrir un passage à l'armée chrétienne; nous y travaillâmes pendant plusieurs jours avec des peines, des dangers et des dépenses infinies. Les Sarrasins s'opposèrent de tous leurs efforts à nos travaux: ils élevèrent des machines contre nos machines; ils brisèrent avec des pierres et brûlèrent avec leur feu grégeois les tours en bois que nous dressions sur la chaussée. Nous avions presque perdu tout espoir de passer sur cette chaussée, lorsqu'un transfuge sarrasin nous fit connaître un gué par où l'armée chrétienne pourrait traverser le fleuve. Ayant rassemblé nos barons et les princi-

paux de notre armée le lundi d'avant les *cendres*, il fut convenu que le lendemain, c'est-à-dire le jour de *carême prenant*, on se rendrait de grand matin au lieu indiqué pour passer le fleuve, et qu'on laisserait une petite partie de l'armée à la garde du camp. Le lendemain, ayant rangé nos troupes en ordre de bataille, nous nous rendîmes au gué, et nous traversâmes le fleuve, non sans courir de grands dangers; car le gué était plus profond et plus périlleux qu'on ne l'avait annoncé. Nos chevaux furent obligés de passer à la nage, et il n'était pas aisé de sortir du fleuve à cause de l'élévation de la rive qui était toute limoneuse. Lorsque nous eûmes traversé le fleuve, nous arrivâmes au lieu où étaient dressées les machines des Sarrasins en face de notre chaussée. Notre avant-garde ayant attaqué l'ennemi, lui tua du monde et n'épargna ni le sexe ni l'âge. Dans le nombre, les Sarrasins perdirent un chef et quelques émirs. Nos troupes s'étant ensuite dispersées, quelques-uns de nos soldats traversèrent le camp des ennemis et arrivèrent au village nommé *Massoure*, tuant tout ce qu'ils rencontraient d'ennemis; mais les Sarrasins s'étant aperçus de l'imprudence des nôtres, reprirent courage et fondirent sur eux; ils les entourèrent de toutes parts et les accablèrent. Il se fit là un grand carnage de nos barons et de nos guerriers, religieux et autres, dont nous avons avec raison déploré et dont nous déplorons encore la perte. Là nous avons perdu aussi notre brave et illustre frère le comte d'Artois, digne d'éternelle mémoire. C'est dans l'amertume de notre cœur que nous rappelons cette perte douloureuse, quoique nous dussions plutôt nous en réjouir; car nous croyons et nous espérons, qu'ayant reçu la couronne du martyre, il est allé dans la céleste patrie, et qu'il y jouit de la récompense accordée aux saints martyrs. Ce jour-là les Sarrasins fondant sur nous de toutes parts, et nous accablant d'une grêle de flèches, nous soutînmes leurs rudes assauts jusqu'à la neuvième heure, où le secours de nos ballistes nous manqua tout-à-fait. Enfin, après avoir eu un grand nombre de nos guerriers et de nos chevaux blessés ou tués,

avec le secours de Notre-Seigneur, nous conservâmes notre position, et nous y étant ralliés, nous allâmes le même jour placer notre camp tout près des machines des Sarrasins. Nous y restâmes avec un petit nombre des nôtres, et nous y fîmes un pont de bateaux pour que ceux qui étaient au-delà du fleuve pussent venir à nous. Le lendemain il en passa plusieurs qui campèrent auprès de nous. Alors les machines des Sarrasins ayant été détruites, nos soldats purent aller et venir librement, et en sûreté, d'une armée à l'autre en passant le pont de bateaux. Le vendredi suivant, les enfans de perdition ayant réuni leurs forces de toutes parts, dans l'intention d'exterminer l'armée chrétienne, vinrent attaquer nos lignes avec beaucoup d'audace et en nombre infini : le choc fut si terrible de part et d'autre, qu'il ne s'en était jamais vu, disait-on, de pareil dans ces parages. Avec le secours de Dieu, nous résistâmes de tous côtés ; nous repoussâmes les ennemis, et nous en fîmes tomber un grand nombre sous nos coups. Au bout de quelques jours, le fils du soudan, venant des provinces orientales, arriva à *Massoure*. Les Égyptiens le reçurent comme leur maître, et avec des transports de joie. Son arrivée redoubla leur courage ; mais, depuis ce moment, nous ne savons par quel jugement de Dieu tout alla de notre côté contre nos désirs. Une maladie contagieuse se mit dans notre armée, et enleva les hommes et les animaux, de telle sorte qu'il y en avait très peu qui n'eussent à regretter des compagnons, ou à soigner des malades. L'armée chrétienne fut en peu de temps très diminuée. Il y eut une si grande disette que plusieurs tombaient de besoin et de faim ; car les bateaux de Damiette ne pouvaient apporter à l'armée les provisions qu'on y avait embarquées sur le fleuve, parce que les bâtimens et les pirates ennemis leur coupaient le passage. Ils s'emparèrent même de plusieurs de nos bateaux, et prirent ensuite successivement deux caravanes qui nous apportaient des vivres et des provisions, et tuèrent un grand nombre de marins et autres qui en faisaient partie. La disette absolue de vivres et de fourrages jeta la

désolation et l'effroi dans l'armée, et nous força, ainsi que les pertes que nous venions de faire, de quitter notre position, et de retourner à Damiette : telle était la volonté de Dieu ; mais *comme les voies de l'homme ne sont pas dans lui-même, mais dans celui qui dirige ses pas et dispose tout selon sa volonté*, pendant que nous étions en chemin, c'est-à-dire le 5 du mois d'avril, les Sarrasins ayant réuni toutes leurs forces, attaquèrent l'armée chrétienne, et par la permission de Dieu et à cause de nos péchés, nous tombâmes au pouvoir de l'ennemi. Nous et nos chers frères les comtes de Poitiers et d'Anjou, et les autres qui retournaient avec nous par terre, fûmes tous faits prisonniers, non sans un grand carnage et une grande effusion de sang chrétien. La plupart de ceux qui s'en retournaient par le fleuve furent de même faits prisonniers ou tués. Les bâtimens qui les portaient furent en grande partie brûlés avec les malades qui s'y trouvaient. Quelques jours après notre captivité, le soudan nous fit proposer une trève; il demandait avec instance, mais aussi avec menaces, qu'on lui rendît sans retard Damiette et tout ce qu'on y avait trouvé, et qu'on le dédommageât de toutes les pertes et de toutes les dépenses qu'il avait faites jusqu'à ce jour, depuis le moment où les chrétiens étaient entrés dans Damiette. Après plusieurs conférences, nous conclûmes une trève pour dix ans aux conditions suivantes :

« Le soudan délivrerait de prison et laisserait aller où ils voudraient, nous et tous ceux qui avaient été faits captifs par les Sarrasins depuis notre arrivée en Égypte, et tous les autres chrétiens, de quelque pays qu'ils fussent, qui avaient été faits prisonniers, depuis que le soudan Kamel, aïeul du soudan actuel, avait conclu une trève avec l'empereur; les chrétiens conserveraient en paix toutes les terres qu'ils possédaient dans le royaume de Jérusalem au moment de notre arrivée. Pour nous, nous nous obligions à rendre Damiette, et huit cent mille besans sarrasins, pour la liberté des prisonniers et pour les pertes et dépenses dont il vient d'être parlé (nous en avons déjà payé quatre cents),

et à délivrer tous les prisonniers sarrasins que les chrétiens avaient faits en Égypte depuis que nous y étions venus, ainsi que ceux qui avaient été faits captifs dans le royaume de Jérusalem, depuis la trève conclue entre le même empereur et le même sondan. Tous nos biens-meubles, et ceux de tous les autres qui étaient à Damiette, seraient, après notre départ, sous la garde et la défense du soudan, et transportés dans le pays des chrétiens lorsque l'occasion s'en présenterait. Tous les chrétiens malades et ceux qui resteraient à Damiette pour vendre ce qu'ils y possédaient, auraient une égale sûreté, et se retireraient par mer et par terre quand ils voudraient, sans éprouver aucun obstacle ou contradiction. Le soudan était tenu de donner un sauf-conduit jusqu'au pays des chrétiens à tous ceux qui voudraient se retirer par terre. »

Cette trève, conclue avec le soudan, venait d'être jurée de part et d'autre, et déjà le soudan s'était mis en marche avec son armée pour se rendre à Damiette, et remplir les conditions qui venaient d'être stipulées, lorsque, par le jugement de Dieu, quelques guerriers sarrasins, sans doute de connivence avec la majeure partie de l'armée, se précipitèrent sur le soudan au moment où il se levait de table, et le blessèrent cruellement. Le soudan, malgré cela, sortit de sa tente, espérant pouvoir se soustraire par la fuite; mais il fut tué à coups d'épée en présence de presque tous les émirs et de la multitude des autres Sarrasins. Après cela plusieurs Sarrasins, dans le premier moment de leur fureur, vinrent les armes à la main à notre tente, comme s'ils eussent voulu, et comme plusieurs d'entre nous le craignirent, nous égorger nous et les chrétiens; mais la clémence divine ayant calmé leur furie, ils nous pressèrent d'exécuter les conditions de la trève. Toutefois leurs paroles et leurs instances furent mêlées de menaces terribles; enfin, par la volonté de Dieu, qui est le père des miséricordes, le consolateur des affligés, et qui écoute les gémissemens de ses serviteurs, nous confirmâmes par un nouveau serment la trève que nous venions de faire avec le soudan. Nous reçûmes de

tons, et de chacun d'eux en particulier, un serment semblable, d'après leur loi, d'observer les conditions de la trève. On fixa le temps où l'on rendrait les prisonniers et la ville de Damiette. Ce n'était point sans difficulté que nous étions convenus avec le soudan de la reddition de cette place; ce ne fut point encore sans difficulté que nous en convînmes de nouveau avec les émirs. Comme nous n'avions aucun espoir de la retenir, d'après ce que nous dirent ceux qui revinrent de Damiette, et qui connaissaient le véritable état des choses, de l'avis des barons de France et de plusieurs autres, nous jugeâmes qu'il valait mieux, pour la chrétienté, que nous et les autres prisonniers fussions délivrés au moyen d'une trève, que de retenir cette ville avec le reste des chrétiens qui s'y trouvaient, en demeurant, nous et les autres prisonniers, exposés à tous les dangers d'une pareille captivité: c'est pourquoi au jour fixé les émirs reçurent la ville de Damiette, après quoi ils nous mirent en liberté nous et nos frères, et les comtes de Flandres, de Bretagne et de Soissons, et plusieurs autres barons et guerriers des royaumes de France, de Jérusalem et de Chypre. Nous eûmes alors une ferme espérance qu'ils rendraient et délivreraient tous les autres chrétiens, et que, suivant la teneur du traité, ils tiendraient leur serment.

Cela fait, nous quittâmes l'Égypte, après y avoir laissé des personnes chargées de recevoir les prisonniers des mains des Sarrasins et de garder les choses que nous ne pouvions emporter, faute de bâtimens de transport suffisans. Arrivés ici, nous avons envoyé en Égypte des vaisseaux et des commissaires pour en ramener les prisonniers, car la délivrance de ces prisonniers fait toute notre sollicitude, et les autres choses que nous y avions laissées, telles que des machines, des armes, des tentes, une certaine quantité de chevaux et plusieurs autres objets; mais les émirs ont retenu très long-temps au Caire ces commissaires, auxquels ils n'ont enfin remis que quatre cents prisonniers de douze mille qu'il y a en Égypte. Quelques-uns encore ne sont sortis de

prison qu'en donnant de l'argent. Quant aux autres choses, les émirs n'ont rien voulu rendre; mais ce qui est plus odieux après la trève conclue et jurée, c'est qu'au rapport de nos commissaires et des captifs dignes de foi qui sont revenus de ce pays, ils ont choisi parmi leurs prisonniers des jeunes gens qu'ils ont forcés, l'épée levée sur leur tête, d'abjurer la foi catholique et d'embrasser la loi de Mahomet, ce que plusieurs ont eu la faiblesse de faire; mais les autres, comme des athlètes courageux, enracinés dans leur foi et persistant constamment dans leur ferme résolution, n'ont pu être ébranlés par les menaces ou par les coups des ennemis, et ils ont reçu la couronne du martyre. Leur sang, nous n'en doutons pas, crie au Seigneur pour le peuple chrétien; ils seront dans la cour céleste nos avocats devant le souverain juge, et ils nous seront plus utiles dans cette patrie que si nous les eussions conservés sur terre. Les musulmans ont aussi égorgé plusieurs chrétiens qui étaient restés malades à Damiette. Quoique nous eussions observé les conditions du traité que nous avions fait avec eux, et que nous fussions toujours prêts à les observer encore, nous n'avions aucune certitude de voir délivrer les prisonniers chrétiens, ni restituer ce qui nous appartenait. Lorsqu'après la trève conclue, et notre délivrance, nous avions la ferme confiance que le pays d'outre-mer, occupé par les chrétiens, resterait dans un état de paix jusqu'à l'expiration de la trève, nous eûmes la volonté et le projet de retourner en France. Déjà nous nous disposions aux préparatifs de notre passage; mais quand nous vîmes clairement, par ce que nous venons de raconter, que les émirs violaient ouvertement la trève, et, au mépris de leur serment, ne craignaient point de se jouer de nous et de la chrétienté, nous assemblâmes les barons de France, les prélats, les chevaliers du Temple, de l'Hôpital, de l'ordre Teutonique, et les barons du royaume de Jérusalem; nous les consultâmes sur ce qu'il y avait à faire. Le plus grand nombre jugea que si nous nous retirions dans ce moment, et abandonnions ce pays, que nous étions sur le point de perdre, ce

serait l'exposer entièrement aux Sarrasins, surtout dans l'état de misère et de faiblesse où il était réduit, et nous pouvions regarder comme perdus et sans espoir de délivrance les prisonniers chrétiens qui étaient au pouvoir des ennemis. Si nous restions au contraire, nous avions l'espoir que le temps amènerait quelque chose de bon, tel que la délivrance des captifs, la conservation des châteaux et forteresses du royaume de Jérusalem, et autres avantages pour la chrétienté, surtout depuis que la discorde s'était élevée entre le soudan d'Alep et ceux qui gouvernaient au Caire. Déjà ce soudan, après avoir réuni ses armées, s'est emparé de Damas et de quelques châteaux appartenant au souverain du Caire. On dit qu'il doit venir en Égypte pour venger la mort du soudan que les émirs ont tué, et se rendre maître, s'il le peut, de tout le pays. D'après ces considérations, et compatissant aux misères et aux tourmens de la Terre-Sainte, nous, qui étions venus à son secours, plaignant la captivité et les douleurs de nos prisonniers, quoique plusieurs nous dissuadassent de rester plus long-temps outre-mer, nous avons mieux aimé différer notre passage, et rester encore quelque temps en Syrie, que d'abandonner entièrement la cause du Christ et de laisser nos prisonniers exposés à de si grands dangers. Mais nous avons décidé de renvoyer en France nos chers frères, les comtes de Poitiers et d'Anjou, pour la consolation de notre très chère dame et mère et de tout le royaume. Comme tous ceux qui portent le nom de chrétien doivent être pleins de zèle pour l'entreprise que nous avons formée, et vous en particulier, qui descendez du sang de ceux que le Seigneur choisit comme un peuple privilégié pour la conquête de la Terre-Sainte, que vous devez regarder comme votre propriété, nous vous invitons tous à servir celui qui vous servit sur la croix, en répandant son sang pour votre salut; car cette nation criminelle, outre les blasphêmes qu'elle vomissait en présence du peuple chrétien contre le Créateur, battait de verges la croix, crachait dessus et la foulait aux pieds en haine de la foi chrétienne. Courage donc,

soldats du Christ! armez-vous et soyez prêts à venger ces outrages et ces affronts. Prenez exemple sur vos devanciers, qui se distinguèrent entre les autres nations par leur dévotion, par la sincérité de leur foi, et remplirent l'univers du bruit de leurs belles actions. Nous vous avons précédés dans le service de Dieu; venez vous joindre à nous. Quoique vous arriviez plus tard, vous recevrez du Seigneur la récompense que le père de famille de l'Évangile accorda indistinctement aux ouvriers qui vinrent travailler à sa vigne à la fin du jour, comme aux ouvriers qui étaient venus au commencement. Ceux qui viendront ou qui enverront du secours pendant que nous serons ici, obtiendront, outre les indulgences promises aux croisés, la faveur de Dieu et celle des hommes. Faites donc vos préparatifs, et que ceux à qui la vertu du Très-Haut inspirera de venir ou d'envoyer du secours, soient prêts pour le mois d'avril ou de mai prochain. Quant à ceux qui ne pourront être prêts pour ce premier passage, qu'ils soient du moins en état de faire celui qui aura lieu à la Saint-Jean. La nature de l'entreprise exige de la célérité, et tout retard deviendrait funeste. Pour vous, prélats et autres fidèles du Christ, aidez-nous auprès du Très-Haut par la ferveur de vos prières; ordonnez qu'on en fasse dans tous les lieux qui vous sont soumis, afin qu'elles obtiennent pour nous de la clémence divine les biens dont nos péchés nous rendent indignes.

Fait à Acre, l'an du Seigneur 1250, au mois d'août.

No. V.

Combats qui suivirent le passage de l'Aschmoum ou Thanis par l'armée chrétienne. (Extrait de la relation manuscrite trouvée dans les manuscrits de l'abbé Rhotelin.)

Lendemain qu'il fut li jour de quaresme prenant, devant l'aube du jour, li roy et li trois frères et la plus grant partie de la chevalerie et des autres gens à cheval furent armés et montés et issirent de l'ost, leurs batailles rengiées et orde-

nées. Li roy laissa bonne garde en l'ost por garder leur harnois et les gens qui demouroient à pié et à cheval. Quant li roy et li autres qui montés estoient por passer le flun furent aus chans fors de l'ost, li roy commanda à trestous communément aus haus et aus bas que nul ne fust taut hardi que il se desroutast, ains se tenist chascun en sa bataille, et que les batailles se tenissent près les unes des autres et alaissent tout le pas et tout ordenement; et quant li premiers seroient passé le flun que il attendissent sur l'autre rive d'autre part tant que li roy et tout li autres furent passés.

Quant li roy ot ainsi commandé et ordené ses batailles, un Sarrasin les y mena, et il alèrent tout après jusqu'au gué que li Sarrasin leur montra. Quant il vindrent là endroit il trouvèrent le gué assés plus périlleux que il ne cuidoient, car les rives estoient durement hautes et d'une part et d'autre plaines de boyer et de betumes et de lymon, et l'iaue assés plus parfonde et plus périlleuse que li Sarrasin ne leur avoit dit; car il convenoit là endroit par force leur chevaus noer en teuls lieus y avoit. Quant il furent là venus et li Sarrasin leur ot montré le gué, li roy le fist conduire arrière en nostre ost et li fist donner grant avoir. Li quens d'Artois et li autres qui faisoient l'avant-garde se férirent en l'iaue par grant hardement et par grant promesses, passèrent et par grant périls de leurs cors et de leurs chevaus. En tele maniere passa li roy et tout li autre après. Ni ot celui d'euls tout tant fust bien monté qui n'ust paour de noier, ains que il fussent outre. Quant cil qui estoient en l'avant-garde orent passé le flun et il furent sur la rive d'autre part en contre le commandement et l'ordenement que le roy y avoit fait, il s'en alerent isnelement grant aleuve tout contremont de la rive du flun jusques à tant que il vindrent au lieu où li engien aus Sarrasins estoient drécié encontre devant ladite chaucié. Mont matin soudainement se férirent en l'ost des Sarrasins, qui là endroit estoient logié et qui de ce ne se prenoient garde et de teuls y avoient qui estoient encore tout endormi et de teuls qui se gisoient en leur lis. Cil qui échargaitoient l'ost des Sarra-

sins furent premierement tout desconfit et presque tous mis à l'espée ; nos gens se feroient par les herberges des Turcs, tout occioient à fait, sans épargner nul, ni hommes, femmes, enfans, vieil et jone, grans et petits, hauts et bas, riches et povres, tout découpoient et détrenchoient et metoient à l'espée. Se il trouvoient pucelles, vieilles gens et enfans qui se fussent repus pour eschiver la mort, quant il les trouvoient ni avoit mestier crier ne braire, ne crier merci, que tous ne fussent mis à la mort. Là fust occis Laschardin li chevetaine de l'ost aus Sarrasins et ne sai quans autres amiraux haus hommes et puissans avecques les autres. Grant pitié estoit à veoir de tant de cors de gens mors et de si grand effuccion de sanc, se ce ne fust des ennemis de la foi chrestienne. Quant li nostres virent que il faisoient ainsi leur volonté des Sarrasins et que tout s'enfuioient devant eulx, il les commencierent à chacier trop folement, sans conseil et sans apeusement. Quant frere Giles, grant commenderre du Temple, boin chevalier, preus et hardi et sage de guerre et clervéant, il dit au conte d'Artois que il fist ses gens arester et ralier tous ensemble et que on attendist le roy et les autres batailles qui n'avoient mie encore passé le flun. Bien, disoit encore frere Giles, que li quens d'Artois et cil qui estoient avecques lui avoient fait un des grans hardemens et une des plus grans chevaleries qui fust faite grant temps avoit en la terre d'outre-mer. Et looit encore que on se traisist vers les engiens des Sarrasins qui estoient dreciés desles la chaucié, car se il chacoient ainsi esparpillé comme il estoient et devisé, li Sarrasins se rassembleroient tous ensemble, car il s'en prendroient garde et retourneroient et leur courroient sus et légierement les desconfireent, car il n'estoient que un pou de gens au regart de la grant plenté des Sarrasins, qui là estoient assemblés. Un chevalier que nous ne savons mie nommer, qui estoit avecques le conte d'Artois, répondi en tele maniere : Ades y ora-il du poil du leu, se li templiers et li ospitaliers voulissent et li autres de cest pays, la terre fust ore toute conquise. Cil meisme qui là estoient parloient au conte d'Artois en tele

maniere : Sire et ne vées vous que li Turcs sont déconfis et que il s'enfuient grant alcuve, ne sera ce mie grant mauvaisieté et grant couardise se nous ne chaçons nos ennemis. Li quens d'Artois qui estoit chevetaine de l'avant-garde s'accordoit bien à chacier et dist à frère Giles que s'il avoit paour que il demourast. Frere Giles répondit en tele maniere je ne mi frère n'avons pas paour, nous ne demourons pas, ains yrons avecques vous. Mais sachiez que nous doubtons que nous ne vous n'en veneignons ici. En dementres que il parloient ainsi, dix chevaliers vindrent là tout accourant au conte d'Artois et li dirent de par le roy que il ne se remuast et que il attendist tant que li roy fust venu. Il repondit que li Sarrasins estoient desconfits et que il demouroit mie, ains les chaceroit. Tantost coururent après les Sarrasins, parmi les herberges, les chacièrent tous devisé et tont départi sans route tenir jusques là que il vindrent à une vilete que on appele la Massorre. Tantost se férirent dedans li uns après l'autre, tous ceuls occioient que il pooient atcindre. Li Sarrasins pooient à paine croire que li nostres chachaissent si folement ne que il se fussent embatu si périlleusement et espandu par les rues de ce cassel, bien virent que il en feroient à leur volonté. Il firent sonner tamburs, cors et buisines, isnelement se rassamblerent et avironnerent nos gens de toutes parts, cruelement leur coururent sus; car il avoient les cuers mout angoisseus de la grant occision de leur gent que il avoient vue et sue; mout trouverent nos gens à grant meschief, car il n'estoient mie ensamble; il et leur cheval estoient si las, que il défailloient tout tant avoient couru et racouru par les herberges des Turcs que il ne se pooient aidier. Li Sarrasins les trouvereut espandus par tropiaus legierement en feirent leur volenté, tous les detrenenierent et decouperent et prirent et lierent et trainerent en prison. Aucuns en y ot qui se mirent au fuir vers le flun qui cuidoient eschiver la mort : mais li Sarrasins les suioient de si près ociant et abatant de haches danoises, de maches, de lances et d'espées; quant il vindrent au flun qui estoit grant et vade et parfons, il se fé-

rirent ens deslais et furent tout noié. En cete bataille firrent ou mors ou pris, on ne set mie bien lequel, Robert li quens d'Artois, frère le roy Loys de France; Raoul li sire de Couci; Rogier li sire de Rosoi, en Tieraisse; Jehans, sire de Cherisi; Erars, sire de Braine en Champaigne; Guillaume-Longue-Espée, quens de Salisbieres, en Angleterre. Tout li Templiers furent perdu, n'en demoura que quatre ou que cinq. Mout grant plenté de nos barons, de chevaliers, d'arbalestriers et de serjans à cheval des plus preus, des plus hardis et des plus esleus de toute nostre ost, furent tout perdu, nonques n'en sot on certaineté. Li roy quant il ot passé le flun et les autres batailles qui estoient avecques lui vindrent tout ordonement et tout rengié cele part où li Sarrasins estoient. Mais li Sarrasins qui les nostres orrent si laidement desconfits furent monté en si grant orgeuil que il ne prisoient mie le roy ne tout le remanant de nostre ost un bouton. Tantost comme il perçurent le roy, par grant orgeuil, par grant heubau et par grant de roi vindrent hardiment et fierement encontre euls. Quant le roy vit ce, bien se pensa que cil qui devant alé estoient avoient mise la chrestienté qui là estoit en mauvais point. Il commanda à tous ceuls qui avec lui estoient que il se tenissent tout serré. Mout les amonestoit et disoit que il ne devoient point douter cete grant plenté de mescréans qui venoit contre euls. Car nostre sire Diex Jésus-Christ par qui il estoient là alé estoit plus fort et plus puissant que tous li mondes. Quant li Sarrasins s'aprocièrent de nostre gent, la noise y fu si grant de cors et de buisines, de tamburs, de cris de gens et de chevaus que ce estoit grant hideur à oir. Il acharrirent les nostres tour en tour et trairent si grant plenté de sayettes et de quarriaux que pluie ne gresil ne feissent mie plus grant obscureté, si que mout y ot navré de nos gens et de leur chevaux. Quant les premieres routes des Turcs orrent vidé tout leur carcoit et tout trait, il se traissent arrière; mais secondes routes vindrent tantost après où il avoit encore plus; cil trairent encore plus espressement assés que n'avoient fait li autres. Li roy et nostre gent n'avoient nul ar-

balestriers la endroit, cil qui avoient passé le flun avecque le roy avoient été tous occis avecque l'avant-garde; car li Sarrasins occioient sans espargnier trestous les arbalestriers que il prenoient. Quant li roy et nostre gent virent que il perdoient ainsi leur chevaus et eus-meismes, il férirent des esperons tout ensemble contre les Turcs pour eschiver les sayettes. Assés en abattirent et occistrent en leur venue aus glaives et aus espées. Mais la plenté des Turcs y estoit si grant que peu ou mout y paroit. Quant il y avoit aucuns Turcs ou occis ou abatus, tantost revenoient autre en lor lieu tous frés et tout nouvel. Li Turcs virent que notre gent et li cheval estoient moult blecié et a grant meschief si pendirent isnelement leurs ars aus senestres bras desous les rouelles et l'or coururent sus moult anelement aus maches et aus espées. Si durement tenoient nos gens a destroit de toutes parts que ce estoit une merveille a veoir. Assés y ot de nos gens qui furent a cete bataille qui puis dirent et affermerent certainement que se li roy ne se fust maintenu si hardiment et si vigueureusement que il eussent été et tout mort et tout pris; onques li roy ne retourna son visage ne n'estuya son cors des Turcs. Il comfortoit et amonestoit nostre gent de bien faire si que il en estoient tout rafresci. Moult se défendoient vigeureusement si audesous come il estoient et souffroient cele grant plenté de Sarrasins qui descheroient les unes routes après les autres. Ainsi dura cele bataille jusques en tour de nonne. Li chevaliers et les autres gens qui estoient à nos herberges qui bien veoient que ces choses ne les pooient secorre pour le flun qui estoit entre deus, tous et petit et grant braioient et ploroient à haute vois, batoient lor pis et lor testes, tordoient lor poins, enrachoient lor cheveux, égratignoient lor visages, et disoient las, las, las, li roy et ses freres et toute leur compaignie sont tout perdu. A donc coururent les gens a pié et li communs peuples de l'ost, hardiment et très hastivement au mairien, aus engiens et aus autres estrumeus de l'ost, et commencierent à ressayer se il porroient faire aucune voie dessus ce pas par laquelle il poussent passer outre pour aidier

le roy. Par grant paines, par grant travaus firent une voie de mairien assez périlleuse par dessus ce pas; car l'iaue estoit par-dessous si rade et si parfoude et si périlleuse pour le lieu qui estoit astreschié par la chaucié qui là estoit faite que nul ni cheist qui tantost ne fust perdu. Tantost passerent périlleusement plus isnellement que il porrent pour aidier le roy. Mais quant li Sarrasins les virent venir et passer le flun, il se traissent arriere et se partirent de la endroit et s'en alerent à leux herberges. En cele bataille perdirent li Sarrasins assés de leurs gens qui furent occis, des nostres ni ot il guaires de mors; mais assés en y ot de navré et assés perdirent de lor chevaus qui furent tous occis et navrés en diverses manières. Li nostres quant il orrent retenu et gaaignié le champ à l'aide de Dieu, s'en retournerent jusques de les ce pas. Là feirent tendre lor pavillons et lor tentes et se logierent de la les engiens des Sarrasins dont il y en avoit vingt-quatre. Assés trouverent nos gens illeques endroit mairien, tentes, pavillons et autres hernois que li Sarrasins avoient laissiés quant il furent souspris de l'avant-garde. Cele nuit demoura li roy la endroit à peu de gent; mais li pons qui estoit fait desus le flun fu avant bien atiré et bien parfois de grant fus et de mairien, si que on pouoit aler surement par dessus de l'un ost à l'autre. Le jour des cendres qui fu le lendemain, commanda li roy que on feit pont de nés si que on peust aler en plusieurs lieus par-dessus le flun surement et fist passer de nostre gent qui estoient de là le flun et les fist logier de les lui par d'autre part, et commanda li roy que les quatorze engiens que il avoient gaaignié fussent depeschiés et que on y feist bonnes lices tour entour notre ost. Quant ce vint le vendredi après les cendres, li Sarrasins se rassemblerent de toutes parts. Quand il aprochierent de nos gens, comme est leur coutume, si grant plenté traire de sayettes, de quarriaux, lancierent, brandillerent et geterent pierres que aucuns de ceuls qui là estoient dirent que il n'avoient onques veu plus espessement gresiller et tant de diverses manières longues et epoentables et oribles assaillirent nos

gens aus lius que cil du pays qui là estoient disoient que il n'avoient onques mais veu es parties d'outre-mer si hardiment assaillir ne se cruelement. Il sambloit bien qu'il ne doutaissent ne prisaissent rien la mort. Tantost quant li uns estoient las li autres revenoient en leur lieus qui estoient tout frès et tout nouvel. Il ne sambloit pas que il fuissent hommes, mais bestes sauvages toutes erragiés. Li nostres estoient nus au bersail dedens leur lices; merveilleusement leur prioit li roy et amonestoit de bien faire, bien dire. Aucuns qui en cele bataille estoient deirent que onques en cele bataille ne ès autres qui devant avoient été ne qui furent après, ne veirent le roy faire mauvais semblant ne couart, ne ebahi; il sambloit bien à sa chieve que il n'eust en son cuer ne paour ne doutance, ne esmoi: li Turcs et li nostres s'entreféroient de maches, de lances, d'espées, de haches danoises, de fauchars, de coutiaux et d'autres armures; tout ainsi il feissent leur pierres ou leur fus, ou leur autres choses qui rien ne sentissent. Quant cele bataille ot si longuement duré, et li Sarrasins furent lassé et orent assés perdu, il se traissent arrière et retournerent à leur herberges. Plus assés ot occis en cele bataille et navré de Turcs que des nostres; après ces choses se tindrent li Turcs tout coi une piece se ne fu aucuns paletois qui fu de peu de gens en aucuns lieus.

No. VI.

Ce sont les despens du roi saint Louis et de la royne (1) estant oultre-mer, et pour la guerre et la navie, la rédemption du roy, œuvres et rédemption des chaitiz (captifs), et comme il appert ci-après par mille cent vingt jours qui font trois ans et vingt-cinq jours, c'est à savoir depuis les

(1) Cette pièce est tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, coté 9475, fol. 188, ancien fonds. Ce manuscrit porte pour titre : *Ordonnances concernant les officiers de la maison des rois de France.*

octaves de l'ascension 1250 jusqu'aux octaves de l'ascension 1253. . . . .

Despens de l'hostel du roy saint Louis et de la royne estant oultre-mer, et pour la guerre et la navie depuis les octaves de l'ascension 1250 *jusqu'aux octaves de l'ascension* 1251, *par trois cent quatre-vingt-quatre jours, qui font un an et dix-neuf jours.*

Dépense de bouche avec les garnisons et les gaiges des gens de l'hostel.	28,990 l.	15 s.	8 d.
Manteaux de chambre et du roy. .	331	5	»
Robes et fourrures pour le roy. .	228	15	2
Harnois et robes du même. . . .	9,367	4	2
Dons de robes et argent.	1,410	15	2
Aulmones.	1,689	16	8
Arbalestriers et sergeans d'armes de l'hostel.	3,507	12	6
Pour 136 chevaux fournis et moutons, et 15 chameaux achetés pour l'hostel.	3,032	10	1
Somme totale des despens de l'hostel pour le temps dessus dit.	48,558	15	1

Despens pour la guerre et pour la navie, pour le temps dessus dit.

Paye des chevaliers et gaiges. . .	50,195	5	9
Dons et convenances des chevaliers servans par an sans gaiges.	23,213	14	8
Arbalestriers et sergeans de cheval.	17,170	5	6
Restors et chevaux.	22,383	5	10
Arbalestriers et sergeans de pied. .	30,184	12	4
Charpentiers, myneurs et aultres ouvriers.	2,010	15	9
Despens communs en cloz.. . . .	3,914	5	2

Pour rédemption des chetiz (captifs)	72,907 l.	3 s.	6 d.
Prests faits sur gaiges	296	6	4
Deniers payés	402	9	5
Mise pour la navie	20,263	16	6
Somme totale de la guerre et de la navie pour le temps dessus dit	240,803	5	8
Somme totale des despens de l'hostel, de la guerre et de la navie, au temps dessus dit	289,361	15	9
Item furent payés en ce temps pour la rédemption du roy	167,102	18	8

Despens semblables pour l'hostel, pour la guerre et navie, depuis les octaves de l'ascension 1251 *jusqu'aux octaves de l'ascension* 1252, *par* 351 *jours en la Terre-Sainte.*

Despens de bouche	31,595	11	10
Robes et fourrures pour le roy	104	12	9
Manteaux pour chevaliers et clercs	312	10	»
Harnois, robes des mêmes	12,910	8	11
Dons de robes et d'argent	771	10	»
Aumônes	1,515	3	9
Arbalestriers et sergeans d'armes de l'hostel	4,494	6	6
Pour 105 chevaux fournis et mules achetées pour l'hostel	1,916	18	11
Somme totale des despens de l'hostel pour le roy et la royne, pour le temps dessus dit	53,521	2	8

Despens pour la guerre et pour la navie par le temps dessus dit.

Paye des chevaliers à gaiges	57,094	17	10
Dons et convenances des chevaliers servans sans gaiges	23,253	18	4

Arbalestriers et sergeans de cheval.	22,242 l.	14 s.	6 d.
Restors pour 264 chevaux. . . .	61,789	17	»
Arbalestriers et sergeans de pied. .	29,575	5	6
Charpentiers, artilles et autres ouvriers.	689	12	3
Despens communs en cloz pour ouvriers en plusieurs villes oultre-mer.	41,366	14	9
Et pour la rédemption des chetiz.	967	13	9
. . . .	66,793	19	6
Mise pour la navie.	50,725	10	»
Somme totale de la guerre et de la navie au temps dessus dit.	212,164	13	11
Somme totale des despens de l'hostel du roy et de la royne, et de la guerre et de la navie pour le temps dessus dit.	265,785	16	7

Despens semblables pour l'hostel, pour la guerre et la navie, depuis les octaves de l'ascension 1252 jusqu'aux octaves de l'ascension 1253, auquel temps font 385 jours, lesquels font un an et vingt jours.

Somme totale des despens pour l'hostel du roy.	60,678	10	10
Somme totale de la guerre et de la navie.	270,547	15	5
Total pour les deux dernières sommes.	331,226	6	3

Somme des Jours des susdits 1120 jours qui font trois ans vingt-cinq jours,

Sommes des gaiges des chevaliers servans à gaiges pour les trois ans et 25 jours dessus dits.	177,938	15	7

C'est à savoir que si, comme il ap-

pert par les comptes dessusdits, chascun desdits chevaliers prenoit chascun jour pour gaiges tant seulement sept sols six deniers, et ainsi pouvoit monter le nombre desdits chevaliers chascun jour 424 chevaliers desquels les gaiges montoient chascun jour. .	158 l.	17 s.	6 d.
Somme des dons et paiemens faits aux chevaliers servans sans gaiges pour tout le temps dessus dit. . . .	65,235	8	6
Pour lesquels dons et paiemens cy-rapportés estoient à communs gaiges des chevaliers comme dessus; c'est à savoir sept sols six deniers par jour pour chascun chevalier pourroient suffire pour 155 chevaliers, chascun jour pour tout le temps dessus dit. C'est par jour, ou environ.	58	4	1
Somme totale desdits chevaliers estimés à communs gaiges comme dessus que li roy pouvoit avoir en sa compaignie chascun jour pour tout le temps dessus dit 589 chevaliers, et la somme de l'argent monter à. . . .	263,128	4	»
C'est par jour, ou environ. . .	217	5	19
Somme totale des despens de l'hostel pour tous les trois ans et 25 jours dessus dits.	162,858	8	7
Tant pour le roy comme pour la royne, c'est par jour, ou environ. .	145	8	2
Somme totale pour la rédemption du roy.	167,102	18	8
Somme totale pour la guerre pour le temps dessus dit.	594,600	4	10

C'est par jour.	530 l.	17 s.	10 d.
Somme totale des navies pour tout ce temps.	32,026	2	»
Somme totale des œuvres faits oultre-mer pour tout ce temps. . .	95,839	2	6
Somme totale de la rédemption des chetiz.	1,050	»	»
Somme totale de tous ces despens pour les trois ans et 25 jours dessus dits; c'est à savoir pour les despens des hostels du roy et de la royne, pour la rédemption du roy, pour la guerre, la navie; les œuvres et pour rédemption des chetiz.	1,053,476	17	3

N°. VII.

Etat de l'or et de l'argent monnoyé et non monnoyé envoyé outre-mer au comte Alphonse de Poitiers, sans date (1).

268 Anfours, qui font 32 marcs 17 deniers et 9 tierces chaque anfour de 7 sous 6 deniers de Poitou. Total 775 liv. 10 s. de Poitou.

300 Oboles, qui font 3 marcs 12 oboles, chacun de 4 s. 9 den. de Poitou. Total 71 liv. 5 s. de Poitou.

20 Marcs et un anfour, chaque marc de 19 liv. 4 s. parisis. Total 584 liv. 2 s. parisis.

---

(1) Il est vraisemblable que cet or et cet argent furent envoyés pendant la première croisade de saint Louis, puisqu'après les ordonnances de 1262 et 1265 sur le cours des monnaies, on ne compta plus en France que par tournois ou parisis, les autres espèces de monnaies ayant été défendues ou abolies. (*Voyez* le *Traité des Monnaies* de Leblanc, pag. 192 et suiv.)

3 Marcs et demi augustes, chaque marc de 17 liv. 12 s. parisis. Total 61 liv. valant 77 tournois.

3 Marcs et demi parisis, le marc valant 14 liv. 16 s. parisis. Total 51 liv. 16 sous parisis, valant 64 liv. 5 sous tournois.

47 Anfours et demi qui font 9 marcs, chaque marc valant 24 tournois. Total 241 tournois.

Total des marcs d'or amassés, 71 marcs 17 den., 2 pites, 12 oboles.

Total de la dépense d'or amassé, 1,68¼ liv. 12 sous 6 den. tournois.

400 Marcs sterling, le marc valant 53 s. de Poitou. Total 160 liv. tournois de Poitou.

450 Marcs sterling au poids, le marc valant 42 s. 6 den. parisis. Total 956 liv. 5 s. parisis, valant 1,195 tournois 11 s. 8 den.

400 Marcs d'argent en plaque, le marc valant 43 s. 7 d. parisis. Total 871 liv. 13 s. 4 d. parisis, valant 1,089 liv. 11 s. 8 d. tournois.

200 Marcs d'argent en plaque, le marc valant 43 s. parisis. Total 430 liv. parisis, valant 537 liv. 10 s. tournois.

712 Marcs d'argent et mille marcs sterling, au poids, le marc valant 53 s. 9 den. Total 4,600 liv. 20 s. tournois.

460 Marcs d'argent, le marc valant 53 s. 9 den. Total 1,236 liv. 5 s. tournois.

Total des marcs d'argent amassés en plaque, au poids, 1771 marcs. Total des sterlings, 1850 marcs, au poids.

Total de la dépense en argent et sterling amassé, 9,719 liv. 12 s. 11 den. tournois.

Total de la dépense en or et en argent amassé, envoyé outre-mer, 11,404 liv. 5 s. 5 d. tournois, plus un marc d'or de Montferrand et de Grasse, 12 tourn. 10 s. sterling, qui font 17 marcs et 5 onces, au poids; plus 2 deniers d'or de Grasse, plus 6,000 tournois.

Total des marcs d'argent, tant en sterling qu'en plaque, 3639 et 5 onces.

Total de l'argent envoyé outre-mer, 17,404 tournois 6 s. 5 den., un marc et 2 deniers d'or, et 12 tourn. 10 sterl. Or, de cette somme il y a de Grasse 1,731 tournois 17 s., et 12 tourn. 10 sterlings, et 2 den. d'or. (Traduit du *Trésor des Chartres*, article TOULOUSE, sac 9, pièce 82.)

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

LIVRE XIII.

LIVRE XIV.

LIVRE XV.

LIVRE XVI.

ÉCLAIRCISSEMENS.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.





